TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11474 — SAMEDI 19 DÉCEMBRE 1981

EN ITALIE

Les Brigades rouges revendiquent l'enlèvement d'un général américain

LIRE PAGE 11



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 20.

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Télex Paris nº 650572 C.C.P. 4207 - 23 PARIS Tél. : 246-72-23

La Pologne en « état de guerre »

Les dirigeants de l'Europe de l'Est se réunissent à Moscou

Radio-Varsovie fait état d'affrontements meurtriers

D'abord frappée de stupeur par le coup d'Etat militaire et l'arrestation massive des cadres syndicaux et militants contestataires, la population polonaise commence peu à peu à marquer son opposition. L'annonce, par Radio-Varsovie, jeudi soir 17 décembre, de la mort de sept mineurs silésiens, tués par les forces de l'ordre, ne peut qu'exacerber les réactions. A Gdansk, apprenons-nous, les ouvriers des chantiers navals Lénine ont repoussé plusieurs assauts des forces de l'ordre, mercredi et jeudi.

Un mot d'ordre a été lancé demandant aux ouvriers de ne pas travailler le 19 décembre, alors que la junte a décidé de supprimer tous les samedis libres.

A Moscou, les chefs des partis communistes des pays du pacte de Varsovie se retrouvent, ce vendredi, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de M. Brejnev. Il est bien évident que les conversations vont porter essentiellement sur l'« état de guerre » *en Pologne et sur l'*« aide fraternelle » *à apporter éventuellement au général Jaruzelski pour reprendre le contrôle de la situation. D'autre part, le maréchal Koulikov, commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie, se trouve, depuis la semaine dernière, en Pologne avec de nombreux collaborateurs.*

A l'Ouest on note surtout la réaction du président Reagan, qui a dénoncé, jeudi, « la coercition et la violation des droits de l'homme à une échelle massive » *en Pologne, et qui a mis en cause, à ce propos, l'Union soviétique.*

Pour la première fois depuis l'instauration de l'« *état de guerre* », la radio et la télévision polonaises ont annoncé, jeudi soir 17 décembre, qu'il y avait des morts et des belssés au cours d'affrontements entre la population et les forces de l'ordre.

Sept mineurs ont été tués et trent-neuf blessés lorsque les miliciens ont tiré, mercredi, dans la mine de Wujek, à Katowice, qui était en grève. Les forces de l'ordre ont eu quarante et un blessés dont trente-neuf sont dans un état grave. Selon le compte rendu officiel, le procureur et un officier s'étaient rendus sur place, mardi, pour « *tenter de faire comprendre aux grévistes que leur action était illégale, mais ceux-ci n'ont rien voulu entendre* ». Le lendemain, les forces de l'ordre venues pour déloger les grévistes auraient été « *attaquées par des jets de pierres, à coups de pic et de hache* » et « *pour se défendre* » ils auraient dû tirer.

Déplorant le sang versé et se demandant qui rendrait « *aux miliciens blessés la santé* », le speaker de la télévision, lisant avec application un texte écrit, a déclaré : « *A qui profite tout cela ? Qui a provoqué tout cela ? Une organisation syndicale ? Bien cachés dans l'ombre, continuant encore à croire à l'impunité, ces gens n'hésitent pas à inciter à une guerre fratricide. C'est leur conscience qui porte la responsabilité du sang polonais versé.* »

A Gdansk, des heurts violents se sont produits mercredi soir dans les rues, et, devant l'« *attitude agressive* » de la foule qui ne voulait pas se disperser, les forces de l'ordre « *ont dû charger* ». Il y a eu cent soixante-quatre blessés parmi les « civils » et cent soixante parmi les miliciens.

(Lire la suite page 3.)

Les dilemmes de l'Occident

La résistance des ouvriers polonais complique la tâche de ceux qui ont entrepris de mater leur aspiration à la liberté, mais aussi celle des chancelleries occidentales.

Dans un premier temps, la modération occidentale a été proprement surprenante : les propos malheureux tenus par M. Cheysson ont été promptement corrigés par d'autres réactions françaises, mais ils reflétaient l'analyse que le ministre français avait entendue de ses collègues américain, britannique et allemand consultés par téléphone : la proclamation de l'« état de guerre » en Pologne était regrettable, certes, mais elle était tout de même préférable à une intervention soviétique.

En outre, on ne cachait guère dans les capitales occidentales qu'un affrontement entre Solidarité et le gouvernement de Varsovie, quel qu'il soit, était devenu inévitable. La solution du général Jaruzelski était donc la moins mauvaise possible d'autant moins qu'elle écartait le parti et ouvrait par conséquent des options nouvelles pour l'avenir. A cela s'ajoutaient, du côté américain au moins, un manque visible d'« atomes crochus » pour la contestation ouvrière en général et le souvenir des attitudes bien différentes prises à propos des événements du Chili.

Cela dit, l'emploi de la force brutale par la police polonaise devait imposer une autre logique et modifier les comportements. M. Reagan, dont les porte-parole insistaient, jusqu'à mardi, sur l'absence de violence et même de grèves importantes, dénonce aujourd'hui la « coercition massive » qui s'exerce en Pologne et met en cause les pressions soviétiques.

Le ton a moins changé en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale : M. Schmidt, qui se trouvait à Berlin-Est au moment du coup de force de Varsovie et reçoit vendredi à Bonn le ministre tchèque des affaires étrangères, semble particulièrement embarrassé.

Aussi l'attitude prise par le président de la République, le gouvernement français et le parti socialiste tranche-t-elle heureusement sur la prudence des voisins. M. Mitterrand aura ainsi pu démontrer, accessoirement, que son alliance communiste qui inquiétait tant les capitales alliées ne l'empêche pas de « dire le droit » plus fort que les autres.

Reste à savoir ce qui peut être fait concrètement pour étayer la protestation. A la différence des Américains, les Européens sont décidés à poursuivre leur aide alimentaire à la Pologne, mais les intentions sont moins claires en ce qui concerne l'aide économique et financière.

A plus long terme, les événements de Pologne font peser une menace sur l'ensemble des relations Est-Ouest ; sur la conférence paneuropéenne de Madrid notamment, mais aussi sur la négociation euro-stratégique qui vient de s'ouvrir à Genève. Mais le remlin ne doit pas être très effrayé par cette perspective : après tout, à l'exception remarquée de Paris, les quelques milliers qui sont descendus dans les rues dans les autres pays occidentaux, pour soutenir les Polonais sont très loin d'approcher les centaines de milliers de manifestants qui se sont mobilisés pendant des mois sur le thème du pacifisme.

Le gouvernement français durcit sa pression diplomatique

Des responsables de la C.G.T. se démarquent de leur direction

Au fur et à mesure que se révèle la réalité de la crise polonaise, les positions, du gouvernement, du P.S., du P.C.F., des syndicats et même de l'opposition, évoluent en France, mais les différences de sensibilité, pour ne pas dire plus, demeurent. Quand les communistes font un pas en avant, pour répondre à une émotion et à une inquiétude largement ressenties, leurs partenaires socialistes, le pouvoir auquel il est associé, le milieu syndical, à l'exception de la C.G.T., en font deux. Loin de s'atténuer, le clivage sur la Pologne au sein de la gauche s'accentue.

L'isolement confirmé de la C.G.T. provoque de nouveaux remous en son sein. Dans une déclaration, neuf membres de la commission exécutive se prononcent pour l'unité syndicale et la solidarité avec les travailleurs polonais. Une pétition allant dans le même sens a été signée par six fédérations et plusieurs dizaines de sections. Ces deux initiatives s'accompagnent d'un appel à un arrêt de travail « massif et national ».

Le P.S. va lancer un appel auprès de personnalités de gauche en espérant qu'il recueillera des signatures au sein de la C.G.T.

Le clivage s'accentue au sein de la gauche

Le parti communiste s'en tient au « choix de la responsabilité ». La déclaration du bureau politique du 17 décembre, les explications de MM. Marchais, Fiterman et Juquin, révèlent, certes, un changement dans la tonalité et le souci de répondre à un mouvement d'opinion par rapport auquel le P.C.F. a paru en retrait, mais elles ne vont pas au-delà de sentiments très retenus. Les communistes partagent l'émotion et l'inquiétude de ceux qui sont attachés au socialisme et aux libertés, mais ils se gardent d'en dire et d'en faire plus pour éviter les risques d'une guerre civile ou d'une intervention extérieure. On note, au passage, qu'ils envisagent désormais cette dernière éventualité, alors qu'elle leur apparaissait incongrue auparavant.

Le « choix de la responsabilité » conduit le P.C.F., tout comme la C.G.T., à se tenir à l'écart des manifestations de solidarité avec le peuple polonais qu'organisent les syndicats et les autres partis de gauche : l'arrêt de travail qui aura lieu lundi 21 décembre, de 11 heures à 12 heures, à l'appel de la C.F.D.T., de Force ouvrière, de la C.F.T.C., de la F.E.N., de la C.G.C., le meeting organisé samedi à Paris à l'appel du P.S. et avec la participation du M.R.G., du P.S.U., de la C.F.D.T., de la F.E.N., F.O. ayant refusé d'y participer.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 9.)

L'ordre cégétiste

« Seuls contre tous », *les dirigeants de la C.G.T. restent impassibles devant le jaillissement des initiatives de solidarité qui fusent en faveur des travailleurs polonais. Le jour où toutes les centrales lancent un ordre de grève symbolique d'une heure pour lundi prochain, ils n'ont rompu le silence que pour publier un communiqué appelant* « à la vigilance face à l'intoxication », *celle des fausses nouvelles, celle des* « spéculations de toutes sortes, allant de la droite à la C.F.D.T., pour nourrir leurs desseins politiques intérieurs ».

Pas une syllabe, dans ces cent quatre-vingts mots, pour protester contre les fusillades d'ouvriers sans arme, contre l'emprisonnement des syndicalistes qui avaient mission de les défendre.

Certes, tous ceux qui s'indignent des traitements infligés par la main de fer qui étreint la Pologne ne sont pas dénués d'hypocrisie et de calcul.

Est-ce une raison pour rester muet devant l'abolition des libertés syndicales et l'irruption des milices dans les chantiers et les usines ?

La C.G.T., jadis libertaire et internationaliste, peut-elle faire croire qu'elle doit se soucier de ne pas encourager les menaces d'anarchie — supposées ou non — qui planeraient sur Gdansk et Varsovie ?

Un nombre croissant de ses militants se rebellent contre un tel amour de l'ordre. Ils appartiennent à toutes les sensibilités politiques de la classe ouvrière qui se retrouvent dans la centrale et ils n'acceptent pas que l'appareil confédéral pousse à un si haut point la ressemblance avec la tendance la plus dure de l'état-major communiste.

S'il est temps d'y mettre un terme, qui pourrait mieux le faire que M. Krasucki et M. Séguy, qui ont le privilège de la double appartenance ?

Mgr VILNET, INVITÉ DE R.T.L.-« LE MONDE »

Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale de France, sera l'invité de l'émission « le Grand Jury », organisée par R.T.L. et *le Monde*, et diffusée le dimanche 20 décembre de 18 h. 15 à 19 h. 30. Mgr Vilnet répondra aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

Un général sur la corde raide

par JACQUES AMALRIC

Téléphones et télescripteurs coupés. Correspondants et envoyés spéciaux sous étroite surveillance, interdits de déplacement... Informer sur la Pologne n'est pas chose facile. Cinq jours après l'imposition de l'état de guerre, il est cependant possible d'esquisser un premier bilan de la situation. Il conduit à mettre en doute la possibilité qu'aurait le général Jaruzelski d'imposer son ordre au pays.

Les témoignages et les informations les plus crédibles reçus de différentes sources permettent d'affirmer un certain nombre de points :

— *La résistance passive se développe.* — La milice et l'armée sont parvenues — parfois au prix du sang comme à la mine de Wujek, en Silésie — à faire évacuer un certain nombre d'entreprises symbolisant le mouvement de résistance et à en prendre le contrôle. Ces interventions peuvent se multiplier, d'autant plus que les responsables clandestins de Solidarité ont demandé aux militants de ne pas répondre à la violence par la violence. Elles ne permettront en aucun cas de relancer l'activité économique du pays.

Une grande partie de la population paraît résolue à répondre aux interventions des forces de l'ordre par la résistance passive. Les témoignages et les indices le confirment tous. Cette résistance prend plusieurs formes : refus de se rendre dans l'entreprise ou sur le chantier (on a vu, dans plusieurs cas, les autobus d'entreprises chargés du ramassage du personnel, revenir pratiquement à vide à l'heure de la prise du travail) ou refus de travailler effectivement, voire même sabotage de l'outil de travail.

— *La situation est plus tendue en province qu'à Varsovie.* — Les rafles de la nuit de samedi à dimanche ont été manifestement plus efficaces à Varsovie qu'en province. C'est peut-être ce qui explique la plus forte résistance que rencontre le pouvoir en province. Littéralement assommée par l'entrée en scène des militaires et la promulgation de l'état de guerre, la population paraît se reprendre et commence à s'organiser.

(Lire la suite page 6).

AU JOUR LE JOUR

NORMAL

Tout est normal : les militaires font la circulation, les ouvriers sont dans les usines, les policiers informent la population et les contestataires sont en prison. Tout est normal : l'Ouest continue à commercer avec la junte au pouvoir.

Oui, tout est normal à Santiago de Varsovie.

HENRI MONTANT.

Au Centre national de danse contemporaine d'Angers

La détermination de Viola Farber

Le Centre national de danse contemporaine d'Angers (C.N.D.C.) présente, ce vendredi 18 décembre et le 19, un spectacle de ballets qui achèvera l'« Automne chorégraphique » organisé par la Maison de la culture. C'est le résultat d'un travail méthodique et forcené mené par l'Américaine Viola Farber, qui a réussi en quelques mois à monter trois créations pour une compagnie entièrement renouvelée et un ouvrage sans musique, *Dandelion*, inspiré des mouvements de la vie quotidienne qui associe les stagiaires du Centre aux danseurs de la troupe.

Avec Viola Farber, le C.N.D.C., seule école officielle consacrée à la danse moderne — seule école créée en France depuis celle de l'Opéra de Paris voici trois siècles, — repart sur des bases nouvelles. Fondé en octobre 1978 sous la direction d'Alvin Nikolaïs, le Centre s'était plutôt orienté vers une analyse du mouvement : il s'agissait de développer la créativité des élèves. En juillet dernier, Nikolaïs, trop occupé par sa propre compagnie, n'a pas prolongé son contrat. Au magicien jovial qui faisait sortir les chorégraphes de son chapeau a succédé une pédagogue lucide et dynamique, qui fut pendant douze ans soliste chez Merce Cunningham.

(Voir page 25 l'entretien avec Viola Farber.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

L'Émeute

par Elias CANETTI, Prix Nobel de littérature

Le Monde

idées

PARLER FRANÇAIS

Commentant un récent article d'Etiemble, Yves Florenne s'afflige de l'invasion continuelle de la langue française par un jargon venu d'outre-Atlantique et y voit la marque d'un péril mortel de colonisation. Paul Sabourin propose une série de mesures concrètes pour préserver l'expression française dans le domaine des sciences juridiques, politiques et économiques. Quant à Gabriel Matzneff, il salue l'arrivée dans l'armée de la francophonie d'un renfort peu nombreux, certes,et économe de ses propos, mais bien séduisant.

VUES ET REVUES par YVES FLORENNE

Le colonisé O.K.

AUX environs de l'an 40, Etiemble avait eu, d'abord le bonheur d'enseigner aux Etats-Unis, ensuite le malheur de s'y compter au petit nombre de ceux que Roosevelt appelait les *« soi-disant* (sens propre) *Français libres ».* La première de ces deux qualités lui avait donné l'occasion d'assister à la préparation des cadres appelés à succéder aux « gauleiters » pour la prochaine occupation de la France. Il raconte qu'un de ces aimables garçons, s'étant présenté comme le futur gouverneur de Bordeaux, il lui avait cordialement répondu : *« Quelque sympathie que vous m'inspiriez comme individu, le Français libre que je suis se verra obligé de vous planter un poignard au bon endroit s'il vous rencontre à Bordeaux dans l'exercice de vos fonctions (1).»*

Ayant ainsi ouvert son sac, l'écrivain tient à le vider. D'abord en déployant sous nos yeux la carte de l'Europe, édition américaine 1942, où la France était réunie à l'Allemagne. Anticipation que le président choqué, en toute bonne conscience,avait entendu corriger en démembrant l'une comme l'autre. On parle aujourd'hui un peu partout de ce projet sur lequel la pudeur a longtemps jeté un voile ; tout comme d'ailleurs pour celui, curieusement analogue (à cela près que l'Allemagne en était la bénéficiaire), que mitonnait dès 1917 un nonce à Munich, qui deviendrait ce pape *« grand ami de la France ».*

L'histoire ayant trouvé sa *happy end,* le président fut payé d'une belle avenue de Paris. Ce qui était justice puisque les Américains *« avaient en effet contribué à peu près autant que les Russes à nous délivrer le l'ignominie nazie »,* même si c'était par la force des choses et non par celle de l'amour.

L'expérience vécue, crûment éclairée, aux yeux du témoin, par le mirage du passé, ancra chez lui cette idée triste que la France avait été vaincue deux fois, le seul et vrai vainqueur étant, en 1918 comme en 1945, les Etats-Unis. D'où la résistible, qui trouva peu de résistance, ascension de l' *« impérialisme yanqui ».*

Mais, dira-t-on, de quoi vient nous parler l'auteur de Parlez-vous *franglais ?* Justement, nous y sommes. Nous y sommes en plein. Depuis dix-sept années que le livre parut, depuis quarante bientôt que l'auteur entreprit son dictionnaire du franglais, la peste a multiplié ses ravages. La preuve en est apportée, d'abord *a contrario* par les agents d'une cinquième colonne qui s'ingénient à nier l'évidence pour paralyser les dernières défenses du malade de sorte qu'il n'aura le choix qu'entre jargonner un patois incompréhensible à tout le monde au parler anglais comme tour le monde.

D'autre part, les nombreux articles et ouvrages (mêmes étrangers) qui dénoncent l'épidémie en mesurent les progrès, telle *la France colonisée,* de Jacques Thibau. Il y a bien des façons d'être colonisé. La pire consiste à se coloniser soi-même, à aliéner ce qui est le plus soi-même, la culture, la langue. A cet égard, le Français pourrait bien être le colonisé modèle, le colonisé à cœur, cervelle et bras ouverts, le colonisé bouche bée, le colonisé content, le colonisé oui-oui, le colonisé O.K. Sans même avoir conscience qu'il s'envoie lui-même au tapis pour le compte : K.O.

Les mots de la tribu

Ce hoquet américain, qu'on entend peu en Amérique, il secoue la France après chaque douzaine de mots qu'elle prononce. Tic clignotant, signal répétitif du consentement à tout. C'est par hottées, dans le mouvement d'une verve indignée, désolée, qu'Etiemble déverse ses derniers échantillons puisés dans l'activité mercantile qui infecte tout, dans le show bisness et le businese froid, la pub, la mod's, le pop'art et le modern'style cet ancêtre. Mais il y avait loin de la douce anglomanie à la franglopsychopathie furieuse. Enfin, nos « mass medias », puisqu'il faut nommer ce bâtard vaguement américano-latin, qu'à la veille des élections, vu l'urgence, on avait promus à l'honneur de tenir la première tranchée de la défense du français. A propos, « promotion » qui, en français, signifiait l'élévation, individuelle ou collective, des hommes, proclame désormais par la voix des haut-parleurs qu'il s'agit des rabais mirifiques et momentanés sur les hot-dogs, tee-shirts, overcoats et poules-au-vert.

Avec Etiemble, retenons *« le dernier mot de l'ignominie ».* Il est lancé dans un bourg provincial face aux montagnes neigeuses, par un manager, bien entendu, pour baptiser un groupe féminin voué sans doute au folklore dauphinois : les *Poubel's girls.* En fait de *« sens plus pur »* à leur donner, ô Mallarmé, nous sommes en train de jeter aux poubelles du langage *« les mots de la tribu ».*

Pas seulement les mots : l'accentuation (cet accent tonique que dénonce Etiemble : placé à l'anglaise sur le français) ; la syntaxe où la trahison se trahit sous des mots individuellement français, mais assemblés eux aussi à l'anglaise. Dans *« le journal de France le mieux rédigé »,* avec *le Canard enchaîné* selon Etiemble, un spécialiste ne relève que 0,6 % de franglais (pourcentage peut-être optimiste), mais tout ce qui est dans *le Monde* n'est pas de lui. Par exemple, l'autre jour, ce placard non pas publicitaire, mais d'information d'une société ou compagnie dite nationale : *« Votre attention s'il vous plaît, les passagers d'Air France à destination... »* Pur franglais d'hôtesse bleu-air de France. Et qu'une loi en vigueur (par antiphrase) interdit et sanctionne. Ne speakez pas french, please : parlez français.

Oui, une loi que, peu avant sa mort, Georges Pompidou avait fait préparer. Ecologie du langage, elle devait protéger — un peu — le français contre la pollution industrielle et commerciale, et celle répandue dans la publicité, le discours radio, officiel ou biciste, la B.D., la P.E. (presse enfantine)... Promulguée pendant le septennat suivant, elle fut pratiquement enterrée. Qu'on l'exhume. Au train où vont les choses, les amendes qu'elle prévoit renfloueraient le budget de l'Etat.

Etiemble est-il trop rude quand il dénonce dans *« la plupart des Français autant de « collabos » fascinés par le jargon du fric, comme l'étaient par la bestialité nazie les collabos de Hitler. Du reste, ce sont (...) les mêmes ».* Les autres ne sont pas sans excuses puisque, *« de sa naissance à sa mort, le citoyen est soumis désormais à un abrutissement délibéré par ceux qui ont intérêt à jargonner une langue étrangère afin de vendre encore plus cher leur camelote (...) et quand ce serait au prix de la mort de notre langue, donc de notre pays ».*

A-t-il tort de prophétiser (il écrivait à la veille de mai) : *« Si le prochain septennat ressemble au précédent du point de vue de l'enseignement du français, la France sera bientôt une nouvelle colonie de l'empire yankee .»* Exagère-t-il quand il s'écrie : *« La haute trahison, la voilà, celle dont la France crèvera demain ou après-demain. »*

Le prochain septennat étant venu, ne serait-ce pas le moment, ici, maintenant, ou jamais, de renationaliser le français, de déclarer le patrimoine en danger ? Et d'agir en conséquence ?

Après tout, c'est une forme de défense nationale. Les peuples meurent avec leur langue.

(1) *Cahiers laïques. Novembre-décembre. 10 F. 3, rue Récamier, 75341, Cedex 07.*

RAINBOW, POLARIS ET MOLESKINE

par GABRIEL MATZNEFF

L'AUTRE nuit, nous fêtions le trentième anniversaire du Crazy Horse. Quand Alain Bernardin, présentant chacune de ses belles danseuses, a précisé qu'Alexa Polskaschnikoff était de nationalité polonaise, ce fut un tonnerre d'applaudissements. Il est vraiment réconfortant d'observer que, même en ces heures tardives, le courage politique des noctambules ne faiblit pas, et que leur vigilance militante est sans cesse aux aguets. La Pologne peut dormir tranquille : le Tout-Paris veille.

« Vive la France et le Crazy Horse ! » lit-on dans le programme de ce spectacle anniversaire. Ces deux noms associés ne choqueront que les pisse-froid qui se font une idée scolaire, étriquée, de la culture. De Marguerite Yourcenar à Laurence Cossé, le rôle que jouent les romancières dans le rayonnement de la langue française n'est contesté par personne. Il n'en va pas encore de même pour les strip-teaseuses. C'est une injustice, et il convient de soutenir avec solennité qu'Alexa Polskaschnikoff, Bianca Polaris, Baba Moleskine, Chelsea Badmington, Brenda Rainbow, Kisma Souvarow, œuvrent à leur manière à la gloire de notre pays.

Certes, ces créatures de rêve ne parlent guère, elles ont mieux à faire, mais les quelques phrases qui s'échappent chaque soir de leurs jolies lèvres sont plus propres à donner envie aux Japonais, aux Texans et aux Teutons qui se pressent sur les banquettes du Crazy Horse d'étudier le français que les cours de la Sorbonne à l'intention des touristes. Ce n'est pas une illusion, car, en ce qui me regarde, quand je vois les demoiselles d'Alain Bernardin, uniquement vêtues de probité candide et d'un casque à pointe, défiler en chantant « Paris ist wunderbar », je me sens pris d'un furieux désir d'apprendre l'allemand.

Dans la littérature française d'aujourd'hui, les métèques de quelque renom ne sont pas nombreux. De fait, je n'en vois que trois : Rezvani, Chodolenko et moi. Les autres ont tous des noms qui fleurent le terroir, la terre et les morts, la France profonde, et c'est pourquoi nous accueillons avec joie les belles étrangères du Crazy Horse : Supra Galaxy, Vodka Samovar, Monika Distingo, Lova Moor et les autres, sont le renfort que nous attendions.

Un des volumes du journal intime de Baudelaire s'intitule : *Mon cœur mis à nu.* Seuls les livres dignes de porter un tel titre méritent d'être écrits et valent d'être lus. Nous sommes les strip-teaseuses de l'âme. Entre Polly Underground et nous, il y a une différence de méthode, mais une vocation identique. Les uns et les autres, nous nous livrons, chacun à notre manière, en pâture au public ; les uns et les autres, nous nous déshabillons sous les projecteurs ; les uns et les autres, nous avons droit à la reconnaissance de la patrie.

Droit français — Droit en français

par PAUL SABOURIN (*)

POUR être vivante, une langue se doit de nommer et d'écrire toutes les innovations scientifiques et leurs applications techniques. C'est pourquoi les sciences juridique, économique et politique doivent participer au « sursaut » nécessaire pour que notre langue s'adapte aux nouvelles réalités du monde. On ne peut ignorer l'enjeu : l'information scientifique, un jour informatisée, dans une seule langue, aboutirait à la domination totale des thèmes de recherche par le pays du monopole. Quelle décadence pour les autres ! Comment alors réclamer un rôle moderne et vivant pour sa langue ? On voit bien que le nécessaire sursaut passe par une action gouvernementale énergique, mais sollicite aussi tous ceux qui travaillent et vivent dans les différents champs des sciences juridique, politique et économique : professeurs, chercheurs, administrateurs, éditeurs, étudiants, bibliothécaires, etc.

Dans le cadre des quatorze propositions formulées par le haut comité de la langue française, un groupe de réflexion a été constitué et a formulé des recommandations propres à nos disciplines.

La qualité des hommes

Tout d'abord, la qualité des hommes est fondamentale. On peut retenir quatre préoccupations.

— En ce qui concerne les auteurs et chercheurs, tous les moyens doivent leur être donnés pour écrire manuels et articles en français. Puis, afin d'assurer un rayonnement à ces travaux au sein de la communauté scientifique internationale, il est nécessaire d'encourager leur traduction en langues étrangères (anglais, mais aussi espagnol, arabe).

— Les échanges de personnels sont naturellement nécessaires. Or tant les textes que les contraintes financières ne permettent suffisamment l'ouverture des universités françaises au monde extérieur et n'assurent la réciprocité des invitations reçues. Il faut imaginer, en plus des inévitables solutions financières, des aménagements des contraintes statutaires des professeurs et chercheurs et des intégrations de cursus des études d'étudiants étrangers dans nos filières françaises, et faciliter les échanges de talents dans les colloques internationaux de haut niveau.

— Dans les institutions internationales, la langue française est sérieusement attaquée : que ce soit à l'ONU où le statut de langue officielle du français masque mal la réalité qui n'en fait qu'une langue de travail et où 88 % des documents sont rédigés en anglais. Aussi faut-il *proposer de n'envoyer dans ces institutions que les seuls fonctionnaires français « motivés » et non ceux dont les administrations veulent se débarrasser ;* dès lors on doit pratiquer une véritable politique de recrutement et de suivi des carrières de ces personnels trop souvent laissés sans directives quant à l'intérêt que manifeste le gouvernement français à la pratique de la langue française dans les forums internationaux. Et comme se prépare une révolution terminologique — Banque centrale multilingue située à New-York, — les juristes doivent être associés à l'élaboration de nouvelles données terminologiques : il y va de l'avenir de nos disciplines.

— Enfin,il faut encourager les universités à développer l'enseignement des langues étrangères dans le cursus des études juridique, économique et politique et créer de nouvelles filières où droit et langues étrangères sont enseignés.

Une meilleure utilisation des moyens

Il faut aussi mieux utiliser les moyens existants.

— *Notre langue n'est pas toujours utilisée lorsque des entreprises publiques et privées contractent avec des entreprises étrangères.* Aussi faut-il que le gouvernement les initie à rédiger en français une version au moins des contrats internationaux et, d'une manière générale, qu'il encourage la pratique du bilinguisme dans la rédaction de ces contrats internationaux.

— *La traduction des instruments des relations internationales doit correspondre à une politique claire.* Si on ne traduit pas les ouvrages de nos disciplines en langues étrangères, point de rayonnement de la pensée scientifique française ; si les textes publiés dans les institutions internationales ne sont pas traduits de l'anglais en français par manque de personnels — soixante-dix traducteurs à l'ONU depuis 1958 ! — les délégations francophones sont obligées de déterminer leur position à partir d'un texte anglais : quel préjudice diplomatique et politique !

Il faut donc encourager la traduction d'ouvrages scientifiques français en langues étrangères par des traducteurs formés à cet effet, c'est-à-dire qui soient aussi des juristes, des politologues, des économistes. Il est même nécessaire de former des interprètes compétents, aussi bien dans les sujets dont ils ont à traiter que dans les langues qu'ils utilisent.

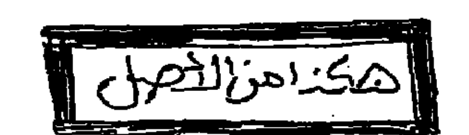
— *Pour faire connaître à l'étranger la pensée juridique, politique et économique française, nombre de personnes doivent se mobiliser.* L'édition française, en première ligne, ne dispose pas des moyens suffisants pour fournir les marchés étrangers : chaque éditeur est conduit à agir pour lui-même.

Or l'envoi de livres français à l'étranger est une condition fondamentale de notre présence scientifique. Nous serions mal venus un jour de reprocher aux pays francophones du tiers-monde d'envoyer former leurs élites aux Etats-Unis alors que nous ne leur envoyons que très peu d'ouvrages.

— *Enfin, il faut octroyer des moyens suffisants aux associations internationales et aux universités organisatrices de colloques avec une participation étrangère pour maintenir l'usage de langue française.*

Tous les universitaires et chercheurs en sciences juridique, politique et économique savent le rôle de leur discipline dans l'affirmation d'un contenu spécifique dont la langue française reste un des meilleurs véhicules. Pour peu qu'on les encourage, ils sont prêts à mener le difficile combat de l'épanouissement de la langue française.

(*) Professeur agrégé de droit public à l'université de Paris-V.



LE COUP DE FORCE MILITAIRE EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

Radio-Varsovie fait état d'affrontements meurtriers

(Suite de la première page.)

Enfin, à Varsovie, *« malgré les mises en garde lancées aux parents pour qu'ils ne laissent pas leurs enfants sortir dans les rues »*, quelques groupes de jeunes gens se sont rendus place de la Victoire pour répondre à l'appel lancé avant la proclamation de l'*« état de guerre »* et dans lequel la section locale de Solidarité demandait que l'on célèbre le onzième anniversaire de la répression sanglante des émeutes de Gdansk et de Szczecin, en 1970.

« classe ouvrière » avaient été créées, mercredi, ainsi que des *« comités de citoyens pour le salut national »*. Il a reconnu que *« des actions perturbatrices »* avaient eu à Gdansk, à Katovice, à Wroclaw et à Lublin.

Pour M. Olszowski, *« la proclamation de la loi martiale a déjoué les projets de la contre-révolution. Sans cet acte, nous serions exposés à un grand danger. Les extrémistes de Solidarité, de la Confédération de la Pologne indépendante, du Kos-Kor et d'autres organisations et groupements contre-révolutionnaires, auraient déclenché une offensive d'envergure contre le POUP, l'armée polonaise, le régime socialiste en Pologne. Les rassemblements des leaders de Solidarité à Radom et à Gdansk ont mis à nu leurs projets et leurs objectifs. Les déclarations des leaders du syndicat parues dans la presse ont dissipé tous les doutes quant à leurs intentions de prendre le pouvoir. La situation était devenue extrêmement dangereuse. L'état de siège était la seule solution juste. Le parti a appuyé les mesures énergiques qui étaient indispensables pour sauver le régime socialiste. »*

La radio polonaise a annoncé jeudi soir l'arrestation de trente responsables nationaux et régionaux de Solidarité, dont ceux de Szczecin et de Silésie et celle de M. Miroslaw Krupinski, vice-président de la commission nationale, qui avait lancé mardi de Gdansk l'appel à la grève.

Enfin, le maréchal Victor Koulikov, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, aurait adressé un ultimatum au général Jaruzelski, le 10 ou le 11 décembre, juste avant l'instauration de l'*« état de siège »*. Citant des *« sources semi-officielles à Varsovie »*, le correspondant de la B.B.C. dans la capitale polonaise indique que le maréchal Koulikov aurait dit au général Jaruzelski en le sommant de rétablir l'ordre : *« Si vous ne le faites pas, c'est nous que le ferons ! »*



Selon la télévision, la manifestation a été rapidement dispersée, et huit personnes, *« dont aucune n'était de Varsovie »*, ont été arrêtées.

En fait, selon des agences occidentales, deux heurts se sont produits à Varsovie jeudi : d'une part, tout au bout de l'artère principale de la ville, à l'église de la Sainte-Croix, où la police a lancé des grenades lacrymogènes pour tenter de faire sortir du lieu de culte des manifestants qui s'y étaient réfugiés. Mais la police n'a pas osé entrer dans l'église ; D'autre part, des milliers de policiers et de miliciens, à bord de véhicules blindés, avaient bouclé la place de la Victoire, où des groupes s'étaient rassemblés autour d'une grande croix faite de fleurs à la mémoire du cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, décédé en mai. Quelques personnes ont été autorisées à se recueillir devant la croix, mais les autres ont été dispersées.

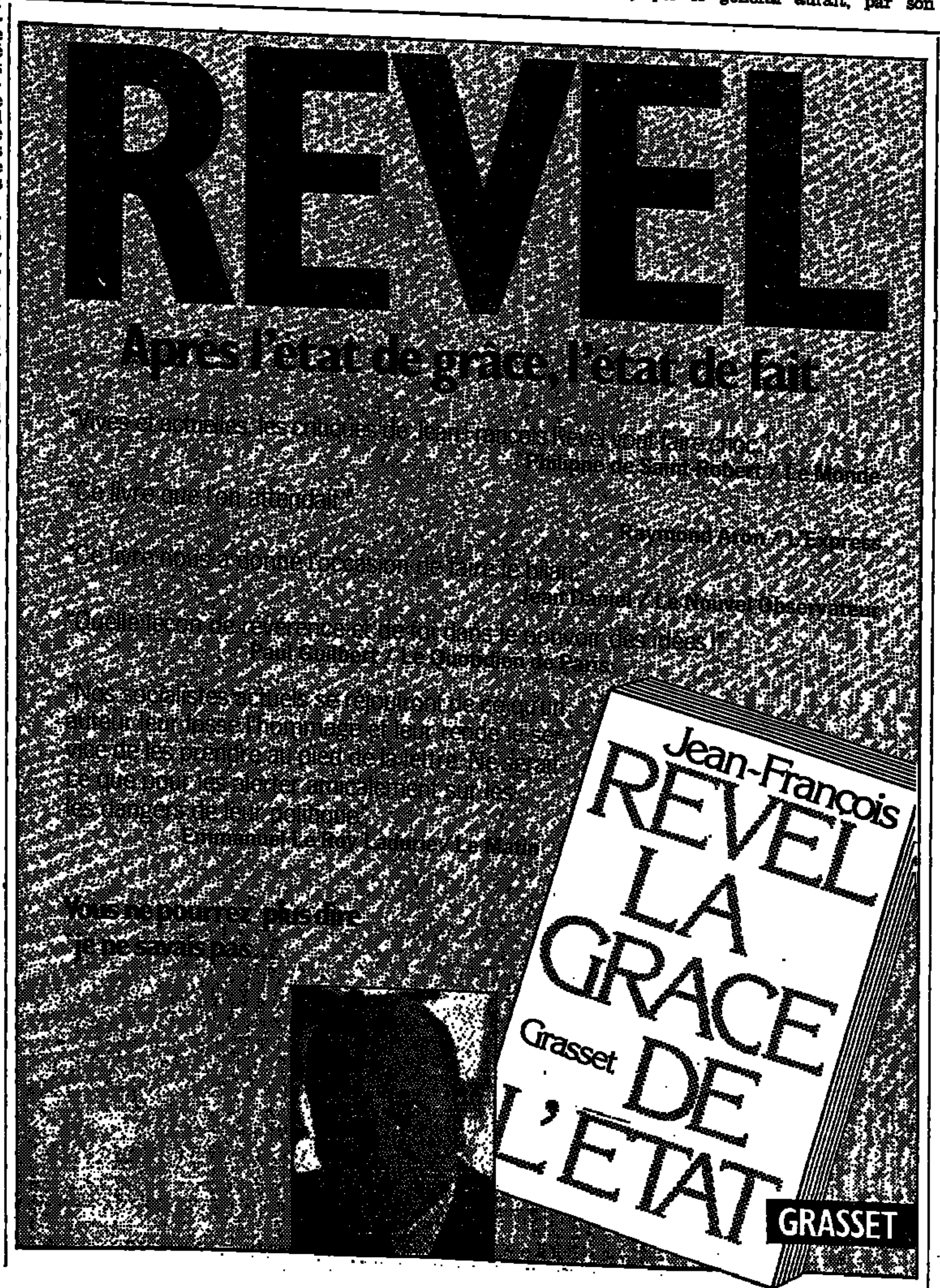
Les véhicules blindés interdisaient l'accès de la place et leurs armes étaient braquées sur la foule qui grossissait. Et qui n'a pas obéi à l'ordre de dispersion. La police a alors entrepris, en tirant des grenades lacrymogènes, de pourchasser les manifestants qui criaient *« Vive la liberté »* et *« Gestapo, Gestapo »*.

La télévision polonaise a donné jeudi des précisions sur les procédures judiciaires accélérées mises en place. Les procès seront rapides : ils pourront ne durer qu'un jour. Il n'y aura pas d'appel possible et seuls le procureur général, le ministre de la justice ou le premier président de la Cour suprême pourront demander la révision d'un procès. Les peines de prison iront de trois à vingt-cinq ans et les crimes plus graves sanctionnés jusqu'alors par un minimum de huit ans de prison, seront désormais passibles de la peine de mort. La liste des « crimes » est assez vague et pourra s'appliquer à n'importe quoi et n'importe qui : en effet les tribunaux militaires jugeront notamment les crimes contre les intérêts politiques et économiques fondamentaux de la Pologne, contre la sécurité nationale, contre la vie ou la propriété, les délits économiques les plus graves, les crimes contre l'action de l'Etat et les institutions sociales, certains crimes contre l'administration judiciaire, les violations des secrets d'Etat et du travail et certains crimes contre l'ordre public.

Un procureur militaire a indiqué, jeudi, à la télévision que *« des instructions étaient en cours dans le cas de plusieurs dizaines de personnes arrêtées »* en ce qui concerne des infractions à la loi martiale.

M. Stefan Olszowski, l'un des « durs » du bureau politique du POUP, a tenu, mercredi soir, une conférence de presse, à Varsovie, qui a été abondamment rapportée par les *mass media* des pays de l'Est.

Trois mille cinq cents dirigeants de Solidarité et *« d'autres organisations ennemies de l'Etat »* ont été arrêtés, a-t-il annoncé. Il a précisé que des patrouilles mixtes composées d'éléments de l'armée polonaise, de la milice et de la



Un entretien avec M. Seweryn Blumsztajn, responsable de l'A.S. (Agencja Solidarnosc)

Les syndicats indépendants n'avaient pas voulu se préparer à la clandestinité

M. Seweryn Blumsztajn, dont le nom figurait sur la première liste officielle, publiée en Pologne, de personnes emprisonnées depuis le coup de force du général Jaruzelski, se trouvait au même moment à Paris où il a répondu à nos questions (1). Condamné à deux ans de prison, en 1968, lors de la répression contre les étudiants de l'université de Varsovie, M. Seweryn Blumsztajn, n'avait, par la suite, été admis à poursuivre ses études qu'à l'université catholique de Lublin. Il a rejoint le KOR, en 1977, après avoir participé à la rédaction du « Bulletin d'information », imprimé dans l'opposition. Il fut, en 1980, l'un des fondateurs de l'agence de presse de Solidarité, A.S., qui, depuis Varsovie, diffusait les informations syndicales dans tous les M.K.Z. (comités interentreprises).

« Solidarité était-il préparé à ce qui vient d'arriver ?

— Nous étions convaincus généralement qu'une confrontation devenait inévitable, et qu'une réforme systématique du pouvoir ne pourrait être entreprise qu'ensuite. Il était évident que le conflit prendrait la forme d'une grève générale. Nous y étions préparés psychologiquement et politiquement.

» En revanche, personne n'avait imaginé que le pouvoir allait prendre des mesures aussi brutales, et Solidarité n'y était pas préparé techniquement. Cela aurait exigé une organisation clandestine, conspiratrice, incompatible avec ce type de mouvement, obsédé par la démocratie et la publicité des débats. Je ne connais pas d'exemple de mouvement où n'importe quelle réunion d'au moins six membres de la commission nationale puisse se dérouler, comme c'était le cas, en présence d'un journaliste libre de rendre compte en détail et sans la moindre censure.

» Nous savions qu'en cas d'attaque les autorités n'auraient aucune peine à arrêter la majorité des dirigeants, et que l'organisation ne pourrait se reformer qu'avec ceux qui se retrancheraient dans les usines. Il était impossible d'établir un appareil clandestin. Ce n'était pas parce l'ampleur des arrestations était imprévisible, mais parce qu'il n'était pas question qu'un dirigeant soit nommé — fût-ce par Walesa. Il fallait qu'il soit élu.

» D'autre part, la moindre préparation à la confrontation aurait été dénoncée par le pouvoir comme une tentative de s'en emparer. Il suffit de voir comment on prend prétexte des gardes ouvrières que des sections d'entreprise avaient tenté de former.

— A quoi peut mener, selon vous, le coup de force du général Jaruzelski ?

— On dit souvent en France que le général aurait, par son putsch, sauvé la Pologne d'une intervention soviétique. Cela me paraît aberrant. Il était clair pour les Polonais que la population résisterait au coup de force. Les restrictions qu'il impose ramènent la société au dix-neuvième siècle ou rappellent les souvenirs de l'occupation hitlérienne avec la réquisition des postes de radio.

» Jaruzelski s'est privé de tout allié possible en Pologne. S'il utilise vraiment l'armée, une partie d'entre elle retournera ses armes, ce qui provoquera une situation où l'intervention soviétique deviendra plus probable. C'est, d'après ce que nous pouvons savoir aujourd'hui, la seule issue logique du mécanisme qui vient d'être mis en route. Toute la responsabilité en incombera au général Jaruzelski. Le seul moyen d'éviter une catastrophe, c'est la libération immédiate des dirigeants de Solidarité. Il n'est même plus certain que ceux-ci, une fois relâchés, puissent convaincre la société polonaise d'accepter le pouvoir communiste sous quelque forme que ce soit.

La défiance de la population

— En décidant d'un référendum sur les méthodes du pouvoir, samedi dernier, Solidarité » s'engageait dans une activité politique. Comment le syndicat en était-il arrivé là ?

— Le principe fondamental du mouvement, à son début, c'était l'« autolimitation ». Nous imaginions que le syndicat en « s'autolimitant » — c'est-à-dire en n'empiétant ni sur les intérêts de l'U.R.S.S. ni sur ceux du pouvoir politique du parti polonais, le POUP — pourrait néanmoins conquérir certains domaines de la vie publique. Nous pensions en même temps que le contrôle exercé par la société rendrait le pouvoir des communistes plus efficace. Notre perspective était que la société tout entière, auto-organisée, parvienne à contrôler le pouvoir central dans les secteurs sociaux et économiques.

» Nous croyions que, grâce à Solidarité, la vie sociale renaîtrait à tous les niveaux, dans les associations professionnelles comme dans la les localités.

» Cependant, Solidarité a constamment été obligé de prendre des initiatives débordant le cadre syndical, pour deux raisons. La première : le pouvoir était incapable de mettre en œuvre les moyens de sortir de la crise. La seconde : toutes les aspirations sociales convergeaient sur Solidarité, depuis celles du renouveau économique ou culturel jusqu'à celle de l'autogestion.

» Par exemple, la distribution des produits alimentaires devenait tellement précaire que les gens étaient persuadés que le pouvoir les affamait volontairement, ce qui en dit long sur la défiance de la population. Pour combattre ce sentiment, Solidarité proposa d'apporter la preuve de la pénurie réelle de marchandises et de l'affirmer grâce à son autorité. Plus d'une fois, au niveau local les autorités avaient permis à Solidarité d'examiner les stocks, car elles craignaient une explosion de colère. Lorsque le contrôle fut revendiqué au niveau national, le gouvernement dénonça une tentative de s'emparer du pouvoir. Le vice-premier ministre Rakowski déclara sans détour que celui qui avait le contrôle de l'alimentation possédait le pouvoir.

» Voilà à quel genre de paralysie on aboutissait. La conviction s'était développée que rien ne pourrait marcher tant que Solidarité ne prendrait pas les choses en main, notamment pour la réforme économique. De plus en plus radicaux, les gens attendaient que le syndicat prenne l'initiative, convaincus que la seule chose dont le pouvoir était capable, c'était de bloquer toute évolution, ne réussissant à mettre en place ni une réforme économique ni un plan de stabilisation.

» Dans un régime communiste, les gens investissent le pouvoir de toutes les responsabilités. Or voilà qu'ils s'apercevaient chez nous qu'ils ne pouvaient même plus compter sur lui pour trouver des choses aussi simples qu'un tube de dentifrice ou un paquet de lessive. »

Propos recueillis par
PIERRE LI
et traduits par
SOPHIE ÉRARD.

(1) C'est le cas également de M. Miroslaw Chojecki, responsable des éditions contestataires Nowa, et de M. Wojciech Karpinski, membre du comité de défense des ouvriers, qui se trouvent aux Etats-Unis.

LA DÉCLARATION DE L'ÉPISCOPAT

Solidarité est indispensable pour rendre son équilibre à la vie sociale

Voici le texte intégral de la déclaration que le conseil général de l'épiscopat polonais a rédigé, le mardi 15 décembre. Nous avons publié (« le Monde » du 18 décembre) les premiers extraits de ce message qui avaient pu être envoyés à Paris en style télégraphique.

« Le conseil général de l'épiscopat polonais adresse aux fidèles des paroles de sacrifice, d'union nationale et de communauté fraternelle.

» Notre douleur est celle de la nation terrorisée par la force militaire. De nombreux militants du mouvement syndical ont été internés. Les internements s'étendent. Dans de nombreuses entreprises des grèves sont proclamées.

» L'incertitude et l'impuissance des travailleurs font s'accroître les émotions, l'amertume, l'écœurement, la haine extrême et la détermination. Cette détermination dramatique des autorités de décréter l'état de guerre constitue un coup porté aux attentes et aux espérances sociales, alors que l'on pensait régler les problèmes en suspens par la voie de l'entente nationale. Le sentiment moral de la société a été gravement atteint par la réduction brutale des droits civiques. L'église, en accord avec sa mission, défend toujours les droits et la dignité humaine qui constituent la base de l'éthique sociale. Elle défend aussi l'Etat en tant que bien commun. Viendra le temps où nous connaîtrons toute la vérité sur les raisons de l'introduction de l'état d'urgence.

» Cependant, dès aujourd'hui, il y a lieu d'entreprendre des actions positives. Avec un sentiment de responsabilité envers la nation, le conseil général de l'épiscopat polonais, ne renonçant pas aux droits fondamentaux et aux acquis de toute la société, lance un appel pressant pour que soit préservée la paix et que soient atténuées la passion et la colère. Nous sommes convaincus que la nation ne reculera pas et ne peut renoncer au renouveau démocratique qui a été annoncé à la patrie. Ce n'est que dans la sobre réflexion que l'on peut former un programme de salut national et de souveraineté. Pour cela, nous voulons que l'Eglise et la société se concentrent sur les objectifs suivants :

» 1) Obtenir la libération des internés et, jusqu'à leur libération, leur créer des conditions de détention humaines (des excès ont été constatés : cas de détention dans des cellules non chauffées avec des fenêtres sans carreaux).

» 2) Obtenir la restitution aux syndicats, et surtout à Solidarité, d'une activité statutaire. Cela implique que l'on permette la libre activité du président et de la présidence du syndicat. Solidarité, en défendant les droits des gens au travail, est indispensable pour rendre son équilibre à la vie sociale.

» Nous appelons à prier ardemment pour l'union de la nation et la paix dans la patrie. Que chaque jour de prières et de confiance en Dieu nous éloigne du danger de l'effusion de sang et de la violence, et nous rapproche de de la paix du christ sur la dure voix du renouveau. »

● *A Athènes*, deux cocktails Molotov ont été lancés, jeudi 17 décembre, contre les locaux des sociétés soviétiques Intourist et Aeroflot lors d'une manifestation d'extrême gauche qui a rassemblé trois mille personnes contre la répression en Pologne. Les sièges des compagnies aériennes de l'Afrique du Sud, de Roumanie et de la R.F.A. ont été également attaqués. — *(A.F.P.)*

LE COUP DE FORCE MILITAIRE EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

A L'ÉTRANGER

M. Ronald Reagan juge « impossible » la poursuite de l'aide à Varsovie tant que durera la loi martiale

De notre correspondant

Washington. — Un net changement de ton se manifeste aux Etats-Unis depuis quarante-huit heures. Ce n'est plus la prudence qui domine les commentaires officiels, mais la dénonciation. Et l'on s'en prend directement aux Soviétiques, après avoir souligné pendant plusieurs jours le caractère intérieur de la crise polonaise.

La sixième conférence de presse de M. Reagan, jeudi 17 décembre, a été ouverte par une déclaration solennelle dénonçant « la coercition et la violation des droits de l'homme à une échelle massive » en Pologne. Selon le président des Etats-Unis, « il serait naïf de penser que cela pourrait arriver sans la complète connaissance et le soutien de l'Union soviétique ». Or, a-t-il dit, « nous ne sommes pas naïfs ».

Les Etats-Unis souhaitent donc que les problèmes polonais soient résolus « *librement de toute coercition interne et d'intervention extérieure* ». Tant que régnera la loi martiale, a dit M. Reagan, « *il nous sera impossible* » d'aider la Pologne à résoudre ses problèmes économiques. L'Amérique ne fournira donc pas pour le moment les 100 millions de dollars de crédits supplémentaires demandés avec insistance par Varsovie.

Mercredi, l'administration Reagan avait restreint les déplacements des diplomates polonais aux Etats-Unis. C'était une mesure de représailles purement symbolique après les restrictions imposées aux diplomates américains en Pologne et le stationnement de la police devant les consulats de Varsovie, Poznan et Cracovie (1). Le président n'a pas voulu donner jeudi de précisions sur les actions plus substantielles qu'il pourrait entreprendre. Une intervention militaire soviétique « *serait considérée très sérieusement* », a-t-il rappelé, par les Etats-Unis et leurs alliés.

La conférence de presse a confirmé l'impression que les Etats-Unis disposent d'une très faible marge de manœuvre. L'impuissance de cette grande puissance est manifeste. Faut-il l'attribuer seulement aux réalités géopolitiques ? « *Nous avons commis une erreur*, a reconnu jeudi M. Richard Perle, secrétaire adjoint de la défense. *Préoccupés par l'intervention soviétique directe, nous n'avons pas accordé assez d'attention à d'autres hypothèses comme l'utilisation de l'armée polonaise pour faire la même chose.* »

Mais les Américains semblent être très compréhensifs pour leur gouvernement. Selon un sondage Associated Press-N.B.C., publié le 17 décembre, 86 % des personnes interrogées ont entendu parler des événements de Pologne ; les deux tiers d'entre elles apprécient la manière dont M. Reagan s'est comporté en la circonstance. 12 % seulement désapprouvent. Compréhensifs, les Américains semblent l'être aussi, d'une certaine manière et malgré leur indignation, pour les autorités polonaises : une personne interrogée sur deux estime que la loi martiale était inévitable en raison de la situation économique.

Si l'on en croit M. Perle, les dirigeants américains sont mal informés de ce qui se passe en Pologne et cela les empêche de réagir plus clairement. Les photos des satellites ont peu d'utilité, d'autant que leur netteté souffre du mauvais temps.

Est-il exact que le général Jaruzelski, premier ministre polonais, avait reçu la semaine dernière un ultimatum des dirigeants soviétiques sur le thème : si vous ne contrôlez pas la situation, nous allons nous en charger ? C'est ce qu'affirme un sénateur de Louisiane, M. J. Bennedt Johnston, qui n'a pas voulu révéler ses sources. Avec d'autres collègues de la commission des affaires étrangères, ce palementaire démocrate déjeunait jeudi chez le général Haig au département d'Etat. Les sénateurs en sont sortis avec le sentiment que le chef de la diplomatie américaine ne craignait pas une intervention soviétique directe, mais une action discrète des trois divisions russes stationnées en Pologne. Le *Washington Post* du 18 décembre commente ce changement d'analyse : l'inquiétude des dirigeants américains, écrit-il, n'est plus tellement de prononcer des paroles imprudentes qui donneraient un prétexte à l'Union soviétique pour une intervention. C'est désormais que les Soviétiques sont capables d'agir en catimini, d'instaurer une répression, « *si obscure dans ses origines et si incertaine dans ses objectifs que l'Ouest ne pourrait ni la définir, ni réagir contre elle* ».

ROBERT SOLÉ.

(1) Pour les mêmes raisons, le département d'Etat a conseillé jeudi aux citoyens américains se trouvant en Pologne de quitter ce pays s'ils n'ont pas de raison valable d'y demeurer et, à défaut, de « *faire preuve de prudence dans leurs activités et d'éviter les déplacements inutiles* ».

A L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE M. BREJNEV

Les dirigeants des pays « frères » se réunissent à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Les représentants des pays « frères » se réunissent à Moscou, ce vendredi 18 décembre, pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de M. Brejnev. Il ne fait pas de doute que le sommet débattra de la situation dans ce pays. L'agence Tass *précise* que cette réunion de famille a lieu « *en rapport* » avec l'anniversaire de M. Brejnev, ce qui suggère que cet événement n'en est pas la seule raison.

Il est vraisemblable que le représentant polonais, qui devrait être M. Jaruzelski lui-même, informera ses collègues des derniers développements de la crise. L'occasion lui est offerte, s'il le juge nécessaire, de lancer un appel à l'aide fraternelle des pays du pacte de Varsovie. La *Pravda* note justement que M. Brejnev analyse « *avec une attention particulière* », dans le dernier recueil de ses discours publié à Moscou, « *le rôle de l'internationalisme prolétarien et socialiste dans le renforcement de l'amitié et de la coopération de l'Union soviétique avec les pays socialistes* ».

Moscou s'est, en tout cas, donné par avance toutes les justifications susceptibles de légitimer une intervention armée. A défaut d'aide militaire, ce sommet apportera au général Jaruzelski un soutien politique destiné à renforcer la position intérieure et extérieure du pouvoir polonais.

De leur côté, reconnaissant qu'il subsiste encore en Pologne des « *foyers dangereux* », comme à Gdansk, où, selon eux, des groupes de houligans ont dû être dispersés par les forces de l'ordre, les organes d'information soviétiques concentrent leurs attaques sur deux cibles : le syndicat Solidarité à l'intérieur du pays, les Etats-Unis à l'extérieur.

Tout est bon pour tenter de discréditer Solidarité. Qu'elle cite des commentaires polonais ou qu'elle formule ses propres jugements, l'agence Tass, reprise par tous les journaux, affirme, en se fondant sur les « documents » saisis à Varsovie, que le syndicat indépendant se proposait, d'abord par la subversion et le terrorisme, ensuite par la guérilla, enfin par la guerre civile, « *de s'emparer du pouvoir, de saisir les autorités à la gorge et d'opérer un coup d'Etat* ».

Si le nom de M. Walesa n'apparaît toujours pas dans ces dépêches, MM. Kuron, Rulewski et Bujak sont mentionnés parmi les « extrémistes » les plus dangereux. Sont également cités, pour la raison inverse, les responsables des deux directions régionales du syndicat, celles de Poznan et de Slupsk, qui disent s'associer aux mesures prises par le conseil militaire. En fait, MM. Z. Rozwalak et W. Zerk ont dû signer la déclaration de loyauté, exigée par les autorités et proclamant que les intéressés « *rompent avec toutes les forces qui agissent dans l'organisation syndicale contre les organes légitimes du pouvoir* » et reconnaissent que « *le parti ouvrier unifié polonais doit exercer un rôle dirigeant dans notre pays socialiste* ». Enfin, les signataires annoncent « *appuyer pleinement la loi et l'ordre fixés par le décret sur la loi martiale* » et s'engagent à s'y conformer.

L'agence officielle soviétique ne dit mot du nombre des arrestations, ni de celui des morts éventuels. A ce sujet, dans une réponse virulente à Dan Rather, le présentateur de la chaîne de télévision américaine C.B.S., Tass déclare que celui-ci se livre à « *des élucubrations et des spéculations* » sur un bain de sang en Pologne, « *en laissant entendre que ce sont les représentants du pouvoir populaire qui en sont les fautifs* » et sans voir, qu'au contraire, la proclamation de l'état de siège a « *prévenu l'hécatombe sanglante que préparaient les ennemis de la Pologne* ».

Accusant le journaliste américain d'avoir « *une prédilection pathologique pour les bains de sang* », comme en témoignent ses reportages au Salvador et en Afghanistan, l'agence soviétique ne dément pas cependant, à proprement parler, qu'il y ait en Pologne des affrontements meurtriers, puisqu'elle reproche à Dan Rather d'en imputer la responsabilité au gouvernement de Varsovie.

Le partage du monde

Deuxième cible de Tass : les Etats-Unis. Outre la chaîne C.B.S., c'est le Congrès lui-même qui se serait rendu coupable d'incitation à l'effusion de sang, en adoptant « *une résolution provocatrice qui constitue une ingérence révoltante dans les affaires intérieures de la Pologne. Il convient de noter que cet acte revêt manifestement un caractère anticommuniste et antisoviétique* ». Tass constate que le Congrès ne s'est nullement préoccupé du maintien de l'état de siège au Chili, où « *la C.I.A. a placé au pouvoir la clique pro-américaine de Pinochet* », et qu'il n'a pas davantage « *desserré les dents* » quand l'état d'urgence a été proclamé en Turquie, laquelle est un « *allié atlantique des Etats-Unis* ».

La logique du raisonnement pourrait, certes, être retournée contre l'Union soviétique, qui n'a pas hésité, elle-même, a condamner les régimes du Chili et de la Turquie, sans s'estimer coupable d'ingérence; mais la référence à ces deux pays a surtout pour but de rappeler aux Etats-Unis la réalité du partage du monde entre les Deux Grands, qui laisse, en principe, chacun d'eux libre d'agir dans sa zone d'influence : si le Chili et la Turquie sont chasse gardée des Américains, la Pologne est, comme les autres pays d'Europe de l'Est, un territoire réservé aux Soviétiques. De la même manière, le commentateur de la *Pravda* invite les Etats-Unis à ne pas oublier que la Pologne appartient au pacte de Varsovie et non à l'OTAN.

THOMAS FERENCZI.

LA DÉCLARATION DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

« La torche de la liberté brûle ceux qui tentent de l'éteindre »

Voici le texte intégral de la déclaration faite sur la Pologne par M. Reagan à l'ouverture de sa conférence de presse, jeudi 17 décembre :

« *L'ensemble des informations dont nous disposons confirme que l'instauration de la loi martiale en Pologne a conduit à l'arrestation et à l'incarcération, dans des prisons et dans des camps de détention, de milliers de dirigeants syndicaux et d'intellctuels polonais.*

» *Des usines sont saisies par les forces de sécurité, des travailleurs sont battus. Ces actes démontrent que l'on assiste à un brutal retour en arrière frappant le mouvement vers une société plus libre qui se déroulait, en Pologne, depuis un an et demi.*

» *La contrainte et la violation des droits de l'homme, sur une échelle massive, ont pris la place de la négociation et du compromis. Tout cela est une grossière violation de l'accord d'Helsinki, dont la Pologne est signataire.*

» *Il serait naïf de croire que cela ait pu se produire sans le plein appui de l'Union soviétique et sans qu'elle en ait pleine connaissance, nous ne sommes pas dupes.*

» *Nous considérons avec la plus grande gravité la situation présente en Pologne, et particulièrement le recours croissant à la force contre une population désarmée ainsi que les violations des droits civiques élémentaires du peuple polonais.*

» *La violence appelle la violence et menace de plonger la Pologne dans le chaos. Nous appelons tous les peuples libres à se rassembler pour presser le gouvernement polonais de rétablir les conditions qui rendront possibles des négociations constructives et le compromis.*

» *Il nous sera certainement impossible de continuer à tenter d'aider la Pologne à résoudre ses problèmes économiques tant que la loi martiale est imposée au peuple polonais, que des milliers de personnes sont emprisonnées et que les droits légaux des syndicats libres, concédés antérieurement pas le gouvernement, sont désormais déniés.*

» *Nous avons toujours été prêts, pour la part qui nous revient, à aider la Pologne à surmonter ses difficultés économiques. Mais, cela, seulement si le peuple polonais se voit permettre de résoudre ses propres problèmes sans contrainte intérieure ni intervention extérieure.*

» *Notre nation est née dans la résistance au pouvoir arbitraire, et elle s'est à plusieurs reprises enrichie d'immigrés venus de Pologne et des autres grandes nations d'Europe. Aussi ressentons-nous une parenté spéciale avec le peuple polonais, dans sa lutte contre l'opposition soviétique aux réformes.*

» *La nation polonaise, s'exprimant à travers Solidarité, a écrit l'un des chapitres les plus lumineux et les plus vaillants de l'histoire contemporaine. Le peuple polonais nous donne un exemple impérissable de courage et d'attachement aux valeurs de la liberté, face à une opposition opiniâtre.*

» *Laissés à eux-mêmes, les Polonais jouiraient d'une renaissance de la liberté. Mais il y a ceux qui sont opposés à l'idée de liberté, qui ne peuvent pas tolérer l'indépendance nationale et qui sont hostiles aux valeurs européennes de la démocratie et de la primauté du droit.*

» *Il y a deux ans en ce mois de décembre que l'Afghanistan a perdu sa liberté. Ce Noël-ci, c'est en Pologne qu'elle est en jeu. La torche de la liberté est brûlante. Elle réchauffe ceux qui la brandissent, mais elle brûle ceux qui tentent de l'éteindre.* »

LES BANQUES AMÉRICAINES NE VEULENT PAS NÉGOCIER ACTUELLEMENT AVEC VARSOVIE

New-York (*A.F.P.*). — Les banques américaines créditrices de la Pologne ont accueilli avec froideur la demande de crédit formulée par Varsovie pour lui permettre de rembourser certaines dettes redevables pour 1981, apprend-on jeudi dans les milieux bancaires de New-York.

On confirme dans ces milieux que la banque du commerce extérieur Bank Handlowy a transmis mardi à une vingtaine de banques occidentales, dont six établissements américains, une demande de crédit portant sur 350 millions de dollars sur six mois.

Des représentants des soixante banques américaines créditrices de la Pologne se sont réunis mercredi pour examiner cette requête. Selon le *Wall Street Journal*, les représentants des banques ont estimé qu'aucune négociation ne pouvait être engagée pour l'instant.

[Selon d'autres informations, les banques allemandes — principales créancières de la Pologne — estimaient aussi qu'il n'était pas opportun dans les circonstances actuelles de négocier sur les nouvelles facilités demandées par Varsovie.]

● « *Les Canadiens peuvent faire venir autant de réfugiés polonais qu'ils le désirent* », a déclaré, jeudi 17 décembre, aux Communes, le ministre fédéral de l'immigration, M. Axworthy.

« C'EST CE QUI SE SERAIT PASSÉ AU CHILI » affirme le général Pinochet

Santiago-du-Chili (*A.F.P.*). — *En Pologne,* « un gouvernement militaire communiste écrase les travailleurs », *et il en aurait été de même au Chili si les forces armées n'étaient intervenues pour l'en empêcher, a déclaré, jeudi 17 décembre, à Santiago, le général Pinochet.*

« Les communistes occupent des fonctions de responsabilité, se trouvent au gouvernement, et, après, c'en est fini de messieurs les travailleurs, *a-t-il affirmé*. C'est exactement ce qui se serait passé dans notre pays. »

BONN : M. Gensher a rappelé les inquiètudes occidentales en présence du ministre des affaires étrangères tchècoslovaques

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement ouest-allemand a exprimé, le jeudi 17 décembre, ses préoccupations au sujet de la situation polonaise à l'occasion de la visite à Bonn de M. Bohuslav Chnoupek, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie. C'est le premier homme politique d'un pays de l'Est à se rendre en Occident depuis l'intervention militaire à Varsovie.

Lors d'un dîner offert par le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, celui-ci a rappelé la déclaration faite le 15 décembre par les membres de la Communauté européenne (*le Monde* du 17 décembre).

Après avoir lu le texte intégral de cette déclaration en présence du visiteur tchécoslovaque, M. Genscher a ajouté : « *Il m'est malheureusement impossible aujourd'hui d'estimer que nos préoccupations ont diminué. Elles se sont, au contraire, plutôt accrues.* »

Le ministre ouest-allemand a, d'autre part, exhorté les pays membres du pacte de Varsovie à entreprendre de nouveaux efforts pour que la conférence de Madrid arrive encore avant Noël à une conclusion satisfaisante. Contre ceux qui estiment que la rencontre de Madrid est désormais sans objet, le sentiment prévaut, dans les milieux dirigeants de Bonn, qu'un échec de cette conférence accroîtrait plutôt la liberté d'action du gouvernement soviétique. Un tel point de vue a été exprimé également par M. Jürgen Gerhard Todenhöfer, le porte-parole de l'opposition chrétienne-démocrate au Bundestag pour les questions de désarmement.

JEAN WETZ.

L'ambassadeur d'U.R.S.S. à Rome « regrette vivement » les déclarations de M. Berlinguer

De notre correspondant

Rome. — Le durcissement de la position de la direction du P.C.I. sur les événements de Pologne a provoqué une première réaction de la part de Moscou, par l'entremise de l'ambassadeur soviétique à Rome. Au cours d'un entretien, jeudi 17 décembre, avec des journalistes italiens, l'ambassadeur a notamment déclaré : « *En tant que Soviétiques, nous regrettons vivement plusieurs passages des déclarations* (de M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I.). *Les critiques adressées à notre système sont certes légitimes et nous-mêmes en faisons souvent, notamment en matière économique. Mais notre peuple est fier de ce que nous avons réalisé et voit s'ouvrir devant lui un avenir radieux.* »

Auparavant, l'ambassadeur avait souligné, à propos des prises de position des partis politiques italiens concernant la Pologne : « *Je préfère ne pas faire de commentaires quels qu'ils soient qui pourraient être interprétés comme une ingérence. De ce que disent Berlinguer, Craxi* (parti socialiste), *ou Piccoli* (démocrate-chrétien), *je peux simplement souligner que leur opinion sur la Pologne ne coïncide pas avec la réalité. En Italie même,* l'Unita (organe du P.C.), *et en Europe occidentale, les journaux, en général, condamnant la loi martiale et soutenant Solidarité risquent de conduire la Pologne à la guerre civile.* »

L'Unita, ce vendredi 18 décembre, rapporte ces propos sous le titre : « Déclaration polémique de l'ambassadeur soviétique ». Relevant que le seul journal italien cité par l'ambassadeur est *l'Unita*, l'organe du P.C. ajoute un court commentaire, en italique, à son article, affirmant : « *Nous sommes en complet désaccord avec l'ambassadeur soviétique en ce qui concerne l'évaluation de la situation en Pologne* », et s'étonnant, d'autre part, que « *compte tenu de la réserve diplomatique, aient été mis en cause les secrétaires généraux des principaux partis italiens* ».

La crise polonaise continue en fait à provoquer un débat profond au sein du P.C.I. Les déclarations de l'ambassadeur soviétique, précisément au moment où, à Strasbourg, M. Berlinguer confirmait « *la condamnation nette* » de son parti, la violation des droits civils en Pologne, ne sont pas pour rassérener les militants communistes, notamment de la base, dont bon nombre restent attachés à une certaine idée de l'infaillibilité de l'Union soviétique. — Ph. P.

PAR 180 VOIX CONTRE 2 ET 4 ABSTENTIONS

Le Parlement européen « condamne » les mesures prises à Varsovie

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le Parlement européen a adopté jeudi soir 17 décembre, par 180 voix pour, 2 contre et 4 abstentions, une résolution « *condamnant* » les mesures prises à Varsovie, demandant l'abrogation de l'état d'urgence et la mise en liberté immédiate des personnes arrêtées. Les deux voix contre sont celles des parlementaires radicaux italiens ; les abstentions, celles des communistes grecs. Les communistes français n'ont pas participé au scrutin.

Plusieurs orateurs ont souligné la responsabilité de l'Union soviétique, le fait qu'il ne s'agissait qu'en apparence d'un conflit entre Polonais. « *La répression émane de l'armée et de la police polonaises, mais cela n'est pas moins grave* », a observé M. Pelikan (socialiste, Italie), ancien directeur de la télévision tchécoslovaque, qui, comme il l'a rappelé, « *a vécu lui aussi en 1968 la fin d'un grand espoir socialiste* ». « *Ce qui s'est passé n'est pas un incident de parcours, mais la conséquence logique d'un système qui monopolise le pouvoir* », a affirmé M. Gonella (P.P.E., Italie) (1).

Mme Macciocchi (Italie) a mis l'accent sur le fait qu'il y avait en Pologne des interférences soviétiques continues depuis plus d'un an. C'est, en particulier, parce que la résolution se contente de « *réaffirmer son opposition à toute ingérence étrangère* », comme si celle-ci n'avait pas encore eu lieu, que Mme Macchiocci a présenté un texte différent.

La plupart des orateurs, critiquant l'attitude des gouvernements de la Communauté, ont estimé qu'une prudence excessive, sous prétexte de non-ingérence, était malvenue, et en tout cas dépassée. « *Nous ne pouvons et ne devons rien faire qui rende la situation plus difficile, mais nous ne pouvons pas non plus montrer une indifférence qui pourrait être considérée comme un encouragement* », a dit M. Pelikan. M. Israël (DEP) (2) est du même avis ; il estime cependant qu'« *il ne faut pas dénoncer les accords d'Helsinki, car il est bon que les droits de l'homme demeurent à l'ordre du jour des négociations internationales* ».

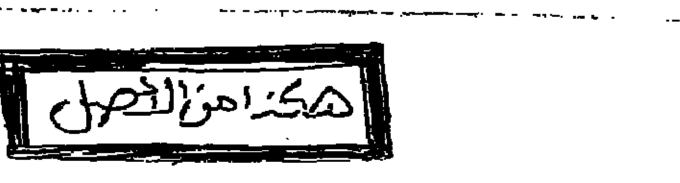
C'est au contraire parce qu'« *ils ne veulent rien faire qui puisse aggraver les risques de guerre civile et d'intervention étrangère* », dont ils ne veulent pas, que les communistes français sont défavorables à l'initiative du Parlement. M. Martin, leur porte-parole, explique : « *Nous comprenons et partageons, devant une situation regrettable à tous égards, l'émotion de ceux qui ont à cœur la paix, la liberté et le socialisme en Pologne.* » M. Martin déplore l'état d'exception, les arrestations et les internements, mais il dénonce ensuite « *le tapage indécent et cynique* » de ceux qui ont soutenu ou s'accommodent des dictatures chilienne et turque et dont l'espoir en fait « *est que le sang coule en Pologne* ».

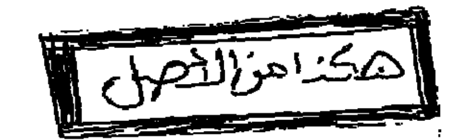
M. Ephrémédis (P.C. grec) va plus loin. Il est lui aussi préoccupé par les événements mais estime que « *la responsabilité en incombe à l'aile extrémiste de Solidarité* ». M. Fanti (P.C.I.) réaffirme au contraire « *la solidarité de son parti avec les forces civiles et religieuses qui recherchent une solution de renouvellement démocratique* ».

Plusieurs orateurs, Mmes Ellis (D.E.) (D. E.) (3) et Macchiocci, MM. Gonella (P.P.E., Italie), Catherwood (D.E., Royaume-Uni) et Tyrell (D.E., Royaume-Uni), ont insisté pour que la commission et les gouvernements membres veillent à ce que l'aide alimentaire ne soit pas détournée au profit, comme le dit M. Tyrell, « *des soldats et des gardiens de prison* ». La majorité pense toutefois que l'aide doit être maintenue. Certains, tel M. Catherwood, seraient même partisans de maintenir l'aide économique, car « *il ne faut pas mettre les Polonais à la merci de la seule Union soviétique* ». La résolution à ce sujet invite les gouvernements et institutions de la Communauté « *à accorder toute l'aide alimentaire possible au peuple polonais, à condition que cette aide soit distribuée gratuitement et équitablement à tous ceux qui en ont le plus besoin* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Le parti populaire européen, où siègent les démocrates-chrétiens.
(2) Groupe des Démocrates européens de progrès, où siègent les parlementaires R.P.R.
(3) Groupe des démocrates européens, où siègent les conservateurs britanniques.





Vos yeux font confiance au n°1 de la TV et de la Vidéo.

Vos mains font confiance au n°1 de l'électroménager.

Vos oreilles peuvent faire confiance au n°1 de la Hi-Fi.*

Rien d'étonnant si, en 1980, Darty est le N° 1 Français de la Hi-Fi.

Chez Darty, tous nos clients ont l'assurance formelle de bénéficier :

Du prix Darty, un prix garanti par le remboursement de la différence.

Du choix Darty, offrant la possibilité de composer plus de 1000 chaînes (chaînes à éléments séparés, micro-chaînes, chaînes compactes) dans toutes les gammes de prix.

De la garantie 2 ans gratuite Darty.

Alors en Hi-Fi, comme en télévision, vidéo et en électroménager, vous pouvez faire confiance à Darty.



Darty le n°1 de la Hi-Fi.

* Darty 1er distributeur Français de TV, électroménager, Hi-Fi, vidéo. Source "La Distribution : ses coordonnées" édition 1981.

PARIS : 8e : DARTY-sous-la-Madeleine. – 10e : 1, avenue de la République. – 11e : 25 à 35, bd de Belleville. – 13e : Centre Commercial "Galaxie" - Niveau 3 - 30, avenue d'Italie. – 14e : Centre Commercial "Gaîté Montparnasse" - 68, avenue du Maine. – 15e : Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" - 71, quai de Grenelle. – 17e : 8, avenue des Ternes. – 18e : 128, avenue de Saint-Ouen. **RÉGION PARISIENNE :** 78 : Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest. – 78 : Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay. – 91 : Les Ulis 2 : Centre Régional "Les Ulis 2" - Bures-sur-Yvette. – 91 : Morsang-sur-Orge : Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois - 51, rue de Montlhéry. – 92 : Asnières : Carrefour des 4-Routes - 384, avenue d'Argenteuil - RN 309. – 92 : Châtillon : 151, avenue Marcel-Cachin - RN 306. – 92 : Boulogne : Pont de Sèvres - 122 bis, avenue du Général-Leclerc. – 92 : Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" - Niveau 1 - Parvis La Défense. – 93 : Bagnolet : Porte de Bagnolet - Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni. – 93 : Bondy : 123-155, avenue Gallieni - RN 3. – 93 : Aubervilliers : Centre "Pariféric" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Émile-Reynaud. – 93 : Noisy-le-Grand : Centre Commercial Régional "Les Arcades" - Marne-la-Vallée. – 93 : Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine - RN 1. – 94 : Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro - La Fourchette - RN 4. – 94 : Créteil : Centre Régional "Créteil Soleil". – 94 : Thiais-Rungis : Centre Régional "Belle Épine" - RN 7. – 95 : Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines". **OISE :** 60 : Beauvais : Centre Commercial "Le Franc Marché" - 2 à 4, place du Franc-Marché. – 60 : Creil : Centre Commercial de Creil-Nogent - 10, avenue de l'Europe. **MARNE :** 51 : Reims : Reims-Tinqueux : Zone artisanale du Moulin-de-l'Écaille - Route de Dormans. **ET 29 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.**

LE COUP DE FORCE MILITAIRE EN POLOGNE

TÉMOIGNAGES

A Orly, un charter nommé « rumeurs »

L'homme, un des passagers du vol 122 de la compagnie polonaise Lot Varsovie-Paris, arrivé à Orly jeudi 17 décembre à 22 h. 30, raconte : « *J'étais logé chez des amis à Varsovie près de l'aéroport. Dans la nuit de mardi à mercredi, je n'ai pas dormi. Il y avait des avions sans arrêt. Le lendemain soir, j'en ai fait la remarque à un voisin, un magistrat, procureur dans la capitale. Il m'a simplement répondu : « C'étaient des avions militaires soviétiques, pas des vols commerciaux, et ils ont pris à leur bord des passagers polonais, des centaines, amenés là par autobus pendant le couvre-feu. Destination : l'U.R.S.S.* »

L'homme jure que tout cela est vrai, que son procureur, un « homme sérieux », n'a aps menti. Ni là ni quand il lui a affirmé que, à Varsovie même, on avait arrêté au moins quatre à cinq mille personnes depuis dimanche dernier. Vrai, faux ? Vrai, semble-t-il, pour Varsovie ; vraisemblable pour le pont aérien entre Moscou et Varsovie cette nuit-là. (*Le Monde* du 17 décembre.) Pour le reste...

De toute évidence, c'est un charter nommé « rumeurs » qui a atterri, ce jeudi soir, à Paris, en provenance d'un pays où la vérité de l'information n'est plus guère de mise. Dans une formidable bousculade, la quinzaine de passagers qui avaient accepté d'affronter les journalistes ont dit ce qu'ils savaient, croyaient ou imaginaient savoir, tandis que plus de cent autres se sauvaient par les issues de secours. C'est-à-dire pas grand-chose, mélangeant sans cesse le vécu et le on-dit, l'impression et la rumeur, la volonté de raconter et le souci de ne pas décevoir.

Cela ne fait pas nécessairement des informations fiables, mais cela a permis de constater que sur un plan, l'atomisation de la vérité, le pouvoir polonais a, depuis dimanche, totalement réussi son affaire. « *Que voulez-vous*, dira un journaliste suisse de retour de Varsovie, *depuis quatre jours, que fait-on là-bas ? On échange les rumeurs que chacun a récoltées Plus de déplacement, plus de téléphone, plus de journaux, hors la presse en uniforme ; le courrier est interdit. Comment savoir ce qui se passe exactement. Et puis s'informer, ici, c'est mettre en danger ceux à qui vous demandez des informations.* »

D'une tout autre manière, c'est ce que fera savoir un jeune homme, élève du lycée français de Varsovie, poursuivi par un groupe de « courtiers » en quête de photos de choc : « *Des photos, oui, bien sûr, mais on a annoncé là-bas que toute personne qui serait prise en train de faire des photos serait immédiatement condamnée à cinq ans de prison. Alors...* »

Pourtant, au travers des témoignages, différentes constantes sont apparues qui permettent de parler d'informations. D'abord, l'effet-surprise du coup de force dans la nuit de samedi à dimanche. Témoignage d'un voyageur algérien : « *J'avais pris le train à 5 h. 30 dimanche matin à Varsovie pour me rendre à Cracovie. Au bout d'un moment, le train s'est arrêté en pleine campagne pendant une heure et demie. Des miliciens sont montés. On est reparti pour Cracovie. Et là, ces miliciens ont embarqué des voyageurs menottes aux poignets. On m'a dit ensuite qu'il y avait l'état de guerre et, effectivement, cela est devenu évident. Les rues étaient pleines de soldats et de véhicules blindés. Lundi et mardi, à Cracovie, des tracts étaient distribués, les magasins restaient tous fermés, mais je n'ai pas vu d'autre arrestation. Je suppose que cela s'est fait pendant le couvre-feu.* »

Témoignage d'un Français sur une région qu'il refuse de localiser : « *Samedi, je suis sorti jusqu'à 2 heures du matin chez des amis. Je n'ai rien vu dans les rues. C'est seulement dimanche matin à 8 heures que j'ai appris l'état de guerre, plus de téléphone, etc. Très vite les gens ont voulu savoir et, en fin de matinée, ils se sont rendus les uns chez les autres. C'est comme cela qu'on a appris les arrestations très nombreuses. Des personnes ont pu être alertées par les femmes ou les enfants et ont pris la clandestinité. C'était la milice qui avait arrêté. Pas l'armée.* »

Témoignage enfin d'un jeune garçon, fils d'un technicien de l'ambassade de France : « *Dimanche matin, j'étais chez des amis quand al radio de l'ambassade a été convoqué d'urgence. Peu après, les soldats polonais ont fait leur apparition devant les bâtiments pour y exercer un contrôle, et empêcher quiconque de s'y réfugier. J'ai vu aussi des miliciens au siège de Solidarité, puis de très nombreux soldats dans les rues et des véhicules blindés, mais pas de char.* »

Deuxième leitmotiv : l'ampleur des arrestations. Toutes les personnes interrogées à Orly ont été unanimes. Miliciens et policiers ont arrêté des milliers de personnes dans la nuit de samedi à dimanche : ouvriers, étudiants, syndicalistes, universitaires, cadres d'entreprise, écrivains, artistes, journalistes, scientifiques, anciens dirigeants du parti ; ils ont emmené tout le monde. Et c'est cela qui est assez incroyable : avoir pu préparer une telle opération sans qu'il y ait eu de fuite. « *A Varsovie, tout le monde le craignait, personne n'y croyait* », dit un Français d'origine polonaise. Et un autre témoin : « *Ils ont véritablement décapité Solidarité.* » Nul parmi les voyageurs interrogés ne sera en mesure de donner des chiffres. Mais tous parlent, par ricochets, par information personnelle, de « véritable rafle ». Quant à savoir où sont « internées » les personnes arrêtées...

Enfin, troisième point, la peur. De toute évidence, la peur ou, à tout le moins, la crainte, est devenue, selon les témoins, commune en Pologne. Du moins dans les rapports humains. « *Varsovie est maintenant une ville triste et faussement calme*, dit un habitué. *Les gens ne vous parlent plus dans la rue, surtout si vous êtes étranger. Cela ne veut pas dire qu'ils soient résignés. Au contraire. A de multiples signes on voit que ça bouillonne. Il y a ces tracts de Solidarité, distribués de la main à la main ou collés sur les murs, et que des miliciens spécialisés arrachent systématiquement. Il y a ces appels à la grève générale. Quand nous sommes partis, un mot d'ordre de grève générale était donné pour samedi 19 décembre, et cela risque d'être très dur. Il y a aussi la résistance passive, par exemple, les gens qui se déclarent malades* avec des certificats *médicaux de complaisance. Enfin, il y a les mouvements sociaux, les grèves, les occupations.* »

Sur ce point, les déclarations recueillies à Orly se limitent, pour l'essentiel, à des rumeurs. Chacun dit plus ce qu'il a entendu dire que ce qu'il a vu. Gdansk, Wroclaw, la Silésie, sont tellement loin de Varsovie. Un seul témoin est à peu près précis : « *Dans la région où j'étais, quatre usines ont été occupées dimanche, dont l'une par plusieurs milliers d'ouvriers. Tour à tour, elles ont été « pacifiées », selon le vocabulaire officiel. Les sirènes, à chaque fois, ont sifflé pour signifier l'abandon de l'occupation. Mais cela s'est fait sans heurt visible. Il reste maintenant à savoir si les ouvriers reprendront le travail. Cependant, il me semble qu'en dehors de la peur, un autre facteur joue. Solidarité n'est plus suivi comme il y a un an. Cela va peut-être surprendre. Mais chez une partie de la population, il y avait comme une sorte d'appel à l'armée, de demande de remise en ordre, un désir surtout fondé sur la pénurie alimentaire. Solidarité y a perdu pas mal de prestige. C'est pour cela que tout jugement sur un comportement massivement résistant de la population serait, à mon avis, hâtif.* »

A condition, bien évidemment, que les événements ne prennent pas un tour irréversible. Car si les morts d'hommes en Pologne restaient encore de simples rumeurs dans l'avion Varsovie-Paris, elles ne l'étaient plus à l'arrivée.

PIERRE GEORGES.

Un général sur la corde raide

(Suite de la première page.)

Des moyens clandestins de communication sont mis en place pour pallier l'absence de téléphone, un système de « samizdat » apparait peu à peu pour lutter contre le monopole de la désinformation, qui a été confié à la radio et à la télévision, les églises paraissent se transformer en vastes carrefours où sont échangées les informations et où sont données les consignes.

— *L'Eglise s'installe dans l'opposition.* — Après un moment de flottement, dû à d'énormes pressions, l'Eglise paraît avoir choisi définitivement son camp : elle reste solidaire du peuple polonais. Si l'homélie prononcée dimanche soir par Mgr Glemp pouvait susciter des doutes, la déclaration publiée mardi pa rl'épiscopat, et qui est maintenant sans doute connue dans tout le pays, a levé toute ambiguïté. Seule la libération des dizaines de milliers de gens arrêtés pourrait amener la hiérarchie catholique à revoir son attitude. En attendant, le tissu très dense que constitue l'appareil du catholicisme polonais va être utilisé par la résistance. Il est probable, par exemple, que de nombreuses personnes se cachent dans des établissements religieux. Mais, attaquer de front l'Eglise polonaise — perquisitionner dans des couvents par exemple — constituerait pour les autorités un véritable suicide politique.

— *Le prestige de l'armée est gravement atteint.* — On avait coutume d'affirmer que l'armée polonaise restait le seul corps sain de la nation. Bien que l'armée n'ait pas encore été engagée, semble-t-il, dans des affrontements sanglants, elle parait perdre très rapidement le prestige dont elle jouissait. Le général Jaruzelski lui-même, qui passait pour nationaliste et auquel on prêtait des intentions réformatrices, est de plus en plus discrédité. Qu'il le veuille ou non, il a maintenant fait verser du sang polonais ; qu'il le veuille ou non, il s'est engagé dans un processus de « collaboration ».

— *Le général Jaruzelski, « complice » des Soviétiques.* — Pour les meilleurs observateurs occidentaux, il est maintenant évident que le général Jaruzelski va dépendre de plus en plus de Moscou. Mis au pied du mur par l'U.R.S.S., peut-être a-t-il cru possible de la prendre à son propre jeu. Il ne doit plus aujourd'hui se faire beaucoup d'illusions sur ses chances de réussite : si, comme on le pense, la résistance passive s'étend à tout le pays, le général ne disposera plus bientôt de suffisamment d'hommes pour « militariser » toute la vie de la nation et pour maintenir l'ordre. Déjà, affirme-t-on dans les milieux les mieux informés, des conseillers soviétiques seraient en place, notamment au niveau de la police politique.

Les milieux diplomatiques occidentaux confirment officieusement que le maréchal Koulikov, le commandant en chef du pacte de Varsovie, est bien sur place avec une forte équipe de collaborateurs et qu'il a un droit de veto sur toutes les décisions que pourrait prendre le général Jaruzelski. Le maréchal Koulikov a des informateurs sûrs dans toutes les branches de l'administration, en la personne de certains des officiers polonais formés à Moscou que le général Jaruzelski a eu l'imprudence d'y mettre depuis quelques mois.

— *Le « coup » était préparé de longue date.* — Les informations dont on dispose maintenant permettent d'affirmer que le général Jaruzelski, qui agissait avec l'accord soviétique, n'attendait qu'un prétexte pour déclencher une opération préparée de longue date. Les équipes militaires qu'il avait envoyées récemment « quadriller » le pays étaient chargées, entre autres, de ramener des informations sur l'implantation de Solidarité et sur ses responsables. Ces informations, ainsi que celles de la police, ont permis d'affiner l'intervention et de dresser des listes de gens à neutraliser. L'existence de telles listes est confirmée indirectement par Radio-Varsovie qui a annoncé l'arrestation d'un certain nombre de responsables de Solidarité, alors qu'ils se trouvent à l'étranger. Ces listes compteraient environ quarante mille noms, ce qui explique les estimations de l'épiscopat.

— *Le général Jaruzelski est rejeté vers les « durs » du parti.* — S'étant aliéné la population et l'Eglise, le général Jaruzelski va se trouver de plus en plus rejeté vers les hommes qui ont toujours prôné le recours à la méthode forte, dont MM. Grabski et Olszowski. Ce n'est sans doute pas un hasard si la propagande de Radio-Varsovie reprend déjà tous les thèmes xénophobes et antisémites chers au cœur des *apparatchicks* pro-soviétiques. Ce sont eux sans doute qui sont à l'origine d'une innovation inquiétante : l'apparition dans les rues de certaines villes polonaises de milices du parti chargées de faire régner l'ordre. Au cas probable où la population polonaise ne se laisserait pas terroriser et où l'armée ne parviendrait pas à rétablir l'ordre, de tels hommes pourraient servir de caution juridique à une intervention en masse de l'Union soviétique.

Ce premier bilan, on le voit, est sombre. Le fait que les unités du pacte de Varsovie encerclant la Pologne viennent d'augmenter leur état d'alerte ne fait que l'aggraver. Dans de telles conditions, on voit mal comment M. Jaruzelski, qui n'a pas les moyens de sa politique, pourrait tenir les promesses que les diplomates polonais multiplient dans toutes les chancelleries. C'est dans un incontestable processus de régression qu'il a engagé son pays. Aujourd'hui otage des Soviétiques, servira-t-il demain de bouc émissaire ?

JACQUES AMALRIC.

A LA TÉLÉVISION

A chacun sa Pologne

C'est un speaker en uiforme, un présentateur polonais, les yeux obstinément baissés sur son papier, qui nous a donné longuement jeudi, au journal de 20 heures, sur TF 1, des nouvelles de son pays. Une voix off neutre, indifférente, machinale, traduisait, à notre intention, le récit destiné aux téléspectateurs polonais des événements qui ont conduit à l'essassinat par des émeutiers irresponsables — je cite à peu près — de militaires et de policiers compréhensifs et patients.

Nous, devant nos écrans, on avait la gorge serrée, les poings crispés. On le laissait parler, parler interminablement. Plutôt que d'écouter ça, on a préféré passer sur la chaîne à côté juste à temps pour avoir confirmation de cette nouvelle : Lech Walesa est en résidence surveillée. De source officielle. Elles le sont toutes à présent. Le couvercle s'est refermé sur ce pays en révolte et les seuls témoignages proviennent des camionneurs qui sont allés jusqu'à Gdansk avec leur cargaison de vivres et de médicaments. Les voici revenus.

Leurs comptes rendus diffèrent de l'une à l'autre chaîne. Apparemment, ils n'ont pas vu les mêmes choses, ou n'ont pas le même regard. Nous faisons le va-et-vient pour constater que ce soir encore le ton est nettement plus réservé, circonspect, sur TF 1 et FR 3, où Charles Fiterman, invité au studio, expose son point de vue, le point de vue du P.C.

Libre à chacun de choisir en fonction de sa sensibilité. Si l'on est inquiet, si l'on craint les retombées de la formidable explosion qui risque de se produire en Pologne, si l'on cherche à être un peu rassuré, il y a un bouton pour ça. Le premier. Si au contraire, on est furieux, bouleversé, si l'on souhaite retrouver à l'antenne un écho à sa propre émotion, il n'y a qu'à appuyer sur le bouton d'Antenne 2.

Où qu'on aille, on sera obligé de regarder la vérité en face. D'une façon générale, depuis le début des événements, sur le plan de l'information, tous nos journaux se sont efforcés de multiplier les flashes, de développer les éditions, de lancer des « spéciaux », et de répondre ainsi à l'immense attente du public, de tous les publics. On a passé un maximum d'images, quitte à les acheter à l'étranger, bonne occasion de déplorer le vide de nos archives au rayon Pologne. On a toujours donné ses sources, on n'a jamais manqué de vérifier, autant que faire se peut, les renseignements, et le mode, le plus souvent employé, a été jusqu'à jeudi midi le conditionnel. Jeudi soir, hélas ! les chiffres officieux, avancés la veille par Pierre Mauroy, étaient vérifiés, les prisons se remplissent et le sang coule en Pologne.

CLAUDE SARRAUTE.

UN JOURNALISTE OUEST-ALLEMAND : de violentes échauffourées ont eu lieu à Katowice.

Bonn (*A.F.P.*). — Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées mercredi 16 décembre à Katowice au cours d'affrontements survenus entre des grévistes et des forces de l'ordre qui voulaient les déloger, a affirmé jeudi un journaliste de la chaîne de radio Deutschlandfunk (radio allemande pour l'étranger).

M. Ernst Dieter Schmickler a précisé que de violents combats de rue s'étaient déroulés dans le centre de la ville, mettant notamment aux prises des membres de la milice et des ouvriers sidérurgistes.

Le journaliste a également fait état d'événements similaires à Wroclaw, où une personne serait décédée des suites d'une crise cardiaque.

M. Schmickler, qui s'était rendu en Pologne pour ouvrir la conférence européenne des sports, a regagné la R.F.A. jeudi matin.

DES SYNDICALISTES ITALIENS : à Lublin, la situation alimentaire semble désespérée.

Rome (*A.F.P.*). — Six syndicalistes italiens de la C.I.S.L. (proche de la démocratie chrétienne) se sont rendus en Pologne dans le semestre dernier. A leur retour à Rome, leur porte-parole a déclaré que la situation à Ludlin semblait désespérée : « *Nous avons vu beaucoup de gens faire la queue pour essayer d'obtenir de la nourriture. Parfois, il n'y avait rien dans les magasins, mais les gens attendaient quand même, en dépit des températures qui atteignaient plusieurs degrés en dessous de zéro, au cas où des vivres arriveraient.* »

On a dit aux membres de cette délégation qu'il y avait un certain nombre de grèves à Lublin, notamment dans l'usine d'hélicoptères. Selon eux, Solidarité a continué à fonctionner à Lublin malgré les arrestations. « *Solidarité a été décapitée, mais elle existe toujours... Elle a l'intention de résister passivement.* »

PROCHE-ORIENT

Le Conseil de sécurité unanime donne deux semaines à Israël pour revenir sur sa décision

De notre correspondante

New-York. — Après deux jours de débats, le Conseil de sécurité des Nations unes a voté, jeudi 17 décembre, à l'unanimité, une résolution enjoignant à Israël de revenir, dans les quinze jours, sur son annexion du Golan. Mais la résolution votée par les quinze membres du Conseil, y compris les Etats-Unis, est beaucoup moins vigoureuse que celle qui avait été proposée, mardi, par la Syrie.

Elle indique que « *la décision israélienne d'imposer ses lois, sa juridiction et son administration sur les hauteurs syriennes du Golan occupé, est nulle et non avenue et sans effet juridique sur le plan international* ». Elle « *exige* », comme la précédente résolution, qu' « *Israël, puissance occupante, annule, en conséquence, sa décision* ». Elle fait allusion à la charte des Nations unies, aux principes de droit international et aux « *résolutions appropriées du Conseil de sécurité* ». Mais elle abandonne l'idée d'obtenir le retrait israélien « *une semaine au plus tard* », après l'adoption de la résolution, ainsi qu'un rapport du secrétaire général dans le même délai.

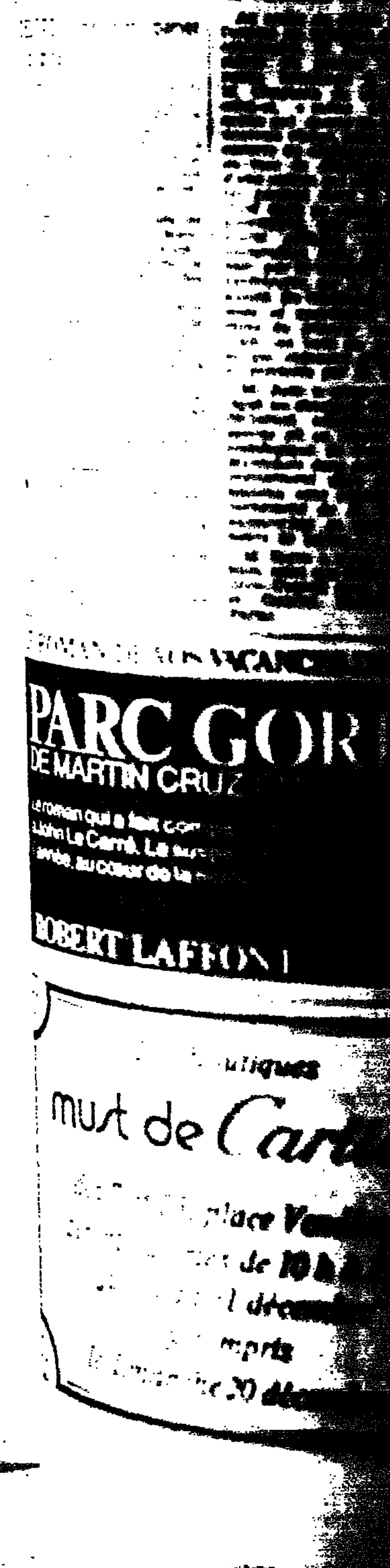
La résolution votée étend ce délai à deux semaines et propose, au cas où Israël n'obtempérerait pas, de réunir le Conseil de sécurité le 5 janvier, au plus tard, pour prendre des « *mesures appropriées, en accord avec la charte des Nations unies* ».

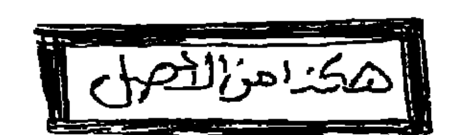
Les Etats-Unis, qui n'avaient pas participé à la discussion préalable, ont pris la parole pour une explication de vote. M. Lichenstein a exprimé les « *vifs regrets* » de son gouvernement, « *après les décisions de la Knesset* », et a indiqué que les Etats-Unis n'avaient « *pas accepté cet acte unilatéral destiné à modifier le statut des territoires occupés par Israël au cours du conflit de 1967* ». Rappelant que se posent « *un grand nombre de problèmes délicats pour Israël e tla Syrie* », le représentant américain a « *demandé à Israël de réaffirmer son intention de négocier un règlement (...), ce qui ne peut avoir lieu que dans le cadre d'un plan de paix global* ».

C'est la seconde fois, depuis leur condamnation du bombardement du réacteur irakien de Tamuz, en juin, que les Etats-Unis critiquent aussi sévèrement Israël au Conseil de sécurité.

L'ambassadeur d'Israël, M. Blum, a déclaré que la résolution adoptée ne changerait rien aux décisions de son gouvernement. Il a ajouté que plusieurs présidents américains, qui avaient visité les hauteurs du Golan, avaient déclaré aux Israéliens qu'ils comprenaient leur volonté de ne pas évacuer ces positions-clés. Cette déclaration a provoqué une ruée des journalistes à la mission américaine pour obtenir les noms des présidents qui s'étaient ainsi aventurés. « *No comment* », a répondu la mission.

NICOLE BERNHEIM.



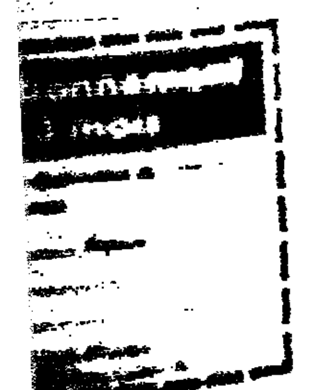


RE EN POLOGN

umeurs

OCHI-ORIENT

EEN



ET SES RÉPERCUSSIONS

EN FRANCE

La direction du P.S. lance une pétition et dénonce l'« hypocrisie » de l'opposition

Tandis que M. Pierre Mauroy annonçait plusieurs initiatives gouvernementales, reprenant en partie les propositions de la C.F.D.T., et s'efforçait de nuancer les informations qu'il avait données la veille à M. Edmond Maire sur l'évolution de la situation en Pologne, en soulignant que celles-ci devaient être « exploitées au conditionnel » dans la mesure où « il est très difficile d'établir un bilan quantitatif des événements au niveau de l'ensemble du pays », la direction du parti socialiste s'est employée à nouveau, jeudi 17 décembre, à riposter aux critiques adressées depuis dimanche au gouvernement.

Elle l'a fait sur deux fronts : d'abord, à l'occasion de la réunion de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, par la voix de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, qui a dénoncé l'« hypocrisie » de l'opposition (tandis que M. Claude Estier, dans « l'Unité », employait le même mot pour l'attitude du P.C. et de la C.G.T.), puis en lançant une pétition nationale pour le soutien du mouvement de démocratisation engagé par le peuple polonais.

Cette pétition indique notamment : « Ces événements tragiques, venant après ceux de la Tchécoslovaquie (en 1968) et de Hongrie (en 1956), démontrent qu'on ne construit pas le socialisme lorsqu'on s'oppose à son peuple et qu'on bafoue la démocratie. » Elle demande « la libération immédiate des militants polonais et la possibilité pour les dirigeants de Solidarité d'exercer leur activité ; l'arrêt de la répression ; le rétablissement des libertés syndicales et d'expression ; la non-intervention des forces étrangères ».

Pour sa part, M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, ce vendredi matin 18 décembre, au micro d'Europe 1 : « Le rêve de l'émancipation des travailleurs agonise à l'Est dans les casernes et les prisons. Quelle dérision, quel écœurement et quelle honte pour ceux qui, affirmant parler au nom de la classe ouvrière, n'ont rien à dire ! »

Selon un sondage de l'IFRES, publié ce vendredi 18 décembre par « le Quotidien de Paris », et réalisé du 14 au 17 décembre auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, 67 % des Français se déclarent concernés « à titre personnel » par les événements de Pologne et 68 % n'approuvent pas la non-participation du P.C.F. et de la C.G.T. aux manifestations de solidarité.

M. Cheysson : le gouvernement ne doit rien dire qu'il ne puisse tenir

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a indiqué, jeudi 17 décembre, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, que des consultations avaient été engagées dès dimanche soir 13 décembre entre les Dix et leurs alliés et qu'un accord avait aussitôt permis d'avertir les voisins de la Pologne que toute intervention directe de leur part serait d'une gravité fondamentale et aurait des conséquences dramatiques sur l'entreprise de détente.

Il a fait deux remarques : d'une part, il ne conviendrait pas qu'un gouvernement étranger pût être accusé de pousser aux extrêmes, mais la condamnation doit être catégorique, et elle a été exprimée par le président de la République, le premier ministre et le gouvernement ; d'autre part, M. Cheysson a souligné que le gouvernement ne devait rien dire qu'il ne pût tenir, afin de ne pas entamer la crédibilité du gouvernement français et qu'on sache dans le monde que la France fait ce qu'elle annonce.

M. DELORS : ne pas parier sur le pire.

Les derniers développements en Pologne ne changent pas pour l'heure l'attitude de la France dans les négociations internationales sur la dette polonaise, a indiqué mercredi 16 décembre le ministre français de l'économie et des finances, M. Jacques Delors.

Interrogé dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Delors a déclaré que les experts français « *continuent à travailler* » sur le dossier de l'aménagement des échéances 1982 de la dette publique polonaise vis-à-vis de seize pays occidentaux. L'ensemble de cette dette représente 12,5 milliards de dollars sur les 25 milliards que doit la Pologne à l'Occident.

« *Le pire dans cette affaire, ce sont les gens qui continuent de parier de manière irresponsable* », a conclu M. Delors, qui s'est refusé à « *parier sur le pire* ».

● *Une permanence se tient au Collectif national de solidarité avec Solidarnosc*, 14, rue de Nanteuil, Paris (15e) (tél. 531-43-38), tous les soirs, de 19 heures à 21 heures, pour informer ceux qui veulent aider à la mise en œuvre d'un soutien prolongé au syndicat indépendant polonais.

M. JOXE : les Versaillais et les Munichois

Au cours du débat qui a suivi l'exposé du ministre des relations extérieures, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a rendu hommage à l'action de M. Cheysson en soulignant que celui-ci, « *mène une politique active qui donne de la France un nouveau visage, celui d'une nation ouverte au dialogue avec les pays en voie de développement, celui d'une nation qui défend des libertés partout dans le monde. (...) C'est dans ce contexte que nous apprécions, que nous avons regretté certains aspects de la déclaration faite dimanche dernier, par le ministre des relations extérieures, sur la Pologne*, a-t-il ajouté. *En revanche, nous approuvons et apprécions les déclarations du premier ministre, mercredi, au nom du gouvernement, et qui viennent d'être rappelées et précisées par M. Cheysson.* »

M. Joxe a alors vivement critiqué les réactions de l'opposition, déclarant notamment : « *Nous savons où se trouve le réservoir sociologique de Versailles et des Munichois dans notre pays. Il est précisément chez ceux qui ont soutenu sans défaillance le gouvernement de M. Barre et qui, aujourd'hui se posent en donneurs de leçons.* »

M. Barre a alors quitté la réunion, ainsi que MM. Edouard Frédéric-Dupont (app. R.P.R., Paris), et Gabriel Kaspereit (R.P.R., Paris).

YVES MONTAND RÉPOND A M. LIONEL JOSPIN

Yves Montant a adressé, jeudi, à M. Lionel Jospin une lettre dans laquelle il répond aux déclarations faites par le premier secrétaire du P.S., le 16 décembre, à propos du jugement porté par le chanteur et plusieurs autres intellectuels sur l'attitude du gouvernement (*le Monde* du 18 décembre). Il écrit notamment : « *Mon intention, comme celle de tous les signataires, était de rendre publique mon indignation devant la mollesse et la « diplomatie » des premières déclarations officielles du gouvernement. Il semble aujourd'hui que la vôtre soit égale à la nôtre. Nous avons pu constater, les cosignataires et moi-même, que le ton officiel adopté dans la journée de mercredi avait heureusement changé et nous nous sommes réjouis de cette nouvelle réflexion. En même temps, nous ne pouvons pas nous empêcher d'espérer que notre mise en garde y soit un peu pour quelque chose (...).*

» *Comme vous ne pouviez pas ranger au rayon des indifférents au malheur chilien, des Argentins, des Afghans, des Tchécoslovaques, des Boat-People et des Salvadoriens, vous avez choisi de rappeler à l'opinion publique que j'étais parti pour Moscou en 1956. Vous avez bien fait. Encore que vous vous êtes trompé, si vous avez cru déterrer un cadavre. Ce voyage est bien connu et il a été publiquement analysé par ma femme et par moi-même. Vous auriez dû penser que c'est justement parce que je suis parti en 1956 qu'on ne m'a plus jamais fait avaler des mots comme « contre-révolution », « appel à l'aide aux partis frères », ou encore « non-ingérence dans les affaires intérieures », ou, bien sûr, « il n'y a rien à faire ».*

« LA LETTRE DE LA NATION » : le P.S. incarne la droite.

Pierre Charpy écrit dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du vendredi 18 décembre :

« *Incapacité professionnelle ou manipulation ? Je suis bien obligé de me poser la question quand je constate que la manifestation organisée mercredi devant l'ambassade d'Union soviétique par le Comité contre le neutralisme et pour la paix, est présentée par l'Agence France-Presse, donc par tous les journaux qui reprennent purement et simplement les dépêches de l'A.F.P., comme une « manifestation de la droite et de l'extrême droite ». (...) Il y avait là des anciens de Vigilance qui se battaient contre le fascisme il y a quarante-cinq ans. Il y avait là des anciens du B.C.R.A., des F.F.I., des F.T.P. qui se battaient contre le nazisme. Est-ce parce qu'il y a eu trop de morts dans nos rangs que nous sommes aujourd'hui « la droite » ? Mais qu'est-ce que la « droite » aujourd'hui ?*

» *Si aujourd'hui la droite se définit par « le respect des autres » et la défense des libertés, je veux bien être de « droite ». Encore faut-il expliquer le sens des mots. Or, au sens traditionnel du mot « droite », celui de l'intolérance manichéenne et de la monopolisation des pouvoirs, c'est incontestablement le parti socialiste qui l'incarne le mieux.*

» *(...) Le parti communiste passe de mauvais moments et est sans doute électoralement à son plus bas niveau depuis cinquante ans. Mais pourquoi se plaindrait-il de François Mitterrand ? Celui-ci travaille pour lui. Le socialisme est une femme de ménage qui fait toujours le lit d'un autre : Lénine ou Pinochet.* »

● *L'Alliance marxiste révolutionnaire* (A.M.R.) organise, ce vendredi 18 décembre, à 20 h. 30, une réunion de solidarité avec la Pologne, à l'AGECA, 177, rue de Charonne, Paris (11e) (métro Alexandre-Dumas).



LE COUP DE FORCE MILITAIRE

L'U.R.S.S. entre l'Afghanistan et la Pologne

III. — Le plan, c'est la loi... de la jungle

par DANIEL VERNET

L'U.R.S.S., dirigée par une équipe sclérosée et qui semble peu soucieuse d'assurer sa relève, continue de mener sur le plan diplomatique une politique de « détente » conçue à la fois comme la recherche de l'équilibre stratégique entre les blocs et l'expansion dans le monde du système socialiste *(le Monde* des 17 et 18 décembre). Daniel Vernet analyse aujourd'hui les défaillances du système de planification soviétique, qui rendent indispensable la détente économique.

Dans le square, au milieu de la place de la gare d'une petite ville provinciale, des hommes négocient à l'abri des arbres. Dès qu'un milicien apparaît, ils referment prestement leurs attachés-cases en plastique noir et font mine de se promener. Ce qu'ils proposent sous le manteau, ce ne sont pourtant pas des magazines pornographiques, mais des contrats pour des machines industrielles ou des pièces de rechange. Ce ne sont pas non plus des « spéculateurs », vieux routiers du marché noir, mais des employés parfaitement honorables d'entreprises parfaitement légales, les *tolkatchi* (pistons) que leurs directeurs ont envoyés parcourir le pays pour se procurer tout ce qu'ils ne trouvent pas dans les circuits officiels.

A-coups dans les livraisons, non-respect des normes et des délais, défauts de fabrication, absence chronique des petites pièces qui ne pèsent pas lourd et ne rapportent donc rien : les chefs d'entreprises soviétiques font ce qu'ils peuvent pour pallier les insuffisances traditionnelles du système économique. Ces maux sont bien connus, dénoncés à longueur de colonne par la presse soviétique, et même dans les discours des dirigeants. Mais aucun remède sérieux n'y est apporté et ils coûtent cher à une société qui lutte encore contre la pénurie des produits de première nécessité.

Combien ? Aucun chiffre officiel n'est plus publié et sans doute n'en existe-t-il même pas. Des données sectorielles permettent au moins de se faire une idée. Un tiers des entreprises ne remplissent pas les contrats passés avec leurs clients. Les fournisseurs sont négligents. Au cours des trois dernières années du dixième plan (1976-1980), les engagements de livraison non respectés représentaient 15 milliards de roubles. En revanche, les mêmes entreprises ont livré pour 19 milliards de roubles de marchandises que personne ne leur avait demandées. Ainsi le plan a-t-il été rempli et même dépassé !

A la recherche des pièces de rechange

Le Gosnab, organisme central chargé de la répartition entre tous les agents économiques des produits industriels, ne cherche pas à livrer au demandeur ce dont il a besoin mais poursuit comme seul objectif d'écouler ses stocks coûte que coûte. On manque partout de tubes, de métal, de matériaux de construction, mais certains entrepôts en sont pleins, que tout le monde a oubliés. Les réserves de production « en sus des normes » atteignaient l'année dernière 6 milliards de roubles. Les dirigeants d'Atommach, usine-pilote fabriquant des réacteurs nucléaires, à Volgodonsk, passent un tiers de leur temps à courir après les pièces de rechange. Plus généralement, un quart du temps de travail est perdu chaque année dans l'ensemble de l'économie soviétique en raison des irrégularités dans les livraisons.

Surplus par ici, déficit par là, gaspillage partout. Le rédacteur en chef économique de la *Pravda* a parfaitement illustré la situation par cette comparaison : « *Tout se passe comme si*, écrit-il dans son journal, *votre tailleur vous avait coupé un costume beaucoup trop grand. Mais il vous rassure : ce n'est pas grave, vous n'avez qu'à raccourcir les manches et le pantalon.* » Ce n'est en effet pas très seyant, mais c'est mieux que de sortir sans rien.

Pendant soixante ans, l'économie soviétique a vécu sur ce principe du développement extensif, avec des projets trop ambitieux, sans prendre garde ni aux matières premières ni aux produits énergétiques, supposés inépuisables. Depuis deux plans, l'U.R.S.S. tente de passer à un développement intensif fondé sur un usage économe des marchandises et des hommes, mais elle n'y parvient pas.

L'économie soviétique n'est pas un ensemble homogène. On peut distinguer plusieurs secteurs qui ne fonctionnent pas selon les mêmes lois. On a parlé de « deuxième économie » pour désigner tout ce qui échappe officiellement à la planification, le secteur privé et le marché noir. On peut multiplier les niveaux : le secteur qui contribue à la puissance de l'Etat, armée, espace, police ; celui où s'exerce la tutelle de l'administration : industrie et agriculture collectivisée ; le secteur privé avec essentiellement le secteur kolkhozien qui représente 2,3 % du chiffre d'affaires du commerce de détail ; et enfin le marché noir qui, selon certains économistes dissidents, atteindrait 25 % du P.N.B.

Secteur d'Etat et spéculation

Toutes ces divisions sont pertinentes, à condition de ne pas considérer ces niveaux comme indépendants les uns des autres. Chacun ne continue à subsister que grâce à l'existence des autres. Bien plus, ils s'interpénètrent de telle sorte qu'il est parfois difficile de séparer ce qui relève du secteur d'Etat de ce qui ressortit à la spéculation. Sans recours au marché parallèle, sans troc entre produits industriels, ou sans échange de produits industriels contre des produits agricoles, le secteur d'Etat ne pourrait tout simplement pas fonctionner. Les entreprises participent au marché noir non seulement parce que leur personnel, à quelque niveau que ce soit, s'enrichit en revendant à son compte les biens publics, mais parce qu'elles doivent avoir recours au marché noir pour se procurer les matières premières ou les pièces de rechange nécessaires à leurs activités sociales.

La débrouillardise n'est pas seulement un exercice individuel. L'industrie de la machine-outil couvre seulement 10 % à 15 % de ses besoins en pièces de rechange par les contrats officiels ; les entreprises se débrouillent comme elles peuvent pour trouver le reste. Les usines dépendant du ministère du bâtiment industriel se procurent par le troc 15 à 25 % de leurs besoins en ciment et en produits métalliques.

L'armée et les secteurs de pointe ne sont pas exempts de ces défauts. Certes, la situation y est un peu meilleure parce qu'ils bénéficient d'une incontestable priorité. Il y a un an, M. Brejnev a même proposé que certains experts et certaines usines pilotes de l'armée fassent profiter l'industrie civile des biens de consommation de leur expérience, sans que cette idée rencontre un écho chez les intéressés.

Mais, dans l'ensemble, ces secteurs prioritaires souffrent des maux généraux de l'économie soviétique. Les exemples ne manquent pas. A la cité des Étoiles, où s'entraînent les cosmonautes, une société occidentale a installé une centrifugeuse pour simuler l'apesanteur. Dès le premier essai de l'appareil, le toit du local construit par les Soviétiques s'est envolé. L'approvisionnement de l'armée en produits alimentaires n'est pas meilleur que celui du reste de la population. Pour améliorer l'ordinaire, il est recommandé aux chefs d'unité d'avoir recours à des jardins et à des élevages entretenus par les recrues. Dernièrement *l'Étoile rouge*, journal de l'armée, a cité en exemple un capitaine qui assurait ainsi 15 kg de viande par an à ses hommes, soit un peu plus de 40 g par jour...

Une conclusion s'impose : il n'existe pas de planification de l'économie soviétique. Tous les cinq ans, le Gosplan produit un modèle macro-économique de développement ; toutefois, cette étude n'a que peu de rapport avec la réalité. Elle est fondée sur des chiffres mythiques et fixe aux agents économiques des objectifs indépendants de leurs besoins et de leurs possibilités. « *Le plan, c'est la loi* », répètent les dirigeants soviétiques. Certes, mais la loi de la jungle, où tous les moyens sont bons pour réussir, à condition justement qu'ils ne touchent pas au mythe de la planification.

La manipulation des chiffres

Ainsi la manipulation des chiffres est pratiquée à tous les niveaux, depuis les équipes de base dans les entreprises jusqu'au Gosplan. Il faut que le plan soit rempli pour toucher les primes, pour obtenir des distinctions, pour montrer la supériorité de l'économie socialiste. Quels que soient les objectifs fixés et les résultats obtenus, le plan au niveau de l'U.R.S.S. est toujours rempli.

Que les entreprises ou des branches entières soient en avance ou en retard sur le modèle initial, le plan reste immuable. Il n'existe pas de mécanismes régulateurs permettant d'adapter, en cours d'exécution, les objectifs à la réalité, pour ne rien dire de l'offre et de la demande. Toutes les anecdotes qui se racontent sur le système socialiste, et dont beaucoup sont puisées dans la presse soviétique, montrent que l'économie du « *socialisme scientifique* » échappe à toute rationalité. Il ne s'agit pas de « *survivance du passé* » ou de « *défauts en voie d'élimination* », mais de sous-produits inévitables d'une organisation bureaucratique, à la fois autoritaire et anarchique, qui aggrave la pénurie quand elle ne la crée pas.

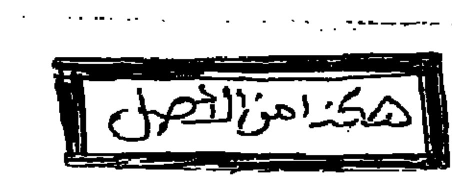
La planification sociale est tout aussi déficiente. Un nouveau quartier de Moscou, avec deux cent trente mille habitants, a, en tout et pour tout, deux magasins et un dispensaire. Il n'y pas de crèche, et le centre de la ville est à une heure quarante par les transports en commun. Ce n'est pas un cas unique.

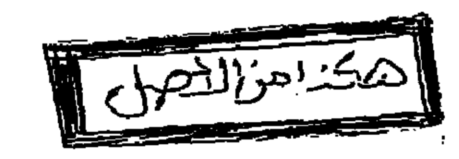
Les projets de réforme ne manquent pas. Les maux sont connus, les remèdes, au moins partiels, aussi. Réforme du système des prix pour encourager les entreprises à éviter les gaspillages, des primes pour améliorer la productivité du travail, des indices, pour éviter les absurdités de la production en volume. Liens directs entre les entreprises au sein de « complexes territoriaux » qui substituent des rapports contractuels à la tutelle des administrations centrales.

Tous ces projets, qui ne bouleverseraient pas de fond en comble le système soviétique mais permettraient d'en corriger les défauts les plus criants, sont jusqu'à maintenant restés lettre morte. La centralisation reste le maître mot. Craignant de se voir dépouillé de ses principales prérogatives, le Gosplan n'apprécie guère les innovations des réformistes. M. Baïbakov, son président, a déclaré à un banquier occidental qu'il ignorait la signification de la « *valeur ajoutée* ». Le concept est pourtant au centre de la « réforme » économique de 1979, dont l'application marque le pas. La production agricole diminue, l'approvisionnement des villes et des campagnes se détériore, la production des grandes matières industrielles de base stagne. L'économie soviétique est dans une impasse.

Prochain article :

UNE TORPEUR RÉSIGNÉE







EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

EN FRANCE

Le clivage s'accentue au sein de la gauche

(Suite de la première page.)

Le P.S. prépare, en outre, un appel que seront invités à signer des personnalités des milieux politiques et syndicaux de la gauche et, notamment, de la C.G.T.

Si un accord n'est pas intervenu sur les premières de ces initiatives, ce n'est pas faute d'avoir été recherché. Le P.S. a tenté en vain, depuis le dernier contact qui a eu lieu lundi, de reprendre langue avec le P.C.F. Les conversations avec les représentants de la C.G.T. n'ont pas donné de meilleurs résultats sauf que les syndicalistes ont donné l'impression de craindre une rupture de la part des socialistes. En revanche, les relations entre le P.S. et la C.F.D.T. se sont améliorées depuis la manifestation de lundi et les contacts entre MM. Mauroy et Maire n'y sont pas pour rien. De même, la crise polonaise a permis à M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, qui a été reçu jeudi par M. Mitterrand, de nouer de meilleurs rapports avec le nouveau pouvoir. Les dirigeants du parti communiste assument mieux que ceux de la C.G.T. — qui est en plus mauvaise posture dans le milieu syndical — les risques d'une position impopulaire. L'escalade du gouvernement sur le plan international rend, toutefois, leur position plus difficile.

M. Mauroy a indiqué que la France demandera à ses partenaires européens d'appuyer les démarches du Bureau international du travail en faveur d'une restauration des libertés syndicales en Pologne. Il a annoncé aussi qu'elle avait fait connaître à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe son sentiment suivant lequel la situation en Pologne est contraire aux accords d'Helsinki. Le gouvernement pourrait proposer de mettre un terme à cette conférence. Cette démarche vise, au-delà de la Pologne, l'U.R.S.S., mais sans aller jusqu'à reprendre le plan de M. Chirac, qui juge caducs les accords d'Helsinki. Elle ne va pas non plus jusqu'à l'intervention devant les Nations unies, comme le souhaitait M. Edmond Maire, mais, indéniablement, un pas de plus est franchi. S'il ne l'est que quatre jours après le début de la crise, c'est parce que le gouvernement français ne voulait pas gêner les négociations qui s'étaient amorcées entre le général Jaruzelski, l'épiscopat polonais et le syndicat polonais.

Les ministres communistes se trouvent placés devant une situation nouvelle. Selon M. Fiterman, ils approuvent dans la déclaration de M. Mitterrand les principes suivants : l'attachement aux libertés, y compris en Pologne, le maintien de l'aide alimentaire et le souci de ne rien faire qui puisse conduire à une crise internationale ou à une aggravation des problèmes polonais. Les dernières initiatives du gouvernement peuvent remettre en cause, aux yeux des dirigeants soviétiques au moins, cette dernière clause. Les dirigeants communistes comptent sur deux facteurs qu'ils ne maîtrisent pas : la non-intervention soviétique mais ils savent que leur propre avis sur la question ne compte guère comme l'a prouvé le précédent de 1968 en Tchécoslovaquie ; le caractère temporaire de la crise intérieure polonaise dont M. Maude Estier dit, dans l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, qu'il s'agit d'une « hypocrisie ».

On peut considérer que leur blocage actuel procède de leur solidarité avec le mouvement communiste international, ce qui n'est pas faux, mais il faut aussi le relier à la préparation du congrès qui se tiendra en février : la crise polonaise permettra peut-être d'établir clairement à l'intérieur du P.C.F. un rapport de forces qui, pour le moment, demeure ambigu.

ANDRÉ LAURENS.

● *M. Michel Jobert*, ministre d'État, ministre du commerce extérieur, a souligné, jeudi, au micro d'Europe 1, que « *tout ce qui se passe aujourd'hui, c'est Yalta, comme hier et comme demain* ». Il a ajouté : « *Ce qui est important c'est la protestation unanime de la conscience universelle. Elle peut peser sur le cours des événements dans un schéma complètement bloqué. Les Russes ne s'accommodent jamais de cette pression de la conscience universelle, ils en tiennent compte. A leur façon, elle les gêne. En tout cas, ils ont besoin de l'entendre. Le fait que le peuple ait essayé de s'évader de cette situation dans laquelle il se trouvait depuis des années, avec quel effort et quel courage, mérite considération. Il convient que nous disions très haut qu'il s'agit de la liberté d'un peuple et non pas d'ingérence.* »

● *Une réunion*, organisée à l'appel des artistes polonais résidant en France, aura lieu le dimanche 20 décembre, à 15 h., au studio Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, à Paris.

● *L'hommage au cinéma soviétique* des années 1970 (avec une rétrospective Boris Barnet), qui devait avoir lieu au Centre Georges-Pompidou, du 19 décembre au 4 février, est annulé. Selon M. Jean-Loup Passek conseiller pour le cinéma du Centre, il s'agit d'une « *question de décence par rapport aux événements survenus en Pologne, même si beaucoup des films qui devaient être présentés ne pouvaient être taxés de prosoviétisme* ». De son côté, le comité de soutien à la lutte du peuple polonais, créé à l'initiative des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN du Centre Georges-Pompidou, « *se félicite de l'ajournement de ce Festival, dont la tenue indépendamment de son contenu et de sa conception n'était pas acceptable au vu de la situation en Pologne* ».

● *Sur l'initiative du comité régional Ile-de-France de la F.N.R.T.L.I.*, Fréquence-Montmartre a décidé de libérer provisoirement sa fréquence (95 mHz), tous les jours, à partir du dimanche 20 décembre, de 7 heures à 19 heures, et de la mettre au service de toute action visant à donner des informations sur la Pologne, à organiser des débats et à envisager l'aide à apporter aux Polonais. Un appel est lancé à toutes les radios d'expression de la région parisienne afin qu'elles soutiennent ce mouvement, mené avec la participation de Solidarnosc. L'émission spéciale d'ouverture de cette nouvelle radio, appelée Radio-Solidarnosc, aura lieu le vendredi 18 décembre, à 19 h. 30. (Tél. : 259-66-07.)

LE COUP DE FORCE MILITAIRE EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

EN FRANCE

La direction du P.C.F. « comprend et partage » l'émotion qui s'exprime dans la gauche

Le bureau politique du parti communiste a publié, jeudi 17 décembre, une déclaration qui corrige l'absence, dans les prises de position antérieures, d'une appréciation explicite sur l'intervention de l'armée dans la crise polonaise. Les dirigeants du P.C.F. affirment qu'ils « comprennent et partagent » l'émotion soulevée, à gauche, par l'instauration de l'état d'exception et ses conséquences, prévisibles et, aujourd'hui, confirmées.

La direction du P.C.F. maintient, cependant, l'analyse qui consiste à expliquer par des « difficultés » et des « surenchères » l'action des dirigeants polonais. « Difficultés » renvoie aux blocages provoqués par l'« aile dure » du parti polonais ; « surenchères » met en cause Solidarité, qui est de nouveau attaquée avec vigueur, dans « l'Humanité » de vendredi, par M. Jacques Coubard (qui avait déjà eu à traiter, dans le passé, des événements de Hongrie et de ceux d'Afghanistan). La position des dirigeants communistes demeure donc calquée sur les intentions manifestées par les militaires polonais, qui ont « équilibré » l'arrestation de nombreux syndicalistes par celle de quelques responsables du POUP.

Les dirigeants du P.C.F., qui n'avaient pas sans peine élaboré la position exprimée par M. Georges Marchais le 13 décembre, ont senti la nécessité de ne pas s'en tenir à une attitude visant uniquement à préserver leur présence au gouvernement. Ce souci demeure dominant chez eux, et M. Charles Fiterman l'a montré de nouveau en soulignant, jeudi soir, que les communistes « ne feront rien » qui puisse favoriser la campagne de l'opposition réclamant leur départ du gouvernement. C'est ce qui explique l'accord donné par le ministre d'Etat aux déclarations de M. Mauroy et de M. Mitterrand, bien qu'elles fussent éloignées de la position exprimée par le secrétaire général du P.C.F.

Les informations parvenues de Pologne, les inquiétudes des dirigeants de la C.G.T. — dont l'isolement est plus grave que celui du P.C.F., car ils ne sont pas, eux, au gouvernement, — ont contribué, autant que l'inquiétude de certains dirigeants quant aux sentiments de la base, à amener la direction du parti à prendre en considération les effets à long terme de la crise polonaise. Prévoyants, puisqu'ils avaient pris soin d'annoncer, dès le 10 décembre, qu'ils ne présenteraient pas de candidats aux élections législatives partielles de janvier, les dirigeants communistes ont senti l'inconvénient qu'il y aurait, pour ce qu'ils appellent la « remontée de l'influence » du P.C.F., à ce que celui-ci paraisse défendre une conception du socialisme qui justifie un coup d'Etat militaire et l'internement de milliers d'ouvriers.

« Rencontres communistes - hebdo », dans son numéro du 19 décembre, reproche à la direction de faire un pari, qui pourrait se révéler désastreux, sur les « bonnes intentions » du général Jaruzelski. Les informations qui parviennent de Pologne donnent du poids à cette inquiétude, dont les responsables communistes ne sont pas exempts.

PATRICK JARREAU.

La déclaration publiée, jeudi 17 décembre, par le bureau politique du P.C.F. « *confirme les appréciations et positions* » exprimées antérieurement par M. Marchais. Le bureau politique déclare ensuite :

« *Les communistes français luttent pour ouvrir à leur pays une voie démocratique vers un socialisme qui se caractérisera par un développement sans précédent des libertés. Sans prétendre faire la leçon, ils ont suivi avec intérêt et sympathie les efforts faits en Pologne pour surmonter les lourdes fautes du passé, développer un processus de réformes économiques, sociales et démocratiques nécessaires au progrès du socialisme. C'est ce qu'ils ont dit depuis dix-huit mois. Et c'est pourquoi ils considèrent que la situation qui s'est créée en Pologne en raison de difficultés et de surenchères est regrettable à tous égards. Ils comprennent et partagent l'émotion et l'inquiétude de tous ceux qui, dans notre pays, sont sincèrement attachés au socialisme, aux libertés, devant l'instauration en Pologne d'un état d'exception comportant la suspension des libertés fondamentales, des arrestations et internements.* »

Le bureau politique dénonce l'attitude de l'opposition, qui tente d'exploiter la situation en Pologne à des fins de politique intérieure, et qui espère « *briser la cohésion des forces de gauche et empêcher la poursuite de la politique de changement* ». Il ajoute :

« *Il est du devoir de tous les vrais amis du peuple polonais, de la liberté et de la paix, d'agir avec le souci que soient évitées la guerre civile, l'intervention extérieure. Il souhaite vivement que soient préservées les conditions et mis en place, le plus rapidement possible, en Pologne, les éléments d'une issue pacifique et démocratique à la crise, qui permette — sur la base d'une entente nationale — la mise en œuvre des réformes économiques, sociales, démocratiques, dont la société socialiste polonaise a besoin.*

» *Le parti communiste français ne négligera rien pour favoriser, dans la mesure de ses responsabilités et de ses moyens, une telle issue, en prenant, pour sa part, les initiatives appropriées.* »

M. MARCHAIS : la seule attitude responsable

M. Marchais, qui participait à une réception organisée, à *l'Humanité*, pour le départ à la retraite de M. André Carrel, rédacteur en chef de *l'Humanité-Dimanche*, a déclaré, à cette occasion :

« *Ce que le socialisme peut et doit apporter de neuf, c'est précisément de permettre de résoudre les difficultés et les conflits par d'autres moyens que ceux de la terreur et du meurtre, par d'autres moyens que ceux du sang. Voilà pourquoi je dis, notre parti dit que, malgré les lourdes fautes du passé, malgré les difficultés et les surenchères, il n'est pas vrai qu'il soit fatal que le sang doive couler en Pologne ; il n'est pas vrai qu'il faille en passer par là pour mener à bien le processus de réformes économiques, sociales et démocratiques dont la société socialiste polonaise a besoin.* »

M. Marchais a ajouté : « *C'est cette conviction qui nous anime en agissant comme nous le faisons pour éloigner le spectre de la tragédie et de la guerre civile dans la Pologne amie, pour éviter tout à la fois l'affrontement et l'intervention extérieure, pour favoriser — comme nous l'avons déjà dit, à notre niveau — une issue pacifique et démocratique à la crise permettant, sur la base d'une entente nationale, la mise en œuvre des réformes économiques, sociales et démocratiques nécessaires.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a affirmé que c'est là « *la seule attitude responsable* » à l'égard de la Pologne, du socialisme et « *de la paix, de la liberté, de la sécurité en Europe* ».

M. Charles Fiterman, invité du journal du soir sur TF 1, a répliqué aux propos tenus, la veille, par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 18 décembre) :

« *Je considère,* a-t-il dit, *que M. Chirac et ses amis de la droite font preuve d'un singulier aplomb à propos de la Pologne. Comment peuvent-ils se poser en défenseurs des libertés alors qu'ils s'accommodent, quand ils ne les soutiennent pas, de l'existence dans le monde de nombreuses dictatures, de répressions sanglantes ? Où étaient-ils quand est survenu le coup d'Etat au Chili, quand Allende a été assassiné, quand le guitariste Victor Jara a eu les mains tranchées à la hache ? Ils ne disaient rien, quand ils n'approuvaient pas.* »

Le ministre d'Etat, ministre des transports a indiqué d'autre part :

« *Je n'ai pas eu de mal à donner mon accord à ce qu'a déclaré le président de la République au conseil des ministres. Parce que dans cette déclaration il y a trois choses : l'attachement aux libertés, y compris en Pologne ; l'affirmation de la solidarité avec la poursuite de l'aide alimentaire ; une affirmation de responsabilité avec le souci de ne rien faire qui puisse conduire à une crise internationale et qui complique la situation et empêche la Pologne de reprendre le chemin de la démocratie et du développement.* »

[Membre des Jeunesses communistes à seize ans, M. André Carrel devient journaliste au journal de la C.G.T., « le Peuple » à la fin de 1936. Membre du comité parisien de Libération, André Carrel devient chef de la rubrique politique de « l'Humanité » avant d'être nommé, en 1956, rédacteur en chef de « l'Humanité-Dimanche ».

M. François Hilsum, membre du comité central du P.C.F. depuis 1974, lui succèdera à ce poste, M. Roland Leroy assumant la direction de l'hebdomadaire comme de « l'Humanité » quotidienne.]

Les syndicats F.O., C.F.D.T., FEN, C.F.T.C., et C.G.C. décident une grève de solidarité d'une heure, lundi 21 décembre

Un ordre de grève d'une heure, de 11 heures à 12 heures, lundi 21 décembre, « *pour la défense des libertés en Pologne et pour la libération des militants de Solidarité emprisonnés* », a été lancé, le 17 décembre par l'ensemble des centrales syndicales, à l'exception de la C.G.T. C'est-à-dire par les organisations qui avaient pris l'initiative des manifestations du 14 décembre, soit F.O., la C.F.D.T., la FEN et la C.F.T.C. La C.G.C. a pris la même position de principe, son accord devant être ratifié par son conseil confédéral, ce 18 décembre.

« *La Pologne est coupée du reste du monde,* déclarent les cinq centrales dans un texte commun. *Le peuple polonais résiste ; dans leurs usines, dans leurs chantiers, dans leurs bureaux, avec courage, les travailleurs polonais s'opposent à l'état de siège et entendent défendre les libertés syndicales chèrement conquises et acquises depuis l'été 1980.*

» *La dictature militaire a entrepris de briser et de museler par la force l'élan de la force ouvrière et du peuple tout entier qui se sont battus pour la liberté et la dignité.*

» *Aujourd'hui, cette liberté est étouffée.*

» *En France, l'appel à la solidarité a été entendu par les travailleurs.* »

Diverses organisations affiliées à la C.F.D.T. et à la FEN devaient, dans la soirée reprendre l'appel à la grève. Ainsi que d'autres organisations telle que l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O.) et les syndicats autonomes, C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. de la R.A.T.P. qui appellent les salariés de la Régie à « *paralyser le trafic* », lundi, de 11 heures à midi.

Appel à l'unité de neuf membres de la commission exécutive

Tandis que la direction de leur centrale garde le silence, de nombreux militants de la C.G.T. ont eux aussi, lancé des appels à des actions de solidarité, ce vendredi 18 décembre.

Les neuf membres de la commission exécutive de la C.G.T. qui avaient déjà exprimé leur soutien à Solidarnosc ont lancé un appel au développement de l'action en faveur des travailleurs polonais.

« *Certes,* déclarent-ils, *la plus grande circonspection doit être observée à l'égard d'informations non vérifiées, utilisées en France par les forces de droite pour développer une basse entreprise politicienne intérieure, dirigée contre l'union de la gauche et contre l'action gouvernementale pour les changements.*

» *Mais il demeure, pour l'essentiel, suffisamment d'éléments recoupés pour établir avec certitude que les premières mesures prises en Pologne par l'armée contre les libertés et les responsables syndicaux de Solidarité, sont maintenant suivies d'internement massifs et d'épreuves de force dans un certain nombre d'entreprises, contre les ouvriers grévistes.*

Les syndicalistes se prononcent pour un arrêt de « *travail massif, à décider selon des modalités établies démocratiquement* » et pour des demandes auprès des pouvoirs publics, des pétitions à l'ambassade de Pologne, etc.

« *Dans de telles circonstances,* poursuivent-il, *les travailleurs ne comprendraient pas que les divergences syndicales ne puissent être dépassées et que le mouvement ouvrier de notre pays se trouve partiellement paralysé.*

» *Pour contribuer à mettre un terme au régime d'exception en Pologne, pour obtenir la libération des emprisonnés, pour faire revivre le processus d'évolution démocratique, fruit des luttes syndicales de l'été 1980 l'heure est à l'union et à l'action.* »

Cette déclaration est signée par par MM. René Buhl, Pierre Carassus, Mme Caudron, M. Pierre Feuilly, Mme Christiane Gilles, M. Robert Jevodan, Mme Jacqueline Lambert, M. Jean-Louis Moynot, et Mme Jeanine Parent

A la Bourse du travail de Paris, vendredi matin, sur l'initiative du syndicat parisien des correcteurs C.G.T. et du syndicat de l'ONIC (office des céréales), les représentants de diverses organisations cégétistes représentant plusieurs milliers de syndiqués — et ayant au printemps critiqué l'administration confédérale — ont fait connaître une pétition qu'ils lancent auprès des cégétistes.

« *Nous sommes profondément bouleversés et indignés par les événements de Pologne où les autorités répriment avec une violence inouïe la classe ouvrière et le syndicat Solidarnösc. (...) Sommes scandalisés par la prise de position du bureau confédéral de la C.G.T., qui cautionne de fait l'agression contre les travailleurs polonais. Demandons au bureau confédéral, à la commission exécutive, de respecter le mandat du 40e congrès.* »

La pétition qui « *exige la libération* » des syndicalistes déclare avoir « *conscience de sauver l'honneur de la C.G.T.* » et se termine par un appel aux actions unitaires de solidarité (1).

(1) Parmi les premiers signataires, on compte six fédérations (finances, syndicat maritime, officiers de la marine marchande, spectacle, police, personnel pénitentiaire), sept syndicats nationaux (journalistes, correcteurs, céréales, I.N.S.E.E., radio-télévision, douanes, techniciens producteurs de cinéma), trente-sept sections syndicales de Paris ou de province : plus de cinquante responsables cégétistes de Paris et surtout de Seine-Maritime. Enfin deux fédérations (équipement et travailleurs du livre) approuvent la position confédérale, mais réclament la libération des syndicalistes polonais.

● *Le Syndicat national des douaniers C.G.T.*, de son côté, lance une pétition dans laquelle il tient à prendre position quant aux événements survenus en Pologne. Il condamne toute action menée contre des représentants des travailleurs, dans quelque pays que ce soit, et réclame la libération immédiate des responsables syndicaux et politiques.

● *M. Jean Menu*, président de la C.G.C., a adressé une demande d'audience à M. François Mitterrand et souhaité que le président de la République réponde « *aux questions posées de toutes parts concernant la position de la France* ».

● *M. André Bergeron*, secrétaire général de F.O., qui a été reçu jeudi après-midi 17 décembre à l'Elysée, a notamment déclaré, au terme de son entretien avec M. François Mitterrand, que celui-ci « *n'exclut pas certaines décisions si la situation venait à s'aggraver* ».

● *L'Union nationale interuniversitaire (UNI)* constate que « *la brutale reprise en main opérée par le pouvoir communiste en Pologne* » n'est pas « *un incident de parcours* » mais la « *conséquence inéluctable et inhérente à la nature même du communisme, quelle que soit sa nationalité* ». « *Là où les communistes sont au pouvoir, toute tentative pour instaurer un minimum de liberté est nécessairement réprimée par tous les moyens, car, si elle se développait, elle ferait à terme éclater le régime* », poursuit l'UNI, qui ajoute : « *Le gouvernement français ayant pris la terrible responsabilité d'appeler les communistes à participer au pouvoir, il demeure en fait, dans une crise aux dimensions mondiales, lié à ceux qui sont solidaires des oppresseurs. L'UNI constate que l'aveuglement doctrinaire continue à inspirer le régime socialiste, avec toutes les conséquences extrêmement graves qui pourraient en résulter.* »

● *A Narbonne*, une opération « *45 000 signatures pour les 45 000 arrestations annoncées en Pologne* » a été lancée jeudi soir par les syndicats C.F.D.T., F.O., FEN et le parti socialiste.

● *Six marins polonais demandent l'asile politique en France.* — Six des quarante-cinq membres de l'équipage du cargo polonais *Kochanoswki*, qui avait touché le port de Nantes le mardi 15 décembre, venant de l'Inde avec un cargaison de tourteaux, ont décidé de rester en France.

LA C.G.T. DÉMENT... « LE MONDE » MAINTIENT

Le service de presse de la C.G.T. a fait, le 17 décembre, un communiqué indiquant :

« *Le journal* le Monde *du 17 décembre a titré en première page que la C.G.T. s'apprêtait à prendre une initiative « de haut niveau ». Nous ignorons quelle peut être la source de cette information, qui n'est étayée par aucune information sérieuse.* »

Cette information a été donnée sur la foi des déclarations faites par M. Linocier, responsable du service de presse de la C.G.T., le 16 décembre, en fin de matinée. Il ajouta que la C.G.T. souhaitait que cette « initiative de haut niveau » soit prise en commun avec d'autres organisations syndicales. Il indiqua également que la C.G.T. pourrait prendre sa décision au cours de la réunion de son bureau, dans l'après-midi du 16 décembre.

Interrogé le lendemain matin, M. Linocier n'a pas nié ses propos de la veille, mais les a qualifiés de « commentaires personnels ». Si M. Linocier fait toujours partie du service de presse de la C.G.T., ne faut-il pas se demander s'il est frappé d'un dédoublement de personnalité ? Quoi qu'il en soit, la confédération a pris plus de vingt-quatre heures de réflexion pour publier son singulier démenti.]

J.B.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● DIX SOLDATS au moins et quatre guérilleros ont été tués dans deux affrontements à l'est et à l'ouest de la capitale, a-t-on annoncé officiellement le jeudi 17 décembre. De nouveaux sabotages d'installations électriques ont privé d'électricité plusieurs localités de la zone centrale du pays. — *(A.F.P.)*

Gabon

● SOMMET DE L'U.D.E.A.C. — Huit chefs d'Etat africains participent depuis jeudi 17 décembre à Libreville au 17e sommet de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (U.D.E.A.C.). L'élargissement de l'U.D.E.A.C. à d'autres pays africains, comme la Guinée-Equatoriale, Sao-Tomé-et-Principe et, à plus long terme, le Zaïre, déjà membre de la Communauté économique de la région des grands lacs, sera évoqué par les chefs d'Etat ainsi que la probable réintégration du Tchad au sein de l'Union. — *(A.F.P.)*

Portugal

● DEUX ANCIENS PRESIDENTS DE LA REPUBLIQUE, les généraux Spinola et Costa Gomes, ont été promus jeudi maréchaux de l'armée par le Conseil de la révolution. Le général Spinola, soixante et onze ans, a été le premier président après la révolution du 25 avril 1974. Il avait présenté sa démission en septembre 1974 et quitté le Portugal après mars 1975. En août 1976 il rentrait d'exil et était réintégré dans les forces armées, d'où il avait été expulsé. — *(A.F.P.)*

● *Des membres du comité de coordination du syndicat Solidarité en France*, dont la création a été annoncée, jeudi 17, au siège de l'union régionale C.F.D.T. d'Ile-de-France (Polonais et syndicalistes polonais se trouvant en France), demandent que les pays occidentaux exercent des « *pressions morales, politiques et économiques* » sur le gouvernement polonais.

Cependant, l'aide alimentaire doit, selon eux, se poursuivre et doit parvenir aux paroisses. Les représentants du comité ont fait état des débats qui s'étaient déroulés dans les casernes avant le coup de force, et où les participants s'étaient déclarés contre une éventuelle répression. Ces discussions tendraient, disent-ils, à envisager qu'il ne fallait pas « *s'attendre qu'ils ne tirent nulle part, mais qu'on peut penser que, çà et là, ils retourneront leurs armes* ».

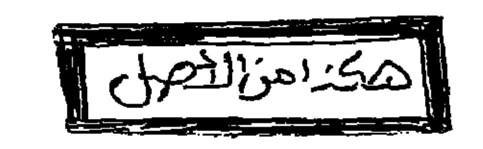
● *A Landerneau* (Finistère), cinq cents lycéens ont manifesté, le 16 décembre, dans les rues de la ville pour apporter leur soutien au peuple polonais.

M. GISCARD D'ESTAING : la poursuite de la répression affecterait les relations politiques et économiques.

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui était, jeudi 17 décembre, l'invité à déjeuner du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a déclaré : « *La répression des libertés en Pologne nous concerne tous, d'abord parce qu'elle intéresse la conscience universelle dont la France est une des expressions ; ensuite parce que la France avait officiellement approuvé et encouragé le processus du renouveau démocratique de la Pologne, tel qu'il avait été exposé au gouvernement français par les représentants qualifiés des autorités polonaises, lors de leurs visites dans notre pays ; enfin parce que la France entretient des relations d'Etat à Etat avec la Pologne, dans les domaines politique et économique, qui doivent prendre en compte l'évolution de la situation en Pologne. S'il n'est pas question d'ajouter aux difficultés ou d'accroître la tension en Pologne, tout doit être fait pour que la solution du problème polonais soit recherchée par la négociation et le dialogue. A cet égard, il doit être clairement dit que les relations politiques et économiques des pays démocratiques et de la Pologne seraient inévitablement affectées par la poursuite de la répression des libertés en Pologne.* »

● *Le bureau politique du parti républicain*, réuni jeudi 17 décembre, a demandé à M. François Mitterrand de « *mettre en demeure* » les ministres communistes de choisir entre le P.C. et le gouvernement. Il a reproché au chef de l'Etat de « *tenir un double langage et de chercher à se donner le beau rôle en laissant le gouvernement dire et faire le contraire au nom du réalisme froid et cynique* ».

● *Le comité exécutif du parti radical* a souhaité, jeudi 17 décembre, que « *le monde libre et spécialement d'Europe communautaire puissent trouver les moyens d'agir pour aider au rétablissement des libertés en Pologne, notamment par la remise en cause de la coopération avec l'Union soviétique et celle des accords d'Helsinki* ».



EUROPE

Belgique

Le nouveau cabinet de centre-droite de M. Martens doit faire face à une situation économique catastrophique

De notre correspondant

Bruxelles. — Une coalition de libéraux et de chrétiens, présidée par M. Wilfried Martens, quarante-cinq ans, social chrétien flamand (C.V.P.), a prêté serment jeudi 17 décembre et se présente devant les Chambres ce vendredi. Il y obtiendra la confiance sans difficulté, mais sa majorité de centre-droite sera faible : six voix à la Chambre et huit au Sénat. Dans les deux Assemblées francophones (Conseil de la communauté française et Conseil de la région wallonne), il sera minoritaire, ce qui fait déjà dire à l'opposition socialiste que « *ce cabinet de droite gouvernera la Wallonie par le poids de son aile flamande* ».

Le cinquième cabinet Martens compte quinze ministres et dix secrétaires d'Etat. Selon la coutume, le premier ministre est considéré comme un « *asexué linguistique* ». Il est entouré de sept ministres flamands et de sept francophones. L'équilibre entre les uns et les autres est inscrit dans la loi, mais ne joue pas pour les secrétaires d'Etat, où les Flamands sont plus nombreux (six sur dix). Il y a environ cinq millions de Flamands dans le pays contre quatre millions de francophones.

Le premier ministre se félicite d'avoir réduit d'une dizaine d'unités l'effectif de son cabinet, mais cet optimisme doit être nuancé par le fait qu'il y aura une quinzaine de ministres dans les trois exécutifs régionaux (Flandre, Wallonie, communauté française). Jusqu'à présent, ces ministres étaient intégrés au gouvernement central, mais ils en sont aujourd'hui détachés, en application de la réforme institutionnelle. Seuls les ministres de la région bruxelloise restent affectés au gouvernement national parce que le statut de la capitale n'a pas pu être défini. Le nouveau cabinet semble avoir d'ailleurs renoncé à régler le problème de Bruxelles et il l'a gelé pour concentrer ses efforts sur les très graves problèmes économiques et sociaux.

Le trente-cinquième gouvernement de l'après-guerre, qui comprend trois des présidents des quatre partis de la coalition, se propose d'affronter la situation la plus catastrophique des cinquante dernières années, et il pratiquera l'austérité tous azimuts, tout en se défendant de prendre des mesures de régression sociale. Autant dire qu'il devra résoudre la quadrature du cercle. C'est ce qui explique les pouvoirs spéciaux demandés au Parlement.

M. Martens a proposé — et les congrès des partis ont accepté son programme mercredi à une écrasante majorité — « *une nouvelle politique économique et sociale* ». Il veut favoriser les exportations et les investissements industriels, améliorer la compétitivité des entreprises, assainir les finances publiques et combattre le chômage le plus élevé de l'Europe des Dix. Il y a en Belgique un demi-million de sans-emploi, 12 % de la population active, selon les statistiques de la Communauté européenne. Le gouvernement veut une « *redistribution du travail* » et la création d'emplois nouveaux par la lutte contre les cumuls, contre le travail clandestin et les heures supplémentaires et en envisageant l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans.

L'opposition des syndicats

Le programme présenté aux Chambres prévoit des « *mesures de stimulation du capital à risque* », des réductions du prix pour les fournitures d'électricité à l'industrie. Il ne sera pas touché aux salaires mais l'« *index* » sera provisoirement modifié. Il s'agit de l'indice officiel des prix auquel les salaires sont automatiquement liés. Le patronat demande depuis le début de la crise économique que certains produits, comme ceux du secteur pétrolier, ne figurent plus dans l'index qui n'aurait plus d'effet sur les salaires qu'une seule fois par an.

L'index est sans doute le point le plus délicat du programme gouvernemental, celui qui suscite le plus d'opposition dans les milieux syndicaux. Les organisations socialistes opposent leur veto à toute modification du système, et la Confédération des syndicats chrétiens dit son inquiétude. Le syndicat socialiste surtout accuse la nouvelle majorité de préparer la « *régression sociale* » et exige « *que la crise soit payée par les riches* ». M. Georges Debunne, secrétaire général de la F.G.T.B. (Fédération générale du travail de Belgique), a été jusqu'à comparer la Belgique à la Pologne. Il a laissé entendre que la droite au pouvoir se proposait de porter atteinte aux libertés syndicales.

Le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), de son côté, est divisé. Il se prononce contre les projets gouvernementaux en matière sociale, ce qui n'a pas empêché certains hommes politiques de cette tendance, comme M. Maystadt, d'entrer dans le gouvernemnt Martens, sans doute dans l'espoir d'y défendre les points de vue de la gauche chrétienne.

La coalition de centre-droite veut donner un certain nombre de satisfactions à la démocratie chrétienne et même à l'opposition socialiste, notamment en promettant un renforcement de la lutte contre la fraude fiscale. Elle propose aussi l'assainissement des finances publiques par « *la maîtrise des dépenses* ». L'énorme déficit du secteur public devra être réduit de moitié en quatre ans, mais il ne sera pas touché à la sécurité sociale sans l'accord des partenaires sociaux. Quant au budget, le déficit courant de 1982 ne pourra pas dépasser les 200 milliards (30 milliards de francs français).

Pour réaliser tous ces objectifs, les sociaux-chrétiens auraient souhaité la collaboration des trois grandes familles politiques traditionnelles (socialistes, chrétiens et libéraux), mais il a été impossible de rapprocher les options de la gauche socialiste et de la droite libérale. L'union nationale souhaitée pour la période de crise a été tentée en vain par M. Charles-Ferdinand Nothomb, chargé par le roi de dénouer la crise. Après son échec, M. Martens a adopté la formule de centre-droite, la seule actuellement possible. La majorité, décidée à agir, espère que la gauche, alarmée par les proportions de la crise économique, lui laissera quelque répit.

PIERRE DE VOS.

LE NOUVEAU CABINET

Premier ministre : M. Wilfried Martens ;

Vice-premier ministre, justice et réformes institutionnelles : M. Jean Gol (P.R.L.) ;

Vice-premier ministre, finances et commerce extérieur : M. Willy de Clercq (P.V.V.) ;

Vice-premier ministre, intérieur et fonction publique : M. Charles-Ferdinand Nothomb (P.S.C.) ;

Relations extérieures : M. Léo Tindemans (C.V.P.) ;

Affaires économiques : M. Mark Eyskens (C.V.P.) ;

Travaux publics : M. Louis Olivier (P.R.L.) ;

Communications et P.T.T. : M. Herman de Croo (P.V.V.) ;

Emploi et travail : M. Michel Hansenne (P.S.C.) ;

Education nationale (N) : M. Daniel Coens (C.V.P.) ;

Budget, politique scientifique et Plan : M. Philippe Maystadt (P.S.C.) ;

Région bruxelloise et classes moyennes : M. Albert Demuyter (P.R.L.) ;

Défense nationale : M. Freddy Vreven (P.V.V.) ;

Education nationale (F) : M. Michel Tromont (P.R.L.) ;

Affaires sociales et réformes institutionnelles : M. Jean-Luc Dehaene (C.V.P.).

Secrétaires d'État

Commerce extérieur : M. André Kempinaire (P.V.V.) ;

Energie : M. Etienne Knoops (P.R.L.) ;

Affaires bruxelloises : Mme Cécile Goor-Eyben (P.S.C.) ;

Pensions : M. Pierre Mainil (P.S.C.) ;

Fonction publique : M. Louis Waltniel (P.V.V.) ;

P.T.T. : Mme Paula Dhondt-Van Opdenbosch (C.V.P.) ;

Affaires européennes et agriculture : M. Paul de Keersmaeker (C.V.P.) ;

Coopération au développement : Mme Jacqueline Mayence (P.R.L.) ;

Affaires sociales : M. Firmin Aerts (C.V.P.) ;

Affaires bruxelloises : Mme Anne-Marie Neyts-Uyttebroeck (P.V.V.).

C.V.P. : parti chrétien-social flamand.

P.R.L. : parti libéral francophone.

P.V.V. : parti libéral flamand.

P.S.C. : parti social-chrétien francophone.

Italie

LES BRIGADES ROUGES REVENDIQUENT L'ENLÈVEMENT DU GÉNÉRAL DOZIER, COMMANDANT EN CHEF ADJOINT AMÉRICAIN DES FORCES DE L'OTAN EN EUROPE DU SUD

De notre correspondant

Rome. — Quatre ou cinq terroristes, dont deux se faisant passer pour des plombiers, ont enlevé, en fin d'après-midi, jeudi 17 décembre, le commandant en chef adjoint de l'état-major de l'OTAN à Vérone, le général de brigade James Lee Dozier. Peu après, par un coup de téléphone anonyme au bureau de Milan de l'agence Ansa, l'enlèvement était revendiqué par les Brigades rouges : « *Nous avons enlevé le général de brigade James Dozier à Vérone. Un communiqué suivra.* » S'il se confirme que ce sont bien les Brigades rouges qui ont agi, ce sera la première fois que le groupe terroriste responsable de l'enlèvement et de l'assassinat d'Aldo Moro s'attaque à une personnalité étrangère.

Les Brigades rouges sont donc apparemment sorties du silence qu'elles observaient depuis plusieurs mois. La dernière action revendiquée par l'organisation terroriste a été en août l'assassinat de Roberto Peci, frère d'un terroriste repenti. Des communiqués avaient certes annoncé de nouvelles actions pour une « *campagne d'automne* », mais depuis six mois, les B.R. n'avaient pas fait parler d'elles.

Mercredi, cependant, un document de trois cent douze pages, intitulé : « *Journal des Brigades rouges n° 4. Résolutions théoriques, politiques et stratégiques. Décembre 1981* », parvenait à deux journaux de Rome et de Venise. L'épais document se veut une synthèse théorique de l'action de l'organisation. Il en ressort que les B.R. entendent passer du stade de l'organisation clandestine à celui d'un parti plus centralisé proclamant « *une guerre de classe totale* ».

Dans des communiqués dactylographiés trouvés mardi soir à Porto-Marghera, la colonne des B.R. de la Vénétie affirme, en outre, que ses premiers objectifs seront désormais les « *centres multinationaux de l'impérialisme américain* ». Cette phraséologie se rapproche de celle de l'Armée rouge japonaise et des terroristes allemands de la Fraction armée rouge. L'enlèvement du général américain se situerait dans cette nouvelle ligne.

On peut penser que les B.R., dont le grand problème est toujours d'essayer de trouver un écho dans la société, cherchent par cette nouvelle stratégie à tirer parti de la sensibilité anti-américaine qui se cristallise autour des mouvements pour la paix. De même d'ailleurs au printemps, avec l'enlèvement de cadres de la Montedison et d'Alfa Romeo, ainsi que de l'assesseur à la reconstruction du gouvernement régional de Campagnie, avaient-elles voulu s'insérer dans l'actualité sociale : problème du chômage et problème de la reconstruction après le tremblement de terre.

C'est la femme du général qui a donné l'alerte quatre heures après l'enlèvement. Elle avait été en effet ligotée et abandonnée sur place par les ravisseurs de son mari. Deux de ceux-ci avaient sonné en fin d'après-midi à son domicile, se présentant comme des plombiers. Les deux terroristes, après avoir ligoté la femme du général, ont contraint l'officier à entrer dans une malle. Deux complices les attendaient dehors dans une camionnette.

Le général Dozier, âgé de cinquante-quatre ans, était chargé de la logistique et de l'administration à l'état-major des forces terrestres Sud Europe de l'OTAN à Vérone depuis juin 1980 où il était le plus haut gradé américain.

La nouvelle de l'enlèvement a été connue vers 22 heures jeudi. Le président du conseil, M. Spadolini, a convoqué les ministres de l'intérieur et de la défense et s'est mis en contact avec l'ambassade des Etats-Unis. On attend encore un communiqué confirmant qu'il s'agit bien des Brigades rouges, tout en s'interrogeant sur ce que pourront être cette fois leurs demandes.

PHILIPPE PONS.

● *L'ex-directeur général des douanes italiennes, M. Ernesto del Gizzo, a été arrêté* pour corruption dans le cadre de l'enquête sur l'énorme scandale des pétroles découvert en Italie en octobre 1980. Il est accusé d'avoir accepté une somme d'argent pour muter d'office un fonctionnaire qui avait procédé à des contrôles sur l'activité d'un des principaux inculpés du scandale. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Sénégal

LE TRAITÉ CRÉANT LA SÉNÉGAMBIE A ÉTÉ SIGNÉ A DAKAR

Dakar (*A.F.P., Reuter.*) — Le traité constitutif de la Confédération sénégambienne a été signé, jeudi 17 décembre à Dakar, par le président sénégalais M. Abdou Diouf et par le président de la Gambie, Sir Dawda Jawara. Le traité sera soumis à la ratification des Parlements des deux Etats, conformément à leurs Constitutions respectives, à une date qui n'a pas été précisée.

Scellée en novembre, au cours de la visite à Banjul de M. Diouf, l'union entre les deux pays intervient quatre mois après la tentative de coup d'Etat contre le régime gambien, matée grâce à l'intervention de l'armée sénégalaise. Le choix de Dakar comme



lieu de signature du traité est significatif de la prééminence incontestable du partenaire sénégalais au sein de l'union. La présidence de la Sénégambie revient automatiquement au successeur du président Senghor, Sir Dawda Jawara devenant vice-président aux termes du traité.

A Dakar, on indique que le traité prévoit la constitution d'une force de défense et d'une union monétaire et économique communes.

Namibie

Le plan de décolonisation est fortement amendé

Alors que l'Assemblée générale de l'ONU décrétait, jeudi 17 décembre, que 1982 serait une « année internationale de mobilisation contre l'Afrique du Sud », les négociateurs occidentaux, mandatés par les Nations unies, ont remis à Pretoria et à Windhoek des propositions constitutionnelles amendées pour résoudre le conflit namibien, comme le rapporte ci-dessous notre correspondant.

De notre correspondant

Johannesburg. — Remise jeudi 17 décembre à M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, la dernière mouture du plan de décolonisation mis au point par les Cinq du « *groupe de contact* » sur la Namibie (France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne fédérale et Canada) comporte, par rapport aux précédentes propositions (*le Monde* du 28 octobre), deux changements importants :

(1) Pour permettre à un maximum de partis politiques « *représentatifs* » de participer à la rédaction de la future constitution, les élections à l'Assemblée constituante se dérouleront suivant un système électoral double (la moitié des membres de l'Assemblée seront élus sur une base nationale, à la proportionnelle, l'autre moitié représentant les circonscriptions qui auront été préalablement découpées de manière équitable et sensiblement égale en nombre de votants;

2) La clause initiale selon laquelle « *les institutions privées culturelles, sociales, médicales et éducatives devront être ouvertes à tous sans discrimination ethnique* » a été supprimée.

La suppression de la clause concernant les institutions privées, réclamée par Pretoria et Windhoek, permettra théoriquement de fermer les portes aux ethnies opposées ou indésirables. Les Sud-Africains et la Démocratic Turnhalle Alliance, qui « gouverne » à Windhoek, auraient certes souhaité de plus amples concessions. Mais l'énonce des propositions paraît maintenant suffisamment vague pour permettre toute sles interprétations.

Les Cinq auraient voulu une réponse définitive avan tla fin de l'année. Mais, « *compte ten ude la période des fêtes* », a indiqué M. Pik Botha, « *le gouvernement fera connaître sa réaction autour du 15 janvier* ». Alors seulement, si, comme il est probable, la réponse est positive, pourra s'engager la seconde phase du plan des Cinq concernant le statut, la mission et la composition des forces des Nations unies chargées de contrôler le territoire durant la période intérimaire.

Les négociations seront plus ardues : les Sud-Africains et les partis inetrnes attendent, en effet, de leurs interlocuteurs occidentaux qu'ils prouvent et garantissent l'impartialité de l'ONU dont l'assemblée générale considère toujours la SWAPO comme « *seul et authontique représentant du peuple namibien* ».

Selon Pretoria, depuis le début de l'année, cinquante-six soldats sud-africains, quatre-vingt-douze civils namibiens et mille quatre cent soixante-dix-neuf guerrilleros de la SWAPO ont été tués (sans compter les quelques centaines de morts, angolais et namibiens, dénombrés après l'opération d'août dans le Sud angolais.

PATRICE CLAUDE.

DIPLOMATIE

Nominations d'ambassadeurs

M. MARCEL MARTIN EN ALBANIE

Le *Journal officiel* de ce vendredi 18 décembre publie la nomination de M. Marcel Martin comme ambassadeur en Albanie, en remplacement de M. Gabriel Lecomte.

[Né en 1927, diplômé de l'Ecole des langues orientales, M. Marcel Martin a été en poste à Santiago-du-Chili, à Prague, à Belgrade, à Adis-Abeba, à Moscou et à Zagreb, ainsi qu'à l'administration centrale, direction d'Europe et direction du personnel, où il était sous-directeur depuis 1978.]

M. PIERRE ROCALVE EN ARABIE SAOUDITE

Le même *Journal officiel* du 18 décembre publie la nomination de M. Pierre Rocalve comme ambassadeur en Arabie Saoudite er remplacement de M. Michel Drumetz.

[Né en 1925, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Rocalve a été en poste à Tunis, à Tripoli, à Beyrouth, à la commission consultative auprès de l'Office des Nations unies pour les réfugiés de Palestine, au Caire, à l'administration centrale (affaires économiques) et à Washington. En 1974 et 1975, il est détaché à la délégation générale à l'énergie, puis premier conseiller à Madrid (1975), et, depuis mars 1980, ambassadeur en Irak.]

M. MICHEL ROUGAGNOU EST NOMMÉ CHEF DU PROTOCOLE

M. Michel Rougagnou succède ce vendredi 18 décembre à M. J.B. Merimée, récemment nommé ambassadeur en Australie, comme chef du protocole.

[Né en 1933, ancien élève de l'Ecole de la France d'outre-mer, il est entré au ministère de la coopération en 195[illegible], puis au Quai d'Orsay (direction des affaires étrangères et malgaches) en 1961. Après avoir été en poste à La Haye et à New-Delhi, il a été un des porte-parole du président Georges Pompidou (1970), puis conseiller technique du ministre de la défense, M. Bourges (1974), et consul à Los Angeles (1975). Il était depuis 1979 premier conseiller à Bonn.]

Selon un sondage réalisé en octobre par la Sofres

La majorité des Français sont satisfaits de la politique étrangère de M. Mitterrand

Cinquante-deux pour cent des Français jugent « *satisfaisante* » (8 % « *très* », 44 % « *assez* ») la politique étrangère de M. Mitterrand, selon un sondage fait par la SOFRES pour le Quai d'Orsay, du 23 au 29 octobre. 32 % n'en sont pas satisfaits (21 % « *pas très* », 11 % « *pas du tout* »).

Trente-six pour cent jugent cette politique « *proche* » de celle du gouvernement précédent et 53 % la trouvent « *différente* ».

Pour 29 % des personnes interrogées, la différence porte sur les grandes orientations, pour 21 % sur le style, pour 22 % sur ces deux éléments. 61 % estiment que le rôle du P.C. sur la politique étrangère de la France est faible.

Aux questions : « *Quelles sont les caractéristiques actuelles de la politique française ? Sur lesquelles conviendrait-il d'insister ?* », les personnes interrogées ont répondu : une France défenseur des droits de l'homme (43 % et 37 %) ; une France indépendante (31 % et 36 %) ; une France respectée (31 % et 39 %) ; une France pacifique (29 % et 31 %) ; une France généreuse (19 % et 11 %) ; une France puissante (16 % et 31 %).

On voit que les personnes interrogées souhaitent que s'accentue la puissance, l'indépendance de la France et le respect qu'on a pour elle plutôt que son image de défenseur des droits de l'homme.

Quarante-huit pour cent des personnes interrogées sont satisfaites de la défense des intérêts français dans le monde : 29 % seulement sont satisfaites des vente sfrançaises à l'étranger Ce souci de mieux vendre doit venir en tête des priorités pour 31 % des Français ; les autres priorités devant être la défense des droits de l'homme (30 %), la défense des intérêts français et l'indépendance (29 %) et les relations avec les Etats pétroliers (24 %)

Soixante et un pour cent des personnes interrogées jugent la politique actuelle satisfaisante pour les droits de l'homme et la détente (rappelons que ce sondage date d'octobre), 60 % pour l'aide au développement, 5,8 % pour les relations avec les Etats pétroliers, 57 % pour la construction européenne et pour l'indépendance vis-à-vis des superpuissances, 55 % pour le prestige de la France.

Pour l'opinion publique, l'influence de la France décroît : 51 % la jugent grande ou très grande (contre 75 % sous de Gaulle et 59 % sous G. Pompidou et M. Giscard d'Estaing) ; 38 % la jugent faible ou très faible (contre 11 %, 34 % et 31 % sous les trois précédents septennats).

Soixante-quinze pour cent approuvent la politique actuelle d'aide au développement, 65 % le rapprochement avec l'Algérie et 56 % subordonneront les bonnes relations avec l'U.R.S.S à l'évacuation de l'Afghanistan.

Cinquante-huit pour cent connaisent M. Cheysson, ministre des relations extérieures. Pour 38 %, son « image » est bonne, pour n'ont pas d'opinion, 37 % trouvent qu'il explique bien la politique étrangère et 29 % mal.

La conférence de Madrid

L'U.R.S.S. REJETTERAIT L'ULTIME PROPOSITION DES PAYS NEUTRES

Madrid (*A.F.P.*). — La situation en Pologne risque de donner le coup de grâce à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). Les représentants soviétiques ont ajouté à l'inquiétude régnant depuis le coup de force en Pologne, en déclarant, jeudi 17 décembre, à certains délégués occidentaux — mais non officiellement — qu'ils refusaient de négocier sur la base du projet de document final présenté mercredi par les neutres et les non-alignés (*le Monde* du 18 décembre). Ces mêmes représentants soviétiques avaient pourtant estimé la veille que ce projet constituait « *une base de négociation acceptable* ». Les événements de Pologne ne sont pas étrangers à ce durcissement subit, estime-t-on dans les couloirs de la conférence. Cependant, selon certains pays neutres, l'annonce du refus de négocier ne constituerait qu'une « manœuvre » destinée à faire pression sur les Occidentaux, et non pas une position définitive.

Les délégués des trente-cinq pays participants (toute l'Europe moins l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) devaient, en effet, se séparer vendredi, après quinze mois de travaux, pour se réunir à nouveau en février. La presque totalité des délégations ont demandé à prendre la parole ce vendredi.

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE

Le budget pour 1982 est adopté

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 17 décembre, en deuxième lecture, le projet de loi de finances pour 1982. La commission mixte paritaire n'ayant pu aboutir à un accord, les députés sont revenus au texte qu'ils ont adopté en première lecture (*le Monde* des 1er-2, 3, 4, 5 et 6 novembre), sous réserve, notamment, des modifications suivantes :

● **Impôt sur les grandes fortunes.**

Art. 3 (assiette de l'impôt). — Suppression de la condition subordonnant l'exonération des objets d'antiquité, d'art ou de collection à l'engagement de leurs propriétaires de ne pas les vendre pour l'exportation ; extension de la notion de *« foyer fiscal »* aux personnes vivant en situation de concubinage notoire ; exonération de la valeur de capitalisation des rentes viagères, dans la mesure où celles-ci ont été constituées dans des conditions semblables à celles des droits à pension de retraite.

Art. 4 (définition de biens professionnels qui entrent dans l'assiette de l'impôt). — Dans le projet initial, n'étaient considérées comme des biens professionnels, pour les S.A.R.L., que les parts détenues par le gérant majoritaire ; c'est-à-dire qu'il fallait détenir 50 % de ces parts pour bénéficier de l'exonération, alors qu'il suffisait de 25 % des actions s'agissant des sociétés anonymes. Le texte proposé par la commission des finances aligne la situation des S.A.R.L. sur celle de sociétés anonymes pour la fixation du pourcentage de 25 %.

Art. 5 (règles particulières). — Cet article prévoit de faire peser l'impôt sur l'usufruitier. Le texte proposé par la commission des finances énumère les cas particuliers d'usufruit où l'usufruitier et le nu-propriétaire supportent respectivement l'impôt.

● **Barème de l'impôt sur le revenu.**

Art. 11 (mesures d'accompagnement). — Le bénéfice d'une demi-part supplémentaire de quotient familial est étendu aux contribuables âgés de plus de soixante-quinze ans et titulaires de la carte du combattant ou d'une pension en vertu du code des pensions militaires d'invalides et des victimes de guerre ; aux veuves âgées de plus de soixante-quinze ans de ces mêmes contribuables.

Art. 14 (taxe sur certains frais généraux). — La taxe est assise, notamment, sur les frais de congrès et de manifestations assimilées, ainsi que sur les frais de croisières et de voyages dont l'aspect d'agrément est prédominant, et les dépenses de toute nature s'y rapportant, pour la fraction de leur montant total qui excède 5 000 francs (1 000 francs selon le texte de première lecture).

Art. 23 (vignette). — L'Assemblée a de nouveau supprimé la vignette sur les motocyclettes que le Sénat avait rétablie.

Art. 24 (taxe sur les appareils automatiques). Cette taxe annuelle atteindra 500 francs pour les appareils tels que le babyfoot, 5 000 francs pour les appareils dont le fonctionnement repose uniquement sur le hasard, 1 500 francs pour les autres appareils et 1 000 francs si ceux-ci ont été mis en service depuis plus de trois ans. Le relèvement de la taxe locale sur les appareils automatiques, relèvement prévu par le Sénat, a été supprimé.

Art. 27 *bis* (ressources des communes). En 1982, le prélèvement de 3,60 % perçu par l'Etat en contrepartie des frais de dégrèvement et de non-valeur qu'il prend à sa charge ne sera pas opéré sur le montant de la taxe d'habitation. Cette disposition devrait permettre aux communes de bénéficier de ressources supplémentaires d'environ 800 millions de francs en 1982. Elle est financée par les mesures suivantes : application du taux majoré de T.V.A. sur les perles et pierres précieuses (l'imposition passe donc de 17,6 % à 33,33 %) ; le montant total de la réduction d'assiette résultant des exonérations de droits de mutation à titre gratuit entre vifs, consentis par acte passé à compter du 23 novembre 1981, et des successions ouvertes à compter de la date d'entrée en vigueur de la loi de finances, est ramené de 500 000 francs à 250 000 francs ; certains tarifs de droits de timbre sont augmentés, notamment pour les passeports (de 200 à 260 F) et les cartes de séjour des étrangers (de 80 à 120 francs).

Art. 40 (équilibre du budget). — Majoration de crédits de 1 million de francs pour les ministères de la santé, du travail et de la solidarité nationale (votée par le Sénat) ; majoration de crédits de 45 millions en autorisations de programme et 15 millions en crédits de paiement, pour l'équipement des LEP (lycées d'enseignement professionnel), l'assainissement et la voirie locale, l'enseignement agricole, tant privé que public.

Art. 65 bis (taxe sur les emplacements publicitaires). — Majoration de 150 % des tarifs de la taxe applicable à certains emplacements publicitaires.

Art. 65 ter. — Les abattements facultatifs à la base de la taxe d'habitation que peuvent décider les conseils municipaux au profit de certaines catégories de contribuables (notamment les personnes non imposables sur le revenu), qui étaient jusque-là fixés à un taux unique de 15 %, pourront être modulés en trois taux de 5, 10 et 15 %.

● **Aide spéciale à l'investissement.**

Art. 66 (aide spéciale à l'investissement). — L'Assemblée a adopté un amendement de la commission des finances aux termes duquel, pour les investissements réalisés ou créés à compter du 1er janvier 1982 et entrant dans le camp d'application de la déduction fiscale pour investissement (déduction applicable au montant de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés acquittés, par les entreprises industrielles, commerciales ou artisanales), le bénéfice de cette déduction est ainsi subordonné : *1)* Pour les entreprises comptant *« au plus »* cent salariés employés à titre permanent à la date d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'investissement a été réalisé, à la condition que l'effectif des salariés à la date de clôture de cet exercice soit *« au moins égal »* à l'effectif des salariés employés dans les mêmes conditions à l'ouverture du même exercice ; 2) Pour les entreprises comptant *« plus »* de cent salariés, à la condition que l'effectif à la date de clôture de l'exercice soit *« supérieur »* à celui constaté à l'ouverture du même exercice.

Les députés ont ensuite adopté un sous-amendement du gouvernement qui prévoit le dispositif suivant : *« Le taux de la déduction fiscale pour investissement est fixé à 15 % pour les investissements réalisés en 1982, à 10 % pour ceux réalisés en 1983 et à 5 % pour les autres années. »* L'opposition s'est abstenue sur l'ensemble de l'amendement ainsi modifié.

Art. 70 (déductions pour économie d'énergie). — La déduction applicable à l'impôt sur le revenu des dépenses effectuées pour économiser l'énergie pourra être opérée, pour les dépenses intéressant les logements existants au 1er juillet 1981 et ceux ayant fait l'objet, avant cette date, soit d'une demande de permis de construire, soit d'une déclaration préalable de travaux.

Art. 71 (fiscalité des loueurs en meublés). — Cet article, qui interdit le report des déficits des loueurs en meublés non professionnels sur l'ensemble de leurs revenus, est applicable à compter du 1er janvier 1982. Il est toutefois prévu une mesure transitoire permettant aux personnes qui auraient pu bénéficier du remboursement de la T.V.A. non déductible, d'obtenir, au titre de 1982, le remboursement de cette taxe.

Art. 77 (obligation de paiement par chèque). — Le seuil du paiement par chèque ou virement pour l'achat de bijoux, pierreries, objets d'art, d'antiquité ou de collection, est porté de 5 000 F à 10 000 F.

RÉUNI EN CONGRÈS A NANTES

Le P.S.U. s'oriente vers un « soutien critique » à l'action du gouvernement

Le congrès du P.S.U., qui se réunit à Nantes du 18 au 20 décembre, doit trancher le débat ouvert au sein de cette formation après la victoire de la gauche au printemps dernier. Favorable à une attitude de soutien au gouvernement, pouvant aller jusqu'à la participation, la direction du P.S.U., autour de Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale, avait été mise en minorité lors du conseil national réuni en septembre dernier. Un bureau provisoire avait été constitué, dans lequel Mme Bouchardeau et ses amis ne détenaient que sept sièges sur quinze (le Monde *du 29 septembre*).

Mise en place au congrès de Saint-Etienne, en janvier 1979, élargie lors du congrès extraordinaire de Colombes, en février 1981, l'équipe formée autour de Mme Bouchardeau compte reprendre la tête du parti à l'issue du présent congrès. Le texte d'orientation présenté par l'ancienne secrétaire nationale et ses amis les plus proches a recueilli, en moyenne, entre 35 % et 40 % des voix lors des congrès fédéraux. Le courant qu'animent, notamment, MM. Victor Leduc et Vincent Comparat, et qui était allié au précédent, a réuni entre 25 % et 30 % des voix. L'opposition, qui présentait deux textes, a obtenu environ 30 % des voix.

Les statuts du P.S.U. prévoient que le texte arrivé premier lors du vote de « prise en considération », qui occupe la première journée du congrès, sert de base au travail de la commission des résolutions. Le document présenté par Mme Bouchardeau, MM. Serge Depaquit et Yves Barou, notamment, dresse un bilan positif de l'action du P.S.U. depuis deux ans, en dépit du mauvais score de l'élection présidentielle (1,1 % des suffrages exprimés).

Ses auteurs estiment que l'action du gouvernement ne correspond pas aux souhaits du P.S.U., qu'elle heurte sur des points importants, mais qu'elle se distingue heureusement de celle des autres gouvernements occidentaux sur le plan économique et que les réformes de structure engagées sont *« non négligeables »*.

Mme Bouchardeau et ses amis estiment, en conséquence, que le P.S.U. doit adopter une attitude de *« soutien critique »*, mais qu'il doit, en même temps, *« dire clairement qu'il est prêt à participer à un gouvernement réunissant les forces de gauche et décidé à s'appuyer sur la mobilisation populaire »*. Sur cette question, M. Leduc et ses amis ne sont pas très éloignés des positions de Mme Bouchardeau, puisqu'ils estiment que l'action *« unitaire »* du P.S.U. doit favoriser, au sein de la gauche, des évolutions qui *« justifieraient ultérieurement la revendication de participer au gouvernement »*.

Cependant, les anciens alliés de Mme Bouchardeau sont beaucoup plus critique qu'elle-même sur ce qu'ils appellent la *« ligne en dents de scie »* suivie par le P.S.U. depuis le congrès de Saint-Etienne. Ils rappellent la recherche de convergences avec les *« mouvements sociaux »* (écologistes, féministes, etc.) lors de l'élection de l'Assemblée européenne, en juin 1979, et pendant la campagne pour l'élection présidentielle, ouverte pour le P.S.U. dès novembre 1979. Aussi M. Leduc et ses amis, qui plaident pour la *« ligne d'unité populaire »*, occupent-ils une position centrale entre le courant représenté par Mme Bouchardeau et les opposants qui l'avaient emporté au mois de septembre.

Ceux-ci mettent l'accent sur les perspectives autogestionnaires que le P.S.U. doit défendre et qui leur paraissent inconciliables avec la logique qui inspire actuellement les dirigeants socialistes. Tout en situant le P.S.U. *« dans le camp populaire »*, ces deux courants repoussent à un avenir indéterminé l'éventualite d'une participation au gouvernement. Ils insistent, d'autre part, sur la revendication d'un fonctionnement plus « autogestionnaire » du P.S.U. C'est sur ce point que le débat, au congrès, risque d'être le plus serré.

Une position « claire »

La direction politique étant désignée à la proportionnelle des voix obtenues par les textes d'orientation, le problème posé est celui de la composition du bureau politique. Doit-il être homogène ou bien doit-il comprendre une majorité de partisans du courant dominant et une minorité d'opposants ? Il incombera aux anciens alliés de Mme Bouchardeau de subordonner ou non le renouvellement de cette alliance à une présence des minoritaires au bureau politique.

Les choix qui seront faits laisseront, quels qu'ils soient, insatisfaits certains responsables, qui envisagent de quitter le P.S.U., soit pour rejoindre le P.S., soit pour se consacrer davantage à des activités de type syndical. Sur le fond, les amis de Mme Bouchardeau peuvent estimer qu'ils ont réussi à provoquer une clarification, en ralliant la majorité du parti à une position de soutien vis-à-vis du gouvernement. On peut considérer, en effet, que le P.S.U., qui n'est d'accord ni sur la politique extérieure du gouvernement — il la voudrait neutraliste et non alignée, — ni sur sa politique économique — il voudrait une réduction beaucoup plus rapide du temps de travail et l'abandon du « productivisme », — ni sur sa politique sociale — il voudrait instaurer le contrôle ouvrier dans les entreprises, — ni sur sa politique énergétique — il est contre le nucléaire, — a une position « claire » lorsqu'il constate qu'il n'a pas d'autre choix, cependant, que de soutenir ce gouvernement.

PATRICK JARREAU.

Au « Matin de Paris »

M. HALLIER SE PLAINT D'UNE « CENSURE »

Trente et une semaines... personne n'aurait cru que la collaboration de M. Jean-Edern Hallier au *Matin de Paris* tiendrait aussi longtemps, sans orages. Aujourd'hui, l'enfant terrible des intellectuels de gauche se rebiffe, claque la porte. Pas trop fort cependant, car il dit vouloir continuer son « Bloc-notes » hebdomadaire. Convoquant lui-même la presse parisienne, il a annoncé tout de go, jeudi, que, *« censuré »* par le journal, son « Bloc-notes » de la semaine serait publié dans *Libération*, qu'il appelle à une *« conférence des hommes de culture »* en faveur de la Pologne et qu'il partira dès la semaine prochaine *« en avant-poste de la Pologne, à Vienne »*, voir ce qu'il peut faire *« pour aider les Polonais... »*.

Au *Matin*, c'était l'étonnement. Non pas du coup de tête de l'écrivain connu pour son caractère impulsif, mais en raison du *« mauvais procès qu'il mène »*. Selon M. Jean Bothorel, éditorialiste, il y a eu quelques tiraillements du côté de la direction à la première lecture du texte en question, mais finalement celle-ci, se rendant aux arguments de son équipe rédactionnelle, était d'accord pour passer l'article intégralement, à l'exception d'un mot, le mot *« cancer »*, dans la phrase suivante : *« M. Mitterrand a un cancer dont les métastases envahissent tout le corps social ; le cœur sacré de notre honneur, les viscères de notre foi, les poumons de notre dignité... »*

M. Bothorel affirme que, mercredi soir, l'écrivain avait donné son accord à la suppression de ce mot, et le « Bloc-notes » était programmé et annoncé pour le journal du 18 décembre. — Ch. Ch.

LE COLLECTIF AGRICOLE

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, jeudi 17 décembre, le quatrième projet de loi de finances rectificative pour 1981. Ce collectif budgétaire vise à ouvrir des crédits d'un montant de 2 milliards 751 millions de francs arrêtés à l'issue de la conférence annuelle agricole. Lors de l'examen des articles, l'Assemblée a adopté à l'article 6 du projet qui assujettit à la T.V.A., à titre obligatoire, les exploitants agricoles dont le chiffre d'affaires, calculé sur deux années civiles consécutives, est supérieur à 500 000 francs, un amendement de la commission des finances ramenant ce seuil à 300 000 francs.

● L'Assemblée nationale a définitivement adopté, jeudi 17 décembre, le projet de loi, modifié par le Sénat, relatif à la durée du mandat des membres des chambres d'agriculture.

● L'Assemblée a définitivement adopté le projet de loi, adopté par le Sénat, portant validation d'inscription d'étudiants dans les unités pédagogiques d'architecture.

● Les députés ont également adopté les textes suivants : projet autorisant l'adhésion au protocole à la convention du 19 mai 1956, relative au contrat de transport international de marchandises par route (C.M.R.) ; projet autorisant la ratification d'un accord relatif aux produits relevant de la CECA, signé entre les Etats membres de la CECA et la République du Zimbabwe ; l'approbation d'un accord interne entre les Etats membres de la C.E.E., modifiant l'accord relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté signé le 20 novembre 1979 ; projet autorisant l'approbation d'un accord entre la France et le Sénégal sur la formation en vue du retour et de l'insertion dans l'économie sénégalaise des travailleurs ayant émigré temporairement en France.

LES ACTIVITÉS DU SAC

L'Assemblée nationale a approuvé la proposition de résolution de M. Lajoinie (P.C., Allier) et du groupe communiste tendant à la création d'une commission d'enquête *« pour faire toute la lumière sur les activités du Service d'action civique et pour déterminer les complicités dont il a pu bénéficier à tous les niveaux »*. Les faits donnant lieu à des poursuites judiciaires et notamment la tuerie d'Auriol sont écartés du champ d'investigations de la commission. Le groupe R.P.R. n'a pas pris part au vote.

● *Filiation naturelle* : l'Assemblée nationale a adopté à ce sujet, lundi 14 décembre, une proposition de loi de M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) tendant à modifier l'article 334-8 du code civil. Ce texte a pour objet de stipuler que, à défaut de reconnaissance, la *« possession d'état »* (le fait pour le père prétendu de traiter l'enfant comme le sien, au vu et au su de tous, quotidiennement, et pendant plusieurs années) suffit à établir la filiation naturelle à l'égard du père. L'action en recherche ne sera désormais nécessaire que si l'enfant ne peut se prévaloir d'une possession d'état complète. Contre l'avis de M. Foyer, la commission des lois a adopté un amendement du groupe socialiste tendant à exclure de la nouvelle loi les successions déjà ouvertes...

M. Giscard d'Estaing : l'intérêt de la France passe avant tout ressentiment

M. Valéry Giscard d'Estaing veut apparaître aux yeux des Français comme celui qui choisit le langage de la raison plutôt que celui de la revanche. Il propose à M. Jacques Chirac, mais sans le nommer, d'oublier tout ressentiment, dans l'intérêt national, et la « trahison » dont il s'est pourtant dit la victime au lendemain de sa défaite du 10 mai. Ce langage de la raison, mais aussi de l'union, il l'a tenu devant la presse, qu'il recevait mardi, devant ses fidèles de la rue de Marignan, mercredi, et devant l'ensemble du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, dont il était l'invité à déjeuner, jeudi 17 décembre.

Pour répondre à l'inquiétude de l'U.D.F., qui se sent en retrait dans une opposition où n'apparaît qu'un seul leader, il a tenu à préciser, cependant, qu'il entendait à nouveau jouer un rôle et mener le combat des idées. Cette volonté affichée de s'interdire tout ressentiment personnel inspire un appel à l'union dans l'opposition. L'opposition doit, selon l'ancien chef de l'Etat, « tout en préservant ses diversités, devenir forte, juste et démocratique, et préparer ainsi les chances et les espoirs de l'avenir ».

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré notamment : *« L'intérêt de la France passe avant tout ressentiment. C'est à moi, qui ai été président de la République et qui ai connu, dans cette fonction, la valeur irremplaçable de l'union, de le dire en premier. Il faut jeter la rancune à la rivière. Cela est vrai à tous les niveaux, y compris, bien entendu, le mien.*

» Le rôle de l'opposition, a poursuivi M. Giscard d'Estaing, *est de corriger les excès du présent et, surtout, de préparer les chances et les espoirs de l'avenir. »*

L'ancien président de la République a insisté sur le besoin, pour la France, d'*« une opposition démocratique forte et juste »*, car, a-t-il dit, *« une opposition qui propose du juste et du raisonnable est assurée, avec le temps, de réunir le plus grand nombre des Français »*. Il a ajouté : *« Pour l'opposition démocratique, la règle est celle du coude-à-coude »*.

M. Giscard d'Estaing a poursuivi : *« Un effort intense de réflexion et de proposition est nécessaire. Dans un premier temps, il fallait démontrer que nous respections la règle démocratique de l'alternance. Ceci dicte mon attitude. C'est aux Français eux-mêmes d'apprécier et de juger les conséquences de leur choix. »*

Evoquant la crise polonaise (voir page 10), l'ancien chef de l'Etat a relevé que *« la France a perdu de l'autorité dans ses relations extérieures du fait même de l'introduction au gouvernement de ministres communistes sans nécessité politique »*. Il a noté que *« dans les journaux étrangers, les positions du gouvernement français ne sont jamais citées »*.

« Opération survie » pour le parti radical qui a élu son nouveau bureau national

« Le parti radical a moins de deux ans pour assurer sa pérennité ou pour abandonner définitivement le rang de formation politique qui compte », a déclaré M. Didier Bariani devant le comité exécutif du parti radical, qui a procédé, jeudi 17 décembre, à l'élection du bureau national.

Pour mener cette « opération survie », le comité exécutif a voulu constituer un bureau homogène réunissant une partie de ceux qui, lors du dernier congrès de Vincennes, en novembre, avaient soutenu M. Didier Bariani, réélu à la présidence avec plus de 75 % des voix. Les noms de Mme Brigitte Gros (sénateur des Yvelines), de MM. Guy Gennesseaux (conseiller de Paris) et Manuel Diaz (maire de Millau), qui avaient défendu la thèse de l'indépendance du parti radical et son départ de l'U.D.F., ne figurent plus sur cette liste.

Si M. Didier Bariani défend le maintien au sein de l'U.D.F., il précise cependant que l'Union pour la démocratie française ne doit pas être *« le ventre mou de la politique française. Elle doit trouver une expression politique libérée, virilisée, moins surannée »*.

Le président du parti radical a demandé à tous les militants radicaux d'être candidats aux prochaines élections municipales et régionales qui seront, selon lui *« l'heure de vérité »*.

Voici la composition du nouveau bureau national :

Président : M. Didier Bariani ; *secrétaire général :* M. André Rossinot (député) ; *secrétaire général adjoint :* M. Patrick Epron ; *délégué général :* M. François Garcia ; *trésorier général :* M. Jean-Loup Morlé ; *trésorier général adjoint :* M. Pierre Mathieu ; *vice-présidents :* MM. Jean-Thomas Nordmann (vice-président délégué) ; Etienne Dailly (sénateur) ; Jean-Pierre Cantegrit (sénateur) ; Olivier Stirn (député, ancien secrétaire d'Etat) ; André Rossi (ancien ministre) ; Yves Galland ; Alain Joissains ; *membres du bureau national :* MM. Pascal Augier, Adrien Bedossa, Gérard Benhamou, Alain Bloch, Corentin Calvez, Robert Couvaud, Pierre Cueille, Amédée Domenech, Michel Durafour (ancien ministre), Pierre Fabre, Patrice Gassenbach, Paul Granet (ancien secrétaire d'Etat), Toussaint Graziani, Yves Juhel, Hervé Lecler, Raymond Leissner, Pierre Naudet, André Nicolas, Sampiero Quilici.

La majorité sénatoriale refuse la « solution Matra »

Par 298 voix contre 0, le Sénat a repoussé, jeudi 17 décembre, l'ensemble du projet de loi de finances pour 1981. Le trait dominant de ce collectif budgétaire est de permettre la prise de contrôle, par l'Etat, de la société Matra (article 14). Il est aussi possible d'accentuer les possibilités de lutte contre la fraude fiscale (article 8, qui étend le privilège du Trésor à l'ensemble des pénalités fiscales, et article 9).

Tous ces articles avaient été, préalablement, rejetés par les sénateurs sur l'initiative de M. Blin (Un. cent., Ardennes), rapporteur général : Matra restait donc dans le secteur privé, et le fisc n'obtenait pas de moyens plus efficaces pour le recouvrement de l'impôt.

On comprend dans ces conditions que la gauche n'ait pas adopté un texte aussi dénaturé. On s'interroge, en revanche, sur les raisons qui ont incité la majorité sénatoriale à modifier un projet avant de le repousser globalement, au lieu de se contenter d'un rejet pur et simple, qui eût respecté la logique.

En l'absence de dialogue véritable (et les responsabilités ne se situent pas qu'à droite), la logique de la situation conduit, en effet, au vote de « questions préalables » qui permettent d'écarter un projet condamné par la majorité sénatoriale avant d'entreprendre une discussion des articles aussi rituelle qu'inutile.

Les conclusions du rapporteur général appelaient, semble-t-il, cette procédure :

« Compte tenu de l'ampleur du déficit prévu pour 1982 et dans l'incertitude où nous sommes d'une couverture saine de ce déficit, compte tenu également de la participation accrue de l'Etat au capital des sociétés nationales et des incertitudes qui pèsent sur la nationalisation de Matra, votre commission des finances vous propose de rejeter le présent projet de loi. »

Les efforts de M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, pour convaincre le Sénat du bien-fondé de la politique gouvernementale, ne pouvaient rien changer au vote final. — A. C.

Selon le sondage IFOP-« France-Soir »

● STABILITÉ DES OPINIONS FAVORABLES A M. MITTERRAND ● BAISSE POUR M. MAUROY

Le sondage mensuel IFOP-*France-Soir* effectué du 3 au 11 décembre auprès d'un échantillon de deux mille quarante-sept personnes, fait apparaître une stabilité des opinions favorables à M. Mitterrand, mais une progression des défavorables. A la question : « Etes-vous satisfait ou mécontent de M. Mitterrand comme président de la République ? », 46 % se disent « très satisfaits » ou « plutôt satisfaits », soit autant qu'en novembre (contre 47 % en octobre, 48 % en septembre et 54 % en juin). En revanche, 31 % se déclarent « plutôt mécontents » ou « très mécontents » (contre 29 % en octobre et septembre et 16 % en juin). La ventilation selon l'appartenance politique montre que 79 % d'électeurs communistes sont satisfaits du chef de l'Etat contre 76 % des socialistes et 15 % de membres de l'opposition.

En ce qui concerne M. Pierre Mauroy, la part des satisfaits passe de 46 % en novembre à 44 % en décembre, et celle des mécontents progresse de 28 % à 32 % (contre 22 % en octobre et septembre, et 14 % en juin). 79 % des électeurs communistes sont satisfaits du premier ministre, et 75 % des socialistes le sont également, tout comme 14 % d'électeurs de l'opposition.

Le Monde

société

SCIENCES

PRÉVU POUR LE 20 DÉCEMBRE

Le dernier tir «gratuit» d'Ariane achèvera le programme de développement de la fusée européenne

Un incident technique ayant entraîné un report du tir de vingt-quatre heures, c'est le dimanche 20 décembre, entre 2 h. 30 et 3 h. 15, que devrait être mis à feu le quatrième exemplaire du lanceur Ariane. Ce tir, appelé L 04, clôturera le programme de développement de ce lanceur entrepris par l'Europe sur l'insistance de la France, en 1973. A l'époque, après les échecs successifs des lanceurs Europa, l'Europe spatiale n'était pas crédible. Neuf ans plus tard, le succès d'Ariane est acquis ; deux tirs réussis sur les trois qui ont déjà été réalisés ont « qualifié » le lanceur — et un échec du quatrième lancement ne remettrait formellement pas cette qualification en cause.

Avant même ce quatrième tir, les prises d'option, puis les commandes fermes, ont largement dépassé les prévisions les plus optimistes qu'on pouvait faire en 1978, quand les partenaires européens de la France, au sein de l'Agence spatiale européenne (ESA), hésitaient à avancer les fonds nécessaires à la fabrication de nouveaux exemplaires d'Ariane. Ces exemplaires sont maintenant prêts à servir, et l'ère des tirs opérationnels commencera en avril prochain. A partir de cette date, le coût du lanceur et du lancement sera remboursé par l'utilisateur à l'ESA — puis à la société Arianespace, quand celle-ci prendra le relais. Le tir de dimanche est donc le dernier tir « gratuit ». Gratuit, mais pas inutile...

De manière apparemment paradoxale le pays européen où le tir L 04 sera le plus assidûment suivi devrait être celui qui, officiellement du moins, n'a pas participé au programme de développement du lanceur : la Grande-Bretagne (1). En effet, Ariane doit mettre dimanche en orbite un satellite géostationnaire de communications maritimes, Marecs-A. Initialement appelé Marots, ce satellite est le résultat d'un autre programme de développement entrepris par l'ESA — et d'ailleurs décidé en 1973 en même temps qu'Ariane et que le laboratoire spatial Spacelab. Mais si la France était le leader et le financier principal d'Ariane, c'est la Grande-Bretagne qui jouait ce rôle pour Marecs — la République fédérale d'Allemagne prenant à charge la majorité du financement du Spacelab.

En 1973, Marots devait être un satellite expérimental qui utiliserait les éléments de structure du satellite de télécommunications expérimentales O.T.S. (Orbital Test Satellite), décidé deux ans plus tôt, et qui lui adjoindrait un système d'antennes et de récepteurs adaptés aux communications avec les navires de haute mer. Le programme O.T.S. s'étant déroulé sans difficulté majeure, et le satellite ayant fonctionné convenablement après son lancement par une fusée américaine Delta, l'ESA a décidé la construction d'une série de satellites opérationnels de télécommunications, les E.C.S. (European communication Satellites) destinés à être lancés par Ariane — ce qui autorisait un poids supérieur.

Vers la même époque (1976) se posait le problème du remplacement des satellites Marisat. Ces trois satellites américains, en orbite géostationnaire au-dessus des océans Atlantique, Indien et Pacifique, assurent un service de communications avec les navires. Il fut alors décidé de réorienter le programme Marots en supprimant l'étape expérimentale et en utilisant, pour construire le corps du satellite, des éléments de structure identiques à ceux fabriqués pour les E.C.S. Du coup, Marots devint Marecs. Des négociations s'engagèrent entre l'ESA et l'organisation Inmarsat, alors en cours de constitution et qui doit gérer les communications maritimes internationales — téléphone, télex, communications de détresse, radio-repérage. Elles conduisirent cette organisation à signer en novembre 1980 un contrat suivant lequel l'ESA louerait à Inmarsat les capacités de télécommunication de deux satellites Marecs. C'est le premier d'entre eux qui doit être lancé dimanche, le lancement du second étant prévu en avril 1982.

Sept ans de fonctionnement

Marecs-A est un satellite pesant 1 006 kilogrammes au lancement et 563 kilogrammes en orbite géostationnaire, après que le moteur d'apogée aura consommé son carburant. Il sera placé par 26 degrés de longitude ouest au-dessus de l'équateur, soit à peu près au milieu de l'Atlantique entre l'Afrique et l'Amérique du Sud. Stabilisé suivant trois axes et équipé de panneaux solaires qui fourniront environ 1 kilowatt de puissance, il doit en principe fonctionner pendant sept ans.

Pour amortir les vibrations qui, au départ du lanceur, pourraient endommager le satellite, Marecs-A est monté sur un système amortisseur. Les tirs précédents suggèrent que ce système n'est pas nécessaire, mais il avait été prévu et a été maintenu à titre de sécurité. La charge utile d'Ariane est complétée, comme pour les trois lancements précédents, par une capsule technologique qui enregistre pendant le lancement les conditions thermiques et vibratoires auxquelles sont soumis les satellites.

Pour le vol L 04, cette capsule contient de plus une expérience d'étude de la densité des électrons de l'ionosphère, Thésée. Réalisée par un club parisien, le Garef, cette expérience a remporté le concours Ariane-80, organisé par le Centre national d'études spatiales. Thésée est une sonde constituée de quatre petites sphères métalliques reliées par des bras longs de 30 centimètres. Deux sphères émettent des ondes radio qui sont reçues par les deux autres. La transmission est affectée par la densité d'électrons, qui peut ainsi être mesurée. Les résultats sont traités par un petit ordinateur embarqué, puis émis vers le sol.

MAURICE ARVONNY.

(1) La Grande-Bretagne ne participe pas au programme Ariane, mais, dans le cadre d'un accord bilatéral avec la France, elle fournit une contribution correspondant aux commandes passées à l'industrie britannique.

M. CHEVÈNEMENT A REMIS AUX SYNDICATS UN MÉMORANDUM SUR LE STATUT DES CHERCHEURS

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, a reçu, jeudi 17 décembre, des représentants des six grandes centrales syndicales pour évoquer avec eux l'élaboration de statuts des personnels de la recherche publique. Il leur a remis une sorte de mémorandum, qui résume la position gouvernementale et qui met en valeur trois principes : la recherche est une priorité nationale et ses personnels doivent donc *« trouver les conditions morales et matérielles qu'exige l'accomplissement de leur mission »* ; la recherche a une fonction sociale, et les chercheurs doivent enseigner, diffuser, valoriser leurs connaissances ; la recherche, enfin, *« peut être un métier »* ; cela signifie que les personnels qui s'y consacrent doivent avoir une garantie d'emploi, des perspectives claires de carrière, une couverture sociale satisfaisante, mais il n'est pas obligatoire, pour autant, de rester chercheur toute sa vie.

De ces principes résultent nombre de conséquences qui seront dégagées par la loi d'orientation et de programmation de la recherche, dont le Parlement sera saisi lors de sa session de printemps. Les statuts des diverses catégories de personnels doivent être harmonisés, spécialement en ce qui concerne les grilles indiciaires — ce qui facilitera la mobilité entre organismes de recherche ou vers l'enseignement et l'industrie. Ils doivent favoriser le travail en équipe, permettre une formation permanente des personnels — dont *« la carrière reposera essentiellement sur une évaluation permanente des résultats obtenus et de la qualité de la recherche »*. Ils doivent permettre un recrutement régulier de jeunes chercheurs, inciter au tranfert des connaissances. Enfin, *« les milieux de la recherche publique doivent être un lieu privilégié où s'exercera la démocratie »*.

Il a été entendu que les syndicats transmettront par écrit leurs observations sur ce texte, et qu'une seconde réunion aura lieu vers le 20 janvier. Une troisième réunion, en février, devrait permettre d'aboutir à une version définitive du projet de loi d'orientation et de programmation, dans sa partie concernant les personnels.

JUSTICE

A LYON

L'un des ravisseurs de Christophe Mérieux est condamné à vingt ans de réclusion

Vingt ans de réclusion criminelle pour Louis Guillaud, déclaré coupable, mais avec circonstances atténuantes, de l'enlèvement de Christophe Mérieux, le 9 décembre 1975 ; cinq ans de prison pour sa maîtresse, Arlette Piedbois ; deux ans avec sursis de la même peine pour sa femme, née Gilberte Carretier ; acquittement d'Albert Novel et de son épouse, née Denise Carretier, accusés, comme les deux autres, de recel de l'argent de la rançon, mais contre lesquels les charges étaient trop faibles, tel a été, jeudi 17 décembre, l'arrêt de la cour d'assises du Rhône, au terme d'un débat de quatre jours (« le Monde » du 17 décembre) et d'une délibération d'une heure quarante-cinq minutes.

Le procès incomplet

De notre envoyé spécial

Lyon. — Ainsi s'est achevé un bien singulier procès dont il était admis qu'il était incomplet et tout au long duquel on avait même proclamé que deux des complices de Guillaud furent suffisamment habiles pour échapper à l'inculpation et dont l'avocat général, M. Bonnefoy des Aulnais, avait de surcroît révélé qu'ils étaient tellement assurés de leur impunité que l'un d'eux est allé jusqu'à faire savoir pendant le procès à M[e] André Soulier, l'un des avocats de la partie civile, qu'il lui interdisait de prononcer son nom, ajoutant *« s'il vous arrive un malheur, il y aura cent personnes pour témoigner que ce jour-là je déjeunais ou dînais avec elles »*.

Mais de son côté, le représentant du ministère public, qui devait s'indigner de ce *« défi »*, avait dû admettre que la justice *« avait dans cette affaire enregistré un échec »*. Et lui aussi, en raison même de cet échec, ne devait jamais citer les noms de *« ces gens prudents, difficiles à saisir »*, leur faisant seulement savoir que ce ne serait peut-être pas toujours le cas, que *« la police avait toujours les yeux sur eux »*, et laissant même entendre que, à défaut d'autre chose, leur propre milieu pourrait un jour se charger d'apurer les comptes.

Propos malgré tout singuliers dans la bouche d'un magistrat qui se déclarait d'un côté impuissant *« faute de preuve »*, mais, de l'autre, s'affirmait sans l'ombre d'un doute convaincu d'une culpabilité indémontrable qui le conduisait à taire lui aussi les noms de ceux qu'il désignait, tout en faisant comprendre qu'ils apparaissaient dans le dossier.

Car M. Bonnefoy des Aulnais a quand même déclaré, parlant de Jean-Pierre Marin, un autre suspect qui fut abattu par la police au moment où elle tentait de l'arrêter : *« Si on avait pu se saisir de lui, il aurait, comme les deux autres, assuré qu'il avait gagné au jeu et, faute de pouvoir retrouver dans cet argent déjà investi des billets portant les numéros de ceux de la rançon, on aurait été impuissants. »* Or personne ne devait, tout au long du débat, faire état de ce procès verbal sur lequel ont pourtant été enregistrées ces déclarations et qui, du même coup, porte les noms de ceux qui les ont faites.

Faute d'un box des accusés complet, l'avocat général, qui voyait en Guillaud le maître d'œuvre de l'affaire, avait requis contre celui-ci un maximum de la peine prévue pour les auteurs de l'enlèvement d'un mineur de moins de quinze ans asorti d'une demande de rançon : la réclusion criminelle à perpétuité. La cour et le jury ne l'ont pas suivi. Ils ont reconnu à Louis Guillaud des circonstances atténuantes.

Est-ce parce que, depuis l'abolition de la peine de mort, il se trouve que cette peine perpétuelle est aujourd'hui promise aussi bien à ceux qui tueraient leur otage qu'à ceux qui, rançon payée, l'ont quand même rendu et que les jurés ont voulu faire la différence ? Ce peut être aussi l'effet d'une enquête manquée et de l'insatisfaction qui en résulte. L'histoire judiciaire l'a montré plus d'une fois.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LE PROCÈS DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

La vérité de l'accusation

Il aura fallu près de six heures à M. Marcel Dorwling-Carter, avocat général, pour prononcer son réquisitoire, le jeudi 17 décembre, aux assises de Paris où sont jugés les inculpés de l'affaire de Broglie. Il avait pourtant annoncé qu'il serait plus court que prévu, en raison d'un rhume inopiné qui l'a privé de sa force de frappe : la puissance vocale. Il s'est demandé, en plaisantant avant l'audience, si un témoin, le radiesthésiste Pierre Couderc, ne lui avait pas fait de « super-casserole », *en clair envoyé des ondes maléfiques. Mais la nature profonde de ce magistrat redoutable, et redouté, a très vite repris le dessus.*

Dans ses conclusions, il a retrouvé les accents du tribun pour condamner « ce crime essentiellement crapuleux, ce crime abject car préparé, organisé et voulu avec détermination pendant six mois ». *Il a cependant tenu à établir une* « gradation » *dans les responsabilités, situant celles de Pierre de Varga et Guy Simoné* « au même niveau », *reléguant au bas de l'échelle Serge Tessèdre, qui n'a eu qu'un* « rôle subsidiaire », *et ne voyant en Gérard Frèche qu'un* « tueur occasionnel ». « Il faut distinguer, *a-t-il souligné,* entre ceux qui ont été entraînés et ceux qui ont été le mécanisme d'entraînement », *avant de réclamer de six à sept ans de réclusion criminelle contre Tessèdre, de l'*« ordre de » *quinze ans contre Frèche, et vingt contre Guy Simoné et Pierre de Varga.*

Un mobile probable

« *C'est un euphémisme que de me donner la parole* », a déclaré M. Dorwling-Carter en s'adressant au président. L'avocat général n'en a pas moins fait un usage immodéré. Il en a tout de suite profité, après un hommage appuyé au jury dont il a souligné l'attention, pour jeter une pierre dans le jardin de M. André Giresse. « *A quoi servirait-il,* a-t-il précisé, *d'être indépendant et de le proclamer, si le magistrat ne sait s'élever au-dessus des passions, des considérations politiques, sociales et syndicales ? Un magistrat doit être indépendant de sa propre personnalité.* » Il a ensuite tenu à remercier publiquement M. Pierre Arpaillange, procureur général à la cour d'appel de Paris, et M. Robert Badinter, ministre de la justice, de « *l'avoir laissé totalement libre de s'exprimer* ». Il s'est empressé de dire « *qu'il n'était pas lié par la vérité du gouvernement, antérieur et actuel* ».

C'est ainsi qu'il a dénoncé les lacunes et les carences de la police. « *Ceux qui ont été en charge de responsabilités n'ont pas su les prendre. N'a-t-on pas dit que ces erreurs ont été volontaires, qu'on a voulu laisser s'accomplir le crime, qu'il y a eu connivence ? Rien ni personne ne peut l'affirmer. Ce serait placer la police au niveau des criminels, ce serait forcer la nature des choses. Il y a eu carences graves mais carences seulement.* » Peut-être, mais pourquoi, un peu plus tard, M. Dorwling-Carter ajoutera-t-il : « *On est en droit de penser que M. Jean Ducret a renseigné les autorités situées au-dessus, mais jusqu'à quel niveau ? Au niveau du ministre ? Rien ni personne ne peut l'affirmer.* » L'avocat général précisera même, après avoir souligné « *l'estime qu'il a pour toutes ces personnalités* » : « *M. Ducret, homme de qualité qu'il était et fonctionnaire efficace qu'il a toujours été, a fait que sans doute il a dû rendre compte.* »

Chape de plomb

Stupeur dans la salle, mais il n'ira pas plus loin. Il ne tirera même pas les conclusions qu'une telle affirmation aurait dû appeler. Il remarquera, simplement, que « *la chape de plomb et de silence* » que la police a fait peser s'explique uniquement par le souci de ne pas révéler au grand jour les lacunes de cette institution, comme l'avait reconnu M. Pierre Ottavioli. Pour lui, tout est là, et cela seul peut expliquer « *les équivoques qui auraient pu être évitées, bien que la police n'ait pas su prendre les initiatives nécessaires* » avant le meurtre. Pour M. Dorwling-Carter, elle n'est pas la seule : « *Je suis fondé à dire que la justice, elle-même, au niveau de l'instruction et du parquet, n'a pas su prendre les initiatives et les moyens de se faire communiquer les rapports.* » Il a conclu en faisant remarquer qu'il ne fallait pas mettre au même niveau « *les carences de la police et les erreurs de la justice* ».

Ce sera tout sur cet aspect de l'affaire de Broglie. Curieusement, au cours de son exposé, l'avocat général ne reviendra pas sur le rôle équivoque de la police dans la période qui a précédé le crime. C'est d'ailleurs le passage qu'il a volontairement résumé, en raison de son état de santé. Pas une seule fois, le nom de l'inspecteur Roux ne sera prononcé, ni celui de l'ancien inspecteur Jean-Bernard Vincent.

Il ne s'est même pas posé la question de savoir si la brigade antigang était ou non au courant du projet d'assassinat. Il a même qualifié « *MM. Broussard, Leclerc, Plouy et autres, de fine fleur de la police française* », et la brigade antigang de « *brigade de haut niveau et d'efficacité indéniable* », malgré certains éléments troublants. L'avocat général a, bizarrement, accordé du crédit au témoignage de Bernard André, dont on sait qu'il est protégé par la police. Présent dans la salle, ce dernier a, d'ailleurs, souri quand M. Dorwling-Carter a tiré argument de ses déclarations. L'avocat général a, d'autre part, balayé, en quelques phrases le problème des écoutes téléphoniques, estimant que la fiche du 5 octobre 1976, publiée par *le Canard enchaîné*, « *était sans intérêt, car Bernard André n'était plus le tueur pressenti et que tout porte à croire qu'elle ne correspond pas à la réalité* ».

Pourtant, combien de fois M. Dowling-Carter a-t-il répété que dans cette affaire rien ne serait négligé ? S'il se défend de vouloir emprunter les chemins de la vérité officielle, force est de constater qu'il est retombé dans l'ornière. La preuve en a encore été fournie en ce qui concerne le mobile. Seul celui de la Reine Pédauque a trouvé grâce à ses yeux. Même s'i lreste un « *mobile probable* », il n'a examiné tous les autres que pour mieux les rejeter. Que ce soit le trafic d'armes, la SODETEX, le crime politique, les faux bons du Trésor et tous les trafics évoqués dans le rapport du 24 septembre 1976, tous ont été repoussés. Les a-t-on suffisamment creusés au cours de l'intruction ?

En revanche, la Rôtisserie de la Reine Pédauque, c'est du solide, du concret. « *Elle ne s'impose pas à moi comme un mobile officiel,* a-t-il déclaré. *En quoi devrais-je m'incliner devant l'opinion d'un autre, fût-il ministre de l'intérieur ? Mais elle est intimement rattachée à la mort de Jean de Broglie.* » M. Dorwling-Carter a expliqué que la disparition de Jean de Broglie permettait à Pierre de Varga d'éviter de rembourser 3 millions de francs en raison de la convention passée avec Patrick Allenet de Ribemont. Quant à ce dernier, « *il ne faut pas le mettre dans le même panier. Il a essayé de faire marcher la maison. Il a rempli son contrat vis-à-vis de la B.N.P.* » Ce qui est vrai, mais il avait autant intérêt à la disparition de Jean de Broglie, d'autant que le restaurant était proche de la faillite, s'il ne l'était déjà. Pour l'accusation, seul Pierre de Varga pouvait tirer profit de la mort du prince, car « *sa mort a été l'instrument de l'escroquerie* ». Il n'avait cependant, le jour du crime, versé aucun centime, et rien ne prouve qu'il avait l'intention de le faire pour devenir copropriétaire de cet établissement, ainsi que le prévoyait la convention. « *Pierre de Varga a agi seul,* a indiqué l'avocat général. *Il n'a pas parlé à de Ribemont du projet de meurtre. Il s'y serait probablement opposé.* »

Là est toute la question. Cinq ans après les faits, la Reine Pédauque reste pour l'accusation « *le seul élément logique, vraisemblable, cohérent et admissible* ». On n'aurait donc guère avancé depuis la conférence de presse de M. Michel Poniatowski le 29 décembre 1976 ? Faux, estime M. Dorwling-Carter qui a relevé dans l'enquête un faisceau d'éléments graves, précis et concordants qui, selon lui, accusent d'une manière irréfutable Pierre de Varga. Tout d'abord, les trois tentatives de meurtre à propos desquelles le commanditaire présumé était seul à pouvoir communiquer à Guy Simoné les dates et heures des rendez-vous de Jean de Broglie. Ensuite la disparition des agendas du docteur Nelly Azerad qui profite au seul financier de la rue des Dardanelles. Enfin, les accusations de Guy Simoné.

Pour l'avocat général, la culpabilité de Pierre de Varga ne fait aucun doute. « *Il est l'instigateur, le chef qui s'est tenu loin de la base, a enveloppé Jean de Broglie, une proie facile, ensuite Guy Simoné, qui fut son jouet.* » « *Vous êtes,* a-t-il déclaré le bras tendu, le doigt pointé, *un génial sans scrupules, sans morale, un escroc congénital. Vous avez tiré profit de tous et de tout. Vous avez trompé tout le monde et* [s'adressant au jury] *il essaie de vous tromper.* » La responsabilité de Guy Simoné est à mettre « *au même niveau* », car il a été la cheville ouvrière de cette organisation : « *Vous avez préparé, voulu et organisé le crime. Vous avez aussi, je pense, tué pour de l'argent. Vous avez une intelligence de charlatan, vous êtes un hâbleur, un prétentieux et un fanfaron qui par son baratin va envelopper Serge Tessèdre et Gérard Frèche. Vous étiez à la botte de Pierre de Varga.* »

En revanche, l'avocat général fut plus modéré envers Serge Tessèdre « *qui s'est tenu à l'écart dans son rôle d'intermédiaire* » et l'a qualifié d'être « *instable, influençable mais réadaptable* ». Pour le « *tueur d'occasion* » qu'a été Gérard Frèche, M. Dorwling-Carter a considéré que sans ses trois coaccusés, il ne serait jamais devenu un criminel.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LOURDES PEINES POUR LES AUTEURS DE HOLD-UP AVEC PRISE D'OTAGES

La cour d'assises de l'Essonne a condamné, jeudi 17 décembre, Philippe Roubat et Michel Schayewski, poursuivis pour plusieurs hold-up avec prise d'otages, à vingt ans de réclusion criminelle. Leurs complices, Jean-Pierre Pierre et André Pauly, ont été condamnés à dix ans et à quinze ans.

L'avocat général avait demandé vingt ans pour chacun des quatre accusés. « *Ce verdict vient de faire de moi une bête,* a dit Philippe Roubat au président.

ÉDUCATION

CHRONIQUE DU CHANGEMENT A L'ÉCOLE

I.U.T. de Bourges : comme hier, comme demain...

De notre envoyé spécial

Bourges. — L'entrée des bâtiments de l'Institut universitaire de technologie (I.U.T.) est condamnée par une longue remorque. Ce mercredi de décembre, la Croix-Rouge organise la journée *« don du sang »* à l'I.U.T. de Bourges. Par petits groupes, les élèves viennent attendre dans le hall d'accueil que l'infirmière relève leur nom. *« Vous êtes presque aussi nombreux que l'an dernier »*, commente-t-elle en regardant ses listes. *« Evidemment*, réplique à mi-voix un jeune barbu, *puisqu'après la prise de sang on nous offre un vrai petit déjeuner. » « Il y a même de la charcuterie*, enchaîne son voisin... *et aussi du vin blanc. »*

Garçons et filles de dix-sept à vingt ans se succèdent, certains souriant en pensant à l'heure de cours ainsi « séchée ». Elèves de l'un des trois départements de l'I.U.T. de Bourges (gestion des entreprises et des administrations, génie mécanique et génie civil), les étudiants de première année font connaissance depuis deux mois avec la vie et la scolarité dans ces établissements légèrement en marge des universités.

Lunettes rondes et cheveux longs, Lucie explique en lissant son jean qu'elle voulait *« faire psychologie à l'université d'Orléans »* après son baccalauréat série G (secteur tertiaire), mais « on » lui a dit qu'il n'y avait pas de débouchés. Suivant alors les conseils de ce « on » qu'elle refuse de définir, elle s'est inscrite à l'I.U.T. Deux ans pour apprendre la gestion des entreprises et des administrations, cela ne lui paraît pas insurmontable. Elle sait aussi qu'entre les disciplines juridiques et l'enseignement économique, il y a un peu de temps pour étudier la psychosociologie. Peu inquiète pour l'avenir, tout en reconnaissant qu'elle ne sait pas à quelle profession elle se destinera, Lucie est heureuse de sa vie à l'I.U.T. et à la cité universitaire. Il en est de même d'un grand jeune homme, que ses camarades ont surnommé *« Aldo »* à cause de son nom qui ressemble à celui d'un célèbre otage des Brigades rouges italiennes. Aldo parle avec plaisir des *« booms »* qui ont lieu le jeudi soir à la cafétéria de la petite cité universitaire située à quelques centaines de mètres de l'I.U.T.

Le jeudi, c'est un peu la détente. L'après-midi est réservé au sport et le soir beaucoup *« d'Iutiens »* font la fête. *« C'est pareil que l'an dernier »*, résume un élève de deuxième année ; il part d'un grand éclat de rire et rougit légèrement en déclarant qu'*« il ne fait pas de politique »*, si l'on évoque devant lui le 10 mai 1981.

Pour Marc, il y a eu vraiment un changement depuis l'an dernier. Ce Parisien de dix-neuf ans a abandonné l'Université après une année de diplôme d'études universitaires générales (DEUG) à Paris-VI pour suivre une formation de génie civil à l'I.U.T. de Bourges. *« C'est mieux que l'Université*, explique-t-il. *Ici on retrouve plus l'ambiance du lycée. Il n'y a pas trop de devoirs et d'exercices après les cours. On sent la chaleur des copains, la disponibilité des profs comme dans une classe. »* Marc est satisfait. Quitter Paris pour Bourges ne l'a pas gêné, il apprécie la cité universitaire. Il espère après son diplôme universitaire de technologie (DUT) pouvoir préparer un concours d'entrée dans une grande école et ne pas exercer tout de suite la fonction de technicien supérieur dans les industries du bâtiment. Pour lui donc, *« tout va bien »*, et le fait que le directeur ait dit lors de son discours de rentrée *« qu'il ne voulait pas de cheveux longs »* n'était destiné qu'à *« intimider les nouveaux »*.

La fin de « l'esprit pionnier »

Les enseignants, eux, sont satisfaits du niveau et du comportement des élèves. Il y en a bien quelques-uns pour regretter chez ces derniers une trop *« grande passivité »* et surtout une absence de communication. *« Ils sont restés très scolaires »* dit-on bien haut dans la salle des professeurs, tout en reconnaissant en aparté que cette attitude simplifie beaucoup l'enseignement. M. Aubry-Dubourg, agrégé d'anglais, regrette l'époque de la création de l'I.U.T. et constate qu'un certain *« esprit pionnier »* a disparu au fil des années. *« La machine I.U.T. maintenant fonctionne et ici on fait de la bonne formation »*, aime à rappeler le directeur, M. Gérard Lassau, en citant la progression des effectifs étudiants (279 en 1970-71, 511 en 1980-81). Et le directeur, en poste depuis dix ans, se plaît à faire visiter le nouveau bâtiment destiné au département de génie civil. *« Grâce à l'aboutissement de l'intervention de M. Jean-François Deniau, des crédits provenants de la DATAR, de la région et du ministère des universités furent réunis en janvier 1979 »* et dans quelques semaines les modernes laboratoires et salles de travaux pratiques vont accueillir les étudiants et libérer un peu de places dans quelques ateliers.

Aussi, dans cet établissement à *« taille humaine »* avec de nouveaux locaux, on peut *« repartir d'un bon pied »* selon l'expression du directeur et faire *« de belles choses »*. De « bons » diplômés sortiront et, grâce aux panneaux d'affichages où les entreprises inscrivent leurs offres d'emplois, ils devraient, selon l'administration, trouver assez facilement du travail dans la région. Ainsi, à l'I.U.T. de Bourges, tout va bien.

Comme le précise un enseignant, *« on n'a pas vu de changement depuis six mois »*. Mais cet enseignant ne se plaint pas puisqu'il a toujours pu dire ce qu'il voulait *« à qui que ce soit, même au directeur »*. Certes il y a bien quelques affiches et tracts sur le panneau syndical qui affirment la nécessité *« d'un renouveau démocratique dans les I.U.T. »* et proclament l'urgence de directions élues et non nommées par le ministre. Mais M. Lassau, nommé en 1970, soit deux ans après la création de l'I.U.T., connaît *« si bien les industriels et les milieux professionnels de la région... »*

L'attention des enseignants (1) et surtout des assistants non-titulaires est mobilisée par leur avenir personnel. Légèrement coupés de leur université d'origine, occupés par leurs cours et les partiels du contrôle continu, ces assistants reconnaissent qu'il leur faut beaucoup de temps pour préparer leur thèse. Ils constatent surtout que d'autres assistants en poste dans les universités et bien introduits auprès de professeurs deviennent plus facilement maîtres-assistants et acceptent maintenant d'être nommés dans les I.U.T. *« Ils vont nous chasser »*, s'exclame un juriste en rappelant qu'il a commencé à enseigner à l'I.U.T. en 1970, alors qu'il faisait son service militaire à Bourges, lorsqu'un général *« l'a envoyé faire des cours de droit »*.

« Il ne faut pas que les assistants soient tenus à l'écart », reconnaît M. Lassau qui insiste sur l'importance de leur rôle dans le développement de l'I.U.T. Mais ces décisions dépendent du ministère... Dès lors à Bourges, on continue à faire cours, à écouter les enseignants, à suivre des stages pratiques en deuxième année, à faire « des booms » comme hier, comme demain.

SERGE BOLLOCH.

FIN

* Nous avons déjà publié dans cette chronique, qui prend fin aujourd'hui, quatre reportages : un groupe scolaire à Saint-Emilion (*le Monde* du 15 décembre), un collège en Alsace (*le Monde* du 16 décembre), un lycée d'enseignement professionnel dans l'Eure (*le Monde* du 17 décembre), un lycée à Nice (*le Monde* du 18 décembre).

(1) Le corps enseignant comprend trois catégories de personnels : des universitaires, des professeurs du second degré et enfin des cadres de l'industrie du commerce et des administrations.

Après l'abrogation de la « loi Sauvage »

La participation des étudiants aux élections des conseils d'université est en augmentation

En abrogeant la loi — dite « loi Sauvage » — pour renforcer le pouvoir des professeurs dans les conseils d'université, selon la volonté de Mme Saunier-Seïté, le gouvernement a choisi d'organiser, cette année, de nouvelles élections dans les établissements d'enseignement supérieur. M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a voulu redonner aux étudiants les moyens de participer. A cette fin, malgré les réticences des députés de la majorité, il a fait adopter par le Parlement, en octobre dernier, la suppression du quorum étudiant. Cette règle, qui faisait dépendre le nombre d'élus étudiants du taux de participation, avait pour conséquence une faible représentation des usagers dans les conseils.

Les élections étudiantes ont commencé, dans quelques universités (Paris-II, Brest, Aix-Marseille-III, Nice) et auront lieu dans les autres établissements après les vacances scolaires de Noël. La suppression du quorum et la décision de toutes les organisations étudiantes de présenter des candidats entraînent une participation plus importante des intéressés. Ainsi, à Paris-II, le président, M. Jacques Robert, reconnaît que le nombre de votants est passé « de 18 % l'an dernier, à plus de 40 % cette année ». Une tendance qui se manifeste aussi à Paris-I où plus de vingt-cinq mille étudiants sont appelés à élire leurs représentants jusqu'à ce vendredi 18 décembre.

Au centre Tolbiac : scrutin sur fond polonais

Au onzième étage de la tour du centre universitaire Tolbiac (Paris-I), la file d'attente s'allonge vers 16 heures. La fin des cours et des travaux dirigés incite un plus grand nombre d'étudiants à venir voter. Patiemment, ils attendent leur tour pour entrer dans la salle où se trouvent l'isoloir et le bureau de vote. Dans le calme, ils prennent les tracts que leur distribuent les militants de l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes), ceux de l'UNEF ex-Renouveau (proche du parti communiste) ou des membres du Collectif des étudiants libéraux de France (CELF), qui rassemble nombre de jeunes giscardiens. Trois organisations nationales qui, à l'aide d'imprimés, d'affiches ou par des interventions dans les amphithéâtres, tentent de capter les voix des étudiants.

Pour Catherine, étudiante en première année de droit, *« il fallait voter puisqu'on a réclamé et même protesté pour obtenir ce droit »*. Elle remplit donc son devoir électoral avec un certain plaisir. La propagande et les batailles de slogans auxquelles se livrent les organisations étudiantes ne l'influencent guère : elle sait *« depuis le début pour qui elle va voter »*. Catherine pense que beaucoup de ses camarades vont l'imiter et elle souhaite que la participation soit massive. *« Car c'est pour nous que nous votons, pour nos conditions de vie et de travail à l'université. »* Détermination simple pour David, de l'U.E.R. d'histoire, qui, lui, ne se cache pas pour dire qu'il vote *« comme le 10 mai pour le changement »*.

Dans le hall du rez-de-chaussée, les affiches couvrent les murs. De petits groupes, macarons verts pour militants de l'UNEF-ID, ou badges pour ceux de l'UNEF ex-Renouveau, distribuent une littérature abondante. Les premiers parlent *« du changement qu'il est aujourd'hui possible de faire entrer à l'université »* et expliquent qu'ils se présentent aux élections pour dénoncer *« ce que nous ne voulons plus, à savoir : la loi d'orientation d'Edgar Faure de 1968 »*. L'UNEF ex-Renouveau, elle, vante les mérites de la participation étudiante — *« un acquis de 1968 »* — et précise que ses élus agiront pour *« améliorer la vie à la fac : ciné-clubs, coopératives... pour participer à tout ce qui nous concerne et être informés »*.

Mais les panneaux qui attirent le plus les étudiants dans le hall ne sont pas syndicaux. Sans sigle, mais couverts de textes et de coupures de journaux, ils « informent » de manière continue sur l'évolution de la situation en Pologne. Il en résulte des débats et des confrontations entre les adhérents des deux UNEF et beaucoup s'en trouvent confortés dans le choix qu'ils ont fait de voter pour l'une ou l'autre des listes en présence. M. Fouks, l'un des responsables de la liste UNEF-ID, reconnaît que ce qui se passe actuellement en Pologne influence les électeurs. Il aime à rappeler que son syndicat est associé au N.Z.S. (syndicat libre des étudiants polonais) dans l'association internationale des étudiants. *« Notre réaction rapide devant l'interdiction des droits syndicaux dans ce pays et notre participation à la manifestation de lundi ont montré notre réponse au coup de force »*, explique-t-il, en faisant remarquer le silence de l'autre UNEF.

Changement à l'université, Pologne... autant de raisons de favoriser une participation des étudiants aux élections. *« A la fin du premier jour de scrutin, il y a déjà plus d'électeurs qu'à la clôture des votes l'an dernier »*, déclare M. Fouks. — S.B.

Un message publicitaire du ministère

« Moi je ne ferme pas ma gueule, je vote »

A l'occasion des élections universitaires, le ministère de l'éducation nationale vient d'engager une campagne d'information pour inviter les étudiants à participer au scrutin : quelques interventions radiophoniques du ministère, dix mille affiches et la projection de séquences filmées sur les « écrans publicitaires » de trois cent quarante-sept salles de cinéma des villes universitaires.

Les séquences sont de dix secondes et doivent s'intercaler entre d'autres messages publicitaires. C'est pour *« trancher »* avec ces autres messages, selon le représentant de l'agence Lebeuf qui a réalisé les films, que ces spots ont été tournés en noir et blanc. *« Nous avons voulu nous inspirer des films de Woody Allen »*, explique ce publicitaire. Ces jeunes gens bon chic bon genre qui déambulent dans les couloirs d'une vieille université (évidemment la Sorbonne...) paraîtront d'un autre temps. Comme semblera dépassée pour ces huit cent cinquante mille étudiants français l'image d'un vieil amphi aux bancs de bois.

C'est sans doute pour faire plus actuel que les publicitaires et le ministère ont choisi un vocabulaire qu'ils croient « jeune ». Une jeune fille s'adressait à ses camarades : *« Si tu la fermes aujourd'hui, tu la boucles demain »* ; un garçon assis sur les marches : *« Moi je ne ferme pas ma gueule, je vote à l'université. »* Une autre étudiante lance : *« La loi des mecs, terminé, moi je vote. »*

Une pointe de rétro et un zeste de démagogie suffiront-ils à faire voter les étudiants ? Le ministère aura quand même dépensé la jolie somme de 550 000 F pour les « sensibiliser ». — S. B.

SPORTS

UNE RÉFLEXION SOCIALISTE SUR LE SPORT

Un changement radical dans les activités physiques

Quelques inconditionnels et une masse dans l'expectative. Inquiétude diffuse ou prudence exagérée ? Depuis huit mois, les dirigeants sportifs, qui représentent le noyau dur du mouvement associatif sur lequel la gauche au pouvoir depuis le 10 mai compte pour développer la démocratie, sont dans l'attente du changement.

Le dialogue avec le pouvoir a été parcimonieux, presque soupçonneux. Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a su saisir l'occasion que lui donna l'organisation des championnat du monde d'haltérophilie, à Lille, pour affirmer : « *Il est essentiel qu'il y ait une grande politique pour permettre à nos athlètes d'être au premier rang.* » Toutefois, cette grande politique n'est pas plus importante que d'autres en matière économique, sociale, pénale ou culturelle. Bref, elle n'a commencé à se matérialiser que timidement au travers de quelques mesures en faveur des sportifs de haut niveau et des dispositions budgétaires pour 1982. Trop timidement peut-être.

Dans ce contexte, il n'était pas mauvais qu'un livre vienne donner un coup de projecteur sur la pensée qui sous-tend l'action des socialistes.

C'est ce que vient de faire avec son *Sport et socialisme* M. Jean Glavany. Actuellement chef de cabinet du président de la République, il a été, les deux années précédentes, responsable du secteur sports-loisirs du parti socialiste et, à ce titre, avait animé un groupe de réflexion qui avait présenté en 1980 une proposition de loi sur le développement du sport. Questionné par Dominique Duvaucelle, journaliste au service des sports d'Antenne 2, il répond ainsi aux interrogations, aux interpellations que suscite le phénomène sportif dans la société industrialisée contemporaine.

Tout d'abord un constat : bien que certains veuillent donner la prééminence à la culture de l'esprit, les activités physiques en général doivent être considérées comme des activités culturelles à part entière. A ce titre elles ont un contenu éducatif et politique important. Le sport-plaisir, le sport-fête doit être « *réinventé* » pour combattre le sport-aliénation. Chaque nation ayant pour finir le sport qu'elle mérite, calqué sur son modèle social.

Tout commence donc à l'école. Là encore le passif laissé par l'ancienne majorité est lourd. Pour redresser la situation, il faudrait multiplier par trois le nombre de « prof » d'E.P.S. Budgétairement impossible à résoudre, ce problème peut l'être par une modification des choix pédagogiques. Les possibilités de l'enfant pourront alors s'exprimer dans toutes les directions.

Mais cette formation physique ne doit pas déboucher sur une religion du sport. Il s'agit de permettre au plus grand nombre de le pratiquer en prenant collectivement ses responsabilités dans un contexte économique et social favorable.

Pour cela des réformes sont nécessaires. Réformes des conditions de travail, de transport, d'habitat, certes, mais aussi réformes du mouvement sportif, dans sa structure, dans son fondement bénévole, dans son animation. L'Etat ne doit plus être le seul interlocuteur et le seul bailleur de fonds ; les collectivités locales aux divers échelons doivent intervenir.

Enfin, le sportif de haut niveau doit bénéficier d'un statut qui le protégera des excès de la compétition et préparera son avenir social tandis que les outrances du professionnalisme seront canalisées.

Avec un zeste d'utopie dans deux doigts de réalisme, M. Glavany propose un changement radical pour le sport français. Changement qui ne sera cependant possible que si l'ensemble de la société change. De quoi rassurer mais aussi inquiéter les dirigeants sportifs qui, tel saint Thomas, ne croient que ce qu'ils touchent.

ALAIN GIRAUDO.

★ SPORT ET SOCIALISME, par Jean Glavany, entretiens avec Dominique Duvaucelle, préface de Lionel Jospin, Ed. Albatros, 190 p. Environ 60 F.

Quelques livres

Cyclisme

★ L'ANNEE DU CYCLISME, de Pierre Chany, Ed. Calmann-Lévy, 220 pages. Illustrations et palmarès. Environ 112 F.

Comment va le genou de Hinault ? Que mange Hinault ? Qu'est-ce qui fait gagner Hinault ? Pourquoi Hinault en a-t-il ras-le-bol ? Des pavés de Paris-Roubaix au circuit routier de Prague, en passant par les maillots de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, les interrogations sur le rouleur breton n'ont cessé de remplir les chroniques. Champion d'exception dans un monde cycliste en pleine mutation, ses exploits, ses coups de gueule, ses abandons déconcertent. Il a acquis la gloire sportive, mais la popularité se refuse toujours à lui.

Il fallait un marathonien de la machine à écrire, Pierre Chany, pour suivre ses tours de pédalier, qui entraînent ses tours de roue, qui font les Tours victorieux. C'est l'entreprise qu'il mène à bien dans sa nouvelle année du cyclisme. Sans qu'il manque une dent de pignon aux coups de pédale d'une saison où le duel fratricide de Moser-Saronni est une aubaine pour Battaglin, où Maertens sort, tel un ectoplasme, de l'enfer des cyclistes déchus pour gagner son paradis : le maillot de champion du monde.

Etrange monde de la fourmilière cyclopédiste qui court après la renommée en faisant des boucles, grandes et petites, où se nouent les malheurs d'une espèce en voie de disparition, le champion.

Football

★ LE GRAND LIVRE DU FOOTBALL, de Gérard Ernault et Jacques Thibert, Ed. Calmann-Lévy, 260 pages. Illustrations et palmarès. Environ 160 F.

Quand cinquante mille poitrines entonnent *la Marseillaise* sur le coup de sifflet final d'un match victorieux pour les « bleus », cela a forcément une signification. Chauvinisme imbécile ou identification collective dans un groupe ? Esprit ou matière ? « *Le football à travers l'espace et le temps a déjà beaucoup fait se parler et se rencontrer les hommes ; il les a fait, aussi, s'opposer et, parfois, se battre. Il ne détient pas l'innocence qu'on lui prête. Bien beau déjà qu'il soit un code entendu du monde entier, ce qui suffit à fonder sa réelle influence* », répondent les deux complices de *l'Equipe*, Gérard Ernault et Jacques Thibert, en avant-propos de leur *Grand Livre du football*.

En illustrant leur propos d'une iconographie particulièrement riche, ils se sont donc employés à faire ressortir les différentes dimensions du football. Sans pour autant apporter une quelconque « philosophie » du ballon rond. Œuvre sereine et utile avant le déferlement des passions du Mundial de 1982.

★ L'ANNEE DU FOOTBALL 1981, de Jacques Thibert, Ed. Calmann-Lévy, 250 pages. Illustrations et palmarès. Environ 112 F.

Ouf ! C'est fait et bien fait : l'équipe de France de football ira jouer l'an prochain la Coupe du monde en Espagne.

Le coup de l'élimination est passé si près que le onze national trembla et que le public douta. Mais Platini était là. Douze mois d'interrogations, d'inquiétude et d'amertume remâchées, effacés comme la poussière par le chiffon, grâce à un coup de pied surréaliste qui fit contourner la muraille orange au boulet de cuir en libérant l'espoir de millions de supporters.

Et dans des centaines de stades de par le monde, les mêmes gestes, les mêmes réflexes, les mêmes chants du triomphe pour une balle ronde qui n'en finit pas de rouler.

C'est l'éternel recommencement de l'histoire des croupiers vedettes du casino-football que retrace, cette année encore, Jacques Thibert, ballon-trotter encyclopédiste. L'histoire du petit prince Maradona, du démon Schuter, du kaiser Beckenbauer, et de cent autres phénomènes de ce monde en implosion perpétuelle. A travers les tribulations des équipes, de clubs en championnats et en Coupe d'Europe, et de l'équipe nationale en quête de Coupe du Monde. Avec en assaisonnement de ce plat de résistance les indiscrétions colorées des objectifs photographiques.

Rugby

★ L'ANNEE DU RUGBY 1981, de Christian Montaignac, Ed. Calmann-Lévy, 220 pages. Illustrations et palmarès. Environ 112 F.

Qui s'en souvient ? L'équipe de France de rugby a gagné, cette année, le Tournoi des cinq nations en réalisant le troisième grand chelem de son histoire. Ce n'est pourtant pas très vieux mais il est vrai que, depuis, le quinze tricolore est allé vivre mille morts dans le printemps australien, avant de prendre, aux feuilles mortes, une sévère leçon de rugby réaliste des mains des All Blacks néo-zélandais.

Etrange année ovale en vérité, où les gros pardessus de la cité d'Antin ont joué les princes florentins, où Napoléon-Fouroux est revenu de son île d'Elbe, où Jean-Pierre Rives, capitaine panache, a été jeté en pâture aux adversaires des Français comme un chrétien aux lions dans les cirques des empereurs romains.

Pour raconter ces douze mois de Byzantins et de Philistins, Christian Montaignac, ethnologue de l'Ovalie, a gardé l'accent, l'humour et la chaleur du Midi. Avec, pour le plaisir de l'œil, des images fortes de ce jeu de voyous encore pratiqué par quelques gentlemen.

Tennis

★ L'ANNEE DU TENNIS 1981, de Jean Couvercelle, Gilles Delamarre et Jacques Carducci.

Ed. Calmann-Lévy, Tennis-Magazine, 220 pages. Illustrations et palmarès. Environ 158 F.

De crise de nerfs en torrent d'injures, ça y est, Big Mac est devenu le premier joueur de tennis du monde, dépassant au classement électronique Ice Borg. 1981 a, en effet, été sur les courts l'année d'une fin de règne, celle du Suédois Bjorn Borg, et l'année d'un couronnement, celui de l'Américain John McEnroe.

Infernale course-poursuite avec ses points de passage obligés que sont, pendant trois quinzaines démentes, Roland-Garros, Wimbledon et Flushing Meadow. Drame de la raquette, dont chaque fausse note vaut son pesant de dollars. C'est le concerto pour cordes et filets en bandeau majeur, dont les interprètes, têtes de pioche ou fins minois, évoluent désormais sous l'œil grossissant et déformant des caméras de télévision, que content cette année encore Jean Couverselle, Gilles Delamare et Jacques Carducci, après avoir joué à saute-continent pour suivre les rebonds démoniaques de la petite balle entre Hongkong et Dallas. Leur texte est illustré, enluminé, devrait-on dire, par les clichés de Serge Philippot, dont l'objectif fixe les meilleurs détails des drames en cinq sets.

D'un sport à l'autre...

SPORTS EQUESTRES. — *Le cavalier international Hubert Parot a démissionné, le 9 décembre, du comité directeur de la Fédération française. Il reproche essentiellement à son président, M. Legrez, et aux commissions, d'agir sans en référer au comité.*

TENNIS. — *Eliminé le 18 décembre au deuxième tour du tournoi de Sydney (125 000 dollars), par l'Australien John Alexander (6-3, 4-6, 7-6), Yannick Noah a renoncé à disputer la semaine prochaine les championnats internationaux d'Australie, où il devait tenter de reprendre à l'Américain Vitas Gerulaitis la neuvième place du classement du Grand Prix 1981, qualificative pour le prochain Masters masculin. Henri Leconte, qui disputait également le deuxième tour à Sydney, a été battu par l'Américain Tim Wilkinson (6-4, 6-7, 6-4).*

Au Masters féminin, disputé à East Rutherford (New-Jersey), les Américaines Chris-Evert-Lloyd et Martina Navratilova, qui ont obtenu leur deuxième victoire face à leurs compatriotes Tracy Austin (4-6, 6-4, 7-6) et Andrea Jaeger (6-2, 6-3), sont d'ores et déjà qualifiées pour les demi-finales. La Tchécoslovaque Hana Mandlikova, encore battue par la Yougoslave Mima Jausovec (6-3, 6-3), et la Roumaine Virginia Ruzici, vaincue par l'Américaine Pam Shriver (6-2, 4-6, 6-2), ne peuvent plus espérer se qualifier.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Chèques volés : quelles précautions ?

Les escroqueries par chèques volés connaissent actuellement une progression spectaculaire : en une année, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), elles sont passées de 83 000 (en 1979) à 101 000 (en 1980), ce qui correspond à une augmentation de près de 22 %.

Ce genre d'utilisation frauduleuse semble se développer au même rythme que le paiement par chèque (plus de 2,5 milliards de chèques ont été imprimés en 1980). D'ailleurs, un nombre croissant de titulaires de comptes en banque font un usage illicite de leur chéquier : plus de 282 000 chèques sans provision ont été émis en 1980, soit 32 % de plus qu'en 1979. De même, on assiste à une multiplication des escroqueries à partir des cartes de crédit (il en existe plus de 3 millions en France).

En cas de vol ou de perte d'un chéquier ou d'une carte de crédit, le propriétaire en supporte, en principe, les conséquences, tant qu'il n'a pas fait de déclaration à sa banque. Cette dernière, en effet, ne peut (vérification faite de l'authenticité de la signature) refuser ses paiements qu'à partir du moment où elle a connaissance de la disparition. C'est pourquoi il est important, à la suite d'un vol ou d'une perte, d'alerter son banquier dans les plus brefs délais, si possible par télégramme téléphoné afin qu'il y ait trace écrite.

Toutefois, en ce qui concerne les cartes de crédit, la plupart des établissements bancaires incluent, dans leurs prestations, une assurance contre le vol ou la perte. Cette assurance prévoit en général qu'une franchise reste à la charge du titulaire lésé (500 francs par exemple), mais elle supporte les sommes dépensées à l'insu de celui-ci avant la déclaration.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 20 DECEMBRE

« Art du mexique », 10 h 15, entrée avenue Winston-Churchill, Mme Bachelier.

« La Comédie-Française », 10 h 15, entrée Administration place Colette, Mme Lemarchand.

« Le Palais de Gabriel », 10 h 30, 2, rue Royale, Mme Legrégeois.

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h 30 et 15 h 45, entrée côté parc, Mme Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Saint Julien le Pauvre et son quartier », 15 h, devant l'église, Mme Quillier.

« Salons du Palais–Royal », 15 h place du Palais-Royal, grille d'entrée, Mme Legrégeois, (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Un siècle de fouilles françaises en Egypte », 10 h, Palais de Tokyo, (Approche de l'Art).

« Crypte archéologique de Notre-Dame », 15 h 30, parking, (Approche de l'Art).

« La Mosquée », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite, (Arcus).

« De la rue Visconti au Palais de la Reine Margot », 15 h 15, 21, rue Visconti, Mme Barbier.

« L'Académie française et les autres académies », 15 h, 23, quai Conti, Mme Reynaud, (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Salons du ministère des finances », 15 h, 93, rue de Rivoli, Mme Ferrand.

« Hôtel de Camondo », 15 h, 63, rue de Monceau, Mme Hauller.

« La galerie de la Banque de France », 10 h 30, angle rue des Petits-Champs, rue Radziwill, Mme Hager.

« Salons et jardins de l'Hôtel de Roquelaure », 15 h, 246, boulevard Saint-Germain, (Histoire et Archéologie).

« La peinture italienne de Giotto à Léonard de Vinci », 10 h 30, musée du Louvre porte Denon.

« Le Père Lachaise », 15 h, entrée principale, M. Jaslet.

« Saint-Sulpice et son quartier », 15 h, parvis de l'église, (Lutèce-Visites).

« L'Abbaye de Port-Royal de Paris », 14 h 45, 123, boulevard de Port-Royal, M. de La Roche.

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 15 h, métro Saint-Paul, (Résurrection du Passé).

« Notre-Dame de Louis VII à Viollet-le-Duc », 15 h, portail central, E. Romann.

« L'Opéra », 14 h, haut des marches à gauche.

« Palais Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois, (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs Manteaux », 16 h, 3 rue Malher, (Le Vieux Paris).

« Des arènes de Lutèce au Mur de Philippe-Auguste », 15 h, métro Jussieu, (Visages de Paris).

« L'Art Rocaille : l'Hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Meyniel. (Caisse nationale des Monuments historiques).

« L'Orient des croisades et les portraits de Manet à Matisse », 15 h, Palais de Tokyo, (L'Approche de l'Art).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli, (Arcus).

« La cristallerie de Baccarat et ses collections », 15 h, 30 bis, rue de Paradis, Mme Reynaud, (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« La Bourgogne romane : iconographie et épigraphie », 15 h, Musée des monuments français, (Histoire et Archéologie).

« Les Impressionnistes », 15 h, entrée du musée du Jeu de Paume, M. Jaslet.

« Hôtel de Lauzun », 14 h 45, 17, quai d'Anjou, M. de La Roche.

« Chefs-d'œuvre », 10 h à 16 h, musée du Louvre, (Musées nationaux).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« La Cour des Miracles, la Tour de Jean-Sans-Peur, les Halles », 14 h 30, 16, rue Etienne-Marcel, (Le Vieux Paris).

« Les fastes du gothique », 15 h 20, Grand Palais entrée de l'exposition, (Visages de Paris).

LUNDI 21 DECEMBRE

« Les fastes du gothique au temps de Charles V », 11 h, entrée de l'exposition Grand Palais, Mme Vermeersch.

« Le Marais autour de la rue des Rosiers », 15 h, métro Saint-Paul, Mme Hulot.

CONFERENCES

DIMANCHE 20 DECEMBRE

15 h, 30, rue Cabanis, salle 11, M. Raillard : « Talleyrand et ses amours » (L'Art pour Tous).

15 h et 16 h, 195, rue Saint-Jacques, « L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau » ; « Les dernières sirènes », films (Centre de la mer et des eaux).

15 h, 163, rue St-Honoré, Josette Abel : « Comment se connaître pour se réaliser », et Natya : « Voyance et prophétisme ».

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, Jean Phaure : « Architecture traditionnelle et géographie sacrée à travers les grandes cathédrales », projections (Les Artisans de l'esprit).

15 h 30, 27 *bis*, rue Copernic, studio Bory, Albert Méglin : « La naissance, la mort et le sens de la vie » (Centre G.R.A.C.E.).

15 h 30, 30, boulevard de Port-Royal, Olivier Revault d'Allones : « La création dans la genèse : refus du cahos et de la solitude » (Centre Rachi).

17 h 30, 55, rue de Varenne, table ronde avec Bertrand Schwartz : « L'insertion professionnelle et sociale des jeunes » (Futuribles).

LUNDI 21 DECEMBRE

15 h et 17 h, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « La fin du règne ; La mort à Versailles ; Le temps de Robert Coue » (Caisse nationale des monuments historiques).

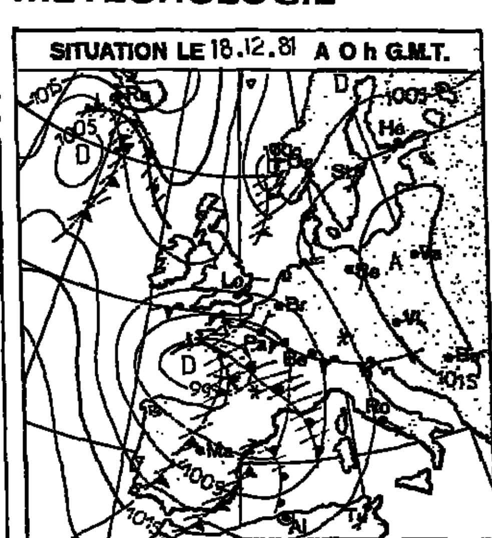
MODE

RECTIFICATIF. – Les soldes : Georges Rech ne solde qu'à partir du 5 janvier, dans ses deux boutiques féminines, 23 avenue Victor Hugo et 55 rue Bonaparte.

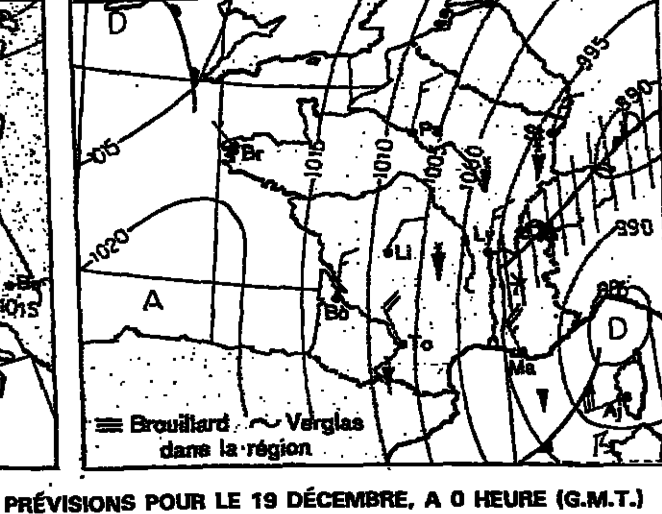


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18.12.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19.XII.81 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 décembre à 0 heure et le samedi 19 décembre à 24 heures :

La dépression qui se situait vendredi sur la France s'éloignera vers l'Europe centrale ; une accalmie passagère du mauvais temps se produira mais une nouvelle perturbation s'approchera de nos régions de l'Ouest samedi soir. Samedi, le temps sera froid avec des températures négatives qui n'épargneront que le pourtour méditerranéen. Le ciel sera passagèrement nuageux avec des giboulées de neige près des massifs montagneux mais avec des éclaircies plus marquées sur la moitié nord-ouest du pays. Toutefois, le soir, le temps se couvrira près de l'Atlantique. En Méditerranée, les averses auront un caractère orageux. Les vents encore assez forts de secteur nord-est le matin faibliront dans la journée sur l'Ouest ; ils resteront forts de nord-ouest en Méditerranée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 décembre) : Ajaccio, 14 et 9 degrés ; Biarritz, 11 et 8 ; Bordeaux, 11 et 6 ; Bourges, 10 et 5 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 9 et 1 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 8 et 5 ; Dijon, 8 et 2 ; Grenoble, 11 et 4 ; Lille, – 4 et – 6 ; Lyon, 9 et 4 ; Marseille-Marignane, 12 et 8 ; Nancy, 2 et – 2 ; Nantes, 9 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 7 ; Paris-Le Bourget, 6 et 2 ; Pau, 11 et 7 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 8 et 5 ; Strasbourg, – 3 et – 5 ; Tours, 10 et 6 ; Toulouse, 10 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 19 DÉCEMBRE, A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 11 degrés ; Amsterdam, – 7 et – 9 ; Athènes, 19 et 8 ; Berlin, – 6 et – 11 ; Bonn, – 3 et – 5 ; Bruxelles, – 6 et – 8 ; Le Caire, 22 et 14 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, – 7 et – 12 ; Dakar, 29 et 22 ; Genève, 7 et 0 ; Jérusalem, 14 et 10 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 2 et – 3 ; Madrid, 14 et 6 ; Moscou – 10 et – 16 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 3 et 0 ; Palma-de-Majorque, 19 et 16 ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, – 11 et – 15.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 18 décembre 1981 à 7 h : 995,2 millibars, soit 746,5 millimètres de mercure.

LES PROBABILITÉS POUR LA JOURNÉE DU DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

L'arrivée d'une perturbation donnera le matin des nuages sur l'ouest du pays, parfois même déjà accompagnés de pluie. En revanche, sur les autres régions, les éclaircies nocturnes fréquentes favoriseront les gelées mais également l'établissement de brouillards parfois épais.

Dans la journée, les nuages s'avanceront pour atteindre le soir la large moitié ouest du pays, où on peut encore s'attendre à des chutes de pluie ou même de neige.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

P.T.T.

TARIFS TÉLÉPHONIQUES RÉDUITS LE SOIR. – La disposition prévoyant que les tarifs téléphoniques seront réduits de 50 % pour les communications échangées à partir de 19 h 30 (au lieu de 20 heures) les jours ouvrables et à partir de 14 heures le samedi est entrée en vigueur depuis le 15 décembre, indique le ministère des P.T.T.

C'est aussi depuis le 15 décembre qu'est réduit d'un tiers le tarif des communications échangées pendant la nuit, les samedis, dimanches et jours fériés avec les pays de la C.E.E.

TRANSPORTS

HAUSSE DES TARIFS AÉRIENS. – Les tarifs aériens d'Air France (liaisons nationales) et d'Air Inter vont augmenter de 10 % au 1er janvier 1982 en France, à l'exception des liaisons avec la Corse pour lesquelles cette hausse n'interviendra pas avant le 10 janvier prochain.

Air France a, au surplus, décidé une hausse de 3 % à partir du 1er janvier prochain de l'ensemble de ses tarifs européens, sauf sur les liaisons avec la Turquie (hausse limitée à 2 %) et huit autres pays (Algérie, Finlande, Pologne, Tchécoslovaquie, Tunisie, Yougoslavie, U.R.S.S. et Maroc)

ENTRAIDE

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

reconnue d'utilité publique le 31 janvier 1955

CAS No 18

Cette jeune fille, aînée de neuf enfants âgés de vingt-cinq à sept ans, a interrompu sa scolarité pour s'occuper de son dernier frère atteint d'une maladie congénitale.

L'enfant, âgé de sept ans, est en meilleure santé et peut maintenant aller à l'école. Sa sœur désirerait suivre une formation professionnelle de perforatrice, dans un centre qui lui assure un travail à la sortie. La mère, femme de ménage, abandonnée par son mari qui ne verse aucune pension, ne peut payer le stage.

Cette jeune fille mérite d'être aidée ; pour cela, il faudrait 3 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à : LA SEMAINE DE LA BONTÉ 175, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS. Tél. : 222-08-99. C.C.P. Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Aucune quête n'est faite à domicile.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 décembre :

DES DECRETS

- Portant publication de l'accord relatif aux services aériens entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Tanzanie (ensemble une annexe), signé à Dar-es-Salam le 16 juin 1978.
- Modifiant l'article R. 442-15 du code du travail (droits des salariés).
- Autorisant la création par le commissariat à l'énergie atomique d'une installation d'irradiation dénommée Irradiateur de Cadarache (IRCA) sur le site nucléaire de Cadarache dans les Bouches-du-Rhône.

Les mots croisés se trouvent dans *le Monde des loisirs et du tourisme*, page 24.

LOTO TIRAGE No 50 DU 16 DECEMBRE 1981

13 18 22 23 34 38

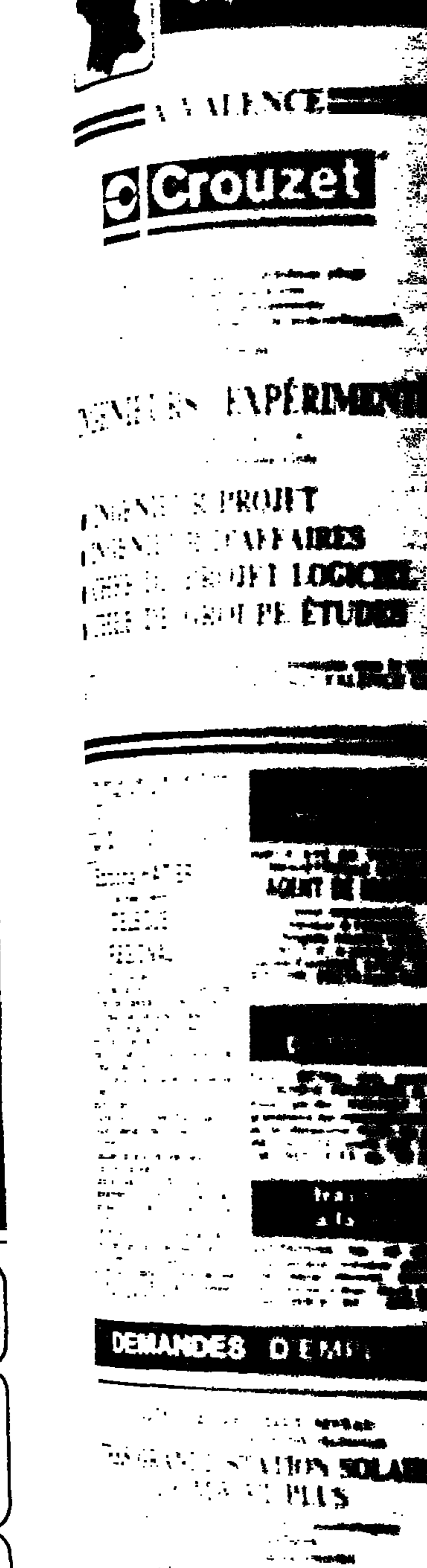
NUMERO COMPLEMENTAIRE 5

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	9	1 906 976,00 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	65	147 406,00 F
5 BONS NUMEROS	2 138	11 105,70 F
4 BONS NUMEROS	147 227	161,20 F
3 BONS NUMEROS	2 835 624	11,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 23 DECEMBRE 1981

VALIDATION JUSQU'AU 22 DECEMBRE 1981 APRES-MIDI





هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux

A VALENCE



Activité terminaux et systèmes péage
Télécommunications
pour étude d'équipements
à base de microprocesseurs ou mini-ordinateurs

recherche

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

Position II ou III A.
Postes de responsabilités :

- INGÉNIEUR PROJET
- INGÉNIEUR D'AFFAIRES
- CHEF DE PROJET LOGICIEL
- CHEF DE GROUPE ÉTUDES

Adresser C.V., photo, références et prétentions sous le numéro de référ. 230 à : CROUZET S.A., 26027 VALENCE Cedex.

L'Ecole expérimentale de Pons recherche :
– 1 PSYCHOLOGUE H. ;
– 1 PSYCHOPÉDAGOGUE H.
Temps plein. Ecrire : 28, cours Jules-Ferry, 17800 PONS.

Editions HATIER recherchent **DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**
35 ans environ, pour la vente aux Libraires de livres de jeunesse, livres pratiques, livres de nature, beaux livres, livres para-classiques.
Le candidat devra avoir :
– Une bonne culture générale (niveau bac minimum).
– 2 à 3 ans d'expérience dans la vente.
Secteurs d'activité :
Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine-Maritime, Somme.
– Résidence sur le secteur.
– Position cadre.
– Salaire fixe X 13,5 plus intéressement, 2 mois de vacances, voiture fournie par la Société.
Poste à pourvoir immédiat. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. précis, photo et rémunération souhaitée à V. BAZILLON, 8, rue d'Assas, 75278 PARIS CEDEX 06.

emplois internationaux

IMPTE STÉ DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE CHERCHE
AGENT DE MAITRISE
pour encadrement travaux à l'étranger. Anglais courant exigé. Ecr. av. C.V. + photo et prétent. Havas-Carrières s/réf. 6380, B.P. 206, 69214 Lyon Cedex 1.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour CRÉTEIL (94) particulier CHERCHE INFIRMIÈRE D. E. pour garder monsieur semi-grabataire les mercredis-samedis et le dimanche matin ou garde de nuit 15 jours par mois. Tél. 207-15-53 ap. 19 h 30.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. réf. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 – 883-30-02.

DEMANDES D'EMPLOI

INGÉNIEUR TRÈS HAUT NIVEAU
Pour lancer, étudier et suivre réalisation
TRÈS GRANDE STATION SOLAIRE 100 MW ET PLUS
Par nouveaux types de miroirs économiques
S : 1.000 m² unitaire
Environnement capable aborder grands systèmes indispensable
Ecrire sous nº 2.085, *le Monde*, Publicité, service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 29 ans, études commerciales diplômé informatique expérience secrétariat, place stable. Ecr. s/nº 2.067 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

U.S.A.
INGÉNIEUR MANAGER ÉLECTRONIQUE cherche poste délégué, 20 ans expérience gestion fabrication marketing systèmes digitaux. Négociateur niveau élevé, transfert technologie. M.B.A E.E LT. Totalement bilingue. Ecr. s/nº 2.082 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Diplômée psychologie et linguistique 38 a. ch. place centre enfants ou similaire. Ecr. s/nº 6.224 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE CADRE
Administratif et Financier maîtrise de Sc. économiques 3 années expérience connaissance des problèmes PME-PMI. Etudierait toutes propositions. Téléphone : 884-59-72 entre 10 heures et 16 heures.

travail à domicile

Je puis corriger ou recomposer totalement, les dactylographier sur I.B.M. sphères vos textes littéraires, mémoires, thèses, etc. large expérience. Tél. 707-56-44. Ecr. s/nº 7.514 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

deux-roues

MOTO HONDA 750 cm3, type R.C. 04, 7 CV. (année 1981) Px proposé 17.000 F à débattre, cause départ à l'étranger, particulier vend. Tél. h. b. : tél. 372-07-43.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS
Chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois et carrières de la Fonction publique FRANCE-CARRIÈRES
Chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Citroën Visa Club, bleu métal. 81, radio, 26.000 F, téléphone : 260-72-36 (soir).

divers

FLASH AUTO RADIO
SPECIALISTE C.B.
104, av. Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Tél. 836-18-36.
Propose à des prix
SUPER DISCOUNT
avec garantie 5 ans les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star
Crédit simplifié, montage 1 h. sa rendez-vous.

capitaux propositions commerciales

Cherche partenaires pour développer Aquaculture. Ecrire sous le nº T 031160 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

1, RUE MONSIGNY
Dans bel immeuble d'angle STUDIOS, 2 P., LOC. CCIAUX. Luxueuses prestations, sur place TOUS LES JOURS, SAMEDI INCLUS 10-16 h., 261-15-15 ou 522-95-20.

3e arrdt

3, rue CHAPON, gd 2 pces, tt cft, 4e, asc., imm. XVIIIe, calme, samedi, 14-17 h., 550-34-00.

5e arrdt

PRÈS SEINE
QUAI SAINT-MICHEL
Charmant appart. de caractère 70 m², tt cft. Vis. s/pl. samedi sur R.-V. 329-60-60 (av. 12 h.).

6e arrdt

PRÈS LUXEMBOURG
Magnifique rénovation du studio au 3 pièces, 261-27-46.

7e arrdt

7e dans bel immeuble 1930 rez-de-ch. surélevé 80 m² 3 p., Vis. samedi de 15 h à 18 h. 67, QUAI D'ORSAY PASTEYER 266-35-84, matin, 7, rue d'Aguesseau, Paris 8e

8e arrdt

ALMA, 5e ÉTAGE, SUR SEINE MAGNIFIQUE 160 m² avec boiseries anciennes, garage, service. Tél. : 577-96-85.

9e arrdt

PROXIMITÉ OPÉRA
3 pces, entrée, cuis., w.-c., s. de bains + 2 chambres (poss. duplex). Prix 880.000 F. S/place ce jour et samedi (14 à 18 h), 67, RUE DE PROVENCE.

12e arrdt

PROCHE DU BOIS DE VINCENNES
A 300 m. Mº Porte-Charenton 6, rue des Jardiniers. A vendre très beau 4 pièces 96 m² + balc. Prix 905.000 F. Habitables immédiatement. Visite sur rendez-vous les lundi, jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h.
Tél. 825-29-48 ou **Capri 321-47-93**

13e arrdt

74, bd Vincent-Auriol 4 pces, cft, clair, bon état, 7.000 F le m², S/place vendredi, samedi, 14-17 h ou 500-47-03.

UNE AFFAIRE ! Séjour, 3 chbres, balcon. 750.000 F. Urgent - 260-53-78.

Mº TOLBIAC-PÉRISCOPE piscine, PART. VEND. Living + 2 chambres, grand balcon, ét. élevé, vue, soleil, parking. Prix 880.000 F. à débattre. Téléphone : 589-63-77.

14e arrdt

Mº PORTE-DE-VANVES
Imm. récent, tt cft, 9e étage, SÉJ., 3 chbres, entrée, cuisine, bains, box. Prix très intéressant. 2, rue de la BRIQUETERIE (angle 225, rue R.-Losserand), samedi, dimanche 14 à 17 h.

DENFERT
Immeuble récent, beau 3 pces, tt cft, terrasse, soleil, calme, 795.000 F - 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER.

Mº PLAISANCE
Imm. récent, tt cft, 8e étage, SÉJ., CHBRE, entrée, cuisine, bains, dressing. Vue dégagée. PX TRÈS INTÉRESSANT. Park. 191, RUE D'ALÉSIA, asc. 1. Samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

15e arrdt

SUR LE BOIS
9, place de la Porte de Passy : Ptaire vend très beau 4/5 P. 160 m² en duplex + jardin. Visite samedi, lundi de 14 h à 17 heures. Tél. 553-00-21.

Mº CONVENTION
Imm. récent, tt cft, parking. SÉJ., CHBRE, entrée, cuisine, bains + jardin privatif 45 m². PRIX INTÉRESSANT 26, rue OLIVIER-DE-SERRES. Samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

Mº LOURMEL
Imm. pierre, sur rue, ch. centr., 2 PIÈCES, entrée, grande cuisine, w.-c., Possib. s. de bains. PRIX INTÉRESSANT, 2e étage 39, RUE VASCO-DE-GAMA. Samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

16e arrdt

RUE SPONTINI
7 pièces, cuisine, 2 bains, 5e ét., 4 chambres, service, parking. GARBI. 567-22-88.

AUTEUIL
Imm. 1913, 175 m², grande réception, 3 chambres sur jardin privatif. Service avec ascenseur. Exclusiv. COMINE, 320-50-88.

PASSY part. vd imm. Pierre de taille, asc., studio, cuis., équip., bains, w.-c., 22 m² env., parf. état. 350.000 F. Téléphoner : 547-36-00 entre 18 h et 20 h.

CADRE CAMPAGNARD
Deux jolies maisons avec patio et terrasse, plein de charme, calme absolu. Tél. 261-27-46.

17e arrdt

MAISON ORIGINALE pleine de charme dans voie privée ÉPINETTES, 5 pièces 130 m² + patio et terrasse, 2 s. de bains, cheminées, boiseries anciennes. Visites ce samedi - 228-27-64.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD
Dans résidence standing (1978) 105 m² hab. + 20 m². Balcons. Séjour 40 m² + 2 chambres + 1 s. de bains, 1 s. d'eau. Cuisine. Garage. Après 19 heures. 750-21-45.

BOULOGNE LA PRINCIPAUTÉ
Rue de l'Abreuvoir, dans un petit immeuble pierre de taille de 3 étages, à vendre TRÈS BEAUX APPARTEMENTS DE 3, 4 et 5 pièces SUR LUXUEUSES PRESTATIONS. Livraison début 1982. Visites sur place et sur rendez-vous, lundi, jeudi, vendr., 14 à 19 h.
Tél. 825-29-48 ou **Capri 321-47-93**

SÈVRES R.-D. Résidence, vue panoram., terr. Sud, gd 2 P. cft, gar. - 228-28-34 après 18 h.

94 Val-de-Marne

VAL-DE-MARNE 94
A vendre Créteil F4, 73 m², Mº et C.C.R. Dble orientation, ensoleillé, tt cft, 4e étage, asc., tél. Prix 350.000 F + 10.000 C.F. Tél. : 339-27-06.

LE PERREUX angle rue du Gal-de-Gaulle et rue Ledru-Rollin, 4 appts rénovés tt cft, vis. s/pl. les lundis et samedis de 14 à 17 h et les autres jours sur rendez-vous 271-36-01.

Province

ÉVIAN Haute-Savoie. Bord du lac Leman. Vend appartement 3 pièces 70 m² 2 + terrasse, 5e étage. Prix 530.000 F. S'adresser : Roger Vulliez Constructeur, 19 bis, avenue du Général de Gaulle, 74200 Thonon-les-Bains. Tél. : (50) 26-39-83.

Part. vd appt. Duplex 3 chbres, salon, séjour, balcon, plein sud, entièr. équip. + tél. Avoriaz. Téléphone : (20) 02-26-82.

Etranger

Vente LIBRE aux étrangers par agence très sérieuse CHALETS et APPARTEMENTS dans station Alpes suisses. Ag. Evolène, CH-1968 Evolène.

WENGEN OBERLAND BERNOIS SUISSE
dans cette station sans circulation, aux possibilités variées aussi bien en hiver qu'en été, nous vendons des
APPARTEMENTS
à 1 et 2 chbres (30-60 m²). Il s'agit d'un nouvel immeuble, situé dans un endroit ensoleillé, à la vue imprenable. Nous nous chargeons de les louer pour vous. Prix de vente avec ameublement dès FS. 170.000.
Demandez tous les renseignements utiles à :
FIDUCIAIRE ZWAHLEN S.A. Administration d'immeubles, Hoheweg 13, CH-3800 INTERLAKEN Téléph. : 1941-36-22-12-21.

appartements achats

RECHERCHE 1 à 2 p., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

ACHÈTE Comptant Paris, bon quartier. STUDIO ou 2 pièces, urgent. Mme Faure : 261-39-78, le soir, domicile : 900-84-25.

locations non meublées offres

Région parisienne

NEUILLY bd d'Argenson stand. calme, 5 P. , 2 salles de bains, cuisine, parking libre 20/12/81 direct sans reprise. Prix : 8.800 F. + charges. Tél. : 638-69-19 ou 722-04-09.

propriétés

SENLIS
exceptionnel. Au pied de la ville classée dans petit château de caractère, en parf. état, au milieu de 2 ha d'un parc centenaire, superbe appartement de style (100 m²), tout confort moderne, chauffage central individuel, garage 2 voit., cave, potager privatif 500 m², charges réduites. Urgent. Prix 580.000 F. M. JANUS, château de Beauval Senlis (16-4) 453-05-06, H. B.

Part. vend Région de Dax, Landes, PROPRIÉTÉ, très belle const., 8 PCES, s. de bs, s. d'eau, w.-c., cuis. équipée, tél., gd sous-sol, garage, parc 3 ha. Ecrire sous le nº 30.970 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

domaines

Vend 30 km Sud de Paris bois de 3 ha 50 et 18 ha. T. après 19 h au (43) 53-58-57.

maisons de campagne

Part. à part. de préf. vends région ALPES MANCELLES
MAISON DE CAMPAGNE
Toit. tuiles de pays, plain-pied 110 m², 2 séj., cuis., cellier, s. de bns, w.-c. (poutres, solives, chem. granit), atel., chauf. (fuel). Gar. 40 m². Et. 72 m² : 2 ch., cabin. de toil., w.-c., téléph. Terr. 14.000 m² dont environ 5.000 boisés. Prix 830.000 F. Téléphone : 583-02-34 (soir).

pavillons

PONTAULT-COMBAULT (77)
VILLAGE ANGLAIS
Près autoroute A3, gares SNCF et RER (20 minutes Paris). Beau pavillon plain-pied sur terrain paysagé 1000 m². 4 chambres, 2 salles de bains, W.-C., cuisine aménagée, salle à manger, séjour 40 m² avec grande cheminée. Pour renseign. et rendez-vous : Ecrire ou téléphoner Francis Le Diffon Village Anglais 9, rue Guérin, 77340 PONTAULT-COMBAULT. 028-62-26.

ST-GRATIEN, résidentiel, 120 m², habitation sur jardin 750 m², garage. 810.000 F. 503-00-11

SCEAUX
Villa 140 m² + gar., beau jard. 850 m². Prix 1.500.000 F. Visit. sam. 15/17 h., 24, av. AROUET.

bureaux

Locations

100 m Mº PTE PANTIN
87 m², 5 burx, possible 6 + récept., 3 lignes tél. + télex, imm. stand. Loyer mensuel 5.400 F. Téléphone : 607.89.61.

DOMICILIATIONS et SIEGES SOCIAUX
BUREAUX meublés - TELEX
Permanence téléphonique
CONSTITUTION STES
Prix compét., délais rapides
ASPAC 293 . 60 . 50
C P A 355 . 17 . 50

Propriétaire loue sans intermédiaire 145 m² de bureaux angle Ledru-Rollin, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris (12e). Prix : 6.000 F. + charges. Tél. 805-33-84.

villas

MOUGINS
Près CANNES, dans village, zone piétonne, jolie maison de village avec vue imprenable sur vallée, s. à manger, cuisine, beau séj., 1 chambre, bains et dressing. Prix : 1.200.000 F. Pptaire (93) 75-79-05 (matin).

CANNES
GRASSE MAGAGNOSC
Vue imprenable s/vallée et mer, très beau jardin arborisé 3.500 m². VILLA, 260 m² envir., tt cft. Grande piscine chauffée. Prix exceptionnel 2.350.000 F. Pptaire (93) 75-79-05 (matin).

MORANGIS tous transports villa except. 8 p. tt cft, pierre de t., toit 4 pentes, ss-sol total, grande façade s/758 m² clos, px 1.100.000 F. Téléphone : 283-92-44.

ESPAGNE
Particulier cherche achat villa 3 cc. (min. 100 m² habitables), entre Malaga et Alméria. Ecr. Stiénon - Molenstraat, 3 1760 Roosdaal III Belgique. Tél. : (B) (54) 33.55.72.

terrains

PERROS-GUIREC (22). TERRAINS À BATIR prêts à const. à partir de 86.700 F. (T.V.A. comprise). Tél. DEVIQ (43) 53-06-06.

immobilier information

« La sécurité est le mot clef : le tout reste une affaire de confiance. Suisse, résidant en Suisse vous aide dans vos placements. Adresse complète, ordre de grandeur des placements exigés ».
Ecr. s/nº 7.547 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

l'agenda du Monde

Antiquités

Part. vd 4 sièg., cabriolet et canapé 2 pl. style Louis XVI, fin XIXe. Téléphone. : 283-91-00.

Artisans

TOUS TRAVAUX de maçonnerie, plomberie, Electricité, peinture. Téléphone : 878-00-75.

Maquette, mise en page, montage pour publicité ou revue. Téléphone : 281-20-91.

Bateaux

Le marché du bateau à Toulon solde av. salon toute une gamme de pêche. Promenade, voiliers, Fiftys et vedettes Bénéteau de démons. ou expo. Nous consulter 94/89-10-13.

Vd superbe vedette 81. cab. salon de pont. Diesel 15 nds, 3e cat., radio, tél., survie. Tél. ap.-m. 94/41-45-47.

Vd sloop 78. Cab. AR Diesel. Prêt à nav. 3e cat. Tél. av. 10 h. 94/25-96-79.

Vd Gibsea MS 100 79, et. nf Diesel 40 CV, éq. 2e cat., poss. place Toulon. Tél. ap.-m. 94/41-45-47.

Vous désirez vendre v/bateau en Méditerranée s/terrain autoroute Toulon. Résultat 100 %. Rens. ap.-m. 94-41-45-47.

Cherche écume de mer après 75 Diesel. Vis. méd. faire offre ap.-m. 94/41-45-47.

A vdre P.B. IV 73 T. B. état. Pneum. semi-rigide, 5 m., équipé 115 CV mercury 77 powertrim. Embarquement aut. 8/12 pers. Vitesse + de 80 km/heure. Prix 32.000 F. 19, rue Madame-d'Houdetot, 95600 EAUBONNE. Téléphone : 959-14-43.

Beauté

REMISE 20 %
PARFUMS ROSE DE MAI
7, bd Haussmann, 75009. Téléphone : 770-04-14.

Bijoux

MÊME LE SAMEDI COMMODORE ACHÈTE COMPTANT OR, ARGENT
98, bd Montparnasse
325-55-11.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Bijoux anciens et modernes or, argent, plaqué or, anciens. Vente - Achat - Echange. AU DIAMANT ROSE. 84, rue d'Italie, Paris. Mº Tolbiac.

Cours

Dessin-peinture – cours pour enfants dans atelier tous les mercredis de 14 h à 17 h., tél. le soir 585-78-99 pour inscription, ou tout renseignement.

« L'AMÉRIQUE à 80 km de Paris »
ADVENSED ENGLISH
Résidentiel du 11 au 15 janvier DANS LE VENT 404-78-81.

Débarras

Pour tous vos débarras cave, grenier, appartement. Achat et paiement comptant de la marchandise enlevée. Tél. 020-35-14 de 14 h à 19 h.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (Evier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie). En 1 m. 2.300 F. Paris. SANITOR. 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS (14e)
TÉL. : 633-67-28

Cours de conversation dans la journée et le soir. Pour avancés, conversations à partir de cassettes vidéo sur l'actual. diff. par ABC TV News (matériel fourni par Center for Media Art).

Lycéens à partir de 15 ans. Inscr. imméd. Déb. 11 janv. Cours privés, prép. au TOEFL. Cours pr enfts : déb. 13 janv.

Instruments de musique

VENDS PIANO GAVEAU 1/4 de queue, noyer clair prix : 15.000 F. Téléphone (16-4) 440-21-05. M. Krol Patrice.

Vends orgue HAMMOND X 5 portable avec cabine leslie 760. 15.000 F. Tél. (16-4) 440-21-05. M. KROL Patrice.

Jusqu'au 24 décembre **15 %** D'ESCOMPTE sur tous nos prix, PIANOS neufs et occasions, 54, rue Letort, 75018 Paris. Tél. : 259-28-94, 364-68-60.

Psychothérapie

MEZIÉRISTE
628-81-01.

Rénovation

RÉNOVATION
APPARTEMENTS, IMMEUBLES, PAVILLONS en plomberie, électricité, peinture, chauffage, isolation, maçonnerie.
AGENCEMENT
BOUTIQUES, CAFÉS, HOTELS, RESTAURANTS
INTERVENTION IMMÉDIATE
Téléphone : 262-05-46.

Livres

Livres d'occasion, nouveautés. Grand choix. 22, rue Brézin, Paris-14e. Tél. : 539-71-79.

Maisons de retraite

Votre 3e âge dans le parc historique du château d'Ermenonville (Oise), 40 km de Paris autoroute du Nord. Pension à court et long terme. Deux possibilités : Le Pavillon Girardin à partir de 200 F/jour ttc. La Résidence du Parc à partir de 165 F/jour TTC. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, parc. Téléphone : (16-4) 454-01-49.

Mode

30 % moins cher
direct usines
COSTUMES
TOP COLLECTIONS
5, av. Villiers, 17e. Mº Villiers.

Moquettes

INCROYABLE 30.000 m² DE MOQUETTE
en stock, à liquider pure laine et synthétique prix de gros, pose assurée. Renseignements 757-19-19.

Philatélie

Achat collections timbres tous pays, vieux billets de banque, assignats, vieux titres ACHAT EXPERTISE M. de Perceval 227-40-54.

Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY EST OUVERT. Tél. : 436-61-69.

Vidéo

HAUSSMANN
Ciné-photo-vidéo
vous propose
pour les fêtes de fin d'année
une sélection des meilleurs films sur cassettes (V.H.S.)
VIP, THORN, WARNER, RCV, RCA et WALT DISNEY
Location 15 F par 24 heures. Adhésion gratuite. (plus de 500 titres disponibles)
25, rue Taitbout, 75009. Tél. 246-58-31.

PHOTO LÉO
HIFI - TÉLÉ - CINÉ - VIDÉO
13, av. Aristide-Briand 665-54-01 - 94230 CACHAN.
CLUB SONY VIDÉO.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Vacances Tourisme Loisirs

LA PELOUSE CLUB VERT mixte 6-15 ans. Equitation, photo. Nature, plein-air. Stages NOEL : 18-24/12 et 28-12/3-1. Montgeron (20 km Paris). Téléphone : 903-50-60.

LA PLAGNE Particulier loue STUDIO 3-4 pers., sud, pied des pistes, nouvel An, semaine en janvier, 800 F. Tél. : 901-08-05.

AUVERGNE. Vac. d'hiver à Super-Besse, alt. 1450-1850. Loue studio plein sud 4 personnes, tout confort élec. Mme BONY, le Lac Bleu, 63610 BESSE. Tél. : (16) 73-79-52-89.

VACANCES EN IRLANDE
Cottages à louer
1 semaine + AR/avion 1.595 F.
Supplément pour voiture 480 F. (par pers. sur la base de 2 pers.).
Renseignements : 742-12-50.
LIC. A. 488.

Reste places disponibles pour séjour de vie collective dans le QUEYRAS NOEL 89 F. PAR JOUR. Tél. : (92) 45.70.82.

DU SKI TOUT COMPRIS
pension complète, jardin enfants, animation, remontées mécaniques, matériel ski alpin, ski fond, cours de ski et assurance.
A partir de 1.150 F la sem. AUX KARELLIS 1650-2450. 73300 St-Jean-de-Maurienne. Téléphone : (79) 64-33-31.

Tapis

TAPIS D'ORIENT ANCIEN MODERNE, Kilims d'Anatolie à partir de 350 F, 50×100. 10, rue St-Roch, 75001 Paris. Mº Tuileries. Tél. : 260-69-36.

CARNET

Naissances

— M. Michel PINAULDT et Mme, née Christel Chardon, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille,

Ariane,

le 11 décembre 1981.
Paris, Le Puy.

— Pnina et Samy BOCHNER ont la joie de faire part de la naissance de leur fils,

Shlomy,

le 14 décembre 1981.
61, rue de Béthune, 59800 Lille.

Mariages

— **Patricia BERNARD**
et
Nils JOHANSSON-ROSEN
se sont mariés dans l'intimité ce vendredi 18 décembre 1981, à la mairie du XVIIIe arrondissement.

— R.-Fred et Geneviève NIEMANN sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille

Fabienne
avec
Helmuth BESELIN,

célébré dans l'intimité familiale, à Hambourg (R.F.A.), le 15 décembre 1981.
166, rue de la Pelouse-de-Douet,
33000 Bordeaux.
Hochallee 97,
D. 2000 Hamburg 13.

— M. Roger DUHAMEL, chevalier de l'ordre national du Mérite, et Mme,
M. et Mme Paul VERMEULEN,
ont l'honneur et la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Régine et Patrice,
administrateur
des affaires maritimes,

qui a été célébré en la basilique Saint-Seurin de Bordeaux, le 12 décembre 1981.
107, rue de la Croix-de-Seguey,
33000 Bordeaux.
49, route de Rueil,
78150 Le Chesnay.

Décès

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Louis CHABBERT,
née Marguerite Dupré,

le 13 décembre 1981, dans sa quatre-vingt-huitième année.
En font part :
Mme Claude Bacholle,
M. et Mme François Chabbert,
Le capitaine de vaisseau (C.R.) et Mme Jean Chabbert,
M. et Mme Philippe Chabbert,
Mme Marie-Madeleine Maurs,
Le médecin en chef des armées (C.R.) et Mme Jacques Chabbert,
M. et Mme Etienne Chabbert,
ses enfants,
Ses trente-six petits-enfants,
Ses vingt-huit arrière-petits-enfants,
Et les familles Dupré, Vailhe, Chabbert.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Amans-Soult (Tarn), le 15 décembre 1981.

— Kredietbank S.A. Luxembourgeoise (43, boulevard Royal, Luxembourg).
C'est avec une profonde affliction que nous avons la pénible devoir de faire part du décès accidentel de notre administrateur directeur

André M. COUSSEMENT,

survenu le 14 décembre 1981.
Sa disparition cruelle a été vivement ressentie, non seulement au sein de notre institution, mais également par l'ensemble du secteur bancaire auprès duquel le défunt jouissait d'une grande considération, ainsi que par tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.
Sa compréhension et son vif intérêt pour les problèmes humains s'accompagnaient d'un sens aigu de franche collaboration. Aussi garderons-nous de lui le souvenir fidèle d'un homme dont la compétence et les qualités humaines étaient appréciées de tous et nous lui resterons à jamais reconnaissants.
Le conseil d'administration,
Le comité de direction,
La direction et le personnel.

— Mme Henri Gentilini,
Le docteur Marc Gentilini,
M. et Mme François Gentilini,
Leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Henri GENTILINI,

décédé subitement à Reims, le 7 décembre 1981.
La cérémonie religieuse s'est déroulée dans l'intimité en l'église Saint-Rémi des Mesneux, le 10 décembre 1981.
9-11, rue de Reims,
51500 Les Mesneux par Rilly-la-Montagne.
7, rue de l'Armée-Patton,
91640 Bris-sous-Forges.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. François Jodelet,
son fils,
M. Florent Jodelet,
son petit-fils,
Mme Denise Jodelet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Denise JODELET,
née Vissérias,
conservateur honoraire
à la Bibliothèque nationale,

survenu le 7 décembre 1981, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église du Mesnil-Saint-Denis (Yvelines).
23, rue du Père-Corentin,
75014 Paris.

— Le Seigneur a rappelé à Lui sa servante,

Elisabeth MASSOT,
née Maldan,
docteur en médecine,

à l'âge de quatre-vingts ans, le 15 décembre 1981.
Sont unis dans l'espérance de la Résurrection :
Le docteur Henri Massot,
son époux,
Le docteur Philippe Massot et Monique,
M. François Massot et Florence,
M. Jean Massot et Brigitte,
ses enfants,
Catherine et Laurent Lelièvre,
Olivier, Anne, Nathalie, Sophie, Sylvain, Dominique, Florent, Pascal, Laurence, Caroline, Bruno et Agnès Massot, ses petits-enfants,
Blandine et Hervé, ses arrière-petits-enfants,
Le colonel Maurice Maldan et Nigelle,
M. François-Xavier Maldan et Jacqueline,
Sœur Thérèse Massot,
ses frères et belles-sœurs.
Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame de Rennes, le jeudi 17 décembre, à 14 heures, et l'inhumation au cimetière de Pantin.
8 bis, rue Pointeau-du-Ronceray,
35000 Rennes.
3, avenue Jules-Ferry,
35000 Rennes.
53, avenue de Ségur,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Léo OISTRAKH,

survenu le 16 décembre 1981, à l'âge de quatre-vingts ans.
De la part de :
Mme Ida Oïstrakh, sa femme,
Mme Polja Oïstrakh-Ringart, sa sœur,
Esther Oïstrakh-Ferber et Mischa Frey-Oïstrakh, ses enfants,
Anna Ringart-Dittmann et Nadja Ringart, ses nièces.
L'inhumation aura lieu le lundi 21 décembre, à 15 h. 30, au cimetière de Palaiseau.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, rue de la Pie-Voleuse,
Palaiseau (91).

— M. Marcel Pinoteau son époux,
Leurs enfants, leurs familles et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel PINOTEAU,
née Yvonne Jaouen,
professeur honoraire,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 1er décembre 1981.
Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le 3 décembre 1981 au Chesnay (Yvelines), dans la sépulture de famille.
14, boulevard Exelmans,
78150 Le Chesnay.

— M. Pierre Souquès,
son époux,
Clara et Charles Ford,
Georges-Pierre et Nicole Souquès,
France et Florian,
ses enfants et petits-enfants,
Leurs familles et nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre SOUQUES,
née Marie-Louise Neuville,

survenu à Paris, le 14 décembre 1981.
La levée du corps a eu lieu le jeudi 17 décembre en son domicile (14, rue Jean-Ferrandi, 75006 Paris).
L'inhumation, au cimetière de Béthune (Pas-de-Calais), se fait le vendredi 18 décembre, à 11 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX
1980

Commission paritaire n° 57 437.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 3 décembre courant, à la clinique du Mesnil-Saint-Denis (Yvelines), de

Mme TROMP,
née à Lodz (Pologne) le 2 mai 1898,
membre fondateur de l'Association des amis
de Pierre Teilhard de Chardin.

De la part de :
Son mari, Edouard Tromp, docteur en droit, ex-chargé du service de l'inspection générale des lycées au ministère de l'éducation nationale, retraité,
Jacques Traverse, architecte en chef des Monuments historiques, ainsi que son épouse, née Lucienne Tromp, fille de la défunte,
Ses petits-fils, Sylvain et Jean-Jacques Traverse, respectivement professeur adjoint et étudiant architecte à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, à Paris.
Incinération au Père-Lachaise, faite le 14 décembre 1981.
« Résidence Denis-Forestier »,
La Verrière,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

— Mme Lucien Vacher,
son épouse,
M. et Mme Jean Vacher,
ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Jacques Pougnet,
ses neveu et nièce,
M. Jean Vacher, son cousin,
M. et Mme André Roubertou,
ses cousins,
Ses amis de l'Ecole de physique et chimie de Paris,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Lucien VACHER,
président d'honneur
de la société Kodak-Pathé,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenue le 16 décembre 1981, muni des sacrements de l'Eglise.
Le service religieux sera célébré le lundi 21 décembre 1981, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (33, avenue Marceau, Paris-16e), où l'on se réunira.
28, avenue Montaigne,
75008 Paris.

— Le conseil d'administration,
La direction générale,
Et l'ensemble du personnel de la société Kodak-Pathé,
s'associant à la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien VACHER,
président d'honneur
de la société Kodak-Pathé,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 16 décembre 1981, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le lundi 21 décembre 1981, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (33, avenue Marceau, Paris-16e).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
8, rue Villiot,
75012 Paris.

— Ses amis ont le regret d'annoncer le décès de

Marian-Hannah WINTER,
docteur ès lettres en Sorbonne,

survenu le 15 décembre 1981, en son domicile à Paris.
Ils prient d'assister au service funèbre, qui sera célébré le lundi 21 décembre 1981, à 16 h. 30, par le doyen de la Cathédrale américaine à la chapelle du columbarium du Père-Lachaise.
88, avenue Michel-Ange,
75016 Paris.

Remerciements

— Pontarlier (Doubs).
Pierre et Suzanne Bichet,
Jean-Luc et Vincent Bichet,
Jacques Planet,
remercient du fond du cœur tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès accidentel de

Isabelle BICHET,

le 5 novembre 1981, à l'âge de vingt-trois ans, et rappellent à leur mémoire le souvenir de son frère,

Laurent BICHET,

décédé accidentellement en Equateur en juin 1979, à l'âge de vingt-huit ans.

— M. Alain Brunet et Christophe,
Le général et Mme Pierre Brunet,
Et toute la famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont partagé leur peine et leurs prières lors du décès de leur épouse, mère et belle-fille,

Mme Dominique BRUNET.

Anniversaires

— Une pensée pour la mémoire de

Camille GATTAT,

décédé sous les drapeaux dans sa vingt-deuxième année.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-I (Sorbonne), vendredi 18 décembre, à 16 heures, Institut d'art (salle 311), Mme Ehrengard Kroeger-Michel : « Les haches à disque du bassin des Carpathes ».

Bienfaisance

— A l'approche de Noël, le Secours de France lance un appel pour venir en aide aux victimes des événements d'Algérie et aux réfugiés du Sud-Est asiatique. Les dons peuvent être adressés au Secours de France (9, rue Bernoulli, 75008 Paris) C.C.P. Paris 16 590-11.

— L'Aide à l'enfance du Vietnam propose des cartes de vœux, posters et foulards de soie pour venir en aide aux enfants et aux familles réfugiés des camps de Thaïlande.
Renseignements et catalogues : 92, avenue du Général-Leclerc, B.P. 50 - 91190 Gif (Tél. 907-00-44). (10 cartes et enveloppes 25 F ; posters 30 F ; frais d'envoi, 6 F.)

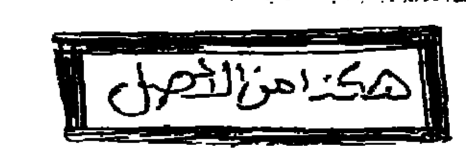
PRESSE

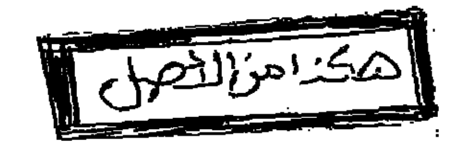
LES JOURNALISTES C.G.C. DÉNONCENT LA CONVENTION COLLECTIVE

Le Syndicat des journalistes C.G.C. a décidé de s'engager dans « *un processus de dénonciation* » de la convention collective nationale des journalistes, rejoignant en cela la campagne engagée par l'Union nationale des syndicats de journalistes. Considérant que le texte actuel est « *dépassé* » par l'évolution sociale, le conseil national des journalistes C.G.C. estime que « *la future convention collective nationale devra être unique et applicable aux journalistes de l'audiovisuel comme à ceux de la presse écrite* ».

« *L'attitude négative des organisations patronales, qui refusent, depuis 1977, de compléter l'article 47 fixant les indemnités de départ à la retraite* », explique notamment cette prise de position du conseil national des journalistes C.G.C., qui, par ailleurs, « *alerte les chefs d'entreprise de presse sur les dangers d'une politique de plus en plus pratiquée, consistant à opposer des refus systématiques aux revendications des syndicats de journalistes* ».

● *Les Cahiers de l'éducation nationale*, nouveau mensuel d'information du ministère de l'éducation nationale, remplacera à partir de janvier 1982 *le Courrier de l'éducation* qui avait cessé de paraître au printemps 1981. Diffusés gratuitement dans les établissements scolaires et universitaires, et vendus par abonnement aux particuliers, *les Cahiers* seront un « *lieu de dialogue au service de tous, enseignants, administratifs, parents, étudiants* », explique l'éditorial de M. Alain Savary dans le n° 0 qui vient de paraître. prochain.





Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

PALACES-HÔTELS

Le marché hôtelier parisien ne se porte pas bien, comme le fait apparaître le rapport consacré par la société Howarth et Howarth France à l'analyse de la situation de l'hôtellerie en Ile-de-France en 1980 (1).

Incontestablement, on assiste à une deuxième vague de construction d'établissements situés dans le haut de la gamme (quatre étoiles luxe, quatre étoiles et trois étoiles), vague succédant à celle du début des années 70. Plus de deux mille chambres ont été récemment ouvertes ou sont en cours de construction ou en projets fermes : quatre cent cinquante chambres dans les catégories luxe et mille six cents en quatre et trois étoiles.

Par rapport à la première vague des années 70, ces programmes se caractérisent par une moindre rapidité de réalisation. Le manque de moyens de financement et les aléas de la conjoncture ralentissent leur mise en œuvre. D'autre part, « on observe un très net glissement de l'offre nouvelle vers des unités de standing moins élevé, les projets luxe ne monopolisent plus l'essentiel du développement, grâce à un essor d'une hôtellerie quatre ou trois étoiles de centre ville ou de proche périphérie, complétant une croissance toujours soutenue de l'offre deux étoiles ». Enfin, l'ère du gigantisme semble close, les unités revenant à un nombre de chambres plus réduit — de deux cents à quatre cents.

Le rapport Howarth passe en revue plusieurs indicateurs qui traduisent tous une contraction de la demande d'hébergement.

En matière de fréquentation, le taux d'occupation des chambres luxe est passé de 72,3 % en 1978, à 70,2 % en 1979 et à 67,3 % en 1980 ; la durée moyenne de séjour tombant de 2,7 jours à 2,5 et 2.

L'évolution des prix moyens signale une hausse de 13,5 % pour la catégorie luxe, de 1979 à 1980, mais de 16,8 % pour la catégorie quatre étoiles, alors que le taux d'inflation officielle s'établissait à 13,6 %.

Les auteurs notent que la clientèle étrangère représente 85 % de la fréquentation de l'hôtellerie de luxe et 61 % de celle des quatre étoiles. La motivation dominante est restée le voyage d'affaires (42 %) devant le voyage touristique (33 %), qui régresse d'une année sur l'autre, et le voyage de congrès (8 %).

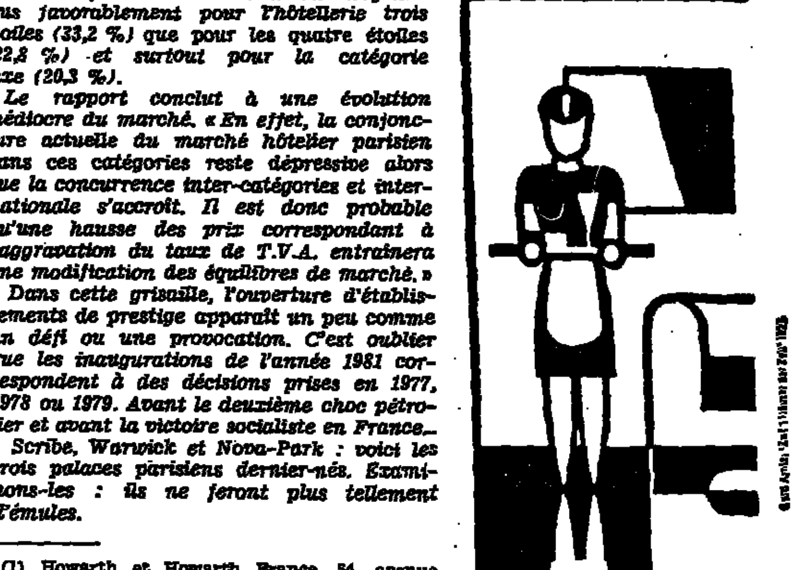
L'évaluation du chiffre d'affaires au plan régional donne les chiffres suivants : 1,3 milliard de francs (hors taxes) pour les huit mille neuf cent chambres luxe soit une hausse d'environ 10 % ; 900 millions de francs pour les huit mille cinq cents chambres quatre étoiles, soit une hausse d'environ 14 % ; 1,07 milliard de francs pour les quinze mille huit cents chambres trois étoiles. Les résultats bruts d'exploitation évoluent en moyenne plus favorablement pour l'hôtellerie trois étoiles (33,2 %) que pour les quatre étoiles (22,8 %) et surtout pour la catégorie luxe (20,3 %).

Le rapport conclut à une évolution médiocre du marché. « En effet, la conjoncture actuelle du marché hôtelier parisien dans ces catégories reste dépressive alors que la concurrence inter-catégories et internationale s'accroît. Il est donc probable qu'une hausse des prix correspondant à l'aggravation du taux de T.V.A. entraînera une modification des équilibres de marché. »

Dans cette grisaille, l'ouverture d'établissements de prestige apparaît un peu comme un défi ou une provocation. C'est oublier que les inaugurations de l'année 1981 correspondent à des décisions prises en 1977, 1978 ou 1979. Avant le deuxième choc pétrolier et avant la victoire socialiste en France...

Scribe, Warwick et Nova-Park : voici les trois palaces parisiens dernier-nés. Examinons-les : ils ne feront plus tellement d'émules.

(1) Howarth et Howarth France, 54, avenue Marceau, 75008 Paris, tél. : 723-82-89.



Scribe : les bourgeois sont de retour

Le Scribe-Phénix ? Le luxe renoué ? Il y a encore du pari dans l'entreprise qui a abouti, le 12 avril dernier, à la réouverture d'un des plus anciens palaces parisiens.

A deux pas de l'Opéra, la Rente foncière construit, en 1863, à l'angle du boulevard des Capucines et de la nouvelle rue Scribe, un hôtel qui porte le nom de cet auteur dramatique. L'établissement est exploité par les époux Ruhl et, dès l'origine, il héberge le Jockey-Club. Le Grand Café le flanque...

Le palace va traverser la IIIe, la IVe République et trois guerres dans les fastes lyriques et mondains que lui valent sa réputation et sa localisation : les frères Lumière, Hemingway, Joséphine Baker et le Tout-Paris. Côté propriétaire, le beau monde ne manque pas : Canadian National Railways, Grand Metropolitan Hotels, Novotel.

Le groupe Novotel, qui n'a pas, encore, en 1977, racheté la chaîne U.T.H.-Sofitel, cherche à se diversifier dans le haut de gamme et donne carte blanche aux architectes et aux décorateurs pour reconquérir le luxe perdu du vieux Scribe, tout en l'adaptant aux exigences du confort moderne, dans le respect des traditions hôtelières françaises. Initialement fixée à 40 millions de francs, l'enveloppe affectée à cette opération de chirurgie esthétique enfle jusqu'à 65 millions.

On a récupéré quelques rares éléments anciens ayant échappé à la mise aux enchères de 1979 : quelques fauteuils, des appliques, des lustres, une verrière, le mobilier des suites. Les teintes douces ont été retenues : rose saumon, crème, jaune doux, brun. Le satiné alterne avec la laque, le tout nappé de moquette.

Les chambres sont fort accueillantes, la palme revenant dans les suffrages des clients aux duplex taillés dans les hautes pièces situées sur la rue. La mezzanine accueille une chambre spacieuse, tandis que la partie basse a été aménagée en salon-salle à manger digne des maisons les plus huppées.

En revanche, le hall de l'hôtel et ses dépendances sécrètent une ambiance plutôt froide et compassée. Est-ce le marbre noir des colonnes ? Ou l'éclairage trop violent ? Ou l'absence d'animation ? On ne peut se défendre de penser qu'on a mis, ici, ou trop de luxe ou pas assez, ou trop de modernité ou pas assez.

Rien que de très « raisonnable » dans les prix pratiqués : à partir de 575 F la chambre pour une personne, à partir de 685 F pour deux ; la petite suite coûte 1 300 F, le duplex 1 700 F ; la grande suite, 3 000 F. Côté restauration, mêmes défauts (une certaine affectation) et même qualité (le menu à 100 F) pour une table, Les Muses, malheureusement placée au sous-sol.

M. Jean-Henri Antoine, qui dirige l'établissement depuis sa renaissance, veut « *donner de la qualité* » à tout crin afin de reconquérir l'ancienne clientèle du Scribe, effarouchée par la politique commerciale orientée vers les groupes du gestionnaire précédent.

Pas de groupe

Pas question de remplir à tout prix les deux cent dix-sept chambres du Scribe : « *Quand notre client individuel paie environ 600 F sa chambre, ce n'est pas pour être dérangé par des groupes bruyants.* » Donc le Scribe se refuse à casser ses prix pour les touristes très, trop organisés.

M. Antoine éprouve deux préoccupations. La première concerne l'animation. Il est conscient d'une certaine torpeur au niveau du hall. Il souhaiterait mettre en place un « lobby-tea » (thé et pâtisseries à volonté : 35 F), qu'un pianiste enroberait d'ambiance musicale.

Il voudrait aussi persuader les chefs d'entreprise provinciaux que le Scribe peut devenir un outil de travail précieux et prestigieux. Le télex, un secrétariat, une suite pour recevoir et, autour, le quartier de l'Opéra, c'est plus qu'il n'en faut pour réussir l'embauche d'un cadre ou conclure un marché à l'exportation.

On murmure au Scribe qu'un client potentiel vient de demander s'il lui était possible d'obtenir une baignoire spéciale pour les 95 centimètres de son caïman familier. C'est bon signe. Mais un excentrique fortuné ne fait pas le palace. Pas encore.

ALAIN FAUJAS.

Warwick : des Chinois aux Champs

C'EST à un groupe familial chinois de Hongkong que les Parisiens doivent la toute récente édification de l'hôtel quatre étoiles luxe, le Warwick, 3, rue de Berri, sis à deux pas des Champs-Elysées.

Le temps n'est plus où les palaces de la capitale étaient exploités uniquement par des investissements français. Ici, l'originalité du bailleur de fonds, le « céleste » Deacon Chin, cinquante-six ans, huit enfants, dont six fils aux postes-clés de ses affaires, est d'avoir fait fortune dans les parcs de loisirs, bowlings, salles de cinéma, qui prolifèrent à Hongkong et dans les Nouveaux Territoires.

Le Far East Group, la filiale hôtelière de l'empire Chin, contrôle aujourd'hui de par le monde douze Warwick International Hotels, une petite chaîne de luxe, dont l'hôtel de la rue de Berri, à la fois propriétaire et gestionnaire (cent millions d'investissement), constitue la première grande aventure.

Car, on a beau posséder d'immenses intérêts bancaires ou immobiliers en Asie, lancer à l'heure actuelle une entreprise hôtelière « haut de gamme » dans ce far-west plein d'aléas qu'est l'Europe, il faut le faire ! Mais l'esprit chinois sait toujours limiter les dégâts, et d'ailleurs, l'entreprise de Paris a prévu d'héberger une clientèle à 95 % étrangère, en pratiquant des prix « serrés » (chambre single : 510 F ; appartement, à partir de 800 F).

L'enseigne, le Warwick — sans référence patronymique à la guerre des Deux-Roses, — se prononçant différemment pour les Anglo-Saxons et les Français, la direction est convenue de l'appeler phonétiquement « Varouick ». Cet établissement, présidé par M. Ernst Mühle, assisté de M. Alain Coppens, se compose d'un effectif essentiellement français et résolument jeune, soit cent trente-cinq employés pour cent quarante-sept chambres.

La « cible » : hommes d'affaires de passage, appartenant à la gentry industrielle et commerciale qui ne regarde pas à la dépense. Attrait principal : la proximité des Champs-Elysées pour le lèche-vitrines, ainsi que la bonne chère française, servie vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans les chambres, ou jusqu'à minuit au restaurant restreint la Couronne (soixante-dix couverts, menu net à 120 francs) que dirige M. Jean-Paul Pottier, fils du directeur de la fameuse Réserve de Beaulieu, et où officie l'excellent chef cuisinier Christian Bodiguet, qui vient du Frantel de Rungis.

Le hall d'entrée sur la rue de Berri, les quelques boutiques de luxe, le piano-bar (Jean-Paul Dodaine, pianiste, Alain Ghandour, barman) sont capitonnés de velours bois de rose et laqués dans le même ton. Le tout dans un espace restreint et sans tape-à-l'œil. Ces teintes tirant toutes sur le rose, voire sur le rouge extrême-oriental, sont à l'honneur dans les chambres. Celles-ci, en dehors de leur décoration, aux meubles discrets en bois des îles, de leurs grands lits simples ou doubles, sont équipées de portes renforcées de doubles fenêtres et de rideaux de fer étanches à l'épreuve des plus audacieux raids de rats d'hôtels.

Reste la façade extérieure, due à l'architecte Philippe Sauville. A la contempler du trottoir d'en face, le dos au Val d'Isère, elle a l'air d'une forteresse en pierre ponce style baronial écossais, autrement dit atroce. Mais ses terrasses supérieures, au septième et au huitième étage, autorisent, pour « très importantes personnes en déplacement », un panorama céleste sur le fleuve Champs-Elysées.

OLIVIER MERLIN.

Nova-Park : triomphe du pétro-baroque

La jeune République socialiste française vient d'enfanter le plus cher et le plus tape-à-l'œil des palaces du monde : le Nova-Park Hôtel, à l'angle des rues François-Ier et Pierre-Charron à Paris, dans le huitième arrondissement.

Qu'on en juge : douze chambres à plus de 1 100 F, cinquante et une suites dont la plus grande d'Europe, la suite Royale, mesure 450 mètres carrés ou encore la suite « Mille et une nuits » en triplex sur jardin et piscine privés... Prix maximum : 35 000 F environ pour une nuit.

Cet hôtel ne veut pas qu'on le confonde avec les palaces traditionnels. On vous expliquera tout de go qu'il obéit à une philosophie « Nova Park » ; le président de la chaîne, M. René Hatt ne fait-il pas référence à Arthur Miller, Karl Jaspers ou encore à l'Allemand Jung pour affirmer que « *l'hôtel moderne d'une grande ville a une fonction sociologique essentielle et doit être intégré dans la vie économique, culturelle et sociale de cette ville. Il doit donc créer une nouvelle formule inspirée de l'ancienne place du village, être un haut lieu où jouir d'une plus grande intensité de vie, rendre ses hôtes plus heureux* ».

Pour ce faire, on a « mis le paquet ». Trois cents millions d'investissement — des capitaux suisses ! — près de trois cents employés nouveaux, de la balayeuse vietnamienne au patron, français, moyenne d'âge trente-deux ans, de jeunes professionnels donc à même « de faire preuve de leur enthousiasme ».

Un petit panonceau, dédicacé de la main de M. Hatt, placardé à l'entrée des locaux administratifs, avertit d'ailleurs en anglais les employés de l'hôtel : « *Pourquoi avoir l'air si triste, les choses ne vont pas si mal, c'est un endroit tellement agréable alors, assez de visages fermés, souriez...* »

Le résultat de tout cela dépasse ce qui a pu être bâti à ce jour. Un hôtel aux dégagements tortueux, pour ne pas dire torturés — Biro et Fernier, les architectes, ont renoncé à la ligne droite — des éclairages indirects que reflètent des milliers de glaces, vitres, miroirs qui s'enchaînent comme dans un palais des glaces de Foire du Trône, des couleurs violettes, mauves, roses ou fuschias qui envahissent les sols, les murs et jusqu'aux redingotes des maîtres d'hôtel tout droit sortis des productions les plus osées de Walt Disney, des couloirs, des escaliers, des ascenseurs, épaissement moquettés dans les mêmes tons — choisis avec la complicité d'un psychologue pour leur valeur érotique — une création post-moderne qui ne répugne pas à l'emprunt : meubles du Grand Siècle jusqu'à l'Empire, copies de gravures ou manuscrits venus illustrer les thèmes attribués à chaque suite (George Sand, Victor Hugo, Joséphine, etc.)

Un balcon sur le « jardin des Muses »

Dans chaque appartement, un Nova-bar personnel ouvert sur un salon équipé d'un récepteur T.V. relié à la vidéothèque de plus de mille titres en huit langues de l'hôtel, d'un poste de téléphone disposant de deux lignes directes. La salle de bain est « wide-open », ouverte donc sur la chambre, sans mur ni porte — les Américains adorent ça — le lit est inclinable *ad libitum* commandé par un système électronique. La plupart des suites dispose d'un balcon sur le « jardin des Muses » qui descend en rocaille entre trois murs peints des immeubles attenants.

Les points de rencontre sont nombreux : dès l'abord on arpente les « Arcades des philosophes » où un montage audio-visuel dispensera la pensée de ces amis de la sagesse ; un peu plus loin, c'est le piano bar, animé en fin d'après-midi par une formation de jazz classique qui se prolonge vers le Paris-Match, bistro de l'hôtel donnant sur la rue où l'on peut manger, sans réserver, pour 120 francs environ, un poisson ou une grillade accompagnée d'un marquis — noblesse oblige — de saint-estèphe 1979.

Vers l'arrière de l'hôtel se niche au rez-de-jardin la salle à manger des « Elysées », restaurant de luxe animé par Jacky Fréon, le chef qui a lancé les « *célébrités* » de l'hôtel Nikko, coiffé en mezzanine du Gotham-bar très fermé.

On peut encore se réfugier au « Captain's bar », au sommet du palace, où dans un décor de paquebot suranné, on laissera son regard glisser sur le spectacle de la capitale. Pour se détendre, aussi, le « Champagne-Club », dîner dansant et show de minuit, le « petit club », disco intimo-romantique pour s'échapper du « Supper Club », « la » boîte aux équipements transformables destinée à accueillir le Tout-Paris qui, espère-t-on, « chante et pétille »...

Enfin, on pourra disposer du Businessmen Service Center, du Fitness-Club et de la piscine à vagues, toute coincée entre trois murs et flanquée de pseudo-baobabs et de peintures — peinturlures ? — qui feront regretter le douanier Rousseau.

Signalons pour finir que ce palace est hyper-protégé par un système de vidéo-surveillance et un important service d'ordre qui, dès l'entrée, exigera, pas toujours élégamment, que l'on montre patte blanche. Mais au fait, qu'irions-nous faire dans cette galère aseptisée réservée aux animateurs d'une planète bouffie de dollars ou de pétro-dollars et de mauvais goût ? Les promoteurs du Nova-Park prétendaient mettre « Paris dans un palace » ; tout au plus ont-ils réussi à construire ce palace à Paris...

OLIVIER SCHMITT.

CARNET D'AVENTURES

16 m/m au bout du monde

L'ATTRIBUTION du Grand Prix du jury, mais aussi celui de la presse, à *South with Shackleton*, un film monté d'après des documents datant de 1914 (!), n'a fait qu'accroître le trouble dans l'esprit des participants au Ve Festival du film d'aventure vécue, à La Plagne, qui s'est achevé le 13 décembre.

Il ne s'agit évidemment pas de mettre en doute la qualité de ce document extrait de la série « Travellers in Time », produite par la B.B.C. : la vitalité de l'image, l'audace du photographe reconstituent, avec une grande émotion, cette expédition menée par Sir Ernest Shackleton et son équipe pour atteindre le pôle sud à bord d'un trois-mâts qui finit écrasé par la banquise. On peut, néanmoins, s'étonner, sinon regretter qu'un film vieux de près de soixante-dix ans soit couronné à l'issue d'une telle manifestation.

La Guilde européenne du raid et l'Office du tourisme de la Grande-Plagne avaient décidé, cette année, de laisser une place, parmi les vingt-trois films en compétition, aux grands reportages d'actualité, voire aux missions humanitaires. Une initiative de prime abord louable, qui est devenue le principal sujet de débats entre les réalisateurs, les journalistes, les aventuriers et les grands reporters présents.

Film ou document, aventure ou reportage, engagement ou exploit, professionnalisme ou amateurisme, était-il possible de trouver un point d'accord ? Les organisateurs du Festival peuvent se féliciter d'une double réussite : avoir désorienté les spectateurs non seulement par le contenu même des films projetés, mais aussi en les mettant en face de réalisations incomparables. Quel rapport, par exemple, entre *Mavaca Arriba*, d'Alain Kerjean et Alain Rastoin, relatant une partie de leur expédition dans le bassin de l'Orénoque, au Venezuela, sur les traces de l'explorateur Humbolt, et *l'Akuna*, reportage sur les médecins du monde venus en mer de Chine arracher les boat-people des mains dé pirates thaïlandais ?

podes de la tentative d'ascension du Karakorum en plein Himalaya magnifiquement rapportée par Jean Afanassief. Film d'une aventure ou aventure d'un film, la question n'a pas été tranchée.

Des solutions à cet éclectisme déroutant et même ces antagonismes, certains en ont proposé : la transparence au sujet des moyens financiers, une programmation des seuls films de l'année, inédits et pas encore primés, réserver le festival aux amateurs — peut-on encore être amateur ? — exclure les reportages au sens propre du terme.

Désorientés, l'aventure et le film d'aventure, comme pourrait le faire croire le succès de *South with Shackleton* ? Peut-être et probablement tant mieux. Les valeurs se renversent à l'image de ces monstres brillants de l'armée soviétique survolant les environs de Kaboul. L'hélicoptère est traditionnellement utilisé au cours d'une expédition comme secours, comme moyen d'approche, alors que pour l'équipe de Jean Bertolino, à l'occasion du tournage des *Fous d'Allah* en compagnie d'un groupe de rebelles afghans, il constituait une menace permanente.

Sous le regard d'Amin Wardak

C'est avec une certaine amertume que les marins, les montagnards ont vu arriver ces reportages en prise directe avec l'actualité au caractère humanitaire, émotionnel, qui n'ont plus grand-chose à voir avec certains exploits, même si beaucoup de ceux qui furent présentés restaient tout à fait remarquables.

En invitant des personnalités tels Hugo Pratt, le dessinateur, Jacques Séguéla, le publicitaire, Bernard Kouchner, au côté des « *vieux baroudeurs de l'aventure* » (Paul-Emile Victor, Olivier de Kersauzon...), la Guilde européenne du raid a démontré son désir d'ouverture, au point que le cadre des débats proposé à l'issue des projections dépassait souvent celui qu'elle avait défini. La présence d'Amin Wardak, l'un des chefs de la résistance afghane, au cours d'un forum public, à cause de l'émotion qu'elle a provoquée, fut à l'évidence l'un des moments les plus intenses de ce Festival.

Plus loin encore, la Guilde annonçait, après son expédition « Caravane pour l'Afghanistan » de l'an dernier, son intention de soutenir et de participer activement aux futures missions de Médecins du monde en mer de Chine et au large d'Haïti. Une décision qui n'a pas manqué de provoquer quelques réticences chez certains de ses membres fervents partisans de l'« *aventure traditionnelle* ».

Le critère de sélection pour les films de ce Festival laissait la porte ouverte à bien des initiatives : « *Cette manifestation a pour but de promouvoir l'aventure d'un groupe ou d'un individu cherchant par un engagement moral à atteindre un objectif de caractère exceptionnel...* » On s'en est cependant tenu à parler d'aventure utile sans jamais se risquer à un engagement politique...

Autre problème soulevé à La Plagne, la réalité même du film d'aventure. Peut-on à la fois faire un film et vivre une aventure ? La disparité dans les moyens techniques et dans les compétences, les différences, évidentes, dans les sommes d'argent investies, s'ajoutèrent aux difficultés d'appréciation des films projetés. Les jeunes amateurs pouvaient-ils se mesurer, cinématographiquement parlant, à Jean-Paul Janssen et son Oversaud tourné en 35 mm, un court-métrage à l'esthétisme recherché, dont le sujet, une escalade semble-t-il bien programmée dans le Hoggar, était aux anti-

ERIC WALTHER.

PALMARÈS DU Ve FESTIVAL DU FILM D'AVENTURE VÉCUE A LA PLAGNE

Grand Prix du Festival : South with Shackleton.

Prix spécial du Jury : L'Akuna, film français de Patrice Legall du Tertre et Bernard Benyamin.

Le 7 d'Or : Des gestes, du sable et du sang, film français de Jacques-Alain Raynaud.

Le Prix du jeune réalisateur n'a pas été attribué mais le jury a décerné une mention à Mavaca Arriba, film français d'Alain Kerjean et Alain Rastoin.

Prix de la presse, décerné par les journalistes : South with Shakleton.

Grand Prix du livre d'aventure vécue : Vivre pour voir, de Pierre-Dominique Gaisseau.

Philatélie et Hippisme

La rubrique Philatélie est interrompue pendant la période des fêtes.

La rubrique Hippisme est suspendue pendant la même période, moment où les compétitions de galop sont achevées et où le meeting de trot de Vincennes ne fait que commencer.

La parution de ces deux rubriques reprendra le vendredi 8 janvier 1982 (éditions datées samedi 9 janvier).

Les cavaliers de l'Equateur

ILS sont rentrés. Vivants et heureux. Isabelle Jonquères d'Oriola, Dominique Auzias et Philippe Demarzé ont chevauché sur le chemin de l'Inca, du 18 juillet au 13 août, entre Quito et Cuenca, en Equateur. Comme ils l'avaient désiré (le Monde du 16 mai).

L'aventure commença à Quito, où un père franciscain bénit les montures des trois compagnons sur la place San Francisco, cérémonie retransmise à la télévision nationale. La police avait proposé de fournir les chevaux à condition que la petite troupe soit escortée de deux gens d'armes et que des relais soient prévus tous les 20 kilomètres. Nos aventuriers renoncèrent à cette sécurité encombrante. Ce qui n'empêcha pas le départ d'être triomphal les forces de l'ordre bloquèrent la circulation et trois motards ouvrirent la route...

800 kilomètres s'ouvraient devant eux 800 kilomètres sur le chemin suivi, jadis, par Atahualpa l'Inca. 800 kilomètres entre 3 000 et 5 000 mètres d'altitude, du site archéologique d'Ingapirca au volcan San Gay, de forêts d'eucalyptus en désert de sable et aussi l'hacienda de Bolivar, les hauts plateaux désolés, les marchés indiens si colorés. « Nous avons été époustouflés par cette avenue des volcans et par les couchers de soleil. »

L'accueil des Equatoriens fut, tout au long du chemin, d'une extrême chaleur. On avait lu dans El Commercio *ou entendu à la radio leurs projets.* « C'est vous, les trois Français ? » *Innombrables verres d'aguardiente.* « Le cheval est un merveilleux moyen de rencontrer les gens, *explique Isabelle.* Grâce à lui, on reste tout près de la nature et des gens. Et, comme ce n'est pas un mode de locomotion ordinaire, ceux-ci posent des questions et le dialogue s'engage. »

Mission réussie

Des indiens les ont conviés à un mariage Des coopératives *agricoles, des haciendas, les casernes de la police les ont hébergés de jour en jour.* « Partout, on nous a raconté des horreurs en nous prédisant des attaques de bandits de grand chemin. Or, nulle part nous n'avons rencontré la moindre hostilité. »

Des difficultés, il y en eut, certes. Les marécages où les montures s'embourbaient, les canyons qui obligeaient de mettre pied à terre et puis les engueulades entre compagnons.. Mais rien de terrible. « L'autre avantage du cheval est de permettre de s'isoler quand et comme on le veut. »

Alors, mission réussie ? Pour les yeux et pour le cœur, oui. « Nous avons été comblés. » *Budgétairement, pas de problème.* « Nous avions bien calculé puisque nous sommes restés dans l'enveloppe prévue des 100 000 francs. »

Reste à « renvoyer l'ascenseur » aux nombreux sponsors qui ont aidé l'expédition et à exploiter ce morceau d'aventure. Les trois compères se sont donc attelés à la rédaction d'un bouquin et d'articles. Ils préparent une série de conférences avec projection de diapositives.

Les sous ainsi glanés seront sûrement réinvestis dans un nouveau raid. Il faudra à nouveau dénicher des mécènes intéressés par l'aventure. Sera-ce en moto ou à cheval ? En Argentine ou au Tibet ? Peu importe, du moment qu'ils repartiront.

AL. F.

A GRENOBLE

Propos sur la montagne

LA Fédération française de la montagne (F.F.M.) espérait, à l'occasion des premières assises nationales de la montagne organisées à Grenoble, examiner les difficultés qui la tiraillent depuis un an et qui menacent à tout moment d'aboutir à son éclatement.

Plusieurs associations dont la Fédération sportive et gymnastique du travail, le Touring Club de France, Tourisme et travail, l'Union des centres de plein air, les Chalets internationaux de haute montagne, contestent la toute-puissance du Club alpin français (CAF) au sein de la F.F.M.

Les préoccupations écologistes et élitistes du CAF, qui rassemble quatre vingt mille adhérents, si elles sont partagées par la plupart des associations membres de la F.F.M., ne constituent pas cependant leur unique motivation. Nombre d'entre elles lui reprochent de vouloir à lui tout seul représenter l'alpinisme français et de se placer trop souvent en interlocuteur unique de l'administration.

La « grande messe » sur la montagne organisée à Grenoble aurait dû permettre aux membres de la Fédération française de la montagne et à leurs invités, notamment les grandes associations de tourisme social, les représentants des professionnels de la montagne et quelques élus, de dégager les grandes lignes d'une « *politique dynamique* » de la montagne.

Paradoxalement, et bien qu'intéressée au premier chef par ce thème, l'Association des maires des stations de sport d'hiver avait été écartée des débats ; son approche du milieu montagnard « *entaché par l'argent et la mécanisation* » risquait-elle de troubler une docte assemblée acquise à la seule pureté de l'espace montagnard ?

L'or blanc, le plan neige, l'équipement intensif de la montagne, la colonisation des massifs montagneux, ont suscité quelques propos acerbes de la part d'intervenants qui confondent parfois le plaisir personnel de parcourir seul un espace exceptionnellement beau et divers — dont ils ne sont que les « invités », souligna un montagnard présent à Grenoble — et la nécessité d'une vie économique, seule capable de maintenir dans cet espace difficile une population permanente.

Le développement d'activités nouvelles en montagne, comme le ski, la randonnée, le vol libre ou la contemplation depuis des belvédères artificiels, ont bouleversé fondamentalement l'alpinisme traditionnel — qui était jusqu'alors pratiqué par un nombre limité de personnes à l'éthique et à la vision esthétique communes.

Cinq millions de skieurs

Désormais, la montagne s'ouvre à une multitude de personnes et d'activités nouvelles, et les alpinistes doivent en conséquence partager leur territoire. « *Devenue riche de contradictions sensorielles et intellectuelles, la montagne peut devenir, si nous n'y prenons garde, un lieu de litiges et de conflits* », ont expliqué les organisateurs des assises. Ils posèrent plusieurs questions essentielles, dont celles-ci : faut-il privilégier certaines « pratiques » alpines au détriment des autres ? L'alpiniste doit-il s'enfermer dans la défense du dernier carré ? La montagne se mérite-t-elle moralement et physiquement ou devons-nous laisser se poursuivre, voire s'accélérer son humanisation ?

Environ deux cent mille alpinistes, quatre millions de skieurs alpins, un million de fondeurs, un million de randonneurs, parcourent chaque année la montagne. La politique du « temps libre » devrait largement populariser la fréquentation de la moyenne et de la haute montagne, qui, selon M. Philippe Traynard, vice-président de la F.F.M., peut accueillir encore beaucoup plus de monde. « *Il existe*, dit-il, *des massifs qui ne sont pas, ou peu, parcourus. On a fait du problème de la surfréquentation une « montagne ». Ce problème ne se pose pas aujourd'hui.* »

M. Robert de Caumont, député socialiste des Hautes-Alpes, rappela que les structures d'accueil en montagne ne sont pas actuellement suffisantes et adaptées à un tourisme plus social. « *Celles qu'on a connues au cours des vingt dernières années le furent en site propre. Elles sont généralement coupées du milieu montagnard.* » Au développement des cathédrales de béton devra donc succéder une politique active de réalisations de gîtes ruraux, de gîtes d'étape, de réhabilitation de l'habitat existant, de revitalisation des hameaux, d'aide à la petite et à la moyenne hôtellerie de montagne.

Si les participants aux premières assises ont réaffirmé leur refus de toute réglementation en montagne, ils ont cependant admis que le développement de la pratique de masse entraînera inévitablement l'extension aux collectivités alpines — longtemps considérées comme hors la loi — des règles juridiques générales qui régissent les rapports sociaux. On peut cependant regretter qu'au cours de ces assises le problème du maintien de la vie en montagne ait beaucoup moins préoccupé les alpinistes et les randonneurs réunis à Grenoble que celui de leur liberté d'action et d'expression au sein de leur espace montagnard.

CLAUDE FRANCILLON.

Plaisirs de la table

RÉVEILLONS

TRADITIONNELLEMENT le réveillon de Noël est familial, celui de la Saint-Sylvestre une fête extérieure. L'un comme l'autre me semblent devoir être, cette fois, placés sous le signe de l'économie.

Au restaurant, le 31 décembre, on a le choix entre les dîners prolongés (comme depuis toujours en propose *Lasserre*, par exemple), dansants (comme *Chez Laurent)*, fantaisistes (comme le réveillon écossais des *Champs-Zé)*. Les échappées provinciales (Noël aux Baux), la messe de minuit, le souper à *l'Oustau de Baumanière !)*... Les menus ne se ressemblent-ils pas tous, en somme ? Je relève sur celui de la *Corniche de Rolleboise*, avec le dindonneau au porto, les marrons braisés André Guillot (dont je trouve justement la recette dans son livre qui vient de sortir chez Flammarion : *la Vraie Cuisine légère)*, et sur ceux de *l'Hostellerie Lenoir*, à Auvillers-les-Forges, beaucoup de gibier (la région veut cela), du consommé de faisan à la galantine de perdreaux en passant par la biche rôtie.

Mais chez soi ?

La facilité vous invite à faire appel au traiteur. A Paris, je veux citer *Christian Constant*, 26, rue du Bac, et aussi *Pierre Mauduit* (54, Faubourg-Saint-Denis et 12, boulevard Denain). Il y en a d'autres et en province d'excellents comme *Chorliet* (12, rue du Plat, à Lyon); *Lootvoët* (3, rue Saint-Jacques, à Cambrai), *Coilbeau* (à Châtillon-sur-Loire), etc. Vous pouvez aussi faire appel à l'insolite, selon le marché (exotique) de *Paul Corcellet*...

L'important, pour la maîtresse de maison cuisinière, est d'établir un menu avec un seul plat chaud du dernier moment, ne l'accaparant pas en cuisine. Et de ne pas faire appel, au nom de la tradition, à des produits de prix abusifs. Réveillon se dit, gourmandement parlant et dans l'esprit de beaucoup : huîtres, caviar, foie gras, truffes. Cela peut se dire aussi plus simplement sans pour cela être moins bon.

Oublier les truffes

Caviar s'écrit *Pétrossian* (à Paris, 18, boulevard de Latour-Maubourg), mais n'oubliez pas que le caviar pressé, moins coûteux, est souvent préféré des amateurs avec des blinis. Et qu'il est d'autres œufs de poisson (notre poutargue méditerranéenne entre autres) et des poissons fumés autre que le saumon admirable de *Pétrossian*. Il existe à présent des petits fumoirs de ménage (et ce serait un gentil cadeau à faire à une cuisinière gourmande) où votre filet de poisson est sublimé en moins d'une heure. De même de simples huîtres « papillon » valent bien les marennes et autres belons, servies à la bordelaise, avec crépinettes ou petites saucisses.

Oubliez les truffes. Faites votre foie gras vous-même ou achetez-le de préparation artisanale (chez *Lamazère*, au *Restaurant du marché*, à la boutique d'*Hubert*, chez votre charcutier favori en province), mais n'oubliez pas qu'une bonne terrine de gibier peut, sans foie gras, être somptueuse ! Et que les boudins blancs et noirs sont un plat familier des réveillons (les meilleurs boudins blancs sont ceux de Rethel : *Maison Varlet*, 7, rue Pierre-Curie).

Un menu qui me séduirait, tenez, pour un de ces soirs-là : saint-jacques crues (émincées et marinées une demi-heure dans un filet d'huile d'olive et un de citron vert), les deux boudins aux pommes fruits caramélisées, un stilton anglais (avec son verre de porto) et, pour sacrifier à la tradition, la bûche de Noël. Mais j'avoue que je suis plutôt contre et préférerais une salade d'oranges à l'orange, puis, avec le café, des chocolats. Ceux de *Bernachon*, à Lyon ; de *Lecestre* à Saint-Germain, de *Courvoisier* à Meaux, de *Jansen* (6, rue de Chaligny, dans le douzième) et quelques autres, bien sûr, à condition qu'ils soient au chocolat amer, n'est-ce pas Christian Constant ?

LA REYNIÈRE.

Cuisine en gala

C'EST le restaurant « Laurent » (dont le chef vient de faire, en décembre, un stage chez les frères Troisgros) qui a été choisi pour présenter, les 7 et 8 janvier, deux galas de cuisine française aux hôtels « Kulm » et « Tschuggen » d'Arosa. Précieusement farandolés d'un défilé des jolis mannequins d'Hermès, la terrine de foie gras de Marc Pralong, la salade de caille aux endives et pignons, la mousseline de saint-Jacques, l'aiguillette de canette de Barbarie au Savigny, le quartier de panillac au gratin de brocolis, le fondant au chocolat au coulis de café et les crêpes glacées à la framboise, séduiront les gourmets helvètes comme ils séduisent les clients de « Laurent », Philippe Bourguignon, premier sommelier de France, a choisi les vins en conséquence.

L. R.

MIETTES

● *L'Auberge des Templiers* vient d'être admise dans le groupe de l'élite gastronomique Traditions et Qualité. On s'en réjouira. A Paris, *Prunier-Madeleine* n'en refait toujours pas partie. On s'en désolera.

● *Le Grand Véfour* est désormais ouvert le samedi midi.

● *Un fidèle* et gourmet lecteur, M. Claude Koch, vient d'acquérir les catalogues Nicolas des années 1930, 1931 et 1932. Il a calculé qu'il faut, pour rester dans les prix actuels, multiplier par cent. Il a remarqué aussi que la vinification ne visait pas, alors, à un vieillissement plus rapide et rentable et trouvé des Bordeaux de 1848, 1849, 1858, 1864, etc., des champagnes vieux de vingt ans.

● *A 20 kilomètres de Genève* mais en France, à Arbusigny, Françoise Converset (élève du cher Guillot) vient d'ouvrir *La Poémière* (tél. : 94-51-47) dont la cuisine simple est « tout un poème ».

● *Beau succès à la Dariole* (49, rue du Colisée, tél. 225-66-76) pour un gâteau de pommes de terre à la manière du Bourbonnais servi en accompagnement des plats. Profitons-en pour redire la gentillesse de cette petite maison de cuisine originale et sage à la fois, celle du service et le bon choix de sa cave bourguignonne.

● *Alain et Enventhia Senderens* publient (chez J.-C. Lattès) *la Cuisine réussie*. Un livre de cuisine en plus ? Pas seulement puisqu'ici on vous dit qu'elle sera réussie ! On sait qu'un repas à *l'Archestrate* (84, rue de Varennes), est toujours une aventure gourmande. Ici l'aventure vient vous retrouver chez vous.

● *68, rue des Mathurins* (tél. : 265-50-46), Jean Legrand vient d'ouvrir une boutique de foies gras (et autres produits du Périgord). Vous apprécierez son foie gras frais.

● *Jacques Bofford*, intervieweur habile de la radio suisse-romande, publie (édit. Favre à Lausanne) *les Recettes de vos vedettes*. C'est amusant. Même si certaines de ces vedettes ne semblent pas s'y connaître mieux en cuisine, comme André Courrèges qui parle de haddock fumé (il ne peut être haddock autrement) ou Line Renaud qui, pour faire un coq au vin, prend... une poule !

● *La Sopexa* a dépensé bien de l'argent pour envoyer à la presse un dossier sur la pomme. On y apprend que les variétés traditionnellement européennes ne représentent qu'à peine 20 % du marché et la Golden plus de 65 %. Mais on se garde bien de nous dire que cette Golden est la plus pauvre en vitamines (8 mg au 100 g) contre 31,8 pour la Calville, 26 pour la Reinette.

● *Une bonne adresse : Le Glacier*, 152, route de la Reine à Boulogne (tél. : 825-03-57). Fabrication artisanale de glaces et sorbets, traditionnels et exotiques. Qualité exceptionnelle. Notez notamment un *« coussin fleuri »* (dix-huit boules de sorbets variés) à 120 francs.

● *« Nous sommes sortis fort déçus... »* C'est le thème de plusieurs lettres concernant Chapel, à Mionnay. L'accueil, notamment, semble laisser à désirer comme si le cher Alain, à trop relire la préface de son livre, s'était installé dans les nuages.

Le foie gras sur ses terres

« MOI, *dans la cuisine, c'est pas grand-chose que je pèse...* » D'une pincée décidée, Marie Leygue, la bonne fermière de « *Las pradines* » jette un peu de sel sur le foie gras que, d'une main experte, elle vient de placer dans un bocal de verre.

Ici, dans le Quercy, la cuisine n'est pas une science précise pour pharmacien rêvant de transférer dans sa cuisine les habitudes de son laboratoire. Pas même un art dévoyé par des esthètes fuyant le naturel. Tout juste un tour de main transmis de mère à fille, de belle-mère à bru pour utiliser au mieux les produits de la ferme et faire de la table un plaisir.

Marie n'a nul besoin de balance; l'instinct seul la guide dans la distribution du sel. Depuis toujours, elle a vu ainsi préparer confit et foie gras. Aujourd'hui, elle fait profiter de cette tradition des citadins élevés dans le culte du steak-frites et de la boîte de conserve. Tous les week-ends, dans sa ferme, comme dans une dizaine d'autres autour de Moissac, deux mondes se découvrent.

Marie-Thérèse et André Pochat ont servi de trait d'union. Cadres parisiens, ils ont voulu fuir la ville ; non pas pour élever des moutons au fin fond d'un causse isolé mais pour profiter du calme d'une nature accueillante. D'une vieille ferme abandonnée du Quercy, ils ont fait un havre de paix, où l'été ils accueillent des hôtes étrangers, à la recherche de la « France profonde », et un Q.G. d'où ils répartissent des Français en quête, l'espace d'un week-end, des secrets culinaires des paysannes quercinoises.

Ici, la famille se nourrit encore presque exclusivement du produit de la ferme. La terre est si généreuse qu'elle fournit tout le nécessaire, un nécessaire qui, ailleurs, s'appellerait superflu : la vigne procure raisin de table — le chasselas de Moissac — et vin pressé et vinifié dans la cave creusée dans le roc ; quelques arpents de blé permettant d'échanger chez le boulanger la farine contre le pain de l'année ; vergers et potagers ne sont guère avares de fruits et de légumes ; il suffit de tuer le cochon pour préparer jambon et pâtés : les champs de maïs et nourrissent une basse-cour imposante où voisinent sans façon poules caquetantes, dindons prétentieux, pintades tristes, canards rieurs, cols-verts à peine apprivoisés, oies de Guinée militaristes et hautaines mais croquantes sous la dent une fois rôties, oies de Toulouse moins arrogantes que leurs cousines mais reines des volailles après gavage.

De tout temps, ici, les oies ont été gavées. La bête ainsi engraissée donnait plus de viande et surtout plus de graisse, cette graisse d'oie utilisée à tout propos dans la cuisine du Sud-Ouest et qui lui donne cette saveur particulière. Le foie — alors — n'était qu'un sous-produit — agréable, certes, mais non indispensable — alors que la graisse, elle... Depuis les temps ont bien changé. Mais Marie continue à préparer ses oies comme par le passé et, maintenant, enseigne le rite à ses stagiaires.

Grosse table de chêne, gigantesque cheminée à l'âtre rougeoyant, grand chaudron de cuivre dont le noir de fumée qui le patine depuis des générations n'arrive pas à camoufler la majesté, rien ne manque pour « *trousser* » les cuisses de l'oie, découper le « *manteau* », cuire à feu doux le confit dans la graisse. Mais quelle déception quand vient l'heure de préparer le foie ! Aucune alchimie, aucun secret jalousement gardé, un simple bocal de verre où le foie si précieux est arrosé de graisse, pendant qu'éclate une discussion sans fin.

Marie n'en démord pas : pour garder toute sa saveur, le foie doit être le moins coupé possible. Elle, qui le sort avec plaisir quand de nombreux amis sont rassemblés autour de sa table, ne peut comprendre ces citadins pour qui ce met si délicat doit être dégusté en petit comité. En émigrant des champs à la ville, le foie gras est devenu un luxe...

La stérilisation se fait le temps du déjeuner. Car samedi et dimanche midi, les stagiaires de Marie deviennent ses hôtes. Pierre, son mari, ses trois fils et sa bru sont aussi là pour évoquer leur vie de fermiers ou d'artisans, les coutumes de ce pays qui renaît, ces bastides, ces pigeonniers relevés de leurs ruines, le travail qui ne manque pas pour tirer tout le profit possible d'une terre féconde mais exigeante. Une terre dont tous les fruits défilent sous forme de hors-d'œuvre, de terrines, de vin et de légumes.

Si les bocaux de foie gras, de confit, de graisse, d'abats, de graillons, s'entassent dans les coffres des voitures, les souvenirs se rangent dans la mémoire. Gens des villes et gens des champs se sont rencontrés, se sont parlé. Ce plaisir-là subsistera quand depuis longtemps aura disparu le goût du foie gras et du confit.

THIERRY BRÉHIER.

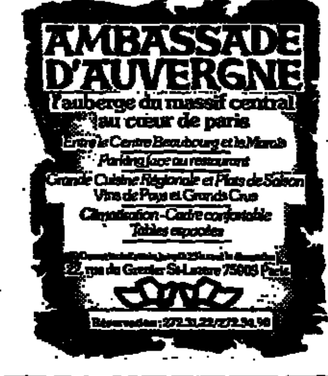
Ces week-ends foie gras ont lieu du 1er novembre au 15 février. Le prix (420 F T.T.C. par personne) comprend le stage et les deux repas de midi à la ferme, le dîner du samedi soir et une nuit dans un hôtel deux étoiles. Il faut ajouter 120 F pour une oie de 7 kilos environ, le coût du foie gras (300 F le kilo) et l'achat à la fermière des bocaux de verre.

Le plus simple est d'y aller en voiture, pour remporter facilement le fruit de sa cuisine (un itinéraire très précis est fourni), mais il est aussi possible de demander que l'on vienne vous chercher à la gare de Montauban.

André Pochat organise aussi des week-ends confiture ou d'initiation à la cuisine du pâté de porc et de la galantine de poule.

★ André Pochat — Agence de voyages Midi-Pyrénées. Les Vignes de Brassac, 82190 Bourg-de-Visa, tél. : (63) 94-24-30.























Jeux

échecs N° 948

OBJECTIF ATTEINT

(Championnat V.S. d'U.R.S.S., Odessa, 1981)
Blancs : A. VAISSER
Noirs : A. YOUNEEV
Début anglais

1. ç4	Cf6	21. b3	Fé4!
2. Cç3	é6	22. Té1	Dç5 (r)
3. é4 (a)	d5 (b)	23. Dh4	Ta8
4. é5 (c)	Cé4 (d)	24. Fa3 (s)	
5. Cf3 (é)	Fé7 (f)		Fxf2+
6. Dç2	Cç6 (g)	25. Dxf2	Dxf2+
7. Cxé4 (h)		26. Rxf2	Txa3
	Cb4! (i)	27. Tç1	Rf8
8. Db1 (j)	dxé4	28. b4	Fd3
9. Dxé4	Fd7 !	29. Ré1	Fé4
10. a3(k)	Fç6	30. Rf2	b5
11. Db1	Fxf3	31. Fé2	Tb3 (t)
12. axb4 (l)		32. Ff3	Txb4
	Fh5 (m)	33. Ré3	Fxf3
13. Dé4	0-0 (n)	34. gxf3	Tç4 ! (u)
14. ç5 (o)	a5!	35. Txç4	bxç4
15. bxa5		36. Rd4	Ré7
	Fxç5 (p)	37. Rxç4	f6
16. Fç4	Fg6	38. éxf6+ (v)	
17. Dé2	ç6 (q)		gxf6
18. Dg4	Txa5	39. Rç5	Rd7
19. Txa5	Dxa5	40. d4	gxh5
20. 0-0	Td8!	41. abandon.	

NOTES

a) Le « système Mikenas ». Contrôlant trois fois la case d5, les Blancs menacent d'agrandir leur avantage spatial par é4-é5.

b) Une autre idée, de Nimzovitch, tente d'exploiter la faiblesse de la case d4 par 3..., ç5.

c) 4. çxd5 éxd5 ; 5. é5 conduit à un jeu animé après 5..., Cé4 ! ; 6. Cf3 (si 6. Cxé4, dxé4 ; 7. Da4+, Cç6 ; 8 Dxé4, Dd4! et si 6. d4, Fb4), Ff5 ; 7. Db3, Cç5 ; 8. Dxd5, Cç6 ; 9. Fb5, Dxd5 ; 10. Cxd5, 0-0-0 et les Noirs ont une compensation suffisante pour le pion sacrifié. (Gipslis-Roizman, Moscou, 164).

d) La réponse 4..., d4 est usuelle : 5. éxf6, dxç3 ; 6. bxç3, Dxf6 ; 7. d4, ç5 ; 8. Cf3, h6 ; 9. Fé2, Fd6 ; 10. 0-0, 0-0. La continuation 4..., Cf-d7 est considérée comme faible ; 5. d4, ç5 ; 6. çxd5, éxd5 ; 7. dxç5, Fxç5 ; 8. Dxd5, Db6 ; 9. Fç4!, Fxf2+ ; 10. Rf1, 0-0 ; 11. Cf3, Fç5 ; 12. Cé4 et les Blancs ont un jeu actif. Le coup du texte, peu apprécié des théoriciens, a fait sa réapparition depuis trois ans et mérite une meilleure réputation.

é) Ou 5. Cxé4, dxé4 ; 6. Dg4, Cç6 ; 7. Dxé4, Dd4 ; 8. Dxd4, Cxd4 ; 9. Rd1 (9. Tb1 et 9. Fd3 sont jouables), Fd7 (si 9..., Fç5 ; 10. d3!) ; 10. d3, 0-0-0 ; 11. Fé3 avec avantage aux Blancs selon Taimanov et Mikenas. Les Noirs disposent cependant après 6. Dg4 de la forte réplique 6..., Fd7 ! (au lieu de 6..., Cç6) ; par exemple, 7. Dxé4, Fç6 ; 8. Dé2 (ou 8. Dé3, Ca6 ; 9. d4, Cb4 ; 10. Rd1, Dh4 ou 10. Rd2 avec un jeu peu clair), Fç5 ; 9. d3, Ca6 ; 10. Fé3 (si 10. Cf3, Cb4 ; 11. a3, Fxf3 ; 12. gxf3, Cç6 et si 10. a3, Fd4 ; 11. Cf3, Cç5), Fb4+ ; 11. Fd2, Dd4! (G. Garcia-Chamkovitch, Rio-de-Janeiro, 1979).

f) Et non 5..., ç5 ; 6. çxd5, Cxç3 (si 6..., éxd5 ; 7. Cxé4, dxé4 ; 8. Da4+) ; 7. dxç3, éxd5 ; 8. Fd3 ni 5..., Cç6 ; 6. d4, Fb4 ; 7. Dç2, f5 ; 8. éxf6, Dxf6 ; 9. a3, Fxç3+ ; 10. bxç3, 0-0 ; 11. Fd3, Dg6 ; 12. Cg5! (Cafferty-Milner-Barry, Hastings 168).

g) Plus fort que le retrait 6..., Cg5 ; 7. Cxg5, Fxg5 ; 8. d4, Fxç1 ; 9. Txç1, dxç4 ; 10. Td1, Dg5 ; 11. Dé4 mais 6..., ç5 ; 7. Cxé4, dxé4 ; 8. Dxé4, Cç6 était jouable, suivi de Dd7, b6, Fb7.

h) Ou 7. d4, Fb4 ; 8. Fé3, 0-0 ; 9. Fé2. La prise du Cé4 semble risquée.

i) Et non 7..., dxé4 ; 8. Dxé4, Fç5 ; 9. b3 !

j) Si 8. Cd6+, çxd6 ; 9. Da4+, Cç6.

k) Le Cb4 est gênant : si 10. Fé2, Fç6 ; 11. Db1, Fxf3 ; 12. Fxf3 (ou 12. gxf3, Dd4 ; 13. Dé4, Fç5), Cd3+ ; 13. Ré2, Cxé5 ; 14. Fxb7, Tb8.

l) Si 12. gxf3, Cç6 !

m) Menace 13..., Dd4.

n) Si 13..., Fxb4 ; 14. Dxb7.

o) Après 14. b5, Fç5 ; 15. Fé2, Fg6 les Noirs ont une excellente compensation pour le pion.

p) La case d4, objectif de l'ouverture, est aux mains des Noirs.

q) Ou 17..., Dh4.

r) Et non 22..., Fxé5 ; 23. Fxé6 ! fxé6 ; 24. Dxé6+, Rf7 ; 25. Dxé5, Té 8 ; 26. Dxé8+, Fxé8 ; 27 Txé8+, Rf7 ; 28. Té3.

s) Ultime dégagement : si 24..., Txa3 ; 25. Db8+, Df8 ; 26. Dxd4 et si 24..., Dxa3 ; 25. Dxd4.

t) Un deuxième pion tombe.

u) Le plus simple. Si 35. Ta1, g5.

v) Si 38. f4, fxé5 ; 39. fxé5, g5 et si 38. d4, fxé5 ; 39. dxé5, g5.

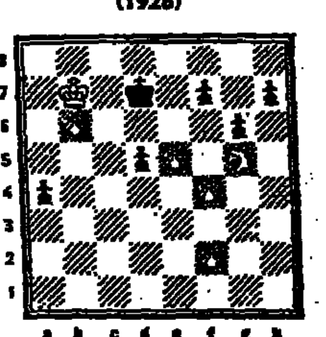
SOLUTION DE L'ETUDE N° 947
G. NADAREICHVILI

(Blancs : Rf1, Dç1, Fç2, é2. Noirs : Rh2, Da6, Fb6, Pa7, a5, a4, h6, b4, h3.)

1. Df4+, Rh1 ; 2. Dé4+, Rh2 ; 3. Dé5+, Rh1 ; 4. Dd5+, Rh2 ; 5. Dd6+, Rh1 ; 6. Dç6+, Rh2 ; 7. ç4 !, Rg3 ; 8. Df3+, Rh2 ; 9. Df4+ !, Rh1 ; 10. Dé4+, Rh2 ; 11. Dé5+, Rh1 ; 12. Dd5+, Rh2 ; 13. Dd6+, Rh1 ; 14. Dç6+, Rh2 ; 15. é3 !, a3 ; 16. Dd6+, Rh1 ; 17. Dd5+, Rh2 ; 18. Dé5+, Rh1 ; 19. Dé4+, Rh2 ; 20. Df4+, Rh1 ; 21. Df3+, Rh2 ; 22. Df2+, Rh1 ; 23. Dg1 mat.

Deux montées en escalier de la D avec interception de la D et du P noirs suivies de la redescente de la D.

ÉTUDE
N. BAUTIN
(1926)



BLANCS (6) : Rb7, Cg5, Pb6, é5, f4, f2.

NOIRS (6) : Rd7, Pa4 d5, f7, g6, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 945

CONTRE-ATTAQUE IMMÉDIATE

Pour trouver la bonne défense, il est indispensable d'essayer de compter les levées réelles que le déclarant pourrait établir. Il faut alors trouver de quelle façon on peut le gagner de vitesse. La donne suivante, jouée dans un championnat en Amérique, est caractéristique :

	♠ R 10 8 4 ♥ A R ♦ D V 6 4 ♣ R D 2	
♠ V 9 ♥ D V 10 4 2 ♦ A 8 3 ♣ 9 7 6	N O E S	♠ 7 3 ♥ 8 6 5 ♦ R 9 7 5 ♣ A V 10 5
	♠ A D 6 5 2 ♥ 9 7 3 ♦ 10 2 ♣ 8 4 3	

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Zwerling	Laurence	Tsou	Larsen
—	1 ♦	passe	1 ♠
passe	1 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé la dame de cœur, le déclarant a pris avec le roi de cœur du mort, puis il a tiré l'as de pique et la dame de pique. Ensuite, il a joué le 2 de carreau pour le 3 d'Ouest et le valet du mort. *Comment Tsou, en Est, a-t-il joué pour faire chuter* QUATRE PIQUES ?

Réponse :

Il était clair que Ouest avait l'as de carreau, et la seule possibilité de chute était de faire deux levées à trèfle. Tsou a donc pris avec le roi de carreau et *il a contre-attaqué le valet de trèfle* en espérant que le déclarant aurait trois trèfles. La dame de trèfle fit la levée, mais quand Ouest reprit la main avec l'as de carreau il continua trèfle, et Est fit l'as et le 10 de trèfle pour la chute...

DISCUSSION POUR UN CHELEM

Chaque année, en juillet, au Festival de Deauville, des matches ont lieu, le soir, au bridgerama du casino entre plusieurs équipes internationales, et il arrive parfois qu'un problème se pose pour savoir si un certain contrat est réellement réalisable. En voici un exemple :

	♠ A D V 9 6 ♥ D 8 7 3 ♦ - - - ♣ R 10 4 3	
♠ 10 4 ♥ 10 9 5 2 ♦ D V 9 6 ♣ D V 7	N O E S	♠ R 8 7 2 ♥ R 6 4 ♦ A 8 4 3 2 ♣ 5
	♠ 5 3 ♥ A V ♦ R 10 7 5 ♣ A 9 8 6 2	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Halberg	Bellad.	Berglund	Pabis T.
1 ♣	passe	1 ♠	passe
1 SA	passe	4 ♣	passe
6 ♣	passe	passe	passe

A l'analyse on finit par conclure que, si Est avait déclaré deux carreaux sur un pique (comme ce fut le cas à une autre table), le déclarant aurait pu localiser en Est le roi de pique et gagner son contrat.

Ouest ayant entamé la dame de carreau, *comment Sud peut-il réussir* le PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le saut à « 4 trèfles » était conventionnel et il promettait notamment un fort soutien à trèfle.

A une autre table, on s'était arrêté à TROIS SANS ATOUT après les enchères suivantes :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Palau	Amor	Hertz	Cambournac
1 ♦	passe	1 ♠	2 ♦
passe	passe	3 ♥	passe
3 SA	passe	passe	passe

L'ouverture de « 1 carreau » ne garantissait pas une vraie couleur à carreau, mais la surenchère de « 2 carreaux » était courageuse, même non vulnérable.

LES CADEAUX DE NOEL

Voici les deux livres français qui sont sortis cette année et dont la lecture est aussi instructive que divertissante.

Tactique et Psychologie, par Mollo, traduit de l'anglais par Roudinesco (édit. Belfond). Prix : 69 F.

Le Bridge - *Collection « Connaissance et Technique »*, par José Le Dentu (édit. Denoël). Prix : 220 F.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 161

AVEC LE DIABLE

Match U.R.S.S. - Pays-Bas, juin 1981
Blancs : D. DE JONG (Pays-Bas)
Noirs : S. DAVIDOW (U.R.S.S.)

L'intérêt majeur de la fin de partie D. de Jong - S. Davidow tient, pour l'essentiel, aux harcèlements et aux contres imposés aux Blancs par les Noirs, qui surent exploiter avec beaucoup de maîtrise leur avantage positionnel puis leur supériorité numérique d'une unité.

Position des Blancs : pions à 26, 30, 33, 35, 37, 38, 45, 48.

Position des Noirs : pions à 3, 9, 14, 16, 19, 22, 23, 24.

40. 45-40	23-28! (a)	52. 1-6*(j)	
41. 40-34	28x39		45-23! (k)
42. 34x43	9-13	53. 35-30	23x41
43. 38-33! (b)	13-18	54. 30-25	27 31! (l)
44. 48-42	18-23! (c)	55. 25-20	31-36
45. 43-38! (d)		56. 6-33	41-23
	22-27 (e)	57. 33-44	16-21! (m)
46. 25-20 (f)	14x34	58. 20-15	19-24 (n)
47. 33-29	24x33	59. 44-35	24-29 (o)
48. 38x18	34-39 (g)	60. 42-38	21-26
49. 18-12	39-44!!	61. 35-49	29-34 (p)
50. 12-7	44-50!! (h)	62. 38-33 (q)	23-14
51. 7-1 (i)	50-45!		Abandon (r)

NOTES

a) Pour repousser les Blancs vers leurs lignes arrière, alors qu'il faut en fin de partie, progresser en principe rapidement vers les cases damantes (1 à 5 pour les Blancs et cases 46 à 50 pour les Noirs), gagner des temps (*Notion de temps,* chronique n° 159).

b) Une défense efficace qui n'hypothèque pas l'avenir sur l'aile gauche et prolonge l'intérêt stratégique de l'enchaînement par le trèfle (pions à 25, 30 et 35).

c) Contrôle à nouveau le centre et maintient les Blancs dans un système de jeu défensif.

d) Colonne défensive (pions à 33, 38 et 42) pour chasser les Noirs du centre et surtout pour disposer d'une liberté de mouvement moins étroite après l'échange ou, éventuellement, prendre l'initiative.

e) A noter que 45. ... (23-29) ne serait pas satisfaisant. Voici un exemple des risques présentés par cette continuation 46. 37-31 (3-8) ; 47. 42-37 (8-12) ; 48. 37-32! (16-21 m) ; 4. 32-28! (12-17) ; 50. 28-23 (19x39) ; 51. 30x10 (39-44), les Noirs ont perdu leur bel avantage positionnel et en sont réduits à concéder la nulle.

f) Le début d'une originale phase de jeu pour rechercher la nulle par un trois pour deux sans doute préférable, dans ses suites, à 46. 33-29 (23x34) ; 47. 30x39, les Blancs ont encore cédé du terrain par ce nouveau repli.

g) Jugeant plus fort de compter sur leur supériorité numérique que de différer le passage à dame des Blancs par 48. ... (3-8) ; 49. 18-13 [entrée en lunette prévue par les Blancs au 46e temps] (8-12) ; 50. 13x24 (34-39) ; 51. 24-20, nulle probable.

h) Obligeant les Blancs à damer à 1 en les plaçant à nouveau dans une situation précaire par la menace qui se dessine sur le pion à 37.

i) 51. 7-2 (50-6) ; 52. 1x24 (27-32) ; 53. 37x28 (6x20), N+ ... trop simple.

j) Forcé.

k) L'attaque envisagée au quarante-huitième temps, sinon antérieurement.

l) Mise à l'abri du danger de ce pion en l'air (sans appui) pour contrôler, avec la dame, la grande diagonale (cases 5 à 46) et s'opposer à la promotion d'un second pion adverse en dame.

m) Toujours à point nommé pour contrer les Blancs, dont la dame doit renoncer à attaquer 58. 44-35 (21-27) ; 59. 35x31 (36x27), N+.

Les Noirs harcèlent ou contrent ainsi constamment les Blancs qui paraissent de ce fait avoir, à chaque temps, rendez-vous avec le diable.

n) Démasquant leur dame, les Noirs font barrage au franchissement de la diagonale par le pion à 15 et à sa promotion en dame.

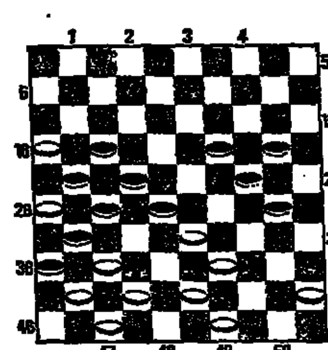
o) S'esquivant pour ôter une possibilité de nulle.

p) Le coup juste qui ôte une nouvelle possibilité de nulle à laquelle les Blancs seraient peut-être parvenus si 61. ... (23-28) ; 62. 38-33 (28x39...) ; 63. 15-10 puis 10-5 ou 10-4, seconde dame.

q) En désespoir de cause, déjà entendue.

r) Inexorablement, les Noirs promouvraient leurs quatre pions en dames et, avec cinq dames, prendraient, en dilettantes, la dame blanche tout en s'opposant au franchissement de la grande diagonale par le pion blanc à 15.

Problème J.-H.-H. SCHELIEN (1973)



Les Blancs jouent et gagnent en treize temps.

● SOLUTION : 42-38 ! (31 x 42) 33-29 (42x44) [si (24x44) résultat identique] 49x40 (24x33) 16-11 ! (17x6) 26x17 (22x11) 43-38 (33x42) 47x38 (36x47) 40-34 (47x40) 45x21! (11-16) 21-17 (16-21) 17x26 (6-11) 26-21 (11-16) 21-17, +.

JEAN CHAZE.

★ Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnels), les lecteurs peuvent obtenir gratuitement deux opuscules de la F.F.J.D. en s'adressant à Jean Chaze, « La Pastourelle » (bât. D), boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande, tous renseignements sont donnés par ses soins sur les traités, les périodiques, les clubs, les compétitions, etc.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 176

Horizontalement

I. Sur la tête de la fillette. — II. En Bohème. Des compétences assemblées. — III. Devrait-il être abonné à la Revue des Deux Mondes ? *Intéresse notre cœur. — IV. Une grosse bête comme il n'y en a plus. Courante, pour le praticien. Conjonction. — V. On en trouve en pains. En nerf. Dans sa meilleure forme. — VI. Près de la Caspienne. En pleine misère. — VII. Terre de feu. Mettre en désordre. — VIII. Plus que médiocre. Guérit la faim, de droite à gauche. — IX. Vieille colonie. Un problème d'ongulé. — X. Consécrations.*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II					■								
III									■				
IV				■							■		
V						■			■				
VI										■			
VII					■								
VIII							■					■	
IX						■							
X													

Verticalement

1. Sur le dos du gandin. — 2. Faux et usage de faux. — 3. N'embrassent pas trop. — 4. Voyelles. Plus que raffiné. — 5. Dans le sauna. Genre de métropolitain. — 6. Faux plafond. Faux serpent. — 7. Mis à plat. Un peu de temps. — 8. Fait de la peine à M. Gaston Defferre. — 9. Pour l'indigné. De bas en haut, c'est le centre. — 10. Font choc. Avant les vêpres. — 11. Fleuve ou le fleuve n'y est pas. Portera ses fruits. — 12. Touche à sa fin. Conjonction. — 13. Mégoterons.

Solution du n° 175

Horizontalement

I. Plaisanterie. — II. Replis. Créon. — III. Ogresse. Evuc. — IV. Vues. Amphore. — V. O.M.S. Agir. Itn. — VI. Ci. Anisettes. — VII. Anar. Sévi. Se. — VIII. Terrassera. — IX. Europe. Neuve. — X. Usés. Neutron. — XI. Retentissant.

Verticalement

1. Provocateur. — 2. Légumineuse. — 3. Après. Arrêt. — 4. Iles. Arrose. — 5. Sis. An. Ap. — 6. Assagissent. — 7. Emises. Et. — 8. T.C. Prévenus. — 9. Ereh. Tirets. — 10. Revoit. Aura. — 11. Iourtes. Von. — 12. Encensement.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 176

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. EFLPRSUU. — 2. AEINOUV (+ 1). — 3. CEEHINV. — 4. AALNSST (+ 2). — 5. AAACCIS. — 6. AABFIRS (+ 1). — 7. AEEFNOR. — 8. CCGHINO. — 9. EEGILLNU. — 10. ABEEILLS (+ 2). — 11. ADELTU (+ 2). — 12. ABEIILSU. — 13. DEEEIMUX. — 14. AEEHIPPT.

Verticalement

15. AEIINPSS. — 16. BDEIIM. — 17. DEIORSTU (+ 3). — 18. AAALLPT. — 19. AEEJSSU. — 20. ACEEUV. — 21. EEIORRS. — 22. EEELMNTV. — 23. AEGILNE (+ 3). — 24. EEEEGLNR (1). — 25. ACCEELN. — 26. ACDEIINR (+ 2). — 27. ACDEGHIU. — 28. AERSUU (+ 1). — 29. EGIILRTU. — 30. EFIMNORU.

(*) Jeu déposé.

Solution du n° 175

Horizontalement

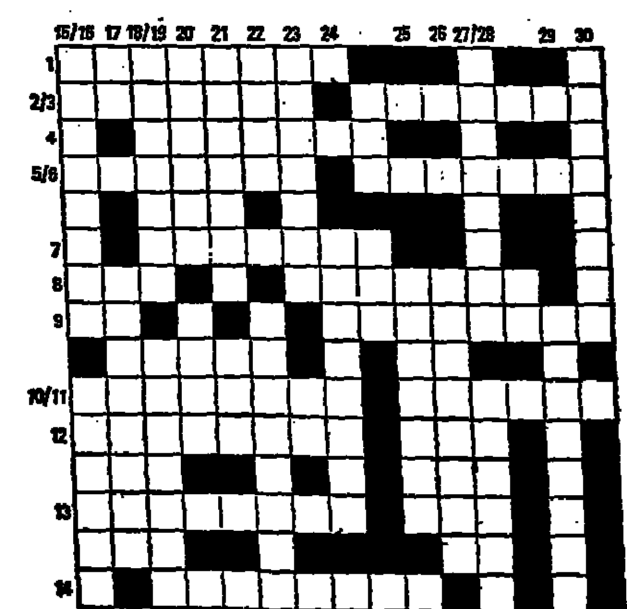
1. PEDICURE. — 2. DREVES (DEVERS). — 3. UPERISA (SURPAIE, EPURAIS, PUERAIS, PUISERA). — 4. LUNETIER. — 5. RINGARD (GRANDIR). — 6. DRUPACEE. — 7. INHIBA. — 8. REPLETE. — 9. CERVELAS. — 10. DATIVE (DEVIAT, DEVAIT, EVIDAT). — 11. ADHESION. — 12. BUREAU. — 13. ATTELLES. — 14. DESISTE (DEISTES).

Verticalement

15. PALUDEEN. — 16. ANECDOTE. — 17. DENGUES (DUEGNES). — 18. RAVIERE (ARRIVEE, REVERAI). — 19. CATHARE (RACHETA, TACHERA). — 20. CALVILLE. — 21. RUERENT. — 22. EPRISE (PRIEES, PRISEE, SPIREE, RIPEES). — 23. USANTS (SUANTS). — 24. DRAGLINE. — 25. PRAGUOIS (GROUPAIS). — 26. VAUDOISE (DEVOUAIS). — 27. IPECAS (EPICAS). — 28. BATAVIA. — 29. SCANDALE (CANDELAS). — 30. ENUQUE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

Ana-chronique : Nous rappelons à MM. Treutenaere (Courbevoie) et Ravinel (Paris) que le dictionnaire de référence est le Petit Larousse illustré de l'année ; donc incérer et délisser, bien que figurant dans le Lexis, sont inacceptables.



DANSE

Viola Farber à Angers

(Suite de la première page.)

Viola Farber précise ici comment elle conçoit son rôle de directrice de centre, et analyse sa propre relation à la danse moderne.

« Mon objectif, *précise-t-elle*, n'est pas de former des chorégraphes : d'ailleurs il n'existe pas de recette miracle pour cela. Je ne prétends même pas donner aux élèves une technique particulière. Je leur dis : l'important est que votre danse vous soit agréable à faire et qu'elle me soit agréable à regarder. Mais je suis très exigeante sur la qualité de cette danse. Je ne les pousse pas à créer, je ne les en empêche pas non plus. Dans certains cas, ils peuvent choisir leur partenaire, leur tempo, leur attaque de mouvements. Je pense que si l'on est un bon danseur et que l'on a quelque chose à dire, on le dit...

Il n'existe pas aux Etats-Unis une école de danse moderne avec une technique définie, comme pour le classique, il y a seulement la possibilité pour chaque individu de s'exprimer librement, totalement. C'est un avantage que nous possédons sur l'Europe sans doute parce que nous n'avons pas le poids de la tradition. Dans des pays comme la Suède, l'Italie, la Hollande, la danse moderne n'existe pas. En France la demande est forte et je suis prête à donner toute mon énergie pour y répondre.

J'attache beaucoup d'importance au mélange des danseurs français et américains dans la troupe. Les Américains pour l'instant sont plus forts techniquement, mais les Français ont leur culture et leur propre sensibilité. L'air d'Angers n'est pas celui de New-York : ici il y a le ciel bleu, le château en face de mes fenêtres, une atmosphère qui a certainement marqué mes œuvres nouvelles comme *Attente*, sur une musique presque trop belle de Villa Lobos et *Villa nuage*, sorte d'évocation médiévale des dames du temps passé.

— Cinq pour dix en revanche est un ballet complexe qui par sa structure rappelle Cunningham. Vous sentez-vous toujours influencée par lui ?

— Même si j'ai été profondément marquée par Merce Cunningham, je ne me considère pas comme le dépositaire de son enseignement. Je l'ai rencontré au Collège de Black-Mountain en 1952 et je l'ai suivi à New-York. C'étaient les débuts de la compagnie, nous étions comme les chrétiens dans les catacombes, et ce sont des peintres comme Rauschenberg qui nous ont aidés à subsister. Merce était un danseur inouï. Ce qu'il faisait ne correspondait pas exactement à mon style, mais je voulais voir si j'étais capable d'y parvenir et comment je pouvais y parvenir. Il a fallu que je cherche longtemps ce qui me convenait. Il n'impose rien. Vous travaillez, c'est bien, vous voulez partir, c'est bien... Je souhaite amener de la même manière les stagiaires d'Angers à se déterminer eux-mêmes.

— Comment vous situez-vous actuellement dans le courant de la danse américaine ?

— J'ai commencé très jeune par la danse classique. J'ai étudié en particulier avec Margaret Craske, qui enseignait la méthode de Cecchetti acquise chez Diaghilev. Cette technique est utile pour un bon placement du corps et elle permet une infinie combinaison de mouvements. Tout dépend dans quel esprit on la pratique. Si l'on n'est pas intelligent, elle peut empêcher le développement de la créativité ; mais dans l'univers de la danse moderne où rien n'est fixé, sa pratique apporte un certain confort. J'ai aussi travaillé avec Catherine Litz qui développait au maximum toutes les possibilités corporelles.

Je partage les idées de Merce Cunningham sur l'espace, le non-narratif, mais je n'utilise pas le hasard, je ne suis ni « abstraite » ni « minimaliste ». Alors, dans certains milieux d'avant-garde, peut-être me considère-t-on comme un animal préhistorique. On doit dire : comment a-t-elle pu danser chez Cunningham ! Elle est plutôt faite pour être chez José Limon (1).

La qualité du mouvement

Je comprends très bien pourquoi la « post modern dance » existe. C'est une progression logique. Je la respecte quand c'est bien fait, et je peux même la regarder avec intérêt. Ainsi j'apprécie Lucinda Childs quand elle danse, seule. Finalement, je ne suis pas intéressée par les modes.

Tout ce qui bouge me stimule et m'inspire : le vol d'un oiseau ou le déplacement de mon chat. J'aime la danse parce que ce n'est pas un objet que l'on peut garder, un objet susceptible d'acquérir une valeur économique comme une peinture. La danse est éphémère, directement liée à notre état du moment et à nos expériences de la vie. C'est cela qui m'a amenée à rechercher autre chose que le ballet classique — expression de sociétés passées. Aujourd'hui les rapports entre les gens sont différents, et la danse, qui est le reflet du quotidien, l'est aussi.

— Quelle est votre position à l'égard de l'expressionnisme allemand ?

— Je suis d'origine germanique. J'ai quitté mon pays au début de la guerre ; j'avais sept ans ; mais le père de ma mère était texan. Depuis, je suis revenue animer des stages à Cologne, mais je n'aimerais pas vivre en Allemagne. Je n'apprécie pas l'expressionnisme. Plus j'évolue, plus mes chorégraphies se simplifient — ce qui ne signifie pas que je recherche un mouvement naturel, j'ai même un certain penchant pour la virtuosité. Seulement plus je vais, plus je suis stricte : pour moi, l'émotion doit venir de la qualité du mouvement.

— Vous vous consacrez entièrement au centre et à Angers ?

— Absolument, et il faudrait que les journées soient doubles. J'ai quitté New-York pour au moins trois ans. Ma journée commence à 7 h 30. Je travaille d'abord pour moi, car je n'ai pas renoncé à danser ; à 9 heures, je donne un cours aux stagiaires, et à 11 heures la classe à la compagnie. Il y a une demi-heure pour déjeuner et, ensuite, les ateliers, les répétitions. Je suis aussi très préoccupée d'établir des rapports avec les Angevins.

Je souhaiterais aussi que des cours soient donnés par des professeurs invités, pratiquant différentes techniques. Il faudrait également des classes de composition, d'anatomie, d'éclairage, de technique vidéo. Des musiciens comme Jean-Pierre Drouet et Michel Portal collaborent généreusement avec nous et c'est très important.

Il se passe actuellement en France une sorte d'explosion de la danse que nous avons connue voici dix ans aux Etats-Unis, et c'est passionnant de pouvoir contribuer à cet essor. »

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL.

(1) Chorégraphe d'origine mexicaine, José Limon a été un des pionniers de la « modern dance » conçue comme le reflet de l'intériorité de l'individu.

LE C.N.D.C.

Ouvert en 1978, le Centre national de danse contemporaine d'Angers est consacré à la formation, la création et l'animation en matière de danse moderne. Financé paritairement par l'Etat et la ville, il comporte une compagnie régionale de dix danseurs (quatre danseurs de la Viola Farber Dance Company et six danseurs français). Trente-cinq stagiaires recrutés sur audition y bénéficient chaque année d'une formation permanente.

★ C.N.D.C., 42, boulevard Henri-Arnault, à Angers.

INSTITUT

A LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Hommage à Valery Larbaud ou l'éloge de la vertu

Le centenaire de Valery Larbaud a été célébré le 17 décembre sous la Coupole. Il était temps. A vrai dire l'Académie française tient sa séance publique annuelle en décembre, un mois de décembre pas mal entamé, et son secrétaire perpétuel, M. Jean Mistler, a, du même coup, pris les devants avec un parallèle entre l'auteur de *Barnabooth* et Jean Giraudoux, le centenaire de l'an prochain. Deux grands écrivains qui ne furent, ni l'un ni l'autre, de l'Académie, mais dans leurs cas, du moins, celle-ci « n'a pas à plaider coupable ». Deux grands voyageurs ouverts aux influences, aux littératures étrangères... et quand même si Français, nés au cœur de l'Hexagone.

M. Jean Mistler a entraîné son auditoire, dans le « domaine français », le domaine enchanté d'un Valery Larbaud qu'il a suffisamment fréquenté, au moins depuis 1925, pour parsemer son survol de la vie et de l'œuvre de souvenirs personnels et d'anecdotes.

Faut-il détruire, une fois de plus, la légende du Valery Larbaud milliardaire, comme son porte-parole A.O. Barnabooth ? Oui, car elle a la vie dure. M. Jean Mistler rétablit la vérité, retraçant l'histoire de la famille qui exploita la source Saint-Yorre, la jeunesse et l'âge mûr de Valery à qui sa mère ne verse qu'une pension « *confortable, certes, mais bien inférieure aux revenus de l'héritage* ». Pourtant, « *disposant de loisirs à peu près illimités, il n'a publié, en dehors de quelques minces plaquettes et d'assez nombreux articles, que trois ouvrages : en 1911, un roman*, Fermina Marquez, *en 1918, le* Journal *et les* Poèmes qu'il attribue à A.O. Barnabooth, et, en 1918, un recueil de nouvelles, Enfantines. » (Il est vrai que Larbaud, « *frappé d'une hémiplégie et ne pouvant plus ni parler, ni lire, ni écrire, s'est survécu pendant plus de vingt ans* », avant de mourir, le 2 février 1957).

Mais ces trois livres dûment commentés, « *ont apporté un climat nouveau et leur influence, depuis trois générations, n'a cessé de gagner en profondeur* ».

M. Jean Mistler n'a garde d'évoquer Adrienne Monnier, et sa boutique Aux amis des livres, et sa revue, *le Navire d'argent*, à laquelle Larbaud collabora aux côtés des écrivains les plus illustres, et d'autres qui devaient accéder à la renommée, tels Marcel Brion, André Chanson, Marcel Arland et lui-même, Jean Mistler, tous quatre présents à cette séance. Parmi les habitués de la librairie disparus, l'orateur trace un pittoresque portrait de Léon-Paul Fargue.

Puis l'assistance a écouté M. Michel Droit, directeur en exercice, faire l'éloge de la vertu, ce pensum remis en honneur. Redoutable gageure. Le vice est infiniment plus « payant » pour un écrivain soucieux de faire carrière. L'orateur se risque cependant à faire de la vertu « *une arme de combat* ». Pour lui, en effet, avoir de la vertu revient à « *posséder la lucidité, la volonté, le courage, la persévérance indispensables à la défense de notre existence* », collective s'entend.

Relevant des indices du déclin de l'Occident, M. Michel Droit dénonce notamment la baisse de la natalité, et ce refus de la vie « exprime une forme de démission suicidaire assez lugubrement originale ». Il s'en prend également à l'état d'esprit d'un peuple, le nôtre, dont les trois quarts, à ce qu'on lui a dit, préféreraient, face à une agression étrangère, négocier plutôt que résister.

JEAN-MARIE DUNOYER.

ROCK

PRETENDERS AU PAVILLON BALTARD

Fière allure

C'est de cette voix, bien sûr, dont il faut parler en priorité, celle de Chrissie Hynde : sensuelle et frissonnante, piquante et troublante, une voix qui chante l'amour en dérapage contrôlé, avec des râles de plaisir et des gloussements discrets, qui sait se faire violente jusqu'à l'agression, puis tendre l'instant d'après. Chanteuse, guitariste et compositrice, tout à la fois, Chrissie Hynde, leader des Pretenders, est à l'aise dans le rock comme aucune femme ne l'a jamais été.

Elle est femme évidemment, mais pas de celles qui se mettent en avant. Intégrée à son groupe, elle fait corps avec ses musiciens, sans différence, attitudes farouches et cuir noir, triturant sauvagement sa guitare. Car les Pretenders sont un groupe de guitares qui se chevauchent, se répondent en des envolées fiévreuses, riffs plaqués en saccades, arpèges en dentelles dans un écheveau d'harmonies limpides.

Il faut les entendre sur scène, les Pretenders, jouant les disques presque trop parfaitement, brûlant les notes rageusement, les décortiquant avec style, maîtrisant un son volumineux et enveloppé. Leur carrière est courte, seulement deux 33 tours qui, pourtant, ont déjà enrichi l'histoire du rock, au moins celle des années 70. Ils ont la manière et l'esprit pop, leurs compositions instantanées séduisent l'auditeur dès la première écoute.

Il faut les voir, aussi, jouer rock dur et ferme sur des titres qui ont la précision des tubes radiophoniques des années 60, cette magie des mélodes expéditives et entêtantes. Ils ont fière allure, les Pretenders, et l'audace, avec ça, de proposer des slows dans la plus belle tradition des romances à l'eau de rose. Un vrai groupe de rock, en somme, attaché aux racines, comme ont pu l'être les Beatles ou les Kinks — dont ils adapent souvent, à leur façon, les morceaux — sans maniérisme ni sacrifice à la mode, juste identifiable dans l'instant, et vital.

ALAIN WAIS.

★ Au pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne, ce vendredi 18 décembre, à 20 heures. Discographie chez Pathé-Marconi.

PETITES NOUVELLES

■ Le troisième Festival « *Jazz en Aulnoy* » commencera le 19 février au centre Pierre-Scohy d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), avec le Didier Lockwood Quartet. Le Sonny Stitt Quartet, Bernard Lubat, Luther Allison et d'autres se succéderont ensuite à Aulnay, Villepinte et Sevran, jusqu'au 12 mars.

■ Un reportage audio visuel sur l'Himalaya et l'Inde, constitué à partir de six mille dispositives réalisées par Hugues Costa, photographe de vingt-deux ans décédé il y a quelques mois, est présenté au Musée de l'homme à Paris les 18, 19 et 20 décembre ainsi que les 16, 17, 23 et 24 janvier 1982. (Place du Trocadéro - Tél. 505-70-60.)

■ Le grand prix du cinquième Festival du film d'aventures vécues de La Plagne (Savoie) a été décerné le 12 décembre au film de Bob Saunders « *South with Shakelton* », un documentaire de la B.B.C.

■ M. Lucien Adès a été réélu début décembre président de la Fédération nationale de la musique.

■ Les quatre mille photographies retenues par l'ordre des architectes à l'issue du concours national de photo l'été dernier, ayant trait à l'architecture nouvelle en France, seront exposées à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, du jeudi 14 janvier au dimanche 31 janvier (Chapelle des Petits-Augustins).



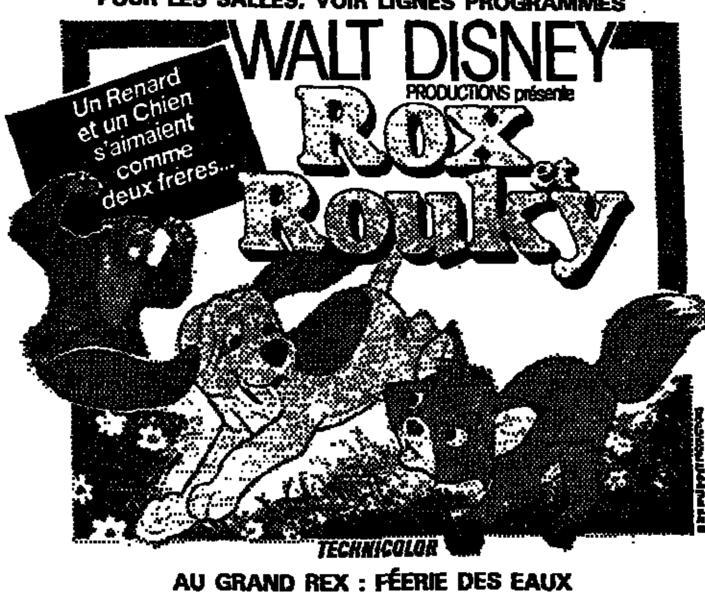












SPECTACLES

théâtres

Vendredi 18 décembre

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Ballet Don Quichotte.
Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Brasil tropical.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Andromaque.
Chaillot (727-81-15), Foyer, 18 h 15 : Sous le lustre ; Grand Théâtre, 20 h : Faust ; Salle Gémier, 20 h 30 : En avant.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Les Cenci.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Le Grand Magic Circus (Le Bourgeois gentilhomme).
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : L'Inscription.
Centre Pompidou (277-12-33), Installation vidéo Joan Logue ; 18 h : Cinéma et handicap. Danse, 18 h 30 : Lotus Cabaret.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h 30 : la Duchesse d'Amalfi.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Jacques Villeret. 20 h 30 : Peer Gynt.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : West Side Story.

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h 45 : Princesse Baraka.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; II, 20 h 30 : le Concert.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : le Déterreur ; Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Mahjoub, Mahjoub ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
Château de Vincennes, Tour du Village (365-70-13), 20 h 30 : Mille Ils 80.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Resserre, 20 h 30 : Pierre Abélard.
Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 21 h 30 : Un p'tit rêve dans l'nez ; 23 h : le Match.
Daunou (261-69-14), 21 h. : La vie est trop courte.
Deux-Portes (361-49-92), 20 h 30 : les Fausses Confidences.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h 30 : Deburau.
Eglise Saint-Merri (585-84-56), 20 h 45 : Blaise Pascal ou le plaisir aux catacombes.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : D. Lavanant ; 21 h 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : l'Amant.
Essaïon (278-46-42), salle I, 20 h. : la Princesse de Babylone ; 21 h 30 : Attention copyright ; salle II, 18 h 30 : Spectacle Guillevic ; 20 h 30 : Monsieur, Monsieur, Monsieur.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne ; 22 h : la Tour de la Défense.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Zoo story ; 22 h. : Sundance.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h 30 : la Raison du plus fort.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : André Frère ; 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Jardin d'hiver (262-59-49), 19 h : Partage ; 21 h : Regarde les femmes passer.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Shéhérazade ; 20 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge, 18 h 30 : Ladyablogues ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : Lève-toi et rêve. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 22 h : l'Absent.
Marigny (256-04-41), 21 h : Domino ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 18 h 30 : le Grain de sable ; 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : le Journal d'une femme de chambre.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : l'Evangile selon saint Marc ; petite salle, 20 h 30 : Oratorio pour une vie ; 22 h : Ecoute Israël.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Joyeuses Pâques.
Piazza (633-08-80), 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.
Poche (544-50-21), 21 h. : Interviouve.
Roquette (805-71-51), 20 h 30 : On loge la nuit - Café à l'eau ; 22 h. : le Fétichiste ; petite salle, 20 h 30 : Il était trois fois ; 21 h 45 : le Combat de la mouche.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h : Touche pas à ma casquette.
TAI - Théâtre d'essai (278-10-79), 20 h 30 : le Rouge et le Noir ; 22 h : le Chien des Baskerville.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire ; 23 h 15 : Vinci avait raison.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane ; 22 h : Rosine Favey.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de Paris 12 (343-19-01), 20 h 45 : les Mentons bleus.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h 30 : Si jamais je te pince...
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : le Grand Bilan ; 21 h : Aima.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 20 h 30 et 22 h 30 : Christophe Colomb.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Nos merveilleux amis ; petite salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Léonce et Léna ; 22 h : Gaspard.
Théâtre de la Villa (542-08-40), 20 h 45 : Crime parfait.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (296-29-35), 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 15 : le Grand Ecart ; 22 h 30 : le Président.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 23 h 30 : Attachez vos ceintures.
Café d'Edgar (322-85-11), I, 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : Zéphir et Aquilon ; II, 20 h 30 : les Moines en folie ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h. Feydeau, Courteline, Labiche.
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : A la manière d'eux ; 22 h : Sanctuaires.
Fanal (233-91-17), 20 h : Un ouvrage de dames ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 21 h 30 : la Femme qui perd sa jarretière.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h 30 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : Josy Coiffure.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Enfin seul ; 22 h Papy fait de la résistance.
La Tanière (337-74-39), 20 h 45 : M. Roverdy.
Le Tintamarre (887-33-82), 19 h : Detressan, C. Epinal ; 20 h 30 : Phèdre.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 18 h 30 : G. Bonnet, 20 h 30 : F. Brunold ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : Voyager ; 22 h 30 : Mensonges, J.-M. Binoche.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Nazaré Pereira.
Chapiteau Eglise de Pantin, 20 h 30 : Il était une fois les Mille et Une Nuit.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : Antoine Tomé.
Eldorado (208-18-76), 21 h : Brel en cent chansons.
Galerie Peinture fraîche (551-00-85), 20 h 30 : Hatita Pere.
Salle Gaveau (563-20-30), 21 h : Hit-Parade des années 30.
Gymnase (246-79-79), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Lucernaire (544-57-34), 20 h 30 : La fête à Boris.
Musée de la musique mécanique (278-49-16), 21 h : la Goualante de Mackie.
Olympia (742-25-49), 21 h : Yves Montand.
Opéra-Night (296-62-56), 20 h 30 : les Lee Show.
Palais des Glaces (607-49-93), grande salle, 20 h 30 : Momma's. — Petite salle, 22 h 15 : J.-P. Farré.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h 30 : Marc Jolivet.
Potinière (261-44-16), 20 h 45 : Alex Métayer.
Ranelagh (288-64-44), 20 h : C'est quand ça va dans l'aigu que ça devient grave.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Catherine Le Forestier.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Sexteto Mayor.
Salle Wagram (380-30-03), 22 h : Carnaval.

La danse

Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : Ballets Moïsseiev.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : l'Ensemble de Pékin.

Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 : L. Dinwall.

Les comédies musicales

Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Ah !... ces années 30.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 : Violettes impériales.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h 30 : Barbe verte.
Renaissance (208-21-75), 20 h 30 : Aventure à Monte-Carlo.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. C. Davis (Mozart, Berlioz).
Salle Gaveau, 18 h 15 : Histoire du soldat ; 21 h : P. Badura-Skoda (Mozart, Schubert).
Eglise Saint-Médard, 20 h. 30 : Ensemble instrumental Dardanus, Chorale Contrepoint (Scarlatti, Vivaldi).
Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h : G. Bezzina, C. Giardelli, O. Bailleux (Mozart).
Eglise St-Jean-St-François, 20 h 30 : Ensemble G. de Machaut (Pérotin, Machaut, Dufay).
Bibliothèque Espagnole, 21 h : J. Quevedo, Cl. Laserrre, F. Lambert, Quatuor Mayard (Couperin, Boccherini, Strauss).
Centre Culturel Allemand, 20 h 30 : Ensemble instrumental, dir. A. Myrat (Klint, Markevitch, Richer, Walton).

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

THÉÂTRE

Gennevilliers, Théâtre, 20 h 45 : la Chute de Johann Fatzer.

EXPOSITION

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, de 12 h à 20 h : Architecture.

FESTIVAL D'ART SACRÉ

Eglise des Blancs-Manteaux, 21 h : Ensemble de cuivres da Camera.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : La fusée, de J. Natanson ; 19 h. : Hommage à Abel Gance : Paradis perdu ; 21 h. : Hommage à S. Lumet : Last of the mobile hot-shots.

BEAUBOURG (278-35-57)

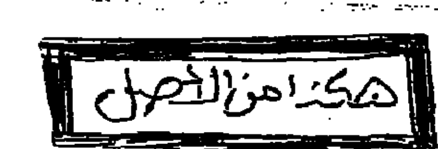
15 h. : Chevaux de bois, de E. von Stroheim ; 17 h. : Dix ans du Forum de Berlin (1971-1980) : Uber nacht, de K. Thome ; 19 h. : Hommage à M. Deville : A cause, à cause d'une femme.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR NU (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BEAU-PERE (Fr.) (*) Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CARGO (Fr.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).







SPECTACLES

LA CHEVRE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-27-78) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
CONDORMAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 3e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), sous-titres anglais.
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE, (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 6e (359-12-15). – V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA FILLE OFFERTE (All., v.o. (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LES FILLES DE GRENOBLE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FRANCISCA (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 11e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paris Loisirs Bowling, 16e (606-64-98).
LA GRANDE ESCROQUERIE DU ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GUEULE DU LOUP (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HEURE EXQUISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'HOMME-ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
HOTEL DES AMERIQUES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Vendome, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE LOUP-GAROU DE LONDRES (*) (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Studio-28, 18e (606-36-07) (H. sp.).
MADAME CLAUDE 2 (**) (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
LE MAITRE D'ÉCOLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82).
MALEVIL (Fr.) : Studio-Raspail; 14e (320-38-98).
METAL HURLANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MOI, CHRISTIANE F. (*) (All., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LA MORT AU LARGE (*) (It., v.f.) : Maxéville, 2e (770-72-86).
MOURIR A BELFAST (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

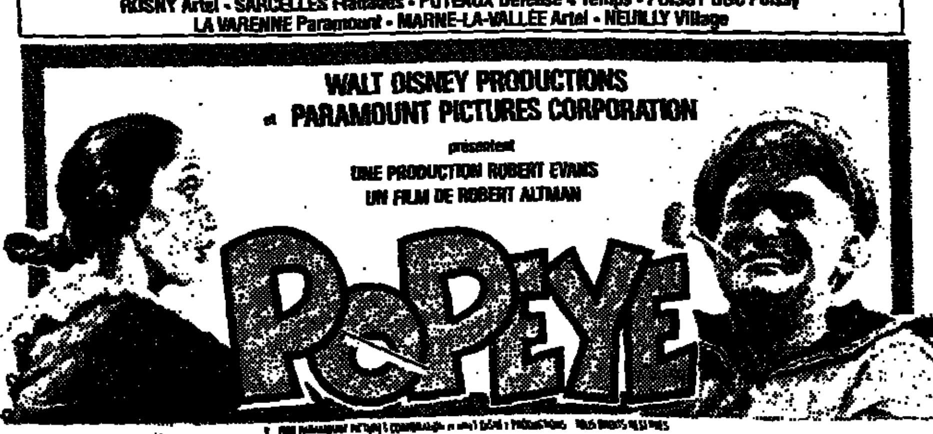
LES FILMS NOUVEAUX

CARMEN JONES, film américain d'Otto Preminger v.o. ; George-V, 8e (562-41-46).
EAUX PROFONDES, film français de Michel Deville. Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA GUERRE DU FEU, film franco-canadien de Jean-Jacques Annaud, (70 mm). Concorde 8e (359-92-82) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-46-61) ; Clichy-Pathé, 8e (522-46-01).
MEPHISTO, film hongrois d'Istvan Szabo, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
POPEYE, film américain de Robert Altman. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
PRUNE DES BOIS, film belge de Marc Lobet, Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (326-12-39) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
QUAND TU SERAS DÉBLOQUÉ..., FAIS-MOI SIGNE, film français de François Leterrier. Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA REVANCHE, film français de Pierre Lary : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-34) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
SALUT L'AMI, ADIEU LE TRÉSOR, film américain de Sergio Corbucci. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
KINGS, film anglais de Jack Priestley. V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
TOTO APOTRE ET MARTYR, film italien d'Amleto Palermi. V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-80-81).
TOTO LE MOKO, film italien de C.-L. Canale, C. Ninchi et F. Marzi. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 6e (561-10-60) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT ENSOLEILLÉE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
LA PEAU (It.) (*) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Le Paris, 8e (359-53-99). – V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Hollywood-Bd, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (Ang., v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (296-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-52-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
STALKER (Sov., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SURVIVANCE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 3e (770-72-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SURVIVOR (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA TRAGÉDIE D'UN HOMME RIDICULE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VOTRE ENFANT M'INTÉRESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86) : Les lois de l'hospitalité.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Noix de coco.
LA FEMME DANS LE CINEMA FANTASTIQUE (**) (v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99), l'Heure du loup ; La Barbe-Bleue.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet- Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
CARY GRANT (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Mon épouse favorite.
LES MUSICIENS DU CINEMA FRANÇAIS, Studio-43, 9e (770-63-40), L'homme qui ment ; Le territoire des autres.
UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Yakusa.
COMEDIES MUSICALES EGYPTIENNES (v.o.), Rialto, 17e (607-87-61), Mademoiselle Diable.











RADIO-TÉLÉVISION

LA NOUVELLE GRILLE DE FRANCE-MUSIQUE
Innover sans inquiéter

« Une grille de programmes ne doit pas ressembler à une sorte de columbarium rempli d'autant de boîtes disposées dans un ordre immuable » disait René Kœring, juste après avoir pris ses fonctions de chef des programmes de France-Musique le 1er octobre dernier. Il ajoutait : *« Pourquoi celui qui se trouve dans sa voiture à 17 heures ne pourrait-il jamais entendre de jazz ? Et pourquoi celui qui n'apprécie pas la musique contemporaine s'en verrait-il automatiquement affligé du seul fait que celle-ci est diffusée à l'heure régulière où précisément il se trouve disponible. Il faut que tout le monde puisse écouter tout, quitte à devoir consulter plus attentivement les programmes avant d'ouvrir son poste de radio. »* Il ajoutait : *« A partir de 1982, seul le rendez-vous du concert de 20 h 30 sera fixé. »*

Après trois mois de discussions avec les producteurs de la maison, au total une centaine de personnes dont quarante ont des contrats quasi permanents. René Koering et son conseiller Guy Reibel ont donc annoncé ce qui, à partir du samedi 2 janvier, sera différent sur la chaîne. Déjà des auditeurs irréductibles reprennent leur antienne : « on » va les priver de « leur » « Tribune des critiques du disque » le dimanche après-midi. Qu'ils se rassurent : l'émission est maintenue. Elle passera désormais le samedi de 11 heures à 12 h 30 au milieu d'un long magazine sur les nouveautés discographiques de la semaine (de 9 à 14 heures). Qu'ils se tranquillisent : l'œuvre élue par les juges habituels sera présentée le dimanche de 18 à 19 heures à l'issue de trois heures de musique *« sans paroles ou presque, où seront diffusées des œuvres fondamentales de l'histoire des musiques »*. Non pas autour d'un thème, mais afin de correspondre à des *« envies d'écoute »*.

Pour être lui-même compositeur, René Kœring croit aux programmations associatives et rêve de « hiatus explicables ». *« On doit « jouer » à l'antenne comme on écrit une partition musicale*, dit-il, *un impromptu de Schubert peut être sublime entre Bartok et Bach. Il ne devrait pas suffire*, dit-il, *d'être un journaliste de radio : l'auditeur en sait souvent plus long que l'on ne croit. Pourquoi vouloir lui donner des cours du soir ?*

Autre nouveauté le dimanche : un magazine international qui, de 9 à 11 heures, proposera un tour d'horizon de la création musicale à l'étranger, les « Après-midi de l'orchestre » de Georges Liebert de 12 à 14 heures étant maintenus. Le samedi, Françoise Xenakis et Dominique Jameux de 21 heures à 1 heure du matin recevront une série d'invités qui évoqueront la vie culturelle et ses liaisons avec la musique. Ceci dans *« les limites d'intérêt musical »* qui font la spécificité de France-Musique, toujours selon René Kœring qui n'envisage pas de sacrifier aux variétés, à la musique rock, ou pop. Pour tout ce qui se situe dans la marginalité de la musique contemporaine, un créneau spécial a été aménagé : il s'agira de l'émission « Haute infidélité », le samedi aussi de 19 à 20 heures.

Un rôle de relais

Du lundi au vendredi – pour rassurer encore les fidèles de la chaîne – ont été ménagés des rendez-vous quotidiens avec deux producteurs qui sont des piliers de la maison : de 8 à 9 heures, Philippe Caloni présentera un nouveau magazine de l'actualité musicale, et, de 17 heures à 18 h 30, Jean-Michel Damian animera un « Jeu des miroirs » proche dans sa conception de ce qui en d'autres temps lui attira un solide auditoire sur France-Inter.

Principale innovation, l'alternance de trois grands types d'émissions : des reportages une semaine, une programmation non thématique la semaine suivante, et des analyses la troisième semaine. Ces glissements d'un genre à l'autre rompront les habitudes du matin, mais aussi, dans un ordre différent, les routines des après-midi. Idem pour les nuits, où les émissions se rangeront selon trois catégories : « émissions d'auteurs », étudiant les relations entre la musique et les autres formes d'art ; émissions à caractère poétique ; dans la troisième catégorie aux allures de fourre-tout, il sera question aussi bien des solistes français que des musiques de spectacles ou d'un instrument comme la guitare – sans oublier les « Echanges franco-allemands » qui font toujours leurs preuves.

La volonté déjà sensible à l'antenne de donner une plus large place aux retransmissions en direct est réaffirmée. A partir de janvier, ces retransmissions, depuis le Studio 106 de la Maison de la radio, seront quotidiennes : le jazz, la musique extra-européenne, la musique ancienne, la création contemporaine et la musique classique auront ainsi leur jour réservé. Une bonne façon de faire entendre des instrumentistes autrement que par le biais d'enregistrements discographiques. Les moyens spécifiques et consistants de la chaîne lui permettent de jouer ce rôle de relais et de prendre des initiatives que ne peuvent envisager les radios libres, ces concurrentes potentielles auxquelles doit maintenant songer France-Musique.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Après les nominations de MM. BARRET et ABERGEL

UNE NOUVELLE TÊTE POUR EUROPE 1

Le conseil d'administration d'Europe 1 Images et son a procédé jeudi 17 décembre à la nomination de son président délégué, M. Pierre Barret, et à celle du directeur général d'Europe 1, M. Jacques Abergel, en remplacement de M. Jean-Luc Lagardère, démissionnaire, qui cumulait les deux fonctions.(*Le Monde* du 17 décembre) Le même jour, M. Abergel a réuni le comité d'entreprise de la station pour lui annoncer la nomination de M. Philippe Gildas comme directeur d'antenne, un poste qui lui confère à la fois la responsabilité de l'information et celle des programmes. M. Ivan Levaï est confirmé quant à lui, dans ses fonctions de conseiller auprès du directeur général.

« Europe 1 a inventé la radio des années 1950 et 1960. A nouveau, elle va devoir inventer et sans cesse innover ». Voilà une réflexion qui devrait démentir tous ceux qui ne voyaient en M. Jacques Abergel qu'un homme de publicité (il dirigeait Régie no 1 et continuera à en assurer la responsabilité), plus soucieux de vendre des espaces publicitaires ou de cibler des auditoires que de renouveler « le son radiophonique ».

La station possède de très nombreux atouts, déclare M. Aberger, *nous aurions tort de sous-estimer l'importance de l'évolution qui se prépare dans le domaine de l'audiovisuel. Le phénomène des radios libres est intéressant, et doit même devenir pour nous une sorte de stimulant. Nos moyens financiers, notre audience nationale nous donnent une place particulièrement privilégiée, cependant jamais nous ne serons en état de rivaliser sur le plan de la musique avec les radios qui bénéficient de son de la modulation de fréquence. En revanche, personne ne doit pouvoir nous concurrencer sur l'information et sur le traitement et l'exploitation d'un événement, qu'il soit politique, sportif ou culturel.* D'où cette volonté d'unifier l'antenne, d'en faire une entité cohérente et de miser sur la continuité dans le traitement des événements. D'où aussi la création du poste de directeur d'antenne, taillé, semble-t-il, « sur mesure » pour Philippe Gildas.

Il est certes prématuré d'annoncer de nouveaux programmes, ou un renouvellement du personnel, même s'il est acquis que M. René Cleitmann quitte son poste de directeur des programmes.« *Ce qui importe*, dit M. Abergel, *c'est un nouvel esprit, et une nouvelle conception de l'antenne, et de la collaboration entre journaliste et animateurs. Je ne veux plus de cloisonnement.* » Conseiller auprès du directeur, Ivan Levaï pourrait bien jouer un rôle important dans la défense de cette idée, et s'occuperait prochainement d'un projet de radio-laboratoire, où seraient expérimentées de nouvelles formules.

M. Abergel fixe trois grands axes à sa politique de programmes : primauté donnée à l'événement sous toutes ses formes *« l'arrivée des vacances n'est-il pas aussi un événement ? »)* ; la préférence donnée au direct (*« seul capable de restituer la vie »)* ; enfin, la mise en place à la rentrée d'un programme de régionalisation, afin de donner au « local » un retentissement national . Un comité de programme sera créé, réunissant autour de M. Gildas le personnel de l'information et du secteur artistique.

N'est-ce pas alors prendre des risques pour la course à l'audience, véritable prime au conservatisme ? *« Bien sûr*, répond M. Abergel, *mais c'est précisément l'excellence de nos résultats qui nous autorise à le prendre. C'est une période idéale pour innover, car le jour où les sondages baissent, c'est déjà trop tard pour changer. »*

ANNICK COJEAN.

■ Une nouvelle radio locale « Radio Gram » émet à Brest sur 103,55 MHz. Gérée par *« l'Association pour la diffusion de la pensée »* qui a le soutien du quotidien « Le télégramme de Brest », Radio Gram fonctionne six heures par jour, du lundi au vendredi. Deux autres radios locales existent déjà dans cette ville : « Radio Brest Atlantique » et « Radio Cristal ».

● Le troisième palmarès du film publicitaire, organisé par la Régie française de publicité, a été rendu public le 17 décembre en présence de M. Georges Fillioud, ministre de la communication. La « Minerve » de platine a été attribuée au film sur la Renault-18 *(les Chaînes)*, réalisé par Sergio Leone (agence : Publicis Conseil ; producteur : Télé-Hachette ; scénaristes : MM. Persitz et F. Ripert). Une mention spéciale a été attribuée aux deux films réalisés par Etienne Chatiliez pour Eram *(les Zèbres, la Piscine)*.

Les prix d'interprétation féminine et masculine ont été attribués respectivement à Anémone *(Fido et Le Châtelain)* et à Eddy Mitchell *(What a Burger)*. Jean-Marie Perier *(C-17 Jeans)* a reçu le premier prix de la réalisation, suivi par Philippe Labro *(Citroën)* et Alain Franchet *(Boutiques Aéroport de Paris)*. Marie de Vernizy et Claudine Salomon *(le Trèfle)* ont remporté le premier prix du scénario. Le prix de la photo est allé à Etienne Foudet *(Rochas)*, celui du montage à Pamela Power *(Poisson)*, de l'illustration sonore à Guy Lombardo *(Citroën)*, et des effets spéciaux aux films de Banania, réalisé par Jean Becker, et de la Renault-4, réalisé par William Klein.

● Radio 7, la station de Radio France destinée aux jeunes de la région parisienne, dispose d'un nouvel émetteur de 10 kilowatts qui émet depuis le mercredi 16 décembre sur 99,8 mHz et va pouvoir à partir du 24 décembre diffuser sur une deuxième fréquence (91,7 mHz) grâce à un deuxième émetteur de la même puissance qui sera installé à Meudon.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

– M. *Georges Fillioud*, ministre de la communication, est reçu au « Journal inattendu » sur R.T.L., à 13 heures ;

– MM. Yves Moreau *(l'Humanité)* et Philippe Tesson *(le Quotidien de Paris)* sont les invités de Didier Lecat sur France-Inter, à 8 h 45.

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

– *Mgr Vilnet*, président de l'épiscopat français, est invité à l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15 ;

– *Mgr Lustiger*, archevêque de Paris, participe au « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

Vendredi 18 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Concert : Te Deum, de Berlioz.
A Notre-Dame de Paris, par l'Orchestre de Paris, dir. A. Barenboïm.

21 h 30 Caméra une première : L'homme des rivages.
De A.-Ch. Charpentier et Ph. Derrez. Réal. H. Helman. Avec G. Wilson, V. Popesco, C. Privat, V. Pascale.
Le désarroi d'un vieux marin, le jour de sa dernière pêche, pris entre le mystère d'une apparition (l'homme des rivages) et la réalité brutale (un agent immobilier venu l'expulser).

22 h 30 Pardonnez-nous nos enfances.
De Gonzague Saint-Bris. Réal. F. Maze.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Guerre en pays neutre.
De M. Legris et P. Lefebvre. Avec J. Denis, G. Mnich, J. Glover...
Recherche d'un poste émetteur dans Genève livrée aux espions.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Partir.
Avec René Ehni *(Côme, confession générale)*, Roger Frison-Roche *(le Versant du soleil)*, Gisèle de Monfreid *(Mes secrets de la mer Rouge)*, Paul-Emile Victor *(Vents du Nord, vents du Sud)*.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Hitchcock) : Jeune et innocent.
Film anglais d'A. Hitchcock (1937). Avec N. Pilbeam, D. de Marney, P. Marmont, E. Rigby, G. Curzon (v.o. sous-titrée, N.).
Un jeune homme accusé d'un meurtre part à la recherche d'un imperméable qui pourrait prouver son innocence, en compagnie de la fille du commissaire qu'il a entraînée dans sa fuite. Le charme du désuet dans une intrigue façon Agatha Christie. Mais les grands thèmes hitchcockiens apparaissent déjà. Le suspense est mené avec virtuosité. Et la découverte du coupable se fait par un extraordinaire mouvement de caméra.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Le nouveau vendredi : Nationalisée année zéro.
Une enquête d'A. Campana et A. Antoine.
Enquête sur une des entreprises concernées par les débats sur les nationalisations qui s'achèvent à l'Assemblée nationale. Un voyage à l'intérieur de la Thomson-Brandt-C.S.F. qui représente deux cents usines et emploie cent quarante mille travailleurs.

21 h 30 Téléfilm : l'Arbre aux mensonges.
D'après un scénario de D. Chegaray, P. Breugnot et O. Doat.
Félix, bon montagnard, bon chasseur de gibier et de filles, héros du village, essaie de rejeter l'image embellie et figée qu'on a de lui. Pas si facile.

22 h 30 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Emission médicale :** Les hormones ; la mésothérapie (en liaison avec TF 1).
21 h 30, **Black and blue :** Buddy Bolden.
22 h 30, **Nuits magnétiques :** Risques de turbulences ; la voix du cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, **Concert :** Ouverture « d'Egmont », et Concerto pour piano et orchestre no 1, de Beethoven ; « Symphonie no 8 », de Schubert ; Till Eulenspiegel, de R. Strauss, par l'orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, direction N. Marriner, soliste T. Buchbinder au piano.
22 h 15, **Ouvert la nuit :** Portrait par petites touches : Cécile Ousset joue Liszt ; 23 h 5, Vieilles cires : œuvres de Dvorak et Tchaïkovski, par V. Talich ; 0 h 5, Jazz forum (Quizz de jazz 1981).

Samedi 19 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 25 Philatélie-club.
11 h 55 Magazine de l'aventure.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Forum-Education.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Variétés : Fugues à Fugain.
18 h 5 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto moto.
19 H 5 Tout va très bien.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
La nouvelle émission culturelle de Michel Polac : deux thèmes : Jean-Paul Sartre ; le cinéma comique français.
22 h Série : Dallas.
22 h 55 Télé-foot 1.
23 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite
Les escargots.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
De la cage à la jungle.
14 h 25 Les jeux du stade.
Rugby : Ecosse-Australie ; hockey : Chamonix-Saint-Gervais.
17 h Récré A 2.
La bande à Bédé ; La révolte irlandaise.
18 h Spécial concours chefs-d'œuvre en péril
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 H 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Guerre en pays neutre.
Les clandestins (dernier épisode).
L'Allemagne hitlérienne s'effondre, mais le mystère de Lucy demeure entier.
21 h 35 Variétés : Sammy Davis Junior au Lido.
22 h 30 Série documentaire : Cosmos.
Encyclopédie galactique, de C. Sagan.
La science permettra-t-elle de déchiffrer les signaux émis par les habitants éventuels d'autres planètes ? Ici, Carl Sagan rappelle comment Champollion permit de remonter le temps.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Jounal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dramatique : Ursule Mirouet.
D'après H. de Balzac, réal. M. Cravenne. Deuxième partie.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné regards.
Quatre années de Ciné regards.

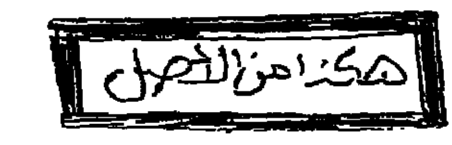
FRANCE-CULTURE

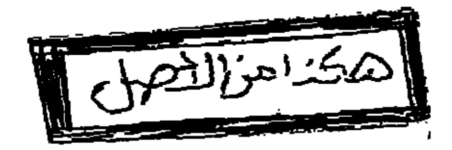
14 h, **Sons :** Oiseaux.
14 h, **Visage méconnu du Brésil :** Une amitié de presque cinq siècles.
16 h 20, **Le livre d'or :** Concert donné au Festival estival de Paris par l'Ensemble instrumental . Haas, Chœur d'enfants du monastère de Santa Cruz de Los Caidos.
17 h 30, **Pour mémoire :** L'autre scène ou les vivants et les dieux (« la Veuve », par J. Kelen).
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Radio-Canada présente :** IXe Biennale internationale de la langue française, à Lausanne.
20 h, **Le pont du prince aux champs,** de Jean Rondin, avec : Yves Marie, C. Viret, J. Leuvrais, etc.
21 h 17, **Hors-textes,** de J. Rondin.
21 h 55, **Ad lib,** avec M. de Breteuil.
22 h 5, **La fugue du samedi.**

FRANCE-MUSIQUE

« JOURNÉE SCALA DE MILAN »

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères :** œuvres de Devogel, Magne, Prior, Damare, Eakins-Gimbel, Coironne, Lincke, Strauss.
7 h 2, Œuvres de Abelard, Grieg, de Falla.
8 h, Œuvres de Haynd, Liszt.
9 h 2, **Ouverture** (en direct de la R.A.I.) : Norma « Castadiva », de Bellini.
9 h 25, **Paraphrase sur « Lucia Di Lamermoor »,** de Liszt, par A. Brendel.
9 h 45, **Avant-première :** œuvres de Rossini, Schumann.
10 h 15, **Un événement :** Macbeth, de Verdi, par les chœurs et orchestre de la Scala, et M. Callas, E. Mascherini, G. Penno, I. Tajo.
13 h 5, Œuvres de Beethoven, Mozart.
13 h 30, **Premières loges à la Scala :** œuvres de Donizetti, Puccini, Verdi, Giordano, Cilea, Boito, Rolla.
15 h 10, **En direct de Milan :** « La Somnanbula », de Bellini : Un pianiste de génie : D. Ciani.
16 h, Concours Chopin de Varsovie 1960.
16 h 40, **Inédit de Verdi ;** 17 h, Interview de C.M. Giulini et œuvre de Pergolese.
17 h 30, **La musique contemporaine à Milan ;** Manzoni, Nono : 18 h, Bellini.
18 h 20, **Un enregistrement historique** (mars 1950) : « La Walkyrie » de Wagner et « Variations sur la Sonnambula » de Bellini.
19 h 15, **Création à la Scala** (25 janvier 1957) : Le dialogue des Carmélites, de Poulenc.
20 h 30, **Opéra :** Lohengrin, de Wagner, par l'orchestre de la Scala de Milan, direction C. Abbado avec R. Kollo, A. Tomowa-Sintow, E. Connel, S. Nimsgern, H. Welker.
23 h 30, **Un grand chef :** G. Cantelli dirige la 5e Symphonie de Tchaïkovski.
0 h 5, **Premières loges à la Scala :** Madame Butterfly, de Puccini (extraits) par l'orchestre de la Scala, direction A. Votto ; 0 h 50 : Maria Callas.







La Corse aux mains libres

Dans quelques jours, sauf accident *imprévisible*, le 23 décembre exactement, le conseil des ministres approuver le *projet de loi instituant* un statut particulier pour la Corse. Celle-ci deviendra *donc la* première de ces régions à part entière que souhaitent installer le président de la *République et* son gouvernement, avec, en plus, la *reconnaissance de sa particularité*.

C'est un grand tournant pour l'île, pour ses habitants. Chacun en a conscience même s'il refuse d'emprunter toutes les voies que propose le nouveau pouvoir. On le verra dans les déclarations que nous ont faites les principaux responsables politiques des deux départements auxquels nous avons donné *la* parole.

L'annonce du statut fournit aussi l'occasion de s'interroger sur les moyens qu'auront les Corses de prendre en charge non seulement leur destin politique mais leur avenir économique. Le futur conseil régional aura les mains libres pour faire le bilan des différents plans de développement qui ont été appliqués à l'île depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et pour en imaginer de nouveaux. Le terme « imaginer » convient parfaitement puisque, dans tous les domaines, les formules classiques et traditionnelles paraissent avoir fait long feu.

Les transports sont, seront, le premier dossier. Comment gommer l'isolement qu'impose, par définition, l'insularité ? Comment faciliter la venue des produits étrangers et, en même temps, protéger la production locale ? Questions difficiles mais qui ne le sont pas moins que celles que posent la modernisation de l'agriculture, l'installation d'une industrie adaptée au pays ou, secteur essentiel, l'exploitation et la maîtrise des richesses touristiques.

Autant d'interrogations. On les retrouvera esquissées dans les pages qui suivent ; elles seront reprises par les Corses eux-mêmes dans les mois et les années à venir. Avec, en toile de fond, ce pari en forme de paradoxe : la reconnaissance de son histoire et de sa tradition, de sa particularité, permettra-t-elle à cette île de s'ouvrir plus aisément sur le monde qui l'entoure, à commencer par la Méditerranée, dont elle partage la culture ?

Une région avec ses nouveaux pouvoirs

STATUT particulier... Ces deux mots, qui pendant des lustres furent le « fourre-tout » de la revendication corse, ont, par l'effet de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, pris tout à coup une signification précise.

Confronté à l'action du Mouvement du 29 novembre (créé en 1959) et à celle des élus qui réclamaient des mesures spécifiques, le général de Gaulle n'hésitait pas à déclarer à Ajaccio, le 8 novembre 1961 : « *A situation géographique particulière, il faut une solution particulière.* » Quelques années plus tard, le conseil général, alors unique, dont les membres revenaient d'un voyage d'études en Sardaigne et en Sicile, était unanime à demander un « statut particulier ». Et M. Aimé Césaire, député de la Martinique, n'hésitait pas, en octobre 1965, à en tirer argument devant l'Assemblée nationale pour plaider la cause des Antilles françaises. « *Il est vain*, disait-il, *de lutter à coup de petites mesures contre les aspirations légitimes des peuples et contre certaines idées qui sont de grandes idées parce qu'elles trouvent leur fondement dans le cœur des hommes et dans la nature des choses.* »

Alors, progressivement, chacun va se faire une idée du statut, tandis que le pouvoir central avancera à pas très comptés, que la fraude électorale se donnera libre cours dans l'intolérable laxisme de la puissance publique, que s'affirmera le sentiment d'une inégalité de traitement entre ceux qui veulent « vivre et travailler chez eux » et les nouveaux arrivants.

L'escalade commence avec les fameuses Journées de Corte en 1971, la résurgence de l'autonomisme en 1972, l'apparition d'organisations nationalistes clandestines à partir de 1973, avec leur corollaire obligé, le séparatisme. Et, curieusement, les mots de « statut particulier » deviennent suspects à ceux-là mêmes qui les ont le plus souvent prononcés, parce que la droite en a fait le synonyme de séparatisme en dépit des précautions prises par les nationalistes, globalement soucieux de préciser que l'autonomie n'est pas l'indépendance.

Ainsi, lorsque le parti socialiste dépose, en 1977, sur le bureau de l'Assemblée nationale sa proposition de loi tendant à doter l'île d'un statut particulier dans le cadre de la République, on enregistre de solennels refus, une sourde inquiétude et bien des comportements ambigus que les surenchères démagogiques ou électoralistes ne pourront qu'accenter dans un sens ou dans l'autre. « *Le problème corse est seulement de caractère économique* », entend-on à droite, ce qui n'empêche guère le pouvoir de couper la Corse en deux départements (1976), après un charcutage cantonal (1973) qui a laissé de si mauvais souvenirs. « *C'est un problème institutionnel*, réplique-t-on à gauche. *La solution ne peut venir que de la décentralisation, donc de l'élection d'une assemblée régionale au suffrage universel proportionnel dotée de pouvoirs et de moyens étendus.* »

Parallèlement à ce débat, les coups de filet emplissent les prisons de plastiqueurs ou présumés tels, au point que la Cour de sûreté de l'Etat devient l'arène où l'on parle des affaires corses, d'une part, et que, d'autre part, le gouvernement s'inquiète lui-même de l'ampleur des interpellations : le 10 mai 1981, 108 personnes ont eu à connaître de la Cour de sûreté, 35 ont été condamnées, 29 emprisonnées sont en instance de comparution, 44 sont en liberté provisoire. Et à ces 108 personnes s'ajoutent celles qui sont recherchées (une trentaine) et toutes celles qui ont été interpellées au cours des sept années écoulées (600 environ)...

« Le programme de Mitterrand »

Mais voici l'élection présidentielle. Le F.L.N.C., qui avait multiplié les attentats — deux cents en 1980 — décrète la trêve de ses « *actions militaires* » pour ne pas peser sur le choix des insulaires et ne pas donner d'arguments à la droite conservatrice. François Mitterrand vient à Ajaccio, Gaston Defferre à Olmeto : tous deux développent les propositions formulées en 1977 par le P.S. Les autonomistes prennent position pour le futur président de la République. Et, en juin, l'île élit trois députés de la gauche sur quatre, qui ont fait leur « le programme de Mitterrand ». Le 6 août, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation expose, devant les membres des assemblées insulaires (conseil régional, comité économique et social, conseils généraux de Haute-Corse et de Corse-du-Sud), le texte qu'en 1977 le P.S. avait proposé aux insulaires comme « *une contribution au débat* ».

C'est volontairement que Gaston Defferre a choisi cette formule. Il a réuni — c'est la première fois que cela arrive — ces quatre-vingt-douze élus de manière informelle, pour qu'à travers eux le message du gouvernement s'adresse à toute la population. Il précise : « *Les grandes lignes de ce que pourrait être la région de Corse devront faire l'objet d'une très large concertation entre le gouvernement, les élus, les formations politiques, les organisations démocratiques. M. Bastien Leccia, délégué aux affaires corses, pourra étudier et discuter ces importants problèmes.* »

Comment se fera la concertation ? « *Je suis prêt à rencontrer tous ceux qui le désirent, mais je n'inviterai personne*, annonce M. Leccia, dans sa conférence de presse du 13 août. *Les élus, bien sûr, mais tout autant les représentants d'organisations politiques, syndicales, professionnelles, culturelles, etc., sans exclure personne.* » Le cadre est clairement tracé. Seuls les mouvements nationalistes déclarent qu'ils ne discuteront pas « *tant qu'il restera un patriote en prison* ».

PAUL SILVANI.

(Lire la suite page 37.)

TRANSPORTS

Des cargos comme sur des rails

« *REGARDEZ, elles sont impeccables, elles n'ont pas souffert du voyage.* » « Elles », ce sont les clémentines corses, cueillies dans les vergers de la plaine orientale, chargées sur des camions et des remorques eux-mêmes embarqués sur un cargo à Bastia, déchargées à Marseille pour, ensuite, repartir vers Lille, Düsseldorf, Londres ou Rungis.

Empilées en cageots de 10 kilos sur palettes, avec feuilles ou sans feuilles, calibre 1, 2 ou 3, « elles » ont bien supporté la traversée, et très peu de fruits débarqués sont endommagés. Pourtant, quelle traversée ! Pendant cette nuit du 14 au 15 décembre, le *Monte-Stello*, cargo roulier amiral de la flotte de la S.N.C.M. (1), a essuyé une tempête comme on en voit rarement. Vent de force 10 et 11 sous les rafales.

Le commandant Jean-Paul Lambert a jugé nécessaire de modifier la route habituelle et de longer la côte entre Saint-Raphaël et Marseille. Grâce à des ailerons stabilisateurs, le navire ne roule pas, mais tangue, inévitablement. Il faut veiller à ce que les camions, dans le garage, restent stables, d'où l'importance des opérations de saisissage — effectuées par les dockers — à l'aide de chaînes robustes. Cette nuit-là, le *Monte-Stello* transporte 1 779 tonnes de marchandises en soixante-dix remorques. Trente-neuf d'entre elles sont remplies de 722 tonnes de clémentines, et, dans les citernes avant du navire, des centaines d'hectolitres de vin rejoindront dans quelques heures les chais de Marseille, de Sète ou de Bercy.

La saga de la clémentine corse prend sa source à Moriani-Plage à quelque 40 kilomètres au sud de Bastia. Bon an mal an, la Corse produit environ 20 000 tonnes de ces fruits (76 % par des coopératives), présentés comme meilleurs que les agrumes marocains ou espagnols, parce que sans pépins (2). « *Il faut compter environ douze jours entre la cueillette (elle a lieu de novembre à janvier) et la date de consommation dans la famille parisienne ou lilloise* », explique M. Ribaud, directeur du Comité régional des fruits et légumes. Les clémentines, après avoir été cueillies, passent par les onze stations de conditionnement pour être triées selon leur calibre, « déverdies » si besoin est, cirées, mises en cageots de 10 kilos rangés en palettes, elles-mêmes introduites dans les camions : vingt-deux palettes complètes plus deux demi-palettes « *...comme ça, on gagne un petit chouia sur le transport* ». Mais les responsables des coopératives se plaignent d'une insuffisance du parc de camions, tandis que d'autres s'interrogent sur les avantages et les inconvénients qu'il y aurait à revenir à un transport par conteneurs. Sujet explosif, paraît-il...

La fameuse « continuité territoriale »

Les moyens maritimes, eux en tout cas, donnent satisfaction : un départ chaque soir, de Bastia et de Marseille, alternativement, du *Monte-Stello* et du *Porto-Cardo* appartenant, lui, à la Compagnie méridionale de navigation. On est coulant pour les horaires, car « *le service public implique aussi d'attendre les camionneurs que les embouteillages ont retardés* », précise avec un sourire M. Jean-Baptiste Paoli, directeur à Bastia de la S.N.C.M. Les camionneurs — on dit les convoyeurs — sont logés dans le navire à deux par cabines, transportés et nourris gratuitement. Donc aux frais de qui ? De la compagnie, de l'acheteur ou du vendeur de clémentines, du contribuable ? Non, aux frais de cette personne mystérieuse dont tout le monde parle dans l'île : la continuité territoriale, instaurée en 1976, donc l'Etat.

Outre les passagers, les tarifs très préférentiels de la continuité territoriale bénéficient à quelque 550 000 tonnes de marchandises, non compris les produits en vrac et les hydrocarbures. Ces tarifs sont alignés sur ceux qu'appliquerait la S.N.C.F. sur un parcours terrestre de 351 kilomètres. La dégressivité des tarifs est telle que pour un lot de 20 tonnes on paiera deux fois moins à la tonne que pour un lot de 5 tonnes. Mais le devis, pour l'Etat, prend des proportions considérables : 338 millions de francs de subventions en 1980 dont 152 millions de francs pour les marchandises.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Dans le sens Corse-continent, un camion chargé de produits corses paiera 48 francs par mètre linéaire, ce chiffre prenant en compte non seulement le transport maritime proprement dit, mais les frais de port (taxes, péages, pilotage, dockers) à Bastia et à Marseille, dont on sait qu'ils grèvent très sensiblement le devis final. « *Un tarif complètement étranger à la vérité des prix* », constate M. Michel Vital-Perchicot, directeur du fret à la S.N.C.M. à Marseille. Les tarifs couvrent juste les frais de port, de manutention et de combustible. Les coûts d'exploitation du bateau, son amortissement, les frais financiers, doivent donc être payés par la continuité territoriale.

On a « gommé » la mer, certes, mais toute la question est de savoir si — aux différents stades du transport des produits — les « intermédiaires » ne mettent pas dans leur poche quelques deniers de la continuité territoriale. Le coût de la vie en a-t-il été freiné ? On se reportera — pour ce sujet qui ne peut évidemment être traité en science exacte — à un rapport officiel qui note : « *Les effets de la continuité territoriale sur les divers produits ont été variables. Pour un certain nombre d'articles vendus à des prix franco-péréqués sur l'ensemble de la France, la répercussion a été nulle. Pour les autres produits alimentaires, les effets ont varié de 1 % à plus de 10 % pour certains fruits et légumes, la moyenne dans ce secteur pouvant être estimée à 3 %.* »

« *Ces effets relativement faibles*, ajoute le document, *par rapport au mouvement général de hausse ont été plus ou moins perçus au niveau de l'opinion. Mais divers contrôles effectués ont montré que, d'une façon globale, les baisses de transport ont été répercutées ; ceci d'autant que la clarté plus grande des prix permet de mieux vérifier les comportements abusifs. On peut donc estimer que le rapprochement avec les prix du continent se trouve à peu près réalisé (la modification du taux de T.V.A. ayant, il est vrai, une incidence majeure.* »

« *Vous ne réussirez jamais à savoir qui prend quoi au passage entre le verger de Moriani et le détaillant de Strasbourg ou de Lille* », nous avait-on prévenu. On peut, pourtant, tenter d'éplucher grossièrement le parcours d'un kilo de clémentine payé 1,50 F (valeur moyenne de 1980) à l'agriculteur (non compris ses frais de cueillette et d'amortissement du verger). Frais de conditionnement : 1,10 F à 1,30 F, ce qui porte le prix du kilo à environ 2,70 F ; transport jusqu'à Bastia, 20 centimes, soit 2,90 F ; fret maritime 10 centimes, soit 3 F ; commissionnaire de Marseille 6 %, soit environ 3,20 F ; transport vers Lille, par exemple, 25 centimes, soit 3,45 F ; commission du grossiste, 10 %, soit 3,80 F ; marge du détaillant 50 %, soit prix final : au moins 5,70 F.

La saga de la clémentine s'arrête après une multiplication par 3,7. Ce n'est, paraît-il, pas excessif. Mais on comprend mieux, après cette leçon de choses, la colère parfois bruyante des agriculteurs, y compris corses.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Société nationale maritime Corse - Méditerranée. Le *Monte-Stello* a été livré en 1979.

(2) Ce qui n'est que partiellement exact...

Voix de l'île

Une autre politique

UN faux débat doit d'emblée être évacué : celui de l'interprétation des élections en Corse. On peut affirmer sans crainte que la Corse n'a voté « ni pour », « ni contre » le statut. Elle a surtout manifesté sa volonté de changement en donnant sa chance à une autre politique pour l'île, exprimée par François Mitterrand.

Le statut qui faisait partie de ces propositions constituait, sans être le seul, un des éléments essentiels de cette politique.

Il est dès lors vain, comme peuvent curieusement le faire aujourd'hui la droite et la gauche, d'invoquer les arguments qui étaient ceux de l'adversaire, l'opposition soulignant l'absence de consultation de l'opinion, la nouvelle majorité en appelant aux prérogatives du Parlement et à... la loi, expression de la volonté générale. En l'état, le vote du texte étant acquis, ces problèmes sont dépassés.

Nous proposions nous-mêmes dans ces colonnes (le Monde *daté 24-25 avril 1980) la recherche d'une difficile synthèse entre l'unité nationale et l'originalité administrative. Aussi les propositions gouvernementales ne peuvent que recueillir notre soutien.*

Ajoutons toutefois que, les deux éléments du statut qui en faisaient l'originalité (suffrage universel et proportionnel) s'appliquant demain à l'ensemble du pays, le statut a surtout une valeur symbolique.

Il serait cependant illusoire d'imaginer que tout sera réglé par le vote du texte.

Six mois après la présidentielle, six mois avant la consultation régionale, personne n'est prêt. L'esprit partisan domine et aucune initiative n'est prise pour provoquer l'adéquation des forces politiques au futur cadre institutionnel. En l'état, aucun relais n'existe entre le pouvoir et la Corse.

A trop vouloir considérer ses partenaires naturels comme suspects, à refuser de privilégier la notion de majorité présidentielle, à se forger une opinion sur la Corse à travers le prisme déformant des sections locales, le pouvoir s'expose, s'il n'y était porté remède, à des déboires graves.

Il reste six mois pour se ressaisir et créer les conditions de succès d'une réforme tant attendue. Faute de lucidité et de réalisme, on pourrait craindre pour le pays un mauvais départ dans son expérience de régionalisation et pour la communauté insulaire la fin d'une espérance.

NICOLAS ALFONSI,
député (apparenté P.S.) de la Corse du Sud.

TRANSPORTS

La maîtrise de l'air à tous prix

« *DES avions à hélices ? Vous n'y pensez pas : nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone.* » Les Corses ont trop longtemps payé cher leur insularité. A des années-lumière de Paris, et même de Marseille ou de Nice, ils ne devaient qu'à des expéditions épuisantes et coûteuses de pouvoir atteindre le continent. Depuis, les choses se sont améliorées, les distances se sont un peu rapprochées, mais le complexe demeure et il continue de s'exprimer sous forme d'une exigence de transports modernes, rapides, confortables, abondants et... bon marché.

Autant d'aspirations parfaitement honorables qui se heurtent malheureusement à certaines contingences matérielles. Les gros sous et la soif d'absolu ne faisant pas toujours bon ménage, les malentendus ne manquent pas entre les Corses et les « gens de Paris ».

Pour les continentaux, le principe de la « *continuité territoriale* », arrêté en novembre 1978, constituait le meilleur remède à l'isolement. Il consistait à rapprocher les tarifs de transport entre la Corse et le continent de ceux des moyens de transport de surface dont disposent les continentaux. Sur des axes au trafic moyen et irrégulier, une telle intention supposait, évidemment, l'intervention financière de l'Etat. Déjà, à ce stade, des divergences apparurent entre les Corses, désireux de voir appliquer le nouveau régime à toutes les liaisons avec l'Hexagone, et les « Parisiens » qui estimaient que l'aide nationale ne devait s'appliquer qu'aux liaisons « bord à bord », les trajets parcourus sur le territoire continental relevant du droit commun. « *Ou alors, il fallait aussi subventionner l'habitant de Mende obligé de passer par Toulouse pour se rendre à Paris* », remarque un responsable d'Air Inter.

Finalement, seules les liaisons aériennes entre la Corse, d'une part, Marseille et Nice, d'autre part, firent l'objet de subventions qui permirent d'abaisser sensiblement les tarifs kilométriques. En 1981, le voyage Marseille-Bastia ou Marseille-Ajaccio coûtait environ 70 centimes le kilomètre, et Nice-Corse 93 centimes, à comparer avec 1,21 F pour Paris-Nantes, 1,36 F pour Marseille-Toulouse, 1,58 F pour Lyon-Marseille ou Bordeaux-Toulouse. En contrepartie, le groupement d'intérêts économiques unissant depuis 1980 Air France et Air Inter pour la desserte de l'île, a reçu une subvention de 30 millions de francs (le double de l'année précédente) dont la plus large part, 21 millions, est allée à Air France qui opère seule au départ de Nice, sur la route la plus déficitaire.

Malgré tout, les prix ainsi pratiqués — 245 F à partir de Marseille, 210 F de Nice — demeuraient sensiblement plus élevés que ceux des bateaux des S.N.C.M. en première classe, eux-mêmes alignés sur ceux des chemins de fer (respectivement 206 F et 186 F pour les mêmes destinations). Un nouvel effort a donc été fait avec l'instauration, depuis le début de l'année, d'un tarif « typologique » applicable à certaines catégories de passagers. Le « tarif B » est ouvert sur tous les vols aux enfants, nouveaux mariés, étudiants domiciliés en Corse, parlementaires, préfets, grands invalides de guerre, aveugles civils et leurs guides, marins isolés ; et sur les vols bleus en outre, aux jeunes, à tous les étudiants, aux personnes âgées, familles, conjoints et groupes. Ce nouveau tarif — 170 F pour Marseille-Corse, 140 F pour Nice-Corse — présente le double inconvénient de mécontenter certaines catégories de clientèle (dont les anciennes réductions, souvent plus intéressantes, ont été supprimées) et d'imposer à l'Etat une subvention complémentaire de 10 millions de francs qui ne couvre que partiellement ce nouveau manque à gagner, pour les compagnies.

Car, de tarifs spéciaux en tarifs cassés, la perte, sur les liaisons « bord à bord » est assez lourde pour les transporteurs : 35 millions en 1980 (malgré une subvention de 15 millions), 12 millions cette année (avec donc 40 millions d'aide de l'Etat). L'an prochain, le gonflement sensible des crédits budgétaires (62 millions de francs) pourrait permettre de ramener à 5 millions le déficit d'exploitation d'Air France et d'Air Inter sur les trois destinations concernées (Ajaccio, Bastia, Calvi).

Les Corses n'ont que faire de ces chiffres qu'ils contestent. « *Les compagnies*, disent-ils, *ne perdent pas un sou dans la desserte de la Corse, elles gagnent même de l'argent sur notre dos. Elles se livrent à des artifices comptables pour nous imputer le déficit qu'elles font ailleurs.* » Ils s'en prennent aussi à l'Etat dont l'aide est jugée insuffisamment sélective, puisqu'elle profite aussi bien à des Corses qu'à des continentaux, dont une bonne proportion d'étrangers. Surtout, on ne démord pas de l'idée que les liaisons avec Paris doivent faire l'objet de la même sollicitude que le « bord à bord ». « *Je n'ai rien à faire à Marseille ou à Nice ; en revanche, j'ai besoin d'aller à Paris et alors je paie hors de prix* » se lamente plus d'un homme d'affaires.

Air France, Air Inter, même déficit

Hors de prix ? Les deux transporteurs acceptent mal de passer pour des voleurs. « *Sur Paris-Corse, notre recette unitaire est loin de l'optimum* », affirme M. Henri Sauvan, secrétaire général d'Air France. « *Notre sous-tarification est de l'ordre de 15 %. Pour des distances à peu près comparables, le passager paie 346 F sur Ajaccio et 2 300 F sur Palma. Le trafic vers la Corse est, en plus, très « pointu » et varie du simple au quadruple entre l'hiver et l'été, nous contraignant à des modifications des programmes de vol. Malgré tout, le remplissage de nos avions peut tomber de 75 % à la belle saison à 40 % en hiver. Cette « élasticité » de la demande nous coûte très cher : 13 millions de francs pour Air France et Air Inter cette année — et sans contrepartie.* »

Bien sûr, ce chiffre est lui aussi contesté par les intéressés qui souhaitent, de surcroît, une refonte des horaires leur permettant, à l'égal des continentaux, de faire l'aller-retour vers la capitale dans la journée. « *Une folie* », rétorque M. Sauvan. « *Le trafic ne le justifie absolument pas. Ou bien, il faudrait prévoir un déficit supplémentaire de 45 millions de francs pour les deux compagnies.* »

Sortir du dialogue de sourds

Transporteurs et transportés continuent ainsi, au fil des ans, un dialogue de sourds, chacun s'estimant grugé par l'autre. Jusqu'à présent pourtant, nul n'a songé à rompre ce mariage forcé ; ni les compagnies tenues par une obligation de service public ; ni les Corses, conscients, malgré leurs critiques, du confort de la situation. Un jour, on leur a proposé de confier les services aériens à un transporteur de troisième niveau. Ce fut un beau tollé — à cause de ces fameux « avions à hélices » dont personne ne veut.

Les choses pourraient-elles changer ? Il n'est pas interdit de le penser depuis que l'île dispose de « sa » compagnie aérienne, Corse-Air, constituée en avril 1980, à l'instigation d'hôteliers et de professionnels du tourisme des deux départements insulaires. Avec quatre Caravelle, celle-ci n'assure pour l'instant que des vols charters — qui jusqu'ici se font pour 97 % par des avions étrangers — à destination de toute l'Europe, principalement vers l'Allemagne et l'Autriche, ainsi que des affrètements pour le compte d'Air Inter. Mais, en avril prochain, Corse Air va s'installer sur l'aérodrome d'Ajaccio et, renforcée de deux autres Caravelle plus modernes, elle compte s'attaquer au marché des vols réguliers en demandant au ministère des transports l'autorisation d'ouvrir des routes à partir de Figari vers Paris, Marseille et Nice. Au-delà, Corse Air souhaite entrer dans le G.I.E. Air France - Air Inter, non pour en tirer une rente de situation mais pour « *casser la baraque* ». La « compagnie régionale corse » veut ainsi proposer à l'administration un tarif Ajaccio-Paris à 1 080 F aller-retour, alors qu'Air France et Air Inter vont faire passer le leur à 1 484 F.

M. Paul Casanova, P.-D.G. de Corse Air, pense que le vent de l'histoire pourrait bien souffler dans sa direction. En juin 1982, l'île devrait être dotée d'une agence régionale des transports dont les attributions comporteront, entre autres, la gestion de l'enveloppe attribuée par l'Etat au titre de la « continuité territoriale ». L'agence choisira ainsi elle-même les transporteurs aériens qu'elle chargera de desservir la Corse en fonction de critères (appareils, fréquence, horaire, escales) qu'elle définira elle-même dans un cahier des charges. Air France et Air Inter devront soumissionner, comme les autres, sans avoir davantage de chance d'être retenues. Et à des conditions économiques radicalement nouvelles que résume ce « régionaliste » convaincu : « *Nous allons exiger des dessertes conformes à nos souhaits. Et qu'on ne vienne plus nous parler des coefficients de remplissage.* »

JAMES SARAZIN.

AGRICULTURE

Le monde paysan va miser sur la qualité

LA plaine orientale sent l'hiver. Qu'il soit cette année plus sec et plus venté que d'habitude n'y change rien. Les mêmes images défilent : les vignes nues, ébouriffées de sarments qui se sèchent, sont ouvertes aux troupeaux en quête d'herbe rare. Et les clémentitiniers alignés au cordeau, chargés de fruits, ressemblent à des arbres de Noël en plein champ. L'agriculture corse est là. Dans cette superposition de vignes, de brebis et d'agrumes. A eux trois, ils représentent les trois quarts de la production agricole en valeur.

Certes, la vigne avec 53 % du chiffre d'affaires de l'agriculture et 1 600 000 hectolitres produits en 1981, apparaît encore comme la monoculture envahissante par qui, à plusieurs reprises, le scandale est arrivé. Mais cette réalité-là s'estompe en même temps que le vignoble se rétrécit. En dix ans, celui-ci a perdu quelque 8 000 hectares. Les professionnels souhaitent le « stabiliser » à 20 000 hectares. Il en fait 23 000 aujourd'hui. Mais cette *« amputation nécessaire »* n'a pas permis à la viticulture corse de retrouver une situation d'équilibre.

D'abord parce que la vigoureuse politique d'arrachage a largement débordé sur le vignoble de qualité au lieu d'éliminer simplement l'autre. La Marana, touchée par la flavescence dorée, mais plus encore les vignes d'appellation contrôlée de Porto-Vecchio et de Figari, sont devenues des peaux de chagrin. Les coopératives locales s'en trouvent affaiblies sans pour l'instant de solution de rechange. En fait, malgré les efforts pour redonner force au vignoble insulaire (*le Monde* du 8 décembre), de nombreux facteurs structurels pèsent encore lourd : surproduction française, désintérêt du négoce pour les vins de coupage qui représentent encore l'essentiel de la production corse, endettement excessif des exploitants, handicap relatif des transports, ne facilitent pas la valorisation du produit. Il faut enfin compter avec le mauvais « matériel végétal » situé en plaines. Un consensus existe pourtant sur l'objectif à atteindre : vendre le maximum de vin en l'état. Et pour les A.O.C., défendre un vin typé, original, particulier. Bref, un vin... corse.

Chassé du littoral par un vignoble « expansionniste », l'élevage, dans les années 60, s'est réfugié sur les hauteurs. Aujourd'hui, en gagnant en plaine ses propres espaces, sur le maquis, il est devenu, vaille que vaille, une sorte de trait d'union entre elle et la montagne : entre Corse moderne et Corse traditionnelle. Et la conduite des troupeaux emprunte de plus en plus de règles à l'une et à l'autre.

Il n'est pas rare de voir, en effet, le système extensif avide d'espace pondéré par une utilisation plus rationnelle des pâturages, surtout dans les régions comme le Venacais ou à Sollacaro (Corse du Sud) où des expériences d'aménagement pastoral ont donné des résultats intéressants.

Cette évolution marque-t-elle *« une reprise de l'élevage »* comme croit l'enregistrer le dernier recensement général de l'agriculture (1980) ? En fait, il s'agit plus vraisemblablement d'une stabilisation du cheptel (121 000 ovins, 55 000 bovins, 53 000 caprins, 44 000 porcins) que d'un accroissement (1). Mais la masse des éleveurs vivent encore une double insécurité.

L'insécurité foncière d'abord, où la pratique encore dominante du bail rural, de la vente d'herbe à l'année qui exclut tout effort d'investissement de la part des locataires. L'insécurité dans l'écoulement du produit ensuite avec le désengagement progressif de Roquefort. Installée dans l'île depuis 1893, la société de l'Aveyron récolte actuellement en Corse 5 millions de litres de lait par an que lui vendent trois cent cinquante bergers. Après avoir fermé plusieurs de ses laiteries dont les dernières en date sont celles de l'Ile Rousse et de Corte, Roquefort a centralisé sa production à Bastia, Aléria et Afa, en Corse du Sud. Cette dernière laiterie devait fermer ses portes cet hiver, et être vendue à une coopérative qui, pour l'heure, n'a pas rempli ses engagements financiers. Sur l'insistance des pouvoirs publics, la laiterie d'Afa a réouvert pour la saison 1981-1982 ; ce n'est qu'un sursis.

L'enfant chérie : la clémentine

« Roquefort veut partir de la Corse. Il a, dans son rayon, tout le lait dont il a besoin. Mais, affirme un fonctionnaire de l'agriculture, *il n'a jamais eu le courage d'expliciter sa politique. Pire, les derniers développements de la rétrocession des laiteries fermées laisseraient à penser qu'il veut, en partant, stériliser la production locale. »* En fait, l'« après-Roquefort » a déjà commencé. Mais, alors que les producteurs de lait devraient se doter rapidement de structures de remplacement, on assiste depuis trois mois à une véritable « guerre des coopératives » créées par les différents syndicats agricoles afin d'asseoir leur influence et de remplir au plus vite un vide dont ils ne se sont pas réellement soucié auparavant. Pour les éleveurs corses, l'avenir reste incertain.

« Il y a cinq ans, on considérait qu'on avait toutes les chances de réussir en se groupant : un outil de recherche incomparable avec la station de Giuliano, de belles terres, de bonnes variétés, un système d'irrigation exceptionnel. Nous pensions être dans un bon créneau. Il faut déchanter. » Malgré ces réserves, M. Jean-Claude Ribaut, directeur du comité économique agricole des fruits et légumes de la région corse, n'est pas pour autant pessimiste.

La clémentine corse, avec ou sans feuille, reste encore l'enfant chéri de l'agriculture insulaire. C'est qu'elle « colle » assez bien, à travers ses structures d'exploitation et l'organisation de la profession, à l'image que l'on se fait de la nouvelle agriculture corse installée en plaine : des étendues moyennes insérées dans une polyculture bien maîtrisée et jouant la carte de la coopération. Trois cents exploitants, presque tous adhérents d'un des cinq groupements de producteurs qui contrôlent ensemble 76 % du volume des clémentines exportées, c'est le tableau de l'agrumiculture corse aujourd'hui.

Il est pourtant incomplet sans le comité économique agricole, *« un club où l'on coordonne les politiques »*, dit encore son directeur. En fait, il s'agit d'un outil unique en Corse, qui est chargé de faire l'analyse commerciale des marchés des agrumes afin d'asseoir la pénétration de la clémentine corse (22 000 tonnes exportées hors de l'île cette année) contre les Goliath que sont le Maroc et l'Espagne.

Comme pour l'Italie et la Grèce

Cette saison 1981-1982 n'a pas été mauvaise. Le marché français a été porteur. L'Italie, qui ouvre ses frontières seulement à partir du 1er décembre, affiche à l'inverse de l'année dernière des cours peu favorables. Mais, au-delà de la conjoncture, l'agrumiculture insulaire a à faire face à des handicaps sérieux. A l'évidence, le franchissement du bras de mer n'est pas un avantage. Pas plus que la réglementation de la Communauté européenne qui permet depuis 1975 au Maroc et à l'Espagne de rentrer presque librement sur le marché français. Enfin, le prix de référence agrumes n'a pas été relevé depuis longtemps. La seule aide de la C.E.E. est la prime de pénétration instaurée en faveur des producteurs italiens et dont les professionnels corses ne bénéficient que lorsqu'ils commercialisent leurs fruits à l'étranger.

Réalistes, les agrumiculteurs ne demandent pas l'accroissement du prix de référence, en lui-même inflationniste. Ils souhaitent, en revanche, que le plan agrumes qui doit voir le jour pour l'Italie et la Grèce intéresse aussi la Corse. *« Nous avons 15 % du verger en zone gélive. Il nous faut commencer à la restructurer »*, avance un producteur, qui ajoute à l'adresse de l'Etat : *« Nous ne sommes pas des irresponsables, aidez-nous pendant cinq ans à mettre en place une caisse de péréquation alimentée paritairement pour fixer un prix garanti de la clémentine qui nous permettra de tenir le coup. »*

« Tenir le coup », c'est la préoccupation majeure du monde agricole aujourd'hui. Mais on le sent aussi lié entre un immobilisme qui le conduit à sa perte et une boulimie de conversion qui, étant donnée sa fragilité financière, est tout aussi périlleuse. Entre les deux pourtant, il y a place pour une politique qui recentre les productions pour l'autoconsommation, comme la viande, les fruits et les légumes ou qui stimule des cultures à hauts produits bruts ou à forte valeur ajoutée.

Ces orientations ne sont plus contestées par personne. Reste à les concrétiser. La société régionale de mise en valeur agricole, prévue par le statut particulier devrait s'en charger.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) Les chiffres du R.G.A. de 1971 sont particulièrement contestables dans ce domaine.



Des usines qui ont du mal à tourner

« *VOUS sentez-vous, en Corse, sur le territoire de la cinquième puissance industrielle du monde ?* » Provocante, la question d'un chef d'entreprise de la région bastiaise cache mal une vive déception. « *Ici,* dit-il, *le statut fiscal particulier que nous avons déjà et les rouages de la continuité territoriale favorisent la consommation, les intermédiaires, le commerce, bref, le tertiaire. Du point de vue de la production, rien, absolument rien, n'est incitatif.* »

Le secteur secondaire de l'île, qui n'occupe que 24 % de la population active, est lui-même totalement dominé par le bâtiment et les travaux publics. Et les entreprises industrielles de plus de trente salariés ne dépassent pas la dizaine.

Ce n'est pas faute, pourtant, d'en avoir parlé que l'industrialisation ne s'est pas faite. Les dix mille emplois promis, en 1975, par M. Libert Bou, à l'époque président de la mission interministérielle, ne sont pas encore oubliés. Il y a un mythe de l'industrialisation de la Corse, un discours rabâché sur les « *nécessaires petites unités de fabrication non polluantes* » que l'île pourrait accueillir.

Est-ce l'étroitesse du marché, le peu de dynamisme de la bourgeoisie locale en cette matière, le manque de volonté politique sur place et à Paris, les risques même qui pesaient sur les investissements continentaux du fait du climat politique, qui expliquent cet immobilisme du secteur secondaire ?

M. Denis Prieur, chef de la mission régionale corse, refuse, lui, de faire du développement de ce secteur une nécessité. « *Est-ce très grave si le secondaire est si faible, dans la mesure où le poids des autres activités serait suffisant ? Est-ce que la sacro-sainte question de l'équilibre des trois secteurs n'est pas dépassée ? Le problème n'est-il pas : Y a-t-il assez d'emplois qui plaisent aux Corses et qui les gratifient ?* »

Mattei ferme ses portes

M. Pascal Pozzo di Borgo, élu de la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio-Sartène et responsable de la zone industrielle du Vazzio, est loin d'adopter ce point de vue. Pour lui, l'équilibre des secteurs est une donnée importante, car elle doit permettre, par le développement des industries, de fixer des emplois permanents dont le tourisme est avare ; et, surtout, il met en avant la nécessité de réduire la dépendance de l'île en matière agro-alimentaire.

Dans les faits, cet équilibre est bien difficile à réaliser. La preuve ? Les deux zones industrielles d'Ajaccio et de Bastia, créées en 1975, sont de piteux échecs. Sur les vingt lots offerts à Ajaccio, seulement cinq ont été vendus, dont trois à des services publics (1). A Bastia, le bilan n'est guère meilleur : sept entreprises ont choisi de s'installer dans la Z.I., qui n'a pour accès qu'une piste de brousse desservant les 22 hectares disponibles.

Les deux chambres, devant le peu d'empressement des candidats à l'installation, sont dans une situation financière délicate, qui leur interdit de poursuivre leur dessein industriel. Pour rentabiliser leurs invetissements, toutes deux sont tentées de transformer une partie des Z.I. en zone de desserrement et de dépôt. Là, la demande est sensible.

Mais, à trop attendre les investisseurs, s'est-on assez soucié de ce qui existe déjà ? Et, d'abord, des deux seules entreprises corses — Job-Bastos et Femenia Fabrication — qui ont, chacune, plus de cent salariés ? Elles ont en commun d'être nationalisées, de battre de l'aile et d'appeler l'Etat à la rescousse.

La première attend depuis dix-huit mois que l'Etat donne son feu vert, accompagné d'une aide de 22 millions de francs, pour engager un plan de modernisation indispensable à sa survie.

La seconde, spécialisée dans la construction des machines à vendanger, a reçu, fin octobre, l'autorisation de programme pour quinze machines à construire, sans laquelle ses carnets de commandes auraient été vides. M. Jean Femenia, P.-D. G. de la société (contrôlée par Société commerciale des potasses et d'azote), demande qu'on lui octroie « *15 % du marché de la machine à vendanger* (2). *Nous avons un produit dont la qualité n'est pas contestée. Notre outil de travail existe. Le personnel a montré sa compétence. Je ne peux pas accepter qu'on nous laisse mourir.* »

Depuis trois ans, pourtant, plusieurs entreprises ont fermé leurs portes : la société Mattei, maison centenaire, connue pour ses apéritifs au quinquina ; Tabacap, fabricant de cigares ; la Cartuneria corsa, une cartonnerie misant sur le marché local.

Aussi, le risque qui pèse sur Femenia fabrication a valeur de symbole : l'Etat est, en effet, contraint de préciser sa politique industrielle pour la Corse. Et cela au moment même où le cap des 7 000 demandeurs d'emploi (8,5 % de la population active) est franchi.

Pour le moment, cependant, l'incertitude demeure. L'annonce du projet d'installation d'une usine de la Société nationale d'industrie aéronautique et spatiale à Ajaccio est, à ce titre, symptomatique. Lancé en février 1981, il semble s'être perdu corps et biens. A moins qu'il n'ait été, comme on ne craint pas de le dire à la chambre de commerce d'Ajaccio, qu'un « vulgaire montage ». La seule entreprise à avoir tenu ses promesses est la Société d'applications électroniques techniques avancées (60 emplois) qui vient d'ouvrir ses portes dans la Z.I. de Bastia. Industrie non polluante, à forte valeur ajoutée : l'exemple même de « *l'industrialisation idéale pour la Corse* ».

A part le cadre de vie ou un lien avec le pays, qu'est-ce qui peut conduire un industriel à choisir de créer ou de décentraliser son usine dans l'île ? « *Actuellement, rien du tout* », répond-on dans les administrations concernées. Les cadidats à l'installation bénéficient, comme dans d'autres régions françaises, de la prime du fonds d'aide à la décentralisation et de la prime de développement régional. Ils subissent, en revanche, une série de contraintes liées aux transports mais, plus encore, à la faiblesse du tissu économique et à son exiguïté.

« *Pour surmonter ces contraintes,* avance M. Léandre Pieretti, chargé de mission à la Mission régionale, *il faudrait que la Corse bénéficie de l'aide européenne aux régions périphériques. Ce n'est pas le cas.* » Plus politique, M. Pozzo di Borgo demande à l'Etat d'être « *l'étincelle, le fer de lance de la politique industrielle* ». A l'heure d'une plus grande autonomie régionale, l'appel sera-t-il entendu ? — D.A.

(1) C'est notamment là qu'est installée la centrale thermique du Vazzio, construite par l'E.D.F. et vivement contestée par le mouvement écologiste.

(2) La Société Braud, elle-même contrôlée par l'Etat, détient une part dominante dans le marché de la machine à vendanger.

Voix de l'île

Développement économique et pouvoir régional

LES interrogations que suscite la régionalisation, notamment dans son application à la Corse, portent, le plus souvent, sur les aspects politiques des réformes en cours. Partisans et adversaires se déterminent selon les espoirs ou les appréhensions qu'éveille en eux la décentralisation quant au renforcement ou à la mise en cause de l'unité nationale.

Il ne peut s'agir, pour l'heure, que de supputations. Des pouvoirs régionaux accrus doivent, en principe, favoriser le foisonnement des initiatives locales, jusqu'ici bridées par le poids des procédures et le sentiment, largement répandu, même s'il n'a pas toujours été fondé, qu'il n'est de décision que de Paris. Il en ira de même de l'adéquation des moyens aux objectifs. Qui niera que les hommes de terrain sont plus aptes que les hommes de bureau à déterminer les échéanciers et le contenu des réalisations en se conformant à l'attente des populations ?

Il est vrai aussi qu'il peut en aller autrement. Le risque n'est pas théorique d'un appétit de pouvoir allant au-delà des délimitations légales ou encore d'un exercice pervers de l'autorité, privilégiant les comportements de « copinage » sans autre contrepoids qu'un contrôle a posteriori. Certaines pratiques budgétaires pourraient le faire craindre. Mais, à l'inverse, il est bien connu que l'exercice d'un mandat représentatif transforme des contestataires en responsables. L'expérience du comité économique et social en apporte, de façon modeste mais éloquente, la preuve. Nul n'ignore qu'il compte en son sein des leaders professionnels dont les options couvrent tout l'éventail des opinions. Cette diversité n'a pas empêché la formulation d'avis où les plus revendicatifs, dès lors qu'ils étaient aux prises avec les réalités, n'ont pas été les moins pertinents.

Beaucoup dépendra donc des problèmes dont le pouvoir régional se saisira et des solutions qu'il apportera. Aménagement des transports, conversion de l'agriculture, maîtrise du tourisme, décollage industriel, adaptation des formations techniques et universitaires aux besoins, assistance et soutien financier aux chercheurs, innovateurs, fondateurs d'entreprises, sont autant de priorités qui demeurent, malgré d'importantes attributions de crédits publics au cours des dix années écoulées.

La disproportion entre l'effort de solidarité nationale — 620 millions de francs annuels pour la seule continuité territoriale — et la médiocrité des résultats obtenus offre matière à réflexion. Autant que de crédits, la Corse a besoin d'une politique prenant en compte son insularité, l'aspiration de sa jeunesse à exercer sur place des fonctions de responsabilité, l'ambition commune de concilier l'ouverture au monde, le respect des sites et le refus du nivellement.

Le pouvoir politique régional peut hésiter entre les débats quasi théologiques sur sa nature et ses limites, et la priorité donnée aux problèmes concrets. S'il choisit cette deuxième attitude, s'il se comporte en planificateur, puis en décideur, enfin en gestionnaire, s'il s'appuie sur les forces vives socio-professionnelles et les considère non comme des gêneurs, mais comme des partenaires, il représentera une chance pour l'île et pour la nation.

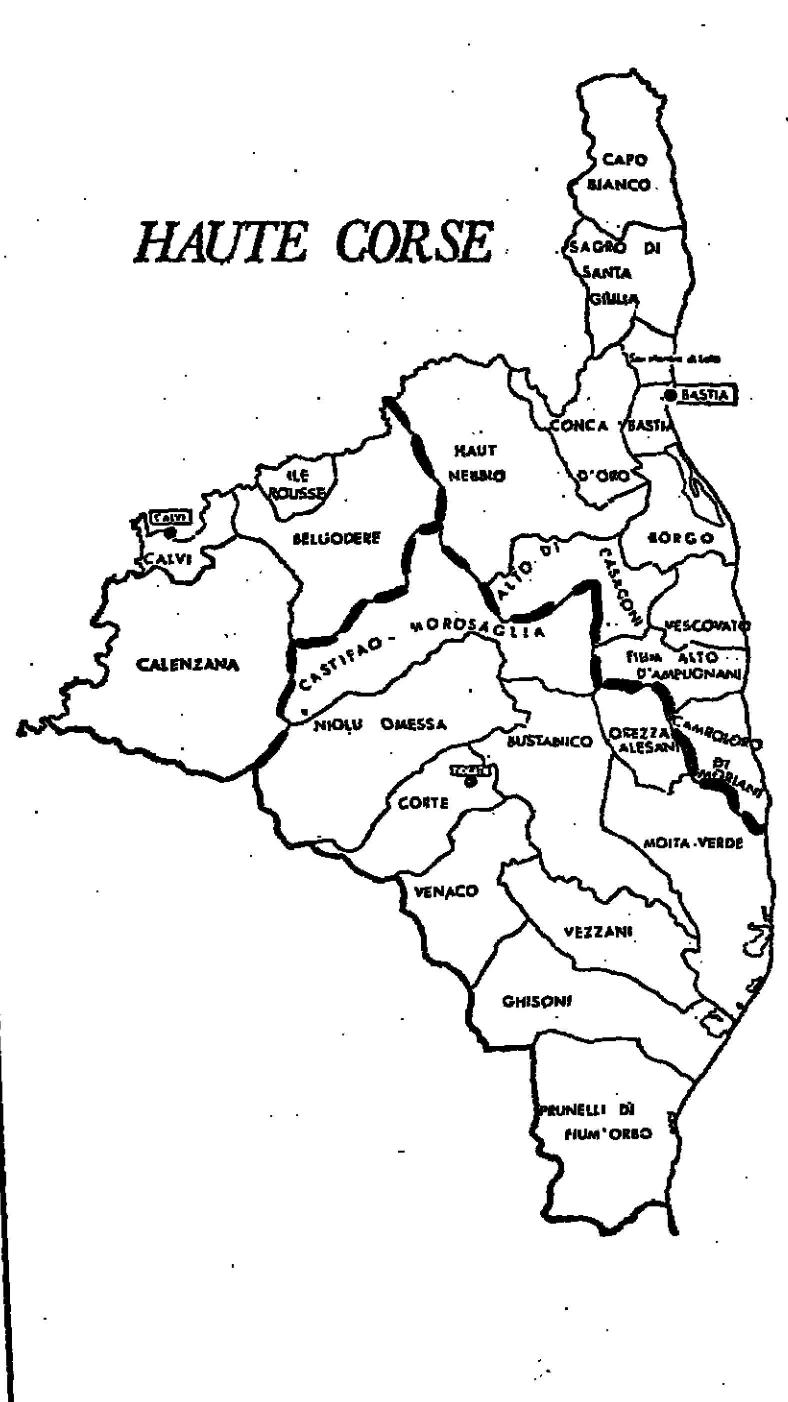
Sous nos latitudes méditerranéennes où les mentalités restent encore attachées aux formes traditionnelles du pouvoir, le pari régional ne sera gagné que si l'économie devient le contenu majeur du débat politique et si la magie du verbe ne fait pas oublier les impératifs de l'action.

EMILE ARRIGHI DE CASANOVA,
président du Comité économique et social.

La loi du 15 mai 1975 portant réorganisation de la Corse créait, sur le territoire de l'Ile, deux nouveaux départements.

D'une superficie de 4 600 km2, le département de la Haute-Corse dont le chef-lieu est fixé à BASTIA se situe au nord-est de l'arête montagneuse de l'Ile.

Administrativement, le département de la Haute-Corse est divisé en trois arrondissements (BASTIA, CALVI et CORTE), 29 cantons et 236 communes. Sa population est passée de 148 000 habitants au recensement de 1968 à 161 000 au recensement de 1975.



LES ATOUTS DE LA HAUTE-CORSE

Economiquement, le département dispose d'importants atouts pour assurer son développement.

UNE AGRICULTURE DE POINTE

— Un vignoble de 20 000 ha avec des terroirs célèbres ;

— Un verger de 2 500 ha de clémentiniers (premier département agrumicole français) ;

— Un élevage d'ovins orienté vers la production de fromages du pays ;

— Aquaculture et conchyliculture dans les étangs de Diana et d'Urbino.

UN IMPORTANT POTENTIEL TOURISTIQUE

— 500 kilomètres de côtes dont 127 de plages ;

— Un intérieur de moyenne et de haute montagne proposant un tourisme de randonnées ;

— Des sites prestigieux : CORTE et sa région, le Cap Corse, BASTIA, la Balagne, ALERIA et son musée antique ;

— 6 ports de plaisance : MACINAGGIO, SAINT-FLORENT, CALVI, CAMPOLORO, SAN AMBROGGIO, CENTURI ;

— Une importante capacité d'hébergement en hôtels et campings.

Le tourisme détermine en grande partie le trafic portuaire et aéroportuaire du département, qui dispose de :

● 2 aéroports civils (BASTIA et CALVI) auxquels doit s'ajouter bientôt l'aéroport de CORTE ;

● 3 ports de commerce (BASTIA, CALVI et ILE-ROUSSE).

UN SECTEUR INDUSTRIEL RÉCENT MAIS PERFORMANT

— Dans la région bastiaise, installation d'entreprises de haute technicité : entreprises mécaniques (machines à vendanger, machines de démaquisage), entreprise électronique.

— L'aménagement de plusieurs « zones d'activités » doit permettre un développement de ce secteur ; de même que les structures de formation mises en place : cité technique à BASTIA, centre de formation professionnelle pour adultes à CORTE, collège agricole, centre de formation des apprentis à BASTIA. Enfin à CORTE, l'Université de CORSE, dernière née des universités françaises.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Dès son installation en 1976, le Conseil Général de la Haute-Corse s'est engagé dans une série d'actions visant à promouvoir le développement économique.

— D'UNE PART, en utilisant les ressources offertes par un budget départemental, certes restreint mais sainement géré.

Ainsi, depuis 1976, on note une progression constante des crédits consacrés par le départements aux interventions directes dans le domaine économique (primes, subventions, etc.).

— D'AUTRE PART, en tenant sur les problèmes économiques les plus importants du département une série de sessions extraordinaires et de journées d'études destinées à faire le point des difficultés rencontrées et à dégager les directions d'intervention.

Ainsi :

● En 1976, session extraordinare sur l'emploi et l'industrialisation. Le Conseil Général s'est engagé à participer, avec les collectivités, à une politique d'incitation au développement industriel.

● En 1977, session extraordinaire sur les conditions de la desserte maritime et aérienne du département.

● En 1978, journées d'études sur le déveoppement économique.

● En 1979, journées d'études sur l'agriculture. Avec l'ensemble des partenaires concernés, le Conseil Général a décidé de faciliter la restructuration du vignoble insulaire et son ouverture aux marchés extérieurs, ainsi que la relance des productions fruitières.

● En 1980, adoption d'un schéma d'aménagement du littoral.

● Enfin, dans les prochaines semaines, le Conseil Général organisera des journées d'études consacrées aux problèmes de la rénovation de l'intérieur.

A l'heure de la décentralisation, les élus de Haute-Corse et les services administratifs sont prêts à œuvrer utilement en faveur d'un développement harmonieux de leur département et de l'ensemble de l'Ile.

UN TIMBRE-POSTE POUR LA CORSE



Depuis plusieurs années, l'Administration postale avait programmé un timbre « Régions » sur la Corse, or, il ne vit jamais le jour.

Dans le programme des émissions de timbres-poste pour l'année 1982, on constate avec plaisir que la date du 11 janvier est arrêtée pour l'émission de ce timbre.

Il a été dessiné par Andrea Santarelli et gravé en taille-douce par Claude Jumelet. Sa valeur faciale est de 1,90 F.

La vente anticipée, chère aux philatélistes, aura lieu les 9 et 10 janvier, de 9 h. à 18 h., aux bureaux de poste temporaires dotés d'un timbre à date « Premier jour », grand format illustré, ouverts :

- à la préfecture de la région Corse, immeuble « Le Solférino », 8, cours Napoléon Ajaccio ;
- à la préfecture de Haute-Corse, place Saint-Nicolas à Bastia (Haute-Corse).

Le 9 janvier, de 8 h. à 12 h., aux bureaux de poste d'Ajaccio R.P. et Bastia R.P. (boîtes aux lettres spéciales).

Il est précisé que ces deux bureaux de poste temporaires utiliseront le même timbre à date sur lequel figureront les deux lieux de vente anticipée.

Ce timbre sera retiré de la vente le 3 septembre 1982.

ÉNERGIE

Vazzio : un long combat contre E.D.F.

FAUT-IL ou non « geler » les travaux d'aménagement de la centrale thermique construite dans la banlieue d'Ajaccio, sur la zone industrielle du Vazzio ? « *Oui, sans aucun doute* », répond le Comité anti-Vazzio, qui mène depuis quatre ans une bataille sans merci à E.D.F.

Le comité entend promouvoir la solution hydraulique, estimant que l'île n'est équipée qu'à 4 % de son potentiel, contre 22 % de moyenne nationale. Il préconise aussi le développement des énergies renouvelables. Sa bataille contre la centrale thermique trouve son prolongement naturel avec le projet, annoncé par E.D.F. pour 1986-1987, de construction d'une autre centrale, au charbon celle-ci.

Actuellement, les besoins de la Corse en énergie électrique, qui sont en augmentation constante et spectaculaire, sont couverts par la production hydraulique : (22 mégawatts à Tolla et 31 à Calacuccio) et la production thermique : (88 mégawatts à Lucciana, 20 au Vazzio). « *Sans l'équipement du Vazzio, nous aurions été contraints de procéder cet hiver à des délestages* », affirme E.D.F. Ce à quoi le comité réplique que « *ces menaces sont démagogiques et sans fondement* ».

Quant à l'équipement du Vazzio (huit moteurs Diesel de 19,5 mégawatts chacun), il se confirme normalement. Le premier de ces moteurs a été mis en service en octobre dernier, le second le sera incessamment et deux autres le seront avant fin 1981. Pour les quatre restants, aucune commande n'a encore été passée. L'opposition obstinée du comité est également fondée sur les risques de pollution par les rejets d'anhydride sulfureux. En 1978, les assemblées régionales de la Corse avaient cependant donné un avis favorable au Vazzio, mais à condition que la politique énergétique de l'île fût décidée sur place.

Depuis lors, E.D.F. a élaboré un programme de sur-équipement hydraulique (plus 11 mégawatts à Tolla en 1983, plus 13 à Calacuccia en 1985), et mis à l'étude sept sites où des barrages sont susceptibles d'être élevés et des centrales installées. Parallèlement le réseau insulaire va être raccordé, mais en 1984, sur la liaison à courant continu Italie-Sardaigne, qui traverse l'île dans toute sa partie orientale, 30 mégawatts seraient ainsi « récupérés ».

Le 22 décembre, une mission du ministère de l'industrie se rendra à Ajaccio « *pour écouter les remarques du comité anti-Vazzio, recueillir des informations et présenter les projets du gouvernement en matière de régionalisation et de décentralisation de la politique énergétique* ». Le ministre délégué chargé de l'énergie vient d'écrire à M. Bastien Leccia : « *L'insularité de la Corse impose des précautions particulières car il sera difficile de compenser les erreurs de prévision (...) mais les possibilités de choix qui restent offertes sont plus importantes que ne semblent le croire vos interlocuteurs.* »

Conclusion de M. Hervé : « *Je suis favorable à la mise en place rapide auprès du conseil général d'une agence régionale de l'énergie.* » Affaire à suivre...

P. S.

Voix de l'île

Tout le programme du changement

LA victoire du 10 mai a mis le changement à l'ordre du jour, dans le cadre du programme du président de la République.

Au cours de la campagne présidentielle, dans son discours d'Ajaccio, le 3 avril 1980, François Mitterrand avait indiqué que l'exercice, par les Corses, du droit à la différence prendrait la forme du statut particulier.

Les nouvelles institutions projetées ont pour axe une assemblée régionale délibérante, élue au suffrage direct et proportionnel. C'est un organe que l'on retrouvera dans toutes les régions. Il s'agit là d'un incontestable élargissement de la démocratie, qui doit être impérativement accompagné, en Corse, sous peine de paralysie, de l'annulation des listes électorales actuelles, pléthoriques et dévoyées, et de la reconstitution de listes honnêtes, conformes aux critères légaux d'inscription.

Le droit à la différence, quant à lui, réside essentiellement dans certaines dispositions originales. C'est ainsi que, selon l'article 2 du projet Defferre, l'assemblée régionale de la Corse devrait bénéficier de prérogatives de consultation et d'initiative auprès du Parlement, pour les matières législatives nécessitant des mesures propres à la Corse.

D'autre part, un conseil régional du développement culturel, un conseil académique de gestion, un office de l'audiovisuel, auront pour mission de garantir l'identité culturelle de la Corse. Un certain nombre d'agences ou d'offices spécifiques, telle une société de transports corse, etc., favoriseront, enfin, le développement économique et social de l'île.

Cette double orientation, d'épanouissement culturel et de déblocage démocratique, permet d'espérer raisonnablement un dépassement définitif des violences. Dans cet ordre d'idées, on est en droit d'attendre que la loi générale d'amnistie soit complétée, à l'occasion du vote du statut particulier, par des dispositions comportant une amnistie totale relative aux événements de Corse. Il faut que la page soit tournée et qu'on liquide, à cet effet, les dernières séquelles de la répression giscardienne.

Sur la voie du changement se profilent des obstacles. Ils vont être dressés essentiellement par la droite. Comme le font augurer les déclarations de Chirac ou d'autres politiciens de ce bord, celle-ci va sans doute reprendre le type de manœuvres qu'elle a déjà déployées dans le débat sur les nationalisations.

Il faudra certainement compter aussi avec l'allergie de l'appareil administratif, alors qu'il s'agira de réduire certaines compétences et surtout d'aller à contre-courant de l'idéologie dominante des grands corps de l'Etat et de l'administration centrale, où beaucoup de mandarins droitiers conservent encore les leviers de commande.

Tout ce beau monde, bien déterminé à multiplier les embûches ou à traîner les pieds, va tenter de se barricader derrière des arguties juridiques ou constitutionnelles. Mais ces obstacles, s'ils suffisent à retarder les réformes, ne peuvent prévaloir contre la volonté politique des socialistes et de la gauche d'appliquer scrupuleusement le programme du président de la République.

Ensuite, le texte voté, la lutte pour le changement se déploiera, en Corse même, à l'occasion des élections régionales, qui s'y dérouleront dans un temps rapproché.

La confrontation fondamentale opposera, ici encore, droite et gauche.

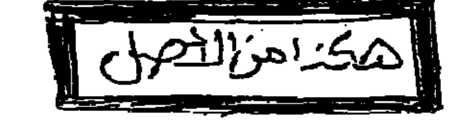
Sous la bannière du « droit commun » se retrouveront, autour du bastion de la droite, tous les tenants du conservatisme et du clanisme. A gauche se rassembleront toutes les composantes du changements, unies dans le respect du programme de François Mitterrand. Entre leurs mains, le statut particulier deviendra, demain, l'outil institutionnel nécessaire qui permettra de pousser plus loin les grandes luttes populaires et la politique gouvernementale pour l'emploi, pour la démocratie, pour la transformation sociale, pour l'épanouissement culturel. Il appartiendra à chacune de ces composantes de définir, ensemble ou séparément, les implications régionales du programme du président de la République et d'en présenter un projet cohérent de renouveau de la Corse.

Une chance historique est peut-être offerte à la Corse. Il s'agit de la matérialiser dans le moment même. Il serait déraisonnable de la manquer à cause de querelles médiocres. Cette chance concerne également l'expérience du socialisme « à la française » et la capacité de celui-ci d'élargir les espaces de démocratie par l'exercice du droit à la différence, constitutif de la nouvelle citoyenneté.

Il est de la responsabilité de tous, du gouvernement, du Parlement, de l'ensemble des hommes et femmes de progrès, de dépasser le stade des routines administratives confortables, des électoralismes sans horizon, des sectarismes de toute espèce, et de se hausser à la hauteur de l'événement.

CHARLES SANTONI.

Premier secrétaire de la Fédération de Haute-Corse du parti socialiste.



Un pays refuse de se mettre à l'encan

« LE fameux gisement touristique, *selon l'expression des technocrates parisiens*, a été mis en exploitation sans qu'on se préoccupe des équilibres sociaux, culturels, humains, alimentaires. Les indigènes n'étant pas armés, ni par leur formation, ni financièrement pour bénéficier du phénomène, ils subissent ou se révoltent. » *Le jugement abrupt de la Fédération corse des hôteliers-cafetiers et limonadiers présenté dans un document remis dernièrement à M. Bastien Leccia, chargé des affaires corses, tranche avec le ronron habituel des discours sur le tourisme.*

Est-il excessif ? Oui, si l'on prend la mesure de ce qui a été évité. Les « envahisseurs » ont été stoppés, la « baléarisation » implicite programmée par le schéma d'aménagement de la Corse de 1971 a tourné court. Et les dizaines de milliers de lits des grands projets de Pinia, La Testa Ventilegne ou Porto-Giraglia ont rejoint ce grand cimetière au soleil des tentations avortées ou mort-nées. Les côtes n'ont pas été défigurées. Seulement 29 % du littoral est urbanisé au lieu de 92 % dans les Alpes-Maritimes et 62 % dans le Var. Le Conservatoire du littoral, depuis 1973, a acheté quelque dix-huit mille hectares. Les espaces naturels ont été préservés.

Mais à côté de cela, le « tout-tourisme » *(l'expression a fait fortune) pèse d'un poids considérable dans l'économie insulaire. 90 % des matériaux et biens d'équipement sont importés. Il en va de même pour les denrées alimentaires. Près de 80 % de l'instrument touristique est contrôlé par des capitaux non corses. 45 % du personnel est continental, la proportion est encore plus forte parmi les cadres. 77 % des emplois sont saisonniers. La population permanente supporte la charge d'équipements importants utilisés par d'autres deux mois par an. La période estivale enfin est propice aux flambées inflationnistes des denrées et des services.*

Tout cela conduit-il les insulaires à rejeter le tourisme ? Pas du tout. Mais les Corses revendiquent les moyens d'une meilleure maîtrise afin de mieux étaler l'activité sur l'année, de décongestionner le littoral au profit de l'intérieur, de jouer sur la complémentarité des clientèles et des modes d'hébergement. Bref, d'atténuer les déséquilibres (le Monde *du 17 octobre).*

A Porticcio, « principauté » *touristique de la rive sud du golfe d'Ajaccio, le groupe Brémont-Lafont est chez lui. Installée en Corse depuis 1959, la société gère un capital immobilier considérable. Elle s'est d'abord contentée d'une promotion classique à la propriété avec la vente de cent quatre-vingt-dix lots viabilisés pour résidences principales ou secondaires. Elle a ensuite misé sur l'immobilier de loisir. Ainsi sont nés les quatre cent dix appartements de Terra-Bella I et Terra-Bella II, et elle prépare Terra-Bella III et Terra-Bella IV.*

Dans cet ensemble immobilier plus touristique, l'une des pièces maîtresses du développement de Porticcio, une expérience inédite est conduite depuis deux ans. De jeunes Corses, pour la plupart autonomistes, ont négocié avec la société Lafont une sorte de délégation de pouvoirs. Les voici aux postes de responsabilité. Leur objectif : infléchir l'utilisation de « l'outil Terra-Bella » *dans le sens d'une véritable* « corsisation » *des emplois et d'une meilleure intégration des touristes dans l'ensemble culturel corse qui ne sera plus masqué, mais, au contraire, valorisé. Enfin ils veulent faciliter, à terme, l'organisation des producteurs locaux en leur offrant un marché estival important.*

L'expérience, malgré quelques incompréhensions entre les nouveaux gestionnaires et la direction parisienne, semble tourner rond. Les autonomistes, pris au piège de la finance ? M. Xavier Tomalini, président de la confédération hôtelière, va à leur rescousse : « Il ne s'agit pas de raser Terra-Bella. L'ensemble existe, des jeunes Corses ont pris l'affaire en main. La seule chose que nous devons exiger est le réinvestissement sur place des bénéfices. » *Mais au profit de qui ? Un militant socialiste qui vit à Porticcio refuse, lui, ce qu'il nomme* « l'alibi » : « En Corse, les banques ont compris qu'il fallait intégrer la corsitude en termes budgétaires. C'est à ce prix qu'est la prospérité. » *Le débat sur le tourisme susciterait-il aussi une droite et une gauche ?*

L'expérience du village d'Olmeta

Olmeta-di-Tuda, au sud de Bastia, à un quart d'heure de Saint-Florent, est déjà un village de l'intérieur, à mi-chemin entre la plaine de Conca d'Oro et les montagnes du Nebbio. Loin de la Corse des pieds dans l'eau, un promoteur a décidé d'y bâtir un village de vacances de tourisme intégré. Ce promoteur est une association, l'AERVO, qui rassemble les communes du syndicat à vocation multiples du Nebbio et des villes continentales de Valence, Epinal, Issoudun et Combes-la-Ville. M. Marc Valery, ancien directeur d'URBA-Conseil et adjoint au maire (P.S.) de Marly-le-Roi, est rentré en Corse, dont il est originaire, pour mener à bien le projet. « Deux cent vingt lits groupés, soixante éclatés en gîtes ruraux. Notre démarche, *dit-il*, est aux antipodes de celle d'un promoteur privé. Nous faisons tout pour récupérer les miettes de vie du tissu existant afin de redonner l'impulsion nécessaire pour que la vie revienne. Nous louons le terrain sur lequel nous construisons. Dans trente ans, le village de vacances reviendra au SIVOM. Nous offrons une partie du terrain à l'office d'H.L.M. pour qu'il construise une vingtaine d'appartements pour des permanents. Toutes nos installations culturelles et sportives seront ouvertes à la population résidente et les commerces seront tenus par des gens d'ici. Nous avons recruté et formé sur place le personnel, soit quinze personnes, et nous essayons d'organiser les producteurs pour qu'ils soient en mesure de fournir le village de vacances qui restera ouvert après sa période de rodage dix mois par an. Nous jouons, c'est clair, la carte de l'intérieur et de la micro-région. »

Les premiers vacanciers ont essuyé les plâtres de la première ouverture l'été dernier. Mais la qualité de l'accueil a compensé les ratés de l'organisation. Première expérience de tourisme intégré en milieu rural, le village d'Olmeta-di-Tuda est-il l'avant-garde d'un nouveau tourisme ou l'exception qui confirme une règle ? La greffe elle-même du hameau neuf sur la Corse vieillie du village d'Olmeta prendra-t-elle ?

Lentement, le tourisme insulaire évolue en se diversifiant. Ses promoteurs prennent conscience qu'autre chose est possible. De plus, l'hôtellerie traditionnelle est en crise. La clientèle change. Son pouvoir d'achat se réduit. On enregistre la baisse de la durée des séjours.

Face à ces données, deux réactions pour le moins différentes apparaissent. M. Tomasini, représentant les hôteliers, souhaite que l'on oriente les investissements afin d'accueillir des touristes argentés, « ce qui aurait, *dit-il*, un effet d'entraînement bénéfique et ferait évoluer l'ensemble de la clientèle ». *A la direction régionale du tourisme, M. Jean-Pierre Martinetti, responsable de la cellule* « aménagement-équipement », *s'efforce, lui, d'enregistrer, mais aussi de précéder les évolutions qu'il constate sur le terrain, en mettant l'accent sur les équipements légers, les campings municipaux, les sentiers inter-villages ou de moyenne randonnée.*

Tourisme censitaire ? Tourisme *populaire ? Le choix se fera-t-il en ces termes-là ? Plus justifié et plus réaliste est le souhait de voir s'allonger la saison et d'offrir aux vacanciers une Corse moins stéréotypée ; une Corse hors des sentiers battus.*

D. A.

Voix de l'île

L'avenir dans l'union

STATUT particulier ou droit commun. La Corse n'a pas choisi ses institutions régionales. Valéry Giscard d'Estaing avait affirmé avec vigueur sa volonté de maintien du droit commun. Il a été majoritaire en Corse, mais il n'est plus président. François Mitterrand n'a pas rassemblé la majorité des Corses, mais il a été élu. Son engagement en faveur d'un statut particulier devient réalité à la suite du choix national effectué par l'ensemble des Français.

Les responsables insulaires ne peuvent ignorer cette situation nouvelle, susceptible de modifier fondamentalement l'organisation et les conditions de développement de la région ainsi que les attitudes des acteurs de la vie locale. De surcroît, la trêve enregistrée en ce qui concerne une violence endémique depuis de nombreuses années suscite dans l'opinion publique l'espoir d'une paix civile stable.

Droit commun ou statut particulier. Ce choix sommaire est, aujourd'hui, dépassé. Il ne doit pas être la source d'une division dangereuse de la communauté corse.

Saisis d'un projet de statut particulier, il nous appartient donc d'en discuter concrètement et, si possible, de l'amender dans une perspective d'efficacité.

Un outil institutionnel garant de mesures économiques et sociales spécifiques à la Corse peut servir de base à un nouveau départ, dans un climat assaini. C'est pourquoi nous ne voulons pas que la Corse devienne, artificiellement, le champ clos de polémiques nationales entre partis politiques : l'équilibre corse est, aujourd'hui, trop fragile pour qu'on accepte qu'il soit un instrument de séduction, parmi d'autres, d'une opinion publique nationale avide de combats idéologiques.

Notre devoir dans l'île est, au contraire, de travailler dans le concret. Notre rôle est de construire, dans l'union et le renouvellement, l'avenir de notre région. Les Corses sont prêts à assumer leurs nouvelles responsabilités.

JOSÉ ROSSI,
conseiller général (U.D.F.) de la Corse du Sud
conseiller régional de la Corse.

Pour retrouver la grande mémoire de la Méditerranée

C'EST ce rivage de la grande Méditerranée, aux époques où elle « fonctionnait », que la Corse aujourd'hui doit retrouver pour ligne d'horizon. Cette ouverture seule peut arracher l'île à ce tête-à-tête disproportionné et infériorisant qu'on lui a fixé, qu'elle s'est fixé avec Paris, véritable capitale internationale. Je me souviens avec tristesse, sur la place d'Ajaccio, au milieu des grenades lacrymogènes, de la vieille Madeleine bel œil, qui, effondrée sur un banc, me disait : « *Mais qu'est-ce qu'ils veulent ? On est Corse et Français, on a fait la guerre de Cent Ans, la Révolution de 89.* »

Quel gâchis historique pour tous, quelles que soient nos opinions, que la Corse n'ait pas encore accédé à cette citoyenneté méditerranéenne, cette souveraineté, qu'elle partagerait naturellement, au-delà des préalables politiques, avec Barcelone, Marseille, Alger, Tunis, Athènes... Qu'il n'y ait même pas une conscience insulaire commune avec la Sardaigne, la Sicile, Malte, la Crète...

La Corse ne peut retourner à l'histoire que par la Méditerranée et ses routes africaines, asiatiques. A cette échelle, l'histoire et la prophétie sont toujours la volonté de l'homme quelles que soient les lois éternelles, les chances ou les fatalités historiques. Ce sont tous les voyageurs musulmans, les commerçants qui ont répandu plus sûrement l'islam, que cet « islam du Glaive » qui fait partie de nos légendes dorées réciproques. Ce sont les savants, les devins juifs qui passaient des cours musulmanes aux cours chrétiennes, comme le faisaient les guerriers qui louaient leurs épées et finalement se fixaient et changeaient de religion. C'est dans ce contexte où, au seizième siècle, Braudel dira : « *Il n'y a sans doute pas un événement méditerranéen où un Corse ne se soit trouvé mêlé* ». De la Catalogne à la Turquie, les Corses recouvraient la Méditerranée de toute une trame de complicité quasiment familiale. « *En juillet 1562, lorsque Sampiero Corso passe à Alger, les Corses se précipitent, le saluent comme un roi.* » Hassan Corso sera d'ailleurs bey d'Alger, et à cette époque à Alger, sur dix mille convertis, il y avait six mille Corses musulmans. Ces liens de société et de pouvoir se retrouveront aussi au Maroc et à Tunis.

Le Corse est partout à l'aise avec ses égaux en différence. Il ne s'arrache pas « au centre du monde » à toute une sensibilité urbaine qui serait devenue sa seconde nature, comme elle l'est pour la plupart des Français. Ces derniers se retrouvant souvent à l'étranger comme déchus et exilés. Un Corse qui avait passé sa vie en Afrique me disait : « *Vous savez, moi, ça ne m'a guère changé, j'ai quitté mon pauvre village, j'en ai retrouvé un autre semblable en Afrique. Je n'avais rien à regretter, je ne connaissais même pas Paris.* » Le Corse, comme les étrangers qu'il rencontrait, n'avait d'autre passeport que le soleil de la parole, l'instinct animal de mesurer son semblable et ses bagages de patience.

A mon ami le curé de Venaco, à qui je disais : « *C'est étrange, en voyage, par instants, je me demande qui je suis. Cet hiver, que ce fût avec les Dogons, les Maures de Tombouctou ou les Songhays de Gao, je me voyais là comme si j'y étais depuis toujours. J'avais mon parcours, mes petites habitudes, je faisais mes dessins, mes aquarelles, mes projets.* » Et le curé Dominique de me répondre : « *Tu ressentais là simplement ta nature corse, dont la caractéristique est de bien s'adapter partout.* »

Les forêts de l'Antiquité

Je songeais à Sekou Touré, me disant dans la moiteur de Conakry : « *Vous êtes parent de Graziani de Dakar ?* » Devant mon ignorance, j'ai appris plus tard que ce Graziani était un « grand Sénégalais » un Africain considéré et connu de tous, qui avait soixante-dix ans et se promenait tous les jours en short et en casque colonial. L'autobus de Dakar s'arrêtait si on le lui demandait à l'arrêt Graziani.

Ainsi pour les Corses, la Méditerranée ne peut plus se réduire à la « Méditerranée des frères latins » de Mussolini, ou celle très distinguée de Valéry, gravée sur les frontons de Chaillot à Paris. C'est-à-dire la Méditerranée sans les Méditerranéens. Celle qui faisait répéter à mon ami le peintre grec Fassianos, à l'allure de frêle levantin : « *Je suis un métèque.* »

La Corse fait partie de cette grande Méditerranée des « métèques », des maltais, des bédouins, de tous les barbaresques. La Méditerranée, pour les Corses et les autres riverains, n'est pas une mer. La mer a toujours été le miroir des étrangers. Aujourd'hui encore, il y a cette même identification avec le flot touristique. La Méditerranée irréductible est un continent de montagnes, avec des routes d'eau, comme le sable autour des oasis. Mais l'île et l'oasis ont la même mémoire, celle des hommes qui demeurent et n'attendent plus rien de personne. Montagnes des Chrétiens libanais, des Druzes, des Albanais, des Berbères, oasis insulaires des Mozabites, des Maures, Tassili et Aïr des Touaregs, Tibesti des Toubous... Partout il y a aussi toute une civilisation qui, à partir d'un relief, se définit par un refus.

Ce n'est pas un hasard si la Corse se retrouve, elle, à partir de sa montagne, université à Corte allégresse rustique de Cantu u populu corsu, incantations austères du Teatru Paesanu. C'est encore dans la montagne qu'un curé me disait : « *Là-bas, dans le Bozziu, il y a toujours le clocher qui a sonné le premier appel à la guerre d'indépendance. Quand j'entends encore aujourd'hui ces cloches, j'ai des frissons.* » Nous sommes arrivés au village dans la nuit d'automne, le clocher se découpait debout en plein ciel, comme une tombe silencieuse. Les convulsions d'éclairs faisaient surgir de lointaines montagnes sur lesquelles le clocher grandissait, puis disparaissait. Il n'était réveillé que par les seuls sentiments qui maintenant le concernent encore : ceux du ciel. Ici Ibn Khaldoun aurait pu redire ce qu'il a dit ailleurs : « *Dieu est l'héritier de la terre et de ce qu'elle porte.* » Dans cette vallée obscure et oubliée se réalisait ce mystère entre l'histoire et Dieu qui fait que dans la montagne l'événement demeurera toujours prophétique. C'est cette dimension qui dans la Méditerranée grandit les clans, les tribus, les peuples, quels que soient les jugements du moment. Plus que de projets politiques, qui succèdent aux plans, aux procédures sans âme qui n'interpellent personne, la Corse a besoin de ce sentiment prophétique pour se retrouver.

La Méditerranée de la Corse, c'est celle de la petite porte, des chemins individuels, qui répondent à l'appel des forêts de Heiddeger, de Jünger. L'île est, en effet, la dernière grande forêt de la Méditerranée, la survivante des vastes forêts méditerranéennes de l'Antiquité. Platon se désolait déjà de voir les forêts disparaître. Sans la forêt profonde qui l'enfanterait, tout cet univers frémissant de dieux, de demi-dieux et de mystères infinis n'a plus guère de sens, si ce n'est celui de l'intelligence mécanique des étrangers.

Ce monde des forêts, c'est celui des origines où tout était réuni. La Corse est l'île sanctuaire par excellence. Peut-être que, sous leurs attitudes réticentes envers les inconnus, les Corses agissent inconsciemment encore comme les vestales du Temple.

Cette identification viscérale à la terre est, pour les Corses et les autres Méditerranéens, une valeur supérieure à la culture, à la langue. Car ces dernières peuvent devenir un alibi d'authenticité dans la réalités des multinationales touristiques et autres. Ce sont « ces mécanismes de pouvoir » que notre ami Paul Vieille, le maître de Bani Sadr, étudie avec vigilance, à travers la Méditerranée, depuis des années. En effet, les bonnes âmes « œcuméniques » sont prêtes à préserver les langues et cultures minoritaires comme les derniers pandas de Chine. Car elles font aujourd'hui, partie de la circulation des idées parisiennes et américaines. Elles oxygènent le béton universel.

Cette « île corps vivant » me fait penser à un autre prêtre corse à qui je disais : « *Au bord de mer, je suis détendu, sans identité, sans problème, mais lorsque j'habite au village, dans la montagne que j'aime, franchement, je sens un poids, une angoisse.* » Il me répondit : « *Moi aussi. A la mer nous sommes tranquilles parce que nous sommes étrangers, tandis qu'au village les racines des ancêtres nous appellent, s'accrochent à nous, pour nous forcer à ne pas les quitter, à vivre là. Nous sentons que nous ne pouvons plus, et ce remords nous met mal à l'aise. Ce déchirement, c'est la preuve que nous sommes restés corses.* »

L'aventure européenne

Mais le sens de la terre, lui, est inaliénable. Si les juifs rêvent de la Terre promise, ils se battent pour un territoire précis et portent à l'étranger un peu de terre de Jérusalem. Les Palestiniens ont, chaque année, la fête de la terre. J'avais lu, dans un journal algérien, lorsque j'étais au Sahara, le récit d'un guide du désert devenu aveugle comme beaucoup et qui guidait toujours les Sahraouis. Il savait où il était en sentant le sable, en l'écoutant couler dans ses mains.

Les peuples de la Méditerranée et ceux de son grand rivage saharien, ne sont pas encore devenus des étrangers chez eux. Cet hiver, assis avec les Dogons autour d'un transistor, j'ai entendu, comme une illumination personnelle, une de ces phrases-proverbes, apparemment passe-partout, qu'aiment les Africains. C'était le président du Mali, Moussa Traoré, qui, avec sa majesté bambara, disait : « *Celui qui ne sait pas d'où il vient, ne sait pas où il va.* » C'était déjà mon idée, lorsque je représentais le Corse sur la liste « Europe région » aux élections européennes.

Le retour de la Corse dans la Méditerranée ne doit pas se faire en opposition polémique avec l'Europe. Cela pourrait même être le début d'une situation nouvelle. La Corse deviendrait l'épicentre d'un ébranlement continental qui ferait craqueler le vernis des dernières saint-sulpiceries historiques, qui maintiennent dans le mépris de leurs racines ces peuples européens vivant pourtant sur leur propre terre. O France celte, qui se voyait, retenant la leçon de ses vainqueurs, l'héritière même de l'Empire romain, de la Grèce, la fille aînée de l'Eglise romaine ! Ce serait le retour au pays natal, un enrichissement. Reprendre un regard juste sur soi, aide à mieux voir les autres. C'est une réécriture de l'histoire commune comme l'on dit. La seule manière de résister aux multinationales, ces nouvelles versions marchandes de l'Empire romain. Retrouvailles avec les vigoureux peuples celtes des origines, les tribus gauloises, germaines, dont chaque chemin d'herbes dit l'enracinement mieux que tous ces juridismes et ces ruines oppressives. C'est le chant des Druides, des bardes, qui redonne un sens aux campagnes. Voici à nouveau une contre-réforme qui partirait de la Méditerranée des îles. Le souvenir pour la Corse d'une autre aventure insulaire et européenne. Celle de Frédéric II de Hohenstaufer, ami de l'Islam et régnant de Sicile, où il repose enveloppé de lettres arabes et la croix au cœur.

PIERRE GRAZIANI
artiste peintre.

Voix de l'île

Une avancée historique de la démocratie

INCONTESTABLEMENT, le projet gouvernemental de statut particulier pour la Corse constitue une avancée historique de la démocratie.

C'est une grande conquête à mettre au compte de la victoire de la gauche et des luttes du peuple corse, surtout quand on sait que, durant des années, la droite au pouvoir a refusé le moyen essentiel pour régler le problème corse : un développement décisif de la démocratie.

L'ancien pouvoir giscardien et ses soutiens corses se sont farouchement opposés à toute mesure de décentralisation réelle, même lorsque le conseil général de la Haute-Corse le demandait à l'unanimité. En permettant aux Corses de prendre en main leurs propres affaires avec la possibilité de régler toutes les questions insulaires, le statut particulier doit aider à effacer le lourd passif hérité de la gestion de la droite, à réorienter l'économie de la Corse dans le sens de l'intérêt général afin que les Corses puissent enfin vivre, travailler et décider au pays.

Une décentralisation véritable, loin de s'opposer à l'unité nationale, en est au contraire la forme nouvelle moderne, basée sur un ciment nouveau : la liberté. C'est sur ces bases que les communistes ont défini leur conception d'un Etat unitaire et décentralisé.

Les communistes corses approuvent pour l'essentiel le projet gouvernemental. Dans un esprit constructif, afin que le statut particulier pousse le changement le plus loin possible, les communistes apportent leur contribution originale au débat. Les conseillers généraux communistes ont déposé dix vœux sur le bureau de l'assemblée départemental de la Haute-Corse pour améliorer le contenu du projet gouvernemental.

Ces vœux insistent sur quelques améliorations qui nous semblent importantes : la nécessité d'affirmer, dans les moyens dont dispose la région, la solidarité nationale, une juste place pour les salariés correspondant à leur poids dans la vie économique de l'île, et cela dans les organismes consultatifs, sociaux et culturels, et, dans les agences envisagées, à travers leurs représentants syndicaux ; des transports maritimes et aériens basés sur les principes de services publics et de solidarité nationale, et assurés par les compagnies nationalisées, à l'exclusion de tout pavillon étranger, entre la Corse et le continent.

Le statut des personnels des agences qui doit rester celui qui régit l'ensemble de la fonction publique.

Bien entendu, nous estimons que le statut particulier devra se garder de toute tentation de centralisation régionale, car il s'agit de rapprocher les Corses de tous les centres de décision.

Dans le contexte politique issu du 10 mai, les deux départements avec des assemblées élues au scrutin proportionnel, les communes dotées de pouvoirs accrus, seraient autant d'éléments permettant d'élargir la démocratisation des affaires de la Corse, à travers leur participation contractuelle, à l'élaboration du plan régional.

Dans les jours qui viennent, les communistes corses et leurs élus continueront à expliciter largement leurs propositions, sans oublier que les institutions ne remplaceront jamais l'intervention du peuple corse et des travailleurs, à tous les niveaux, pour faire avancer le changement, vers un socialisme aux couleurs de la Corse.

PIERRE GIUDICELLI,
conseiller régional communiste, premier adjoint au maire de Bastia.

POLITIQUE

Nouveaux pouvoirs

(Suite de la page 29.)

Pétition de principe, mais qui n'empêche nullement l'U.P.C. d'annoncer le 24 novembre sa décision de participer aux élections régionales de juin 1982, étant assurée de « *l'instauration du scrutin de liste régional à la proportionnelle* ». L'U.P.C., qui rejetait en 1977 le projet du P.S. pour « *ses insuffisances* », l'accepte aujourd'hui, dûment amendé, comme un premier pas vers l'autonomie interne, une ouverture en tout cas. D'autres mouvements nationalistes aussi, tel le F.P.C. (Fronte di u populu corsu) qui va se constituer en parti politique, souhaitent que la mouvance nationaliste présente une liste unique. Sur ce point, le débat n'est pas tranché.

Au sein des formations politiques traditionnelles, les avis sont divergents sur l'assiette du scrutin. La proposition du P.S., en 1977, tendait au scrutin de liste départemental. Le M.R.G. de Haute-Corse la fait sienne en 1981, ainsi que les deux fédérations communistes. Mais on sait que celle de la Corse-du-Sud a préconisé le scrutin de liste régional, tout comme le font le M.R.G. de ce département et l'U.D.F. insulaire. Quant au R.P.R., il ne s'est pas formellement prononcé. M. Jean-Paul de Rocca Serra, député et maire de Porto-Vecchio et président du conseil général de Corse-du-Sud, est favorable à la liste départementale, tandis que M. Pierre-Paul Giacomi, ancien député de Bastia, a pris position pour le scrutin régional. Pour que soit choisi le scrutin départemental, le M.R.G. de Haute-Corse fait alors donner la garde au sein des assemblées où il est majoritaire : le conseil régional (17 voix contre 2) le 16 octobre, puis le conseil général de Haute-Corse (24 voix contre 5) le 30 novembre. Ainsi, pense-t-on, la préférence des élus ne pourra pas ne pas être traduite dans les faits par le gouvernement. Mais ce serait occulter celle de la large majorité des organisations consultées tout autant que l'aspiration de la plupart des insulaires. La querelle entre partisans du « droit commun » des régions et ceux d'un statut particulier, qui a agité la controverse de l'automne, est dépassée par la nécessité de tout mettre en œuvre pour consolider la paix civile d'une part (et sur ce point il est indispensable que l'amnistie totale soit votée afin de « *tout effacer* »), pour permettre que « *les élus de ce peuple déterminent librement la nature des intérêts propres aux populations qui vivent sur cette terre* », selon le mot de M. Mitterrand à Ajaccio, d'autre part.

C'est pourquoi les Corses éliront leur assemblée régionale (61 membres) au début de l'été 1982 — huit ou neuf mois avant les autres Français. Et qu'ils verront alors, selon un mot célèbre, « *comment faire le reste* ».

PAUL SILVANI.

Voix de l'île

Les autonomistes dans la bataille électorale

M. Edmond Simeoni est le principal responsable du mouvement autonomiste Union du peuple corse (U.P.C.). Dans l'entretien qu'il nous a accordé il nous donne son sentiment sur le projet de statut particulier et laisse clairement entendre qu'il sera candidat aux prochaines élections régionales.

« Le texte du projet de loi portant statut particulier pour la Corse, que doit adopter dans quelques jours le conseil des ministres, vous paraît-il très éloigné du projet d'autonomie interne que vous préconisez pour l'île ?

— Il existe une différence fondamentale entre les deux projets. L'autonomie interne, revendication légale et constitutionnelle, permet la reconnaissance juridique du peuple corse, qui est le fondement intangible de notre combat. Elle dote notre pays de la compétence législative dans tous les domaines à l'exclusion des affaires étrangères, de la monnaie et de la défense, qui sont du ressort exclusif du pouvoir central ; elle lui fournit des moyens financiers conséquents qui doivent provenir de l'intégralité du produit de la fiscalité dans l'île et de la contribution de l'Etat comme elle existe dans les territoires français d'outre-mer, même dotés d'autonomie.

» Le statut particulier prend en compte la seule insularité. Curieusement, son préambule mentionnant le mot de « peuple corse » a disparu et nous notons que le président de la République ne le prononce jamais. L'assemblée régionale corse n'a aucun pouvoir législatif ; le budget est octroyé globalement par Paris et la compétence de l'assemblée est de simple répartition.

— Quel enseignement tirez-vous des six premiers mois de pouvoir socialiste ?

— La victoire de François Mitterrand est aussi la nôtre parce que nous y avons contribué, modestement certes, mais sans équivoque. La victoire du 10 mai a permis la démocratisation de FR 3, la disparition de la Cour de sûreté de l'Etat, la libération de presque tous les prisonniers politiques et la proposition du statut particulier. De surcroît, il semble acquis que la future assemblée sera élue au scrutin régional et à la proportionnelle.

» Malheureusement, le passif est manifeste : il reste encore deux prisonniers politiques ; le pouvoir socialiste semble vouloir maintenir les deux départements — résultat d'un charcutage giscardien — et il a demandé unilatéralement une épuration des listes électorales, à laquelle nous préférions, pour notre part, une refonte radicale. Les fonctionnaires répressifs du régime précédent sont toujours en place ; la construction de la centrale du Vazzio continue allégrement. La Légion étrangère est maintenue en Corse. L'Etat refuse toute enquête sur l'utilisation de l'argent public et parapublic, ainsi que la publication des chiffres réels et complets de la balance financière métropole-Corse pour 1980.

» A l'occasion des dernières élections législatives, des maires des communes rurales de la Corse-du-Sud ont pratiqué des fraudes électorales scandaleuses, amplement prouvées par des enquêtes de police judiciaire. Ils ne font l'objet à ce jour d'aucune inculpation. Peut-on imputer ce bilan négatif à l'incompétence des hommes, à une erreur de stratégie, ou, ce qui serait pris, à la volonté du nouveau pouvoir de ménager le système de plans ? Si le gouvernement de gauche refuse d'amorcer franchement l'indispensable révolution démocratique en Corse, il s'expose à voir les hommes du passé et du passif monopoliser les rouages essentiels des nouvelles institutions et à assister impuissant à l'accroissement des tensions que nous espérions révolues.

— En décidant de présenter une liste aux prochaines élections régionales, l'U.P.C. amorce-t-elle une nouvelle stratégie politique ?

— Le but de l'U.P.C. comme celui de ses prédécesseurs, l'A.R.C. et l'A.P.C., reste inchangé. Elle veut participer à l'entreprise collective de sauvetage du peuple corse en poursuivant pour sa part, et dans la légalité, la réalisation de son objectif institutionnel : l'autonomie interne avec comme fondements majeurs la réappropriation de notre identité nationale, l'instauration d'une démocratie vivante, pluraliste, et la récupération de nos terres aliénées. Mais la stratégie et la tactique sont-elles étroitement liées à l'analyse : nous voulons jouer loyalement le jeu du statut, conçu comme une étape vers la décolonisation de notre pays ; nous voulons en accroître les potentialités par des propositions concrètes ; nous voulons majorer la prise de conscience de notre peuple et sa responsabilisation ; et perfectionner l'indispensable rodage des hommes et des nouveaux mécanismes institutionnels.

» Par la seule volonté du parti socialiste, les prochaines élections ne présenteront pas toutes les garanties démocratiques mais elles seront pour nous un excellent moyen de populariser nos thèmes favoris, d'accepter le débat d'idées et de confronter démocratiquement les points de vue avec toutes les forces progressistes de l'île. De plus, ce qui n'est pas négligeable, le prochain scrutin régional, puisqu'il sera isolé, centrera l'intérêt de l'opinion publique française et internationale sur la « question corse ».

» Mais surtout nos élus, car nous en aurons, seront l'indispensable complément des luttes populaires légales. Ce choix restitue notre participation électorale à sa véritable place. Elle est un moyen du combat et non une fin en soi.

Un candidat expérimenté

— Vous-même serez-vous candidat et tête de liste à cette élection ?

— Il est prévu incessamment une large concertation avec toutes les forces nationalistes légales ainsi qu'avec toutes les organisations et hommes de progrès. Aussitôt après, il appartiendra au comité central de l'U.P.C., prévu pour le 27 décembre à Bastia, d'arrêter toutes les modalités concrètes de notre participation. Il est exact que nombre de nos frères de lutte sont persuadés que, eu égard à mon expérience politique, je devrais mener la bataille ; mais la collégialité est une règle à l'U.P.C., qui décidera du choix de nos candidats sur des critères rigoureux de moralité et de compétences, de disponibilité et d'attitude à l'engagement déterminé.

— En dénonçant comme vous le faites le système des clans, qui « se nourrirait d'une économie assistée », êtes-vous sûr de prendre toute la mesure d'un phénomène que vous imputez volontiers au pouvoir politique « colonial », alors qu'il paraît typiquement insulaire, méditerranéen et plongeant ses racines dans la culture même du peuple corse ?

— Le clan est le partenaire structurel et institutionnel de tous les gouvernements de la France sans exception qui ont colonisé la Corse depuis la défaite de Ponte-Novu en 1769. Ainsi naquit le clanisme qui, par la suite, fut une adaptation néfaste, mais souvent nécessaire, à des conditions économiques et sociales difficiles, imposées au peuple corse. Plus près de nous, le clan a dévoyé des pratiques culturelles indéniables telles que l'amitié, la solidarité, la gratitude, la fidélité pour devenir progressivement, au cours de ce dernier siècle, une véritable *mafia* politique de délinquants du civisme, pillant l'argent public, ridiculisant la démocratie, trompant délibérément le peuple par des promesses mensongères. »

Nous avons dans ce supplément donné la parole aux représentants des principales tendances politiques. Nous publierons dans les jours prochains les déclarations de MM. François Giacobbi, sénateur M.R.G., président du conseil général de la Haute-Corse, et Jean-Paul de Rocca-Serra, député R.P.R., président du conseil général de la Corse du Sud.

TRANSPORTS

L'ACHAT DE BOEING-737 PAR AIR FRANCE

Le trafic des compagnies aériennes françaises sera perturbé les 22 et 23 décembre

Deux syndicats de navigants (mécaniciens et pilotes) ont, comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de jeudi, déposé un préavis de grève pour les 22 et 23 décembre, après la décision d'Air France d'acquérir, avec l'accord des pouvoirs publics, douze Boeing-737 pilotés par un équipage de deux personnes.

Air France précise qu'en raison de cet arrêt de travail, elle « *pourra être amenée à modifier le programme de ses vols* » durant ces deux jours. Elle prévoit d'assurer « *la plupart de ses services long-courrier et, environ, la moitié de ses services moyen-courrier* ». Les passagers sont invités à se renseigner en téléphonant au service de réservation de leur domicile (pour la région parisienne, au 535-61-61).

Le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) et le Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (S.N.P.N.A.C.) déclarent que cette grève — qui affectera aussi l'exploitation des compagnies UTA et Air Inter, a été décidée « *en raison de l'absence de concertation quant à la composition de l'équipage des Boeing-737* ». Ils demandent « *une étude préparatoire sur tous les aspects de la composition de l'équipage.* »

Le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.), majoritaire parmi les pilotes d'Air France, s'était, en mai 1981, prononcé en faveur de l'introduction des Boeing-737 piloté à deux. Dans le communiqué qu'il vient de publier il déclare que le fait de faire piloter le Boeing-737 par deux personnes « *revient à se priver délibérément d'une marge de sécurité indispensable* ».

M. Charles Fiterman, ministre des transports, a précisé, le 17 décembre, à TF1, que l'achat de Boeing 737 s'imposait en l'absence d'avions français équivalents et qu'il avait demandé à Air France de tout mettre en œuvre pour résoudre les « *problèmes sociaux et professionnels* » que sa décision entraînait à l'égard de certains navigants.

LES ARMATEURS VEULENT ÉTUDIER « DE FAÇON PRAGMATIQUE » L'ORGANISATION DU TRAVAIL A BORD.

« *Nous avons la volonté de consolider et de développer la flotte française. Mais nous avons aussi la préoccupation constante de conserver à nos entreprises une dimension internationale, ce qui implique des efforts constants de productivité* », a déclaré, le 17 décembre, M. Dominique Boyer, président du Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.), en présentant la traditionnelle brochure *le Transport maritime, études et statistiques, 1981*.

L'année 1980 s'est caractérisée par une contraction du volume des échanges, à cause notamment de la baisse des importations de pétrole. Mais la flotte mondiale a encore augmenté en tonnage. Elle est donc fortement surdimensionnée par rapport à la demande.

Dans ces conditions, pour que les navires français gardent une place honorable, il est indispensable, selon M. Pierre de Demandolx, délégué général du C.C.A.F., qu'armateurs et équipages étudient des solutions pragmatiques et intelligentes à propos de la durée et de l'organisation du travail à bord des navires. « *On peut penser*, a-t-il indiqué, *que le nombre global d'emplois de marins et d'officiers sera préservé, mais il faudra, parallèlement, diminuer le nombre de postes de travail à bord dans chaque navire, dans un souci de productivité.* »

Les armateurs, dont aucun n'a encore négocié de contrat de solidarité avec les pouvoirs publics, ont exhorté les syndicats (sans toutefois les citer explicitement) à accepter que des expériences pour l'organisation du travail soient lancées sur certains navires ou dans certaines compagnies.

Accueillant avec une relative satisfaction les mesures annoncées la semaine dernière par le ministre de la mer (*le Monde* du 10 décembre), notamment les aides pour l'achat de navires d'occasion, les responsables du C.C.A.F. ont toutefois refusé de dire quels projets concrets d'investissement les armateurs mettront en œuvre pour 1982.

LAKER EN DIFFICULTÉ

L'avenir de Sir Freddie Laker et de sa compagnie Laker Airways dépend de délicates négociations dans lesquelles la Banque d'Angleterre vient d'estimer nécessaire d'intervenir.

Lourdement endetté (plus de 350 millions de dollars) après les achats d'avions qu'il a décidés, le pionnier du transport aérien à bon marché éprouve des difficultés à honorer ses obligations vis-à-vis de ses créanciers des banques de divers pays.

ENVIRONNEMENT

DANS LE PAYS DE GEX

Le nouveau tracé de l'accélérateur de particules est présenté par M. Jean-Pierre Chevènement

Nouvel épisode dans l'affaire du projet LEP, ce gigantesque accélérateur de particules que l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) veut installer près de Genève (*le Monde* du 5 octobre 1980). Réuni à Genève les 16 et 17 décembre, le conseil du CERN, qui compte les représentants des douze Etats membres de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, a adopté un nouveau tracé pour le tunnel de 27 kilomètres de long qui abritera l'accélérateur. Ce tracé permet d'éviter les terrains calcaires du Jura. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, est venu ce vendredi présenter le nouveau projet aux élus du pays de Gex.

Le conseil a aussi adopté pour le CERN un budget de 617 millions de francs suisses pour l'année 1982 ; ce qui permettra d'engager la réalisation du LEP. L'achèvement de ce dernier ne peut guère intervenir avant 1989. Le conseil a enfin porté à sa présidence le Britannique Sir Alec Merrison, qui succède au représentant français, M. Jean Teillac.

Voici un an déjà que certains élus du pays de Gex, et notamment M. Jean-Roger Honorat, maire d'Echenevex (dans l'Ain), se disent préoccupés par les conséquences qu'aurait sur le régime des eaux souterraines le forage d'une galerie de plusieurs dizaines de kilomètres. Ils redoutent également une éventuelle pollution atmosphérique à proximité des quatre puits d'aération de l'ouvrage.

En tout cas, M. Honorat et cinq autres requérants se sont opposés au creusement d'une galerie de reconnaissance qui avait pourtant reçu l'autorisation du préfet de l'Ain. En juin 1981, le tribunal administratif de Lyon a annulé cet arrêté, décision contre laquelle le gouvernement français a immédiatement fait appel devant le Conseil d'Etat. Celui-ci rendra son arrêt le 23 décembre prochain.

Pendant que se déroulait cette guérilla juridique, le CERN, faute de pouvoir poursuivre les travaux, a réexaminé son projet. Prévu à l'origine sur 30 kilomètres, l'accélérateur a été d'abord réduit en mars 1981 à 27 kilomètres. Puis des études géologiques approfondies ont, semble-t-il, montré que le passage de la galerie sous les hauteurs du Jura présentait des risques. Aussi le CERN a-t-il déplacé le tracé de son anneau pour le faire passer uniquement dans la plaine. Mais, du coup, il parcourt à présent 4,5 kilomètres en territoire helvétique, alors que précédemment il était établi en quasi-totalité en France.

Au cours d'une conférence de presse réunie le 15 décembre à Paris, M. Jean-Roger Honorat a indiqué qu'il était tout aussi hostile au nouveau tracé. « *Je m'opposerai à ce que cet ouvrage passe sur le territoire de ma commune*, a-t-il dit, *tant que l'on ne m'aura pas prouvé qu'il n'est pas dangereux pour mes administrés. Il faudrait pour cela que le CERN présente une étude d'impact et que nous ayons le temps de l'étudier. Or, pour l'instant, nous n'avons rien.* » — M. A. R.

● *Montmorot : la commune condamnée.* — Le Conseil d'Etat vient de mettre un terme à huit années de procédure en déclarant la commune de Montmorot (Jura) responsable de la pollution d'une source située sur un domaine privé appartenant à Mme Villard (*le Monde* du 9 décembre 1978).

Des travaux d'assainissement, en l'occurrence la canalisation des eaux usées aboutissant à une faille rocheuse, avaient eu pour effet d'entraîner sous terre des déversements de résidus provenant d'une porcherie. La commune de Montmorot devra verser 10 000 francs d'indemnités à Mme Villard, dont le bétail avait été atteint de diverses maladies parasitaires. — *(Corresp.)*

● *Pierre Jagoret, président du CEDRE.* — Le député socialiste et maire de Lannion (Côtes-du-Nord) M. Pierre Jagoret a été élu président du CEDRE (Centre de documentation, d'expérimentation et de recherches sur les pollutions accidentelles). La mission du CEDRE, installé à Brest, est de faire progresser les méthodes et les techniques de prévention et de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Rollei à demi sauvé ?

La firme photographique ouest-allemande Rollei, mise en liquidation en juin, sera partiellement sauvée en passant sous contrôle britannique, vient d'annoncer à Braunschweig l'administrateur judiciaire.

La Rollei-Fototechnik GMBH, une société constituée au début d'octobre pour assurer la survie du célèbre système « Rolleiflex » de Rollei, a trouvé un acquéreur : la firme britannique United Scientific Holdings LTD (USH).

M. Gustafsen, l'administrateur judiciaire, n'a pas révélé le prix de la transaction qui permettra de sauvegarder cinq cents emplois sur les sept cent cinquante du siège de Braunschweig (Basse-Saxe) et du réseau de distribution Rollei. « Rolleiflex » avait, avant la liquidation de la société, un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 50 millions de marks (22 millions de dollars).

USH, qui a son siège à Londres, est une firme d'optique et de matériel électronique travaillant notamment pour l'industrie d'armement. Son chiffre d'affaires en Grande-Bretagne est de l'ordre de 35 millions de livres (367,5 millions de francs). L'entreprise emploie mille huit cent cinquante salariés dans le monde, dont la moitié dans quatre usines de Grande-Bretagne.

L'une des filiales du groupe USH a racheté de son côté le département optique de l'ancienne filiale de Rollei à Singapour. Ce rachat a permis de préserver quelques centaines d'emplois sur les quatre mille trois cents postes de l'ancienne filiale asiatique de Rollei. *(A.F.P.)*.

Haro, monsieur le président...

De notre correspondant

Evreux. — *« Haro mon Duc, on me fait tort ! »* Un président-directeur général, M. Jean-Paul Desbruères, a adapté aux moyens modernes de diffusion la formule normande médiévale qui permettait de se faire rendre justice. Et il s'est adressé, par voie de presse, directement au président de la République... sans succès puisque, après un mois, rien ne s'est encore passé.

Voici trois ans, il reprenait à Broglie (Eure) une société en faillite spécialisée dans les serrures de sûreté et employant une cinquantaine de personnes. Tout d'abord avec une formule provisoire de location gérance. Depuis, la Société nouvelle Moreaux n'a pas cessé de se débattre dans les difficultés financières.

En dépit de ses efforts, M. Jean-Paul Desbruères n'a pu obtenir pour le rachat des actifs le concours du CODEFI (Comité départemental de financement) ou de la Caisse d'équipement des petites et moyennes entreprises. L'un et l'autre demandent une participation importante de l'intéressé pour un prêt de restructuration. On ne prête qu'aux riches, c'est bien connu.

Lassé de ses démarches vaines, M. Jean-Paul Desbruères a estimé qu'il ne lui restait qu'une solution, l'appel au président de la République dans un texte publicitaire paru dans *le Monde* daté du 20 novembre. Le P.-D.G. y affirme que *« grâce à des efforts de recherche importants »* son entreprise a présenté plusieurs innovations au salon Batimat qui vient de se tenir. Et il précise : *« Tout nous fait penser que nous sommes au seuil d'une réussite commerciale »*, avant de rappeler qu'il sollicite pour son entreprise, depuis juin 1980, les concours et aides indispensables à sa survie : *« J'ai frappé à beaucoup de portes, quelques-unes se sont ouvertes et j'ai alors reçu un accueil courtois, compréhensif mais parfaitement stérile. »* Et de dire l'espoir qu'il avait mis dans le changement, *« mais où est le changement si notre unique espoir, notre ultime démarche consistent à consacrer une somme représentant plus de dix fois le SMIC pour nous adresser à vous ? »*.

M. Jean-Paul Desbruères nous a précisé les raisons de ce coup de poker en forme d'appel au président par voie de presse : *« J'ai déjà écrit à de nombreux élus en remontant du député socialiste de Bernay jusqu'au premier ministre. Je n'ai pas reçu une seule réponse écrite, même pas une formule de politesse. J'ai donc décidé d'agir ainsi pour informer le président de la République et les Français. Cela m'a couté 34 000 francs hors taxes, mais j'espère obtenir de l'aide. Nous avons mis au point plusieurs produits très compétitifs mais il nous faut de l'argent pour pouvoir poursuivre nos recherches, produire et vendre. »*

« Si nous n'avons pas d'aide, nous sommes condamnés à court terme à fermer l'entreprise. Si le gouvernement veut faire échouer la montée du chômage, il faut aussi que l'on aide l'entreprise, c'est ce que je réclame. »

L'appel à l'Élysée sera-t-il efficace ?

LÉONCE MOUTARDIER.

DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

Selon l'INSEE près de 400 000 emplois ont été supprimés en vingt ans

En présentant tout récemment le programme gouvernemental d'action en faveur du textile et de l'habillement, M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, a espéré que les entreprises de ces secteurs pourraient se moderniser et retrouver dynamisme et efficacité.

Une étude — *Vingt ans de textile-habillement* — de Mme Micheline Vincent, que vient de publier l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.), souligne indirectement l'urgence qu'il y avait à intervenir pour sortir — ou tenter de sortir — ces deux secteurs industriels de l'ornière dans laquelle ils se trouvent.

Le recul du textile était déjà amorcé il y a vingt ans, souligne cette étude, et les principaux éléments de la crise préexistaient à la récession de 1974, consécutive au premier choc pétrolier. Il y a vingt ans, le textile et l'habillement occupaient un cinquième des effectifs industriels, ils n'en emploient plus qu'un dixième. Depuis 1959, plus de trois cent soixante-dix mille postes de travail ont été supprimés dans ces deux branches.

Les suppressions d'emplois ont été plus importantes dans les activités de la filature que dans celle, liées au tissage et à l'habillement, ces dernières ayant fait apparemment moins d'investissements que les premières.

Autre caractéristique importante : entre 1960 et 1973, la croissance de la production a été plus lente dans ces deux secteurs que dans toute l'industrie ; depuis cette dernière date elle est négative (– 1,6 % par an en moyenne).

Quant aux investissements, ils sont en très forte diminution : alors que, de 1960 à 1973, ils équivalaient à 8,3 % du volume de l'ensemble de l'industrie française, ils ne représentent plus que 3,3 % en 1979.

Deux raisons principales expliquent cette situation :

1) *La consommation intérieure diminue.* La part du budget familial consacrée aux achats d'articles de textile ou d'habillement a sensiblement régressé depuis vingt ans. Elle était de 9,6 % de la consommation totale en 1959 ; elle n'était plus que de 6% en 1980. Peu d'articles ont échappé à cette régression : les chaussettes et les bas notamment, et aussi les accessoires du vêtement.

Seul le budget « alimentation » des ménages a connu une diminution quasi identique.

2) *Les importations ont augmenté très fortement.* La valeur des achats de celles-ci a été multipliée par quarante en vingt ans. Les quantités importées ont progressé à un rythme annuel de 18 % entre 1960 et 1970, de 23 % entre 1971 et 1973, et de 9 % entre 1974 et 1980.

La progression des importations en provenance de pays en voie de développement explique en partie la vigueur de la pénétration des articles de textile étrangers sur le marché national. Mais les importations en provenance de la Communauté européenne (C.E.E.) représentaient encore 64 % des importations françaises en 1979 (82 % en 1967).

Autrefois largement excédentaire dans ses échanges extérieurs (de 2,8 milliards en 1959), les deux secteurs ont, en 1980, une balance commerciale déficitaire de 2 milliards de francs. Le taux de pénétration, qui a plus que décuplé en vingt ans (il était de 3 % en 1959), était de 37 % en 1980.

Enfin, remarque l'étude de l'INSEE, on constate des écarts importants entre les prix français à l'exportation et ceux de l'offre domestique. *« L'effort d'exportation et les résultats obtenus laissent à penser que les entreprises ont compensé le moindre profit à l'étranger en faisant supporter au marché intérieur d'importantes hausses de prix dans l'espoir d'assurer leurs marges... Peut-être ont-ils ainsi contribué à l'accélération* [de la tendance] *du partage du marché intérieur qui est passé de la production nationale vers les importations. »*

★ *Economie et statistique*, novembre 1981 ; quai Branly, Paris.

40 milliards de francs d'investissement devront être engagés d'ici à 1990

estime un rapport du Conseil économique

Le Conseil économique et social vient de se prononcer sur un projet d'avis sur *« Le devenir » des industries du textile et de l'habillement »* à partir d'un rapport préparé par M. Gérard Donnadieu au nom de la section de l'industrie et du commerce du Conseil.

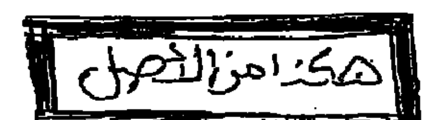
Compte tenu des nombreuses études faites sur ce sujet depuis moins d'un an, M. Donnadieu reconnaît qu'il était *« bien difficile... de faire œuvre nouvelle »*. Toutefois le rapporteur va au-delà de propositions à court terme destinées à mettre simplement hors-d'eau une industrie qui a considérablement perdu de ses forces depuis un quart de siècle et singulièrement depuis sept ou huit ans.

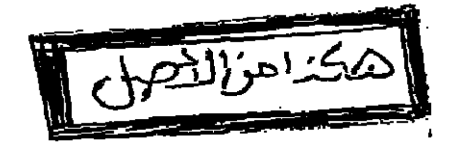
Dans la dernière partie du document — *« les mutations technologiques »*, — M. Donnadieu recense, pour en évaluer les conséquences économiques et sociales, les techniques récentes utilisées — où qui le seront prochainement — dans cette industrie. Elles entraînent un bouleversement tant dans la fabrication de matériaux textiles nouveaux que dans la manière de les transformer. Pourra-t-on au reste continuer à employer le même vocabulaire ?

Pour M. Donnadieu le « textile » habillement » va, demain, devenir *« un important terrain d'application pour le développement de la robotique, de la régulation et de l'automatisme »*. Et il n'est pas question de refuser un tel défi, sinon ce serait sacrifier à terme les activités de toute cette branche. De surcroît, ce serait renoncer à de nouvelles industries.

A quel prix peut être engagé et gagné ce pari... Il faudrait investir au total, jusqu'en 1990, 41 milliards de francs, ce qui conduirait à réduire de 537.000 à 340.000 les effectifs salariés. Cette dernière évolution peut cependant être sensiblement atténuée si l'on parvient toujours, d'ici à 1990, à diminuer d'un tiers le volume des importations ; à accroître (+ 1,5 % par an) la demande intérieure ; à réduire progressivement la durée du travail (jusqu'à trente-cinq heures) mais il faudra en même temps augmenter en durée totale annuelle de fonctionnement des équipements (afin d'abaisser les prix de revient), ce qui passe nécessairement par le « travail posté ».

La mise en œuvre de ces suggestions serait confiée à un centre national de développement du « textile et de l'habillement » où se retrouveraient l'Etat, les industriels, les syndicats et les consommateurs.





AFFAIRES

PUK S'ASSOCIE AVEC LA FIRME AMÉRICAINE HERCULES POUR LA FABRICATION DES FIBRES DE CARBONE

Le groupe PUK et la firme américaine Hercule ont décidé de s'associer dans la production de fibres de carbone, matériau de haute technologie appartenant à la famille des matières plastiques.

Les partenaires sont convenus de créer en France une usine d'une capacité initiale de 200 tonnes/an dont l'exploitation sera confiée à une société que PUK contrôlera à 60 %, les 40 % restant revenant à Hercules. Le démarrage de cette unité est prévu pour la fin de 1983.

Dans un premier temps, la matière première nécessaire à la fabrication des fibres de carbone (le polyacrylonitrile) sera fournie par Sumika Hercules, filiale commune de Hercules et de Sumitomo au Japon. Dans une seconde phase, et dès que l'état du marché le permettra, PUK, Hercules et Sumitomo envisagent de construire dans l'hexagone une unité de production d'acrylonitrile.

Les fibres de carbones suscitent un intérêt grandissant. En avril dernier, le groupe japonais Toray numéro un mondial de la spécialité, décidait de tripler sa production pour la porter courant 1982 à 1 200 tonnes/an en collaboration avec Hexcel, un autre groupe américain. A l'automne enfin, Elf Aquitaine concluait un accord avec Toray et le géant américain Union Carbide en vue d'implanter dans le sud-ouest de la France une unité capable de fabriquer de 270 à 330 tonnes/an de fibres de carbone.

Les fibres de carbone ont, il est vrai, des propriétés mécaniques (résistance, légèreté, inaltérabilité, etc.) mais aussi électriques, qui en font un matériau très sophistiqué et d'avenir, capable de remplacer le métal et le verre dans de très nombreuses application. Elles sont principalement utilisées dans les industries de l'aérospatial, de l'aéronautique, de l'électronique et de l'automobile. Dans ce dernier domaine encore, les Japonais dominent avec Toray.

L'association PUK et Hercules, premier fabricant américain avec un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de dollars (18 milliards de francs) apparaît dans ces conditions d'autant plus intéressant que les recherches sur les développements de cette nouvelle fibre seront conjointement menées par des universités japonaises, américaines mais aussi françaises. — A.D.

LE BARON ELIE DE ROTHSCHILD QUITTE LA PRÉSIDENCE DU PLM

Le baron Elie de Rothschild a démissionné, le 9 décembre, de son poste de président-directeur général de la compagnie des chemins de fer P.L.M. Les raisons avancées pour expliquer cette décision font état de l'âge de M. de Rothschild, qui aura soixante-cinq ans en 1982.

Le nouveau P.-D.G. du P.L.M. est M. Jacques Getten. Celui-ci a pratiquement fait toute sa carrière au sein du groupe Rothschild. Né en 1934, il a occupé successivement le poste de secrétaire général de la Société anonyme de gérance et d'armement (SAGA), de secrétaire général chez MM. de Rothschild Frères, de directeur général adjoint de la banque Rothschild, de directeur général de la Compagnie du Nord et de membre du directoire de la banque Rothschild.

RENAULT BOYCOTTÉ PAR LES PAYS ARABES

Vingt sociétés étrangères ont été portées sur la liste noire du bureau arabe de boycottage d'Israël, pour avoir *« enfreint les règlements de ce dernier »*, annonce un communiqué publié jeudi 17 décembre à Damas au terme des travaux de la quarante-sixième conférence, des officiers de liaison des bureaux régionaux de boycottage d'Israël.

Sur cette liste figurent notamment Renault, la société suisse Wimpy S.A., la banque de Bruxelles Lambert, et la banque Louis-Dreyfus (France).

[N'ayant pas été informé officiellement, Renault attend pour l'instant confirmation de la décision qui a été prise à Damas. La Régie voudrait connaître la nature et la portée de la mesure, savoir si elle concerne toutes les activités de toutes les filiales et si elle affectera les contrats déjà signés ou seulement les futurs contrats. Renault se savait sous la menace d'un boycottage depuis trois ans en raison des accords passés avec American Motors, dont il détient 46 % du capital, et qui fournit des jeeps utilisées par Israël. On fait enfin remarquer que ni les pays du Maghreb ni l'Egypte ne participent à ce mouvement.]

● ERRATUM. — Le titre de l'article publié dans *le Monde* du 17 décembre (page 36) comportait une erreur. Le pourcentage de voitures neuves de marque étrangère immatriculées en France depuis le début de l'année a été de 27,60 % et non de 29 % comme nous l'indiquions. Ce dernier pourcentage (29 %) est relatif aux ventes de voitures étrangères pour le seul mois d'octobre.

SOCIAL

INTOXICATION INEXPLIQUÉE DANS UNE USINE DE SAINT-CHAMOND

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — La Société nouvelle Fortex, fabrique de vêtements qui emploie à La Grand-Croix, près de Saint-Chamond (Loire), deux cent cinquante personnes est fermée depuis mercredi 16 décembre. La veille, la production avait été provisoirement arrêtée après que trente-trois des deux cents ouvrières d'un même atelier avaient dû dans la matinée être hospitalisées, atteintes d'un mal mystérieux se traduisant par l'éruption de boutons sur tout le corps, des maux de tête allant pour certaines jusqu'à l'évanouissement.

Le maire de la commune, M. André Chasalon, ancien député U.D.F., a été pris de symptômes identiques mercredi alors qu'il se trouvait à l'extérieur des locaux, tout comme en fut atteint à l'intérieur, le lendemain, un ingénieur du service des mines qui, sceptique, voulait apporter la preuve que l'on se trouvait en face d'une hallucination collective et non d'une intoxication inexpliquée. Les causes de celle-ci n'ont pas encore pu être déterminées malgré les analyses effectuées.

● *Un dirigeant d'entreprise « séquestré » à Perpignan.* — M. Mutter, directeur de la fabrique Bella (poupées de luxe) à Perpignan, était toujours *« retenu »* dans son bureau, vendredi matin 18 décembre, par des employés de l'entreprise. M. Mutter a été séquestré, après qu'il eut annoncé aux quatre cents salariés, jeudi après-midi, que l'établissement allait être mis en liquidation judiciaire.

Le patron d'une firme vendéenne propose un contrat anti-inflation à ses salariés

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — Après avoir fait beaucoup parler d'elle avec sa formule du « crédit d'heures » (*le Monde* daté 4-5 octobre 1981), l'entreprise Albert, des Herbiers, récidive avec un « contrat anti-inflation ». Ce contrat, à l'étude, vient d'être présenté aux membres du comité d'entreprise. Il a déjà fait l'objet d'une information auprès des six cent cinquante salariés de cette société. De quoi s'agit-il ? Pour le directeur, M. Marcel Albert, il importe de mettre en pratique les souhaits énoncés à plusieurs reprises par le ministre de l'économie, M. Jacques Delors : *« Il n'y aura pas de progrès économique et donc de lutte efficace contre le chômage si les Français n'acceptent pas de lutter contre l'inflation. »*

Estimant que l'inflation est le « fléau » de notre époque, car elle réduit à néant l'augmentation des salaires, persuadé que la hausse des prix provoque l'éviction des entreprises textiles du marché international, la direction d'Albert S.A. propose de passer un « contrat anti-inflation » avec chacun de ses salariés, de façon à « sortir du cercle infernal » de la hausse des prix des salaires. Signé individuellement par les salariés qui l'accepteront, il comporte une modération des revenus en 1982 à des niveaux de risque différents : 6 %, 10 % ou 12 %, c'est-à-dire des pourcentages inférieurs au niveau réel de l'inflation.

Ce contrat vise un objectif économique et un objectif psychologique. Au plan économique, il permettra à l'entreprise, si une majorité de salariés l'accepte, de réduire l'augmentation des tarifs de la collection hiver 1982 qui se prépare actuellement. Sur le marché, les prix facturés au départ d'usine seront donc meilleurs et, *a fortiori*, concurrentiels. Au plan psychologique, le contrat vise à créer « un choc ».

M. Marcel Albert est catégorique : *« Notre tentative pour juguler l'inflation fera tache d'huile. Nous pouvons inventer un demain meilleur en rêvant dès aujourd'hui. A la fin de l'année 1982, en fonction du niveau des bénéfices obtenus, l'entreprise s'engage à « remettre les compteurs à l'heure »*, c'est-à-dire à compenser la perte subie par les salariés. Mieux, si le contrat anti-inflation a permis une accélération des ventes, la direction appliquera un bonus. Elle explique cela par une formule séduisante : *« Puisqu'il y a un risque de perdre, nous offrons aussi le risque de gagner. »*

Côté syndical, on est beaucoup moins convaincu. Pour la déléguée C.F.D.T., le contrat anti-inflation n'est qu'une manière de bloquer les salaires. *« La portée économique d'un tel système ne nous paraît pas sérieuse. » « Albert, aux Herbiers, ne peut rien, seul contre la machine infernale de la hausse des prix. Ce qu'il faut, c'est une solution d'ensemble au niveau national... D'autre part, il n'est pas normal que ce soit à des salariés qui connaissent déjà les bas salaires que l'on propose un tel système. »*

M. Albert, lui, ne cache pas ses difficultés : *« Je suis responsable de l'entreprise. C'est pour moi un devoir de proposer ce contrat. Si on ne le fait pas, demain, au contraire d'embaucher, on licenciera. »* Ce jeune chef d'entreprise reste cependant optimiste puisqu'il vient d'annoncer la création de cinquante emplois. Et il attend la réponse, à venir dans quelques jours, de ses quelque sept cents salariés.

HERVÉ LOUBOUTIN.

● *Durée du travail dans la métallurgie : décision reportée au 21 décembre.* — La décision la plus attendue, dans le cadre des négociations sur la durée du travail dans les branches professionnelles, concerne la métallurgie (deux millions et demi de salariés). Elle devait intervenir le 18 décembre : elle sera finalement prise le lundi 21 décembre, le jour même où le C.N.P.F. et les organisations syndicales signataires de l'accord interprofessionnel national du 17 juillet doivent dresser le bilan des discussions. Dans la métallurgie, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont déjà fait savoir qu'elles ne signeraient pas le protocole d'accord parce qu'il ne prévoit pas, en l'état actuel, de créations d'emplois.

D'autre part, les propositions de la direction du Crédit agricole (soixante-deux mille salariés) ont été repoussées par les organisations syndicales. La direction a unilatéralement décidé d'accorder la semaine de travail de trente-neuf heures, à partir du 1er janvier 1982, sans perte de salaire.

CONJONCTURE

Les mesures de soutien à l'économie

La détaxe pour investissement est portée de 10 % à 15 %...

Le gouvernement, après avoir relancé la consommation, dès le début de l'été, par injection massive de pouvoir d'achat, entreprend, maintenant, de stimuler les investissements, pour lesquels nulle reprise n'est enregistrée actuellement en raison des réticences des entreprises.

A cet effet, un amendement-surprise, présenté par M. Fabius, ministre du budget, à la requête de M. Pierret, député P.S. des Vosges et rapporteur général de la commission des finances, a été voté, jeudi 17 décembre, par l'Assemblée, en seconde lecture du projet de budget. Cet amendement modifie assez sensiblement le système de détaxe pour investissement en biens d'équipement, qui avait été présenté aux députés le 21 novembre dernier, prenant la suite du dispositif mis en place, en 1980, par M. Raymond Barre.

Le taux de déduction est porté de 10 % à 15 % en 1982, pour revenir à 10 % en 1983 et à 5 % en 1984 et 1985. De plus, un assouplissement est apporté aux conditions d'octroi de la détaxe : l'obligation d'augmenter l'emploi d'une année sur l'autre, qui figurait dans le projet initial du gouvernement, comme dans le dispositif de M. Barre, est supprimée pour les entreprises de moins de cent personnes, qui pourrait se contenter simplement de stabiliser l'emploi à son niveau antérieur. L'obligation d'augmenter les effectifs est maintenue pour les entreprises de plus de cent personnes, mais peut rester symbolique, le cas échéant : il suffirait, dans l'état actuel des textes, de l'embauche d'une seule personne pour obtenir le bénéfice de la détaxe. Les modifications, dont le coût budgétaire n'apparaîtra qu'en 1983, révèlent une certaine inquiétude des pouvoirs publics face à la crise actuelle de l'investissement.

...et l'encadrement du crédit va être assoupli en 1982

Les banques vont obtenir une augmentation des crédits qu'elles pourront distribuée en 1982. Les crédits soumis à encadrement (1 000 milliards environ) pourront progresser de 4 % au lieu de 2,5 %, soit un supplément de 15 milliards de francs. La progression sera plus forte (+ 2,5 %) pour le premier semestre de l'année.

Le crédit à la consommation obtiendrait 1 % de plus, soit 500 millions de francs. Une réforme du régime du désencadrement est en cours de discussion. Pour l'instant, certains crédits (25 % à 30 % en total) bénéficient d'un régime de faveur : il s'agit notamment des prêts conventionnés au logement (PIC), des crédits à moyen terme à l'exportation, des crédits pour les économies d'énergie et des crédits professionnels avec caution mutuelle, autrefois totalement désencadrés, et progressivement réintégrés dans l'encadrement général jusqu'à hauteur de 50 % (pourcentage récemment ramené à 40 %). Il est question, à annoncé M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, de plafonner à 14 % l'augmentation des crédits désencadrés, mais des discussions sont en cours pour préciser les limites du dispositif.

M. Delors a également annoncé que certains établissements « dynamiques » bénéficiaient d'un relèvement de leurs quotas de distribution des crédits en 1982, en raison de leurs besoins et des listes d'attente (le logement et les agriculteurs pour le Crédit agricole), et de leur développement très récent (certaine fédération du Crédit mutuel au sud de la Loire, dont les références de départ sont très faibles.

M. Delors a également annoncé que la progression de la masse monétaire, en 1982, a été fixé « dans une fourchette » de 12 1/2 % à 13 1/2 % (contre 10 % pour 1981). L'adoption d'une « fourchette » novatrice par rapport à l'an dernier peut tenir compte des incertitudes sur la croissance de l'économie en 1982. Enfin, les possibilités dont disposent les banques de céder, le cas échéant, une partie de leurs excédents d'encadrement à des établissements déficitaires serait réduite. — F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	Cours du jour		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U.	5,7915	5,7985	+ 75	+ 120	+ 135	+ 205	+ 210	+ 370
$ can.	4,8699	4,8769	— 69	— 16	— 137	— 63	— 410	— 234
Yen (100)	2,6373	2,6423	+ 166	+ 206	+ 347	+ 393	+1025	+1115
D.M.	2,5312	2,5366	+ 67	+ 99	+ 156	+ 199	+ 520	+ 616
Florin	2,3137	2,3195	+ 66	+ 95	+ 136	+ 176	+ 441	+ 523
F.B. (100)	14,8877	14,9450	—3183	—1214	—3398	—1374	—5014	—2819
F.S.	3,1665	3,1737	+ 114	+ 152	+ 257	+ 309	+ 789	+ 925
L. (1 000)	4,7488	4,7588	— 327	— 230	— 668	— 534	—1932	—1690
£	10,9093	10,9285	— 68	+ 58	— 141	+ 38	— 187	+ 173

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 3/8	10 3/4	10 15/16	11 5/16	10 5/8	11 1/8	10 1/4	10 7/8
$ E.-U.	12 1/8	12 5/8	12 15/16	13 5/16	13 3/16	13 9/16	14 3/16	14 9/16
Florin	10 7/8	11 1/8	10 3/4	11 1/2	10 7/8	11 9/16	10 7/8	11 9/16
F.B. (100)	28	35	25	41	21	29	20	23
F.S.	1	2	9 7/8	10 1/8	9 5/8	10	9 7/16	9 7/8
L. (1 000)	17	19	21	23 1/4	22	23 1/2	23 1/2	25
£	10 1/2	15 1/4	15	16	15	16	15 1/4	15 7/8
F français	15	15 5/8	15 5/8	16 1/4	16 3/4	17 3/8	18 1/4	19

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La consommation s'est ralentie en novembre

La consommation des ménages en produits industriels a nettement baissé en novembre. L'indice calculé par l'I.N.S.E.E. montre que le recul a été de 7,7 % par rapport à octobre pour l'ensemble des produits industriels et de 9,8 % pour les produits du commerce qui, eux, ne comprennent ni l'automobile, ni la pharmacie, ni le bâtiment et ni les travaux publics. « *Ce repli*, indique l'I.N.S.E.E., *paraît significatif et indique un certain tassement de la tendance.* »

S'il est vrai que le recul de novembre est important, il est vrai aussi que la demande des ménages progressait très vite, depuis plus de six mois, à un rythme d'environ 10 % l'an en volume. Cette tendance devait inévitablement s'infléchir. Une analyse plus détaillée montre d'ailleurs que si l'électroménager est à un bas niveau, l'assez mauvais résultat de l'automobile de novembre ne devrait être que passager car les carnets de commandes sont bien garnis.

Il faudra attendre un ou deux mois pour savoir si le phénomène de novembre est un simple retour à une tendance plus normale ou s'il préfigure un tassement durable de la demande des ménages qui pourrait alors s'expliquer par une remontée du taux d'épargne actuellement très bas.

Il y a là une inconnue de taille. Jusqu'à présent, la plupart des économistes — et les modèles qu'ils utilisent — associent le couple « *montée du chômage — peur du chômage* » à « *forte épargne* ». Cette liaison n'a pas été respectée du tout en 1980, année durant laquelle l'épargne a, contre toute « logique » économique, baissé non seulement en France mais aussi aux Etats-Unis et dans beaucoup de pays industrialisés. Si la fin de l'année marquait le début d'une remontée de l'épargne en France, les conséquences en seraient très importantes pour l'activité économique, qui en serait affaiblie. Mais il est trop tôt pour porter un tel jugement. — Al. V.

DEPUIS ONZE MOIS

Le déficit du commerce extérieur a dépassé 51 milliards de francs

Le commerce extérieur de la France a été, en novembre, déficitaire de 6 426 millions de francs en chiffres bruts (6 681 millions après correction des variations saisonnières). Ce chiffre élevé est supérieur aux résultats enregistrés en octobre (5,66 milliards bruts) et en novembre 1980 (5,90 milliards). Toutefois, pour les onze premiers mois de 1981, le déséquilibre de la balance commerciale a représenté 51,19 milliards de francs (51,50 milliards en données corrigées) au lieu de 56,85 milliards (55,91 milliards) de janvier à novembre 1980.

En chiffres bruts, les exportations ont atteint en novembre 51 383 millions de francs, en diminution de 1 % par rapport à octobre, mais en augmentation de 28,2 % par rapport à novembre 1980. Les importations se sont élevées à 57 809 millions, en hausse de 0,4 % en un mois et de 25,8 % en un an. Le taux de couverture s'est établi à 88,9 %, au lieu de 90,2 % en octobre et 87,2 % en novembre 1981.

Après correction des variations saisonnières, les ventes à l'étranger ont atteint 50 709 millions de francs, en progression de 3 % par rapport à octobre et de 20,6 % par rapport à novembre 1980. Les achats se sont élevés à 57 390 millions de francs, en augmentation de 3,3 % en un mois et de 20,9 % en un an. Le taux de couverture s'est inscrit à 88,4 %, au lieu de 88,6 % en octobre et 88,5 % en novembre 1980. Calculé en moyenne mobile sur douze mois, ce taux s'établit à 91,1 % contre 89,5 % une année plus tôt.

Selon le ministère du commerce extérieur, le déséquilibre commercial « *enregistre la temporisation récente des ventes à l'étranger et l'accroissement des achats de certaines marchandises lié à la croissance de l'activité économique* ». Le déficit de la balance énergétique s'est accru légèrement du fait de l'augmentation de l'approvisionnement en gaz naturel. Dans le domaine industriel, un fléchissement du solde positif a été enregistré, dû à l'apparition d'un déficit sur les biens intermédiaires et à un tassement des exportations de matériel de transport terrestre.

En outre, un déficit important des autres biens destinés aux ménages (consommation courante et équipement ménager) a été observé. Cependant, les exportations de biens d'équipement professionnel ont connu une nouvelle progression, dégageant un excédent de 3,1 milliards. Dans le domaine agro-alimentaire, le surplus de novembre (1,2 milliard) a été en retrait par rapport aux résultats « *exceptionnels* » des mois précédents.

Géographiquement, les échanges extérieurs de la France ont enregistré un déséquilibre croissant avec la plupart de ses partenaires de la C.E.E., plus particulièrement avec la R.F.A. et le Benelux.

AGRICULTURE

Répliquant à Mme Cresson

LA F.N.S.E.A. DÉNONCE LE « LAXISME ET LES PROVOCATIONS DU GOUVERNEMENT »

Dans un bref communiqué diffusé le jeudi 17 décembre, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) réplique à Mme Cresson, ministre de l'agriculture, qui avait, deux jours auparavant, accusé « *une poignée de militants de la F.N.S.E.A.* » de sous-informer les paysans à « *des fins politiques (...) sur les orientations agricoles du gouvernement* » (*le Monde* du 17 décembre). Voici la réplique de la F.N.S.E.A. : « *Profondément affectée par les incidents qui ont opposé ces temps derniers des exploitants agricoles aux forces de l'ordre, la F.N.S.E.A. entend dégager toute responsabilité de ces heurts qui ne sont pas de son fait. Elle dénonce en revanche à la fois le laxisme et les provocations d'un gouvernement qui semble ne pouvoir aborder les graves problèmes du monde paysan qu'en termes idylliques, démagogiques ou trompeurs. La F.N.S.E.A., qui a fait tout pour éviter le renouvellement de pareils incidents, dégage dorénavant toute sa responsabilité.* »

C'est une déclaration fort voisine dans sa finalité qu'a faite le jeudi 17 décembre, à Rennes (Ille-et-Vilaine), M. Michel Fau, président du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.). Il a notamment marqué sa solidarité avec M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., « *seul critiqué* », constatant que le gouvernement joue de la division syndicale.

En revanche, le Modef (organisation proche du parti communiste) se réjouit du changement politique intervenu et du projet de créer un office du vin.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le « plan » français du cuir.* — La Confédération européenne de l'industrie de la chaussure (C.E.C.) vient de demander à la Commission européenne de s'assurer de la conformité du « plan » cuir (*le Monde* du 2 décembre) — annoncé par le gouvernement français — avec le traité de Rome. Elle « *invite instamment la Commission à examiner les dispositions de ce « plan » cuir, en particulier celles se rapportant à la chaussure* ».

Conjoncture

● *La progression du volume des ventes du grand commerce* s'est poursuivie, en novembre, indique le Centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. En valeur, l'évolution du chiffre d'affaires du grand commerce s'est établie en un an à + 17 %, l'augmentation ayant été notamment de 17 % pour les hypermarchés, de 13 % pour les magasins populaires et de 12 % pour les grands magasins. (Une augmentation de 17 % en valeur correspond à une croissance d'environ 6 % en volume.) Par ailleurs, et selon les statistiques de l'INSEE, le chiffre d'affaires de l'ensemble du commerce de détail avait nettement progressé en octobre : + 4 % en volume par rapport à septembre (— 0,1 % par rapport à octobre de l'année 1980).

● *L'opération trêve des prix* vient d'être lancée par le ministère de l'économie et des finances. A partir du 15 janvier 1982, les commerçants ayant adhéré à l'opération afficheront la liste des produits dont ils auront accepté de « *stabiliser volontairement* » les prix jusqu'à la mi-avril. Toutes les organisations professionnelles ont invité leurs adhérents à participer à cette campagne. Cependant, certains grands distributeurs, comme les centres Edouard Leclerc, ont fait connaître leur opposition à cette formule.

Logement

● *La Fédération des offices publics d'H.L.M.* a élu à sa présidence, mercredi 16 décembre, M. Jacques Badet, président de l'Office d'H.L.M. de Saint-Chamond. Député socialiste, maire de Saint-Chamond (Loire), conseiller général, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes, M. Badet succède, à la présidence de la Fédération des offices, à M. Roger Quilliot, qui avait donné sa démission lors de sa désignation comme ministre de l'urbanisme et du logement.

SOCIÉTÉ DES CADRES DU « MONDE »

Au cours de l'assemblée ordinaire de la société civile, Les cadres du « Monde », réunie le 17 décembre 1981, le président en exercice, M. Roger Dallier, a remis son mandat à la disposition de l'assemblée.

M. Didier Dupont, vice-président, a été chargé par l'assemblée d'assurer la présidence en attendant la convocation d'une nouvelle assemblée.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE

Le Crédit Lyonnais — Agence AS/443 — informe le public qu'il dénonce pour cessation d'activité la garantie qu'il avait accordée à compter du 21 juillet 1975 aux Etudes Immobilières Colleul et Cie, 29, rue du Colisée, 75008 Paris, qui cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de la présente publication (article 44 du décret n° 72 678 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement, ou une remise, effectuée pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi n° 70.9 du 2 janvier 1970 qui restaient couvertes par le Crédit Lyonnais à condition d'êtres produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège du Crédit Lyonnais. Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité des études ci-dessus indiquées.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 DÉCEMBRE

Résistant

Après le traditionnel retard d'un quart d'heure en début de séance destiné au dépouillement des « ordres Monory », le marché est apparu d'emblée assez bien disposé jeudi, même si l'indicateur instantané doit se contenter d'une hausse de 0,2 % environ.

Les valeurs nationalisables continuent à bénéficier de l'intérêt des opérateurs, assurant à elles seules une bonne part des transactions, mais d'autres valeurs ont pris le relais telles Béghin-Say, Revillon et Kléber, qui figurent depuis quelques jours au « hit-parade » des titres les plus actifs.

Kléber, un instant réservée à la hausse, gagne 11 %, et Finextel, Nobel, Cetelem, Locindus, Schneider, Ciments Français et U.C.B. lui emboîtent le pas avec des gains de 3 % à 5 %.

A l'inverse, Beghin et Creusot-Loire, subissant quelques prises de bénéfices, régressent de 6 % et 4 % respectivement, suivis de près par Bellon (– 4,8 %) Sefimeg (– 3,4 %) et Olida (– 3 %).

Les nouvelles normes applicables l'année prochaine à la progression des crédits non encadrés (14 % pour le logement et l'exportation contre 12,5 % à 13 % pour les autres crédits) ont été connues trop tard en Bourse pour excercer une influence quelconque sur les secteurs concernés.

Dans un autre contexte, les ventes d'or soviétique ont continué à peser sur le marché et le cours du métal fin reproduit ses cours de la veille au « fixing » de Londres (418 dollars) après avoir atteint les 421/422 dollars l'once à Hongkong. Le lingot s'offre 300 F de hausse à Paris, à 78.000 F, tandis que le napoléon abandonne 1,20 F à 708,80 F.

Le dollar fait preuve de stabilité à 5,75800 contre 5,75600 la veille, le dollar-titre se négociant autour de 6,40/45 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

NOVOTEL S.I.E.H. – Placé en tête des sociétés hôtelières, le groupe Novotel, qui vient d'être introduit au marché hors-cote spécial de la Bourse de Paris, prévoit des résultats qu'il juge satisfaisants pour l'exercice qui s'achève. En 1981, en effet, le bénéfice consolidé devrait avoir atteint 39 millions de francs (hors 16 millions de francs de plus-values exceptionnelles), confirmant la progression enregistrée en 1980 (32 millions de francs par rapport au précédent exercice (17,7 millions en 1979). Au cours des prochaines années, les résultats devraient continuer à croître à un rythme annuel de 30 %, ont estimé les dirigeants du groupe au cours d'une réunion de presse.

APPLICATION DES GAZ (A.D.G.). – Réunie en conseil d'administration, la société a constaté un tassement de ses résultats pour l'exercice clos le 30 septembre dernier. Le bénéfice net de la société mère a en effet régressé à 17,73 millions de francs, contre 18,37 millions de francs pour le précédent exercice, la baisse étant encore plus marquée pour le bénéfice net consolidé, qui chute à 18,67 millions de francs, contre 22,60 millions. En conséquence, le dividende est simplement reconduit (8 francs, hors avoir fiscal).

B.N.O.C. – Le gouvernement britannique a déposé au Parlement un projet de loi visant à autoriser la dénationalisation partielle de la Société nationale des pétroles et du gaz, la British National Oil Corp. (B.N.O.C.), moyennant la création d'une nouvelle compagnie, Britoil, à laquelle la B.N.O.C. transférera tous ses intérêts dans le domaine de la prospection et de la production.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	16 déc.	17 déc.
Valeurs françaises	86,7	86,8
Valeurs étrangères	130,6	129,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	91,4	91,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 déc.	15 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/12	18/12
1 dollar (en yens)	217,90	219,90

NEW-YORK

Hésitant

Surmontant l'appréhension qui a suivi les doutes manifestés par le président Reagan à l'égard d'un équilibre budgétaire de plus en plus compromis, le marché new-yorkais est apparu assez hésitant, mais l'indice Dow Jones des industrielles a tout de même réussi à s'adjuger un gain de 1,81 point pour s'établir à 870,53 points jeudi au « Big Board ».

Une heureuse surprise pour les professionnels qui craignaient un repli de la cote au vu des nombreuses ventes auxquelles procèdent actuellement les opérateurs pour des considérations fiscales en cette fin d'année, dans un contexte économique qui demeure toujours aussi peu propice aux initiatives.

La Continental Illinois Bank vient d'emboîter le pas aux autres banques américaines en portant son taux de base bancaire à 15,75 %, contre 15,50 % précédemment, un alignement qui ne va pas dans le sens des dernières prévisions formulées par la Bank of America, laquelle continue à tabler sur une baisse des taux d'intérêt au premier semestre 1982.

A Wall Street, les hausses et les replis ont été sensiblement équilibrés (729 contre 715) et le volume des échanges s'est un peu étoffé pour atteindre 47,23 millions d'actions contre 42,37 millions mercredi. Les valeurs de technologie, les chimiques et les sociétés d'armement ont été bien orientées.

VALEURS	Cours du 16 déc.	Cours du 17 déc.
Alcoa	25	25 1/8
A.T.T.	58 1/4	58 1/8
Boeing	22 3/4	23 1/8
Chase Manhattan Bank	53	53
Du Pont de Nemours	38	38 3/8
Eastman Kodak	88 5/8	89 1/2
Exxon	30 7/8	30 3/4
Ford	17 3/8	17 7/8
General Electric	58 1/4	58 1/2
General Foods	31 7/8	31 3/4
General Motors	36 7/8	36 3/4
Goodyear	19	18 7/8
I.B.M.	54 1/8	56 3/4
I.T.T.	28 5/8	28 3/4
Mobil Oil	25 1/2	25 3/8
Pfizer	51 7/8	52
Schlumberger	56 3/4	56 1/4
Texaco	34 1/4	34 1/8
U.A.L. Inc.	17 5/8	17 3/4
Union Carbide	50 7/8	50 1/2
U.S. Steel	31 1/4	30 1/8
Westinghouse	25 3/4	25 7/8
Xerox Corp.	37 7/8	39

BOURSE DE PARIS 17 DECEMBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Agr. Inc. Madag.	61 10	65 40	Bongrain S.A.	796	795	C.G.V.	110 10	110 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Air-Industrie	17 60	....	Bon-Marché	92 90	96 60	Chambon (M.)	177	174

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
			Bain C. Monaco	92 10	92	Caves Roquefort	525	515	Cotradel (Ly)	520	....
			Banania	330	343	Cédis	750	770	Cogifi	128 50	128 20
			Banque Hervet	180	185	C.E.G.Frig.	122	122	Cosmindus	371	380
			Banque Hypoth. Eur.	248	253	Centen. Blanzy	495	489	Comiphos	130	127 10
Actibail (obl. conv.)	187	....	Banque Nat. Paris	432	435	Centrest (Ny)	118 50	116 o	Comp. Lyon-Alem.	159 50	158
Aciers Peugeot	75 10	75 10	B.O.I.C.	29	28 50	Cerabati	145	139 10	Concorde (La)	240	238
Actibail	111 50	116	Banque Worms	173 50	174	C.F.F. Ferrailles	165 50	165	C.M.P.	29 80	20 80 o
Agence Havas	305	317	Bénédictine	750	750	C.F.S.	530	545	Conte S.A. (Li)	25	22 50 o
A.G.F. (St Cent.)	370	360	Bernard-Moteurs	50 50	52	C.G.I.B.	14 30	11 o	Crédit (C.F.B.)	154	159
A.G.P. Vie	2740	2750	Biscuit (Génér.)	388	389	C.G.Maritime	18 20	13 o	Créd. Gén. Ind.	196	197

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lyonnaise Immob.	102 10	102 10	Unipol	160	....
Magasins Uniprix	55 70	54	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Magnant S.A.	52	49	Virax	50	50
Maritimes Part.	87 50	87 60	Waterman S.A.	185	178
Marocaine Cie	25	25	Brass. du Maroc	171	....
Marseille Créd.	143	143	Brass. Ouest-Afr.	22	21
Maurel et Prom.	27	28	**Étrangères**		
Merlin-Gerin	461	480			
Métal Déployé	258 50	260			
Mic	240	241 50			
Mors	190	190	A.E.G.	121	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. Aktiebolag	160 50	160 10
Sperry Rand	221 50	216 40
Steel Cy of Can.	182	....
Stilfontein	109 60	110 10
Sud. Allumettes	121	....
Tenneco	216	215
Thorn EMI	53	....
Thyssen c. 1 000	183	180
Val Reefs	446 90	439
Vieille Montagne	161	160 10
Wagons-Lits	126 10	126 10
West Rand	14 60	14 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	183	182
Novotel	1048	1048
Sarakreek N.V.	180	180
Sicomur	123	116
Sofibus	240	....
Rodamco	310	310

Autres valeurs hors cote

Alser	124 20	....
Cellulose du Pin	31 20	33 30
Coparex	480	483
F.B.M. (Li)	70	50 90 o
Iena Industries	13	....
La Mure	67 30	....
Metallurgique Minière	128 60	125
Océanic	26 60	7 40 o
Petrofigaz	448	....
Pronuptia	216	225
Ratier For. G.S.P.	7 60	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	76	....
Ufimex	170	....
Voyer S.A.	1 65	....
Rorento NV	366	361
S.K.F. (Applic. méc.)	58 50	58 20

SICAV

17/12	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9106 66	8693 73
Actions France	150 15	143 34
Actions-Investiss.	176 33	168 33
Actions sélectives	203 26	194 04
Aedificandi	228 96	218 58
A.G.F. 5000	175 04	167 10
Agfimo	256 45	244 82
Alsafi	176 27	168 28
A.L.T.O.	170 67	162 93
Amérique Gestion	308 87	294 86
Bourse-Investiss.	187 44	178 94
C.I.P.	590 64	563 86
Convertimo	191 64	182 95
Cortexa	631 57	602 93
Credinter	241 69	230 73
Croiss. Immobil.	231 52	221 02
Drouot-France	184 38	176 02
Drouot-Investiss.	410 55	391 93
Energie	194 76	185 93
Epargne-Croiss.	879 10	839 24
Epargne-Industr.	310 46	296 38
Epargne-Inter	434 80	415 08
Epargne-Oblig.	143 43	136 93
Epargne-Unie	520 29	496 70
Epargne-Valeur	246 81	235 62
Euro-Croissance	249 89	238 56
Financière Privée	563 57	538 01
Foncier Investiss.	414 98	396 17
France-Épargne	277 34	264 76
France-Garantie	241 70	236 96
France-Investiss.	256 52	244 89
Fr.-Obl. (nouv.)	329 03	314 11
Francic	166 31	158 77
Fructidor	168 68	161 03
Fructifrance	299 79	286 20
Gestion Mobilière	388 25	370 64
Gest. Rendement	376 38	359 31
Gest. Sél. France	244 35	233 27
I.M.S.I.	240 08	229 20
Indo-Suez Valeurs	387 48	369 91
Interoblig.	6565 60	6267 88
Intersélect France	184 44	176 08
Intervaleurs Indust.	278 57	265 94
Invest. St-Honoré	423 78	404 56
Laffitte-France	139 62	133 28
Laffitte-Oblig.	124 02	118 40
Laffitte-Rend.	156 61	149 51
Laffitte-Tokyo	490 81	468 36
Livret portefeuille	301 38	287 71
Multi-Obligations	326 88	312 06
Multirendement	112 46	107 36
Mondial Investiss.	215 52	205 75
Natio.-Inter.	599 52	572 33
Natio.-Valeurs	365 01	348 46
Obligem	133 32	127 27
Pacifique St-Honoré	279 16	266 50
Paribas Gestion	319 04	304 57
Pierre Investiss.	277 38	264 80
Rothschild Expans.	481 75	459 90
Sécur. Mobilière	317 57	303 17 c
Sélec. Mobil. Div.	215 52	205 75
S.P.I. Privinter	169 36	161 68
Sélection-Rendem.	131 52	125 56
Sélect. Val. Franç.	140 74	134 36
S.F.I. fr. et étr.	277 39	264 81
Sicavimmo	316 18	301 84
Sicav 5000	144 39	137 84
S.I. Est	650 43	620 94
Silvafrance	227 56	217 24
Silvarg	200 93	191 82
Silvarente	161 41	154 09
Silvinter	221 41	211 37
S.I.G.	471 09	449 21
S.N.I.	717 97	685 41
Sogepargne	255 85	244 25
Sogever	529 43	505 42
Soginter	672 76	642 26
Soleil Investiss.	313 83	299 60
U.A.P. Investiss.	219 43	209 48
Unifrance	168 43	160 79
Unifoncier	428 11	408 70
Unigestion	389 24	371 59
Uni-Japon	618 51	590 46
Unirente	1333 95	1290 09
Valorem	250 93	239 55
Worms Investiss.	443 60	423 48

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2078	4,5 % 1973	1962	1966	1979	1980
2780	C.N.E. 3 %	2870	2860	2865	2860
450	Air Liquide	460	465	465 50	469 90
310	Als. Superm.	347	350	350	360
87	A.L.S.P.I.	89 50	86 50	86 50	88
108	Alsthom-Atl.	119 70	120 20	120 20	120

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	Eurafrance	316	318	318	318
710	Europe n° 1	665	660	660	660
445	Facom	452	451	451	445
137	Finextel	140 10	148	148	148
118	Fives-Lille	121 50	122	122	124
68	Fonderie (Gén.)	68 20	69 10	69 10	69 10
81	East Rand	78 50	78	78	79 50
285	Ericsson	248	250	250 20	246
216	Exxon Corp.	202 50	199 90	199 90	200
117	Ford Motors	114	112	111	110 50
225	Free State	220	218 10	218 10	221 20
121	Gencor	124 50	123 10	123 10	120 60
375	Gén. Electr.	384 50	373 50	373 50	373 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
290	Penhoet	295	298 40	298 40	295
270	Pernod-Ricard	285 10	288	286	286 30
101	Pétroles (Fse)	113	111	112 90	113
153	– (obl.)	161	160	160	157
25	– (certific.)	29 90	28	29	29
52	Pétroles B.P.	52 80	52 60	52 20	52 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
103	U.C.B.	114 90	118	118	115 60
7 50	Usinor	7 50	....	....	....
84 20	– (obl.)	94 20	....	....	....
109	U.T.A.	117	119 50	120	121 40
184	Valéo	168 50	165	165	168 20
380	– (obl. conv.)	387 70	387 70	387 70	387 70
415	Unilever	404	404	404	....
79	Un. Min. 1/10	78 50	82	82 20	80 40
280	Unio. Techn.	278	278	276	278
220	West Deep	230	230	229 50	226
345	West Hold.	324 80	325 20	323	320
260	Xerox Corp.	240	246	248	250
2 44	Zambia Corp.	2 76	2 71	2 74	2 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
240	Gen. Motors	240	233 80	235 50	237 20
60	Goldfields	61 90	60 05	60 15	59 60
84	Harmony	88 50	88 55	88 40	88 55
21	Hitachi	19 60	19 50	19 80	19 85
370	Hoechst Akt.	349	339	339	332 50
36	Imp. Chemical	36 40	33	33 30	33

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/12	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 756	5 758	5 640	5 900
Allemagne (100 DM)	253 250	253 280	248	258
Belgique (100 F)	15 180	15 082	12 800	13 800
Pays-Bas (100 fl.)	231 900	231 500	224	235
Danemark (100 krd)	78 260	78 150	75 500	80 500
Norvège (100 k)	99 840	99 290	96 500	101 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 905	10 882	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	10 030	10 026	....	....
Italie (1 000 lires)	4 760	4 745	4 600	5
Suisse (100 fr.)	314 980	316 600	308	321
Suède (100 krs)	103 500	103 480	100	106 500
Autriche (100 sch)	36 200	36 090	35 200	36 800
Espagne (100 pes.)	5 915	5 907	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 815	8 800	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	4 839	4 834	4 720	4 960
Japon (100 yens)	2 642	2 643	2 520	2 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/12
Or fin (kilo en barre)	78500	78600
Or fin (en lingot)	77700	78000
Pièce française (20 fr)	710	708 80
Pièce française (10 fr)	549	549
Pièce suisse (20 fr)	612	619 90
Pièce latine (20 fr)	582	586
Souverain	660 10	670 10
Pièce de 20 dollars	3100	3120
Pièce de 10 dollars	1580	1590
Pièce de 5 dollars	815	800
Pièce de 50 pesos	3455	3488
Pièce de 10 florins	570 10	600

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LOISIRS ET TOURISME

CULTURE

LA CORSE AUX MAINS LIBRES

ÉCONOMIE

Une large amnistie en faveur des personnes impliquées dans les événements de Corse

Le projet de loi définissant le statut particulier de la Corse prévoit une amnistie large et généreuse. Cette amnistie porte sur les infractions de toute nature commises en relation avec la détermination du statut de la Corse. Une telle amnistie bénéficierait donc, par exemple, à des militants présumés du F.L.N.C. accusés d'avoir fait feu sur des agents des forces de l'ordre, mais aussi à l'inspecteur de police et aux gendarmes mobiles qui avaient tiré sur des passants, A Ajaccio, au mois de janvier 1980.

Une délégation a été reçue, jeudi 17 décembre, à l'hôtel Matignon, par M. Louis Joinet, conseiller juridique, composée de membres corses du P.C., du P.S., du M.R.G., de la Ligue des droits de l'homme, de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN. Evoquant l'amnistie dans un communiqué, ces organisation précisent : « *Cette disposition est de nature à effacer les dernières séquelles des années passées. La délégation a également appris avec satisfaction la libération d'Alain Orsoni (1), qui ne peut que contribuer à consolider le processus d'apaisement indispensable à la réussite d'un véritable changement. Cette entrevue a permis à la délégation de constater la détermination du gouvernement à donner toutes ses chances à la voie de la concertation.* »

(1) Ce militant présumé du Front de libération national de la Corse est accusé d'avoir participé à l'attentat commis, le 14 mai 1980, contre un car de gendarmes devant l'ambassade d'Iran, à Paris. Observant une grève de la faim depuis le 27 novembre, il a été libéré le jeudi 17 décembre *(nos dernières éditions)*.

A la suite de divergences avec le groupe socialiste

M. Badinter retire de l'ordre du jour le projet sur le Conseil d'État

Le projet de loi modifiant l'ordonnance du 31 juillet 1945 sur le Conseil d'État a été retiré de l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale, dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 décembre. Cette décision, prise par M. Badinter, garde des sceaux, faisait suite à des divergences sur les dispositions de ce texte entre le ministre de la justice et le groupe socialiste.

Le projet gouvernemental tend à pallier l'encombrement des affaires en instance devant le Conseil d'Etat en instituant une nouvelle catégorie de fonctionnaires, appelés « *référendaires* », recrutés au tour extérieur, à titre transitoire, et pour une période de cinq ans non renouvelable. Ils seraient nommés sur propositioin d'une commission présidée par un conseiller d'Etat. Le nombre des affaires que cette juridisction doit traiter a en effet fortement augmenté depuis cinq ans : au cours de la période 1980-1981, dix mille vingt-deux recours ont été enregistrés, sept mille quatre ecnt douze décisions ont été prises, alors que quatorze mille cinq cents affaires demeuraient en instance.

Le rapporteur de la commission des lois, M. Sapin (P.S., Indre), a estimé que ce texte est « *peu satisfaisant* » pour trois raisons : il ne pose pas, « *fondamentalement* », la question de savoir pourquoi le Conseil d'Etat est encombré ; il est « *dérogatoire* » aux principes du bon fonctionnement de la fonction publique ; enfin, dans certains de ses aspects, « *il pourrait porter atteinte à l'indépendance des membres référendaires de la section du contentieux du Conseil d'Etat* ». Pour M. Badinter, en revanche, le texte « *garantit un recrutement de qualité* ». La réforme, devait-il préciser, sera temporaire. M. Séguin (R.P.R., Vosges) s'est montré hostile à ce texte; précisément en raison de son caractère temporaire.

Afin de confirmer que la réforme n'est que transitoire, l'Assemblée a adouté un amendement du gouvernement fixant à quatre ans renouvelables (au lieu de cinq ans), la durée des fonctions des référendaires. Après avoir décidé, sur proposition de la commission, que le nombre des postes sera limité à vingt, les députés ont fixé ainsi la composition de la commisison chargée de proposer la nomination : un représentant du ministre de la justice, un représentant du ministre chargé de la fonction publique, un nombre du Conseil d'Etat, un membre du corps des tribunaux administratifs, un magistrat de l'ordre judiciaire et un professeur agrégé des facultés de droit. Première divergence entre la commission (c'est-à-dire le groupe socialiste) et le gouvernement : M. Badinter souhaitait que trois membres de la commission fassent partie du Conseil d'Etat. Les députés ont, d'autre part, décidé que la période d'application du texte sera limitée au 1er septembre 1986.

Des divergences plus importantes se sont ensuite manifestées. Par un article additionnel, la commission souhaitait qu'un poste de conseiller d'Etat sur quatre pourvu au tour extérieur soit réservé à un président hors classe de tribunal administratif. M. Badinter a expliqué son opposition à cette mesure par deux arguments : une réforme aussi importante doit faire l'objet d'une discussion, d'une concertation préalable, au sein du conseil d'Etat, mais aussi au niveau gouvernemental. Ensuite — et c'est la raison majeure — une telle disposition restreint la liberté totale du gouvernement de choisir les conseillers au tour extérieur. « *Qu'on le veuille ou non,* a indiqué le garde des sceaux, *on aboutit à empiéter de façon précise sur les prérogatives du président de la République* » (selon l'ordonnance de 1945, les conseillers d'État au tour extérieur sont, en effet, nommés par décret pris en conseil des ministres). Le groupe socialiste se divisant, l'article additionnel litigieux a été repoussé.

M. Richard (P.S., Val-d'Oise) a alors demandé une suspension de séance, puisque cet article avait été adopté à la fois par le groupe socialiste et par la commission. A la reprise des travaux, les députés e prononcent sur un amendement de même nature mais concernant les maîtres des requêtes. Parmi les postes vacants de maîtres des requêtes qui ne sont pas pourvus directement par les auditeurs de première classe, stipule l'amendement, un poste sur deux est réservé à un président de tribunal administratif, à un conseiller hors classe ou à un conseiller de première classe. Contre l'avis du garde des Sceaux, cet amendement est adopté. A la faveur de la suspension de séance, M. Richard a rappelé aux députés socialistes qu'ils se sont prononcés en faveur de cet amendement et que l'unité du groupe doit se manifester. En outre, le groupe ne souhaite pas « *plier* » devant le gouvernement. Visiblement agacé par cette épreuve de force, M. Badinter décide alors de retirer le texte de l'ordre du jour. — L. Z.

FERMETÉ DU DOLLAR

Le dollar s'est montré très ferme en fin de semaine, passant à Francfort de 2,27 DM à 2,29 DM, et à Paris de 5,76 F à 5,80 F. Cette fermeté est imputable à la fois aux événements de Pologne, qui déprimment surtout le mark, et à une légère tension du taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Le marché de l'or est calme, le cours de l'once fléchissant légèrement à 416 dollars environ contre 418 dollars.

QUATRE CYCLOTRONS MÉDICAUX SERONT INSTALLÉS EN FRANCE

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, a annoncé, jeudi 17 décembre, lors de la journée nationale du génie biologique et médical, la prochaine installation en France d'une première tranche de quatre cyclotrons. Il s'agit d'appareils qui produisent des éléments radioactifs dits « *à vie courte* ». Ils seront installés à l'intérieur ou à proximité des centres hospitaliers et universitaires, à Lyon (hospices civils), Caen, Paris et Clermond-Ferrand. Si l'ordre d'implantation est arrêté, le calendrier reste à préciser.

Ces appareils seront utilisés à des fins de recherche sur les nouvelles possibilités de diagnostic qu'offrent les éléments radioactifs — ou isotopes — (étude de la cinétique dans l'organisme des médicaments et des hormones ; exploration du muscle cardiaque et du cerveau, par exemple).

Les entités ainsi construites seront en grande partie composées par du matériel français fabriqué par la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.). Leur coût devrait se situer pour chacun entre 30 et 50 millions de francs. Le financement sera en majorité assuré par les régions concernées. De toute évidence, cette importante décision s'inscrit dans la volonté manifestée depuis peu par les pouvoirs publics d'encourager l'industrie biomédicale nationale. « *Cette industrie,* a précisé M. Chevènement, *peut compter sur la détermination du gouvernement.* » — J.-Y. N.

L'Assemblée européenne a approuvé le budget de la C.E.E. pour 1982

Un conflit avec le conseil des ministres des Dix semble peu probable

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a approuvé, le 17 décembre, en seconde lecture, le budget de la Communauté pour 1982. Il dépasse de 224 millions d'ECU (1), en crédits de paiement, le projet qui lui avait été transmis par le conseil des ministres des Dix. Le Parlement s'est prononcé pour un budget total de 21 982,6 millions d'ECU, alors que le montant approuvé par le conseil des ministres était de 21 758,5 millions. Les amendements qui sont à l'origine de ce dépassement concernent surtout les politiques sociale et régionale, ainsi que l'aide au tiers-monde.

La procédure budgétaire est arrivée à son terme. Le conseil des minitsres, qui se réuniat le 21 décembre, doit décider s'il se résigne ou s'il se refuse au coup de pouce ainsi donné par l'Assemblée. L'enjeu n'est pas considérable et un conflit entre les deux institutions serait de ce fait étonnant. D'autant plus qu'au cours des travaux de la session qui ont précédé le scrutin, le président du conseil a laissé entendre qu'il pourrait accepter un dépassement de 123 millions d'E.C.U. Ainsi la différnece réelle entre ce que veut le conseil et ce qu'a décidé le Parlement est de 100 millions d'E.C.U.

Le différend porte en fait non pas tant sur le montant des crédits que sur une question de classification des dépenses : l'Assemblée considère comme « *dépenses non obligatoires* », sur lesquelles il a plus de pouvoirs, des dépenses que le conseil tient pour « *obligatoires* ». MM. Lange et Spinelli, respectivement président et rapporteur de la commission des budgets de l'Assemblée, ont fait remarquer que le conseil n'avait guère fait d'efforts au cours des mois passés pour trouver un compromis à ce litige.

De ce différend d'ordre juridique, il résulte que le Parlement estime qu'en votant les 224 millions d'ECU supplémentaires, il n'a pas dépassé la « *marge de manœuvre* » à laquelle il avait droit. Cela veut dire qu'en tout état de cause, même si le conseil des ministres ne croit pas devoir faire preuve du minimum de souplesse nécessaire pour empêcher que la procédure budgétaire se termine cette année par un conflit, Mme Veil, la présidente de l'Assemblée, à qui revient cette tâche, annoncera dans les prochains jours que le budget de la Communauté pour 1982 est arrêté.

Ph. L.

(1) Un ECU = 6 F environ.

M. Raymond Dedonder est nommé directeur de l'Institut Pasteur

L'Institut Pasteur aura, à partir du 4 janvier 1982, un nouveau directeur. M. François Gros, qui avait été nommé directeur, en juin 1976, à la suite du décès de Jacques Monod, a, en effet, demandé à être décargé de ses fonctions, « *compte tenu de son rôle — conseillers — auprès du premier ministre* ». Le conseil d'administration de l'Insitut a désigné, pour lui succéder, le professeur Raymond Dedonder qui est, actuellement, directeur scientifique du développement à l'Institut Pasteur.

Né le 30 août 1920 à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), M. Dedonder est docteur ès sciences de l'Université de Paris. Directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique, directeur du laboratoire de biochimie microbienne de l'Institut Pasteur depuis février 1981, professeur à l'Institut Pasteur et à la faculté des sciences de Paris, M. Dedonder a dirigé un service de biochimie cellulaire en 1959, puis à l'Institut de biologie moléculaire de l'Institut Pasteur en 1965 et 1966.

Il a été ,ou est encore, membre des comités de direction de très nombreux laboratoires de génétique moléculaire, de biologie ou biochimie.

Son œuvre scientifique a porté sur la biosynthèse des glucides, puis des polysaccharides par les végétaux d'abord, les bactéries ensuite. Plus largement, il a étendu ses travaux à la biologie moléculaire des bactéries sporulantes qui peuvent être considérées comme un modèle élémentaire de différenciation cellulaire.

Homme de science éminent, mais aussi organisateur remarquable, M. Dedonder reprend la direction de l'Institut, au moment où l'ouverture des nouveaux bâtiments d'immunologie donne à l'Institut un nouvel essor.

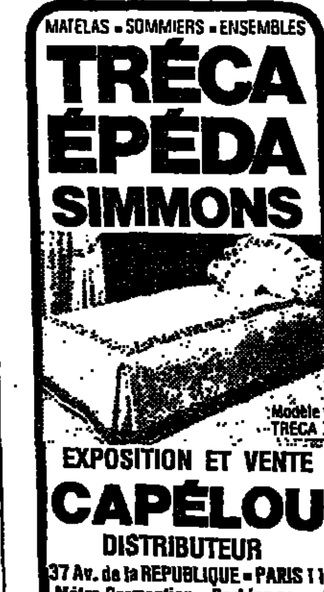
L'élection du président de l'Institut Pasteur, qui devra remmandat, le professeur Pierre Royer, aura lieu en mars prochain.

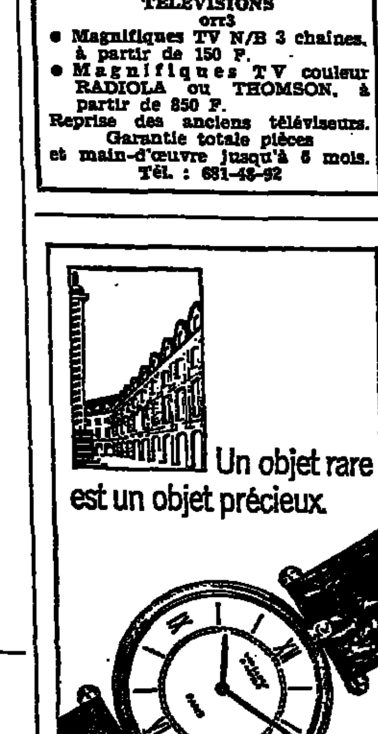
LES ADIEUX DE M. MÉRIMÉE

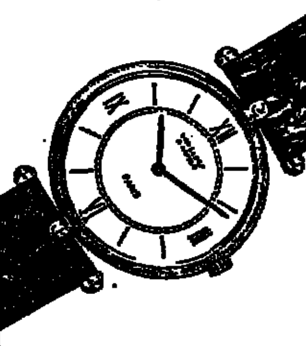
Le ministre des relations extérieurcs et Mme Claude Cheysson ont donné une réception jeudi au Quai d'Orsay, à l'occasion du départ de M. et Mme Jean-Bernard Mérimée. Chef du protocole depuis décembre 1978, M. Mérimée s'était acquitté avec beaucoup de finesse et de bonne grâce de cette tâche souvent ingrate, et c'est à lui qu'il a incombé de veiller à la bonne ordonnance de la passation des pouvoirs de M. Giscard d'Estaing à M. Mitterrand. M. Mérimée, qui sera remplacé à la tête du protocole par M. Michel Rougagnou, a été nommé ambassadeur à Canberra. De nombreuses personnalités, parmi lesquelles beaucoup d'ambassadeurs, étaient venues, jeudi, lui souhaiter bonne chance.

Le numéro du « Monde » daté 18 décembre 1981 a été tiré à 579 027 exemplaires.

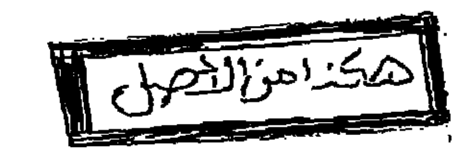










SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11475 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 1981

Le Monde

DIMANCHE

L'émeute, par ELIAS CANETTI

Le premier volume de l'autobiographie d'Elias Canetti, prix Nobel de littérature 1981, la Langue sauvée, *allait de 1905 à 1921, depuis Roustchouk, sa ville natale en Bulgarie, jusqu'à Zurich. Le second,* Die Fackel im Ohr (le Flambeau à l'oreille) *(1), raconte sa vie toujours errante, entre Francfort, Vienne et Berlin, de 1921 à 1931.*

Canetti y parle des hommes et des livres qui ont compté pour lui, de ses amis, comme Kraus et Babel, ou adversaires, Brecht, par exemple. Il cherche surtout à comprendre comment et pourquoi, durant toute son existence, il a réfléchi sur la « masse ».

Ce récit des événements du 15 juillet 1927, l'incendie du Palais de justice de Vienne auquel il assista, est donc crucial. Des ouvriers avaient été tués dans le Burgenland *(territoire hongrois donné à l'Autriche en 1920) et le tribunal acquitta les meurtriers. Ce jugement déclencha l'émeute spontanée du 15. La police tira, faisant quatre-vingt-dix victimes. Canetti pense que, pour l'essentiel, son destin et son œuvre se décidèrent ce jour-là, devant les morts et les flammes.*

QUI avait fixé pour but le Palais de justice à ces cohortes innombrables, venues de tous les arrondissements de Vienne ? Je n'en sais rien. On serait enclin à penser que le mouvement fut spontané, mais cela ne peut pas avoir été le cas. Quelqu'un a bien dû crier le mot d'ordre : *« Au Palais de Justice ! »* Il n'est pas très important de savoir qui, car ce mot d'ordre se communiqua à tous ceux qui l'entendirent et fut accueilli sans hésitation ni réflexion, sans que l'on y pensât, sans atermoiement ni désir d'attendre et cela entraîna tout le monde dans une seule et même direction.

Il se peut que toute la substance du 15 juillet soit entièrement passée dans *Masse et Puissance* (2). Un retour à l'expérience primitive, aux éléments concrètement vécus pendant cette journée serait impossible, si complet fût-il.

Le trajet à vélo jusqu'à la ville fut long. Je ne peux plus me rappeler le chemin suivi. Je ne sais plus où je rencontrais les premières personnes. Je ne me revois plus très bien moi-même ce jour-là, mais, en revanche, je sens encore l'émotion, la course frénétique, les obstacles évités, la fluidité du mouvement.

Battements dans ma tête. c'est peut-être par hasard si je ne fus témoin d'aucune attaque contre la police. En revanche, je vis fort bien que l'on tirait sur la foule et que des gens tombaient. Les salves faisaient penser à des coups de fouet. Les gens couraient dans les rues adjacentes, réapparaissaient tout de suite après et formaient de nouvelles masses. Je voyais des gens tomber, des morts à terre, mais je n'étais pas tout près. J'avais une peur terrible, surtout de ces morts. Je m'approchais d'eux, mais je les évitais dès que j'étais plus près. Dans mon émotion, j'avais l'impression que les morts devenaient toujours plus grands. Jusqu'à l'arrivée du *Schützbund* (3), il y avait un espace vide autour d'eux, comme si l'on s'était attendu à de nouveaux coups de feu, précisément à cet endroit.

Les troupes montées donnaient une impression particulièrement effrayante, peut-être parce qu'elles-mêmes avaient peur.

Un homme devant moi cracha en montrant quelque chose derrière lui, du pouce de la main droite : *« Ils en ont pendu un, ils lui ont enlevé son pantalon ! »* Sur quoi crachait-il ? Sur celui qui avait été assassiné ou sur celui qui l'avait tué ? Je ne voyais pas ce qu'il montrait. Une femme devant moi cria d'une voix aiguë : *« Pepi ! Pepi ! »* Elle avait les yeux fermés et chancelait. Tout le monde se mit à courir. La femme tomba. Elle n'avait cependant pas été touchée. J'entendis le galop des chevaux. Je ne suis pas allé vers cette femme étendue par terre. Je courus avec les autres. Je sentais que je devais courir avec eux. Je voulus me réfugier dans l'entrée d'une maison, mais je ne pus me séparer de ceux qui couraient. Un homme très grand, très fort, qui courait à côté de moi se frappa la poitrine du poing et hurla tout en courant : *« Ils tirent ! Là ! Là ! »* Et soudain, il disparut. Il n'était pas tombé. Où était-il ?

Des trous invisibles

C'était peut-être la chose la plus inquiétante : voir et entendre des gens écartant les autres autour d'eux d'un grand geste et tout d'un coup disparaissant de la surface de la terre. Tout le monde lâchait du terrain et il s'ouvrait partout des trous invisibles. La cohérence de l'ensemble ne cédait pourtant pas ; même lorsque l'on se retrouvait soudain seul quelque part, on était tiré, arraché, et cela parce que l'on sentait une sorte de rythme dans l'air, une musique terrifiante. On peut en effet parler de musique, car on se sentait porté. Je n'avais pas le sentiment de marcher avec mes propres jambes. On était comme soulevé dans un vent sonore. Une tête rouge surgissait devant moi, à différents endroits, se baissant et se redressant, se baissant encore et se redressant de nouveau, montant et descendant comme si elle nageait dans l'eau, je la cherchais des yeux comme si j'avais dû obéir à ses ordres ; je croyais que c'était des cheveux roux, puis je vis un foulard rouge et je cessai de la chercher.

Je ne rencontrai ni reconnus personne ; quand je parlais à des gens, c'étaient toujours des inconnus. Je parlais peu d'ailleurs. J'entendais beaucoup de choses, il y avait toujours dans l'air quelque chose à écouter ; les bruits les plus stridents étaient les cris de haine poussés quand on tirait sur la foule et que des gens tombaient. Ces cris étaient alors impitoyables, surtout ceux des femmes que l'on distinguait nettement des autres. J'avais l'impression que les salves étaient provoquées par ces cris. Je compris cependant bientôt que ce n'était pas le cas, car les salves continuaient, même quand on n'entendait pas de cris. Partout des coups de feu, même plus loin, toujours répétés, comme des coups de fouet.

Persévérance de la masse qui, à peine dissipée, rejaillissait de nouveau, et en un instant, des rues latérales. Le feu ne laissait pas de répit aux gens ; le Palais de Justice brûla pendant des heures et ce temps fut aussi le temps de l'émotion la plus grande. La journée était très chaude et, même lorsque l'on ne voyait pas le feu, on voyait le ciel rouge jusqu'à l'horizon. Cela sentait le papier brûlé des milliers et des milliers de dossiers.

Le *Schützbund* que l'on voyait partout, reconnaissable aux blousons et aux brassards, se distinguait de la police, ses membres n'ayant pas d'armes. Leurs armes à eux étaient les civières sur lesquelles ils emmenaient les blessés et les morts. Leur empressement à apporter leur aide sautait aux yeux et contrastait avec les cris de haine, comme si ceux-ci n'avaient pas été le fait de la masse. Le *Schützbund* était partout à l'œuvre et son apparition signalait souvent les victimes avant qu'on les ait vues soi-même.

Je n'avais pas assisté moi-même au début de l'incendie du Palais de Justice, mais je l'avais appris, avant de voir les flammes, par le changement de ton de la masse. Les gens se criaient les uns aux autres ce qui s'était passé, au début je ne comprenais pas, mais c'étaient des accents de joie, sans violence ni brutalité, les accents de la libération.

(Lire la suite page XIII.)


JEAN-PIERRE CAGNAT

(1) Ces deux volumes sont publiés chez Albin Michel. Le second paraîtra en mars 1982.

(2) Gallimard, 1966.

(3) En Autriche, les camps politiques s'étaient dotés de milices armées : les *Heimwehren* (« Défenses de la patrie ») pour la droite, et le *Republikanischer Schützbund* (« Alliance républicaine de protection ») pour la gauche.

COURRIER

Toujours le cumul

Un lecteur du *Monde-Dimanche* a récemment comparé le cumul d'une activité et d'une retraite avec le cumul de deux activités dans un ménage, suscitant une vive réaction d'une lectrice. Certes, la formulation du lecteur était maladroite, car il faisait une distinction entre le travail de la femme et celui de l'homme.

Cependant, on peut faire une formulation neutre de ce problème très réel : est-il plus scandaleux de cumuler une retraite avec une activité pour l'un des conjoints, que de cumuler une retraite avec une activité de l'autre conjoint, ou deux activités ? Car, enfin, dans un ménage, les ressources sont généralement mises dans un pot commun, et on ne voit pas, si on doit faire une ponction sur ces ressources, pourquoi elle serait différente selon leur origine !

L'exemple suivant va l'illustrer : chez les Durand, l'un des conjoints est retraité, il cumule sa retraite avec une activité ; l'autre conjoint n'a ni activité ni retraite. Chez les Dupont, l'un des conjoints est retraité ; il ne travaille pas, mais l'autre conjoint travaille. Chez les Martin, les deux conjoints travaillent. Les ressources des Durand sont actuellement égales à celles des Dupont et inférieures à celles des Martin.

Si l'on interdit le cumul activité/retraite sans interdire le cumul activité/retraite du conjoint, ni le cumul activité/activité, les ressources des Durand, qui occupent une seule place sur le marché du travail, vont subir un prélèvement très important. Par contre les Dupont, qui occupent aussi une place sur le marché du travail, et les Martin, qui en occupent deux, ne seront pas touchés. Est-ce juste ?

Et est-ce efficace sur le plan de la lutte contre le chômage ? Car que risque-t-il de se passer ? Le conjoint Durand qui ne travaille pas va se dire qu'il n'est pas plus bête que son homologue Dupont ou Martin ; il va chercher du travail pour compenser la ponction effectuée. S'il en trouve, il aura pris une place sur le marché du travail ; s'il n'en trouve pas, il ira s'inscrire à l'A.N.P.E. Cela fera un chômeur de plus. Dans les deux cas, le résultat sera contraire à celui qui était recherché !

Alors que faire ? Je ne vois guère qu'une solution pour rétablir l'équité entre les Durand, les Dupont et les Martin, sans qu'aucun soit lésé : c'est d'autoriser le cumul retraite/activité d'une personne vivant dans un ménage si le conjoint n'a ni activité ni retraite !

JEAN LE PELTIER
(Maurepas).



Les Américains et le P.C.

J'ai lu avec le plus vif intérêt l'article de Philippe Robrieux « Le P.C.F. vu par les services spéciaux américains » (*le Monde Dimanche* du 22 novembre 1981).

N'ayant pas eu accès aux archives américaines auxquelles Philippe Robrieux se réfère, il m'est évidemment difficile de commenter cet article. Je ferai cependant deux remarques :

1) Il me semble que Philippe Robrieux manque un peu à la prudence de l'historien quand il estime que la pression de Washington n'a pas joué un très grand rôle dans l'élimination des ministres communistes du gouvernement français en 1947. Il est évident que les gouvernants français de l'époque étaient, dans l'ensemble, des hommes assez médiocres et qu'ils étaient surtout terrorisés par la menace – réelle ou supposée – du stalinisme ; dès lors, la pression américaine n'avait pas besoin d'être massive et directe pour qu'ils y cèdent. D'autre part, si les Américains ne sont pas à l'origine du départ des communistes du gouvernement Ramadier, cela voudrait dire que les communistes sont partis volontairement : or Robrieux sait bien que divers témoignages montrent qu'ils ont espéré revenir au pouvoir au moins jusqu'à la fin de l'année 1947 ;

2) Philippe Robrieux écrit : *« Il n'en reste pas moins évident que la pénétration policière n'a jamais vraisemblablement permis d'aller très loin et il est improbable qu'elle ait pu atteindre l'échelon fédéral. »*

J'ai appartenu au parti communiste de décembre 1950 à début 1952. Je connaissais bien, à cette époque, un ami de ma famille, inspecteur des renseignements généraux, plutôt socialisant. Il m'a assuré, après mon départ du P.C., qu'il était parfaitement renseigné par un membre du bureau fédéral du Puy-de-Dôme (je militais à Clermont-Ferrand) sur ce qui se passait à ce bureau fédéral. Étant militant de base, je n'ai pu qu'imparfaitement recouper ses informations, mais il m'a rapporté avec exactitude des propos que j'avais tenus à ce dirigeant communiste départemental. Par ailleurs, ce même inspecteur m'a assuré que son service avait parfois réussi à installer des micros dans des réunions du P.C.F. au plus haut niveau fédéral.

J'ajoute enfin qu'ayant eu la chance d'accéder à quelques archives récentes de la police, dans le cadre d'un article que je préparais sur « La gauche non conformiste dans le Puy-de-Dôme de 1945 à 1960 » pour *la Revue d'Auvergne*, j'ai pu constater la bonne qualité d'ensemble des faits politiques rapportés par les renseignements généraux. En revanche, l'interprétation qu'ils en donnaient était souvent des plus contestables.

RAYMOND GUILLANEUF,
Maître-assistant à l'U.E.R. de sciences politiques à l'université de Paris-I ; chargé de cours à l'École normale supérieure de Yaoundé (Cameroun).

« La fe no es espera... »

L'article paru dans *le Monde Dimanche* du 29 novembre et consacré au développement d'énergies douces dans une communauté du Roussillon me concerne à un double titre. En tant que Catalan d'abord, en tant que médecin expatrié ensuite, travaillant sur les problèmes de développement, notamment communautaires.

Le groupe de Corbères découvre en fait cette vérité que douze ans de travail dans le tiers-monde me font à peine comprendre aujourd'hui. Il n'est pas suffisant d'avoir raison, et d'en être sûr, il faut aussi être cru.

Je retrouve dans ces évocations désabusées ces discussions interminables sur les transferts de technologies ou de culture que médecins, agronomes, hydrauliciens, vétérinaires, ingénieurs, etc. développent à Huancavelica, à Ain M'Lila, à Kasserine, à Port-of-Spain ou à Antsirabe. Nous aussi en ces autres lieux, nous avons eu la tentation devant d'autres communautés de croire que « Big Brother » ou la politique ou l'histoire, etc... étaient les responsables de ce détachement des gens devant leur destin commun.

Il y a quelque chose de poignant, pour moi, à lire ces mêmes réflexions concernant mon propre pays. Serait-on donc toujours le sous-développé de quelqu'un d'autre ?

Je crois que nous oublions trop facilement que notre révolution culturelle est déjà ancienne et qu'il nous a fallu Rousseau, Diderot, Kant, Hegel, Nietzsche, et même les excès du positivisme, pour que s'installe en nos conscience ce credo *« Tout, et tout de suite ! »*

Pourtant nous découvrons amèrement qu'il faut de longues années pour être crus et encore ces technologies doivent-elles quand même passer au tamis des cultures et s'y transformer dans l'appropriation.

Rejeter sur l'irresponsabilité de l'autre, sur son désir de se reposer sur l'ordre établi, sur son incapacité de se prendre en charge, c'est déjà mépriser l'autre et oublier que notre savoir est jeune et fragile et que (paraphrasant Edindton, prix Nobel de physique, parlant de la localisation) la vérité *« est un concept artificiel dans un monde en inter-relation »*.

JEAN-LOUIS ARGELLIES,
Médecin épidémiologiste
(Tunis).

P.-S. : *« La fe no es espera »* (Lluis Llach, poète catalan) : « La foi, ce n'est pas d'attendre. »

Cresson

J'ai lu avec le sourire le « croquis » Rimbaud et les légumes (*le Monde Dimanche* daté 29 novembre 1981). Mais, pour moi, le cresson bleu de Rimbaud, ce n'est pas le cresson de nos marchés mais le « cresson des pies » ou cardamine, aux délicates fleurs bleu-mauve. Je ne suis pas sûr d'avoir raison. Peut-être un critique littéraire botaniste (ça doit bien exister) vous éclairera-t-il ?

ALAIN GAUSSEL
(Saint-Denis).

Terre d'asile

Un croquis « De Phnom-Penh à Autun » (publié dans *le Monde Dimanche* du 15 novembre) un peu trop rapide risque de donner au lecteur non prévenu une image fort affligeante et à vrai dire bien déformée de l'accueil réservé aux réfugiés asiatiques en France puisqu'il le laissera sur l'impression qu'une Cambodgienne seule, âgée et malade, a pu être envoyée, dès son arrivée, dans un Morvan présenté comme glacial, sans recevoir ni soins ni vêtements appropriés. Comment les choses se passent-elles en réalité, comment se sont-elles passées pour cette femme (nous avons pu l'identifier) ?

Après leur arrivée à Roissy, les réfugiés asiatiques commencent par séjourner deux à trois semaines dans un des centres de transit de la région parisienne. Ils s'y reposent des fatigues du voyage, sont équipés en vêtements d'hiver par les soins de la Croix-Rouge, passent une visite médicale complète et reçoivent toutes les informations et conseils appropriés à leur situation, de façon à pouvoir choisir ensuite une solution adaptée à leur cas. C'est ainsi que cette personne a été d'abord reçue au centre d'Herblay, où elle a eu accès au vestiaire de la Croix-Rouge, puis, suite à l'examen médical, hospitalisée plus de cinq semaines dans un établissement proche. Elle n'est partie qu'après avoir reçu le traitement nécessaire – et pourquoi à Autun ? Non par suite de quelque « diktat » arbitraire, mais à sa demande, pour rejoindre d'autres membres de sa famille dans le centre d'hébergement de cette ville.

FRANÇOISE GOGLER,
responsable du Service Information
de France terre d'asile,
29, rue Saint-Amand - 75015 Paris.

Demande correspondants

Depuis un certain temps, le département français de Radio Cleveland Université a été inondé par une avalanche de demandes de correspondants français.

Isolés dans le nord-est des Etats-Unis, nous avons fait appel à l'ambassade de France, qui nous suggère de contacter la presse française.

Estimant que de tels échanges épistolaires favorisent une meilleure compréhension entre les nations (un pas vers la paix universelle), nous vous prions de bien vouloir faire mention de notre lettre dans votre publication.

Les personnes intéressées devront se mettre en rapport avec le signataire à l'adresse suivante : Radio Cleveland Université, 232, East Scarborough, Cleveland, Ohio, 44118 U.S.A.

Nous leur demandons de nous fournir de brefs renseignements à leur sujet et de joindre à leur demande la somme de 10 F en espèces afin de couvrir nos frais postaux et administratifs. (Cette station de radio n'est absolument pas subventionnée.)

Avec nos remerciements, nous vous prions de croire, messieurs, en nos sentiments les meilleurs.

MAURICE V. POLAR,
directeur en chef
du département français de Radio Cleveland Université.

Une précision de Mme Gombrowicz

Je voudrais apporter quelques précisions au sujet de l'article « Contre la poésie », de Witold Gombrowicz, publié dans *le Monde Dimanche* du 29 novembre. Eduardo Miguel Febbro écrit, dans sa présentation, que Gombrowicz avait donné une conférence dans une galerie de Buenos-Aires, en 1957, et qu'ensuite il aurait *« rédigé le texte de façon plus soignée »* pour la revue *Mufados*.

Gombrowicz a bien donné une conférence intitulée exactement « Contre les poètes », non pas en 1957 mais en 1947 (quelques semaines après la parution de *Ferdydurke* en Argentine) dans la librairie « Fray Mocho », à Buenos-Aires. Il avait écrit un brouillon en espagnol qu'il avait fait corriger par un ami argentin. C'est cet article qui a été publié dans *le Monde* et on doit, malgré sa valeur, le considérer pour ce qu'il est : la traduction d'un texte écrit dans une langue que Gombrowicz ne dominait pas encore complètement, revu et corrigé par quelqu'un d'autre.

Gombrowicz en a fait une nouvelle rédaction non pas en espagnol, comme l'écrit Eduardo Miguel Febbro, mais en polonais (1), la seule langue dans laquelle il a toujours écrit – à part de rares interventions dans la presse française ou argentine. « Contre les poètes » a été publié en France dès 1957, traduit directement du polonais par Allan Kosko, dans le *Journal 1953-56*, aux Éditions Julliard (« les Lettres Nouvelles »). La deuxième édition est parue récemment aux Éditions Christian Bourgois.

RITA GOMBROWICZ.

(1) Éditions Kultura, Paris, 1956.

PARTI PRIS

Quête

Il est un peu tôt pour parler de Noël. Mais comment n'en pas parler ? C'est déjà la préoccupation de beaucoup, c'est encore le rêve des enfants. Evoquer le contraste que la fête renforce entre les ressources des uns et celles des autres, déplorer une fois de plus le grand festival annuel de la consommation ? Ce sont des rappels banals mais nécessaires.

D'autant plus que le mot de pauvreté qui choquait si fort hier, auquel on trouvait une connotation paternaliste, il faut bien l'employer aujourd'hui. La pauvreté déborde les limites du quart-monde des bidonvilles et des cités d'urgence dont on admettait que les habitants avaient droit à l'étiquette de « pauvres ». Elle grimpe les étages, coupe l'électricité et le gaz, arrête le chauffage et tord les estomacs.

Certes, la pauvreté est une affaire d'Etat. Mais l'Etat, si larges que soient les limites qu'il assigne à son rôle providentiel, ne résoudra jamais tous les problèmes, ne comblera jamais tous les besoins. La solidarité directe, personnelle, sera toujours nécessaire. Elle l'est aujourd'hui plus que jamais. Les organisations d'entraide grandes ou petites, confessionnelles ou non, disent leur effroi devant l'accroissement rapide de leurs tâches. Noël sera dur cette année.

Archaïque, la quête ? La faim, le froid, l'obscurité ne le sont pas, eux.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

Sur les dents

Ça y est ! elles sortent ! mes dents de sagesse montrent le bout de leur nez. C'est une image, évidemment ; ce qui est sûr, c'est que j'ai mal. La douleur est bien là et j'éprouve une sorte de jubilation, je ne m'en cache pas. La raison en est simple, limpide : j'accède ainsi – métaphoriquement – à quelque chose : âge adulte, maturité, peu importent les termes ; j'accède.

L'éventualité d'un arrachage ne fait que renforcer cette excitation ; il y aura douleur, c'est donc bien une épreuve qu'il me faudra franchir. Oui mais, voilà... autour de moi cette jubilation rencontre peu d'échos.

J'en parle à mes amis, mes voisins, mon boucher : ils banalisent tout, ils ont l'air de ne pas comprendre ; quand je dis arrachage, on me répond extraction ; quand je me laisse aller à parler de douleur, de rites, de sagesse – avec un peu d'humour car il ne s'agit pas de passer pour un illuminé et puis parce que j'ai un peu peur – on me répond : *« Ce n'est rien. Et tu as rendez-vous quand, au fait ? »* Je sais, le symbolique fout le camp, mais quand même... Je suis vraiment déçu, désolé, mortifié. Puisque personne ne comprend, je change d'optique, je pose des questions techniques. Humblement. Je n'ai jamais été chez un dentiste, pas une seule fois depuis que je suis né, essayez de comprendre... Et là je comprends : tous ces gens ont un dentiste, tous des habitués ; ils me parlent caries, roulette, détartrage comme de choses bénignes, familières, d'aimables babioles...

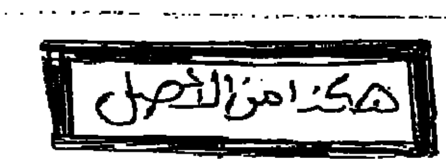
Il ressort quand même de ce dialogue de sourds quelques réponses intéressantes : *« Une dent de sagesse, ce n'est rien, ce que je supporte pas, moi, c'est le détartrage. »* – *« Tu verras, ça ne dure pas longtemps ; le seul truc qui est gênant, c'est d'entendre les bruits ; sinon, moi, je ferme les yeux, et ça se passe bien. »* – *« Moi, ça s'est mal passé, ça a duré presque deux heures et le dentiste a dû s'arrêter parce que je suis tombée deux fois dans les pommes ; mais je suis très émotive ; si tu ne paniques pas, ça se passera bien ; à part ça, on ne sent rien. »* Mais en voilà assez de ces conseils faussement rassurants. Je veux un rendez-vous avec un bon dentiste, un « doux », un qui n'arrache pas systématiquement ; trois jours après, c'est chose faite. Dans la salle d'attente. J'attends... derrière cette porte ; tout près, c'est peut-être l'enfer, la salle des tortures, ou tout simplement un endroit comme les autres, qui sait ? Et puis on n'est plus au Moyen Age, la science a fait de grands progrès, c'est tout à fait indiscutable ; je suis vraiment bête de m'affoler comme ça ; il faut que je me calme. Et si je m'enfuyais ? je pars sans rien dire et je rentre chez moi ! je téléphonerai un peu plus tard pour m'excuser... C'est mon tour ! On a ouvert la porte ; il est là, il sourit, il est jeune, il a l'air très gentil ; me voilà dans un cabinet dentaire.

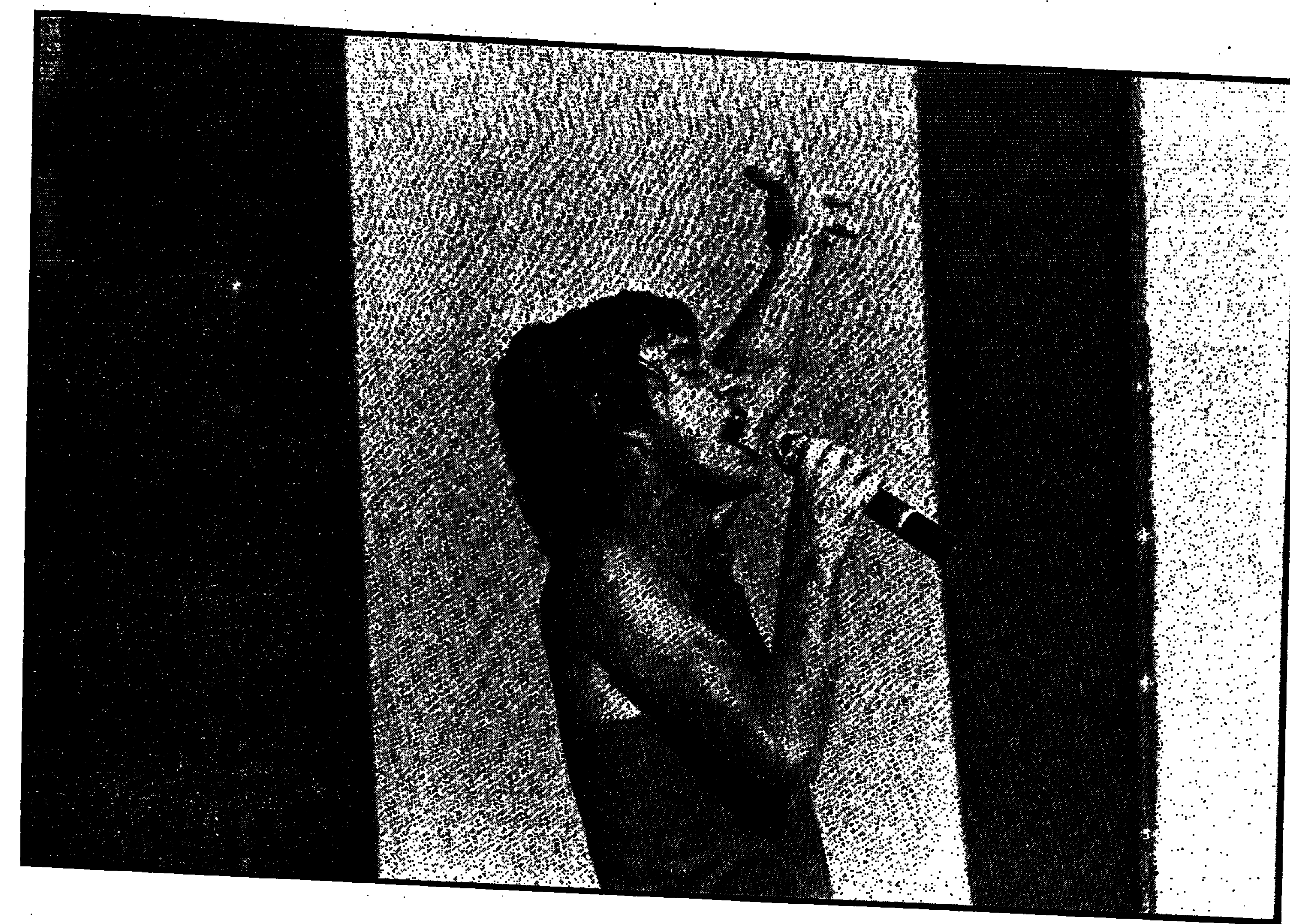
Le dentiste me fait asseoir dans son fauteuil spécial ; je lui dis tout de suite : *« C'est la première fois, vous comprenez, j'ai peur. »* Il me dit qu'il comprend mais qu'on n'est plus au Moyen Age (tiens...) ; il ne faut pas s'inquiéter. Examen minutieux : mes dents sont impeccables ; il a rarement vu une denture en aussi bon état ; pour les dents de sagesse, il me fait des radios, il sort pour développer les clichés. Je reste seul, long panoramique inquiet. Les diverses machines, outils, mécaniques, électriques, qui sont à quelques centimètres de ma tête, mon regard les traverse sans les voir ; la tapisserie est belle, il y a un sofa, des coussins et...

Soudain je vois la chaîne ; une chaîne hi-fi, une pile de disques. Horreur ! Ainsi c'est donc comme ça que ça se passe...? Ah ! les fourbes ! les hypocrites ! les crapules ! cette platine et ces disques ne peuvent servir qu'à une seule chose : couvrir les hurlements des patients qu'on « travaille » en mettant le volume à fond... Mais non, ça paraît trop invraisemblable. Ce serait plutôt – mais cette hypothèse me semble presque aussi angoissante que la première – de la musique douce pour détendre les gens, les calmer ; il y a donc des raisons de ne pas être calme et détendu dans ce genre d'endroit ! Respiration ventrale, calmement. Voilà, ça va mieux.

Retour du dentiste avec ses petites photos ; il me montre, m'explique : il faut arracher ; les quatre. Pour les deux d'en bas, il faudra les scier d'abord là. Je me mets à ricaner nerveusement – ça prendra à peine quelques minutes, pas d'inquiétude à avoir ; grand sourire. Mais il tient à me laisser ma liberté de décision ; et, quand il me demande : *« Alors, on arrache ou on n'arrache pas ? »*, je me sens brutalement candidat au jeu des 1 000 francs avec tout près de moi l'animateur, hilare, qui me dit : « Et maintenant, cher monsieur, vous me dites...? » Et dans mon dos une foule édentée qui hurle « BAN-CO ! BAN-CO ! » ; une hallucination de quelques secondes. Le dentiste s'amuse – gentiment – de me voir dans un tel état. Je lui dis : *« Oui, on enlève. D'accord. »* Une date est fixée, dans une semaine. Et je rentre chez moi. Dans le métro, je me sens tout liquide ; je pense aux stoïciens ; je me souviens qu'au bac j'ai eu un texte de Montaigne... sur la douleur ; je voudrais être un moine zen ; je pense aux poules, qui, elles, n'ont pas de dents ; si seulement je pouvais laisser chez ce dentiste ma mâchoire inférieure et venir la reprendre une semaine après, réparée, sans problèmes... Je me suis retrouvé à l'heure H du jour J bizarrement décontracté. Tout s'est bien passé, évidemment. Aujourd'hui, je me sens – comment dire ?... – un peu plus « intégré ». Chômeur, certes ; mais j'ai « mon » dentiste...

JEAN-PIERRE AUDIGNON.





GAMMA

Signes

Les caprices de la chanson

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

ELLE court sur les lèvres et trotte dans les têtes. Elle flotte dans l'air et donne aux gestes quotidiens un petit éclat joyeux. On la reconnaît en passant et on lui sourit. Parfois, elle se fait un peu poisseuse et colle à la mémoire. Mais c'est elle qui permet de résister à l'usure et aux contrariétés des jours.

Que serait l'homme sans la chanson ? Sans cette compagne impalpable et futile, qui met un peu de soleil dans sa vie. Elle jalonne les souvenirs de repères légers et indestructibles. Elle saisit ce qui est le plus insaisissable : l'air du temps, l'humeur collective du moment, les désirs qui naissent ou s'évanouissent. Son succès naît de cette connivence invisible avec des millions d'hommes qui l'attendent sans le savoir.

C'est cette rencontre qui fait sa réalité. La chanson n'existe que par l'oreille qui l'écoute. Sans elle, elle n'est rien. Elle ne saurait — comme la littérature, la peinture ou la « grande » musique — attendre dans l'ombre que la postérité répare un jour les injustices de l'instant. Ses débris n'intéressent personne. Elle plaît ou elle sombre. Chaque année, des milliers de chansons sont lancées sur le marché. Seules quelques dizaines survivent. Pourquoi ? La promotion et le matraquage radiophonique n'expliquent pas tout. Certaines ont su toucher, d'autres pas. Le mystère est entier. Le public seul a tranché. Mais il ne saura jamais dire les raisons de ses verdicts. Pourquoi une chanson a su tout à coup donner leur forme et leur expression à des rêves en suspens ? Comment a-t-elle rencontré les aspirations inconnues de telle ou telle catégorie de la population alors que tant d'autres n'ont pas même été entendues ? Ces incertitudes font le pain quotidien de ceux dont le métier est de produire des chansons, en particulier des professionnels du disque, qu'a étudiés le sociologue Antoine Hennion (1).

∴

Le disque de variétés est un curieux phénomène : produit industriel de masse, il est fabriqué selon les critères de la technologie et de l'économie modernes ; vendant du rêve et soumis aux aléas de la mode et de l'affectivité, il résulte de décisions reposant sur l'impressionnisme et la subjectivité. Sa fabrication est le reflet de cette dualité. C'est un mélange de technique hautement sophistiquée et d'intuition, de planification et d'irrationnel. Le vertige technologique qui s'est emparé du disque de variétés a fait voler en éclats ce qui faisait la substance traditionnelle de la romance : une histoire et une mélodie.

La chanson, de plus en plus, est un objet artificiellement construit, un collage d'éléments multiples, synthétisés dans des appareils ultraperfectionnés. Chaque participant à l'œuvre collective — parolier, arrangeur, compositeur, chanteur, musiciens... — n'est plus qu'un élément d'un puzzle, éclaté puis reconstruit par ces nouveaux créateurs que sont les ingénieurs du son. La chanson est un être hétéroclite, engendré par la machine. Personne ne peut s'en dire véritablement l'auteur : elle est le résultat de manipulations de fragments de sons et de phrases produits ou déformés par des instruments électroniques et que l'on fait s'entrechoquer jusqu'à ce que soient obtenus l'effet indéfinissable, la sensation qui créeront un choc musical.

Responsable final de l'entreprise, le directeur artistique n'a d'autre critère de choix que sa propre subjectivité. S'efforçant de s'identifier totalement au public qu'il veut atteindre, il se fait le médium de l'attente collective. Il est lui-même cette oreille populaire qui fera vivre la chanson. Il sent un peu avant les autres ce qu'ils sont prêts à entendre. Son métier est de renifler les rumeurs du temps, de se glisser dans les rêveries de ses contemporains, de deviner leurs désirs informulés.

Cette rencontre ne suppose aucune explication rationnelle. Elle est ressentie, un point c'est tout. La communication entre ceux qui fabriquent des disques, comme celle qui unit la chanson et son public, ne se fait pas avec des phrases. Elle se situe à un niveau purement sensoriel. Elle se joue dans les corps. C'est immédiat, ou ça n'est pas. Fusion instantanée et toujours à recommencer, demandant une vigilance permanente, des sens toujours en éveil.

Les professionnels du disque sont les ingénieurs autodidactes de cette alchimie. N'ayant généralement aucune formation particulière, mais ayant touché un peu à tous les domaines du spectacle et de la technique musicale, ils sont traversés de signaux et de vibrations. Ils vivent dans un monde de rythmes, d'onomatopées, de métaphores sensibles. Ils sont poreux à tous les signes nouveaux de la mode, des mœurs, du langage.

Quant au chanteur, ce n'est pas d'abord sur son talent ou sa technique musicale qu'on le sélectionne, mais sur la matière première qu'il représente. Cette matière, c'est d'abord la voix évidemment. Une voix qui sera façonnée, malaxée dans le laboratoire qu'est le studio, mais qui devra avoir au départ ce quelque chose de brut, de sauvage qui sera la marque de son authenticité. Cette sincérité maladroite qui fera qu'une foule d'auditeurs seront prêts à s'identifier à elle.

La voix n'est en fait qu'un signe parmi d'autres de l'univers mythique qu'incarne le chanteur et qui englobe sa personne tout entière, avec son histoire, son allure, son comportement, sa manière de s'habiller, de se nommer (d'où l'importance du pseudonyme), sa conception de l'existence, ses origines, sa vie sentimentale, ses goûts... tout cela qui constitue le « personnage » du chanteur et sera soigneusement retravaillé pour être répercuté par les médias.

∴

Comment une production industrielle peut-elle intégrer tant d'impondérables ? Pour Antoine Hennion, la réponse à cette question est dans l'éclatement du système et la répartition des tâches entre gros et petits producteurs. Les premiers, organisés selon la logique économique des grands groupes industriels internationaux, occupent solidement le terrain, gèrent les carrières à long terme des vedettes, quadrillent le marché une fois que celui-ci est à peu près circonscrit. Mais leur lourdeur bureaucratique — quelle que soit l'autonomie laissée en leur sein au secteur artistique — les empêche de suivre sans relâche le rythme endiablé de la nouveauté. C'est le rôle des petits de jouer les poissons pilotes, de dénicher les figures nouvelles ou de faire effectuer à telle vedette le saut imprévu qui lui permettra tout à coup de changer de cap et de trouver un public nouveau. Une analyse du « hit-parade » des disques vendus sur une longue période montre que les gros producteurs dominent largement le marché pour les 33 tours et l'écoulement régulier des vedettes consacrées ; mais les petits sont mieux placés dans les 45 tours et pour réaliser les « coups » spectaculaires. Aux premiers, l'artillerie lourde et les gros gibiers. Aux seconds, les tâches d'éclaireurs et les opérations de commando, qui permettent de réaliser rapidement et à moindre frais des expérimentations susceptibles, avec un peu de chance, d'entraîner des superprofits. Les petites maisons peuvent aussi se spécialiser dans des domaines, temporairement marginaux, visant des publics limités mais bien définis (chanson régionale, politique, avant-garde musicale), qui pourront un jour déboucher sur une large audience populaire.

Ainsi, le maintien de la concurrence entre des entreprises d'ampleur et de stratégies différentes, s'il est apparemment contraire aux lois de l'économie capitaliste qui poussent à la concentration, répond en fait à une nécessité. Il découle du besoin de répartir les risques au maximum, face aux gigantesques fluctuations du marché. L'existence de petites maisons donne au système la souplesse et l'adaptabilité nécessaires et évite que la production soit monopolisée par quelques géants, généralement anglo-saxons. Elle fait du marché du disque une galaxie en effervescence permanente, où de nouvelles planètes naissent et meurent sans arrêt, et où les étoiles filantes se succèdent à un rythme démentiel.

Ainsi va la valse des airs, dans son illogisme total, avec ses tocades et ses folies. Qui fait qu'aujourd'hui tel refrain partout fredonné semble s'imposer avec une nécessité aveuglante, comme si la vie était soudain suspendue à ces quelques notes. Quelques notes qui auront coûté des millions, auront mobilisé l'énergie créatrice de centaines de professionnels, auront provoqué peut-être des bouleversements humains et financiers. Notes miracles pour lesquelles certains seraient prêts à se damner, mais dont personne ne pourra jamais déchiffrer le secret. ■

---

(1) Antoine Hennion, *les Professionnels du disque. Une sociologie des variétés.* A.-M. Métailié (diffusion Payot), 257 pages. Voir aussi « Mélange des genres, alchimie sociale : la production des disques de variétés », de Jean-Pierre Vignolle, dans *Sociologie du travail*, nº 2, 1980.

La droite parie sur les clubs

Les clubs politiques fleurissent depuis le 10 mai. La recette a bien réussi à la gauche. La nouvelle opposition s'en servira pour préparer les futurs rendez-vous électoraux.

GILLES FABRE-ROSANE

QUI n'a pas son club ? Les clubs politiques fleurissent en cette saison. Des gaullistes créent le Club 89, des giscardiens le Pacte d'action gouvernemental et libéral (PAGEL), les centristes entreprennent de relancer France Forum sous la forme d'un club Epicentre, des membres de l'ancienne majorité constituent, sans référence aux partis, les clubs Justice et République et Horizon 86 (1). La nouvelle opposition constitue le terreau de cette floraison. Et c'est logique. Il s'agit pour elle d'analyser les causes de son échec et de se donner les moyens de reconquérir le pouvoir, de former de nouveaux cadres, d'élaborer de nouvelles propositions. Alors que l'U.D.F. s'interroge sur son devenir et le R.P.R. sur une éventuelle transformation, la formule des clubs séduit. Comme le constate le fondateur du PAGEL : *« Les partis de l'opposition sont actuellement bouchés et fermés. Il faut nous redéfinir. »*

La leçon du passé

Surtout que les clubs ont fait leur preuve sous la Vᵉ République, au point de constituer l'instrument du renouveau de la gauche. Les années 60 ont en effet été marquées par un foisonnement de clubs mettant l'accent sur la réflexion ou la lutte politiques (2). Ceux qui optèrent pour l'action politique à l'instar des partis se regroupèrent en 1963 dans le Centre d'action institutionnel issu de la réunion du Club des jacobins de Charles Hernu et de la Ligue pour le combat républicain de François Mitterrand, qui, avec une cinquantaine d'autres clubs, constitua en juin 1964 la Convention des institutions républicaines. La C.I.R. participa avec la S.F.I.O. à la création de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste que rejoignirent d'autres clubs comme l'Union des clubs pour le renouveau de la gauche, Socialisme et Démocratie ou Citoyens 60. Plusieurs de ces clubs participèrent en 1969 à la création du nouveau parti socialiste, mais ce n'est que deux années après que la C.I.R. contribua à la formation de l'actuel parti socialiste. De sorte qu'aujourd'hui les principaux responsables du pouvoir sont issus des clubs. Les clubmen sont à la présidence de la République, au gouvernement, avec Charles Hernu, du Club des jacobins ; Alain Savary, de Socialisme et Démocratie, ou André Cellard, de l'Atelier républicain ; au secrétariat de l'Elysée, avec Pierre Bérégovoy, de Socialisme moderne ; à la présidence de l'Assemblée, avec Louis Mermaz, de la C.I.R., et, bien sûr, au parti socialiste avec Jean Poperen, de l'Union des groupes et clubs socialistes.

Les socialistes ne furent pas les seuls à illustrer le genre. Les clubs Démocratie nouvelle participèrent à la création du C.D.S. en 1976 et les clubs Perspectives et Réalités à celle de l'U.D.F. Il s'agissait alors de doter ces formations politiques de structures d'accueil permettant une ouverture vers des « couches nouvelles » et de s'adresser à de simples sympathisants rebutés par un engagement formel, voire un « embrigadement ». De la même façon, les giscardiens tentèrent de lancer des clubs Agir pour l'avenir, et les socialistes Demain la gauche, pour attirer après les élections présidentielles de 1974 ceux qui, après la défaite du candidat commun de la gauche, étaient résolus à « faire quelque chose ».

D'autres clubs ont privilégié le travail de réflexion en petits comités. De même que dans l'entre-deux-guerres le groupe de polytechniciens X-Crise promut les idées de planification, de nombreux clubs s'interrogèrent aux débuts de la Vᵉ République sur les institutions — comme le club Jean-Moulin, — l'élection du président de la République au suffrage universel direct — comme Horizon 80. Les clubs jouèrent ainsi un rôle non négligeable dans l'acceptation du nouveau mode de désignation du chef de l'Etat — et dans la tentative de candidature en 1965 de « Monsieur X... », alias Gaston Defferre. De même, les clubs contribuèrent au cheminement des idées en faveur de la construction européenne et de la décentralisation réclamée par des minorités qui, tels les Bretons ou les Occitans, utilisèrent cette formule pour populariser leurs revendications. Au-delà, ces « laboratoires d'idées » assurèrent avec succès une véritable production idéologique. Le Club de l'Horloge contribua au débat sur la « nouvelle droite ». Perspectives et Réalités fournit nombre des thèmes de la campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et du programme de Blois pour les élections législatives de 1978. Et le nouveau président d'Echange et Projets constate que *« le gouvernement précédent avait retenu certaines de nos propositions. Le gouvernement actuel semble en retenir davantage, et nous nous en réjouissons »*. Car, aujourd'hui, les clubs mettent l'accent sur la recherche de l'efficacité : faire passer leurs idées certes, mais, surtout pour ceux de la nouvelle opposition, contrer les propositions de la majorité socialiste et combattre son action. Une démarche politique, même si elle ne se veut pas politicienne.

Réseaux d'amis

Comme leurs devanciers, les nouveaux clubs se constituent à partir de réseaux d'amis. Amis politiques bien sûr, tout comme on a pu désigner la Convention des institutions républicaines par l'expression « les amis de François Mitterrand ». Il s'agit souvent pour un homme politique battu aux élections ou quittant le pouvoir de trouver une tribune en mettant à profit une disponibilité forcée. Le fondateur du Club 89, Michel Aurillac, a perdu aux dernières élections son siège de député de l'Indre. Alain Devaquet, député gaulliste battu à Paris, lance des clubs sur les liens entre science et société. Jean-François Deniau et Monique Pelletier, qui faisaient partie de la précédente équipe gouvernementale, viennent d'accéder à la vice-présidence des clubs Perspectives et Réalités. Du reste, la personnalisation assure souvent la cohésion du club, comme à République et Démocratie créé par l'ancien secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises ; un secrétaire national du club constate d'ailleurs que *« c'est un noyau d'amis de Jean-Pierre Prouteau, et le club est encore très personnalisé »*.

Il peut également s'agir de relations professionnelles, comme pour le club Horizon 86 créé par un avocat, Mᵉ Frédéric Chartier, qui reconnaît que *« naturellement je me suis adressé à des amis dans le monde de la justice et celui des affaires »*. Des amis d'école aussi — de grande école — comme le Club de l'Horloge, créé par des élèves de l'Ecole nationale d'administration en cours de scolarité.

De tels réseaux sont limités, mais assurent une cohésion interne. Du reste, la limitation est parfois volontaire. Pas tant pour rester entre « happy few », mais par souci d'efficacité. Le Cercle Jacques-Cœur s'en tient à une cinquantaine de membres, et Justice et République limite à huit les membres de chaque commission. Comme l'explique le vice-président du Club de Grenelle : *« Nous souhaitons rester un nombre limité, une cinquantaine. Il est difficile de réunir des gens qui ne sont pas d'accord entre eux, et il faut donc entretenir entre les membres du club des relations amicales. »*

Cette limitation restreint les moyens matériels des clubs. Les cotisations sont modiques dans l'ensemble, sauf au Club de l'Horloge, qui demande 150 F par trimestre à ses adhérents, mais 250 F par mois aux membres de son conseil d'administration, tandis qu'Echange et Projets perçoit 10 % du montant de l'impôt sur le revenu de l'intéressé. Il est vrai que le fonctionnement d'un club est très souple. Des réunions de travail — et souvent le nom du club provient du lieu des premières réunions : un appartement qui comptait une horloge, ou bien était situé rue de Grenelle par exemple. Des débats avec des personnalités de renom. Des colloques permettant la diffusion des idées, également assurée par la publication d'ouvrages.

On se méfie justement des structures contraignantes comme dans les partis. Si les clubs s'en dotent, ils veillent à leur souplesse, comme Echange et Projets, qui renouvelle par tiers tous les ans sa commission permanente. A la limite, l'existence même du club peut être informelle. Bertrand Schneider, secrétaire national du Carrefour social-démocrate, après avoir animé les clubs Démocratie nouvelle, envisage ainsi d'organiser *« des rencontres informelles permettant de mettre en commun des analyses politiques différentes. Ce peut être autour d'une table ou lors d'un séminaire de réflexion. Ça n'aura pas de nom »*.

Des « Lions Clubs » de la politique ?

Souvent peu nombreux, les clubs sont-ils élitistes ? Le profil de leurs adhérents et plus encore de leurs responsables pourrait le laisser accroire. Les hauts fonctionnaires y sont omniprésents : la majorité au Club de l'Horloge, la quasi-totalité au Club de Grenelle. Il s'agit souvent d'anciens collaborateurs de cabinets ministériels qui, une fois revenus dans leur corps d'origine, ressentent un certain décalage. Comme Jean-Louis Berthet, fondateur du PAGEL, qui a réintégré la Cour des comptes après avoir dirigé le cabinet de Jean-Pierre Soisson à la jeunesse et aux sports. Constatant un tel décalage, après avoir quitté *« les cabinets ministériels et les responsabilités actives pour l'austère travail sur dossier de la Cour des comptes »*, il estime déjà appartenir à *« une génération sacrifiée entre les fondateurs de la Vᵉ République et la nouvelle droite, qui reprendra le pouvoir dans quelques années »*.

Il est donc logique de retrouver nombre d'anciens énarques à ces « cours du soir » (selon l'expression du général de Gaulle). Une formule que ne récuse pas le président du Club de l'Horloge : *« De tels cours du soir nous ont permis de sortir du conformisme de l'ENA. Du reste, pour certains d'entre nous, c'est vraiment un second job — non rénuméré — qui nous prend nos soirées et nos week-ends . »* Frustration ? Goût du pouvoir ? Toujours est-il que plus de la moitié des adhérents de ce club sont énarques ou polytechniciens, de même que la quasi-totalité des membres de son conseil d'administration, qui compte aussi un normalien et un avocat. Niveau aussi relevé du Club 89 dont 17,7 % des deux cents premiers adhérents sont issus de l'ENA, tandis que 18,8 % ont fait des études de sciences politiques.

Ces derniers temps, cependant, les clubs enregistrent un courant d'adhésions de la part de deux secteurs inquiets de la victoire électorale de la gauche : les professions libérales et les entreprises privées. C'est dans le premier que s'est constitué le Club Justice et République animé par des avocats et, initialement, Horizon 86 dont le bureau comprend deux avocats et un conseiller fiscal. L'économie privée est quant à elle bien représentée dans des clubs qui entendent défendre le libéralisme et l'esprit d'entreprise. République et Démocratie compte ainsi 18 % de P.-D.G. ou directeurs généraux et 5 % de commerçants et artisans. Parmi les premiers adhérents du Club 89, on trouve près d'un tiers de cadres de l'industrie et du commerce et 19,4 % des banques et des assurances. Perspectives et Réalités, dirigé par l'ancien ministre de l'économie et des finances Jean-Pierre Fourcade, dénombre même une majorité de représentants du secteur privé. La cible est donc bien cernée. L'animateur du PAGEL en témoigne : *« J'ai mis sur une liste les gens que je connaissais. J'ai trouvé quatre réseaux : celui de la haute fonction publique qui fait une croix sur sa carrière après le changement de majorité, celui des universitaires qui ont envie de sortir de leur tour d'ivoire, celui des dirigeants d'entreprises du secteur privé — car il faut avoir le courage de ses alliés — et les réseaux de la communication . »*

Pourtant, les clubs se défendent d'être quelque sorte de « Lions Clubs » de la politique. Même si le système du parrainage est très répandu, comme à Echange et Projets, qui pratique un double parrainage avec audition du postulant et décision de la commission permanente. Jean-Pierre Fourcade tient à corriger pareille image de marque : *« J'ai voulu sortir de cette image. Tout mon effort a consisté à ouvrir davantage les clubs. »* Du reste, le club de Hazebrouck a été ouvert par un chômeur, cadre moyen de la sidérurgie, et celui d'Albi par une commerçante en produits de ménage. Mais il reste rare de rencontrer dans les clubs des représentants de couches modestes. Trouver au Cercle Jacques-Cœur un employé d'assurances, trois secrétaires et une infirmière n'a pas valeur d'exemple. Les énarques du Club de l'Horloge accepteraient-ils parmi eux un ouvrier ? Leur président tente d'expliquer : *« Si un ouvrier peut participer effectivement à la rédaction d'un livre sur tel ou tel sujet, oui. Mais il y a peu de chances qu'un ouvrier ait la compétence nécessaire. Il n'a pas été formé pour cela. C'est une question de spécialisation dans la société . »*

Les femmes bénéficient apparemment d'aussi peu de « spécialisation ». Elles ne sont que 10 % au Club de l'Horloge, 9 % au Club 89, deux sur la trentaine de membres de la commission permanente d'Echange et Projets, mais 30 % à Perspectives et Réalités, et même la moitié au petit Cercle Jacques-Cœur. Il est vrai qu'il s'agit là d'un problème concernant toute la vie politique française.

« États d'âme » ?

S'agirait-il donc d'états d'âme de cadres en costume trois pièces répugnant à s'engager dans un parti politique ? Ames nobles œuvrant pour le bien commun en dehors des structures traditionnelles ? De fait, la plupart des clubs mettent l'accent sur le travail de réflexion, leur fonction programmatique en quelque sorte. Et d'avancer des idées originales. Le PAGEL propose ainsi la formule du « ticket » à l'élection présidentielle et une loi de dégagement des cadres de l'Université dans les disciplines comptant peu d'étudiants. République et Démocratie suggère de transformer le Conseil constitutionnel en véritable Cour suprême.

Mais, au-delà, les clubs entendent élaborer un véritable programme politique. Pour contrer l'action de la nouvelle majorité en premier lieu. Le responsable de Justice et République, tout en soulignant que son club ne veut réaliser *« que des travaux de haut niveau technique »*, reconnaît qu'il s'agit de *« donner à l'opposition des arguments juridiques »*. Et — logiquement — pour permettre à l'ancienne majorité de reconquérir le pouvoir. Pour l'animateur du PAGEL, il s'agit de définir des *« thèmes régénérateurs pour reprendre l'initiative »* et pour le président du Club 89 de *« présenter pour l'opposition un projet qui puisse lui servir de plate-forme pour son action politique »*.

Le but est donc explicitement politique. On ne s'en cache pas — ou plus. Et, à la dernière assemblée générale des Clubs Perspectives et Réalités, Jean-Pierre Fourcade peut affirmer qu' *« il n'y a plus de distinction à faire entre réflexion et action »*. Une action qui ne répugne pas à intervenir dans l'arène politique. Certes, la Convention des institutions républicaines avait eu quinze députés aux élections législatives de 1967, mais la tonalité d'ensemble des clubs des an-

Des anciens

Perspectives et Réalités (17, boulevard Raspail, Paris-7ᵉ).
Créés en 1965, ces clubs sont au nombre de trois cents (dont soixante-cinq peu actifs) et revendiquent trente mille cotisants plus autant de sympathisants. Ils sont associés au Parti républicain et présidés par Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing. La Fédération des clubs a notamment publié les ouvrages : *Des choix pour demain* et *Imaginer l'avenir*.

Comité d'étude pour un nouveau contrat social (17, boulevard Raspail, Paris-7ᵉ).
Créé en 1969 par Edgar Faure, pour promouvoir des « majorités d'idées », ce club regroupe notamment des personnalités dont certaines animent des groupes en province, par exemple, en Haute-Saône et dans le Rhône.

Échange et Projets (10, rue des Pyramides, Paris-1ᵉʳ).
Créée en 1973 par Jacques Delors qui en est devenu le président d'honneur après sa nomination comme ministre de l'économie et des finances, l'association est présidée désormais par José Bidegain, responsable d'un département de la société B.S.N. et ancien responsable de la commission des relations économiques internationales du C.N.P.F. Elle compte deux cent quatre-vingt-cinq membres, une dizaine de groupes de travail, et des groupes à Lyon, Bordeaux et Bruxelles (Jacques Delors présida la commission économique du Parlement européen). Elle édite une revue trimestrielle diffusée à mille deux cents exemplaires et a publié les ouvrages : *la Révolution du temps choisi* et *la Démocratie à portée de la main.*

Club de l'Horloge (4, rue de Stockholm, Paris-8ᵉ).
Créé en 1974, ce club, qui a contribué au débat sur la « nouvelle droite » compte cent cinquante à deux cents membres, avec une antenne à Lyon qui groupe 20 % de ses effectifs, et quatre commissions : République, éducation, défense nationale et affaires étrangères. Son président a pris le contrôle de la revue *Contrepoint* et le club a publié cinq ouvrages : *les Racines du futur* (cinq mille exemplaires épuisés), *la Politique du vivant*, *le Grand Tabou*, *le Défi démographique* et *le Péril bureaucratique.*

Club de Grenelle (7, rue Bonaparte, Paris-6ᵉ).
Créé en 1977, ce club aujourd'hui dirigé par Daniel Levis, ancien collaborateur de Jean-François Deniau dans l'ancienne équipe gouvernementale, compte une cinquantaine de membres appartenant aussi bien à la majorité qu'à l'opposition. Il est dirigé aujourd'hui par Thierry Aumonier, de l'inspection générale de l'administration, ancien directeur de cabinet de Pierre Bernard-Reymond, ancien ministre du précédent gouvernement.

République et Démocratie (21, rue du Rocher, Paris-8ᵉ).
Créé en 1978 par Jean-Pierre Prouteau, ancien secrétaire d'État aux petites et moyennes entreprises et ancien Grand Maître du Grand Orient de France, ce club revendique trois mille membres répartis dans quatre-vingts clubs, dont dix-huit en région parisienne, et publie une *Lettre républicaine.*

Des nouveaux

Justice et République (176, rue de Rivoli, Paris-1ᵉʳ).
Créé en juin 1981 par Mᵉ Étienne Taride, gaulliste de gauche, il compte trente-cinq membres, essentiellement des juristes.

Club 89 (106, rue de l'Université, Paris-7ᵉ).
Fondé en septembre dernier par Michel Aurillac, ancien député (R.P.R.) de l'Indre, il compte près de quatre cents cotisants (pour cinq cent cinquante participants à son assemblée du 7 octobre) et a mis en place vingt-cinq commissions de travail sur la quarantaine prévue.

PAGEL - Pacte d'action gouvernemental et libéral (4, rue des Érables, 78150 Roquencourt). Créé en septembre 1981 par Jean-Louis Berthet, ancien directeur du cabinet de Jean-Pierre Soisson à la jeunesse et aux sports, il regroupe quelques dizaines de membres.

Horizon 86 (85, rue de Sèvres, Paris-6ᵉ).
Ce club fondé en octobre dernier par Mᵉ Frédéric Chartier fait déjà état de plusieurs centaines de membres.

nées 60 était une méfiance, voire une répugnance, à l'égard des « jeux » des partis. Aujourd'hui, ce n'est plus de mise. Certes, les clubs cherchent à s'adresser à *« ceux qui n'ont jamais fait de politique »*, c'est-à-dire n'ont pas franchi le seuil de l'engagement partisan. Mais les sympathies sont souvent marquées. Certains clubs prônent bien la « décrispation », qui fût tant invoquée par certains. Le Cercle Jacques-Cœur vise, selon son président, à *« rassembler des gens de toutes professions et opinions sur des sujets d'intérêt général. Nous avons chez nous aussi bien des gens de l'opposition que de la majorité. Sauf ceux, extrémistes de gauche ou de droite, dont le système de pensée est tel qu'ils savent la conclusion avant d'entamer le dialogue »*. Quitte à ce que cette diversité implique le choix de thèmes de travail qui dépassent les clivages partisans : par exemple, la solitude, la démographie ou la mer.

Mais la plupart des clubs ne dissimulent pas leur engagement. Tout au plus affirment-ils leur volonté œcuménique à l'égard des diverses formations de l'ancienne majorité. Au coude à coude dans l'adversité. Justice et République compte ainsi un tiers de chiraquiens, autant de giscardiens et un tiers ni l'un ni l'autre – même si son animateur, Me Etienne Taride, gaulliste de gauche, a participé à l'Union travailliste et au club Nouvelle Frontière. Le Club de Grenelle compte également aussi bien des représentants de l'U.D.F. que du R.P.R. – mais ses membres gaullistes sont attirés par les autres structures d'accueil du R.P.R., et son vice-président, Jean-Philippe Hubin, conseiller de Paris R.P.R., est devenu secrétaire général adjoint du Club 89. Le Club 89 évalue à 80 % la proportion de ses adhérents qui n'appartiennent pas au R.P.R. ; sur les 21 % de membres de partis politiques à Perspectives et Réalités, les deux tiers sont au parti républicain, 14 % au R.P.R., et autant au C.D.S.

En fait, c'est bien une commune opposition – politique – qui fait se côtoyer, au sein des clubs, les divers représentants de l'ancienne majorité. Le président du Club de l'Horloge le reconnaît : *« Il faut désigner un adversaire privilégié qui, pour nous, est le parti socialiste. »* Ancien collaborateur de Michel Poniatowski, maintenant directeur du cabinet de Bernard Pons au R.P.R. dont il est membre du comité central, Yvan Blot constate d'ailleurs que depuis les dernières élections *« la cohésion interne du club est plus facile à réaliser. Avant, il y avait certains conflits entre chiraquiens et giscardiens. Aujourd'hui, la dureté des positions du gouvernement provoque une prise de conscience dans l'opposition où nous sommes un noyau dur »*.

Le butoir des élections

Il s'agit donc moins de « laver son linge sale en famille » dans des structures propices à la discussion, que de faire cause commune dans l'opposition contre un même adversaire politique. Fournir aux formations de l'ancienne majorité une batterie idéologique suffira-t-il aux nouveaux clubs ? Se contenteront-ils de former et armer idéologiquement de nouveaux cadres politiques ? Ou seront-ils tentés d'entrer dans l'arène électorale ? Les clubs ont toujours dû se définir par rapport aux partis politiques. Que ce soit pour les récuser ou tenter de s'y substituer. Minipartis, antichambres ou substituts. Mais, aujourd'hui, ils n'excluent pas de se mêler aux joutes politiques. Jean-Pierre Fourcade peut bien affirmer que les clubs Perspectives et Réalités *« ne sont pas un parti, mais une association politique de réflexion et de formation »* : il siège, de droit, avec le secrétaire général des clubs, au bureau du P.R. comme mouvement associé, et il y a des parlementaires associés au comité directeur des clubs, cooptés par ces derniers.

En fait, les clubs recherchent plutôt une complémentarité avec les partis. *« Le passage à l'engagement électoral doit se faire par une formation politique »*, indique Jean-Pierre Fourcade. Un passage souhaité, mais un passage de frontières qui explique le refus de Perspectives et Réalités de s'intégrer au Parti républicain comme le demandait Jean-Pierre Soisson. Mais un refus expliqué par intérêt bien compris : *« Une stratégie de repli qui regrouperait le P.R., les clubs et les jeunes giscardiens minimiserait le poids politique de Valéry Giscard d'Estaing. Nous devons être*, souligne Jean-Pierre Fourcade, *une force autonome avec seulement une convergence au sein de l'U.D.F., mais nous ne pouvons accepter d'être l'annexe d'un parti politique. »* Une convergence que le président du Club de l'Horloge explique par la complémentarité : *« L'action politique dans un parti et l'action politique dans un club se complètent : le parti donne le contact avec la base, le club apporte une réflexion à long terme sans contrainte électorale »*.

Pareille convergence n'exclut pas le domaine électoral. République et Démocratie prépare les futures élections municipales sur le thème « Mieux vivre à... ». Perspectives et Réalités a invité ses adhérents à préparer également cette échéance, ainsi que les prochaines élections régionales. Horizon 86 a pris cette appellation de préférence à celle de « Groupe Dauphine », en fonction des élections législatives à venir, et son président souligne d'ailleurs qu' *« il n'est pas exclu que nous intervenions plus directement sur la scène politique »*.

Une telle démarche annonce-t-elle de nouvelles formules, de nouveaux genres de groupements politiques ? C'est le sentiment d'Edgar Faure, ancien président de l'Assemblée nationale, où il avait tenté de promouvoir, par le biais du Nouveau Contrat social, des « majorités d'idées » au-delà des clivages partisans. L'ancien président du conseil – qui prépare le lancement d'un nouveau club sous le titre « Démocratie scientifique sociale » sur la base de la pensée de Karl Popper – estime que *« la nouvelle formule sera moins opérationnelle que les partis et moins nébuleuse que les clubs »*. Elle différenciera, selon lui, la fonction élective de celle programmatique : pour la première, *« au niveau des régions, les partis resteront actifs »* ; la seconde étant dévolue à *« des écoles de pensée, matrice d'une action politique mais qui ne s'y confineront pas »*.

En attendant, la tentation – et la logique – électorale n'exclut pas les accommodements. La plupart des clubs encouragent leurs membres à intervenir dans le débat politique et à participer aux campagnes électorales. Mais leurs candidats évitent de se référer aux clubs. De la même façon, les membres de l'Association Echange et Projets sont tenus de se mettre en congé s'ils entrent au gouvernement : ils en restent membres, mais ne participent plus à ses travaux. La conséquence d'une certaine réussite : Echange et Projets compte dans l'actuel gouvernement un ministre (son fondateur, Jacques Delors, devenu président d'honneur), cinq directeurs de cabinet et dix conseillers techniques... ■

(1) Dernier club en date : « Solidarité et liberté », fondé par MM. Charles Pasqua (R.P.R.) et Paul d'Ornano (U.D.F.) (*le Monde* du 9 décembre). 63, bd des Batignolles, 75008 Paris, tél. 294-98-92.

(2) Dans *les Clubs et la Politique en France* (Armand Colin 1970), Janine Mossuz distingue les sociétés de pensée axées sur la réflexion et visant un public restreint, et les clubs de combat politique regroupant les minoritaires de partis ou constituant des filiales de formations politiques.



LA MOUCHE

RÉSURRECTION

Le vieux cinoche fait peau neuve

A l'heure où l'on parle d'une quatrième chaîne qui distribuerait le cinéma à la demande, une petite ville du Sud-Ouest a choisi de replanter le septième art dans son terreau primitif : la salle du samedi soir.

MICHEL REY

MARDI, 20 h. 30. Nous sommes à Créon, *capitale* de l'Entre-Deux-Mers, cette région vallonnée du Bordelais comprise entre la Garonne et la Dordogne, où les rangs de vigne alternent avec les bois et les prairies. Une salle de la mairie accueille treize des seize membres de l'O.C.C.L. : Office créonnais de la culture et des loisirs. Une des facettes de l'activité qui, depuis les dernières élections municipales, règne dans ce chef-lieu de canton de moins de 3 000 habitants. Exemple typique des bastides de l'ancienne Guyenne, avec sa place à arcades et son plan en damier, Créon avait pris l'habitude de vivre doucettement. En 1977, un tumultueux changement politique a renversé les rapports entre administrés et municipalité. Soucieuse d'instaurer une véritable participation, celle-ci s'efforce de susciter les initiatives. A Créon, on a appris à réfléchir, à innover, à rôtir les alouettes sans attendre qu'elles tombent du ciel.

Tout commence à la fin de l'année 1980, lorsque l'unique cinéma ferme ses portes. Un peu de porno, un peu de karaté, un peu de de Funès... La salle avait survécu jusqu'alors. Mais le propriétaire-exploitant prend sa retraite. Deux Créonnais – un photographe et un agent de l'E.D.F. – apprennent que la municipalité, sous l'impulsion de son maire Roger Caumont, envisage de racheter le bâtiment qui pourrait soit servir de salle polyvalente, soit continuer d'abriter un cinéma. Ils participent à la réunion inter-associations organisée à la mairie. L'idée de maintenir le cinéma à Créon – souhaitée mais non imposée par la municipalité – est retenue comme préférable à toute autre.

Mais dans quelles conditions ? Doit-on confier la salle à un gérant extérieur (plusieurs propositions ont déjà été faites en ce sens) ou à une nouvelle association, celles existant ayant suffisamment de pain sur la planche ? Les contacts et recherches préalables ont montré que des formules de type associatif, appliquées au même problème, existaient en deux endroits du département. Près de deux cents salles sont gérées en France par des associations loi 1901. L'expérience de Créon s'inscrit donc dans un mouvement relativement vaste. Son originalité – on peut même dire son exemplarité – réside dans les choix qui vont être faits.

Volontaires

Rapidement, autour de Georges Cazalet et de Jean-Marc Rigo – l'agent de l'E.D.F. et le photographe, – on bat le rappel des bonnes volontés. La nouvelle du rachat par la municipalité du Créon-Ciné s'est répandue dans la commune, rencontrant l'approbation de nombreuses personnes qui refusent de voir disparaître « leur » cinéma – même si elles ne le fréquentaient plus guère. On en parle à l'école ou chez le photographe, dont le magasin va devenir le Q.G. de la future association, si bien que les volontaires ne manquent pas. La plupart resteront et constituent l'actuel O.C.C.L. : quinze hommes, une femme (le cinéma serait-il une préoccupation masculine ?). Moyenne d'âge : la trentaine. Trois enseignants, un ingénieur commercial, un rédacteur du port autonome de Bordeaux, un potier, un mécanicien, un chaudronnier, deux médecins ; large éventail professionnel.

« Chacun est venu s'employer en fonction de ses goûts, de ses habitudes de travail. D'où, très vite, un bon fonctionnement de l'association. » Les premiers impératifs sont définis ; un projet est présenté à la mairie, qui donne son accord. *« Sans faire un ciné-club, nous avions pour but de ramener les gens au cinéma avec des films distrayants et variés, mais de qualité. »* Ni l'élitisme donc, ni l'ornière du circuit commercial traditionnel dont on sait ce qu'il a donné. Un cinéma populaire au bon sens du mot. L'association prend contact à Bordeaux avec les représentants des grandes maisons de distribution. Quatre d'entre eux (Gaumont, Warner, C.I.C., A.M.L.F.) se montrent très favorables à l'expérience de Créon. Ils comprennent que sa réussite ne peut qu'avoir une influence bénéfique pour la vitalité du cinéma et s'engagent à ne pas pratiquer le procédé classique – quoiqu'illégal – des films groupés sans possibilité de choix. L'O.C.C.L. pourra donc assurer une programmation conforme à sa philosophie. Tout le reste n'est qu'affaire de gestion et d'administration.

« Récréon »

C'est parti. En mars 1981, *Histoire d'Adrien* est projeté devant une salle comble (trois cents places) en présence du réalisateur. Suivent *la Boum* qui, drainant tout le public jeune, fait également un malheur, *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?*, etc. Sept mois plus tard, l'O.C.C.L. est bien vivant. Le Créon-Ciné ouvre ses portes chaque samedi soir et dimanche après-midi avec, le dernier mercredi du mois, une séance enfantine baptisée « Récréon » qui rencontre un grand succès. Le bilan ? *« On ne venait presque plus au cinéma parce que les films étaient ce qu'ils étaient, parce que le public se tenait mal, fumait, parce que la qualité de l'image et du son laissait à désirer. Nous avons amélioré techniquement la projection et, sans jouer les flics, nous avons ramené une indispensable discipline. On allait surtout à Bordeaux, à 25 kilomètres, c'est-à-dire pas souvent. Maintenant les gens viennent. Nous passons les films avec seulement un retard d'un ou deux mois au plus par rapport à Bordeaux. Et les copies sont bonnes. »*

Sans entracte publicitaire, avec une fréquentation moyenne de quatre-vingt spectateurs par séance à une saison où le cinéma ne fait pas le plein, avec un prix des places fixé à 15 francs pour les adultes et 10 francs pour les enfants, l'O.C.C.L. rentre dans ses frais et fait même un peu de bénéfice. Bien sûr, un tel bilan n'est possible que grâce à deux conditions essentielles : d'une part, la gratuité de la salle et la prise en charge par la mairie de tous les frais d'entretien, de chauffage et d'électricité ; d'autre part, un bénévolat actif (excepté le projectionniste payé par l'association).

Et ils ne sont pas de trop, les seize de l'O.C.C.L., pour assumer les multiples tâches. Ce soir, par exemple, on va dresser le bilan de la première « Semaine cinématographique de Créon ». Annoncée dans la presse et les programmes distribués dans les salles de Bordeaux, elle a proposé six films sur le thème « La femme dans la société » : *Julia, la Luna, la Cité des femmes, Trois femmes, la Provinciale, Norma Rae*. Une tentative pour donner une nouvelle dimension au Créon-Ciné. Les jeunes ne sont pas venus au rendez-vous et le Fellini a vidé la salle. On est prêt néanmoins à recommencer, mais avec un thème plus adapté au public local.

Tours de garde

Pour la première fois un débat a suivi chaque projection, retenant une trentaine de personnes, et il semble que la formule pourrait être reprise pour les séances habituelles. Il faut aussi définir la programmation à venir, en s'appuyant sur les critiques, la connaissance personnelle du film et son impact commercial. *« Etant tenus de rentabiliser notre gestion, nous sommes attentifs à la façon dont les films marchent à Bordeaux. Quand on a passé* Eugenio, *pour se faire plaisir, on s'est ramassé. Mais* Elephant Man *et* Excalibur *ont été des succès. Nous avançons prudemment vers un cinéma plus riche en évitant de l'imposer. »* Une commission a préparé le travail de programmation. Car, si une réunion mensuelle est suffisante, beaucoup de choses se font entre-temps ; confection des affiches à partir de clichés de presse, enrichies de dessins originaux, de bulles humoristiques, puis distribution chez tous les commerçants de Créon et des environs ; gestion comptable et financière (une demi-journée par semaine) ; rédaction et impression des programmes proposant un résumé du film ; relation avec les distributeurs, travaux de secrétariat, sans oublier l'approvisionnement en chocolats glacés !

Ce soir également, il faut établir les tours de garde pour le mois. A chaque séance, en effet, trois membres de l'association sont présents afin de récupérer les talons des tickets, de surveiller (*« maintenant, c'est relax »*), de balayer la salle, de changer affiches et photos. Terminée vers minuit, la réunion s'est déroulée dans la bonne humeur ; on se retrouvera bientôt autour d'un pot ou d'une « petite bouffe ».

Tous cinéphiles, les membres de l'O.C.C.L. ? Pas forcément. En voulant sauver le cinéma de Créon, certains ont découvert le cinéma. Les Créonnais, quant à eux, ont pris le pli, demandant le programme si les affiches n'ont pas suffi, proposant des titres. Grâce à des films très variés, tous les publics ont été touchés. Les seize espèrent que des réalisateurs et des acteurs viendront présenter leur travail et que le Créon-Ciné fera de nouveau salle comble. Ils aimeraient bien que l'Education nationale, par exemple, comprenne enfin activement qu'on ne peut plus continuer de lâcher dans la vie professionnelle et la vie tout court des adolescents grands consommateurs d'images et parfaitement analphabètes par rapport à un langage qu'ils privilégient. C'est dire que l'O.C.C.L. a conscience de tout ce qu'il reste à faire. A Créon et ailleurs. ■

VIES

Le maître des icônes

Nicolaï a fui la révolution russe. Et perpétue dans le Tarn la tradition des icônes.

JOELLE ILOUS

COMME tous les matins, le facteur est monté jusqu'à la Maurinié porter le courrier. Comme tous les matins, Nicolaï ne l'a pas ouvert. C'est le rôle de Marie-Thérèse. Soudain distrait, il a posé ses pinceaux, demandé à son hôte si elle croyait en Dieu et l'a entraînée dans son sillage. Malgré le vent glacial, les jambes nues s'échappent du short, décuplent sa silhouette, en font un géant, un ascète avide de respirer la nature par tous les pores. Ses enjambées, souples, vigoureuses, ne trahissent pas son âge : soixante-dix ans.

Il profite de l'effet de surprise pour accélérer le pas. Citadine essoufflée, elle a du mal à le suivre. Lui, pressé, veut montrer *son* village. Quelques bâtisses de pierre noyées parmi les fleurs. Il brûle d'envie de présenter Socrate et Pompidou, l'âne et le cheval, les deux sages. Jojo-lapin, celui qu'on ne mangera jamais, vient dire bonjour. Dans le poulailler, une nuée de poules s'évertuent à paraître belles pour les beaux yeux d'un coq arrogant. Le Tarn draine lourdement ses eaux brunes. Nicolaï respire à pleins poumons cette harmonie qu'il a voulue.

Il l'abreuve de propos philosophiques et religieux. Sans dosage préconçu. Il l'interroge, sans attendre les réponses qu'il connaît d'avance en courant après la paille... et le grain. Toujours à la traîne, elle le rejoint au moment où, armé d'une énorme clé, il ouvre la porte de la petite chapelle décorée de ses mains. Il s'est marié, là. Mais le soir tombe. Déjà, il fait trop sombre. Il faudra revenir demain.

Cette fois, elle trouve seule le chemin familier. La petite montée, les ateliers ouverts aux quatre vents, les buissons odorants, les escaliers en colimaçon, et la petite porte sous la tonnelle. *« Tout de même, elle s'est levée »*, ironise-t-il sans lever la tête. A-t-il seulement bougé depuis la veille ? *« Marie-Thérèse, il n'y a pas de café ? »*. Bien sûr qu'il y en a. Un plein pot tout fumant, qui tache joliment sa tasse, déjà servie.

Mais lui, absorbé, l'a oublié. Souffle retenu, doigts précautionneux, il assemble les feuilles d'or volatiles, hurle après les chiens, qui font des courants d'air et bouleversent tout dans la pièce encombrée. Salomon impartial, il vocifère après les chats, qui s'enfuient en grinçant, abandonnant leurs poils au passage. A deux centimètres de la précieuse trinité en voie d'achèvement. Tout pourrait recommencer dans ce cycle immuable de l'hospitalité. Mais, aujourd'hui, elle est impatiente. Elle veut tout savoir. La révolution russe, l'exil, les cachettes dans les caves de curés, les premières fresques, la tradition des icônes.

Oh ! c'est une longue histoire ! Il faut rester déjeuner, parler de mille choses. Tacticien, le « maître » explique tout par le quotidien. Surtout, ne pas bouger. Ne pas briser le fil ténu de souvenirs dépouillés de leur nostalgie. Soudain recueillie, elle se surprend à chuchoter. Lui, au contraire, parle haut et fort, une tendresse amusée au fond de la voix. De temps à autre, il jure. Alors, Marie-Thérèse enfle sa voix de Provençale et se met à gronder. L'espace d'un instant, les boucles grisonnantes de ses cheveux en désordre lui donnent l'aspect frondeur des écoliers turbulents.

Locomotive

Nicolaï raconte volontiers son grand-père prêtre, son père diacre, sa mère allemande. Il évoque ses cinq ans en 1917. L'émigration en Silésie. Son goût prononcé pour les icônes dont, très jeune, on lui révèle le secret. Il fait revivre sa première œuvre, la première fierté de ses dix ans, sa première fresque : une locomotive. Honte...

Il effleure la mort précoce de son père, s'attarde sur l'attachement de sa mère qui le pousse à maintenir vivante la tradition. A douze ans, il maîtrise déjà presque totalement son art. Et puis, c'est la folle chevauchée à travers ses études secondaires, son noviciat chez les jésuites, les beaux-arts à Berlin, la résistance à Hitler, la fuite à travers l'Europe, sa répugnance à vendre l'image sacrée. L'objet de culte ne doit pas se faire payer. Mais il faut bien vivre. A la Libération, il est Albigeois et recouvre les murs d'églises de fresques somptueuses. Il épouse Marie-Thérèse, professeur d'art et de dessin. Elle se spécialise dans le travail de l'émail. Une aubaine.

On ne crée pas d'icônes sans une bonne dose de philosophie, un certain dépassement de la vie spirituelle. L'évocation suffit à figer Nicolaï dans la sérénité. Le soleil s'est levé. Mais ce sont les icônes qui illuminent la chapelle. Travaillées, embellies, flamboyant de tout leur or dans leur cadre de lumière. Jamais de contreplaqué, mais du bois vrai. Jamais de dorure, mais de vraies feuilles d'or. Pas de doute, pour écrire des icônes, il faut avoir la foi.

Et pour les comprendre ? Dieu sait qu'elle n'est pas religieuse. Alors, à quoi attribuer cette émotion subite ? Peut-être à l'odeur doucereuse des cierges et de l'encens ? Il montre, sans expliquer, ses travaux. Son œuvre. Les mêmes thèmes, les images immuables commandées par la tradition défilent. Acteur génial, le peintre d'icônes n'est jamais maître de son texte. Obligé de le dire avec conviction pour lui donner toute sa force, il n'en change pourtant pas une ligne. A l'inverse de l'Occidental, qui essaie toujours de faire du jamais vu.

Il parle, il raconte... Il se tait aussi. Mais son regard est volubile derrière les lunettes cerclées d'argent qui l'apparentent à un Gépéto guilleret. Il parle. Il la traque avec sa parabole sur la liberté. Il la force à rassembler une culture qui s'évertue à s'évanouir devant ce sage. Nicolaï n'aime pas le mot. Mais il convient à M. Greschny. Il parle. Mais elle a beau l'entendre, en partant, elle ne sait toujours rien de lui. C'est sa façon à lui de l'inciter à revenir... ■

CROQUIS

« La Nostalgie »

La boutique s'appelait « La Nostalgie ». Son enseigne, rouge sang sur fond blanc, attirait chaque jour des flots de clients. On se battait presque pour entrer. Pourtant ne s'y vendaient que des produits communs, ni mieux faits ni meilleurs qu'ailleurs. Des bibelots faussement rustiques y côtoyaient des pâtés baptisés, hâtivement sans doute, *« campagnards ». Des lanternes de fiacre s'étalaient entre un casque colonial et une minijupe. Le propriétaire du magasin trônait, ravi, sur une chaise de bistrot au dossier arrondi. Une chaise échappée du* Flore, disait-il. Des airs de fox-trot s'échappaient d'un vieux phonographe. La foule qui se pressait au milieu du carphamaüm hétéroclyte fouillait, retournait les objets, respirait les saucissons et les fromages de chèvre et nul ne ressortait les mains vides.

Les prix élevés semblaient ne rebuter personne. Les autres magasins du quartier étaient désertés. Au désespoir de leurs propriétaires qui s'interrogeaient sans comprendre. Un jour, l'un d'entre eux tenta une parade. Il baptisa son magasin « Aux jours d'avant ». Il ne regretta pas son choix. A dater de ce jour, son magasin ne désemplit plus.

OLIVIER CALON.

Premiers jours

Le premier jour, sourire aux lèvres,
elle est partie,
dans son sac, un goûter pour la récré.
Le second jour, une petite fille
qui s'appelle Yasmine
l'a abordée :
« T'auras pas de mon chocolat
et je jouerai pas avec toi. »
Le troisième jour ! Ah, le troisième jour !
A la récré, il n'y avait pas « sa » maîtresse,
mais une autre dame qui surveillait,
à qui elle n'a pas osé donner la main
pour se rassurer.
Le troisième jour, quand elle est rentrée,
elle a dit « Je veux plus y aller. »
Le quatrième jour, elle a hurlé,
s'est accrochée à sa mère :
— remmène-moi, je ne veux pas.
L'après-midi du même jour,
épuisée, elle est restée à la maison
pour dormir, et jouer.
Le lendemain, c'était congé.
Le sixième jour, hélas, il fallait y retourner,
sermonnée, résignée.
Elle a fabriqué un arbre avec de la colle et des ciseaux.
Elle a joué avec Agnès qui a toujours de belles robes.
Alors quand elle est rentrée, elle a voulu se changer
pour lui montrer qu'elle aussi, elle était jolie.

DOMINIQUE RAUTENSTRAUCH.

L'art de convaincre

Les badauds en sont babas. Quel bagout ! Quelle jactance ! Il cause, il cause le camelot. Il enjôle, il séduit avec son blabla, ses salamalecs, ses prosopopées. Il entortille, il embobine avec ses synecdotes et ses anacoluthes. Les gogos sont happés, emportés par l'odyssée verbale. Il exhibe des breloques, les suspend au nez de l'assistance, les fait disparaître, reparaître. *« C'est un magicien cet homme-là »*, assurent les concierges.

Quand il a fini sa harangue les curieux se jettent avec frénésie sur les montres en tendant des billets.

« Avant, j'étais prof de philo, raconte-t-il, *je moisissais dans ma classe. J'ai eu envie de prendre l'air. Alors comme Diogène je fais les marchés, les grands boulevards, et j'utilise mon savoir : la rhétorique, la sophistique. Je ne conseille pas les princes, comme Platon ou Machiavel, mais l'homme de la rue, les anonymes, ceux qui passent. D'ailleurs, quand un petit jeune me demande ce qu'il faut faire pour devenir camelot, je réponds toujours : « De la philosophie mon petit, de la philosophie ! »*

DANIEL ACCURSI.

LA VIE EN ROSE

Le sauvetage du « Canard de Nantes à Brest »

Le « Canard de Nantes à Brest », lancé en 1978 par quelques journalistes bretons, aurait cessé de paraître sans la victoire du 10 mai.

ANDRÉ MEURY

« *VOUS y croyez encore, vous ? Bon courage !* » Des réflexions comme celle-là, ils en entendaient tous les jours, il y a quelques mois encore, à la rédaction du *Canard de Nantes à Brest*. Pour un peu, ils auraient fait sourire leurs propres abonnés, ces quelques journalistes bretons qui ne cédaient pas au découragement, acceptaient des salaires de misère et travaillaient douze heures par jour pour sortir leur journal.

Ils y croyaient, oui, pour avoir longtemps rêvé, quand ils travaillaient à *Ouest France* et au *Télégramme de Brest*, de faire un journal « différent ». Différent dans son organisation : sans hiérarchie, ni de pouvoir, ni de salaires. Différent aussi sur le fond. La rubrique politique, disaient-ils, permettrait de *« confronter les espérances des uns et les promesses des autres »*. Aucun fait de société ne serait « sujet tabou ». La culture ne serait plus l'affaire d'une élite.

Ils rêvaient d'un journal *« où toutes les formes d'exploitation seraient dites et où serait favorisée l'expression de groupes qui imaginent et expérimentent d'autres modèles et d'autres rapports de production »*. D'un journal, enfin, où la Bretagne serait reconnue comme une véritable entité.

Vaste programme. Ils avaient bien essayé de mettre leurs idées en pratique, chacun dans son coin, dans les grands journaux régionaux. Ils s'y étaient cassé les dents. Parmi eux, Pierre Duclos s'était vu licencier après neuf années de collaboration à *Ouest France*. La direction du quotidien rennais lui reprochait des *« infractions à la rigueur et à l'honnêteté de l'information »*. Ses confrères qui le soutenaient (1) notaient, eux, que Pierre Duclos *« savait dégager des petits faits de la vie quotidienne les lignes de force d'une société qui ne fait pas toujours la part belle aux plus faibles »*.

Toujours le même programme. Alors, bien sûr, ils y croyaient, quand sortit — le 13 janvier 1978 — le premier numéro du *Canard de Nantes à Brest* (2), leur enfant. Résolument ancré à gauche et résolument breton. *« Nous pensions alors pouvoir faire sans entraves,* dit Pierre Duclos, *ce qui, ailleurs, m'avait conduit au licenciement »*.

Disette

Sans entraves ? C'était encore le rêve. La petite équipe, sans moyens financiers, a lancé une souscription. Elle espère recueillir les 500 000 francs qu'elle juge indispensables au soutien, pendant quelque temps, de son hebdomadaire. Cinq cents chèques seulement arrivent : guère plus de 70 000 francs. Première déception. Le projet doit être revu. Trois personnes (au lieu des sept ou huit prévues) seront embauchées : deux journalistes et un administratif. Et — provisoirement — le journal ne paraîtra qu'une semaine sur deux.

Après un an de parution, le *Canard de Nantes à Brest* a trois mille lecteurs. C'est trop peu pour crier victoire, mais assez pour continuer en se serrant les coudes... et la ceinture. Chaque salarié reçoit alors 2 500 F par mois (3 300 F aujourd'hui). Cette disette acceptée permet d'augmenter l'équipe petit à petit (ils sont sept désormais) et de passer à une véritable parution hebdomadaire.

La diffusion du journal, elle, n'a guère augmenté. Depuis 1980, elle est même stationnaire : 5 000 exemplaires vendus chaque semaine, après quatre années de parution. Les journalistes du *Canard* en attendaient bien davantage.

« Nous payons aujourd'hui encore, poursuit Pierre Duclos, *notre mauvais départ. Nous voulions faire autrement un journal d'information. Nous n'en avons jamais eu les moyens. »* Les marées noires succédaient aux marées noires. Les habitants de Plogoff alimentaient chaque semaine la chronique. Toute la presse couvrait l'événement. Le *Canard* aussi, mais... *« Quand les autres envoyaient trois journalistes, nous en avions un. Quand ils enquêtaient une semaine, nous enquêtions deux jours. »* Les lecteurs les mieux disposés s'en sont aperçus...

Journal-miroir

« Ceux qui se sont intéressés d'emblée au journal, ce sont les marginaux, les exclus de partout. Ceux qu'on ne prend pas au sérieux dans les grandes salles de rédaction. Ils venaient nous raconter leur histoire. Nous pensions nous aussi, en professionnels, que cela ne valait guère qu'une brève, mais nous n'avions pas les moyens d'aller chercher l'autre information. Nous leur avons fait la part beaucoup trop belle dans nos colonnes. »

Les envoûtés de Saint-Alban, les agriculteurs de Laniscat en « bisbille » avec leur maire et tous les « paumés du siècle » comme on les appelle ici, se sont frotté les mains, heureux d'être enfin entendus et défendus. Les autres, tous les autres, baillaient d'ennui, réclamant autre chose.

Les militants d'abord. Ceux des grands partis politiques de gauche et ceux des innombrables groupuscules qui font florès en Bretagne ont vu d'un bon œil la naissance d'un journal qui pourrait leur servir de porte-voix. *« Mais,* affirme Pierre Duclos, *nous avons toujours refusé d'incorporer des militants à notre équipe. Ils ont une conception autoritaire de l'information, convaincus qu'ils sont de détenir la vérité. Ils n'écoutent personne. »*

L'équipe du *Canard* a eu bien du mal à faire admettre son indépendance et à faire comprendre qu'« une bonne information vaut mieux qu'un mauvais communiqué que personne ne lit ». Faute de toujours le comprendre, les militants s'y sont faits, voyant dans le *Canard* un journal ami, mais ne le lisant guère.

Le Canard de Nantes à Brest a sondé ses lecteurs et découvert — sans étonnement — qu'ils sont enseignants et employés, âgés d'une trentaine d'années et qu'ils se réclament d'une « mouvance politique » très « soixante-huitarde », aux confins du P.S.U. et du P.S., de la C.F.D.T. et de l'autonomisme de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.).

Pour ces lecteurs, l'équipe de Pierre Duclos a tenté de ramener aux dimensions de la Bretagne les débats de société : la violence, la prison, la lutte des femmes, le viol, l'avortement, l'homosexualité et jusqu'à la peine de mort. En se heurtant une fois encore à de nombreux obstacles. *« Nous nous sommes aperçus que jusqu'à présent les régions n'existaient pas. Vouloir exprimer la réalité de la Bretagne, c'était se heurter à des structures très pesantes, des communes aux départements. En fait, il ne se passe pas grand-chose à l'échelle de la région elle-même. »*

Alors — ils ne la cachent plus aujourd'hui — les journalistes du *Canard de Nantes à Brest* n'y croyaient plus beaucoup, eux non plus, à la veille de l'élection présidentielle. Presque par habitude, ils ont participé au combat, clamant, une fois encore, que cette fois c'était possible, bien décidés, cependant, à cesser de paraître plus ou moins rapidement si la gauche échouait encore.

« Chassons l'ennui. » C'était leur dernier mot d'ordre, en couverture, à la veille du second tour, sur fond d'électeur venu voter, pantoufle au pied. Et puis, et puis... *« La joie »*. A toutes les pages, en textes, en photos et en bandes dessinées. Et d'une semaine à l'autre 30 % de lecteurs en plus.

Feu de paille ou véritable départ ? *« Nous ne nous faisons pas d'illusions,* dit Pierre Duclos. *Si le journal n'est pas meilleur, l'enthousiasme des lecteurs retombera très vite. »* L'équipe analyse aujourd'hui, point par point, les avantages qu'elle peut tirer de la victoire socialiste. L'aide de l'Etat aux journaux ne disposant pas ou pas assez de recettes publicitaires ? Sans doute, mais ce n'est là qu'un projet.

Plus sûrement, Pierre Duclos et ses amis se tournent vers la loi sur la décentralisation. *« C'est notre chance,* assurent-ils; *la décentralisation crée un cadre qu'il faudra remplir. Expliquer, soutenir, faire connaître toutes les expressions de la Bretagne qui ne vont pas manquer d'émerger. Cela, nous pouvons le faire, mieux que quiconque. »*

Ministres et députés

L'espoir est là. Habitué aux critiques des militants, aux railleries de ses lecteurs, aux silences de ses grands confrères régionaux — il n'a été cité qu'une seule fois en quatre ans par *Ouest France* — le *Canard* se sent aujourd'hui pousser des ailes nouvelles. *« L'information venue d'en haut, des ministères, des préfectures, des députés, ne nous est plus interdite,* souligne Pierre Duclos. *Le ministre délégué à l'énergie est ainsi très content de pouvoir expliquer à des militants anti-nucléaires, nos lecteurs, les tenants et les aboutissants de sa politique. Mais il y a en Bretagne certains députés socialistes de base très heureux que nous rappelions au ministre l'hostilité de leurs électeurs aux centrales nucléaires. »*

Un nouveau contexte politique, de nouveaux lecteurs qui ne demandent qu'à être séduits, un moral remis à neuf. Les journalistes du *Canard* entendent bien ne pas laisser passer leur chance. Première mesure décidée immédiatement après le 10 mai : ouvrir les colonnes du journal à la publicité... *« On s'y était toujours refusé, sans trop savoir pourquoi. Ce serait une faute de ne pas accepter ce sacrifice aujourd'hui. »* Publicité limitée à une ou deux pages et si possible sélectionnée (culture, loisirs, voyages) qui augmentera d'un tiers les revenus du journal. *« Si dans quelque temps elle n'est plus nécessaire,* dit-on ici, *elle pourra toujours être supprimée. »*

Cet apport financier sera immédiatement réinvesti, explique Pierre Duclos. Le journal augmentera sa pagination, passant de seize à vingt pages. Un rédacteur pourra être embauché et l'administration du journal sera plus soignée. *« Nous nous sommes préoccupés de faire un journal, mais jamais de le vendre. »* Un inspecteur des ventes veillera désormais à la bonne diffusion du *Canard*.

La victoire socialiste est ressentie, au *Canard de Nantes à Brest*, comme une aubaine. Une aubaine, mêlée d'inquiétude : en cas d'échec, le journal n'aura plus d'excuses. ■

(1) *Ouest France* n'a pu alors paraître pendant cinq jours, connaissant le plus long conflit de son histoire.
(2) 8, rue Saint-Yves, 22200 Guingamp. Tél. (96) 21-05-40.

هكذا من الأصل

CLAUDE LAPOINTE

DEMAIN

Les toqués de l'informatique

L'informatique avance à pas feutrés dans le secteur de la restauration. Sa démarche est parfois spectaculaire.

DANIEL GARCIA

QU'IL s'agisse de fêter votre palais ou simplement de « caler un creux », le restaurateur qui vous accueille à cette fin a d'abord des préoccupations de gestionnaire. Ragueneau, dans le *Cyrano* de Rostand, payait ses places de théâtre en flans et en choux et régalait les poètes de ses « oublies », mais il finit moucheur de chandelles. Aussi l'officier de bouche moderne, en patron responsable, est-il plus soucieux de la rentabilité de son établissement.

Qui dit rentabilité de nos jours dit appel à l'ordinateur. Or rien ne s'oppose plus, techniquement ni financièrement, à ce que microprocesseur rime avec restaurateur, que ce dernier soit une chaîne ou un simple particulier. En effet, si les chaînes sont déjà massivement informatisées pour les besoins de leur gestion centrale, on devrait assister au remplacement progressif des caisses enregistreuses qui équipent tout établissement — « succursale » ou enseigne individuelle — par des terminaux ou des micro-ordinateurs autonomes. Pour cela, il n'existe aucun projet global d'informatisation, mais une succession d'initiatives individuelles.

L'addition en clair

Pionnier parmi les restaurateurs traditionnels, Gérard Verane, dès 1976, a doté son établissement (le Comte de Gascogne, à Boulogne-Billancourt) d'un micro-ordinateur. Venu à la restauration par plaisir de la table, M. Verane est ingénieur-électronicien de formation. Convaincu qu'une affaire comme la sienne — il emploie seize personnes — doit être gérée comme une P.M.E., il put, grâce à son bagage scientifique, entreprendre l'informatisation de son restaurant. Si l'expérience s'est avérée un succès et a épaulé la croissance du Comte de Gascogne, la décision de M. Verane, en son temps, n'allait pas de soi : il n'existait sur le marché ni matériel ni logiciel adapté à l'utilisation qu'il projetait. Il a dû choisir un micro-ordinateur destiné au secteur scientifique, et il est — avec un programmeur d'une société de services informatiques — le coauteur du logiciel qui l'équipe.

Sur son ordinateur, qui trône discrètement à la réception, Gérard Verane rentre chaque matin ses achats solides — l'alimentation — et liquides — les boissons — qui s'ajoutent au stock duquel sera débité le confit de canard ou le château-margaux commandés par le client. A chaque suggestion de la carte correspond en effet un numéro de code qu'il suffit de pianoter sur le clavier — après avoir entré le numéro de la table et le nombre de couverts — pour obtenir : 1) l'addition imprimée en clair ; 2) la tenue de la caisse dès règlement ; 3) le décompte de la réserve. Cette dernière comprend une cave exceptionnelle d'armagnacs, dont un échantillonnage, sur le buffet de la réception, permet de comprendre qu'il s'agit là d'une réelle immobilisation. Or chaque bouteille contient un nombre défini de verres, les quantités servies étant normalisées, donc comptabilisables par l'ordinateur. Si le patron a servi aujourd'hui une vingtaine d'armagnacs, il sait instantanément le nouvel état de son stock et, en fonction de la demande, prévoit ses achats en quantité adéquate et au meilleur cours. Ce qui est valable pour les spiritueux l'est tout autant pour les viandes ou les légumes.

Gérard Verane n'a pas chaque jour l'œil rivé sur ses chiffres mais, depuis cinq ans, il a pu dégager une politique d'achats véritablement rationnelle et suit de près la marche de son établissement. « *Il m'a fallu six mois pour rôder mon logiciel*, reconnaît-il, *mais je dispose aujourd'hui d'un tableau de bord avec lequel je puis aisément calculer mes coûts de revient et mes marges.* » De son côté, l'expert-comptable n'a plus, pour établir le bilan, qu'à utiliser les chiffres des listings. La gestion serrée du stock a eu pour autre conséquence de supprimer le coulage.

De tels arguments devraient emporter la décision des confrères conviés chaque année, au moment du Salon Equip-Hôtel, à des séances de démonstration. Mais bien peu, pour l'instant, ont acquis le logiciel de Gérard Verane. Sans doute les restaurateurs sont-ils encore timorés face à l'ordinateur, qui leur semble, par sa précision, aussi rigide et indiscret qu'un contrôleur fiscal. Cela n'a pas empêché un autre particulier de se lancer dans la bataille en valorisant l'aide pratique qu'on peut attendre de cet outil. Jean-Louis Tanguy, ingénieur du CNAM, a trouvé dans la restauration un créneau idéal pour la micro-informatique. « *La bouffe*, dit-il, *c'est l'enracinement à la vie ; mais aussi les restaurateurs m'ont paru des interlocuteurs plus intéressants que les entreprises classiques.* » Le programme AUBERGE qu'il a conçu spécialement pour eux avec Laetitia Leret d'Aubigny est un travail d'artisans pour des artisans. Les auteurs visent en effet une clientèle de restaurateurs qui « font » 100 à 150 couverts par jour — même si leur programme peut en couvrir bien plus.

La pincée de sel

Le premier exemplaire fonctionne depuis début novembre à l'auberge Etchegorry, rue Croulebarbe, à Paris. Et c'est grâce, notamment, à son propriétaire Henri Laborde que Jean-Louis et Laetitia ont pu cerner le quotidien du restaurateur et être à la fois dans la salle, au « piano » et devant les livres de comptes.

L'ordinateur qui fonctionne avec AUBERGE assure naturellement la gestion du stock et la saisie du service, mais il apporte également à son utilisateur un allégement de ses tâches administratives... ou de « scribouillard ». Par exemple, le « plat du jour » : chaque fois que le restaurateur en change, il doit modifier — à la main — les exemplaires de sa carte en circulation. Ce travail de copiste a disparu pour Henri Laborde : il lui suffit désormais de taper son plat du jour en toutes lettres sur son clavier et l'imprimante qui complète l'ordinateur va le multiplier à loisir, sur papier à en-tête, le reste de la carte étant inchangé. De même, son matériel lui délivre instantanément chaque soir la fiche comptable journalière qu'il est tenu de dresser pour le fisc. Imbattable en matière de sens pratique, AUBERGE pousse ses services jusqu'à déterminer avec précision le prix de revient de chaque plat, dont les ingrédients — même la pincée de sel ! — sont comptabilisés. Il calcule aussi le coefficient au jour le jour (1), ce qui permet de le pondérer à l'envi. Ces raffinements sont moins superflus qu'il n'y paraît quand en période d'inflation le restaurateur doit surveiller ses marges de près. C'est d'ailleurs Henri Laborde qui a en partie suscité cet aspect du programme.

Jean-Louis et Laetitia espèrent commercialiser une vingtaine de leurs programmes par an, ambition modeste qui ménage la souplesse et la créativité de leur structure. Ils sont prêts en effet à modifier AUBERGE en fonction des desiderata de leurs futurs utilisateurs.

Les caisses des chaînes

Chez les grands constructeurs, on ne s'embarrasse évidemment pas de tant de particularismes. Le restaurateur-interlocuteur est encore, pour eux, la chaîne de succursales liées à un siège, autrement dit un standard de restauration. Chez I.B.M., par exemple, c'est le terminal-caisse 5260 qui, conçu pour le commerce, peut fonctionner avec un programme restaurant. Ces machines, quoique un peu massives, ont l'apparence des caisses enregistreuses, mais elles conservent leurs informations sur disquettes destinées à l'ordinateur central et constituent bel et bien un matériel informatique. C'est l'outil rêvé pour les cafétérias des centres commerciaux, qui présentent souvent une carte peu renouvelée. Les logiciels qui équipent la série 5260 sont donc conçus par des sociétés de services dans une optique de standardisation : ils permettent éventuellement de distinguer quels sont les plats les plus économiques en fonction de leur demande, de la marge qu'ils dégagent...

Pour M. Vergnaud, responsable du secteur hôtellerie-restauration chez I.B.M., « *le restaurateur traditionnel est certes un client potentiel, mais son intérêt est dans la recherche d'un mode de standardisation avec un groupe de confrères équivalents pour amortir le coût du logiciel. Cela dit, sa gestion — souvent empirique — supporterait bien les services de l'ordinateur* ».

L'empirisme, bête noire des managers modernes, est évidemment banni du fonctionnement des chaînes, ces « restaurants à succursales multiples » où un « planning » gouverne les marchandises et les hommes. Ouvert en 1968, le premier Hippopotamus a déjà une belle descendance : six restaurants à Paris, et un septième vient de se créer à Bruxelles. L'Hippopotamus a voulu se créer une image de marque conviviale, malgré les milliers de couverts mis chaque jour. Au fur et à mesure de la croissance de la chaîne, la stratégie publicitaire s'est d'ailleurs appuyée sur l'image d'un mammifère de plus en plus débonnaire et jovial, fort éloigné de son pesant modèle africain. Mais le succès populaire n'est venu et ne se maintient que grâce à un management dynamique épaulé par un système informatique très complet.

Les bureaux d'Hippo-Gestion, rue La Boétie, centralisent chaque matin les bilans établis la veille dans les divers restaurants. Les données saisies avec donc seulement un jour de décalage sont ensuite transmises sur disquettes au centre informatique de la société, qui sort les résultats. Et, d'ici à l'an prochain, il sera possible de s'adresser directement au centre par fil téléphonique.

Plus on gagne de temps, plus on gagne d'argent (*time is money*), mais on fait aussi l'économie d'emplois intermédiaires. Maurice Aiguier, qui supervise ce travail, s'est en outre gardé de tomber dans le piège de la statistique à outrance : l'ordinateur central sort une quinzaine d'états véritablement significatifs à partir desquels il travaille : profil des ventes, compte d'exploitation, chiffre d'affaires des fournisseurs... Il s'agit là d'une gestion tout à fait classique, la seule spécificité ayant trait à la restauration étant la nomenclature des produits : section « pièce de bœuf », sous-section « pavé de charolais », sous-sous-section « pavé aux herbes »... Mais, pour toutes les entreprises du type Hippopotamus, l'ordinateur est évidemment le premier outil de travail du siège. Et si, pour le moment, les « Hippos » fonctionnent sur caisse enregistreuse, ils seront équipés dans un proche avenir de terminaux.

Mais il n'y a pas que la gestion comptable. Au Stégosaure, un restaurant ouvert en 1980 à Valenciennes, l'informatique a fait son apparition... sur les tables. Celles-ci sont en effet équipées d'un clavier avec lequel les clients commandent eux-mêmes leur repas. Leur choix s'inscrit en cuisine sur un écran, le chef sait aussitôt combien d'andouillettes il doit percer, et l'hôtesse à quelle table elle doit les porter. Georges Guillaume, le concepteur du Stégosaure, voulait démontrer que la convivialité n'est pas incompatible avec un système de transmission de données. Le succès commercial de son restaurant — qui accueille à midi une clientèle de bureau et, le soir, des familles — semble lui donner raison.

Les hôtesses

Comme pour le Comte de Gascogne, il a été confronté à l'absence de matériel idoine. L'équipement de Valenciennes est donc une maquette probatoire en attendant le prochain Stégosaure qui ouvrira en janvier prochain dans l'Ouest. Révolutionnaire en ce qui concerne la prise de commande, le Stégosaure fonctionne pour le reste sur caisse enregistreuse. Pour ses confrères, M. Guillaume a juste apporté un gadget que l'intéressé défend en arguant de la rapidité de la formule. « *Pour tous les restaurateurs qui connaissent le coup de fouet de 12 heures-14 heures, c'est la solution de l'avenir.* » L'approche est originale, mais le dessein est classique : gain de temps et de main-d'œuvre. L'affichage instantané des commandes au « piano » a permis de faire l'économie d'un cuisinier ; quant aux hôtesses qui se sont substituées aux serveurs traditionnels, elles n'ont besoin d'aucune expérience, et des étudiantes font très bien l'affaire. A ce compte-là, le « gadget » a sans doute un bel avenir...

Avec les projets du groupe American Express, enfin, c'est la télématique qui va faire son entrée dans les auberges. Douze millions de titulaires de la carte, cinq cent mille établissements affiliés : American Express est une force économique à la recherche de technologies de pointe pour son expansion. Aussi est-ce l'un des prestataires les plus ambitieux engagés sur Télétel (2). Amextel, qui est le service d'American Express sur Télétel, présente pour l'instant le guide des établissements de Paris et des quarante-quatre plus grandes villes de France. Mais, d'ici peu, les bénéficiaires de Télétel pourront sélectionner le restaurant de leur choix et réserver leur place par terminal interposé. Les restaurateurs qui sont les partenaires commerciaux du groupe disposeront ainsi d'un nouveau moyen de se faire connaître...

Indispensable

Pour Jan Stastny, « *les possibilités de la télématique nous permettent de créer un nouveau média au service du public et des professionnels. En 1983, le gouvernement décidera de l'avenir de Télétel, mais d'ores et déjà nous sommes prêts à diffuser et à commercialiser Amextel sur tout le territoire. Et quand l'adéquation entre les systèmes nationaux de télétextes sera réalisée, American Express sera l'un des premiers prestataires de services internationaux* ». Le groupe est en effet présent sur les systèmes européens comparables à Télétel, et, du siège français à Rueil-Malmaison, il est déjà possible d'obtenir en quelques secondes la liste des restaurants pakistanais de Turin ou celle des auberges basques de La Haye !

Mais les services d'Amextel seront dans l'avenir pratiquement sans limites : cours des halles, traduction électronique des menus pour clientèle étrangère, déclaration de T.V.A.... L'activité du restaurateur sera plaquée sur cette toile de fond tissée par l'American Express pour diversifier ses activités et se rendre indispensable.

Pour préparer le terrain, American Express a organisé, le 10 septembre dernier, au Palais des congrès, un forum « Informatique et restauration » destiné à faire connaître Amextel de l'ensemble de la profession. Une démonstration opérée sur place par les techniciens des télécommunications a mieux convaincu sans doute les six cents restaurateurs et hôteliers présents — et parmi eux les présidents des diverses fédérations professionnelles — de l'intérêt de laisser pénétrer chez eux la télématique. Mais le forum fut aussi l'occasion de parler « entre soi » des cartes de crédit et de la future monnaie électronique qui va bouleverser les conditions de paiement. Ragueneau était un poète. Aurait-il plus de réussite aujourd'hui ? ■

(1) Rapport des ventes et des achats. Pour le fisc, il doit être égal à trois sur l'année.

(2) Testée dans la région de Vélizy, l'expérience Télétel offre le service d'un vidéo-texte interactif, c'est-à-dire que l'utilisateur peut « converser » avec les pages-écrans.

INNOVATION

Bertin après Bertin

Six ans après la mort de son fondateur, la société Bertin est devenue la plus grosse « boîte à idées » française. Avec un impératif : il faut savoir vendre les coups de génie.

PIERRE AUDIBERT

SEPTEMBRE 1975. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, annonce la construction du T.G.V. sur Paris-Lyon. Cet événement en cache un autre : l'abandon de l'Aérotrain, pour des raisons plus politiques qu'économiques. Jean Bertin, l'inventeur du train sur coussin d'air, est atterré. Après tant de promesses ! « *Jusque-là,* écrit-il dans ses carnets, *j'avais résisté au mieux, mais cela a été l'un des coups les plus décisifs.* » Quelques jours plus tard, il est hospitalisé. Il meurt le 31 décembre, à l'âge de cinquante-deux ans. De l'Aérotrain, il reste un monorail de béton qui s'étire dans la campagne, du côté d'Orléans. C'est là que ce train avait facilement atteint 400 kilomètres/heure, une vitesse supérieure à celle du T.G.V. A l'époque, ce record ne fut pas homologué dans la catégorie des trains, mais en aéronautique ! Premiers accrocs, déjà.

Sans son chef, sans le grand projet qui l'avait faite connaître, la société Bertin aurait pu paraître condamnée. En fait, son équipe – six cents personnes – travaillait déjà sur de nombreux projets. L'Aérotrain n'occupait pas plus de 5 % de ses activités, un chiffre sans commune mesure avec la publicité qu'on lui fit, Bertin étant devenu synonyme d'Aérotrain. « *C'était l'arbre qui cachait la forêt* », explique Georges Mordchelles, directeur général. Aujourd'hui, que fait donc la société Bertin ?

Rien ne transparaît à l'entrée de l'entreprise, perdue parmi ses semblables, dans la zone industrielle de Plaisir, près de Versailles. Sinon un attirail curieux d'appareils solaires : capteurs paraboliques, ou rangées de capteurs-plans logés dans des écrans de télévision – un moyen de réduire les pertes de chaleur. La société se serait-elle reconvertie dans les énergies nouvelles, secteur aussi aléatoire que l'Aérotrain ? Mais lorsqu'on visite le « musée », où sont exposées un certain nombre de réalisations, c'est la diversité qui surprend. De l'appareil dissipant le brouillard sur les pistes d'atterrissage à la prothèse auditive pour les sourds, en passant par l'emballage des camemberts et la robotisation d'une usine nucléaire, la société Bertin semble toucher à tout. Les chiffres le confirment : deux mille propositions chaque année, mille contrats effectifs.

Récemment, un spot publicitaire a vanté les mérites d'une ponceuse à disque orientable – une aubaine pour les bricoleurs. « *Brevet Bertin* », lit-on au bas de l'écran.

Quant aux boîtes de conserve qui s'ouvrent en tirant une languette, selon le système « boxbande », c'est encore un produit maison. Par la petite porte, les procédés Bertin sont entrés dans la vie courante sous de multiples formes. Cela n'a l'air de rien, une idée ingénieuse est à l'origine, par exemple ouvrir une boîte en fer blanc comme un paquet de cigarettes. Mais la suite n'a rien à voir avec le Concours Lépine. On passe vite à une affaire de milliards : l'entreprise qui fabrique les boîtes « boxbande » a connu, depuis l'introduction de ce système, une reprise foudroyante... Chez Bertin, les petites astuces sont ainsi le pain quotidien. Les grands desseins ne sont pas abandonnés pour autant. Les ingénieurs travaillent notamment sur le programme biomasse (l'énergie verte) et sur le projet d'automobile à consommation minime (3 litres).

Cette dispersion des activités n'est qu'apparente. Les secteurs de prédilection sont toujours la mécanique, la thermique, les automatismes... Des constantes demeurent. Si l'Aérotrain a été retiré de la circulation, le coussin d'air est toujours là, à l'œuvre sur les naviplanes (*hovercrafts*), ou sur certains chariots de manutention utilisés en usine. De même, dans les P.T.T., lors du tri automatique, les lettres sont convoyées sur tapis d'air. Tout comme les tôles portées au rouge dans les aciéries. Ainsi ce procédé a trouvé, presque incognito, des applications variées, après avoir été la vedette publicitaire de la firme, au début.

Entremetteur

1956. La société Bertin naît. Avec quelques collègues, Jean Bertin a quitté la SNECMA, où il était directeur technique adjoint. Il a même obtenu l'aval des dirigeants de cette société aéronautique, qui apportent quelques capitaux pour le démarrage. Les débuts sont difficiles. « *Nous abandonnions délibérément le cadre d'une industrie nationalisée pour les conditions précaires d'une activité privée* », constate-t-il.

L'imagination au pouvoir, telle est la seule raison d'être. Face aux grandes firmes qui développent des recherches en fonction de leur seule politique industrielle, une petite société, style « boîte à idées », a ses chances. Elle peut s'immiscer partout.

Jean Bertin entend lutter contre le cloisonnement industriel, qui empêche une innovation de passer d'un secteur à l'autre. Ces blocages, il les a souvent rencontrés. Un exemple l'a frappé : avant-guerre, rappelle-t-il, on savait protéger les soupapes des moteurs d'avions à hélice. Puis vinrent les turboréacteurs. Après-guerre, les automobiles connurent à leur tour les soupapes grillées. Mais on avait oublié la solution trouvée en aviation. Les constructeurs français durent acheter un brevet à l'étranger. « *J'ai progressivement réalisé l'étrangeté de cette situation,* note alors Jean Bertin. *Il fallait être capable de faire un pont entre les différentes branches industrielles.* » Bref, devenir un « entremetteur ».

Aujourd'hui, le décor moderniste de l'entreprise a fait oublier le hangar des origines, rue des Pâtures, à Paris, ou le pavillon miteux de La Garenne-Colombes, en 1958, avec son modèle réduit d'Aérotrain fonctionnant parmi les ronces. Mais le principe de base demeure. Dans le jargon d'aujourd'hui, la société Bertin s'appelle un C.R.D.H. – Centre de recherche et de développement horizontal. « Horizontal », parce qu'elle explore tous les secteurs d'utilisation possible d'un même procédé.

Un fabricant de bières n'a-t-il rien de commun avec un constructeur d'usines nucléaires ? Si, répond-on chez Bertin : ils ont des problèmes analogues de filtrage. Un vaste programme d'étude sur la séparation isotopique, étalé sur une vingtaine d'années, a permis des transpositions dans des domaines très éloignés du nucléaire, comme la séparation des protéines du lait en agro-industrie, ou celle des éléments constitutifs du sang en médecine.

« *Me voici traducteur polyglotte* », s'exclame un ingénieur maison. Aujourd'hui, il a rendez-vous avec un industriel du textile. Demain, il part sur un chantier de travaux publics. Pour mieux connaître les problèmes de l'industrie, la société Bertin fabrique même quelques produits et compte autour d'elle plusieurs sous-traitants. Ce n'est pas tout. Il faut à l'occasion dialoguer avec le C.N.R.S., et pour cela effectuer quelques recherches fondamentales. A la fois centre de recherche et P.M.I., l'entreprise flirte aussi avec l'ingénierie sous l'angle innovation, en combinant technologies nouvelles et procédés existants. Son originalité provient de là. Unique en France, elle constitue le plus grand centre de recherche indépendant d'Europe. Au fil des ans, elle ajoute à ses activités classiques des « greffons », comme la biomasse ou les fibres optiques, sans renier ses origines.

Jet coupant

L'aéronautique, d'où venait l'équipe fondatrice, est toujours une référence. Ainsi, après une étude sur des ailes d'avion, des ingénieurs sont passés à la réalisation d'une turbine où le fluide circule entre les aubes à vitesse supersonique. Cette turbine est aujourd'hui à l'œuvre dans la centrale solaire de Vignola, en Corse. Elle équipera demain les camions turbo, en récupérant la chaleur des gaz d'échappement, ce qui diminuera la consommation de 15 %. Dans un autre domaine, l'injection du kérosène dans les turboréacteurs a trouvé une application aux P.T.T. Pour imprimer les bâtonnets du code postal sur les lettres, il s'agit de projeter des gouttes d'encre à grande vitesse : 2 400 bâtonnets à la seconde. Mais là n'était pas le problème. Encore fallait-il que l'encre ne sèche pas et ne bouche les orifices. Le procédé aéronautique a donné la solution.

Vendre

Dans un modeste bâtiment préfabriqué, une petite équipe travaille depuis sept ans sur le « jet coupant ». De l'eau qui coupe... Certes, on connaît l'érosion provoquée par l'eau des fleuves, mais de là à faire du découpage ! Jeune ingénieur, Lucien Balzano s'est trouvé confronté à ce problème, à peine sorti de son école. Des études sur les tuyères de fusée lui ont servi de point de départ. Aidé par ses collègues spécialisés en mécanique des fluides, il a monté une buse capable de faire jaillir un jet d'eau très fin – 1/10[e] de millimètre – à une vitesse de 900 mètres/seconde, qui peut découper les plastiques, voire les roches. Il faut le voir pour le croire. Le petit jet suit le chemin qu'on lui impose, avec à peine quelques éclaboussures, laissant sur son passage un sillon minuscule. Les premières applications industrielles ont commencé voici trois ans. Lucien Balzano a procédé à une étude de marché. Il a fait tourné des clients potentiels. Maintenant, il cherche à améliorer la pompe, qui, en amont, porte la pression de l'eau à 4 000 bars. Une nouvelle clientèle en perspective. M. Balzano a le sourire. Il en a vu d'autres...

Car, chez Bertin, il ne faut pas seulement trouver, mais vendre. Sinon, c'est la faillite. A chacun ses responsabilités techniques et financières. « *Rien à voir avec le style professeur Nimbus* », vous affirme-t-on sans détour. Selon Georges Mordchelles, chaque ingénieur ressemble à un « petit patron », et la direction fait office de « banquier ». Nouvelle version de l'« autonomie du chercheur »...

Chacune des divisions de l'entreprise a donc son propre budget, payant ses recherches sur ses ventes. La direction, qui ne peut centraliser les milliers de travaux effectués, harmonise les relations interbranches. Rude problème, quand on ne dispose d'aucun financement *a priori*. Heureusement, le plus souvent, des P.M.I. font appel à Bertin pour résoudre un problème précis. Là, au moins, c'est clair. Mais parfois, comme pour le jet coupant, il faut passer par des années de recherche à fonds perdu, même si l'on pressent des applications multiples. Dans certains cas, l'affaire devient un pari, lorsqu'il s'agit d'explorer une voie nouvelle, sans savoir quels besoins pourront être satisfaits. La démarche est aléatoire, mais comment passer outre, si l'on veut garder une longueur d'avance sur les autres ? Mieux vaut alors ne pas trop compter sur l'aide publique. Avant 1970, c'était le bon temps, les grands programmes (nucléaire, espace...) avaient financé la recherche. Depuis, la source s'est tarie. Les contrats avec la D.G.R.S.T., difficiles à décrocher, n'apportent pas beaucoup d'oxygène. La société Bertin est condamnée à « *courir après le court terme* ». Ce qui n'est pas sans danger. Ainsi, sur la biomasse, après une étude entreprise en 1973, aucune installation-pilote ne peut être montée, faute d'argent. Il fallut attendre le récent « plan carburol ». Entretemps, quatre années ont été perdues.

A la Dubout

La course aux technologies de pointe demeure vitale. La firme possède un gros ordinateur, digérant calculs de structures, problèmes d'acoustique, simulation d'accident sur plate-forme pétrolière... A Aix-en-Provence s'est installée une annexe spécialisée dans les automatismes, où des problèmes de tri postal on est vite passé au tri optique des produits agricoles, puis aux fibres optiques. On parle maintenant « amplification fluidique », « ergonomie », « dispersique »... Mais, dans le fond, rien n'a vraiment changé : l'invention doit toujours être au rendez-vous.

Charles Amicel, un ingénieur qui s'est formé sur le tas, est là pour le rappeler. Indifférent aux mutations et aux modes, il travaille dans son petit bureau, au milieu d'un bric-à-brac de parfait bricoleur. « *Je suis le forgeron du village* », annonce-t-il en guise de préambule. Dans un coin traînent quelques chaises : c'est sur elles qu'il a expérimenté la ponceuse maintenant sous brevet Bertin. Sur une étagère s'alignent des noix de coco et des chocolats, souvenirs de machines qu'il a conçues à ce sujet. La « boxbande » est aussi passée par là. « *Il fallait trouver une solution économique,* rappelle-t-il. *A un centime près par boîte, c'était rentable ou pas* ». De là est sortie une machine capable de produire 200 boîtes à la minute.

Actuellement, Charles Amicel s'occupe du ferraillage sur les chantiers de construction. Pour ligaturer les fers à béton – une opération jusqu'à présent manuelle, – il étudie un appareil automatique. En visitant des chantiers, en observant les tours de main des maçons, il a rectifié ses premières ébauches. Il confectionne une petite machine avec des bouts de fer, des vis, des engrenages. « *Une cinématique à la Dubout* », observe-t-il. Mais pas évidente du tout : « *Une machine capable de faire des nœuds, c'est très complexe* », ajoute-t-il. Pour faire marcher son appareil, il a mis une manivelle. Plus tard, ce sera un jeu d'enfant de le « robotiser ». Pour que l'appareil tienne bien en main, on fera appel à un ergonome. Ainsi, ce qui est aujourd'hui assemblé avec des bouts de ficelle sera demain une machine sophistiquée.

Son travail fini, Charles Amicel partira avec sa maquette sous le bras, pour la montrer au client. Il a déjà procédé ainsi des dizaines de fois, passant du décrottage des betteraves au rein artificiel. Comme pour rappeler qu'une petite astuce est plus importante que tout un habillage de microprocesseurs et d'automatismes. Une bonne leçon de modestie scientifique... ■

CRIBLE

par ANNIE BATLLE

REPÈRES

Epilepsie simulée

Deux chercheurs américains, Roger Traub (I.B.M.) et Robert K.S. Wang (Université du Texas), viennent de mettre au point une méthode permettant de simuler les modifications électroniques et chimiques du cerveau lors de certaines formes d'épilepsie. Le système d'équations à 44 variables qui en résulte a pu être traité par des méthodes informatiques, et utilisant un I.B.M. 370/168.

Les deux chercheurs ont ainsi pu étudier les interactions de centaines de neurones, alors qu'auparavant on ne pouvait effectuer des mesures que sur des couples de cellules. Cette méthode pourrait aider à prévenir les crises d'épilepsie. (*Temps réel,* 40, rue du Colisée, 75381 Paris. Cedex 08).

La marche bovine

En vingt ans, la surface des pâturages artificiellement créés en Amérique centrale, essentiellement pour fournir aux Américains du Nord leurs rations de hamburgers, saucisses et autres à bon marché, tout comme le cheptel bovin, ont augmenté de plus de 60 %. La plus grande partie des nouveaux pâturages ont pris la place de forêts vierges tropicales. Cette zone de forêts est passée de 337 000 km² peu avant 1960 à 207 000 km² en 1980. Ces forêts, d'une telle richesse génétique qu'elles fournissent aussi bien des drogues nouvelles contre le cancer que des céréales résistant aux maladies, auront disparu avant 1990 si le rythme actuel d'abattage se poursuit. (*Forum du Developpement,* Nations Unies, Palais des Nations, CH 1211 Genève 10).

Feux de circulation

Un système mobile de feux de circulation routière, contrôlé par microprocesseur, mis au point par l'Institut israélien de technologie, est destiné aux circulations alternées sur voie unique, par exemple lors de la réfection d'un côté de la route. Adaptable à la configuration géographique et à la longueur de voie fermée, le système peut être localement programmé ou mis en service à partir d'un centre éloigné. Il prend en compte des conditions de trafic sans nécessiter d'intervention humaine. (*Sciences et techniques,* nº 81, 19, rue Blanche, 75009 Paris. Tél. : 874-83-56).

Le psoriasis

Des recherches réalisées à l'Hôpital Regional de Trondheim semblent indiquer qu'il pourrait y avoir un rapport entre le psoriasis et un virus, appelé retrovirus. Deux chercheurs, le professeur Are Dalen et le biochimiste Ole Jan Iversen, travaillant dans cet hôpital réalisent des travaux visant à développer un vaccin contre cette maladie. (*Norinform,* P.O. B 241 Sentrum, Oslo 1, Norvège).

Le café en direct

En Grande-Bretagne, un consortium sans but lucratif importe du café soluble produit en Tanzanie par une fabrique étatisée, et le vend directement à la population britannique. Cette opération a pour but, d'une part, d'offrir aux consommateurs un système de commercialisation et de vente différent du système classique introduit par les sociétés multinationales et, d'autre part, de permettre aux producteurs de bénéficier de meilleures conditions de vente. Trois tonnes par mois sont vendues ainsi (20 000 tonnes de café soluble sont annuellement écoulées en Grande-Bretagne). C'est le débouché le plus important en Europe de la fabrique tanzanienne : 10 % de sa production. (*Forum du développement,* Palais des Nations unies, CH 1211 Genève.)

BOITE A OUTILS

Femmes d'ici et de là-bas

On parle beaucoup du tiers-monde. Globalement. Peu de la situation des femmes dans ces pays. Elle constitue pourtant un problème en soi que les femmes et les hommes des pays développés ne devraient pas ignorer. Pour nouer un dialogue de solidarité *Demain le monde,* bimensuel du Centre national belge de coopération au développement, publie un numéro spécial : « Etre femme dans le tiers-monde ». Une série de reportages et d'interviews, d'extraits de livres et de poèmes, donne une vision de la santé, de l'éducation et du travail des femmes dans le tiers-monde. La situation féminine prend des accents particuliers selon son implantation géographique ; la couleur du problème change encore selon le système religieux en vigueur, sans parler des problèmes issus des régimes politiques. Les autres chapitres de cette publication décrivent la vie des femmes en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi que sous l'apartheid et dans l'islam.

Ce dossier illustré, bien documenté, est complété d'une bibliographie. (76, rue de Lacken, 1000 Bruxelles.)

Transports et relance économique

Le Groupe énergie-développement a élaboré une fiche synthétique (4 pages) d'information-réflexion destinée à éclairer le débat énergie du Parlement. Le GED rassemble des ingénieurs, des scientifiques, des économistes, des écologistes soucieux de poser le débat énergétique à tous les niveaux.

Rédigé par la commission énergie du Réseau des amis de la terre, avec l'appui technique d'un ingénieur de l'Institut de recherche des transports, le document, titré « Créer 150 000 emplois, économiser 4 millions de tonnes de pétrole d'ici 1985 », dresse un bref panorama des emplois et consommations énergétiques liés aux transports et suggère des directions dans les domaines où les enjeux sociaux sont bien identifiables : les déplacements urbains, les déplacements sur le territoire national, les transports de marchandises. (72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 523-15-78.)

États-Unis : Industrie alimentaire

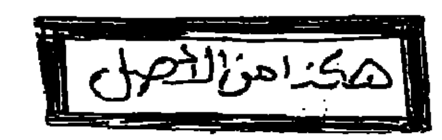
Une étude de marché sur les produits de substitution dans l'industrie alimentaire aux États-Unis vient d'être publiée par le Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.). Elle passe en revue la production des ingrédients de substitution (procédés de fabrication, importance, caractéristiques des produits, aspects économiques) tels que les dérivés du soja, du maïs, des sous-produits du lait (caséines, lactosérum, etc.). Elle analyse également l'utilisation de ces substituts de base (nature et composition des produits, importance des marchés, mode de commercialisation, consommateurs, réglementation). (Librairie du commerce international, 10, avenue d'Iéna, 75761 Paris Cedex 16.)

BLOC-NOTES

« Société d'information »

Un colloque international sur le thème de la « Société d'information » réunira des personnalités européennes des milieux gouvernementaux, du monde de l'éducation, des milieux d'affaires et des syndicats pour examiner pendant quatre jours l'incidence de la microplaquette sur l'économie et sur la vie sociale. Organisé par la Manchester Business School dans le cadre du programme de recherche européen de prévisions dans le domaine de la science et de la technologie (FAST), ce colloque se déroulera du 25 au 29 janvier 1982, au Selsdon Park Hotel, dans le Surrey.

Parmi les nombreux intervenants prévus, citons : Kenneth Baker, ministre chargé de la technologie de l'information au ministère britannique de l'industrie ; Umberto Colombo, président du Comité italien pour l'énergie nucléaire (C.N.E.N.) ; Alexander King, président de la Fédération internationale des instituts de hautes études (Paris) ; Helga Nowotny, directeur du Centre européen de recherche et de formation en matière d'assistance sociale (Vienne). (E.C. FAST Conference, Manchester Business School, Booth Street West, Manchester M15 6PE.)



هكذا من الأصل



ZORAN ORLIC

ETRANGER

AFRIQUE

Entre le guérisseur et le psychiatre

Une enquête au Sénégal sur le traitement du désordre mental. Qui dans l'Afrique de demain l'emportera : le guérisseur ou le psychiatre ? Derrière cette question les problèmes de tout un continent.

CATHERINE BERTHOMÉ

DAOUDA Seck était majestueusement étendu sur un grabat triste qu'agaçaient les mouches. C'est un des plus grands guérisseurs lébous de maladie mentale, au Sénégal, il a été l'interlocuteur favori d'Henri Collomb (1), psychiatre français considéré comme le fondateur de l'« école » psychiatrique de Dakar-Fann.

A 67 ans, Daouda Seck est encore beau. Visage lisse, longs yeux bruns en amande, regard perspicace, lèvres sensuelles, mains fines et nerveuses, maintien noble et fier malgré les vêtements grisâtres, quasi-misérables. D'après l'un de ses parents, il devint guérisseur parce qu'il *« dansait particulièrement bien »* et pourtant, son savoir, *« tout le monde l'avait dans la famille »*. Selon tous les témoignages, une initiation plus poussée paraît cependant nécessaire pour devenir un marabout (2) connu. Daouda Seck, lui, dit que *« les djinnés* (les esprits) *l'ont choisi »* et que ses connaissances lui ont été effectivement transmises par *« sa mère et sa grand-mère »*. Il parle *« d'apprentissage, comme vos diplômes »*, comprenant plusieurs stades. Généralement, il faut avoir un certain âge avant d'atteindre l'étape ultime de la formation.

Daouda Seck a accepté de nous recevoir après présentation de toutes les lettres de créance et autres introductions, dont nous étions largement pourvus. Il nous entraîne dans son sanctuaire, où sont les autels consacrés aux ancêtres : une étroite courette, entourée de hauts murs, où poussent quelques arbres. A terre, de multiples pilons, des *canaris* où trempent des racines, d'autres récipients où sèchent des écorces, de nombreux sacs de poudre, de grosseur variée, et un panier plein de coton brut. Est-ce là tout l'arsenal mystérieux de la guérison ?

L'art des guérisseurs

Certes, la pharmacopée à base de plantes tient une place non négligeable dans les méthodes curatives des guérisseurs africains. Ingestions (Douada Seck cite les *« décoctions de racines »*), ablutions, inhalations, massages à partir de substances tirées des plantes, sont des éléments du traitement. Mais ce n'est pas tout, loin de là. Au Sénégal, dans l'ethnie lébou, toute la thérapeutique traditionnelle des maladies mentales tourne autour du « Ndoëp », rituel de possession dont on retrouve des variantes dans d'autres pays d'Afrique et du monde, comparable au *zar* éthiopien, au *vôdou* haïtien, au *condomblé* brésilien. La première phase du « Ndoëp » est la consultation : le guérisseur ne se déplace pas, *« c'est la famille du malade qui vient faire part de son désarroi »* (Daouda Seck). Cette consultation implique donc déjà un consensus familial. On discernera ensuite l'habileté du guérisseur dans la réalisation de l'accord entre les trois parties, malade, famille, guérisseur, ce qui demande du temps. Le résultat est l'élaboration d'une représentation de la maladie acceptée par tous. Chez les Lébous, c'est généralement un *« rab »* (à la fois esprit et symbole de l'ancêtre) qui « possède » le malade. L'appellation varie en fonction des ethnies ou de l'influence des religions importées. Au Sénégal, désigné du nom de *« djinné »* ou *« seytané »* par les musulmans, l'agresseur maléfique peut être aussi un « sorcier-anthropophage », ou bien l'on affirme que le malade a été « marabouté ». A mi-chemin entre l'islam et l'animisme, comme beaucoup de guérisseurs, Daouda Seck parle tantôt de *« rab »*, tantôt de *« djinné »* ; c'est *« comme votre diable »*, dit-il. De toute façon, l'agression vient toujours de l'extérieur. Il n'est pas question de changer le patient, c'est au mauvais esprit que le guérisseur va s'attaquer afin de le démasquer. Ainsi, selon Henri Collomb (3), est préservée *« la liberté du malade, cette liberté nécessaire au changement, à la créativité (se créer autre), à la guérison »*. Ce qu'il faut souligner, c'est que le marabout n'est pas le seul artisan de la guérison, participent également aux soins (dans la thérapeutique par le *« Ndoëp »*), en premier lieu, les *« Ndoëpkat »* (soignants initiés déjà guéris grâce à ce traitement), ensuite la famille et la totalité du village.

Autre aspect de la cure, la place accordée au corps : maternage (ablutions, attouchements, « massages » évoqués par Daouda Seck), et... surtout la danse et son effet libérateur. Daouda Seck dit que le traitement est souvent très long, il comprend sept phases. La cérémonie du *« Ndoëp »* à proprement parler (sacrifice suivi d'un repas commun, mime, théâtre rituel, danses rythmées par les tam-tams, crise de possession et chute) est en quelque sorte le couronnement, *« la confirmation de la guérison »*. Daouda Seck ne va pas, bien sûr, jusqu'à nous donner tous les détails de ses techniques personnelles, car le savoir se préserve.

Magie ?

Quelle est la part du sacré dans les méthodes utilisées par les guérisseurs traditionnels ? Pour Maria-Eugenia De Castillo Amstrong, qui prépare un ouvrage sur le *« Ndoëp »* à l'IFAN (Institut fondamental d'Afrique noire), le rituel est l'essentiel. Maria-Eugenia, Chilienne d'origine, s'est convertie à l'islam et vit à Dakar. Elle nous reçoit dans son petit bureau de la faculté ; imposante dans son boubou, bardée de gris-gris des pieds à la tête. Le geste véhément et la parole superbe, elle est convaincue plus que quinconque de l'efficacité de la médecine traditionnelle. En effet, elle dit avoir été guérie par un marabout. Maria-Eugenia nie l'importance de la parole, des attouchements, etc. Pour elle, *« les rites symboliques sont tout »*. Selon Henri Collomb (3), la dimension du sacré est aussi opératoire *« tout rituel renvoie au mythe qui participe à l'organisation de la personne, fonde l'ordre ou la loi, assure la cohésion sociale »*. L'un comme l'autre insistent sur l'utilisation rituelle même des plantes. La plante n'est rien par elle-même, *« elle n'est que le véhicule d'un pouvoir »*, *« les guérisseurs transmettent rituellement le pouvoir à la plante »*. Et pour Maria-Eugenia, le *« Ndoëp » est une cérémonie qui participe d'un fonds ésotérique commun à de nombreuses civilisations »*.

Du côté des psychiatres

D'où le guérisseur tient-il ses formules magiques ? Daouda Seck dit que ce sont *« les* rabs *qui les lui dictent »*, « des rabs *qui viennent le visiter la nuit, ils prennent la forme d'animaux, serpents, lions, chevaux, chameaux, félins »*. A la question de savoir si l'on « payait » (souffrait) pour avoir la cnnaissance, Daouda Seck répond *« Foutaises ! »*. Et pourtant, le petit monde qui gravite autour des guérisseurs ne cesse de parler d'un mystérieux « tribut » qu'il faudrait verser. Souvent avant de soigner, le guérisseur a été lui-même malade, et par la suite ses *rabs* viennent parfois encore lui créer des ennuis...

Babakar Diop, directeur actuel de l'hôpital psychiatrique de Dakar Fann, agrégé de médecine, psychanalysé par Lacan, prétend lui aussi qu'il *« paye » !* En effet, il paraissait assez mal en point, lorsque nous l'avons rencontré dans une des rares pièces climatisées, un peu confortables, de l'hôpital. Babakar Diop serait-il atteint de ce mal sibyllin que doit subir celui qui veut s'initier à l'art des guérisseurs ? Le psychiatre aurait-il le désir de devenir guérisseur ? Dans les milieux psychiatriques parisiens, où Babakar Diop est bien connu, on chuchote qu'il a été *« marabouté »*. Babakar Diop, lui, dit seulement qu'ayant surtout appris la psychiatrie occidentale, il veut *« redevenir africain »*, *« penser wolof, même lorsqu'il parle français »* et retrouver au sein de sa famille les coutumes ancestrales.

Le village dans l'hôpital

Dès 1962, Henri Collomb avait pris conscience des caractéristiques spécifiques du désordre mental en Afrique. C'est à peu près l'époque où s'établissent des contacts entre psychiatres au niveau de toute l'Afrique (Nigéria, 1961, première conférence psychiatrique panafricaine). On commence à parler de « psychiatrie africaine ».

En Occident, depuis deux siècles, le « malade mental » était implacablement exclu de la société, confiné à l'asile, de l'autre côté des barreaux. Aujourd'hui encore, il est souvent coupé des autres, y compris du psychiatre ou du thérapeute qui eux, sont censés barboter dans la prétendue normalité. En milieu africain traditionnel, au contraire, grâce aux représentations culturelles que l'on donne de la « folie » *(rabs, djinnés)*, le « fou » n'est pas rejeté par la communauté, et, comme on l'a vu, c'est elle qui va le prendre collectivement en charge, le guérisseur servant d'intermédiaire. Très rapidement, les psychiatres français et africains comprennent qu'une structure asilaire classique ne peut absolument pas convenir au patient africain. A l'hôpital de Dakar-Fann, l'accent est mis sur la réinsertion dans le milieu d'origine du malade. Dès 1965, on tente la mise en place du *« penc »*, une réunion de la division d'hospitalisation sur le modèle de la palabre villageoise. Des cases furent construites à l'intérieur de l'hôpital afin de recréer l'ambiance du village. Ce système, dit Babakar Diop, *« nous rendit de grands services »*. Parallèlement était envisagée une collaboration avec les guérisseurs.

Sortir

A l'heure actuelle, l'idée de cette collaboration a été totalement abandonnée. Tous les témoignages concordent sur ce point et démontrent les ambiguïtés, voire les équivoques d'une telle démarche. *« Chacun son métier, je ne connais que les rabs »*, dit Daouda Seck, et Babakar Diop : *« Les méthodes diffèrent et la différence apporte plus de choses. »* Tous deux sont contre les congrès communs. Une association de guérisseurs créée sous l'impulsion des pharmaciens et médecins avides de soutirer aux marabouts leurs secrets, est qualifiée par Babakar Diop d' *« entreprise paternaliste »*.

Maintenant, parmi les psychiatres, la nécessité se fait de plus en plus sentir de sortir de l'hôpital. Pour Babakar Diop, l'idéal est un projet de village psychiatrique, dans la zone du fleuve (Sénégal), où le psychiatre et le guérisseur seraient « consultés à la demande ». *« Malheureusement, le manque de moyens et de personnel rend cette ambition difficilement réalisable. »* Pourquoi cette idée ? Parce que certains Africains marqués par des études ou des séjours en Occident sont aux prises avec un cruel dilemme. D'un côté, ils doutent du pouvoir du guérisseur, donc ils s'adressent au psychiatre. Mais de l'autre, il est aussi extrêmement fréquent, selon Babakar Diop, qu'un patient africain guéri à l'hôpital par l'ensemble des méthodes modernes (médicaments, psychothérapie, psychanalyse, etc.), éprouve ensuite le besoin de se rassurer en consultant un guérisseur traditionnel. Alors seulement le malade se sent vraiment réinséré dans son milieu.

Marabout ou médecin ?

Les guérisseurs eux-mêmes ne sont-ils pas aussi guettés par l'acculturation ? Pour Maria Eugenia De Castillo Amstrong, le guérisseur se porte très bien, merci ! *« Il s'est merveilleusement adapté. »* Sa force est de pouvoir utiliser *« n'importe quel objet moderne (valise en plastique, transistor, etc.) à des fins rituelles traditionnelles »* qui n'ont strictement rien à voir avec l'usage pratique auquel il est destiné dans la civilisation contemporaine. Ainsi la magie adresse un pied de nez à la technologie ! *« Les guérisseurs*, dit Maria Eugenia, *reconceptualisent les choses modernes. »* Daouda Seck nous a paru moins optimiste.

Lorsqu'on lui parle d'avenir, il déplore la prolifération des charlatans au détriment des *« vrais guérisseurs »*, parle de *« vie chère »*, *« l'argent est une menace »* et il invoque la nécessité *« d'une aide de l'État »* pour les guérisseurs *« dépositaires uniques d'un savoir »*. Daouda Seck a soigné des milliers de personnes venues de toutes les ethnies-or, le prix maximum des soins par malade tournerait autour de 500 000 FCA (10 000 FF). Cependant, manifestement, Daouda Seck est pauvre. Lorsque nous partions, il se tourne vers moi et me dit qu'il *« m'a honorée en me répondant »*. Je comprends que je dois l'honorer à mon tour en le payant (100 FF).

La position des psychiatres est plus complexe. En 1975, Henri Collomb proclamait : *« La psychiatrie sera bientôt moderne en Afrique, malgré la résistance de quelques combattants isolés qui s'inspirent encore (...) de la connaissance des guérisseurs »* (3).

Babakar Diop, quant à lui, ironise tristement sur l'acculturation progressive des guérisseurs, *« certains en sont à demander à l'hôpital des certificats garantissant la valeur de leurs soins... »* Il n'en souhaite pas moins, justement, que le guérisseur puisse bénéficier de structures lui permettant d'exercer. Telle est d'abord, semble-t-il, la tendance générale aujourd'hui à Dakar. ■

(1) H. Collomb est mort en 1979.
(2) Marabout pris ici au sens de guérisseur et non au sens religieux islamique.
(3) Tous les propos d'H. Collomb sont tirés d'*Ethiopiques*, 1975, 2, 40-54.

INDE

Les Tibétains de l'exil

Une centaine de milliers de Tibétains fidèles au dalaï-lama vivent dans les camps de réfugiés de l'Inde depuis près de vingt-trois ans.

MICHEL RAFFOUL

ETONNANT ce vieillard tibétain qui nous fait signe d'entrer. Vêtu de la robe traditionnelle tibétaine, la chuba, il est assis en tailleur sur son lit. Deux nattes attachées au-dessus de la tête encadrent son visage fendu d'un large sourire. A ses oreilles pendent de grosses turquoises et un collier de coraux orne son cou. La petite pièce dans laquelle il vit sombre littéralement sous des montagnes de vêtements. Au mur, le portrait du dalaï-lama.

Il est loin le Tibet, et les immensités glacées que sillonnaient les nomades derrière leur troupeau de yacks ne trouvent plus leur place dans l'univers rétréci où vivent aujourd'hui les Tibétains exilés : de petites maisons bricolées, éparpillées sur la carte de l'Inde. C'est que les choses ont bien changé depuis 1959...

Au mois de mars de cette année-là, les autorités chinoises invitent le dalaï-lama à se rendre – seul – à une manifestation culturelle qu'ils organisent à son intention à Lhassa, capitale du Tibet. De fait, ils se sont déjà emparé du pouvoir... Dès lors, plus question de lévitation ou de méditation, ou même de discours : le bouddhisme, avec ses rites obscurantistes et ses pratiques de dévotion aux lamas, doit disparaître. Pour un pays où la vie quotidienne et la religion ne sont souvent qu'une seule et même chose, c'était exiger l'impossible. Il fallait sauver la culture tibétaine, il fallut partir. En laissant sur place les statues et les toiles peintes, les monastères et les livres sacrés, les arts traditionnels et les siècles de réalisations spirituelles avant qu'ils ne disparaissent en fumée, cent mille Tibétains sur les six millions que compte le Tibet, décidèrent de suivre le dalaï-lama sur les chemins de l'exil et abandonnèrent ces hauts plateaux qui les avaient isolés de l'extérieur. Ils dévalèrent sur les plaines de l'Inde...

La nouvelle Mecque

Dharamsala, le village où ledalaï-lama a élu domicile, la nouvelle Mecque des Tibétains, est une petite bourgade indienne accrochée aux flancs de l'Himalaya. Une étrange communauté y fit son apparition, bientôt suivie de boutiques liturgiques, de monastères bouddhistes, de grands moulins à prières... et d'un gouvernement en exil. Très vite, de nouvelles structures s'organisent : une Assemblée, qui regroupe les représentants de chaque province du Tibet et des quatre traditions monastiques du bouddhisme tibétain, complète l'action du dalaï-lama, tandis que cinq ministères se chargent des problèmes concernant la culture et la religion, les affaires « intérieures », les relations avec les pays étrangers, l'économie et l'éducation.

« A notre arrivée en Inde, nous avons décidé de continuer à vivre ensemble pour que nos traditions ne disparaissent pas. Nous avons été répartis sur des terres vierges disséminées à travers toute l'Inde en fonction du monastère ou du village d'où nous venions. Chacun de nous a reçu un petit lopin de terre pour assurer sa subsistance. Après la journée aux champs, les lamas continuaient à pratiquer le bouddhisme pour pouvoir l'enseigner aux jeunes, empêcher que la sagesse des anciens lamas ne se perde à jamais. »

Tséring, ce vieux lama qui remonte vers son camp en autocar, enveloppé dans sa robe, les deux pieds posés sur un gros sac, fait partie des tout premiers arrivants du Tibet. Son visage lacéré de rides profondes, qui contrastent avec son crâne lisse parle mieux peut-être que tous les discours des épreuves que lui et son peuple ont endurées. Dans les camps du Sud, qui regroupent l'immense majorité des Tibétains réfugiés en Inde, il a fallu raser des pans entiers de jungle, construire et reconstruire sans cesse les maisons que des animaux étranges – éléphants et cobras – attaquaient régulièrement, supporter la chaleur, résister à des maladies inconnues. La plupart des réfugiés, anciens nomades, ont dû s'adapter à une vie sédentaire, apprendre à cultiver la terre, se faire accepter par les villages indiens des environs. Petit à petit, les habitants du lieu, hommes et bêtes, se sont faits à leurs nouveaux voisins, et un accord tacite de non-ingérence mutuelle s'est instauré. Une nouvelle vie commençait dans laquelle les Tibétains essayaient autant que possible de préserver jusqu'aux moindres détails de leur vie antérieure. Les femmes continuent de porter l'épaisse robe traditionnelle jusque dans l'atmosphère suffocante de la jungle ; l'on s'exprime peu en hindi, rarement en anglais, toujours en tibétain. La nourriture n'a pas changé non plus, et au menu des restaurants l'on trouve plus souvent des plats tibétains, tels que les « momos » (raviolis bouillis), que l'éternel riz indien.

Il ne restait plus qu'à trouver du travail... Après les incidents frontaliers sino-indiens de 1962, l'Inde avait employé des dizaines de milliers de Tibétains à la construction de routes stratégiques contre les avancées chinoises dans l'Himalaya. Directement concernés par ce travail, les Tibétains constituaient en outre une main-d'œuvre plus adaptée que les travailleurs indiens incapables de supporter des altitudes avoisinant parfois 4 000 mètres. Mais les conditions de vie et de travail particulièrement pénibles (un accident mortel par kilomètre) poussèrent les Tibétains à se trouver d'autres moyens de subsistance. La plupart rejoignirent les camps agricoles du Sud. Mais pour ceux qui restaient dans l'Himalaya, autour de Dharamsala ou dans le désert montagneux du Ladakh, il était impossible de subsister grâce à l'agriculture. Le gouvernement en exil monta à leur intention un circuit de distribution internationale d'artisanat tibétain : tapis, peintures sacrées, colliers de coraux et de turquoises... La solution qu'apportait Dharamsala était intéressante à double titre : elle permettait à l'art traditionnel de conserver toute sa vitalité, et elle donnait un métier à des milliers de Tibétains. Au fil des années, chaque camp put gagner une relative autonomie vis-à-vis des aides extérieures. C'est peut-être ce qui explique l'isolement, sinon géographique, du moins économique et social des Tibétains dans le monde indien. Mais avaient-ils le choix ? De nationalité indienne par le passeport pour ceux des Tibétains qui sont nés en exil (environ un Tibétain sur deux aujourd'hui), Tibétains par l'aspect physique et réfugiés, ils se sont toujours trouvés du mauvais côté de la barrière légale...

« *Depuis vingt-trois ans que nous vivons en Inde,* dit un médecin tibétain qui dirige un hôpital – tibétain – dans un camp, *seulement quinze d'entre nous sont parvenus à terminer leurs études médicales en raison du coût élevé de l'enseignement qui se fait de plus en plus en langue hindi. Aucun n'a été engagé dans un hôpital indien.* » Les postes de la fonction publique reviennent de droit aux Indiens, et ceux des réfugiés qui n'ont pu trouver de place dans un camp n'ont d'autre choix que d'accepter les taches que le gouvernement indien veut bien leur accorder. Ce sont le plus souvent des travaux saisonniers de terrassement : casser des cailloux en plein désert, creuser des tranchées de canalisations ou percer des routes à même les parois de l'Himalaya. Mais qui trouverait à redire à une telle situation dans l'un des pays les plus pauvres du monde ?

Nouveaux monastères

Un camp de Tibétains, cela se reconnaît de loin dans le dédale des collines qui annoncent l'Himalaya. De longues bannières imprimées de paroles sacrées surgissent tout à coup qui semblent se hausser vers le ciel et dont la brise, dit-on, éparpille à tout vent le message à travers le monde. En s'enfonçant dans les ruelles, on entend s'élever le chant profond des bonzes tibétains scandé par le tintement clair des clochettes et les battements des gongs. A vivre parmi les Tibétains, on glisse imperceptiblement dans une atmosphère de spiritualité, dans cette ambiance étrange faite de chuchotements du vent sur les drapeaux, des trompes qui sonnent dans le monastère. Peut-être est-ce aussi cette incantation lancinante, omniprésente qui habite toutes les poitrines, litanie à peine murmurée, un souffle las, presque un gémissement. « *Om mani padme hum* », la parole sacrée par excellence, celle qui renferme dans le secret des syllabes, dans le souffle caverneux de sa prononciation la vérité absolue : l'unicité de l'univers... Le bouddhisme n'occupe pas seulement une place importante dans la vie quotidienne ; il en fait indissolublement partie.

Chaque camp possède son monastère, chaque monastère a son histoire. L'un a été construit grâce à des fonds provenant de Suisse ou du Canada. L'autre par les habitants eux-mêmes. Un autre encore a mis sur pied un système de garants pour assurer l'éducation des moinillons. Aucun monastère, si prestigieux soit-il, n'a été prévu ou financé par les programmes de construction des camps mais sur la seule initiative de lamas attachés à perpétuer la tradition. Incontestablement, la culture tibétaine a pu trouver jusque dans les camps en Inde la base matérielle indispensable à sa survie. Son exil a peut-être favorisé un certain renouveau, un regain de vigueur : la lucidité et la motivation profonde avec lesquelles les jeunes Tibétains choisissent aujourd'hui la carrière monastique n'en est pas le moindre exemple.

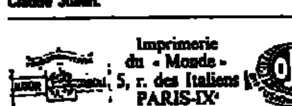
Peut-on pourtant parler de réussite ? Rien n'est moins sûr. Pourchassé d'un côté de l'Himalaya et de l'autre subissant la lente érosion de la civilisation, le bouddhisme a dû choisir : on ne passe pas impunément du Moyen Age à la fin du deuxième millénaire ! L'enseignement des lamas, délibérément ésotérique en raison des pouvoirs supranormaux qu'il est supposé conférer, l'est transformé en quelques années en un enseignement destiné au public le plus large. Mais c'est à une véritable explosion du phénomène bouddhiste que l'on assiste depuis à peine un quart de siècle, dont on retrouve des retombées jusque dans nos campagnes bourguignonne ou périgourdine sous forme de monastères occidentaux.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le temps ne joue pas en faveur des Tibétains, et le risque de voir leur culture engloutie par la « marée civilisatrice » augmente de jour en jour. Déjà certains jeunes de la deuxième génération ignorent leur propre langue. L'avenir des Tibétains est-il dans l'ordre du jour d'une séance à l'ONU qui a déjà condamné par trois fois la Chine en 1959, 1961 et 1965 pour génocide et violation du droit international des peuples à l'autodétermination ; est-il dans la conscience des Tibétains d'appartenir à la nation tibétaine, ou bien repose-t-il en la personne du dalaï-lama, leader reconnu et incontesté ?

Le 10 mars 1982, anniversaire du soulèvement du peuple tibétain contre l'envahisseur chinois, cela fera exactement 23 ans que la question reste posée. ■

MARC TARASKOFF

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

REFLETS DU MONDE

Daily Mail

La météo n'est pas Mme Soleil

Les météorologistes sont-ils responsables de leurs prévisions ? Leur science étant devenue beaucoup plus exacte, on serait tenté de répondre par l'affirmative. Le *DAILY MAIL* écrit à ce sujet, à la suite de la vague de mauvais temps qui s'est abattue sur la Grande-Bretagne à l'extrême fin de l'automne : « *Les responsables des transports, mécontents, ont demandé les raisons pour lesquelles les météorologistes n'ont donné l'alarme à propos de la neige que lorsqu'il était trop tard pour éviter la perturbation du trafic. Les transports londoniens, dont les services de bus et de métro ont été sérieusement désorganisés par la tempête de neige la plus violente enregistrée depuis 10 ans dans le Sud-Est, ont reçu un délai d'avertissement de trois heures de la part de l'Office central de météorologie de Londres, quelques minutes seulement avant que le blizzard ne se mette à souffler.*

« *La région ouest des British Railways,* ajoute le *DAILY MAIL*, *la plus difficile du pays, était encore en train de recevoir une prévision de « grésil et de neige s'arrêtant vers l'aube » à quatre heures du matin, de sorte que toutes ses équipes d'urgence furent renvoyées chez elles.* » Le lendemain, les journaux britanniques publiaient tous des photos de voies ferrées bloquées par la neige et de voyageurs contraints de chercher en longues files d'attente un autre moyen de transport...

KOLNER STAD-ANZEIGER

Assurance contre l'Apocalypse

Qu'adviendra-t-il, le jour de la grande conflagration des biens culturels et de tout ce qui incarne l'esprit allemand ? Le KOLNER STADT-ANZEIGER rapporte que, « *en Allemagne fédérale, une bonne centaine de fonctionnaires et d'employés travaillent dans ce but : directeurs de musée et conservateurs, juristes et archivistes, experts et gens des laboratoires photo, officiers et soldats.*

» *Cela fait deux ans qu'ils se livrent à un recensement des biens culturels allemands, mobiles et immobiles, religieux ou laïcs, maisons à colombages et hôtels de ville, châteaux, églises, couvents, enceintes de ville, archives, musées, bibliothèques. Ils déduisent leur mission de la convention de La Haye publiée en 1954 et relative à la « protection de biens culturels en cas de conflit armé » qu'en 1967 le Bundestag a aussi adoptée et transformée en loi.*

» *Jusqu'à présent, les spécialistes ont admis 15 000 objets dans leur nomenclature. Il s'agit entre autres de la cathédrale de Cologne, du musée romain-germanique, également sis à Cologne, du Gürzenich, de la vieille ville de Wetzlar, du couvent d'Amsburg, de l'enceinte de la ville d'Ahrweiler, de la porte dite Holstentor à Lübeck, de la Maison du Festival à Bayreuth, sans parler du village de Thannig, dans l'arrondissement de Bad-Tölz-Wolfratshausen, en tant que « village caractéristique, avec des constructions bourgeoises en bois des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles ».*

» *Dans les prochains temps, 8 000 de ces objets seront munis d'une plaque en bleu et blanc (les couleurs de l'ONU) qui, en cas de guerre, devra les empêcher d'être endommagés, détruits, volés, pillés ou confisqués par des soldats ennemis (« dans la mesure du possible »).*

» *On ne connaît pas encore la forme et la taille exactes de cette plaque, mais les municipalités et les syndicats d'initiative manifestent une activité remarquable.*

» *La Bundeswehr se conforme à ces idées. Un colonel du ministère de la défense, interrogé à ce sujet, répond spontanément : « Afin que les soldats ne tirent pas dans les églises et afin qu'ils n'installent pas un observateur d'artillerie dans le clocher. » Mais il en faut évidemment un peu plus. Car l'armée doit réussir le tour de force de communiquer aux soldats une idée convaincante de l'ennemi et, en même temps, « inculquer aux membres des forces armées le respect de la culture et des biens culturels de tous les peuples », comme le réclame la convention de La Haye. On fait de son mieux.* »

AL BAYANE

Divorce d'argent

Le quotidien marocain *Al Bayane* souligne la grande différence de traitement entre l'épouse et son mari lorsque l'un ou l'autre souhaite divorcer.

Il écrit : « *Si le mari n'est pas satisfait de l'épouse pour quelque raison que ce soit, il n'y a rien de plus simple pour lui que de rompre le contrat unilatéralement sans même que la présence de la femme concernée soit nécessaire. Pour les femmes, si elles veulent divorcer, il en va tout autrement, et quelles que soient les raisons, avec preuves et témoins, les procès durent des mois et des mois, voire des années et des années.*

» *Citons simplement, à titre d'exemple, le cas de Mme F. L., docteur en médecine, connue et estimée de sa clientèle. Après avoir achevé ses études, elle rencontre un jeune avocat, qui lui demande sa main. Elle se marie. Quelque temps après, elle apprend qu'il a déjà été marié deux fois, qu'il a trois enfants et qu'il n'a chaque fois accordé le divorce que moyennant une somme d'argent et après avoir malmené ses femmes.*

» *Les choses ne tardent pas à se faire plus nettes : ce monsieur commence à recevoir dans son domicile conjugal des prostituées notoires, nationales et étrangères. Au début, ce fut en l'absence de sa femme : puis il voulut les lui imposer en sa présence. Ses protestations légitimes lui valurent un « passage à tabac », puis ce fut la crise, elle se vit chasser de son domicile conjugal. L'histoire date de 1978. Depuis, Mme F. L. ne cesse de démarcher pour obtenir le divorce.*

» *Lui, a trouvé une nouvelle victime : il s'est remarié. Il refuse de répondre aux convocations des tribunaux, et ce impunément. Elle, malgré ses témoins, sa renommée et son acharnement n'obtient rien d'autres que des « procès reportés faute de preuves ». Son avocat de mari la « conseille » ainsi : « Tu veux le divorce, tu n'as qu'à payer ». Il pousse le cynisme jusqu'à lui envoyer une photographie d'une femme tenant un bébé et avec le commentaire suivant : « Voilà ce que tu ne connaîtras jamais si tu ne payes pas. » Il réclame la coquette somme de 10 000 dirhams (...).*

» *Ce procédé est-il juste ? C'est l'injustice même, c'est la « loi » qui permet à un être humain de disposer de la liberté d'autrui. Nombreuses sont les femmes qui vivent une situation dramatique, ni mariées ni divorcées, qui cependant payent honorablement leurs impôts. Il est grand temps d'abandonner ces lois et ces pratiques inadaptées à notre siècle, et de les remplacer par des lois plus justes qui garantissent l'égalité réelle des droits de la femme.* »

DOSSIER

La sécurité sociale 100 ans après Bismarck

Le système d'assurance sociale est né il y a un siècle en Allemagne. Aujourd'hui, les régimes de protection se sont développés en Europe, avec plus ou moins de bonheur. Les coûts deviennent partout très lourds.

A l'occasion du centenaire de la création de l'assurance sociale par Bismarck en Allemagne, l'Institut Max-Planck de droit social international et comparé de Munich a réuni, du 16 au 20 novembre à Berlin, trois cents experts venus de vingt-deux pays en majorité européens. Ils ont échangé leurs interrogations sur leurs systèmes de protection sociale. Ici, l'Etat assure une protection de base minimale commune à toute la population. Là, les caisses d'assurance sociale distribuent des prestations à leurs cotisants. Les règlements sont d'une extraordinaire diversité d'un pays à l'autre. On ne s'est donc guère risqué à des comparaisons, tant sur le montant des prestations que sur celui des cotisations.

Au-delà de cette diversité, on s'est rapidement accordé sur les difficultés du moment. Partout, le coût de la santé augmente. La protection de la vieillesse est de plus en plus lourde à financer, l'espérance de vie s'est accrue ; l'évolution démographique se traduit par de plus en plus de bénéficiaires et de moins en moins de cotisants. Enfin le chômage augmente : il touche 11 % de la population active au Royaume-Uni et 9 % en R.F.A.

Chacun alors de s'interroger : le système de sécurité sociale qui a participé à la reconstruction de l'après-guerre, puis à la croissance des années 60 dans la pure tradition keynésienne, subit désormais de graves difficultés financières. Peut-on, faut-il, maintenir le niveau acquis de protection sociale ?

La question du déficit qui agite l'opinion française depuis quelques mois n'a pas été au centre des travaux. Pour une bonne raison : les experts savent que, selon la présentation comptable et l'organigramme de leurs systèmes respectifs, l'équilibre financier fait apparaître plus ou moins explicitement ce déficit. Pour M. Yves Saint-Jours, chargé de cours à Paris-I, la notion de déficit n'a pas de sens, la Sécurité sociale n'ayant pas à être rentable, et ses comptes devant être équilibrés. Au Royaume-Uni, c'est dans le budget de la nation qu'est intégré cet équilibre. En R.F.A., il est établi par grandes catégories de risques au niveau des diverses caisses.

Il n'en reste pas moins qu'il faut un peu partout trouver de l'argent. Ainsi, en R.F.A., a-t-on diminué d'un demi-point la cotisation vieillesse (la caisse étant excédentaire) et augmenté d'autant la cotisation chômage (la caisse étant déficitaire). Cette pratique a d'ailleurs été largement utilisée en France.

Mais, dans un proche avenir et au-delà, que faire ? Deux politiques possibles : réduire les dépenses, quitte à revenir sur les avantages acquis ; ou bien rebâtir le système, non plus sur le seul revenu professionnel, mais sur la solidarité nationale, quitte à budgétiser certaines dépenses.

Le congrès de Berlin a montré que de nombreux pays s'orientent plutôt vers une réduction des dépenses, une remise en cause des avantages acquis. L'idée de solidarité nationale s'affaiblit. M. Ogus (Royaume-Uni), professeur à Newcastle-upon-Tyne, a ainsi signalé la privatisation progressive du système vers laquelle s'engage Mme Thatcher, premier ministre. Des avantages ont été supprimés : ainsi la part de prestation proportionnelle au revenu qui s'ajoutait à la part de base minimale égale pour tous a été supprimée, pour chacun des risques, à partir du 1er janvier 1982. *« La solution de facilité est de restreindre les dépenses »*, commente M. Ogus. Le système actuel a des problèmes matériels et financiers liés à la crise, mais il a aussi ceux liés à l'évolution de la société : baisse de la durée du travail, robotisation de l'emploi industriel, développement de l'activité des femmes, évolution démographique. Des risques nouveaux — immigration, travail précaire — apparaissent et ne sont plus pris en compte. Si on ne se préoccupe pas de ces nouveaux problèmes *« on ne restructurera pas »*, redoute M. Ogus, qui constate que *« les réformes se font quand tout va bien »*. Il se montre inquiet du fait suivant : dans les années 30, la diminution par le gouvernement des prestations avait été pour lui une défaite politique, alors que, cette fois-ci, la même mesure n'a pas suscité une grande opposition. Enfin, à Berlin, nul n'a évoqué le problème-clé de l'assistance sociale, avec l'extension des inégalités et l'apparition de nouveaux pauvres. Ils sont près de huit millions au Royaume-Uni, a encore précisé M. Ogus.

Parallèlement — à suivre certaines conclusions — le contrôle exercé sur les populations concernées par le système d'assurance sociale serait renforcé : chasse aux faux malades, aux faux chômeurs, etc. A budget moindre, surveillance accrue.

Dans le même temps, la question du rôle de l'Etat est posée : va-t-on budgétiser, ou débudgétiser, selon le pays, certaines dépenses ?

Ainsi, de gré ou de force, est ouvert, un peu partout, le dossier de la restructuration du système de sécurité sociale. Comme le soulignait M. Yves Saint-Jours, *« la solidarité nationale est un choix. Ou on augmente les dépenses militaires et on revient au Moyen Age en matière de protection sociale, ou on accepte de payer le prix de cette dernière, en en faisant un principe de solidarité nationale »*.

DANIELLE ROUARD.

Danemark : une politique trop ambitieuse

Au Danemark, les principes de base de la protection sociale se trouvaient déjà inscrits dans la Constitution de 1849, où il est dit, au chapitre 8, article 75 :

« a) *Dans l'intérêt du bien commun, il convient de tendre à ce que tout citoyen apte au travail ait la possibilité de travailler dans des conditions propres à assurer son existence ;*

b) *Quiconque est hors d'état de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens et dont l'entretien n'est pas à la charge d'une autre personne a droit aux secours des autorités publiques, à condition toutefois de se soumettre aux obligations prescrites par la loi à cet égard.* »

Ce texte a été conservé intégralement lors de la révision constitutionnelle de 1953. Mais son interprétation comme sa mise en pratique ont profondément changé au fil des cent trente-deux ans qui ont suivi. Après un départ assez lent, on a assisté à l'édification progressive d'un système ramifié et complexe, inspiré initialement du système allemand dont il s'est écarté sensiblement plus tard, qui s'est construit à un rythme plus ou moins rapide selon les époques, en fonction de l'environnement politique et économique de l'heure.

Ce développement a connu deux temps forts marqués chacun par une série de réformes. D'abord la période 1929-1940, pendant laquelle une coalition gouvernementale (sociaux-démocrates et radicaux) a réussi à faire voter, avec l'appui et la contribution d'une partie de l'opposition, une législation à même de faire face à la crise qui sévissait à ce moment-là.

Un supermarché social

Ensuite, les *« joyeuses années 60 »*, où les dirigeants du royaume, appuyés par un large consensus, ont pensé que la croissance bénéfique et le plein emploi que connaissait le pays les autorisait à mettre en place, sans regarder à la dépense, un *« Etat-providence »* reposant sur le principe d'une gratuité presque totale des services sociaux dont le financement serait (imaginait-on naïvement) facilement extensible... C'est ainsi que toute la législation sociale, qui, depuis 1892, avait, étape par étape, établi un réseau de caisses spécialisées (assurance-maladie, retraite, etc.) où l'affiliation était volontaire, donc facultative, mais auxquelles cotisait la presque totalité de la population (90 %), a été remplacée par un système qui couvre aujourd'hui tous les Danois sans exception, de la naissance au cercueil, ainsi que les étrangers résidant dans le pays, et qui est financé par l'impôt direct.

Dans ce cadre, toute personne peut être soignée gratuitement par un généraliste, à condition de n'en changer qu'une fois par an et de se contenter de choisir ce praticien sur une liste qui lui est présentée. Les soins hospitaliers sont gratuits mais, là aussi, on ne peut choisir où l'on veut aller.

Une pension nationale minimale est, d'autre part, versée à tout Danois ayant atteint soixante-sept ans (soixante-cinq ans pour les femmes), quelles que soient ses ressources. S'il a d'autres revenus, le fisc, en réalité, lui en reprendra une fraction, si ce n'est la totalité, mais le principe de l'égalité des droits sera sauf.

Parallèlement, toutes les institutions sociales indépendantes ou autonomes ont été regroupées au sein d'un seul organisme soumis à l'autorité unique des communes. Les ministères n'interviennent plus que pour donner des directives générales et établir les textes de loi.

La création de ce que ses inventeurs ont appelé un supermarché social devrait, entre autres, rapprocher le citoyen de l'administration et simplifier les tâches de cette dernière. Seules restaient en dehors du circuit les caisses de chômage gérées de toute éternité par les syndicats (l'Etat cependant les subventionne en partie). Les sans-emplois qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus toucher leurs allocations peuvent s'adresser en revanche aux municipalités qui sont tenues de leur verser de quoi manger et payer leur loyer.

Ce tableau idyllique sans cesse retouché (s'y est ajoutée, par exemple, le 1er janvier 1979, une loi sur la préretraite) ne doit pas faire illusion. A peine mise sur les rails, la merveilleuse machine a commencé à s'enrayer. Actuellement, les critiques ne l'épargnent pas. Le *« supermarché social »* s'est révélé beaucoup plus coûteux et bureaucratique que prévu. Il a exigé le recrutement d'un personnel surabondant qui pourtant se dit débordé... Son prix de revient est vite devenu affolant. Comme il est impossible d'augmenter indéfiniment les impôts directs déjà très lourds, les autorités se sont mises à emprunter à l'intérieur et à l'extérieur. Mais ce genre d'expédients pourra-t-il être utilisé longtemps ?

Par ailleurs, les gens dits raisonnables accusent ce système de transformer les Danois en une vaste nation d'assistés et de pousser au parasitisme et au gaspillage. Ce genre de réflexion vise surtout ici les taux d'allocations actuels de chômage (90 % du salaire).

Le gouvernement et le Parlement ne cessent de répéter qu'il faut redresser la situation et faire des économies. De-ci, de-là, on tente de boucher les trous et d'imposer un peu plus de rigueur. Cette année, le gouvernement a modifié en la comprimant la liste des médicaments remboursables et exige désormais que les chômeurs soient inscrits à une caisse depuis un an au moins, au lieu de six mois, pour toucher leurs allocations.

Toutefois, ce ne sont là que quelques gouttes d'eau dans la mer. Il faudrait des coupes sévères ou une transformation totale que personne au sommet n'ose prendre la responsabilité de décider.

CAMILLE OLSEN.

R.F.A. : la recherche de la paix intérieure

L'histoire sociale allemande révèle-t-elle une continuité allant de Guillaume Ier et du prince Otto Von Bismarck jusqu'au chancelier Schmidt ? C'est ce que suggère, à première vue du moins, la relecture de la plus célèbre déclaration de l'empereur, lue devant le Reichstag par le « chancelier de fer ». Dans ce message, Guillaume Ier, empereur *« par la grâce de Dieu »*, affirme que son *« devoir impérial »* n'est pas seulement de réprimer les excès des socialistes mais de *« favoriser le bien-être des ouvriers »*, en vue d'assurer ainsi la paix intérieure.

Ce centenaire, sous la présidence du ministre du travail, M. Herbert Ehrenberg, a été célébré le 17 novembre à Berlin avec un éclat exceptionnel. Il est remarquable qu'à cette cérémonie, qui est somme toute un *« hommage à Bismarck »* participaient non seulement les présidents du Bundestag et du Bundesrat, ainsi que les représentants de tous les partis, mais aussi le président de la Fédération syndicale ouest-allemande, M. Heinz Oskar Vetter, et le président de la Fédération des employeurs, M. Otto Esser.

Tout le monde, certes, n'est pas entièrement d'accord avec la thèse de la continuité. Personne ne nie qu'en créant une assurance-maladie, une assurance-accident et une assurance-invalidité, le régime de Bismarck ait posé les premières pierres d'un système de sécurité sociale qui montrait alors la voie à tous les autres pays industriels. En même temps, toutefois, il est clair aussi que Guillaume Ier et son chancelier songeaient surtout à couper l'herbe sous les pieds du mouvement social-démocrate.

Lorsque, en 1881, le premier projet de loi de Bismarck — celui sur l'assurance-accident — fut introduit au Reichstag, le leader socialiste Auguste Bebel accusa les dirigeants de n'avoir pas d'autre but que de combattre la social-démocratie. A ce moment-là, en effet, beaucoup de militants ouvriers refusaient l'assistance offerte par les *« réactionnaires »* et ne concevaient un système social que dans le cadre d'un *« Etat démocratique et populaire »*. De leur côté, les libéraux de l'époque considéraient déjà que l'Etat ne devrait pas se mêler des affaires « privées ». Quant aux industriels, ils dénonçaient — comme certains d'entre eux le font aujourd'hui — des innovations ouvertes à des abus ruineux pour l'économie. De façon plus générale, ils voyaient là une porte ouverte au *« socialisme d'Etat »*.

Les interprétations historiques doivent sans aucun doute être nuancées. Un parallélisme ne s'en manifeste pas moins entre les préoccupations d'il y a un siècle et celles d'aujourd'hui. Les réformes amorcées en 1881 visaient à réconcilier la classe ouvrière avec l'Etat. Mais ce but n'a-t-il pas été également celui des fondateurs de l'Etat ouest-allemand lorsqu'ils décidèrent que la R.F.A. serait une fédération démocratique et « sociale » ? Aux yeux de tous les partis, le vaste système de sécurité sociale développé depuis la fin de la guerre ainsi que le consensus plus ou moins bien maintenu entre patrons et syndicats ne trouvent-ils pas leur inspiration profonde dans l'espoir de garantir la loyauté des travailleurs à l'égard de la République fédérale ?

Un « bienfait » octroyé

Non sans controverses, le Reichstag approuva, en 1883, le projet présenté par Bismarck en vue d'établir des caisses locales d'assurance-maladie pour le bénéfice des travailleurs. Même si l'on tient compte des conditions de l'époque, le système ainsi établi n'était pas trop généreux. Les ouvriers devaient fournir deux tiers des contributions alimentant les caisses. L'assistance accordée aux malades ne pouvait dépasser 50 % d'un salaire normal, qui suffisait tout juste à assurer le minimum vital. Enfin, les allocations maladie ne devaient pas être payées plus de treize semaines.

La loi de 1885 créant l'assurance-accident s'inspirait d'un esprit analogue. A un moment où l'industrialisation se développait très vite et où une bonne partie de la main-d'œuvre était encore inexpérimentée, les travailleurs devaient faire la preuve qu'au moins un délégué de l'employeur encourait la responsabilité d'un accident. Dans le cas d'une incapacité totale, le patron était appelé à fournir une indemnité équivalant aux deux tiers du salaire. En cas de décès, la veuve ou les orphelins se voyaient accorder 60 % de ce même salaire. Encore convient-il de relever que, après bien des discussions au Reichstag, il fut décidé que les employeurs seuls financeraient les caisses d'assurance-accident.

L'assurance-vieillesse ne fut établie qu'en 1889. Financée également par les employeurs et les ouvriers, elle accordait, à partir de soixante-dix ans, une retraite à ceux des travailleurs qui avaient gagné moins de 2 000 marks par an. L'espérance de vie était à l'époque assez basse pour que le nombre des retraités de plus de soixante-dix ans ne soit pas trop élevé.

Comme le dit le ministre du travail d'aujourd'hui, l'assurance sociale continuait d'être considérée comme un *« bienfait »* octroyé par l'Etat plutôt que comme un acte de solidarité sociale.

Il fallut attendre 1911 pour que les employés et les travailleurs agricoles bénéficient à leur tour d'une assurance sociale. Quant à l'assurance-chômage, elle ne viendra pas avant 1927. La législation sociale du Reich allemand n'était plus, à la veille de la première guerre mondiale, en avance sur celle des autres pays, comme la France et la Grande-Bretagne.

Au lendemain de la seconde guerre, l'Allemagne, certes, a pris un nouvel élan en établissant un système de sécurité sociale dont on se demande à l'heure actuelle s'il n'est pas trop ambitieux. Aujourd'hui le champ des bénéficiaires englobe la plus grande partie de la société. La plupart des allocations ont été *« dynamisées »*. Autrement dit, elles doivent s'accroître régulièrement dans la mesure où les revenus des travailleurs s'améliorent. Tel est en particulier le cas des retraites dont le taux doit rester *« parallèle »* à celui du revenu brut des travailleurs actifs. Ce principe est cependant de plus en plus contesté. Alors que le poids de la fiscalité sur les salaires devient très lourd, ne serait-il pas plus juste du point de vue social que les retraites soient ajustées sur le revenu net des travailleurs actifs ?

Les mesures d'assistance aux malades, aux handicapés, aux chômeurs, sont-elles un « filet » de protection ou un « hamac » dans lequel les débrouillards se prélassent ? Ce débat déjà amorcé à l'époque de Bismarck avait été oublié pendant toute la période de prospérité. Aujourd'hui, le progrès économique est sérieusement freiné sinon bloqué. Même les membres de la coalition gouvernementale doivent envisager de réduire les sommes consacrées au soutien des chômeurs, sans parler du système de santé dont le coût devient de moins en moins supportable. Va-t-on assister à une renaissance des controverses d'il y a un siècle ?

JEAN WETZ.

Italie : une jungle de régimes

L'Italie est, en matière de sécurité sociale, en phase de transition. Elle achève tout d'abord de passer d'une conception des assurances sociales relevant de la charité, fondée sur l'initiative privée, à une autre plus moderne mettant l'accent sur la solidarité. La seconde évolution concerne l'unification et l'harmonisation, en un système global, de centaines de régimes de mutuelles. Officiellement, ces mutuelles sont en dissolution, mais dans l'attente, notamment en matière de santé, d'un système national géré par les régions, elles continuent à fonctionner.

Il en va de même en matière d'assurance-vieillesse, domaine où des lois successives tentent d'unifier les régimes des pensions : avec les fraudes, les cumuls, l'Italie compte plus de pensionnés que de travailleurs... En fait, le seul point commun de cette jungle des régimes est qu'ils sont pratiquement tous en déficit chronique. L'Institut national de prévoyance social (I.N.P.S.), organisme étatique qui gère la quasi-totalité des retraites, enregistrera, en 1981, un déficit cumulé de quelque 20 000 milliards de lires (94 milliards de francs) du point de vue de l'organisation, le système d'assurance sociale italien peut paraître archaïque. Si on examine en revanche du point de vue de la couverture sociale, quoique encore très inégalitaire, il paraît assez avancé.

C'est à la veille de l'unité italienne que sont nés les embryons d'assistance sociale, notamment avec la création en 1859 dans le royaume sarde d'un système de rente viagère pour les personnes âgées. Au cours des mêmes années allaient naître des systèmes encore embryonnaires d'assurance-maladie de type mutualiste. Conséquence de la *« révolution industrielle »*, ces mutuelles organisées par les mouvements ouvriers catholiques se développèrent lentement dans le nord du pays : c'est ainsi que se créa à Milan en 1860, sous la présidence de Garibaldi, une association de secours mutuel.

A partir de 1886, ces mutuelles purent bénéficier d'une reconnaissance juridique. En fait, au début du siècle, une sur quatre remplissait les conditions requises par la loi. Au début des années 1880 on comptait en Italie quelque deux mille mutuelles avec trois cent trente mille adhérents.

Confession

Une doctrine concernant les accidents du travail dans les entreprises de plus de cinq ouvriers ne sera élaborée qu'en 1898. La même année fut créée une caisse nationale de prévoyance pour l'invalidité et la vieillesse des travailleurs. Cette législation voyait le jour au cours d'une période de démarrage de l'industrialisation — appelée d'ailleurs « période d'or » de l'économie — et dans un contexte de vive sensibilisation aux problèmes sociaux.

Le début du siècle, en revanche, vit au contraire se raviver la polémique sur la notion d'Etat-providence avec la remontée des libéraux.

Au lendemain de la première guerre mondiale, les thèses des tenants de la prévoyance vont prévaloir. Agitation sociale, développement du syndicalisme et des théories marxistes, forment le contexte dans lequel allaient être prises les plus importantes mesures en matière de prévoyance. En 1919, fut votée la loi étendant à l'ensemble des travailleurs dépendants l'invalidité et l'assurance-vieillesse. Un an plus tard était créée la Caisse nationale des assurances sociales. Parallèlement furent décidées un ensemble de dispositions d'assurance-chômage et commencèrent dans l'agriculture les assurances contre les accidents du travail (1917). A la veille de la montée du fascisme le système de protection sociale italien avait été mis en place dans ses grandes lignes. La prolifération législative rendait nécessaire une coordination qu'entreprit à partir de 1923 le gouvernement constitué par Mussolini, et qui en fait formera le cadre de la législation sociale même après la seconde guerre mondiale. Une assurance-maladie fut consentie à tous les travailleurs dépendants et à leurs familles et, tant bien que mal, à certaines catégories de travailleurs indépendants. Les mesures en matière d'assistance familiale, quelle qu'ait été leur utilisation idéologique et politique par le régime fasciste, constituent d'autre part des progrès notables. En outre, l'assiette des pensions d'invalidité et de vieillesse, des assurances contre les accidents du travail fut en général élargie. Cela dit, malgré la création en 1933 de l'Institut national de prévoyance sociale, gérant les pensions pour invalidité, vieillesse, chômage, etc, et qui existe toujours, les dispositions prises au cours de la période fasciste le furent le plus souvent de manière désordonnée, ce qui engendra au lendemain de la guerre une situation pour le moins confuse.

L'une des premières décisions des autorités constituantes, après le débarquement des troupes alliées, fut de former, en mars 1944, une commission chargée de réformer le système de prévoyance sociale. Des progrès notables furent accomplis au seuil des années 50 avec l'extension et l'amélioration des prestations sociales. Mais, comme dans la période fasciste, ces progrès furent accomplis sans vision globale et sans volonté réelle de réforme organique. Le résultat est, on l'a vu, une jungle de régimes et un maquis de dispositions légales souvent incohérentes. Pourtant, en matière de santé, une grande réforme en vue de la création d'un système sanitaire national a été décidée en décembre 1978 qui doit modifier profondément la distribution des soins et remédier ainsi au gaspillage et aux disparités d'un système qui concerne 97 % de la population. Pour une fois, la réforme a le mérite d'avoir une vision globale en introduisant une notion nouvelle en Italie qui est la planification. Mais il faudra sans doute attendre encore une ou deux années avant que le système soit mis en place et fonctionne réellement.

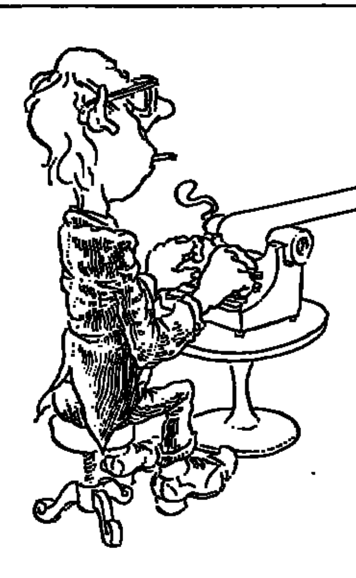
PHILIPPE PONS.

CLEFS

François Bourricaud et les bricoleurs de l'idéologie

La fonction des intellectuels est de « dire le droit » et d'indiquer le « sens de l'histoire ». Rude tâche où le risque est grand, pour eux, de se prendre exagérément au sérieux et de prendre pour de la science ce qui n'est que bricolage...

GUITTA PESSIS-PASTERNAK



ANDRÉ BARBE

FIN lecteur de Tocqueville, le sociologue François Bourricaud se situe dans une tradition qui cherche à élaborer des grilles d'analyse aussi libres et aussi neutres que possible. Selon lui, les intellectuels occupent une position stratégique comme producteurs, consommateurs et transmetteurs d'idéologies politiques dans le continuel conflit qui oppose la gauche et la droite depuis la fin de l'Ancien Régime. En donnant figure aux *« passions générales et dominantes »*, ils exercent une fonction critique, mais aussi de légitimation. Cet exercice relève davantage du « bricolage » — tel que Lévi-Strauss l'entend dans *la Pensée sauvage* — que de la rigueur scientifique ou de l'analyse philosophique. Le risque d'une telle entreprise, c'est l'imposture qui nous fait prendre ce « bricolage » pour de la « science » (1).

— Pourquoi nos intellectuels ne réussiraient-ils pas à « bricoler » leur idéologie, tels les « sauvages » de Lévi-Strauss qui ont si adroitement réussi à « bricoler » leur mythologie ?

— J'ai tendance à croire que les « sauvages » sont mieux lotis que les intellectuels. En effet, ils auraient réussi à se forger des représentations leur permettant de se situer tant bien que mal en fonction de leur univers physique ou sacré, l'un et l'autre étant intimement liés pour eux. Les sciences sociales prétendent assurer le passage d'une représentation spontanée et faiblement intégrée de l'univers social, celle du sens commun, à une autre qui soit cohérente et purement scientifique. Y parviennent-elles ? Cette transformation peut-elle s'obtenir par une espèce de révolution de type cartésien ou, au contraire, par tâtonnements empiriques ? Je pense que, dans le domaine de la sociologie, il n'est pas nécessaire de rompre radicalement avec le sens commun, afin de se donner un ensemble de représentations qui serait le point de départ d'une construction proprement scientifique.

— Contrairement aux sciences exactes, les sciences humaines sont rarement parvenues à maintenir une pureté aseptique à l'égard de leur environnement idéologique...

— Le problème de l'asepsie intellectuelle est très difficile. Et je ne crois pas qu'il y ait une « asepsie » rigoureuse, même dans le domaine des sciences dites exactes. Néanmoins elles mettent en œuvre une méthode de vérification, et ceux qui s'en écartent trop délibérément sont sanctionnés par leur pairs.

Les intérêts et les passions

— La sociologie n'est-elle pas tout particulièrement exposée à l'influence des idéologies ambiantes ?

— En effet, d'où viennent, sous ce rapport, les difficultés particulières à la sociologie ? D'abord de la proximité entre la problématique des sciences sociales et ce que j'appellerai les intérêts et les passions qui se développent spontanément dans la conscience commune, sur les conditions de son propre fonctionnement et sur la légitimité des sanctions qui sont appliquées aux différentes catégories d'acteurs. Il est donc naturel et quasiment inévitable que les sciences sociales soient, plus que d'autres, exposées à la contamination des intérêts dans le champ social et que nous ayons, dans le développement et la constitution de nos sciences, une part d'équation personnelle, soit du chercheur, soit des catégories sociales auxquelles il s'identifie ou auxquelles il s'intéresse.

— Même si le besoin d'une idéologie engendre des dogmatismes, voire des totalitarismes, n'est-il pas cependant un élément essentiel à toute organisation sociale ?

— Vous avez ici un phénomène d'affiliation et, si j'ose dire, de fraternité culturelle. Quoi que nous fassions, nous sommes nés dans une certaine communauté culturelle, aussi divisée, aussi déchirée soit-elle. Cela dit, la nature du lien qui unit les membres de cette communauté est très variable. Vous pouvez vous trouver en présence d'une communauté relativement tolérante et ouverte ou, au contraire, conformiste et dogmatique. Mais toute communauté, si tolérante soit-elle, suppose un consensus minimal, même si la nature en est très variable selon les sociétés. La distinction entre les consensus ou les solidarités de type organique ou de type mécanique était analysée par Durckheim il y a une cinquantaine d'années.

— Y aurait-il une analogie entre la notion de « consensus » et celle d' « idéologie » ?

— Si vous voulez dire que l' « idéologie » est un « ensemble de croyance communes », soit. Mais toutes les croyances ne sont pas affirmées d'une manière dogmatique et, moins encore, imposées d'une manière uniforme. Le problème n'est donc pas de savoir s'il y a une société sans consensus, mais quelle est la nature de ce consensus.

— Vous évoquez la définition de l'idéologie. Que penseriez-vous de celle de Georges Duby pour qui « l'idéologie n'est pas le reflet du vécu, c'est un projet d'agir sur lui » (2) ?

— L'idéologie est une série d'accommodements plus ou moins stables, plus ou moins viables, entre une culture et son environnement social. J'ai tendance à croire que l'idéologie n'est pas un « programme » au sens génétique du terme, ce n'est pas un système parfaitement cohérent ni parfaitement clos. C'est un processus d'échanges entre une certaine interprétation du monde et l'évolution du monde réel interprété à la lumière d'un système de croyances. Il faut garder une vue empirique et historique de la constitution des idéologies.

Risque d'imposture

— Le pouvoir stratégique qu'ont les intellectuels de critiquer, mais aussi de légitimer, relève, selon vous, davantage du « bricolage » que de la rigueur scientifique. Quelle serait alors votre définition du rôle de l'intellectuel ?

— Compte tenu de l'importance du processus de légitimation dans nos sociétés où la légitimation ne peut plus se faire explicitement sur un mode dogmatique, les intellectuels constituent une catégorie stratégique importante. Dans la mesure où ils sont eux-mêmes désireux de s'emparer du feu de Zeus et s'arrogent le privilège de « dire le droit » et de définir le sens de l'histoire, les intellectuels tendent naturellement à confondre leur message avec le savoir absolu. Je crois personnellement que c'est une prétention qui n'a pas de sens et qui implique le risque d'imposture.

— Tocqueville remarquait déjà que la France « était un des pays les plus littéraires ». Est-ce la raison pour laquelle les intellectuels français, contrairement à leurs homologues américains, sont si peu intégrés au processus de décision ?

— Ce sont des nuances difficiles à saisir : il y a un nombre considérable d'universitaires et d'enseignants qui ont été membres des gouvernements ou des assemblées de la République française. D'autre part, la visibilité des intellectuels dans le personnel politique américain est relativement récente : Kissinger et Brzezinski n'ont été nommés qu'après 1965. Par ailleurs, si l'on parle du « processus de décision », il faut voir que c'est un processus flou, sur les marges duquel toutes sortes d'influences peuvent s'exercer. Est-ce qu'un article de Raymond Aron dans *le Figaro* impressionnait plus ou moins le général de Gaulle qu'une note du ministère des affaires étrangères ?

— Néanmoins, les intellectuels français ne seraient-ils pas moins souvent consultés que leurs homologues américains dans les affaires de la cité ?

— La liaison au sommet du milieu politique et du milieu intellectuel se fait, aux Etats-Unis, d'une manière beaucoup moins contraignante et beaucoup moins rigide que ce n'est le cas chez nous. Le « processus de décision » est très différent dans une société relativement centralisée, comme l'est la société française, et dans une société plutôt décentralisée, comme l'est la société américaine. Il est beaucoup plus facile pour certains intellectuels américains d'exercer leur influence à un niveau moyen, à travers les groupes de pression, les législatures d'Etats, le Congrès et ses commissions...

— En effet, il semble bien qu'ils soient mieux incorporés aux divers centres de décision...

Disons que le mode d'incorporation ou d'intégration est très différent. Tandis que les intellectuels français passent leur temps à déplorer qu'ils ne soient pas consultés « au sommet », les intellectuels américains semblent mieux accéder à des centres de décision de rang moins élevé. Si vous voulez, le point central ici — et c'est la raison pour laquelle la comparaison me semble extrêmement difficile — c'est que vous n'avez ni un réseau de communication ni une hiérarchie de décision de même nature dans le cas français et dans le cas américain. Et c'est pourquoi je ne vois pas bien comment on pourrait établir en France, avec une structure institutionnelle aussi différente, une situation qui aurait le même degré de flexibilité ou la même fluidité relative que le marché intellectuel américain.

Un forum ouvert

— Cette flexibilité du marché intellectuel ne semble-t-elle pas justement faire défaut à la coordination entre l'Université et les besoins du pays ?

— Une coordination en aval peut se faire au niveau des programmes de formation des étudiants. Mais il y a des coordinations d'une nature beaucoup plus subtile : la transformation d'une demande sociale plus ou moins hétérogène en une problématique sociale acceptable, raisonnable, ou fondamentalement innovatrice.

— Quel mode de « coordination en amont » envisageriez-vous ?

— Ce que je crois souhaitable, c'est de faire vivre un milieu intellectuel un forum relativement actif de discussion et de proposition. Il faudrait imaginer des rapports nouveaux entre les « décideurs », les observateurs immédiats — c'est-à-dire les journalistes — et les analystes sociaux qui travaillent sur le long terme. Il faudra alors trouver des arrangements institutionnels qui régularisent des communications et des échanges entre ces différentes catégories.

— Est-ce que la collaboration de certains sociologues avec les mouvements sociaux, tels les écologistes et les anti-nucléaires, correspondrait à cette optique ?

— Bien sûr. Mais, à mon avis, la plupart du temps les travaux dans ce domaine manquent de distance et de recul.

— Du moment que le « sociologue d'intervention » travaille avec un groupe auquel il s'identifie, il perd forcément un peu de son objectivité...

— C'est là toute la question ; vous dites « s'identifie », moi je parle de « distance ». Je pense que l'on peut s'identifier à certains objectifs de long terme, sans méconnaître la nécessité d'établir une distance critique minimale, surtout quant aux voies et moyens. Mais cela est une autre caractéristique de notre culture nationale : l'extrême difficulté à maintenir la distance critique convenable. Une des façons de l'obtenir, c'est d'établir un minimum d'émulation et de différences entre les observateurs et les analystes, mais, pour un ensemble de raisons différentes, et pourtant convergentes, on retombe dans l'ornière du conformisme.

Le créneau de la droite

— Pendant longtemps, il existait en France un décalage entre « pouvoir politique de droite » et « pouvoir idéologique de gauche ». Cette situation ne va-t-elle pas changer avec l'installation d'un pouvoir politique de gauche ?

— Je vous répondrai dans cinq ans. Tout dépend naturellement du succès ou de l'échec de la politique en cours, et notamment du rapport nouveau qui vient de s'instaurer entre communistes et socialistes dans la majorité qui soutient le nouveau président de la République.

— Ce subtil équilibre de la scène politico-idéologique ne serait-il pas compromis par l'éclosion de la nouvelle droite ?

— Personnellement, je ne crois pas du tout à la nouvelle droite. Je ne crois ni à son succès, ni à sa menace, selon le schéma alarmiste élaboré par la gauche conventionnelle. A moins que ne se produisent de très graves secousses susceptibles de mettre ce que les Américains nomment *« Law and Order »* en danger aux yeux d'une très large fraction du « marais ». La nouvelle droite est très différente de l'ancienne : elle ne dispose plus des mêmes ressources, elle n'a pas les mêmes forteresses reconnues et consacrées à défendre.

— Faites-vous allusion à l'Eglise et à l'armée ?

— En effet, à l'Eglise, à l'armée et à la patrie, au sens du nationalisme d'avant 1939. Quel créneau pourrait occuper la nouvelle droite aujourd'hui ? A mon avis, elle souligne parfois d'une manière pertinente les paradoxes, les effets pervers de la politique pseudo-égalitaire qui, en effet, aboutissent très souvent à des résultats tout à fait inverses de ceux qu'annoncent les hérauts de ces politiques. Malgré tout, la nouvelle droite ne peut pas aller très loin. Voyez comme elle est défensive ; non seulement elle doit se défendre d'être raciste elle se défend même d'être élitiste. Elle est très gênée pour combattre à visage découvert.

— La crise économique qui sévit dans le monde ne causera-t-elle pas un durcissement politique ?

— Dans une période de crise comme celle que nous traversons, et que j'ai tendance à considérer comme de longue durée, je ne pense pas qu'il y ait des remèdes relevant des autorités politiques, surtout dans nos sociétés relativement pluralistes. Je crains les interventions politiques autant que je les espère. Il me semble surtout que les gens en place sont exposés à subir, sous forme d'impopularité, le choc d'une situation à la fois insupportable et difficilement curable.

— La « société de spectacle » fait et défait les personnages publics. L'impact des médias ne changerait-il pas la nature même du débat politique ?

— Il est vrai que la télévision, en faisant entrer Giscard et Mitterrand dans votre salle à manger, change les termes du débat. Mais est-ce que la mobilisation du public par le moyen de la TV est beaucoup plus forte, intense et efficace, qu'elle n'était au siècle dernier par la presse écrite ? Cette question requiert beaucoup de nuances. En tout cas il faut distinguer entre les effets d'inculcation sur une très longue période et l'effet d'un débat

CONTE FROID

Le refus

Caissier dans une banque, il avait fait un trou dans la caisse et, depuis dix jours déjà, il refusait d'en sortir.

JACQUES STERNBERG.

ponctuel pendant une campagne électorale.

— Justement, la présence charismatique de l'homme d'Etat d'aujourd'hui n'a-t-elle pas presque autant d'impact que son programme politique ?

— Je doute que parmi les hommes politiques actuels il y en ait beaucoup qui soient vraiment charismatiques. Je crois qu'il faut user avec beaucoup de précaution de cette expression de charisme. D'ailleurs même l'un des plus abominables tyrans de tous les temps, Joseph Staline, jouait peu sur son charisme personnel, mais davantage sur ce que Max Weber a appelé le « *charisme de l'office* ». Ce n'était pas Iossif Vissarionovitch Djougachvili qui « charmait », mais c'était le secrétaire général du parti bolchevique qui « fascinait » ou, plus précisément, qui terrorisait.

— Seriez-vous ainsi d'accord avec Paul Valéry disant du politique : « Tout ne tient que par magie » ?

— Je suis d'accord que tout tient par d'autres ressources que la raison raisonnante. Mais, du fait que cette raison discursive n'est pas le seul ciment de l'ordre politique, je ne conclus pas que le seul ciment de l'ordre politique, c'est l'imaginaire et la magie. Je refuse l'alternative ; ou bien c'est la raison qui se réalise dans l'histoire, ou bien c'est la magie. Il y a en particulier, dans le domaine de la politique et de l'idéologie, tout un entre-deux considérable qui correspond en gros à ce que j'appelle le « bricolage ».

— Pourquoi êtes-vous devenu sociologue ?

— Il y a des gens qui ont envie de réformer le monde et d'être une sorte de Minos. Pour eux la sociologie est une activité vicariante, pour parler le jargon des psychanalystes et c'est parce qu'ils n'ont pas pu jouer ce rôle de démiurge, à défaut de mieux, qu'ils se sont transformés en sociologues. Je ne suis pas de cette famille. Mettons que j'ai un goût pervers pour l'observation des relations sociales, plutôt que pour l'intervention sociale. » ■

(1) *Le bricolage idéologique*. PUF.

(2) Georges Duby, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*. Gallimard.

JEUX

La guerre des mondes

OLIVIER CHAZOULE et BERNARD SPITZ

TOUS à nos lasers. Les « envahisseurs sont là » ; les « agresseurs du ciel » menacent ; la « guerre des étoiles » est commencée : Les extra-terrestres connaissent en cette fin d'année le sort des minorités opprimées. On les accuse des plus noirs desseins envers notre pauvre planète. Les principaux artisans de cette campagne vindicative sont les fabricants de jeux électroniques qui ont décidé de nous mobiliser pour la défense de la terre. Décidément, les jeux vidéo ne sont plus ce qu'ils étaient...

Tout avait commencé au début des années 70. Sur des écrans qui nous semblent aujourd'hui préhistoriques, deux rectangles blancs se renvoyaient un point lumineux en faisant varier vitesse et trajectoire. Le succès de ces machines dans les cafés ou les établissements spécialisés encouragea les fabricants à proposer des produits plus élaborés : ce fut l'époque des courses de voitures, des combats de chars, l'introduction de la couleur. Une nouvelle étape fut franchie avec les jeux géométriques à base de labyrinthes et d'angles de rebond dont le plus célèbre était le « casse-briques » où l'on s'efforçait de détruire un mur en renvoyant inlassablement le projectile sur celui-ci.

Et puis ce fut l'introduction, dans la lancée des premiers films de science-fiction à grand spectacle, du thème de l'espace. Bénéficiant des retombées technologiques des trucages inventés pour le cinéma, les jeux électroniques dits de « *space invaders* » allaient pulvériser les estimations les plus optimistes des fabricants de ces engins.

Premières victimes des extra-terrestres : les flippers. La bataille de la bille d'acier contre le rayon laser allait tourner court. Les fabricants de flippers l'ont si bien compris qu'ils se sont immédiatement lancés dans la compétition financière et technologique : Bally's Midway sortit son « *space invaders* » et William's son « *defender* » pour affronter Atari (filiale de Warner) et son « *asteroïds* ».

Raz de marée

La bataille — bien terrestre cette fois — entre ces entreprises se justifie par le potentiel du marché : une machine qui coûte entre 2 000 et 3 000 dollars est amortie par les exploitants en moins de trois mois ! Les commandes pour chaque modèle se chiffrent immédiatement en dizaine de milliers d'unités. On rencontre ces engins partout : hôtels, fast food, supermarchés, cinémas, rien n'échappe effectivement à l'évasion. En 1981, 15 % d'Américains ont joué au moins une fois aux vidéojeux.

Tout naturellement le raz de marée déferle sur l'Europe, et la France n'est pas épargnée. Depuis deux ans, les « *space invaders* », « *galaxians* », « *pacmac* » et autres monstres hostiles, mobilisent dans les cafés et les salles de jeux de grands bataillons de passionnés. On y joue même dans les boîtes de nuit (Captain Vidéo, Scala, Bus Palladium), les clubs de vacances, les coiffeurs (Alexandre), ou... les sociétés multinationales : après la pause-café, la pause-OVNI. La grande liberté laissée par la fiction — tout est imaginaire, donc tout est permis — aux scénarios proposés séduit l'ensemble des publics. Quel que soit son âge ou sa position sociale chacun peut trouver un dérivatif dans ces luttes intersidérales. De là à transposer inconsciemment les conflits sociaux et psychologiques quotidiens dans les batailles de l'espace il n'y a qu'un pas.

Les nouveaux jeux vidéo d'apppartement l'ont peut-être franchi en diffusant au cœur même de la cellule familiale l'aventure galactique. Très éloignés des premiers jeux branchés sur téléviseur aux variantes limitées et aux règles de fonctionnement simplistes, ils ont pratiquement les mêmes caractéristiques que les jeux de bar. La sophistication n'est pas aussi poussée, mais elle en est proche. Selon Christian Paternot, directeur du marketing d'Atari, « *les jeux vidéo seront le train électrique des années 80* ».

Deux firmes concurrentes, Atari et Philips Vidéopac, lancent en France ces jeux vidéo domestiques perfectionnés. Avec des manettes et une console de base à brancher directement sur la prise d'antenne du téléviseur sont proposées de nombreuses cassettes-programmes contenant différentes variantes autour d'un même thème : l'espace bien sûr, mais aussi le sport, le cirque, le western, et des jeux d'esprit comme les échecs ou l'Othello. Plus riche en possibilités, le système Atari est incontestablement le plus agréable à utiliser même si les 112 variantes promises dans une cassette se résument à quatre ou cinq grands principes exploités selon toutes les combinaisons possibles. Un inconvénient : le prix. Il en coûte aux environs de 2 000 francs pour le matériel de base et quelques cassettes. La guerre est hors de prix, ce n'est un secret pour personne.

Dans la poche

La miniaturisation est encore plus poussée avec Bandaï, qui a décidé d'investir non plus nos maisons... mais nos poches avec des mini-jeux électroniques amusants et bien conçus qui, non contents d'offrir autant de possibilités qu'une grosse machine de café d'il y a quelques années, fait en plus office de montre, de chronomètre et de réveil. Parmi les modèles proposés : la course automobile, le tir aux pigeons et « le singe et le jongleur ». Sous un volume plus important, la même société propose également le meilleur modèle de « casse-briques » existant sur le marché, et un modèle de « pac-mac » baptisé cette fois « Packni-monster » qui n'a pas fini de hanter ses utilisateurs. Notons aussi chez Miro Meccano le tennis électronique beaucoup plus sophistiqué que ses prédécesseurs.

Certains craignent, avec la propagation de ces jeux, des retombées nocives, notamment chez les enfants particulièrement sensibles à ces formes de distraction après la mise en condition psychologique que représentent quelques heures de Goldorak ou d'un quelconque héros de l'espace à la télévision. Aux psychologues qui considèrent que ces jeux vouent leurs utilisateurs à la schizophrénie parce qu'ils conduisent à refuser toute communication pour se réfugier dans un monde irréel d'où l'autre est exclu, les fabricants avancent au contraire que ces jeux favorisent les réflexes et l'éveil des enfants. Si les vertus pédagogiques des vidéo-jeux sont réelles, il reste qu'à travers leurs astéroïdes capricieux, leurs planètes rapaces et leurs rayons de la mort ces jeux offrent une même vision du monde résumée dans ce choix binaire : détruire ou être détruit.

Cette conception fondamentale ainsi que l'aspect visuel de ces jeux qui s'apparentent le plus souvent à la table de contrôle d'un quelconque engin de combat préfigurent peut-être ce à quoi pourrait ressembler une future guerre nucléaire : avec satellites, missiles et autres fusées en guise de soucoupes volantes. En venant glisser leur pièce dans une machine, ou en s'entraînant fébrilement sur leur téléviseur, les fanatiques de ces jeux sont peut-être en train de constituer la plus redoutable des armées de réserve.

Fiction ? Et pourtant... les fabricants américains ont récemment reçu une commande un peu spéciale : il s'agissait de modifier le tableau de commande de l'un de leurs jeux en fonction de certaines indications. S'il en était satisfait, le client promettait de passer des commandes sur une grande échelle. Le client en question s'appelle M. Don Staney. Il n'est pas exploitant de café, ni marchand de jouets. Il est général en activité de l'armée des Etats-Unis... ■

POESIE

Elisabeth Huppert

Elisabeth Huppert a écrit deux romans : *la Terrasse ou le Temps d'une chute* (Gallimard) et *l'Homme chewing-gum et la Femme ventre* (Hallier). Passionnée de théâtre et de cinéma, elle a réalisé trois courts métrages. Elle a récemment publié chez Laffont un livre de photos et de poèmes : *La reine Victoria a une robe pleine de taches*. Elle voudrait s'adresser à « *ceux qui ne sont jamais entrés dans une librairie, ceux qui ne sont pas libres le mardi à 11 heures car ils se suicident, ceux qui aiment les glaces à la fraise et se passent de la crème Chantilly sur la figure — joue droite de préférence* ». — C. D.

Egyptian Tango

Pharaonne sous pyramide,
Et noyautée d'escaliers,
Bébé sage en bandelettes,
Je suis pleine de couloirs noirs.
Je m'invente des bruits sans piments rouges,
Je me parle arabe du bout de la gorge,
Je me lime la pointe circonflexe des accents.
Il y a mes petits objets, mes colliers.
Qu'on me fasse connaître le tango.
Ça fait quatre mille ans que j'attends.

Soixante-dix jours, soixante-dix nuits,
Pour me rendre momie :
J'ai adoré la guêpe, le vautour, le cobra,
J'ai épousé mon frère.
Il pleuvait sur les déserts de Memphis.
Le Nil voulait pas de la mer Rouge.
On m'a donné dix plaies.
Les gazelles étaient tuées à coups de flèches.
Qu'on me fasse connaître le tango.
Ça fait quatre mille ans que j'attends.

Je veux dynamiter mon granit,
Nager dans le rio de la Plata,
Etre building à Buenos-Aires,
Ou Santa-Maria Major,
Même si :

Les gauchos tuent pour se tailler une côtelette
Evita prend le pays sur sa bouche
Juan Domingo Peron distribue des scooters
Les labyrinthes de Borgès méprisent le [pauvre peuple.

Qu'on me fasse connaître le tango.
Ça fait quatre mille ans que j'attends.

Carlos Gardel m'appliquera sur sa joue.
Le bandonéon décollera mes tympans.
Le jerk américain menacera nos secrets.
Les hitlériens auront du vague à l'âme.
Même si :

J'apprends un certain type de vie,
Un certain type de mort.
La couleur de l'eau froide,
Et combien vide est l'intérieur de toute danse.

Qu'on me fasse connaître le tango.
Ça fait quatre mille ans que j'attends.

L'émeute

(Suite de la première page)

Le feu créait la cohésion : on sentait le feu, sa présence était écrasante et, même là où on ne le voyait pas, on l'avait dans la tête ; sa force d'attraction et celle de la masse étaient une seule et même chose. Les salves de la police déclenchaient les cris de haine et les cris de haine de nouvelles salves, mais, où que l'on se trouvât pour se protéger en apparence des coups de feu, l'étroite relation avec les autres, évidente ou secrète selon l'endroit, continuait d'agir, et l'on était de nouveau attiré vers la zone où le feu régnait en maître, fût-ce par des détours lorsqu'il n'y avait d'autre chemin possible.

La vague

Cette journée, portée par un sentiment d'unité, fut une vague immense et unique qui déferla sur la ville et l'absorba ; quand la marée fut redescendue, on eut du mal à croire que la ville existait encore. Cette journée se composa de détails innombrables dont chacun se grava dans les mémoires, dont aucun ne fut oublié. Chacun d'eux est présent, aisément repérable et chacun aussi constitue une part de cette vague gigantesque sans laquelle tout semble creux et absurde. Ce qu'il faudrait comprendre, ce serait la vague, et non pas ses détails ; j'ai souvent recommencé cette tentative pendant l'année qui suivit et plus tard encore, mais je n'y suis jamais parvenu. La tentative ne pouvait réussir, car rien n'est plus mystérieux, plus incompréhensible que la masse. Si je l'avais parfaitement comprise, je n'aurais pas passé plus de trente ans à la déchiffrer, à la dépeindre, à en restituer les mécanismes aussi parfaitement que possible, comme pour d'autres phénomènes humains.

Quand bien même j'énumérerais, sèchement, sans fard, sans rien diminuer ni exagérer, tous les détails concrets dont se composa pour moi cette journée, je ne pourrais encore en rendre compte, car elle était aussi faite d'autre chose. Le bruit de la vague était toujours perceptible, faisant affleurer les détails à la surface, mais c'est seulement si cette vague était lisible, représentable, que l'on pourrait dire : non, vraiment rien n'a été diminué.

Au lieu de tenter une approche des faits isolés, je pourrais aussi parler des conséquences que cette journée eut plus tard sur ma réflexion. Je lui dois quelques-unes des constatations les plus importantes de mon livre sur la masse. A ce que j'allais chercher chez des auteurs divers, à ce que j'examinais, notais, lisais et relisais plus tard comme sous la loupe du temps, je pouvais opposer le souvenir de cet événement essentiel qui resta toujours vivant, même si, par la suite, il se produisit des choses qui se déroulèrent à une plus vaste échelle, qui mirent en jeu un nombre d'êtres plus grand, qui furent plus lourdes de conséquences pour le monde. L'isolement de ce 15 juillet, le fait qu'il fût limité à Vienne, le rendirent exemplaire pour mes réflexions ultérieures, lorsque l'émotion et l'indignation eurent perdu de leur poids : c'était un événement restreint dans le temps comme dans l'espace, né de circonstances incontestables et dont le déroulement ne peut se confondre avec aucun autre.

Dans le feu

J'avais ce jour-là constaté moi-même une fois pour toutes l'existence de ce que j'ai appelé plus tard une « masse ouverte », dans la manière dont elle réunissait des gens venus de toutes les parties de la ville, en longs cortèges que l'on ne pourrait ni dissuader ni dévier, dont la direction était en l'occurrence déterminée par un édifice qui portait le nom de la Justice, mais qui incarnait l'injustice à la suite d'un verdict inique.

J'avais éprouvé que la masse est condamnée à se décomposer et qu'elle craint cette décomposition ; qu'elle met tout en œuvre pour l'éviter, qu'elle se voit elle-même dans le feu qu'elle allume et enfin qu'elle échappe à cette dispersion tant que le feu continue de brûler. Elle repousse toute tentative de l'éteindre, car la durée de son existence dépend de celle du feu lui-même. Des attaques peuvent la mettre en fuite, la dissocier, la chasser, mais, bien que tout le monde dans les rues ait sous les yeux des blessés, des tués, bien que la masse elle-même n'ait pas d'armes, elle se rassemble de nouveau, car le feu brûle encore et son éclat illumine le ciel au-dessus des rues et des places. Je vis que la masse peut être mise en fuite sans tomber dans la panique, qu'il faut distinguer soigneusement entre la fuite de la masse et cette panique. Aussi longtemps qu'elle ne se dissocie plus en individus isolés, remplis seulement d'eux-mêmes, de leur propre personne, la masse continue d'exister, toujours en fuite et, lorsqu'elle s'arrête, elle peut reprendre ses attaques.

Je compris que la masse n'a pas besoin de *Führer* pour se former, en dépit des théories proposées à ce sujet. Pendant une journée entière, j'eus sous les yeux une masse qui s'était formée sans *Führer*. Ici et là, il y avait des gens, des orateurs qui parlaient dans le sens de la masse. Leur rôle était pourtant mineur, ils étaient anonymes, ils ne contribuaient pas le moins du monde à attiser le feu. Toute description des faits qui leur attribue une place essentielle est une falsification. S'il y avait une chose vraiment importante qui attisât le feu de la masse, c'était le spectacle du Palais de Justice en flammes. Les coups de fouet des salves de la police ne la dissipaient pas, ils lui donnaient une nouvelle cohésion. Le spectacle des gens en fuite dans les rues était une apparence : même en courant ils comprenaient très bien que certains tombaient et qu'ils ne se relèveraient plus. C'étaient ceux-là — autant que le feu — qui attisaient la colère de la masse.

Pendant cette horrible journée éclairée de lumières si brutales, je me fis une image fidèle de ce qui domine notre siècle, la masse. Cette image fut d'une telle importance que j'en repris par la suite l'examen, en partie sous la contrainte, en partie de ma libre décision. Je n'ai pas cessé d'y revenir, d'y plonger le regard et, même maintenant, je sens combien il m'est difficile de m'en arracher, puisque je n'ai accompli la plus faible partie de mon projet initial : connaître et comprendre la masse. ■

Traduit de l'allemand par MICHEL-FRANÇOIS DEMET.

SCIENCE

Les frustrés de l'Apocalypse

PAUL CARO

IL arrive qu'à force de trop s'intéresser à la paille on oublie la poutre. Ainsi, depuis quelque temps, les militaires sont frustrés : les règles du beau jeu de la guerre atomique ont volé en éclats : la Nature a balayé l'échiquier, les pions sont renversés, tout est à refaire.

Cela a commencé discrètement, il y a bien longtemps, le 8 juillet 1962 lorsque les États-Unis ont effectué l'un de leurs derniers essais dans l'atmosphère avant le traité d'interdiction de 1963. Ils ont fait exploser une modeste bombe à hydrogène de 1,4 mégatonne à 450 kilomètres au-dessus de l'île Johnson dans le Pacifique. A 1 500 kilomètres de là, Hawaï fut subitement plongée dans une gigantesque panne de courant. La relation entre les deux événements a été comprise vers la fin de 1963 par quelques penseurs de la Rand Corporation mais a mis du temps à faire son chemin dans les esprits. En effet, il apparaît qu'une explosion atomique au-dessus de l'atmosphère génère, en direction de la Terre, de puissants rayons gamma qui viennent frapper les molécules dans l'air, provoquant la naissance d'électrons que le champ magnétique terrestre canalise. Le résultat est une formidable onde de choc électromagnétique de très haute tension qui balaye la surface terrestre sur des milliers de kilomètres. Comme cette onde est captée par les objets métalliques et cela d'autant mieux qu'ils sont plus étendus, les réseaux de distribution électriques sautent et aussi la toile d'araignée des réseaux de communication téléphoniques ou radios, ainsi que les circuits des beaux ordinateurs. Les protections sont inefficaces, car le potentiel au passage de l'onde monte à plus de 50 000 volts en une dizaine de nanosecondes.

Au début, on ne s'est aperçu de rien car les objets électroniques exposés lors des essais nucléaires n'étaient que de vieilles casseroles à lampes. Or celles-ci supportent très bien le choc, mais pas notre superbe nouvelle technologie à transistors, qui s'écroule totalement. Par les temps qui courent, une petite explosion atomique à 400 kilomètres au-dessus du Nebraska, une charge placée, par exemple, à bord d'un satellite, suffirait pour interrompre la marche de tous les systèmes électriques et électroniques modernes sur l'ensemble des États-Unis, et rendre instantanément muets tous les réseaux de communication par câbles électriques ou hertziens, y compris ceux des militaires. Bien pis, le phénomène n'épargnerait pas la majorité des avions en vol, y compris ceux du Strategic Air Command, et même trois des quatre Boeing-747 stratégiques, transformés en postes de commandement, du président des Etats-Unis, dont les onze mille cinq cents circuits électroniques essentiels seraient détruits par l'onde de choc électrique d'une explosion nucléaire se produisant juste en dehors de l'atmosphère à des milliers de kilomètres de là ! En somme, c'est le chaos créé par une explosion nucléaire qui s'attaque exclusivement au matériel et non, comme la bombe à neutrons, exclusivement au personnel. On imagine la tempête sous les crânes des stratèges, d'autant plus que les Russes semblent avoir reniflé le problème depuis assez longtemps, peut-être même avant 1963. En tout cas, l'un de leurs avions de combat les plus sophistiqués, posé au Japon en 1976 par un déserteur, était équipé de systèmes électroniques à lampes, malgré la technologie généralement avancée du reste. A l'époque, le Pentagone avait raillé le retard russe dans le domaine des semi-conducteurs...

On cherche naturellement fébrilement des réponses techniques et pour cela le Pentagone veut 7 milliards de dollars. D'un côté, on ressuscite la technologie des années 50, de l'autre on se penche sur les transmissions par fibres optiques qui, elles, ne craignent rien (1).

Eruptions

Comme un malheur n'arrive jamais seul, voilà que le 18 mai 1980, le mont Saint-Helen entre en éruption. Trois heures après, un DC-9 commercial qui passait par-là pénètre pour quatre minutes dans le nuage de poussière : ses moteurs sont gravement endommagés et il se pose de justesse. Le 25 mai, un Lockheed L 100 de la marine a moins de chance et deux de ses moteurs prennent feu. Les militaires venaient de découvrir que les moteurs jets modernes sont détruits en quelques minutes au contact du nuage de poussière chaude et abrasive du volcan (2). Or ce nuage est sensiblement analogue à celui que provoquerait une explosion atomique au sol (le fameux « champignon »). Là encore, ce sont les moteurs les plus modernes qui sont les plus sensibles, comme ceux, bien connus, du Boeing-747, alors que les avions à hélice, eux, supportent assez bien l'épreuve. Du coup, le président veut renoncer définitivement à ses quatre postes de commandement stratégiques aériens, et souhaite plutôt, vers 1984, rouler sans fin sur les autoroutes américaines à bord d'un semi-remorque commercial camouflé.

La conclusion n'est pas très rose. Les règles du grand jeu de l'Apocalypse étant balayées, il faut en établir d'autres. Pour cela il faut des données nouvelles, et donc faire des essais. Depuis quelque temps, on entend en conséquence parler de guerres nucléaires locales, et de préférence dans des lieux moins déserts que les étendues bleues du Pacifique. Il serait en effet passionnant de savoir si réellement cette onde électromagnétique et cette poussière sont si perturbantes qu'on le prétend. Un terrain modestement équipé, mais assez moderne quand même, serait idéal. Ainsi, il me semble avoir entendu parler récemment de zones « désertiques » du côté de la Baltique. Attendons et espérons. ■

(1) Les lecteurs intéressés pourront consulter les numéros de la revue américaine *Science* des 29 mai, 5 juin, 12 juin, 21 août et 11 septembre 1981 et aussi la note de *la Recherche* nº 125, septembre 1981, page 917.

(2) *Science*, 25 septembre 1981.

GÉNÉALOGIE

A offrir

PIERRE CALLERY

DE nombreux livres d'ordre généalogique — ils en forment la très grande majorité — n'intéressent que « le petit troupeau », car leur sujet est extrêmement limité. D'autres livres — ils sont, eux, très rares — valent d'être lus par tous, méritent que l'on se les procure ou qu'on les offre... Nous parlerons, en cette période d'étrennes, des uns et des autres.

Les ouvrages peu ou prou généalogiques sont très nombreux. Ils abordent tous les genres et usent de tous les styles. Certains livres se gardent bien de s'intituler généalogiques et effectivement ne le sont pas *stricto sensu*. Ainsi l'ouvrage de Georges Duby *le Chevalier, la Femme et le Prêtre* (1) étudie le mariage dans la France féodale au moment où il fut institué par l'Eglise et tel qu'il durera jusqu'à nos jours, tel que le rencontrent les chercheurs.

D'autres livres ou publications concernent la généalogie mais sont limités par leur sujet comme dans leur localisation. La création du *Bulletin d'information des archives de la Haute-Garonne* (2) nous en apporte l'exemple. Il donne des recettes pour effectuer des recherches dans les documents. Mais, dans son ensemble, il ne se rapporte qu'aux archives de l'ancien comté de Toulouse, du haut Languedoc, du Comminges et de la Gascogne toulousaine.

Egalement limité dans l'espace, même s'il peut être généralisé dans son esprit, *Saint-Méen, vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le bas Léon* (3) présente des aspects manifestement généalogiques. Toutefois, ses études sont simultanément démographiques, sociologiques et historiques... et ses conclusions ne concernent qu'une région de la Bretagne.

Du classique au distrayant

En revanche le *Dictionnaire des ingénieurs militaires 1691-1791* (4) est sans contestation possible de notre ressort. Il présente la carrière des ingénieurs du roi du département des fortifications, en indiquant leur réalité familiale (parents, aïeuls, beaux-parents, enfants...) et sociale. Néanmoins, ce travail d'érudition, qui intéresse des milieux divers et touche à toutes les provinces françaises, ne contient que 1 490 notices. Il risque donc de n'intéresser que les seuls généalogistes qui se savent déjà parents d'ingénieurs du corps du génie. Enfin, les éditions de généalogies familiales (ainsi la très jolie plaquette : *D'où es-tu ?*, de Claude Donadello) se limitent à un tirage infime (5).

Presque toutes les publications généalogiques se limitent donc à un secteur très étroit. Tandis que, de portée générale, captivant pour tout généalogiste ou vivement attrayant pour tout profane, très peu d'ouvrages sur le sujet ont pu jusqu'à présent mériter ces qualifications. Or, aujourd'hui, deux titres — au zénith et au nadir peut-être mais aussi remarquables l'un que l'autre dans leur genre — valent d'être signalés, méritent qu'on les offre, nécessitent qu'on se les offre.

Dans le domaine du classique, tout d'abord, le *Guide des recherches sur l'histoire des familles* (6) constitue un véritable monument d'érudition. L'inspecteur général des Archives de France, M. Gildas Bernard, a su y réunir autour de son propre savoir les connaissances approfondies de dizaines d'archivistes et de spécialistes dans chacun des secteurs étudiés.

L'ensemble de l'ouvrage indique les différentes catégories de documents qui permettent de mener en France des recherches généalogiques (et biographiques aussi, mais n'en est-ce pas une partie ?). Il donne les différents lieux de leur conservation et les cotes où les retrouver. Il montre ce qu'ils contiennent mais n'indique pas comment réaliser la recherche elle-même. Très honnêtement, M. Gildas Bernard donne en annexe une liste des sept ou huit principaux manuels nécessaires et il invite à s'y reporter.

On peut évidemment regretter que l'ouvrage ne contienne pas une table analytique des matières ou que quelques sujets soient peu développés (ainsi tous les renseignements sur les hypothèques tiennent sur une demi-page (7).

Toutefois, tel qu'il est, c'est le document de base et de référence du généalogiste. Tous se doivent de le posséder.

Evidemment le tout débutant se sentira en face de ce livre comme un écolier qui prépare le certificat d'études le serait devant le *Littré*...

Bien sûr, le simple curieux, qui n'envisage pas pour l'instant d'effectuer des recherches, sera vite rebuté. L'un et l'autre placeront respectueusement l'ouvrage sur un rayon de leur bibliothèque. Pourtant, lorsque l'occasion reviendra, il ne sera pas oublié.

En revanche, qu'il soit généalogiste ou non, le lecteur de « *Drôles d'ancêtres* » (8), de Jean-Louis Beaucarnot sera captivé.

Vous avez entendu, vu et apprécié les émissions radiophoniques et télévisées que l'auteur a présentées l'an dernier sur France-Inter et sur TF 1, et qui, malgré un succès incontestable, n'ont pas encore été reprises cette année. Ses auditeurs d'alors lui ont fait connaître d'étranges histoires vécues par leurs ancêtres. Il en avait rencontré d'autres au cours de ses propres travaux.

Jean-Louis Beaucarnot nous les raconte dans les vingt-deux récits authentiques et passionnants qui composent cet ouvrage. Que le récit soit émouvant ou insolite, le lecteur est mené invinciblement par le suspense, par l'attente de la découverte imprévue. Par ses exemples successifs, l'ouvrage illustre et explique clairement l'enthousiasme qui saisit le généalogiste lorsqu'il découvre le prévu inlassablement cherché et l'imprévu tout à fait inattendu. ■

(1) Par Georges Duby, éditions Hachette, littérature générale.

(2) Direction des services d'archives de la Haute-Garonne, 11, boulevard Griffoul-Dorval, 31400 Toulouse.

(3) Par Louis Elégoet, éditions Anthropos, 12, avenue du Maine, 75015 Paris.

(4) Par Anne Blanchard, Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale. Université Paul-Valéry (Montpellier III) B.P. 5043, 34032 Montpellier cedex.

(5) Claude Donadello, 28, avenue Eisenhower, 39100 Dole.

(6) La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris cedex 07.

(7) Voir *le Monde Dimanche* du 20 janvier 1980, page XVIII : « Les documents hypothécaires ».

(8) Editions de Trévise, 34, rue de Trévise, 75009 Paris. En vente dans toutes les librairies.

ACTUELLES

Comment changer ?

« L'année ne fut pas troublée de l'extérieur, mais dans le pays on craignit des mesures sévères contre le luxe : ses immenses progrès passaient toutes les bornes de la prodigalité. Il est vrai qu'on arrivait à cacher les dépenses les plus ruineuses en dissimulant le montant des achats. La part faite à la panse, aux bonnes tables, on en jasait partout. [...] Les prix augmentaient de jour en jour, et les palliatifs ordinaires n'arrêteraient pas cette ascension. [...] Le prince se demanda longtemps s'il était possible de réprimer des gaspillages aussi effrénés, et s'il n'y aurait pas plus de risque pour l'Etat dans la répression que dans l'abus. [...] Enfin il écrivit au Sénat une lettre dont voici à peu près le sens :

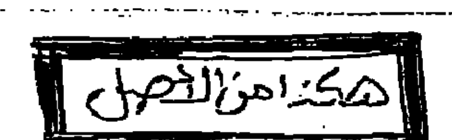
» On exige d'un prince quelque peu plus de grandeur, de hauteur, et quand chacun s'attribue le mérite de ce qui se fait de bien, c'est sur lui seul que retombent les fautes de tous. Que faut-il interdire d'abord, que faut-il ramener à la simplicité de jadis ? La démesure des maisons de campagne ? Le nombre ou, plutôt, les armées de domestiques ? L'or et l'argent thésaurisés ? Les chefs-d'œuvre – bronzes et tableaux ? Les vêtements, qui vont aux hommes comme aux femmes, et la folie bien féminine pour les pierres précieuses, qui fait que notre argent est transféré à l'étranger ou chez l'ennemi ?

» Je n'ignore pas que dans les dîners, dans les cercles, on s'élève contre ces abus et on en demande la fin. Mais qu'on fasse une loi, qu'on prononce des peines, et les mêmes voix crieront que l'Etat est sens dessus dessous, qu'on prépare la ruine des plus brillants citoyens, que personne n'est sans reproche. »

∴

L'année : 22 de notre ère. Le prince : Tibère. L'auteur : Tacite, *Annales*, III, 52-53.

JEAN GUICHARD-MEILI



هكذا من الأصل

Dialogue franco-hongrois

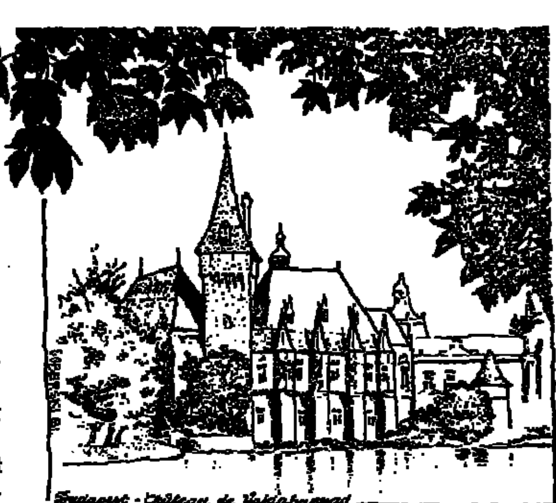
Il est un anniversaire que les Hongrois célèbrent cette année plus volontiers que celui des « événements » de 1956 : c'est celui de la signature, il y a quinze ans (le 28 juillet 1966) par MM. Janos Péter et Couve de Murville, ministres des affaires étrangères des deux pays, des accords d'échanges culturels et de coopération économique entre la Hongrie et la France.

Depuis mille ans, des relations privilégiées ont presque toujours existé entre les deux Etats, dès le Moyen Age par les moines, ou à la Renaissance par les Réformés, les Hongrois protestants ayant adopté le calvinisme de préférence au luthéranisme germanique, pourtant beaucoup plus proche géographiquement. Et les idéaux du Siècle des Lumières, les perspectives politiques et sociales des révolutions françaises, les courants artistiques du début du XXᵉ siècle ont marqué la pensée hongroise.

Toutefois, l'influence française a beaucoup décliné, comme en divers pays, après la guerre de 1914, où la Hongrie isolée a été soumise à une propagande germanique très pressante. Notre langue a alors perdu sa place, même si les milieux intellectuels gardaient une particulière dilection pour notre culture. Ce fut pire après la dernière guerre où les contacts furent presque entièrement rompus, même si l'Institut français et l'Alliance française de Budapest, d'une part, l'Institut hongrois de Paris, d'autre part, poursuivaient leur activité.

La situation allait progressivement s'améliorer au milieu des années 50. Le français redevint deuxième langue étrangère, à égalité avec l'allemand et l'anglais, en 1957. On estime que dix mille lycéens hongrois apprennent actuellement le français et que quatre cents étudiants obtiennent chaque année le diplôme d'Etat de français. Celui-ci fait partie de l'enseignement obligatoire des langues occidentales dans les facultés de médecine, de sciences naturelles, économiques et techniques.

De son côté, la littérature française reprenait une place de choix dans les publications hongroises, jusqu'aux accords de 1966, complétés au point de vue cinématographique en 1970. – J.L.


Budapest - Château de Vajdahunyad
Dessins de GRÉGOIRE SOBERSKI

Le seul accord avec un pays capitaliste

ROBERT BOROS (*)

LES accords culturels entre nos deux pays sont importants pour la Hongrie, car ce sont les premiers, et les seuls jusqu'à présent, que nous ayons passés avec un pays capitaliste. Ils ont fondé des relations saines et stables, même si nous pensons que celles-ci peuvent être encore considérablement améliorées. Mais elles sont confiantes et ont été renforcées par les trois visites que se sont rendues nos ministres de la culture en 1979 et 1980 ; nous souhaitons recevoir prochainement M. Jack Lang, qui est une vieille connaissance depuis les Festivals du théâtre universitaire de Nancy.

Certes, nos échanges sont déséquilibrés en raison de la moindre dimension de notre territoire et du champ restreint qu'occupe notre langue dans le monde, mais nous espérons que le large accueil fait à la culture française en Hongrie incitera nos partenaires français à un effort parallèle en faveur de notre culture. De 1960 à 1980, 1 548 livres français traduits ont été publiés en Hongrie à plus de 40 millions d'exemplaires. En revanche, nous regrettons de voir qu'en France il n'a paru que 27 ouvrages hongrois entre 1970 et 1974, dont deux de littérature proprement dite. Il est vrai qu'il n'y en avait pas eu un seul en 1968 et 1969.

La situation est nettement meilleure sur le plan musical, où nos artistes sont accueillis à bras ouverts en France et remportent souvent des prix dans les concours internationaux. La méthode d'enseignement Kodaly suscite un intérêt de plus en plus grand, et nous recevons fréquemment la visite de vos professeurs, notamment au Centre Kodaly de Kecskemet. Nos disques également se vendent bien, et une excellente collaboration se poursuit entre les radios françaises et hongroises. Nous avons la chance de détenir une longue tradition en ce domaine (depuis le grégorien) et surtout des créateurs tels que Bartok et Kodaly, qui font partie du patrimoine mondial grâce au langage universel de la musique : une ouverture immédiate dont nos écrivains ne peuvent, malheureusement, se prévaloir.

Pour le théâtre, il ne se passe pratiquement pas de saison sans qu'on joue une pièce française. En 1979-1980, vingt-huit auteurs français ont été à l'affiche ; il est vrai que Molière, de même que Shakespeare, est considéré ici comme un auteur hongrois... En France, on ne connaît guère que notre théâtre de marionnettes. Nous avons reçu différents groupes de la Comédie-Française, en regrettant toutefois que Paris ne nous ait pas envoyé les meilleures distributions, à la différence de ce que fait l'U.R.S.S., par exemple.

De même en ce qui concerne la peinture ; depuis les expositions des années 60 (Léger, Picasso, l'art contemporain français), à l'exception d'une petite exposition Chagall, rien d'important n'a été proposé à nos compatriotes. Les spécialistes français ne semblent pas connaître suffisamment le public auquel ils s'adressent. Si nous avons l'ambition de présenter en Hongrie les expressions les plus significatives du trésor artistique mondial, nous pensons aussi que le gouvernement français devrait attacher un grand prix au renforcement des positions de la culture française dans un pays qui est toujours prêt à l'accueillir. En revanche, trois expositions (la rétrospective de 1966 au Petit Palais, « L'art nouveau en Hongrie » en 1976 et récemment « Les activistes hongrois » au Musée d'art moderne) ont permis aux Parisiens de se faire une idée de notre mouvement artistique.

Depuis les accords de 1970, c'est avec la France que nous avons le plus de relations en matière cinématographique, et les productions françaises, qui jouissent d'une grande popularité, représentent 10 % des films projetés en Hongrie, soit environ quinze films par an, auxquels s'ajoutent ceux que passe la télévision, en progression croissante (cinquante-sept en 1980). Le film hongrois est bien connu et apprécié en France *(Amour, Psaume rouge, Pour Electre...)*, mais seulement... des critiques et des festivals. Ces films apparaissent rarement sur les écrans du circuit commercial, pour des raisons essentiellement de distributeurs ; nous souhaitons au moins un effort de la télévision où, à part la série de *Mathias Sandorf*, d'après Jules Verne, les productions hongroises sont rares (deux films en 1980).

En matière de coopération scientifique et technique enfin, les rapports sont bons et se sont concrétisés par la création de centres de documentation et de technique respectivement à Budapest et à Paris. Dans les quinze dernières années, les échanges, les bourses d'études, ont porté sur quelque mille quatre cents spécialistes. Pourtant, nous souhaiterions une collaboration plus étroite avec les scientifiques et les cadres techniques français de haut niveau, car la Hongrie, elle aussi, a quelque chose à offrir en ce domaine.

En conclusion, je voudrais revenir sur ce qui est le point le plus sensible pour nous : la méconnaissance de la grande littérature de notre pays qui reste ignorée en France, à l'exception de quelques spécialistes. Des poètes et traducteurs français ont réalisé d'excellentes adaptations de notre poésie lyrique (1), mais elles restent confidentielles comme les œuvres de nos prosateurs. Sans doute n'y a-t-il pas en France d'édition d'État, mais il nous semble que votre gouvernement pourrait intervenir pour subventionner certaines œuvres importantes, comme nous l'avons fait en accordant une somme équivalant à 400 000 FF pour l'édition de quinze ouvrages français représentant ensemble près de 400 000 exemplaires (2). ■

(*) Directeur des relations culturelles internationales au ministère de la culture.

(1) Cf. récemment *Pages choisies de la littérature hongroise* (des origines au milieu du 18ᵉ siècle), avec des traductions des poèmes par A.-M. de Backer, Paul Chaulot, Michel Manoll, Roger Richard et Jean Rousselot (Éd. Corvina, 1981, 254 pages). Chez le même éditeur, une très bonne *Histoire de la littérature hongroise des origines à nos jours* (1980, 592 pages).

(2) On lira avec intérêt à ce sujet les réponses parfois très suggestives (en français et en anglais) à l'enquête réalisée par *le Livre hongrois* auprès de cent écrivains et traducteurs de divers pays sous le titre « Petits pays, grande littérature ? » Dans son introduction, Ivan Boldizsar écrit : *« Le monde ignore nos poètes et nos écrivains, alors que nous, Hongrois, vivons, respirons, pensons, luttons, aimons et mourons avec eux. »* Les livres hongrois en français sont diffusés notamment par la librairie Lavoisier (11, rue Lavoisier, Paris-8ᵉ), l'Office international de documentation (48, rue Gay-Lussac, Paris 5ᵉ) et la librairie Ophrys (10, rue de Nesle, Paris-6ᵉ).


Kecskemét - ville natale de Zoltán Kodály

L'Etat et la culture

Au moment où la crise mondiale touche la plupart des budgets culturels (mais non en France), nous avons demandé à un académicien, professeur à l'université économique de Budapest, M. Ivan Berend, quelle était la place de la culture dans l'économie hongroise, ou, plus exactement, quelles étaient les conséquences des problèmes économiques sur la culture.

« L'essor économique a été grand depuis la réforme de 1968, et l'augmentation des revenus a atteint de 5 à 6 % chaque année jusqu'en 1975 environ, mais la Hongrie, qui dépend à 50 % du commerce extérieur, a été fortement touchée par la hausse des prix du pétrole, malgré le développement important de ses exportations agricoles. Le plan quinquennal (1980-1985) prévoit une stagnation du pouvoir d'achat, et n'inscrit malheureusement pas la culture dans ses objectifs prioritaires, qui sont, très naturellement, le logement, la santé et l'école.

» Le budget culturel, associé à la recherche scientifique, représente 3,5 % du budget de la nation ; il est bloqué et ne baisse pas formellement, mais, avec l'inflation de 5 % par an, diminue en valeur absolue depuis 1979. Ce sont surtout les investissements qui en souffrent ; à part cinq théâtres en reconstruction, ainsi que l'Opéra, détruit par un incendie, on ne peut s'attendre avant longtemps à l'édification de nouveaux théâtres et de salles de concerts.

» Une grande partie du budget culturel passe dans les subventions ; c'est ainsi que pour les concerts et les théâtres, l'État paie de 30 à 120 forints (1 forint égalait environ 0,15 franc français avant la dévaluation du franc) par place, soit de 4,50 FF à 18 FF, ce qui fait que les places sont exceptionnellement bon marché (pour un concert, de 3,75 à 7,50 F ou de 7,50 à 15 F, avec un maximum de 20 F en juillet dernier, pour la venue des chœurs et de l'orchestre de la Scala de Milan sous la direction d'Abbado). De même, un disque 30 centimètres coûte de 10,50 à 12 F, et il en est de même pour les livres (ou les places de cinéma, subventionnées à 50 %). Mais songez que le salaire de base d'un débutant est aux environs de 2 500 forints (375 F) par mois.

» Cependant, l'effort du gouvernement pour surmonter la crise tend à rapprocher les prix de leur valeur réelle et, malgré une volontaire modération en matière culturelle, il est probable que livres, disques et concerts augmenteront dans les années prochaines. »

Le Ballet de Györ

JACQUES LONCHAMPT

GYOR, à mi-distance de Budapest et de Vienne, est une ville très ancienne bâtie par les Celtes sur quatre fleuves, qui fut le dernier rempart de la chrétienté contre les Turcs. Dans le vieux quartier aux maisons coloriées de bleu et d'ocre, où chantent des frontons, des colonnes, des balcons aux ornements baroques, dessinés par des architectes italiens comme dans toute l'Europe centrale d'influence autrichienne, on voit encore le logis où coucha Napoléon en 1809, la veille de la bataille de Györ (qui figure sur l'arc de triomphe de l'Etoile sous son nom allemand : Raab).

Mais ce délicieux îlot ancien toujours menacé n'est que le noyau d'une vaste cité industrielle de cent vingt-cinq mille habitants (dont 58 % d'ouvriers), qui dispose d'une remarquable infrastructure artistique : une école supérieure de musique, un orchestre philharmonique qui donne quatre-vingts concerts par an, un très beau musée consacré au sculpteur Miklos Borsos, un sosie de Faulkner, dont les statues, souvent d'inspiration musicale, évoluent de l'opulence et la vénusté de Maillol ou de Matisse au mystère abrupt d'Henry Moore.

Györ s'enorgueillit surtout, depuis trois ans, du théâtre le plus moderne de Hongrie, tout blanc, qui ressemble curieusement à une piste de saut à skis ; une salle de sept cents places, une troupe de cent cinquante artistes, quatorze mille abonnements, dont beaucoup vendus par les usines, et une subvention de 420 millions de forints (63 millions de francs). Mais, à côté de nombreux spectacles de théâtre, ce qui attire surtout le public c'est la troupe du Ballet de Györ, qui, en deux ans, s'est fait une réputation internationale.

Exemple peut-être unique au monde, ici les danseurs eux-mêmes ont choisi leur directeur : Ivan Marko, qui a dansé sept ans chez Béjart, au Ballet du XXᵉ siècle. Un soir où il interprétait *l'Oiseau de feu* à Budapest, dix-neuf jeunes de l'Institut du ballet sont venus lui dire : *« Nous voulons fonder une compagnie. Acceptez-vous d'être notre directeur ? »*

Marko n'avait jamais fait de chorégraphie. Il accepta d'essayer et monta *Carmina Burana* de Carl Orff, qui remporta un triomphe (nous en avons vu une répétition : si l'influence de Béjart est patente, on ne peut être insensible à l'élan, au souffle qui inspirent ces figures et ces attitudes, à la force d'émotion que dégagent les corps de ces hommes et de ces femmes transfigurés par l'acte musical) : *« J'ai alors découvert,* dit Marko, *des sensations et des sentiments que je n'avais jamais connus. Je ne pouvais plus refuser. »*

La ville de Györ offrit à la troupe un lieu de travail, une subvention (27 millions de forints) et un public : soixante représentations par an ne suffisent pas à contenter tout le monde, et l'on s'arrache les places sur les escaliers. Grâce à un travail acharné, douze ballets de Marko sont nés en deux ans *(Wesendonck-Lieder, Zarathoustra, Don Juan, le Samouraï, Faust, le Procès de Kafka...)* et la troupe est demandée à travers l'Europe, de Helsinki à Palerme et d'Athènes à Vienne ; Lioubimov lui a confié le ballet de *Boris Godounov* à la Scala de Milan et, non sans crainte, elle a dansé sur un argument de Garcia Lorca, en juillet, à la Biennale de Venise, devant « le maître », Maurice Béjart, qui a, dit-on, reconnu ses enfants et viendra peut-être à Györ faire une création.

Ivan Marko est là, dans un coin de la salle de répétition, comme un tigre au repos, mais attentif, ramassé, prêt à bondir ; son regard rêveur, son expression gourmande, reflètent un grand appétit de création, la vision heureuse qui a un peu transformé l'« imaginaire » de cette ville industrielle. Pour lui, Györ n'est pas seulement un tremplin (à l'image de son théâtre...), mais un milieu nourricier. C'est avec enthousiasme qu'il parle des classes expérimentales de danse qu'il va entreprendre cette année avec les tout-petits, dans cette cité très jeune qui compte trente mille enfants d'âge scolaire, ainsi que d'un grand « Ballet des planètes » qu'il a conçu pour huit scènes différentes dans l'immense palais des sports de la ville. ■

1 548 titres traduits

« Les relations littéraires entre la France et la Hongrie datent de l'an 1000, nous dit M. Ferenc Zöld, secrétaire général du syndicat des éditeurs, *mais c'est surtout depuis le 18ᵉ siècle et notre prince François II Rakoczi, qui écrivit couramment le français et adorait votre culture, que la Hongrie s'est orientée vers la France. Nous trouvions les Allemands bien ennuyeux en comparaison de vos écrivains...*

» Les Hongrois ont toujours senti qu'une culture française donne un esprit plus libre; et nos deux plus grands poètes du 20ᵉ siècle, Attila Jozsef et Endre Ady surtout, ont vécu à Paris ; le second, un poète qui nous paraît de la taille de Baudelaire et d'Apollinaire, considérait même Paris comme sa « seconde patrie ».

» Avant la dernière guerre, à Budapest, étudier et parler le français était une manière de protestation politique. Depuis, malheureusement, le français a été remplacé en grande partie par l'anglais, mais la fascination de la culture française demeure. »

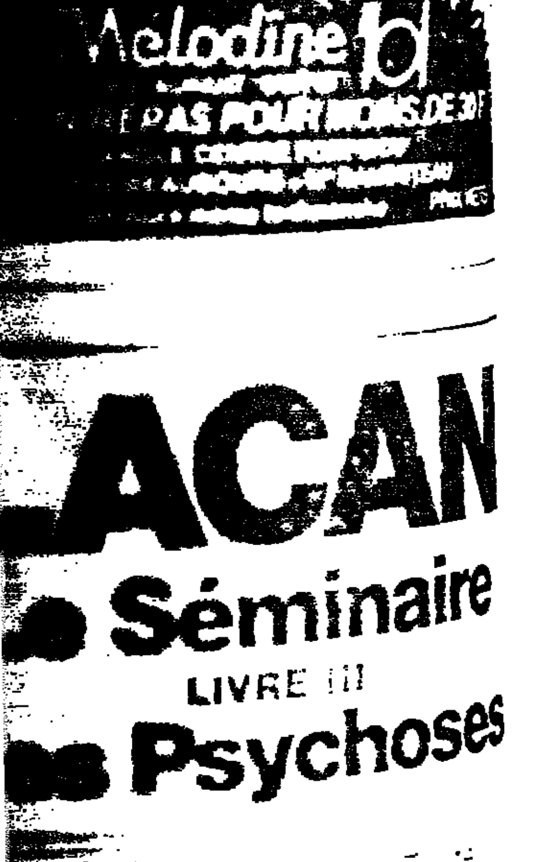
Cela ressort effectivement des statistiques sur l'édition des livres français en hongrois qui sont proprement stupéfiantes, d'autant plus que la Hongrie est aujourd'hui un petit pays de 10 500 000 habitants, sans aire d'expansion extérieure. Les Hongrois sont, il est vrai, de grands lecteurs (parmi les cinq premiers du monde, selon l'UNESCO), et plus de neuf mille titres sont édités chaque année, pour un total de plus de cent millions d'exemplaires, ce qui équivaut à neuf ou dix volumes par habitant (95 % des livres sont effectivement vendus).

Or les traductions du français ont atteint, de 1960 à 1980, 1 548 titres (44 millions d'exemplaires) dont 977 pour la seule littérature (33 millions d'exemplaires). La France est au premier rang des traductions d'ouvrages occidentaux et représente un septième de l'ensemble des traductions. Rien qu'en 1980, 70 titres ont été publiés à 3 500 000 exemplaires.

Parmi les auteurs les plus populaires, Jules Verne vient en tête (105 éditions, 6 millions d'exemplaires depuis 1945), suivi de Balzac (3 millions), Hugo, Maupassant (2 millions), Stendhal (1,5 million). En six ans, les poèmes de Villon ont atteint 70 000 exemplaires, comme ceux de Verlaine ; Rimbaud (45 000), *les Thibault* de Martin du Gard (350 000), *le Petit Prince* de Saint-Exupéry (500 000), les *Mémoires* de Saint-Simon (425 000). Voilà qui donne une idée de ce goût extraordinaire pour la culture française.

Les auteurs classiques ne représentent cependant que 40 % des traductions, étant donnée l'abondance des œuvres contemporaines : Aragon (727 000 exemplaires, Simone de Beauvoir (chaque livre entre 50 et 100 000), Camus, Sartre, Le Clézio, Simone Schwarz-Bart, N. Sarraute, Ajar (91 500 exemplaires pour *la Vie devant soi*), M. Duras, Robbe-Grillet, B. Clavel, Pilhes, Robert Merle (un des favoris du public : 220 000 exemplaires pour *les Hommes protégés*), etc. Dans d'autres domaines, on notera une édition des œuvres choisies de Claudel (mille pages); une autre de Teilhard de Chardin (sept cents pages) dont la deuxième édition du *Phénomène humain* a été tirée à 15 000 exemplaires, et des dizaines d'ouvrages de Lévi-Strauss, Duby, Barthes, Goldmann, Althusser...

Evidemment, on est loin de compte quant à la place que tient en France la littérature hongroise, qui paraît nettement plus favorisée en Allemagne et surtout en Scandinavie.



Le Monde
DIMANCHE

Nouvelle

Pilules dorées

par ARIEL DORFMAN

PASCALE COLLANGE





« MADAME Pérez ? »

La vieille va ouvrir de grands yeux, elle va te regarder d'un drôle d'air, mais sans hostilité. Je veux dire sans méfiance.

« Monsieur ? Vous désirez ?

— Je suis un ami de votre fils Pedro, madame. Je viens de sa part. »

Daniel, ne lui dis pas encore que tu as l'argent du voyage. Elle va t'ouvrir la porte comme si c'était moi qui étais revenu. Tu verras.

« De la part de Pedrito ? Oh mon Dieu ! Quelle surprise. Mais entrez, entrez, vous allez prendre froid. Quelle chance ! Quelle surprise ! »

Toi, tu te tiens comme un gentleman. C'est ma mère, ne l'oublie pas, et surtout pas de gaffe ! Assieds-toi au bord du fauteuil qu'elle va t'offrir et accepte le thé. Ne vas pas lui demander un verre ou un apérifif.

« Et comment va Pedrito, monsieur ? Parce que ce garnement, pardonnez moi l'expression, n'écrit jamais. Oh, c'est un fils excellent ! Ne croyez pas que je me plains. Il m'envoie régulièrement de l'argent du Kansas. Vous aussi, vous venez de là-bas ?

— Oui, madame. Nous travaillons ensemble.

— Vous travaillez ensemble ? Mais c'est merveilleux ! Vous êtes collègues, alors ? »

Jamais Daniel, je n'ai voulu raconter cela à maman. Comme toi tu n'as pas voulu qu'Estela le sache avant d'arriver ici. J'ai peur qu'elle ne comprenne pas, qu'elle s'affole. Mais maintenant je ne peux plus reculer. Elle ne me pardonnerait jamais de me marier sans elle. Tu penses, son fils unique. Je ne veux pas non plus qu'elle arrive ici et qu'elle s'en rende malade. C'est moi qui suis allé chercher Estela à l'aéroport, tu te souviens ? C'est ta femme, Daniel, je t'ai dit, c'est à toi de le lui dire. Et tu m'as répondu : « Dis lui que je suis malade », ce qui était vrai, d'ailleurs, et tu m'as dit : « Pedro, raconte lui tout pendant le trajet de l'aéroport à la maison. » Je l'ai fait, tu ne peux pas dire le contraire. Maintenant, c'est ton tour, Daniel.

« Nous sommes plus que des collègues. »

Mais seulement à la fin, mon vieux, hein ? Ne lâche pas le morceau tout de suite. D'abord le mariage, ensuite le billet d'avion et, à la fin, le boulot.

« Et comment va Pedro ?

— Justement, madame, je vous apporte de bonnes nouvelles. »

Je ne sais pas si cela va lui faire plaisir. Elle me disait tout le temps : « C'est le moment », et « Les petits-enfants, c'est pour quand ? », et « Qu'est-ce que tu as que tu ne te décides pas ». Mais elle peut tout aussi bien piquer une crise de jalousie. Alors, pour Eliana, tu mets le paquet. Je crois que ce ne te sera pas trop difficile, avoue-le.

— Quelles bonnes nouvelles ?

— Pedro va se marier, madame. »

Surtout n'insinue rien sur Eliana et toi avant l'arrivée d'Estela. Elle est très traditionnelle, tu sais. Je crois qu'elle ne comprendrait pas. Je ne voudrais pas qu'elle se fasse des idées fausses sur Eliana. Dis-lui plutôt que le docteur Thompson assistera à la cérémonie. C'est ça. Pour qu'elle se rende compte que ça va être un grand mariage.

« Pedrito va se marier ?

— Oui, madame.

— Il aurait pu me prévenir. Tout de même ! Il aurait pu me le dire.

— On ne l'a su que la veille de mon départ.

— Seulement ! Mon Dieu, mon Dieu. Mais de quoi est-ce que je me plains. C'est une si bonne nouvelle. Dites-moi, connaissez-vous la fiancée ?

— Bien sûr, madame, elle travaille avec nous, dans la même entreprise. »

Elle va se lever, t'embrasser, te prendre dans ses bras comme si c'était moi qui étais là. Ne dis rien. Elle a raison de s'émouvoir, pauvre maman. Dis-lui qu'on s'aime follement, qu'on est heureux, que sans compagnie ce travail-là est mortel, etc.

« Excusez-moi, mais je suis un peu... c'est un choc, vous comprenez. On pense que les enfants sont comme lorsqu'ils venaient de naître. On les croit sans défense. Et puis, c'est l'heure. Et on est toujours surpris. Le mariage est pour quand ?

— Justement, madame. C'est pour cela que je suis venu. Votre fils m'a demandé de vous remettre l'argent pour le billet d'avion. Ils veulent tous les deux que vous alliez là-bas.

— Au Kansas ?

— Oui, pour le mariage. »

Donne-lui discrètement l'enveloppe. Ne lui demande pas de compter le fric devant toi. Je sais que tu aimes les comptes nets et que tout soit en ordre. Mais elle se sentirait gênée. Donne-lui l'enveloppe et dis-lui que c'est pour le billet, c'est tout.

« Je ne sais pas quoi dire, vraiment. Justement, j'avais mis un peu d'argent de côté pour y aller l'année prochaine. Oh ! pas grand-chose, évidemment. »

Là, ça va aller mieux et elle va pouvoir comprendre. Ou peut-être va-t-elle poser une question à propos du curé ou demander si au Kansas on est catholique. Dis-lui qu'il n'y a pas de problèmes.

« Votre fils veut que vous soyez là pour son mariage.

— Et la date, vous savez la date ? »

Ne donne pas de détails. Le docteur Thompson dit qu'il faut attendre les prochaines règles. Alors donne le moins de détails possible.

« Probablement le mois prochain, mais je ne sais pas exactement. Je m'excuse.

— Mais non, mais non, c'est moi qui m'excuse. Cela fait au moins dix minutes que nous bavardons et je ne vous ai rien offert. Vous prendrez bien quelque chose ?

— Eh bien, une tasse de thé. Je vous remercie.

— Tout de suite. Mais dites-moi, sa fiancée, comment est-elle ?

— Elle s'appelle Eliana. Elle est belle, calme, intelligente. Que voulez-vous que je vous dise d'autre ?

— Si elle est bonne. Si elle est compréhensive et patiente.

— Très bonne, madame. Ne vous inquiétez pas.

— Vous êtes marié, monsieur ?

— Oui, madame.

— Alors vous savez combien c'est important de bien choisir. Croyez-vous que mon fils a bien choisi ?

— Ne vous inquiétez pas, madame. Il a très bien choisi.

— C'est un chenapan de ne m'avoir rien dit. »

Elle va aller à la cuisine faire du thé. En revenant, elle va sûrement poser à un moment ou à un autre la question qui te permette d'aborder le problème.

« Ils payent bien, n'est-ce pas, monsieur. Monsieur ?

— Torres. Daniel Torres. Vous pouvez m'appeler Daniel si vous le désirez.

— J'ai toujours appelé les amis de mon fils par leur prénom. Du sucre, Daniel ?

— Non, merci. Je n'y ai pas droit.

— Sans sucre, voilà. Alors, vous gagnez bien, disiez-vous. Au moins sur ce plan-là, pour Pedro, tout va bien. C'est un garçon qui a du talent. Il n'a pas eu de chance, voilà tout. Tout ce temps sans trouver de travail, vraiment.

— C'est difficile de trouver du travail là-bas. Et plus encore si on n'a pas de papiers.

— Mais Pedro est en règle. Il me l'a écrit. Maintenant, il a sa carte de séjour.

— Oui, cela s'est arrangé. Heureusement. C'est une chance que Pedro ait trouvé ce travail. Cela lui a résolu bien des problèmes, vous savez.

— Ici non plus ce n'est guère facile, mais, là-bas, on pensait que ça irait mieux. Au début, il paraît que cela a été dur. Dans ses lettres, il ne disait rien, mais moi je me rendais bien compte. Il n'aime pas parler de lui. A l'école, ses maîtres disaient toujours qu'il était réservé. Je ne sais même pas quel est son travail. Je sais que c'est au Kansas, et c'est tout. »

Ne raconte pas tout d'un coup. Doucement, vas-y doucement.

« C'est une sorte de laboratoire.

— Un laboratoire ! Pedro travaille dans un laboratoire ! Eh bien ! il en sait des choses ! »

Tu comprends, avec ses amies, les voisines, le curé, toute la journée, elle ne fait que parler de moi. Je suis son sujet favori.

« Enfin, le laboratoire n'est qu'une partie de... Il s'agit d'une espèce de centre expérimental, vous savez, là où on teste les médicaments, les drogues, avant de les mettre en vente au public, vous voyez... madame... on les teste... on les essaye.

— Oui, oui, on en parle souvent à la radio. On injecte quelque chose à une souris, et puis après, on observe. »

Si elle te parle de souris, explique-lui la différence. Estela ne pouvait pas y croire. Elle est devenue toute blanche. Elle m'a demandé si c'était dangereux. Moi, je me suis mis à rire. Pour bien lui montrer que c'est un travail comme un autre.

« Les souris, madame, en effet. Quand on a testé une drogue sur une souris, quand elle n'a aucun effet sur la souris ou sur sa descendance, alors, on sait qu'on peut commencer à l'administrer sur les humains.

— Pauvre souris. Ça me fait toujours peur. Mais il faut bien, hein ? Pour l'humanité. Et que fait Pedro, Daniel ? Il s'occupe des animaux ? Il a toujours aimé les bêtes.

— Voyez-vous, la loi aux Etats-Unis stipule qu'un médicament ne peut être vendu s'il n'a été préalablement testé sur un sujet humain. Un être humain normal, je veux dire.

— Ah ! mais c'est très bien ça ! Si seulement on avait autant de respect pour le prochain dans nos pays. Comme ça, on n'empoisonnerait pas les gens après. Vous savez, moi je n'aime pas beaucoup ces remèdes. Je n'ai pas confiance. Ce ne me dit rien du tout d'avaler tous ces comprimés. Et pour la gorge, et pour la tête, et pour dormir et même pour ne pas avoir de bébé. Excusez-moi, Daniel, mais tout ça, c'est commercer avec la peur des autres, voilà tout. »

Essaye de présenter la chose de la façon la plus naturelle qui soit. Ne va pas l'inquiéter.

« Avant, ils prenaient les prisonniers. Vous savez bien, les prisonniers des prisons. On testait les médicaments sur eux avant de les mettre en vente.

— Sur les prisonniers ?

— Oui, parce que, selon les médecins et les chercheurs, ils vivent dans des conditions optimales. Ils reçoivent tous la même alimentation, ils ont tous les mêmes conditions de vie, d'air, de récréation. On peut les étudier tranquillement.

— Mais c'est les exposer à des tas de risques ! Ce sont peut-être des criminels, et c'est bien qu'on les fasse méditer quelque temps sur ce qu'ils ont fait, mais tout de même...

— C'est ce qu'a dit la presse américaine. Les prisonniers voulaient bien, ils gagnaient beaucoup d'argent, mais maintenant, c'est fini. On a alors fait appel à des volontaires, des gens qui n'ont rien d'autre à faire de la journée que de prendre des comprimés, d'essayer des médicaments. On les enferme pendant quelques mois dans des chambres. Ils sont isolés, et ainsi on peut prédire avec exactitude l'effet d'un médicament sur un être humain.

— Mais ce doit être terriblement dangereux pour le volontaire. »

Les statistiques, Daniel. Cite les statistiques. Pas de risques. Que c'est plus sûr que d'être camionneur ou même secrétaire. Raconte-lui les accidents du travail que peut avoir une secrétaire. Estela ne voulait pas le croire, mais, quand elle a vu les statistiques, elle a commencé à changer d'avis. Les femmes , ça croit aux chiffres.

« Vous savez, ce n'est pas plus dangereux qu'autre chose. »

Raconte-lui qu'on te décrit tout avant, qu'il ne se passe jamais rien. Qu'on est bien soignés.

« Daniel, permettez-moi de vous parler comme si vous étiez mon fils. Parce que, même marié et avec des enfants... Vous avez des enfants ?

— Pas encore, madame, pas encore.

— Ne laissez pas le temps passer, jeune homme. Les enfants, il faut en profiter quand on est jeune. Qu'est-ce que je disais ? Ah, oui, la santé. C'est la seule chose qui nous vient directement de Dieu. C'est sacré, et il faut en prendre soin comme tel. Moi, ma bonne santé, je l'ai transmise à Pedro. Il n'a jamais eu un rhume. Alors, ces volontaires, vous comprenez, ce doit être terrible.

— Ils signent un contrat, madame. C'est sacré. C'est la loi. On leur explique les symptômes qu'ils peuvent avoir, le type d'expérience qu'on va pratiquer sur eux.

— Ce Pedro ! Avec raison il ne voulait pas que je sache. Mais je comprends tout maintenant. Il sait bien que je n'aime pas les radiations, les crèmes, les médicaments. ça me fait peur à moi. Soigner ces pauvres gens enfermés, ce doit être affreusement triste. Pardonnez-moi, j'avais oublié que vous faites le même travail. Alors que c'est un travail comme les autres. Et très bien payé, n'est-ce pas ? Ne lui répétez pas ce que je viens de vous dire. Et moins encore à sa fiancée. Vous me le promettez ?

— Je vous le promets, madame. »

Alors, tu prends ton souffle, Daniel, et tu lui racontes la vérité. Epargne-moi cette tâche, vieux frère. Pas de détails. Ne parle pas des symptômes. Ne dis rien des douleurs, des vomissements, des nuits qu'on passe à jouer aux cartes. Rien de tout cela. Et moins encore pour les femmes, les contraceptifs et autres. Rien, tu m'entends ? Comme si cela n'avait pas d'importance, comme te l'a expliqué le docteur Thompson, un boulot comme un autre.

« Et vous aussi, Daniel, vous soignez ces pauvres diables ?

— ...Oui madame. Moi aussi je... je les soigne. Comme Pedro. » ■

Traduction de
Annie MORVAN.

ARIEL DORFMAN est né au Chili en 1942. Maître de conférences à la faculté des lettres de l'université du Chili, il doit s'exiler en 1973. Il est l'auteur de nombreux essais, dont *Donald l'imposteur* écrit en collaboration avec Armand Mattelard, et paru aux éditions Alain Moreau. Auteur de nouvelles (*Cria ojos*, Mexico, 1980) et de poèmes (*Pruebas al canto*, Mexico 1980), il vient de terminer son premier roman, *Viudas*. Il vit actuellement à Washington.